

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES  
HUMAINES SAÏS - FÈS



المملكة المغربية  
جامعة سيدي محمد بن عبد الله  
كلية الآداب والعلوم الإنسانية سايس – فاس

**Formation doctorale :**

Langue, Patrimoine et Aménagement Spatial

**Structure de recherche :**

Laboratoire « Espace, Histoire, Dynamique et Développement Durable  
(EH3D)»

Thèse pour l'obtention du titre de Docteur en Lettres et Sciences Humaines

**Option : Géographie Humaine**

*Potentialités territoriales et développement durable  
du massif des Bni-Znassen*

Chercheur :

ZEROUALI ADNANE

Directeur :

BOUBERRIA ABDELOUAHED

*Année Universitaire : 2020/2021*

**Formation doctorale :**

Langue, Patrimoine et Aménagement Spatial

**Structure de recherche :**

Laboratoire « Espace, Histoire, Dynamique et Développement Durable  
(EH3D)»

Thèse pour l'obtention du titre de Docteur en Lettres et Sciences Humaines

**Option : Géographie Humaine**

*Potentialités territoriales et développement durable  
du massif des Bni-Znassen*

**Résumé de la thèse**

Chercheur :

ZEROUALI ADNANE

Directeur :

BOUBERRIA ABDELOUAHED

*Année Universitaire : 2020/2021*

## **Résumé de la thèse**

### **Introduction générale**

Pour notre zone d'étude relative au massif des Bni-Znassen, nous avons constaté qu'elle est riche en potentialités naturelles et culturelles. Malheureusement elle souffre d'une mauvaise gestion, ce qui nécessite des aménagements, des nouveaux modes de gestion et une politique de mise en valeur, afin qu'elles puissent participer au développement local, qui impactera positivement les domaines de l'économie de la société, et de l'espace.

Le choix de cette étude et de ce sujet peut s'expliquer par les éléments suivants :

- Le massif des Bni-Znassen se trouve en difficultés, du fait du déclin des activités traditionnelles, suite aux conditions naturelles difficiles ;
- La richesse en potentialités naturelles, humaines et d'un patrimoine diversifié, mais qui ne sont mises en valeur, pour rendre cette zone attractive, dynamique et touristique (dysfonctionnement) ;
- L'absence des recherches en géographie humaine et économique de ce massif (originalité de la recherche) ;
- parvenir à un développement durable, en adoptant une bonne gouvernance basée sur l'approche participative.

En ce qui concerne la problématique, nous avons constaté qu'en se référant à la thématique étudiée, nous avons deux principales variables ; qui sont les potentialités territoriales et le développement durable, mais elles sont divergentes. Donc, il manque une autre variable, qui peut les mettre face à face et ne pas se tourner les dos. La problématique est comment mettre ses deux variables en relation, afin qu'elles se croisent, se complètent et s'alimentent entre eux dans une perspective de développement durable. Donc il faut injecter une troisième variable qui constituera le fil conducteur (la gouvernance).

Pour résoudre cette problématique qui handicape le développement de notre zone d'étude, nous avons supposé les hypothèses suivantes :

- la présence de potentialités territoriales est capable de promouvoir le territoire, et le rendre plus profitable pour la population locale ;
- La deuxième hypothèse est que l'anticipation de la société civile à participer massivement à la gestion de son territoire, et à prendre part aux décisions prises par la collectivité territoriale, constituera un facteur fondamental, pour une gouvernance participative du territoire ;
- La troisième hypothèse suppose que le montage de projets territoriaux, aptes à l'environnement local, et la capacité de mettre sur le marché des produits de terroir participeront à la résolution de la crise rurale du massif des Bni-Znassen.

En ce qui concerne la démarche méthodologique, nous avons suivi les étapes suivantes :

- Démarche littéraire, du fait que toute recherche, aussi originale soit-elle, ne se fait jamais sans revenir sur son passé, proche ou lointain. Elle doit se faire donc, dans une relation à ce qui a été écrit par les chercheurs précédents (documentation approfondie).

Lors de cette étude littéraire, nous avons constaté une faible participation de la géographie humaine (pour ne pas dire une absence) en comparaison de ce qui a été écrit sur le côté physique, hydrogéologique et biogéographique. Ceci nous a encouragé davantage à nous engager dans cette recherche, pour découvrir cet espace resté en marge des sciences humaines.

- Le travail de terrain, nous a permis d'observer les particularités de l'espace, de rencontrer les habitants, de discuter avec les acteurs, de confirmer ou de corriger les données disponibles. Il nous a permis aussi l'évaluation de l'impact de projets sur l'existant dans leur dimension sociale et spatiale.

Plusieurs enquêtes ont été élaborées sur le terrain pour compléter la documentation littéraire :

- 1- Enquête auprès des paysans des 14 communes rurales (420 enquêtés) ;
- 2- Enquête auprès des visiteurs sur les sites de Tafoghlat, de Zegzel, d'Ain Sfa et Ain Almou (280 enquêtés) ;
- 3- Enquête auprès des commerçants du village de Tafoghlat ;
- 4- Enquête auprès des collectivités territoriale ;
- 5- Enquête auprès des consommateurs ;
- 6- Enquête menée auprès des bénéficiaires du projet PROFAO concernant le développement de la culture de l'amandier (154 bénéficiaires).

En ce qui concerne les approches méthodologiques, nous avons opté pour une méthode de recherche qui convient avec les objectifs que nous avons évoqués au préalable. Notre démarche consiste à la compréhension de tous les éléments responsables de l'organisation et de la dynamique de l'espace. Donc, nous sommes basés sur la méthode descriptive (démarche objective), tout en analysant les indicateurs et les variables. Ceci a été pour nous, un outil scientifique intéressant, puisqu'il a constitué la base de notre démarche analytique.

L'approche quantitative nous a permis d'analyser l'état des lieux, de faire des prévisions et prendre des décisions concernant la valorisation des ressources territoriales, et le développement des principales variables de notre recherche.

Pour l'analyse des données, nous nous sommes basés sur certains outils techniques comme le logiciel SPSS pour le tri des enquêtes, et l'analyse des données et ArcGis pour la réalisation des différentes cartes, qui parcourent notre thèse.

Toutes ces démarches méthodologiques sont incorporées dans une approche spatiale et systématique, tout en tenant compte des relations entre les différents sous-systèmes.

Notre étude se compose de trois grandes parties comportant chacune trois chapitres qu'on va résumer de la façon suivante :

## **Chapitre I : Contexte scientifique et conceptuel relatif aux thèmes de la recherche**

Dans ce chapitre, nous avons essayé, dans un premier temps, d'examiner les productions scientifiques, qui sont faites sur la gouvernance et le développement durable à l'échelle nationale, régionale et locale.

À l'échelle du Maroc, plusieurs études ont été élaborées dont on peut citer ;



« la géonomie ou organisation de l'espace » de Rouge Maurice-François en 1947, « l'organisation de l'espace » de Gottmann Jean en 1950, « l'organisation de l'espace marocain » d'Hubert Béguin en 1974, « Les souks marocains : marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc » de Jean-François Troin en 1975, « De la Géopolitique aux Paysages », d'Yves Lacoste en 2003,

A l'échelle du massif des Bni-Znassen, nous avons constaté que la plupart des études, qui ont touché cet espace, ont concerné le domaine de la géologie (Gentil L. en 1908, Russo P. en 1938, Ben Abdellah A. en 1952, Chazan W. en 1959, Naciri T. en 1986, Boudchich L. en 1986 et Ouehhabi B. en 1994), Raynal R. en 1961, Ruellan A. en 1971, Barathon J.J. en 1989, Laaouina A. en 1990, Boumeaza T. en 2002 et Mezrhab A. en 2005), Kahouaji A. en 1986, Khattabi A. en 1995, Dakki M. en 2003.

Quant aux recherches spécifiques dans le domaine de la gouvernance et du développement durable, ou d'une façon générale sur la géographie humaine, elles font encore défaut. Toutefois, nous citons l'étude faite par **Zerouali Adnane** « Tourisme et Patrimoine dans le massif des Bni-Znassen » en 2017, et celle de **Milhi Sahil** « Tourisme et Patrimoine dans la province de Berkane : mise en tourisme durable et développement local » en 2019. En 2018, **Gormat zahra** a soutenue une thèse sur « le tourisme rural dans la région de l'oriental : états des lieux et perspectives ». Ces deux dernières études ont touché partiellement notre zone d'étude.

## **Chapitre II : Le patrimoine naturel du massif des Bni-Znassen: un fort potentiel à mettre en valeur**

Spatialement, ce massif est limité au nord par la plaine de Trifa Composée de trois unités géographiques, qui sont la plaine de Chouhiya à l'ouest, la plaine de Boughriba au centre et la plaine des Trifa à l'est. A l'ouest, il est limité par la vallée en gorges de la Moulouya, qui la sépare de la chaîne des Béni Bou-Yahi. Au sud, il est limité par la dépression sédimentaire du couloir Oujda-Taourirt, composée elle aussi, de deux grandes unités géographiques, qui sont la plaine des Angads à l'Est et la plaine de Bsara. A l'est, sa limite est constituée par le col de Guerbous qui le sépare de la chaîne des Traras en Algérie ou tout simplement par la frontière Algéro-Marocaine.

Du point de vue topographique, les principales altitudes se concentrent dans le centre du massif et particulièrement à l'est où les hauteurs dépassent les 1200 m (Ras Foiughal culmine à 1535 m). Quant au climat, les précipitations annuelles du massif des Bni-Znassen sont souvent faibles, sauf sur les reliefs les plus élevés à l'est où les quantités d'eau recueillies dépassent parfois les 600 mm/an, comme dans le cas du jbel Foughal. Toutefois, on enregistre un certain contraste climatique entre la partie nord plus ou moins arrosée et la partie sud plus sèche à cause de l'effet de la continentalité et de l'effet écran dû à la barrière montagneuse.

Pour les températures, l'analyse des données, que nous avons recueillies auprès des services concernés, nous ont montré que la moyenne annuelle dans la globalité de la zone d'étude varie entre 16,7°C et 19°C. Les moyennes mensuelles des températures les plus faibles sont notées en janvier, et les plus élevées en août pour toutes les stations.

En ce qui concerne l'hydrologie, nous avons remarqué que le massif n'héberge pas de grands oueds, il se caractérise par un réseau hydrographique plus ou moins important dont le plus dense est celui du centre de la montagne (Zegzel).

Pour ce qui est de la formation forestière du massif, nous avons remarqué que compte tenu de la diversité topographique, géologique et climatique. La couverture végétale du massif est caractérisée par une grande diversité en espèce, reflétant les nuances bioclimatiques régnant dans la zone d'étude. Ceci a permis la création d'une diversité spatiale et des équilibres écologiques et socio-économiques.

### **Chapitre III : Peuplement et potentialités humaines de développement**

L'implantation humaine n'est pas un phénomène nouveau pour le massif des Bni-Znassen, car elle remonte à des dates préhistoriques. Malgré tous les changements, le massif a gardé toujours son importance en matière de peuplement, et continue toujours à abriter une partie de la population de l'Oriental. Ceci nous permet de dire que cette petite montagne avait certaines caractéristiques favorables pour les gens qui veulent y habiter (sécurité, eau...).

Géographiquement, les Znassnis, d'origine Zénète occupent tout l'espace compris entre la Moulouya à l'ouest, oued Kiss à l'est, la plaine des Angads au sud et la Méditerranée au nord. Proprement dit, le territoire des Bni-Znassen, les berbères, est le massif montagneux, individualisé dans son environnement du point de vue naturel et orographique qu'ethnologique. Il abrite les grandes tribus qui composent cette confédération (les Bni-Khaled, les Bni-Mengouch, les Bni-Attig et les Bni-Ourimech). La plaine des Trifas, dans son grand espace est habitée par 4 petites tribus arabes appelées Arabes de Trifa : (Houara-Znassen, Oulad Sghir, Bni Mansour et Lâtamna).

Comme tous les autres espaces marocains, l'effectif de la population du massif était méconnu. En 1895, Mouliéras avance des chiffres pour certaines tribus (56000 pour les Bni Khaled). De nombreux douars abritaient plus de 500 familles (feux) comme c'est le cas de Zegzel, de Bni Moussi et de Cefrou considéré comme une ville en ce temps.

Pour des raisons naturelles, économiques et sociales, la population du massif a enregistré un recul, en termes d'effectif, puisque sa population est passée de 101172 personnes en 1982 à 108623 en 1994, à 124710 en 2004 pour dégringoler à 98723 en 2014.

Cette régression de la population du massif, dans sa globalité, est certainement une réponse aux aléas climatiques et à la prise de conscience de l'importance de la variable démographique dans le développement économique et social.

Pour la question de l'éducation, il paraît que la question de l'enseignement est enracinée chez les Bni-Znassen, puisque Mouliéras nous parlait depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle des rôles des Zaouia et des mosquées, en termes d'éducation. Aujourd'hui, cette dernière est une question de l'Etat qui s'en charge de son exécution, afin d'éradiquer l'analphabétisme, dont souffre les zones rurales parmi lesquelles figure notre espace.

Le développement de l'infrastructure de base scolaire a permis l'accès de la plupart des enfants de moins de 12 ans, avec un taux de 89,9 % (92,3 % pour les garçons contre 87,2 % pour les filles).

Malgré tous les efforts déployés par les pouvoirs publics, en termes d'amélioration des conditions de scolarité, le massif des Bni-Znassen souffre toujours de l'analphabétisme, qui touche encore une grande proportion de la population.

Ainsi, nous avons assisté à une certaine désertification humaine dans plusieurs espaces, suite à l'émigration et à l'exode rural, d'où l'apparition de douars « fantômes », qui sont désertés totalement. Cette décroissance de la population ne peut s'expliquer que par, la perte de dynamisme de l'économie locale, suite aux changements climatiques, qui ont déclenché des flux de migrants vers les villes environnantes et par le recul de l'agriculture traditionnelle, étant donné qu'elle constitue l'activité principale devenue de moins en moins rentable.

#### **Chapitre IV : Diagnostic et analyse du patrimoine naturel pour une bonne gouvernance et un développement durable local**

Dans ce chapitre, nous avons essayé de faire un diagnostic sur les patrimoines naturels, comme le patrimoine géologique et géomorphologique, qui constituent des curiosités naturelles à explorer et un potentiel écotouristique à exploiter.

Vu sa valeur scientifique, le patrimoine géologique du massif des Bni-Znassen, mérite une grande attention pour être protégé au même titre que les autres ressources naturelles, pour sa contribution au développement durable, mettant l'accent sur la nécessité de sensibiliser à la fois décideurs, intervenants et grand public à la préservation de ce patrimoine.

Nous avons mis aussi l'accent sur le patrimoine karstique, qui peut constituer un atout durable pour un développement local, du fait que le massif des Bni-Znassen abrite les plus célèbres grottes de la région, à savoir la grotte des pigeons, la grotte du chameau et celle d'El Kaf, qui méritent une attention auprès de tous les acteurs locaux et les chercheurs.

Pour le patrimoine forestier, nous avons constaté que la forêt des Bni-Znassen constitue un écosystème précieux, abritant une riche biodiversité, et par conséquent, elle peut constituer une ressource pour la population locale, à travers la valorisation de ces richesses.

Dans la perspective du développement du tourisme en milieu naturel, il paraît intéressant d'intégrer le patrimoine forestier parmi toutes les composantes, qui peuvent contribuer au développement de l'activité touristique. Certes, la présence de l'arganier fait une spécificité particulière de l'oriental marocain (Province de Berkane).

Pour le patrimoine hydraulique, le massif des Bni-Znassen bénéficie de conditions climatiques plus ou moins favorables, par rapport aux espaces environnants, surtout son versant nord (exposition et altitude), d'où sa richesse en eau et de son réseau hydrographique. Quant aux versants sud, ils sont souvent secs et pauvres en ressources hydriques, en raison de leur situation d'abri et leur exposition aux vents desséchants du sud.

Des sources jaillissent de partout (Ain Aghbal, Ain Aoulout, Zegzel, Ain Halouma, Ain Laghlalba Ain Morjia et El Kef), et qui servaient à l'alimentation en eau potable des populations et à l'irrigation de plusieurs vergers et plantations. A cet effet, les paysans avaient construit de remarquables réseaux d'irrigation, qui partent des sources pérennes jusqu'aux champs en contrebas. Aujourd'hui, l'état actuel des séquias et des parcelles ruinées (témoignage d'une longue histoire), constitue un patrimoine qu'il faut mettre en relief et le faire connaître aux visiteurs pour se partager le savoir-faire entre les générations d'hier et celles d'aujourd'hui concernant l'installations des réseaux hydrauliques ainsi qu'aux techniques de gestion de l'eau qui remontaient à des périodes très lointaines. Le patrimoine hydraulique souterrain (le thermalisme), est un autre atout qu'il faut prendre en considération et le valoriser.

## **Chapitre V : Potentialités patrimoniales culturelles non encore mises au service du développement local**

La mise en valeur du patrimoine culturel, peut constituer une base, pour un développement économique durable, à condition que les festivités et les sites culturels soient exploités d'une manière économique.

Les mosquées et les Zaouia ont certainement joué un rôle important, en matière de développement du capital humain. Elles nécessitent une grande attention à ces institutions, afin d'assurer la formation des jeunes fquihis ou imams ou peut-être même des instituteurs des affaires islamiques.

Le rayonnement des mosquées Znassnies dépassait souvent leur territoire, puisque plusieurs étudiants viennent de plusieurs localités de la région de l'Oriental (Oujda, Berkane, Nador...) et d'autres régions marocaines (Fès, Errachidia, Agadir, Ouezzane...). Parfois, le rayonnement dépasse le territoire national, puisque des étudiants de l'Algérie, de la Tunisie, de la Lybie, de la Mauritanie et des pays de l'Est fréquentaient souvent les écoles Znassnies (source orale), et qui reçoivent des cours par des hommes de sciences coraniques et islamiques (lecture du coran, Tartil et Tajouid...). Parmi les célèbres Zaouia, on peut citer celle du hadj dj Mouh'ammed El-Habri, Zaouiat Mah'i Ed-Din, Zaouiat Sidi Ramdhan, Zaouiat Sidi Abd-el-kader

Quant aux moussems, qui se tiennent dans le massif des Bni-Znassen, ils peuvent constituer une opportunité pour le développement local. Malheureusement, ils sont purement religieux (souvent pour honorer un saint). Ces festivités sont pour la plupart des manifestations culturelles liées à la récolte, aux saints musulmans, qui sont souvent appelés Sidi, c'est-à-dire des hommes de foi auxquels Dieu a donné des pouvoirs. Ces derniers sont manifestés, en faisant des miracles (guérir des maladies), et qui continuent après leur mort à protéger leur communauté et leurs fidèles (pérennisation de la visite du « Darih »).

## **Chapitre VI : Analyse de l'activité "touristique" dans le massif des Bni-Znassen**

Essentiellement montagneux, le massif des Bni-Znassen, malgré ses potentialités touristiques, ne peut connaître un développement de l'activité touristique sans de meilleurs moyens de communications et d'infrastructures d'accueil. Depuis longtemps, cet espace est resté enclavé et son aménagement routier a souffert d'un grand retard, et par conséquent, il n'a pas encouragé les gens à se déplacer. Aujourd'hui, les choses ont changé, mais les infrastructures d'accueil souffrent d'un retard accusé.

En fait, depuis le début de l'année 2019, des projets ont été réalisés que ce soit à l'échelle interprovinciale ou intercommunale, ce qui a permis au massif une nouvelle ouverture sur son intérieur ainsi que sur son environnement. La route qui reliait El Aioun et Berkane a connu un grand aménagement puisqu'elle a été dédoublée ce qui augmentera certainement le trafic entre ces deux villes, et puisque Tafoghalt se trouve à mi-chemin elle en profitera sans nul doute.

La présence des potentialités patrimoniales sur le territoire du massif des Bni-Znassen n'est pas arrivée à attirer des touristes, à part des excursionnistes, qui fréquentent cet espace pendant un temps ne dépassant pas la demi-journée. Ceci nous permet de dire, que la visite des lieux, des sites patrimoniaux n'est pas le vrai déclencheur des déplacements des populations urbaines vers ce massif. L'enquête de terrain menée auprès des excursionnistes, nous a montré

que la part de ceux qui visitent des sites touristiques, lors de leur court séjour, est très restreinte puisqu'elle ne dépasse pas les 32,7 %, et par conséquent, ce genre de visite ne sera jamais en mesure de dynamiser le secteur touristique. Les richesses patrimoniales, elles aussi, ne seront jamais mises en valeur. Il faut donc penser à rapprocher les deux variables, qui sont le patrimoine et le tourisme, pour qu'il y ait une production d'emploi et de revenus, qui participeront au développement local.

97 % des visiteurs ne sont pas des touristes, puisqu'ils retournent chez eux le soir. Ils sont donc, considérés comme des excursionnistes. Heureusement, ils participent à l'économie locale, en faisant des achats auprès des commerçants existants à Tafoghalt, que ce soit en matière de produits nécessaires pour le séjour, ou en matière de produits qu'il faut emporter avec soi (plantes médicinales ou aromatiques, caroube, semoule, amande, viande...). En l'absence d'hôtels, des personnes du bled ou des professionnels ont créé des gîtes qui peuvent accueillir des touristes. On peut citer ; le gîte de Tagma ; Raid Oriental, le gîte de Tinissan, le gîte de Dar el Aila et le gîte de Boumia.

## **Chapitre VII : Valorisation des produits de terroir et attractivité territoriale**

Le massif des Bni-Znassen, comme tous les autres espaces ruraux du Maroc, a connu de grands changements, qui ont affecté l'environnement physique et humain, suite à la diminution des précipitations, à l'augmentation des températures et à l'exode rural. Ces répercussions profondes, ont touché aussi les modes de gestion et les systèmes d'utilisation des terres, les cycles de l'eau, la dégradation des sols et la diversité biologique agricole. Plus largement encore, ces nombreux changements ont eu des impacts socio-économiques considérables sur les populations de montagne, qui ont souffert de l'absence d'un réseau routier de qualité, ce qui augmente les coûts de transaction. L'exploitation des terres agricoles, sur des pentes raides, entraîne une hausse des dépenses relatives à l'entretien des systèmes agricoles. En outre, les populations de montagnes sont désavantagées en raison de la faiblesse des investissements et de l'absence d'innovations adaptées aux environnements agricoles de montagne. Le changement global dans les montagnes, peut également avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance.

L'agriculture pratiquée dans le massif, est de type traditionnel, très peu mécanisée, à cause de la topographie accidentée, qui n'a permis aux agriculteurs que de petites superficies agricoles de petites tailles. C'est une agriculture, qui a subi de grandes transformations. Si autrefois, cette activité était basée sur l'irrigation, aujourd'hui, elle est pratiquement mise en bour, suite aux changements climatiques, caractérisés ces dernières années, par une faible précipitation et une répartition très inégale spatialement et temporellement. Seules, quelques îlots éparpillés font défaut, et sont irrigués à partir des eaux souterraines ou de certains oueds.

Les visites de terrain, les entretiens et les enquêtes effectuées auprès des agriculteurs, nous ont permis de constater une certaine marginalisation des activités traditionnelles, surtout de la part des jeunes. Ces derniers préfèrent les activités nouvelles (le commerce par exemple), ou quitter le territoire à la recherche d'autres contrées prometteuses (exode rural ou émigration), alors que la montagne, peut fournir des produits de qualité (produits de terroir), et de grande valeur (produits biologiques), qui peuvent générer des revenus pour les populations locales.

L'agriculture du massif des Bni-Znassen, et spécialement dans la zone montagneuse, est dans une large mesure, une agriculture familiale, qui ne fait appel à la main d'œuvre étrangère que très rarement, et lorsque l'année agricole est bonne.

En fait, sur les 420 enquêtés, 264 (62,86 %), ont déclaré la non utilisation d'une main d'œuvre étrangère (non familiale), du fait de la mauvaise rentabilité de ce secteur qui n'arrive pas à subvenir aux besoins des pratiquants. Les ouvriers occasionnels ne sont utilisés que si l'année agricole est très bonne.

L'enquête que nous avons entamée, auprès de la population locale, nous a montré que 72,6% des agriculteurs dépassent l'âge de 65 ans. 55,2 % des enquêtés, n'ont jamais fréquenté l'école. Ce pourcentage concerne la tranche d'âge la plus représentative, puisqu'elle touche la majorité des paysans, c'est-à-dire la tranche qui détient le pouvoir de décision dans la société rurale.

Le massif des Bni-Znassen, a été considéré depuis fort longtemps, comme une zone enclavée suite à sa topographie accidentée et son inaccessibilité, du fait du faible réseau routier. En effet, l'enquête menée auprès des habitants, nous a révélé que 42,9 % des enquêtés ont déclaré que l'amélioration de l'accessibilité est un facteur clé pour le développement du territoire, et par conséquent, elle renforcera le maintien de la population en place, voire encourager le retour des émigrés originaux du massif.

Malgré toutes ces difficultés, les producteurs de notre zone d'étude, s'efforcent de dynamiser leur espace, qui n'est plus marginalisé qu'autrefois grâce à leur volonté, qui le met en relation avec au moins son environnement proche. Avec la fréquentation répétée des visiteurs des villes environnantes, et parfois des régions lointaines, les producteurs du massif se trouvent dans l'obligation de produire un peu plus pour satisfaire les besoins de cette clientèle.

## **Chapitre VIII : Acteurs locaux et perspectives de développement du massif des Bni-Znassen**

La gouvernance du territoire connaît actuellement des grands changements et de grandes transformations, en termes de gestion de l'espace et de son économie locale et spatiale. D'où est né un nouveau système de l'analyse du conflit entre les décideurs et les autres acteurs du développement. En effet, aujourd'hui les conflits, qui n'étaient auparavant évoqués, que dans un nombre assez réduit de travaux, se sont multipliés, à tel point qu'ils touchent l'analyse des processus locaux de décision publique, l'analyse de la gouvernance locale de l'usage et de gestion de l'espace, notamment dans le champ de l'économie et de la société.

Avec le changement institutionnel et la sensation de l'exclusion de la politique de développement, la société civile s'est organisée en associations et en créant des organisations qui ont donné naissance à de nouveaux acteurs. Ces derniers, veulent diversifier leurs occupations et leurs activités (la pluriactivité), parce qu'ils ne font plus confiance aux activités traditionnelles (agriculture et élevage), comme les anciens ruraux.

Comme pour tous les espaces du Maroc, le massif des Bni-Znassen a enregistré de grands efforts dans le domaine de l'éducation, afin de lutter contre l'exode rural et hausser le taux d'alphabétisation, parce que la zone d'étude souffrait de la gravité des retards cumulés en raison des problèmes de non généralisation de la scolarisation et de l'effet limité des programmes d'alphabétisation. Cette situation a nécessité une attention particulière, de la part des représentants des communes et de la société civile. Ceci dans le but d'améliorer la rentabilité du capital humain, qui doit s'acquérir d'une bonne éducation et d'une formation performante répondant aux besoins d'une jeunesse leur permettant de s'intégrer dans le marché de travail, ou dans le marché de production (activités génératrices de revenus).

Toujours pour notre zone d'étude, elle aussi a bénéficié du PERG, que ce soit par le raccordement au réseau de l'ONE, ou le recours aux techniques décentralisées (solaire, kits photovoltaïques, etc.). 81,5 % des ménages du massif ont été raccordés au réseau électrique. Quant à l'eau potable, la conjugaison des efforts de tous les acteurs dans le secteur de l'eau (ONE, collectivités territoriales, associations, ONG et bien sûr la population), a permis de porter le taux de branchement dans ce milieu rural à 50,26 %.

Dans le territoire Snassni, il semble que l'insertion socioéconomique des jeunes est un enjeu qu'il faut prendre en considération du fait de leur importance dans la population locale comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de cette thèse (24,7 % ont moins de 15 ans et 50,3 % ont moins de 30 ans).

Aujourd'hui, le capital humain et les compétences intellectuelles, constituent des facteurs clés pour le développement du territoire, et par conséquent, toute la population qui y habite doit participer à ce développement chacun selon sa position sociale, économique et suivant les compétences acquises. La société civile s'est présentée, comme acteur du développement du capital humain, pour l'amélioration de la capacité d'une personne en savoir, savoir-faire et savoir être. Ceci, en essayant de sauver les jeunes qui n'ont pas pu terminer leur cursus scolaire en leur offrant des formations qui leur permettront d'intégrer le marché du travail, ou de monter des projets personnels.

Dans le contexte de la valorisation des produits de terroir, une association de femmes « Najah Mahjouba » s'est constituée dans le but de valoriser le produit arganier (commune de Chouhiya).

La consolidation des liens entre les acteurs étatiques et ceux de la société civile, est incontournable dans la mesure où elle augmente leurs capacités à maîtriser l'évolution future de leur territoire. Le développement territorial est une construction de l'espace, ou un résultat de la compréhension des intervenants, qui arrivent à se mettre d'accord d'une façon collective et à s'organiser pour élaborer des projets, ou des actions visant la redynamisation du territoire, pour un développement durable des systèmes économiques, sociaux et écologiques.

## **Chapitre IX : Projets de développement durable et marketing territorial**

De nombreuses actions de développement, ont été élaborées dans le massif des Bni-Znassen, que ce soient des actions individuelles, ou des actions collectives et publiques dans un environnement économique, social et physique, qui se transforme lentement parfois moins visiblement. Elles sont souvent délimitées dans l'espace et sans grand impact sur l'économie et la société. Parmi les projets de grande envergure figure, le SIBE des Bni-Znassen, qui dispose de ressources naturelles suffisantes, pour faire du massif un pôle compétitif, en termes de tourisme tout en conservant sa biodiversité de grande qualité.

La valorisation des ressources territoriales, ne peut se faire qu'à travers l'élaboration de projets, dont l'objectif est de montrer les capacités locales à créer une certaine attractivité au territoire. Ces projets, ont concerné la délimitation d'une réserve biogéographique et la régénération des espaces pastoraux, pour soutenir les activités traditionnelles en crise.

Parmi ces projets, on peut citer le SIBE des Bni-Znassen (6750 ha), dont une partie se trouvant dans la province de Berkane s'étendant sur une superficie de 6150 ha, et l'autre dans les communes d'Ain Sfa appartenant à la province de Oujda d'une superficie de 600 ha.

D'autres projets se sont élaborés, dans notre zone d'étude, comme le PAIDAR-Med, lancé en 1994 (Programme d'action intégré pour le développement et l'aménagement de la région méditerranéenne marocaine), dont les objectifs sont de mettre en place un observatoire permanent de la région méditerranéenne.

Parmi les autres projets, qui ont concerné la partie sud du massif, nous citons le Projet de Développement Rural Taourirt-Taforalt (PDRTT), qui a fait l'objet du Marché passé entre l'INRA et la DPA d'Oujda, approuvé par le MADREF en août 1998.

Un autre projet, de grande importance a été exécuté dans l'oriental, dont les versants sud du massif a détenu une grande proportion. Il s'agit du projet de l'amandier, dont l'objectif est de contribuer dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV)-Pilier II, à l'allègement de la pauvreté rurale. IL vise aussi la diversification et la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres, étroitement associé à une gestion durable des ressources naturelles, qui constituent la base de leur survie.

De notre part, nous proposons l'élaboration d'un projet territorial touristique, ou d'un plan d'actions et de développement de notre zone montagneuse en difficultés, par la mise en place d'une stratégie visant rendre le territoire plus attractif et plus ouvert. Ceci nécessite l'augmentation du taux d'accessibilité, qui permet l'accès à tous les sites touristiques, qui doivent être identifiés et aménagés, afin qu'ils puissent accueillir les visiteurs en toute sécurité. Pour faire du tourisme un levier de développement, il faut rendre le territoire compétitif en valorisant les ressources naturelles et culturelles, dont-il dispose tout en essayant de les ériger en moteur de croissance. Cette approche, ne peut se réaliser que par l'intégration des jeunes acteurs (société civile) en favorisant l'émergence d'une économie innovante (construction de gîtes, organisation des festivités, commercialisation des produits de terroir, labellisation...), profitable aux populations locales.

A notre sens, ou selon notre perception, le tourisme rural devrait faire l'objet d'une approche territoriale, suivant l'unité géographique, qui coïncide avec le massif des Bni-Znassen, qui renvoie à la notion de territoire projet. En d'autres termes, le tourisme rural, peut constituer une solution possible pour générer des revenus supplémentaires aux activités traditionnelles en crise. Par voie de conséquence, cette activité est capable de créer une synergie agriculture/tourisme, par le biais d'une qualification des produits du terroir, dont bénéficie ce territoire. Il faut donc, créer une synergie entre la valorisation de ces produits de terroir et le développement du tourisme rural, et par conséquent, améliorer les conditions de vie de la population locale. L'harmonie de ces deux variables (tourisme rural et développement agricole), nous garantit la réussite de notre projet territorial que nous proposons.

L'élaboration de tous ses projets, n'est pas suffisante pour dynamiser l'espace du massif. Pour en faire, il faut qu'il y ait une politique de marketing territorial et développement durable. Il convient donc, de mettre en relation étroite l'attractivité, la compétitivité et la durabilité des territoires en termes de valorisation de ces produits et de l'exploitation de ses potentialités. Le Marketing territorial vise à positionner une offre territoriale donnée, en procurant des liens durables et mutuellement profitables, pour les clients extérieurs potentiels (les visiteurs, les investisseurs...), et pour les acteurs locaux du territoire.

Lors de nos visites de terrain, nous avons identifié un certain nombre de terroirs, qui portent des produits de valeurs, et qui peuvent donner une image de marque pour notre zone d'étude aussi bien pour les visiteurs que pour les touristes comme clients potentiels. Dans ce



sens, les habitants de la montagne doivent œuvrer, pour faire valoir leurs atouts, en faisant partager leurs valeurs avec les autres, que ce soit régionaux, nationaux ou internationaux.

A cet effet, dans le cadre de l'application du "Marketing" et de la commercialisation des valeurs de la montagne, qui devront être basées sur les produits de qualité et qui répondent aux attentes de certaines catégories de visiteurs. Les associations sont les plus invitées à organiser les producteurs et à les encadrer, surtout ceux qui sont en liaison avec le secteur du tourisme (les producteurs, les gîteurs, les guides...). Il s'agit en quelque sorte, de rendre la montagne plus séduisante (sites à fort gisement touristique), pour les visiteurs autour de ses valeurs propres.

Cette perception nécessite un marketing territorial cohérent, articulé autour de produits de terroir labellisés répartis sur quatre espaces dont les produits doivent être labellisés en tant que produit de terroir (L'espace arganier, l'espace figuier, l'espace néflier et l'espace amandier).

# Introduction générale

Dans cette introduction générale, nous aborderons d'abord l'importance, l'intérêt du sujet et les éléments qui nous ont poussés à choisir ce genre de recherche. Ensuite, nous essayerons de poser la problématique qui consiste à détecter les relations qui existent ou qui doivent exister entre les deux variables que porte le sujet et qui sont les potentialités touristiques et le développement durable qui doivent être prises en considération dans toute stratégie de développement économique social et spatial de cette zone montagneuse marginale et marginalisée.

Après les précisions des hypothèses de recherche, nous donnerons aussi des indicateurs sur les sources utilisées, sur les limites de certaines données et sur les modalités de mise en œuvre des entretiens. L'approche choisie est essentiellement qualitative (observations, enquêtes, entretiens) en précisons les limites de la démarche et les difficultés rencontrées.

## **1. Importance, choix et objectifs de la recherche**

### **1.1. Importance du sujet de recherche**

Les concepts de potentialités territoriales et de développement durable ont fait l'objet d'une abondante littérature et analyse, pas seulement de la part des chercheurs, mais aussi de la part des institutions et des politiciens parce qu'ils ont une dimension triennale (l'économie, la société et l'espace).

Nous constatons donc qu'il y a une grande intercalation entre ces deux variables qui nous paraissent indissociables puisqu'elles doivent fonctionner d'une manière parallèle pour parvenir à la valorisation et à la pérennisation des ressources territoriales, à la satisfaction des besoins et à la préservation de la nature dans toutes ces composantes.

Pour notre zone d'étude relative au massif des Bni-Znassen, nous avons constaté qu'elle est riche en potentialités naturelles et culturelles, mais elle souffre d'une mauvaise gestion de son espace ce qui nécessite des aménagements, des nouveaux modes de gestion et une politique de mise en valeur afin qu'elles puissent participer au développement local qui impactera positivement les domaines de l'économie de la société et de l'espace.

Si notre recherche s'intéresse aux potentialités territoriales et au développement durable en ce milieu montagnard, c'est parce que ce dernier se trouve en difficultés et que les activités traditionnelles qui sont l'agriculture et l'élevage sont en déclin du fait qu'elles souffrent des

conditions naturelles difficiles. Lors de la préparation de notre mémoire de Master sur le patrimoine et le tourisme dans le massif des Bni-Znassen, nous avons relevé un grand potentiel dans cet espace encore méconnu même de ses habitants et qui peut constituer un levier de relance économique locale. Nous avons aussi constaté un certain dysfonctionnement entre les acteurs locaux, intervenants étatiques et la population elle-même en termes de gouvernance. Ce malentendu est perceptible au niveau de la gestion des deux principales grottes de la zone d'étude (grotte des pigeons et celle du chameau) qui sont toujours fermées alors qu'elles doivent constituer une ressource génératrice de revenu pour les collectivités territoriales (Tafoghalt et Zegzel).

Notre but est de faire l'état des lieux sur les potentialités et leurs capacités à la mise en marche de l'économie montagnarde en s'initiant des expériences réussies dans d'autres régions du Maroc ou d'autres pays comme dans le cas du tourisme rural, notamment en ce qui concerne les gouvernances des territoires touristiques qu'on peut développer à travers l'espace Snassni. L'analyse de ces expériences, internes ou externes, nous aidera à tirer des enseignements qui nous permettront une bonne gestion de l'espace et une mise en route d'un développement efficace et durable.

En fait, l'importance de cette recherche réside dans la mise en relation des grandes potentialités locales (le patrimoine) et le tourisme par exemple qui se caractérisent par un dysfonctionnement apparent, alors qu'ils doivent se compléter pour une relance économique et sociale. Nous envisagerons, via cette recherche, combler cette lacune qui doit constituer une passerelle entre ces deux variables qui se complètent afin de bénéficier des richesses naturelles et culturelles que renferme le massif et parvenir à un développement durable tout en adoptant une bonne gouvernance basée sur l'approche participative.

Compte tenu de l'attention donnée au patrimoine et en raison de la forte valeur culturelle, nous avons choisi de nous centrer sur cet espace où convergent plusieurs actions mises en œuvre par de multiples acteurs en faveur de la culture, du développement social et de la mise en valeur patrimoniale.

A notre avis, le patrimoine et le tourisme constituent deux composantes essentielles pour la qualification territoriale et générer localement des retombées économiques et sociales. Ils sont devenus des outils de grande importance en ce qui concerne l'aménagement et le développement du fait qu'ils peuvent participer à la fabrique de nouveaux territoires et au

développement social, économique, touristique et à l'attractivité des territoires. Il semble donc, que ces deux variables doivent aller en parallèle, parce que le patrimoine ne peut à lui seul, constituer un facteur de développement, il n'est qu'un des maillons (nécessaire) de la chaîne d'une stratégie de régénération territoriale.

## **1.2. Intérêt et choix du sujet**

La présente recherche s'intéresse à la pratique de la gouvernance du territoire montagnard en tant que mode de gestion des potentialités locales pour les convertir en ressources génératrices de revenus dans cette zone en difficultés. Elle vise aussi la mise en œuvre de nouvelles activités qui serviront comme facteurs essentiels pour la valorisation du patrimoine dans toutes ses formes. En ce sens, le tourisme rural peut constituer une activité alternative ou complémentaire des activités traditionnelles qui souffrent de conditions naturelles difficiles.

Sans nul doute, les concepts de patrimoine, de tourisme et de développement ont connu durant les dernières décennies une période d'effervescence scientifique dans plusieurs domaines de recherche, ils se voient traités de différentes manières. En fait, ils constituent une thématique d'un champ de recherche dont la particularité est d'être étudié par de nombreuses disciplines, que ce soit la géographie, la sociologie, l'ethnologie, le droit, la gestion, etc. Que ce soit le patrimoine, le tourisme ou le développement durable, nous assistons depuis quelques années à une multiplication des chaires de recherches, des colloques, des publications, des enseignements, etc.

Ils s'imposent (surtout le tourisme et la gouvernance) comme des disciplines scientifiques à part entière et constituent des éléments importants et nécessaires à l'économie au niveau des services et comme outil stratégique de développement.

La région de l'Oriental, en général et le massif des Bni-Znassen en particulier, dispose d'importantes potentialités naturelles, humaines et d'un patrimoine riche et diversifié, qui peuvent rendre cette zone attractive, dynamique et touristique. Cette montagne est dotée de sites naturels très importants à savoir, les monts, les vallées, les oueds, ainsi que des traditions culturelles, des coutumes, des savoir-faire, des pratiques traditionnelles rituelles, un folklore diversifié, un artisanat ancestral...etc. C'est un héritage qui peut être classé comme un patrimoine culturel qu'il faut protéger, garder et mettre en valeur de manière économiquement rentable. Malheureusement, toutes ces importantes potentialités et richesses, souffrent de

plusieurs contraintes (faibles capacités en infrastructures de base et touristiques, dures conditions naturelles...) et ne participent que très faiblement au développement local. Tous ces facteurs ont rendu la zone marginalisée, isolée et ne bénéficiant que très peu de projets de développement par l'Etat et souffre d'une faible (pour ne pas dire absence), approche participative et d'une stratégie globale et durable qui intègre la population locale aux projets de développement.

L'intérêt de ce sujet consiste à faire un diagnostic de toutes les potentialités territoriales existantes dans ce massif afin de connaître leur état d'exploitation, de valorisation ou de dégradation et de détecter les manières ou les mesures prises par les acteurs locaux pour remédier tel ou tel problème qui handicape le développement de ce massif.

Donc, l'originalité de notre recherche est d'aborder la patrimonialisation des sites patrimoniaux, des cultures locales et des paysages géographiques qui peuvent constituer des éléments de développement comme une capacité de réponse dans un contexte local où règne l'incertitude économique ce qui peut ne pas assurer la pérennité du système territorial.

Lors des visites effectuées en de nombreux points (lieux) de cette montagne, nous nous sommes posés plusieurs interrogations sur la politique et les systèmes d'intervention de l'Etat (collectivité en place) et de la société civile en termes de valorisation des potentialités locales qui peuvent déclencher une activité touristique durable qui stabilisera les habitants tout en améliorant leurs conditions de vie.

Parmi les motivations qui nous ont poussés à mener une telle étude sur le massif des Bni-Znassen, nous citons sa position centrale par rapport à ses environs constitués de plaines, d'où sa pertinence géographique et par conséquent il mérite une étude plus ou moins approfondie pour spécifier ses caractéristiques. En plus, son histoire remonte aux premières années de la parution de l'homme sur terre, puisqu'il est considéré comme le berceau de l'humanité et à partir duquel l'être humain envahira le monde. Cette recherche essayera donc de trouver les relations qui ont lié, et qui lient encore, les habitants à cet espace et qui a été ingrat converti en un territoire productif et socialisé. L'homme de Tafoghalt, a certainement domestiqué la nature de son environnement ce qui a permis la création d'une relation triennale entre le territoire, l'espace et la société qui se croisent, se complètent et s'alimentent entre eux dans une perspective de développement durable. Malheureusement, ce dernier ne peut se concrétiser que dans un contexte d'une bonne gouvernance qui nécessite une intégration de toutes les parties

prenantes intervenant dans un territoire donné. Notre analyse montrera le processus continu de l'utilisation du territoire dans une relation bilatérale entre l'homme et son milieu physique ou ses ressources dans l'optique de développement socioterritorial. Nous essayons par-là de dégager les mécanismes et les outils de gouvernance qui ont permis à la population de structurer son espace pour qu'il soit apte à recevoir une masse humaine et à être productif pour subvenir à ses besoins.

### **1.3. Objectifs de la recherche**

La présente recherche s'intéresse à la pratique de la gouvernance du territoire montagnard en tant que mode de gestion des potentialités locales pour les convertir en ressources génératrices de revenus dans cette zone en difficultés. Elle essaie de montrer la crise existante entre la pratique de la gouvernance et l'état du développement du territoire en question. Pour remédier une telle problématique, il convient d'intégrer notre zone d'étude dans le mouvement des transformations que connaît tout l'espace marocain tout en cherchant une nouvelle approche, beaucoup plus sociale et participative afin de gérer ensemble la politique d'aménagement et de développement. Ceci nécessite, une fois les potentialités locales définies, la mise en œuvre de nouvelles activités qui serviront comme facteurs essentiels pour la valorisation du patrimoine dans toutes ses formes.

D'autres objectifs sont à mettre en lumière à travers cette recherche qui consistent à l'anticipation des acteurs locaux d'une manière collective tout en instaurant un climat de confiance entre tous les intervenants.

Nous essayerons aussi de relever les formes d'intervention des acteurs locaux en tant que décideurs de la politique d'aménagement et de développement. De la même chose on essaiera de détecter le rôle des associations/coopératives ou simplement la population locale dans la mise en place d'une gouvernance du territoire. Ce diagnostic nous permettra d'identifier la participation collective dans le montage de projets de développement territorial qui se basera sur la connaissance des opportunités qu'il faut saisir et des faiblesses qu'il faut surmonter.

La réussite de tout programme nécessite une certaine cohérence et une connaissance approfondie de l'espace concerné *« pour la réussite de tout projet, il est impératif de bien connaître l'environnement social, économique et politique. Le manager du projet doit connaître*

*les institutions et les groupes sociaux directement concernés ou affectés par le projet et ses différentes activités »<sup>1</sup>.*

Nous entendons par là des propositions de projets du bas de l'échelle de la société pour garantir la réussite de toute démarche de développement entreprise à l'échelle d'un espace. D'une autre manière, il faut savoir le taux de participation à la prise de décision des différents décideurs concernés et qui participent à la définition des objectifs et les choix de projets de développement.

La diversité des intervenants est certainement bénéfique, à condition que les opinions soient convergentes et pas trop divergentes car l'exécution des plans de développement repose sur la capacité de mettre en association toutes les forces des groupes de l'Etat et de la population qui doivent impulser le développement défini d'une manière collective.

De ceci découle l'exigence de la participation de la population, via les associations ou parfois seulement les représentants, qui paraît constituer un facteur déterminant dans tout projet de développement comme a été souligné par le programme d'Action adopté en 1976 par la confédération mondiale de l'Organisation internationale sur l'Emploi « *Une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix* »<sup>2</sup>

## **2. Problématique et hypothèses**

### **2.1. Problématique**

La problématique consiste à formuler un diagnostic ou un état des lieux d'une situation de départ caractérisée par une certaine insuffisance et une situation d'arrivée qu'on désire atteindre (désirable). Donc on enregistre un écart (un problème) entre deux principales variables (potentialités territoriales et développement durable) qu'il faut essayer de réduire ou d'éliminer

---

<sup>1</sup> - Association de Coopération pour l'Environnement et le Développement, 2007. Renforcement des capacités des acteurs locaux de développement en matière de montage de projets. Atelier de formation sur : Le Montage des projets de développement local, p. 11

<sup>2</sup> - Programme d'Action de la conférence mondiale tripartite sur l'Emploi. Bulletin officiel, arr, 1977, cité par Dumas A., 1983. Participation et projets de développement. Revue Tiers Monde. N° 95, p. 514



afin de rendre ces deux éléments interactifs, chose qui ne peut se faire que par l'injection d'une troisième variable qui consiste en la gouvernance.

D'une autre manière, on peut dire que notre territoire souffre d'une certaine divergence entre ces trois variables ce qui accentue la crise que vit ce milieu montagnard. Ainsi, cette crise constitue le cœur de notre problématique et un enjeu socioéconomique majeur, ce qui nous pousse à chercher de nouvelles approches pour essayer de résoudre les problèmes auxquels s'affronte notre massif.

Sans nul doute, les potentialités territoriales et le développement sont reliés entre eux mais il paraît qu'ils manquent du fil conducteur qui les rapproche et les dynamise (la gouvernance). Notre recherche s'inscrit dans cet écart entre les performances de la zone d'étude qui n'ont pas réussi un décollage de développement économique et social, c'est-à-dire que notre travail consiste à relever les défaillances où se cachent les clés de la croissance pour les déverrouiller et les mettre sur les rails du développement convoité.

En d'autres termes, il convient de définir une démarche qui rapproche l'ensemble des acteurs de la gouvernance et les modèles d'anticipation du développement. La découverte de ces règles permettra certainement de trouver les liens qui nouent les facteurs de croissance en créant des transactions bilatérales entre les potentialités territoriales, la gouvernance et le développement qui permettront la création des richesses de la population du territoire en question.

Il paraît donc que les éléments clés de notre recherche doivent être mis ensemble pour être orientés vers un but commun servant, entre autres, d'instrument d'aménagement de l'espace et de promotion du lieu. C'est la même chose concernant le patrimoine et le tourisme qui sont des facteurs cruciaux pour notre zone d'étude. En fait le patrimoine est essentiel au tourisme, surtout dans le cas du tourisme culturel, qui est l'un de ses principaux générateurs d'activités et de revenus. À l'opposé, le tourisme est nécessaire au patrimoine, puisqu'il lui permet d'accélérer sa mise en valeur et sa protection. Mutuellement, le tourisme et le patrimoine se transforment, se composent et se recomposent constamment, amenant l'un à l'autre des avantages et des inconvénients.

Si la relation du patrimoine et du tourisme constitue aujourd'hui un enjeu de grande importance, elle nécessite une bonne gestion pour les mettre en corrélation. Il est donc important de s'intéresser à cette thématique (problématique) et de contribuer à l'avancement des connaissances en se concentrant sur les perceptions du tourisme par les habitants et sur son impact socio-économique. Cette recherche sera un outil de mise en commun de la perception des différents acteurs et intervenants afin de trouver une stratégie permettant de développer une force de concertation et d'action pour le futur de la zone en question.

Nous allons essayer à travers cette étude d'expliquer les rapports complexes qui existent entre les potentialités (patrimoine, activités, population) et leurs capacités à participer au développement territorial et de déterminer les conditions dans lesquelles la gouvernance et le développement peuvent constituer un vecteur de développement territorial dans cette zone montagneuse où les éléments constitutifs de l'espace manquent de passerelles ou d'anticipations.

Au terme de cette réflexion menée en amont d'un travail de recherche bibliographique et des visites de terrain effectuées dans quelques sites de notre zone d'étude, et après concertation et accord de mon encadrant, à travers l'articulation entre potentialités territoriales et développement, nous avons choisi de formuler la problématique suivante : comment mettre en corrélation les potentialités territoriales et le développement durable dans cette zone montagneuse ?

Une série de questions découle de cette interrogation principale :

- Quels sont les potentialités ou les atouts qu'il faut anticiper pour relancer la zone d'étude dans une perspective de développement durable ?
- Comment peut-on convaincre les acteurs locaux de leurs mauvaises pratiques et comment peut-on créer une certaine confiance entre tous les acteurs et intervenants pour un décollage économique et social de cette zone ?
- N'est-il pas temps de renouveler les acteurs du développement et leurs stratégies afin d'intervenir la gouvernance comme outil de gestion et de développement du territoire et élaborer une stratégie de marketing territorial pour assurer un développement local ?

## **2.2. Formulation des hypothèses de la recherche**

Une fois la problématique et les questions qui en découlent sont formulées, nous avons pensé aux hypothèses qui peuvent leur convenir. La principale hypothèse qu'on peut soulever est que l'entente entre tous les intervenants et acteurs locaux, c'est-à-dire leur mobilisation commune, est la principale clé vers la gouvernance territoriale qui déclenchera par la suite un développement efficace et durable. Nous considérons donc que la bonne gestion de l'espace est un outil d'aménagement à travers des stratégies de développement reposant sur la participation collective de toutes les parties prenantes.

Pour les questions soulevées plus haut, on peut prétendre trois hypothèses qui nous paraissent efficaces pour mener une politique territoriale basée sur la gouvernance du territoire en question.

La première de ces hypothèses est que la présence de potentialités territoriales est capable de promouvoir le territoire et le rendre plus profitable pour la population locale.

La deuxième hypothèse est que l'anticipation de la société civile à participer massivement à la gestion de son territoire et à prendre part aux décisions prises par la collectivité territoriale constituera un facteur fondamental pour une gouvernance participative du territoire.

La troisième hypothèse suppose que le montage de projets territoriaux aptes à l'environnement local et la capacité de mettre sur le marché des produits de terroir participeront à la résolution de la crise rurale du massif des Bni-Znassen.

## **3. Démarche méthodologique**

### **3.1. Démarche littéraire**

Toute recherche, aussi originale soit-elle, ne se fait jamais sans revenir sur son passé, proche ou lointain, elle doit se faire donc dans une relation à ce qui a été écrit par les chercheurs précédents. De cette manière, nous étions dans l'obligation de faire l'état des lieux sur ce qui a été écrit sur notre sujet ainsi que sur notre espace. Cette démarche a nécessité une documentation bien approfondie qui nous a permis de faire une analyse des recherches précédentes à partir desquelles on a pu relever un certain nombre de concepts qu'il faut bien définir et qui seront détaillés dans le cadre conceptuel (chapitre I).

Lors de cette littérature, nous avons constaté une faible participation de la géographie humaine (pour ne pas dire une absence) en comparaison de ce qui a été écrit sur le côté physique, hydrogéologique et biogéographique, ce qui nous a encouragé davantage à nous engager dans cette recherche pour découvrir cet espace resté en marge des sciences humaines.

Pour mener à bien notre recherche, l'approche théorique a été appuyée par des observations, par la collecte des données, par la réalisation d'entretiens sur le terrain ainsi que par des interviews auprès des acteurs et des personnes âgées de la zone d'étude.

Pour l'élaboration des questionnaires, l'enquête faite lors de notre mémoire de Master nous a évité de procéder à une pré-enquête ce qui nous a permis de gagner du temps en sautant cette étape tout en écartant certaines questions qui se sont avérées peu explicites, ou devant faire preuve de clarification. Pour aider les enquêtés et les susciter à participer, la majorité des questions était à choix multiple. On a évité, surtout pour l'enquête réservée aux paysans, les questions ouvertes à réponse textuelle ce qui les a encouragés à participer largement.

Ainsi, la démarche méthodologique que nous avons proposée pour la réalisation de cette thèse consiste, au départ (première étape), de faire un constat sur la connaissance de ce qui est écrit sur la zone d'étude ou sur la thématique de recherche (revue littéraire), d'où la consultation de plusieurs ouvrages la concernant. Cette étape a nécessité dans un premier temps, un travail de recherche bibliographique qui a été réalisé par la consultation des documents à l'aide d'internet, puis à partir de certains écrits et rapports faits par des institutions, sans oublier les publications scientifiques (thèses, ouvrages, articles scientifiques) et des articles de presse que nous avons pu consulter.

Lors de nos déplacements et nos visites effectuées auprès des établissements chargés de la forêt, de l'agriculture, de la culture et du patrimoine, il a été possible de collecter un certain nombre de documents bibliographiques.

Toutefois, le but de cette recherche n'est pas de reformuler les travaux scientifiques et académiques qui ont été opérés dans ce massif, mais d'apporter notre propre valeur ajoutée, en intervenant en aval via un diagnostic approfondi de l'état des lieux et en amont à travers l'élaboration de mode de commercialisation des potentialités du territoire en question.

### 3.2. Travail de terrain

La deuxième étape de cette démarche méthodologique, repose sur les observations faites sur le terrain qui nous ont conduit à faire une large connaissance sur cet espace choisi afin de pouvoir affirmer nos questionnements faits lors de nos déplacements sur le terrain comme visiteur et non comme chercheur. La perception des choses va changer par la suite après avoir décidé de mener une recherche de thèse sur cette zone riche en patrimoine, aux paysages diversifiés et aux reliefs accidentés.

Le but principal que nous comptons atteindre est de pouvoir évaluer les nouvelles valeurs qu'on peut tirer des richesses locales et de comprendre les interactions qui s'établissent entre les divers acteurs impliqués dans le processus de gouvernance territoriale en passant par la valorisation du patrimoine et de développement socioéconomique. Pour arriver à cette évaluation, il a fallu se rendre au terrain, observer les particularités de l'espace, rencontrer les habitants, discuter avec les acteurs par des entretiens, de s'intéresser aux données disponibles et aux projets (réalisés, avortés ou en cours) et à l'impact de ces projets sur l'existant, dans leur dimension sociale et spatiale.

Comme toute recherche en sciences sociales en général ou sciences humaines en particulier, la recherche en géographie a fort besoin de s'appuyer sur le terrain pour compléter et actualiser les données qu'on ne peut pas trouver aux administrations ou dans les recherches antérieures. Cette démarche participera donc à l'avancement de nos connaissances, à la confirmation ou à la vérification de nos hypothèses ou nos idées à la réalité du terrain et à l'encadrement de notre recherche. Elle donnera une certaine légitimité à notre travail entièrement fondé sur l'observation de la réalité ce qui nous aidera à l'exploration de l'espace et à l'expliquer. Dans ce contexte Paul Claval disait que « *le géographe n'est pas un explorateur ou un voyageur ; son travail ne consiste pas à rapporter ce qui s'observe en chaque lieu, mais à transformer la vision ponctuelle de ceux qui sont en contact avec le réel en une vision d'ensemble, dans laquelle des plages se distinguent, des lignes se dessinent, des convergences apparaissent* »<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup>- Claval P., 2012. Le rôle du terrain en géographie », Confins [En ligne], 17 | mis en ligne le 01 avril 2012, consulté le 11 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/confins/8373> ; DOI : 10.4000/confins.8373, p.1

Toutefois, si le travail de terrain est obligatoire pour la recherche en géographie, le géographe ne doit pas se contenter de l'observation seulement, car elle est insuffisante « *l'observation ne suffit pas : le chercheur doit s'entretenir avec les gens, visiter des exploitations, inventorier les instruments de culture et leurs usages, se faire raconter les travaux et leurs rythmes, s'enquérir de l'utilisation des bâtiments de ferme ; il doit s'intéresser aux petites entreprises industrielles qui animent certaines campagnes* »<sup>4</sup>.

La géographie ne se contente pas de l'observation et de l'analyse des paysages, elle explique des choses qui ne sont pas observables ou qui ne sont pas rapportées par d'autres chercheurs. Il faut rendre visite aux gens, discuter avec eux, mais comment procéder ? D'abord, il a fallu parcourir l'espace, tout en évitant les raccourcis qui peuvent laisser beaucoup de sites ou de lieux dans l'oubli, même s'ils nous font gagner beaucoup de temps. Nous étions toujours munis des cartes topographiques qui nous étaient essentielles pour le repérage des lieux, des localités et même pour la détermination ou la délimitation des zones d'exploitation. Ces déplacements sur le terrain nous ont permis de tirer la majorité de notre documentation à travers les contacts et les relations que nous avons pu lier avec une bonne partie de la population que nous remercions énormément.

Avant d'aller enquêter le terrain, il a fallu avoir une idée claire de ce qu'on devait observer et de ce qu'il faut trouver. Donc, il ne faut pas aller à partir de rien d'où la nécessité de lire ce qui a été écrit par les autres chercheurs. Dans un deuxième temps il a fallu établir une grille de questions qui doit être remplie par les intéressés. Malheureusement nous nous sommes confrontés à beaucoup de problèmes :

- La population est si nombreuse qu'on ne peut pas mener une enquête exhaustive ;
- La zone d'étude est très accidentée et les habitants sont méfiants surtout pour un chercheur qui ne connaît même pas leur langue ;
- Faut-il s'aider d'autres collègues pour le remplissage des fiches d'enquête ?

Pour résoudre cette problématique, nous nous sommes contentés d'un échantillon de 420 chefs de familles concernant le questionnaire destiné à la population locale, c'est-à-dire les paysans, soit 2,66 % du nombre des agriculteurs des communes que ce soit en montagne ou en plaine. Dans ce cas, nous avons tenu à collecter nos données auprès des habitants de la

---

<sup>4</sup> - Claval P., 2012., p.54

montagne proprement dite tout en essayant d'éviter les paysans des plaines ce qui peut augmenter le pourcentage enquêté à plus de 10 %. Quant au questionnaire relatif au « tourisme », la population cible se composait de 280 enquêtés, répartis comme suit :

- Tafoghalt : 123 enquêtés soit 43,93 % ;
- Zegzel : 92 enquêtés soit 32,86 % ;
- Ain Sfa : 48 enquêtés soit 17,14 % ;
- Ain Almou : 17 enquêtés soit 6,07 %.

Le problème de la langue nous a obligé d'être toujours en compagnie de quelqu'un du bled ce qui a donné plus de confiance aux enquêtés de participer à cette recherche et par conséquent notre étude acquiert une grande authenticité et une grande légitimité.

Pour le remplissage des fiches d'enquêtes, nous avons suivi une méthode aléatoire en tenant compte de la diversité de l'espace. Pour les « touristes », nous avons mené notre enquête en différents lieux fréquentés par les touristes et les excursionnistes. Ainsi, nous avons visité Tafoghalt et Zegzel durant deux weekends (23-24 mars 2019 et 6-7 avril de la même année), Ain Almou (13 avril 2019) et Ain Sfa (14 avril 2019). Le remplissage s'est fait d'une manière directe avec les visiteurs lors de leur séjour avec l'aide de certains amis qui étaient toujours soutenus par nous même en cas de besoin. Nous pouvons dire que la collecte des données a été faite avec une grande rigueur et un grand sérieux et par conséquent les résultats peuvent être garantis.

Une autre enquête, en relation avec le tourisme, a été menée, d'une façon exhaustive, auprès des commerçants du village de Tafoghalt, que ce soit pour les restaurateurs, les cafetiers ou les vendeurs de produit de terroirs. Cette enquête a été faite d'une façon directe par nous-même et à l'aide d'autres amis chercheurs.

Lors de nos sorties de terrain, nous avons saisi l'occasion de mener des entretiens et des interviews avec des personnes âgées qui nous ont éclairci des nombreux points concernant l'installation humaine, les types de cultures, l'agriculture irriguée, l'émigration et beaucoup d'autres choses. Ces entretiens ont été conduits en de nombreux sites et ont été faits en arabe chez l'enquêté intéressé, par prise de notes qui seront retranscrites par la suite.

L'enquête que nous avons préparée se composait de cinq questionnaires. Le premier composé de 13 questions et a été mené dans les locaux commerciaux, ce qui nous a permis de collecter des renseignements sur chaque vendeur (biographie, statut matrimonial, origine, niveau, services, financement...). Le deuxième questionnaire composé de 18 questions, était destiné aux visiteurs et a été réalisé dans le but d'évaluer la fréquentation (biographie, nombre de visites, lieux fréquentés, fonctions, ressources financières, raisons de la visite...). Le troisième questionnaire qui comptait 31 questions était destiné aux habitants locaux (paysans) pour voir leurs attentes, leurs préoccupations, leur attachement à leur village, leur souhait de déménager, leur relation avec les changements, comment ils perçoivent l'évolution du village, l'arrivée des nouveaux voisins. Bref, l'enquête a servi à déterminer la perception des habitants de ces villages comme lieu de vie et comme espace patrimonial. Concernant l'enquête adressée aux consommateurs, elle a été composée de 13 questions, alors que celle effectuée auprès des communes était composée de 33 questions.

Pour ce qui est de l'enquête auprès des paysans, nous avons saisi l'occasion de l'autorisation qui nous a été accordée par le Wali de la région et le gouverneur de Berkane, pour mener nos enquêtes aux souks ruraux où les agents de l'autorité nous ont beaucoup aidés dans ce sens que nous remercions à cette occasion. Cette étape nous a demandé tout un mois pour pouvoir visiter tous ces souks et rencontrer la population concernée. Ainsi nous avons visité le souk de chouihiya (Mercredi 17 avril 2019), le souk de Rislane (Dimanche 28 avril 2019), le souk de Bouhria (Vendredi 26 avril 2019), le souk de Tafoghalt (Mercredi 1 mai 2019), le souk d'Ain Sfa (Samedi 4 mai 2019).

Pour les communes ne disposant pas de souks (Béni Khaled, Bsara, Zegzel, Fezouane, Boughriba et Aghbal ; Machraâ Hammadi), nous étions dans l'obligation d'aller sur place où nous avons rencontré les paysans en plein champ ou parfois même chez eux où nous étions bien accueillis. Quant à la répartition des fiches d'enquête entre les paysans des différentes communes, nous avons tenu compte du degré d'appartenance au massif proprement dit. Ainsi, nous avons donné plus d'importance aux collectivités territoriales ayant plus d'espace dans la montagne (Rislane, Zegzel et Tafoghalt) au détriment des autres collectivités n'appartenant que partiellement au massif (tab.1).



**Tab.1. Répartition des paysans enquêtés selon les communes appartenant en totalité ou partiellement au massif des Bni-Znassen**

| Communes        | Nombre d'enquêtes | % par rapport aux enquêtés | % par rapport aux ménages | % par rapport au nombre des paysans de la commune |                        |
|-----------------|-------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------|------------------------|
|                 |                   |                            |                           | Nbre de paysans                                   | % des enquêtés/paysans |
| Bni khaled      | 21                | 5,00                       | 1,54                      | 1488                                              | 1,4                    |
| Sidi bouhria    | 36                | 8,57                       | 3,75                      | 531                                               | 6,78                   |
| Ain sfa         | 31                | 7,38                       | 3,52                      | 1470                                              | 2,1                    |
| Rislane         | 52                | 12,38                      | 6,34                      | 708                                               | 7,34                   |
| Machraâ hammadi | 48                | 11,43                      | 4,50                      | 1743                                              | 2,75                   |
| Bssara          | 15                | 3,57                       | 5,23                      | 417                                               | 3,6                    |
| Tafoghalt       | 37                | 8,81                       | 5,98                      | 611                                               | 6,06                   |
| Chouihia        | 34                | 8,10                       | 1,37                      | 1600                                              | 2,12                   |
| Aghbal          | 47                | 11,19                      | 1,38                      | 1875                                              | 2,5                    |
| Fezouane        | 31                | 7,38                       | 2,62                      | 1326                                              | 2,3                    |
| Zegzel          | 45                | 10,71                      | 1,26                      | 800                                               | 5,6                    |
| Boughriba       | 23                | 5,48                       | 0,55                      | 2000                                              | 1,15                   |
| Total           | 420               | 100,00                     | 2                         | 14569                                             | 2,88                   |

Source : enquête de terrain, mai 2019 (+ communes territoriales)

En plus de ces deux principales enquêtes, nous avons élaboré d'autres questionnaires auprès des collectivités territoriales pour faire un diagnostic sur les potentialités humaines ce qui nous a permis d'évaluer le capital humain en termes de compétences et de gestion. Cette enquête nous a permis aussi de savoir le degré d'équipement dont bénéficient les collectivités rurales.

Nous avons mené aussi une petite enquête auprès des consommateurs des produits du massif dont le but de redynamiser l'économie locale suivant la perception des visiteurs qui pousseront les acteurs producteurs à s'intéresser de plus en plus aux produits demandés par les clients qui rendent visite au massif.

Une autre petite enquête a été menée auprès des bénéficiaires du projet PROFAO concernant le développement de la culture de l'amandier. Ce questionnaire de 24 questions a été réalisé dans le but de connaître les évolutions enregistrées dans le système de production

caractérisé par passage de l'agriculture traditionnelle basée sur des céréales à l'arboriculture en particulier les amandiers et la réussite de ce projet ambitieux.

### **3.3. Type de recherche ou approches méthodologiques**

Comme tout travail de recherche scientifique, nous avons opté pour une méthode de recherche qui convient avec les objectifs que nous avons évoqués au préalable. Notre démarche consiste à la compréhension de tous les éléments responsables de l'organisation et de la dynamique de l'espace. Donc, nous sommes basés sur la méthode descriptive qui consiste à observer et à décrire l'espace dans toutes ses composantes pour obtenir une vue d'ensemble du sujet et du territoire sans l'influencer d'aucune façon (démarche objective). Toutefois, La méthode descriptive nous a servi de connaître les modèles de recherche quantitatifs qu'il faut analyser et développer (les indicateurs et les variables). Elle correspond donc à une recherche de type fondamental dont la finalité est l'élargissement des connaissances des composantes de cet espace montagneux et sur ce sujet de ressources territoriales et de développement territorial local. Durant cette phase nous n'étions pas dans l'obligation d'analyser les résultats des études d'observation, il fallait se limiter à l'observation, à la description et à faire un diagnostic élargi. La conception descriptive, que nous avons opté était pour nous un outil scientifique intéressant puisqu'elle a constitué la base de la démarche analytique.

Cette dernière repose sur la démarche déductive qui consiste à expliquer les choses détectées lors de la phase descriptive en partant des concepts d'ensemble à des cas particulier reposant sur la vérification par des exemples. L'exploitation pédagogique et scientifique nous a obligée à opter pour la démarche inductive qui nous a permis de passer d'observations, d'analyses particulières ou spécifiques, à des perspectives plus générales. Toutefois, il nous a paru que la résolution des problèmes soulevés lors de cette étude ainsi que la vérification des hypothèses sont en cohérence totale avec la démarche inductive.

Lors de cette recherche scientifique, nous avons collecté un très grand nombre d'informations statistiques qu'il faut traiter, analyser et interpréter. Ainsi, nous étions dans l'obligation de faire recours à l'approche quantitative qui nous a permis d'analyser l'état des lieux, de faire des prévisions et prendre des décisions concernant la valorisation des ressources territoriales et le développement des principales variables de notre recherche. L'adoption de cette méthode a constitué un outil essentiel pour la compréhension et la gestion des phénomènes que nous avons pu relever sur le terrain et relatifs à notre sujet.

L'analyse des données a été appuyée par la réalisation, à l'aide du logiciel SPSS, de plusieurs tableaux (croisement des variables) et d'établir des cartes analytiques des phénomènes étudiés qui parcourent le texte à partir du logiciel ArcGis considéré parmi les principaux logiciels au sein du système d'information géographique caractérisé par plusieurs fonctions et outils de traitement et d'analyse en géographie. Il possède également une gamme de fonctions permettant l'affichage et l'amélioration de l'image, la correction technique, le traitement, la classification et la modélisation<sup>5</sup>. Ceci nous a obligé de faire recours à une approche spatiale (la spatialisation des ressources territoriales) d'une part et l'approche systhémique pour tenir en compte les relations entre les différents sous-systèmes.

#### 4. Organisation de la thèse

La réflexion de notre recherche s'organise en trois grandes parties composées ensemble de neuf chapitres. Avant d'entamer la phase de l'analyse de notre recherche, ce travail commencera par une introduction générale qui soulève les principales questions de notre sujet, ses objectifs, la problématique et la méthodologie que nous avons suivie. Ceci nous a permis de définir le champ général dans lequel nos travaux de recherche se sont inscrits.

Une fois le cadre est posé, la première partie de ce travail intitulée « **Cadre scientifique, conceptuel et géographique du massif des Bni-Znassen** » a porté sur une littérature plus ou moins approfondie sur des écrits qui ont touché les potentialités territoriales, la gouvernance, le tourisme et le développement durable. Dans le premier chapitre, « **Contexte scientifique et conceptuel relatif aux thèmes de recherche** » nous avons défini un certain nombre de concept que nous avons jugé nécessaire de bien clarifier. L'objectif principal de ce chapitre consiste à poser les bases d'un cadre d'analyse qui nous permettra de définir les différents termes qui nous accompagnerons le long de cette recherche pour éviter toute autre interprétation et parce que les concepts sont toujours relatifs à la situation dans laquelle on les emploie. Dans le deuxième chapitre « **Environnement naturel du massif des Bni-Znassen : un fort potentiel à mettre en valeur** » nous avons présenté les différents éléments naturels constituant l'environnement Snassni tout en montrant leurs capacités à créer de la richesse à travers leur gestion et leur mise au service de certaines activités génératrices de revenus. Dans le troisième chapitre « **Cadre humain et potentialités de développement** », nous avons mis le point sur le capital humain en

---

<sup>5</sup>- Mezrhab A. Zerouali Ad. Et al, 2019. Utilisation des photos Modis dans l'évaluation et la cartographie des étapes du couvert végétal et suivi de la sécheresse pastorale dans les hauts plateaux (en arabe). In « colloque changements climatiques et mutations spatiales : état des lieux et perspectives », p. 8

tant qu'élément principal de la gouvernance du territoire et comme facteur de développement de l'espace dont il vit. Nous avons saisi l'occasion pour étudier la répartition spatiale de la population locale, ses caractéristiques socioéconomiques qui sont manifestes en termes de scolarisation et d'emploi ce qui a poussé une bonne partie des habitants à l'émigration.

La deuxième partie de cette recherche « **Gestion des potentialités patrimoniales pour un développement durable du massif des Bni-Znassen** » est composée elle-aussi de trois chapitres. Dans un quatrième chapitre « **Diagnostic et analyse du patrimoine naturel pour un développement durable** », nous avons énuméré tout le potentiel physique que nous avons repéré et qui est malheureusement en état de dormance ce qui prouve une certaine négligence et une mauvaise gestion de ce patrimoine capable de relancer l'économie locale. Le cinquième chapitre « **Potentialités patrimoniales culturelles non encore mise au service du développement** » a confirmé la marginalisation de ce genre de patrimoine malgré l'internationalisation de certains de ses types. Sa richesse et sa diversité, reflétant le savoir-faire des différentes civilisations qui se sont construites dans cet espace, méritent une mise en valeur pour le montage d'un projet territorial dont l'impact sera d'un grand intérêt sur le plan économique et social. Quant au sixième chapitre « **Analyse de l'activité touristique dans le massif des Bni-Znassen** », il a montré que ce massif, malgré toutes ses potentialités, toutes formes confondues, relève une certaine divergence entre ces richesses et l'activité touristique qui se limite aujourd'hui aux visites journalières faute d'infrastructure d'accueil et manque d'informations. Malgré le développement des excursionnistes, l'exploration du massif par ces derniers est encore à ses débuts d'où la nécessité de développer un tourisme rural par l'aménagement de circuits touristiques innovants et éducatifs.

La troisième partie de cette recherche intitulée « **Stratégies de développement durable du massif des Bni-Znassen** » a mis l'accent sur les systèmes de gestion du territoire tout en montrant leur incapacité à concrétiser un développement durable capable d'aménager l'espace pour le rendre plus dynamique et plus attractif. Le septième chapitre de ce travail « **Valorisation des produits de terroir et attractivité du territoire** » a été consacré à l'activité agricole dont les cultures irriguées ont enregistré un grand recul suite à la crise hydrique. Ce segment de notre recherche a été orienté dans une optique de labellisation des produits de terroir pour donner au massif des Bni-Znassen une originalité et une authenticité et par conséquent on créera une certaine attractivité et un rayonnement plus ou moins important à l'échelle régionale. Le huitième chapitre « **Acteurs de développement local et perspectives de développement** » a mis l'accent sur la politique de décentralisation que le Maroc a entamé en vue de déléguer

certaines pouvoirs aux collectivités territoriales. Cette démarche a permis à la population locale de participer à la gouvernance de son territoire à travers la constitution d'associations ou de coopératives qui doivent venir en aide aux acteurs locaux étatiques pour le bien de leur communauté. Ceci dit l'instauration d'un climat d'entente entre tous ces intervenants pour chercher des solutions aptes à leur environnement dans une perspective de développement durable à travers le montage de projets intégrant toutes les potentialités locales en vue de créer des activités génératrices de revenus.

Le dernier chapitre de cette recherche « ***approches de gestion, de développement et de marketing territorial*** » a essayé de détecter des pistes que le massif peut emprunter pour mener une bonne gouvernance du territoire. Pour ce faire, il a fallu surmonter tous les obstacles qui entravent la bonne démarche vers le développement. Cette situation nécessite aussi la recherche de méthodes efficaces pour la commercialisation des potentialités du territoire (marketing territorial).

## ***Partie I***

### ***Contexte scientifique, conceptuel et géographique du massif des Bni-Znassen***

## **Introduction**

Dans cette partie consacrée au cadre scientifique, conceptuel et géographique, nous allons essayer dans un premier chapitre de faire un survol de littérature et de définition terminologiques, ce qui nous permettra d'avoir une idée sur la documentation ou sur les travaux de recherche qui ont été effectués sur la problématique de la gouvernance et du développement durable à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale et locale. La connaissance des recherches antérieures a constitué certainement une base solide pour notre démarche méthodologique et un élément clé pour la compréhension des transformations socio spatiales que notre zone d'étude a connu au fil des temps ce qui nous a aidé à tracer une bonne voie à une gouvernance territoriale plus inclusive. Elle nous a permis aussi de situer notre thématique par rapport aux recherches précédentes et par conséquent elle nous a fourni des pistes d'information sur notre sujet et les différents aspects qui exigent une étude plus approfondie. Ceci nous amène à dire que cette recherche dans le passé nous a montré le grand rapport entre une revue de la littérature et le projet de recherche dont il fait partie. Malheureusement, les faibles recherches menées sur notre thématique à l'échelle du Maroc ; nous ont obligé d'élargir notre champs d'investigation en s'ouvrant sur une littérature plus large afin de mieux comprendre le rôle de la gouvernance dans le développement durable des territoires.

Dans une deuxième étape de ce chapitre, nous avons essayé de définir certains concepts qui reviennent très souvent dans notre recherche parce qu'ils constituent un point de départ pour la compréhension de notre travail tout en évitant les confusions terminologiques. La définition sur laquelle nous insistons constitue un cadre de référence auquel il faut revenir pour se positionner et se situer et par conséquent, il est important, de commencer par définir les concepts-clés qui accompagneront notre recherche. Nous allons donc définir successivement les concepts de gouvernance, de développement, de patrimoine, de tourisme et des autres concepts qui leurs sont liés.

Le deuxième chapitre de cette première partie a été réservé au cadre naturel qu'il fallait mettre en relief d'une façon approfondie tout en montrant ses forces aptes à créer un développement et ses faiblesses qui entravent une croissance locale et qu'il faut surmonter. Ceci nous a obligé de faire un survol de terrain pour mieux comprendre le rôle des différents éléments naturels structurant l'espace de ce massif situé à cheval entre deux plaines de grandes envergures, à savoir les Trifa au nord et les Angads au sud.

Nous avons étudié en détail l'élément relief en démontrant ses impacts imposants sur les paysages, sur l'érosion, sur les sols et bien sur l'implantation humaine. Tous ces éléments sont pris dans une logique intégrante pour expliquer les interactions qui sont faites ou qui peuvent être faites entre ses différents composants de l'espace montagneux.

L'étude du milieu naturel nous a permis l'explication des différentiations qui existent entre les deux versants du massif des Bni-Znassen sur le plan climatique, biologique et anthropique. En fait, nous avons un versant septentrional arrosé, couvert de forêts et qui connaît un peuplement continu. Par contre, le versant méridional est sec, dégradé et dont le peuplement est décroissant.

Nous avons essayé aussi de mettre en relation la capacité des ses différents éléments naturels à créer de la richesse et participer au développement local en valorisant les sites d'intérêt touristique comme les falaises, les gorges, les grottes et la diversité floristique et faunistique qui constituent tous une richesse patrimoniale de grande importance.

Le troisième chapitre a été consacré au cadre humain dans lequel nous avons montré que l'implantation humaine est très lointaine et que le massif continu à abriter une bonne partie de la population de l'oriental. Cette population a certainement connu des grands changements et de grands bouleversements qui ont fini par la mise d'une organisation spatiale adaptée aux éléments du milieu naturel. Pour beaucoup de raisons, des habitants se sont installés sur ce massif qui offrait de l'eau pour l'irrigation dans un premier temps, et la sécurité pendant les temps d'invasion. Aujourd'hui, ni l'eau ni la sécurité n'explique l'existence de la population, peut-être il faut chercher les causes dans l'appartenance, l'originalité et l'amour du territoire.

Les études que nous avons consultées nous ont montré que la population a enregistré des hauts et des bas dans son évolution sur les deux versants du massif. La partie sud de la zone d'étude a connu une certaine désertification humaine, par contre la partie nord a enregistré une progression en effectif, mais le bilan est négatif dans sa totalité à cause de l'exode rural et de l'émigration. Toutefois, la population exerce une pression sur les infrastructures de base et sur les ressources locales, d'où la persistance de l'analphabétisme et de la pauvreté qui constituent toujours des handicaps et de défis pour le développement local.



## **Chapitre I**

### **Contexte scientifique et conceptuel relatif aux thèmes de la recherche**

## **Introduction**

Au niveau de la littérature, l'hypothèse de la croissance économique et du développement due à la gouvernance territoriale est prouvée dans plusieurs points du monde même si certains résultats des recherches dans ce sens sont parfois contradictoires. De plus, peu de preuves dans la littérature du développement économique, à l'échelle du Maroc, ont examiné la question de la contribution de la gouvernance au développement et de ses capacités à la réduction de la pauvreté et des inégalités interrégionales.

Dans ce chapitre, nous allons essayer, dans un premier temps, d'examiner les productions scientifiques qui se sont faites sur la gouvernance et le développement durable à l'échelle nationale, régionale et locale. Dans la deuxième étape, nous essayerons d'exposer le cadre conceptuel qui nous permettra de définir nos concepts et la manière dont ils sont utilisés dans le cadre de cette recherche pour éviter toute confusion ou contradiction.

### **1. Cadre scientifique relatif aux études antérieures sur les ressources territoriales et le développement**

La notion de l'utilisation de la gouvernance territoriale ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte à des dates lointaines puisqu'il s'agit de chercher/trouver des modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales traditionnelles qui ne sont pas en mesure de répondre aux nouveaux changements que nécessite le développement local.

La gouvernance territoriale est devenue aujourd'hui un enjeu majeur pour tout développement et à tous les niveaux et pour tous les espaces. Depuis ses premières pratiques dans le monde, la dimension de ce mode de gestion n'a cessé de progresser sur plusieurs niveaux à tel point qu'il est aujourd'hui un des principaux secteurs qui expliquent l'essor économique et social des espaces. Ainsi, tout le monde essaie de profiter de cette démarche dont la bonne pratique mène à un dynamisme économique du fait qu'elle constitue un facteur étroitement lié au développement, là où les potentialités patrimoniales ont été mises en valeur.

Pour le Maroc, depuis l'instauration de la politique de la décentralisation, les communes territoriales se sont chargées elles-mêmes de l'aménagement de leurs territoires qui s'appuie sur la gouvernance territoriale. Ceci a nécessité la mobilisation des toutes les potentialités par leur mise en valeur afin qu'elles participent ensemble au développement souhaité par la population. Cette approche nécessite aussi la participation et la coopération de tous les acteurs et

intervenants (privés, publics et associatifs) pour le bien-être économique de la société et pour assurer un développement durable. Ceci a encouragé les chercheurs, marocains et étrangers, à s'intéresser à la gestion du territoire et à l'organisation de l'espace, secteurs qui ont fait l'objet de plusieurs recherches académiques.

### **1.1. Etudes antérieures relatives au thème de recherche à l'échelle du Maroc**

Le premier handicap auquel nous nous sommes confrontés dès le départ était l'accès aux outils et moyens permettant de connaître les productions scientifiques faites sur ces deux thèmes du fait du manque de coordination entre les universités marocaines qui devraient se mettre en réseau pour permettre aux chercheurs de connaître, au moins, les titres des thèses qui ont été faites ou celles qui sont en cours. Cette défaillance résulte de l'absence d'un portail de recherche pour les thèses soutenues et déposées sous forme électronique, ou d'un catalogue collectif des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. A notre connaissance, Brulé J.C. et Signoles P. ont établis une liste des thèses de géographie soutenues en France sur le Maroc. L'université Abdelmalek Essaadi (FLSH de Tetouan) avait publié un répertoire des thèses universitaires réalisées sur le Rif en 2000 et un autre répertoire des thèses universitaires réalisées sur le Rif Oriental en 2009. Pour surmonter cet handicap, il nous a fallu de grands déplacements auprès de certaines universités et certaines bibliothèques pour la collecte des recherches qui ont été faites sur les thèmes concernés (tourisme, gouvernance et développement). La consultation des sites Internet nous a été très utile dans ce domaine.

Nous n'allons pas étudier tous les travaux qui ont été faits à l'échelle de tout le Maroc, parce que certainement il y aura des oublis, et par conséquent nous nous contenterons de donner un aperçu sur les recherches que nous avons pu consulter d'une façon directe ou via Internet. Nous commencerons par les études de dimension nationale puis par celles qui ont touché une partie de l'espace marocain ou une ville ou simplement un secteur en relation avec la gouvernance et le développement.

Si l'expression de l'organisation de l'espace apparaît dès 1942 chez Cholley A., dans son Guide de l'étudiant en géographie, son usage se limite pour cet auteur à la notion de complexe ou combinaison (domaine, région, milieu), dans une vision anthropocentrique (organiser la planète). Un autre précurseur ignoré est l'urbaniste Rouge M.F., qui intitule un ouvrage « *la*

*géonomie\* ou organisation de l'espace* » dès 1947. Sa conception fonctionnelle de l'espace distingue trois niveaux d'« échelles » (architecture, urbanisme et aménagement du territoire), et aborde les notions de complexité, de non « homogénéité », de relativité, malléabilité (élasticité ou flexibilité). C'est surtout le géographe Gottmann J., qui dans son ouvrage sur l'organisation de l'espace, en 1950, invite à construire la géographie comme science en remplaçant toujours le fait géographique non seulement dans son cadre local mais tout autant dans ses rapports avec les autres faits qui l'environnent sur le globe. Pour cet auteur, l'organisation de l'espace désigne à la fois l'action qui produit une certaine configuration et son résultat. Cette expression définit l'objet de la géographie comme la structuration des aménagements humains à l'interface terrestre, et non plus comme l'interaction entre un milieu et des genres de vie.<sup>6</sup>

Sans remonter un peu plus loin dans l'histoire de la recherche sur le Maroc concernant la gouvernance territoriale, nous commencerons par la thèse de Hubert Béguin., sur « *l'organisation de l'espace marocain* » qui est certainement le fruit ou la production due au développement de la science de la géographie puisqu'elle permet la description de l'espace, à petite ou à grande échelle, en tant que facteur de production de ressources. Son objectif est d'analyser l'espace en tant que produit de la société à travers ses différentes méthodes d'intervention. Toutefois, il ne faut pas le confondre avec l'aménagement du territoire qui est la mise en place d'une politique sur un territoire par une organisation sociale.

Hubert Béguin., en tant que géographe et économiste, l'étude menée sur l'espace marocain « *l'organisation de l'espace au Maroc* » (1974) a constitué un apport important concernant la connaissance de la géographie du Maroc ainsi que de son économie et des aires d'influences des agglomérations urbaines. Cette étude a constitué une grande contribution pour la maîtrise de la répartition des espaces régionaux et la structuration des sous-espaces marocains.

Dans son ouvrage qui a constitué une thèse de recherche « *Les souks marocains : marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc* » Troin J.F., (1975), a consacré une étude approfondie sur la description des souks marocains ainsi que sur leur fonctionnement en les considérant comme des éléments restructurant l'espace. L'auteur a beaucoup mis l'accent

---

\* - La géonomie est la science des rapports entre les sociétés humaines et leur environnement naturel.

<sup>6</sup> - Gottmann J., 1950. Organisation de l'espace. Hypergéographie. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu). Français. Spécialité des sociétés. Concepts

sur l'importance du souk pour le fellah suite aux multiples fonctions exécutées par le marché (rassembler et distribuer les produits ruraux, distribuer les produits divers d'origine différente et souvent extérieure, fournir des services et des loisirs à ceux qui le fréquentent). En plus, le souk est un lieu de rassemblement de toute la population rurale, des produits urbains et ruraux et par conséquent il constitue un espace commercial très important. Troin a démontré que l'implantation des marchés, surtout les ruraux, se fait suivant les limites tribales, mais par la suite le rayonnement de chaque marché dépend de sa capacité à attirer des clients des espaces lointains.

Dans son ouvrage, « *De la Géopolitique aux Paysages* », Yves Lacoste (2003) considère que cette approche d'un espace produit par des sociétés humaines est fautive dans la mesure où un espace terrestre est une donnée et donc ces sociétés ne peuvent qu'aménager<sup>7</sup>. L'expression désigne donc à la fois l'action qui produit une certaine configuration et son résultat.

Quant au développement durable, il est certain qu'il constitue aujourd'hui un thème mondialisé et d'un grand intérêt scientifique qui intéresse aussi bien les chercheurs académiques que la société civile et les politiques publiques et organismes de toute dimension. Toutefois, la notion de développement durable nécessite la focalisation des recherches sur trois variables qui doivent aller en parallèle afin d'aboutir à l'intégrité territoriale, à l'efficacité économique et à l'équité sociale<sup>8</sup>.

Au Maroc, la conservation et la préservation de la nature remontent au début du 20<sup>ème</sup> siècle par la création de certains espaces en aires protégées comme le signale Cote V. : « ...*les dirigeants au Maroc, ont créé des zones où la modification de l'environnement était restreinte, généralement pour des fins récréatives* »<sup>9</sup>. L'année 1917 constitue une date importante en ce qui concerne la prise en compte de l'importance de l'environnement marocain qu'il faut préserver comme le souligne le dahir du 10 Octobre 1917 relatif à la conservation et à l'exploitation des forêts. Ce dahir a été appuyé par celui du 11 septembre 1934 relatif à la

---

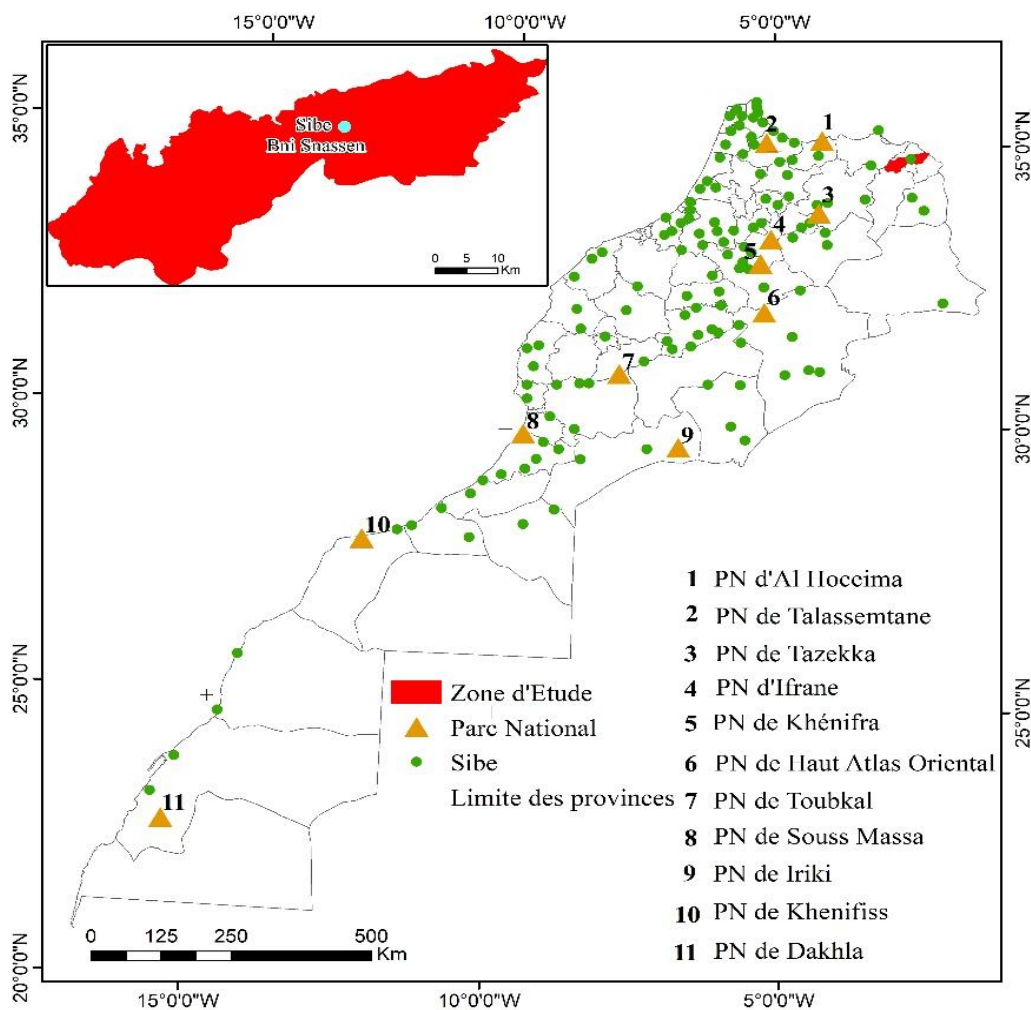
<sup>7</sup> - Lacoste Y., 2003. *De la Géopolitique aux Paysages*. Armand Colin, p. 277

<sup>8</sup> - Bakhella W.J., 2017. Perceptions et pratiques relatives à l'Education au Développement Durable au Maroc. Le cas de l'Université Mohammed V de Rabat. Faculté des Sciences de l'Education. P. 95

<sup>9</sup> - Coté V., 2009. La prise en compte des populations locales dans la mise en place d'aires protégées : études de cas au Guatemala et au Maroc. Maîtrise en écologie internationale. Université de Sherbrooke, p. 42-43

création des parcs nationaux\*, et ensuite il a été suivi par la loi n°22-07 relative aux aires protégées promulguée par le dahir n°1-10-123 du 16 juillet 2010. Cette année a été marquée par la révision des textes législatifs pour la validation de la loi n°22-07 relative aux aires protégées ce qui a permis au Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, en concertation avec les collectivités territoriales, la population locale et la société civile, l'identification et le classement de ces aires et de leur protection. La diversité de ces intervenants est certainement une garantie pour la sauvegarde et la pérennité de ces aires protégées dont le but est la protection de l'écosystème dans toutes ses composantes.

**Carte 1. Répartition des différents SIBEs et Parcs Nationaux au Maroc**



Source : Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, 2018. Cadrage à l'horizon 2020 du Plan Directeur des Aires Protégées au Maroc, p. 22.

Carte modifiée et actualisée par le chercheur

\* Un parc national est un espace naturel, terrestre et/ou marin, au sens absolu, ayant pour vocation de protéger la diversité biologique, les valeurs paysagères et culturelles et les formations géologiques présentant un intérêt spécial, aménagé et géré à des fins culturelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et des traditions des populations avoisinantes (loi n°22-07 relative aux aires protégées).

En outre, le Maroc a inscrit 24 zones humides sur la liste Ramsar aux fins de conservation des habitats pour les oiseaux migrateurs du paléarctique occidental. Par ailleurs, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification assure la gestion de trois réserves de biosphère : réserve de l'arganeraie, réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée et la réserve de biosphère de la cédraie.

Pour préserver ses ressources naturelles, de grandes qualités, le Maroc a déployé de grands efforts tout en tenant compte de leur fragilité. A cet effet, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, s'est engagé dans une politique de préservation de sa biodiversité en créant un certain nombre d'Aires Protégées depuis 1996. Ainsi, 154 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) ont été identifiés et classés pour leurs valeurs écologique, scientifique, socio-économique ou patrimoniale, en proposant le classement en parcs nationaux d'une dizaine d'entre eux. Répartis sur une superficie de 2,5 millions d'ha, ces SIBEs représentent presque la totalité des écosystèmes naturels du pays.

Entre 1942 à 1994, le Maroc a créé quatre parcs nationaux : le Toubkal en 1942 (380 km<sup>2</sup>), le Tazekka en 1950 (137 km<sup>2</sup>), le Souss-Massa en 1991 (338 km<sup>2</sup>) et l'Irki en 1994 (1 230 km<sup>2</sup>). En 2004, quatre autres parcs nationaux ont été créés : AI Hoceima (470 km<sup>2</sup>), Talassemtane (589 km<sup>2</sup>), Ifrane (500 km<sup>2</sup>) et le Haut Atlas Oriental (490 km<sup>2</sup>). En 2006, le premier parc national saharien du Royaume a été créé ; le Parc National de Khnifiss (1 850 km<sup>2</sup>). En 2008, le Parc National de Khénifra (2030 km<sup>2</sup>) a été créé, suivi par le Parc National de Dakhla créé en 2014 (14160 km<sup>2</sup>) portant ainsi le nombre total des aires protégées au Maroc à 11<sup>10</sup> (fig.1).

A partir de 2011, le Maroc entame une phase de l'opérationnalisation du développement durable en tant que projet de société et se caractérise par :

- La mise en œuvre de la charte nationale de l'environnement et du développement durable au niveau de laquelle ce dernier est considéré comme un droit pour chaque citoyen ;
- La promulgation de la nouvelle constitution du Maroc qui consacre le développement durable et rénove la gouvernance ;
- La publication de la loi cadre n° 99-12 relative à la charte nationale de l'environnement et du développement durable au bulletin officiel. Cette loi précise les principaux objectifs de

---

<sup>10</sup> -. Les aires protégées Document consulté le 13 avril 2019. Disponible sur : [www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégées](http://www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégées)

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie l'action de l'Etat en relation avec la protection de l'environnement et le développement durable.

En 2015 et conformément aux dispositions de la loi cadre n° 99-12, une stratégie nationale de développement durable a été adoptée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Celle-ci ne se veut pas être « *une stratégie de plus, mais le cadre logique et stratégique qui permet la mise en cohérence et la synergie entre les programmes, les plans et les politiques sectorielles dans une perspective de durabilité et dans l'esprit de participation de tous* »<sup>11</sup>

## **1.2. Etudes antérieures relatives au massif des Bni-Znassen**

Le massif des Bni-Znassen, par sa position régionale, sa situation géographique et sa structure géologique a attiré l'attention des chercheurs de plusieurs spécialités pour découvrir cette montagne, riche par sa géologie et par son patrimoine naturel. La plupart des études qui ont touché cet espace ont concerné le domaine de la géologie (Gentil L. en 1908, Russo P. en 1938, Ben Abdellah A. en 1952, Chazan W. en 1959, Naciri T. en 1986, Boudchich L. en 1986 et Ouehhabi B. en 1994).

Dans le domaine de la géomorphologie et de la pédologie, nous pouvons citer Raynal R. en 1961, Ruellan A. en 1971, Barathon J.J. en 1989, Laaouina A. en 1990, Boumeaza T. en 2002 et Mezrhab A. en 2005).

Dans le domaine de la biologie, on a recensé quelques travaux consacrés au potentiel faunistique et floristique comme ceux de Kahouaji A. en 1986, Khattabi A. en 1995, Dakki M. en 2003.

Aussi bien pour le Maroc que pour notre zone d'étude, les recherches spécifiques dans le domaine de la gouvernance et du développement durable font encore défaut même si ces deux notions sont parfois incluses dans certaines études. Pour notre zone en question, les études dans ce sens et même celles relatives à la géographie humaine sont très minimales pour ne pas dire inexistantes. Toutefois, pendant nos études en Master « Tourisme et Patrimoine » nous avons réalisé un mémoire de fin d'études sur les Bni-Znassen en 2017 (Tourisme et Patrimoine dans le massif des Bni-Znassen) qui nous a servi de base pour notre recherche en Doctorat. En 2019,

---

<sup>11</sup> - SNUD, 2015-2022, cité par Bakhella W.J., 2017. Op. Cit., p. 100



une thèse est soutenue par Milhi S. sur la province de Berkane dont une bonne partie du massif fait partie (Tourisme et Patrimoine dans la province de Berkane : mise en tourisme durable et développement local). Ce « vide » scientifique constitue la principale raison pour laquelle nous sommes engagés dans l'étude des potentialités touristiques, de la gouvernance et du développement durable qui constituent les grandes variables de dimension mondiale pour montrer leur capacité à mettre en valeur les potentialités locales et assurer un certain confort de niveau de vie pour la population. A ceci, il faut ajouter la thèse soutenue par Gormat zahra en 2018, sur « le tourisme rural dans la région de l'oriental : états des lieux et perspectives » qu'on peut considérer comme une première de son genre puisqu'elle a touché tout l'espace de cette région

## **2. Cadre conceptuel relatif à la recherche**

L'étude de la littérature relative au domaine du tourisme, de gouvernance et de développement nous a montré que la recherche scientifique en terminologie a connue des évolutions sémantiques fortes avec l'introduction successive des différents termes, à tel point que sur certaines notions, nous rencontrons plusieurs définitions qui se rapprochent et parfois se croisent suivant les chercheurs, les contextes ou encore les domaines et parfois selon des points de vue. Cette abondance traduit une grande diversité dans les interprétations de chacun de ces termes tout comme dans leurs domaines d'application. Le but de cette recherche conceptuelle n'est pas de retracer l'historique détaillé de la naissance de chacun de ces termes mais plutôt de déterminer certains concepts, en relation directe avec notre recherche, dont la signification semble diffuse et de préciser les champs d'application pour aider le lecteur à se situer et à ne pas être erroné.

Cette étape de notre recherche nécessite la discussion ou la définition des différents concepts que nous jugeons utiles de leur prêter une grande attention du fait qu'ils vont soutenir nos réflexions. Notre démarche consiste donc à situer ces concepts selon leur usage historique, puis de donner certaines définitions du terme et de choisir la bonne définition qui s'intègre dans le contexte de notre travail. Plusieurs concepts encadrent notre recherche à savoir la gouvernance territoriale, le développement durable, le tourisme, le marketing territorial, les acteurs de développement et d'autres de moindre importance. Mais les deux premières constituent l'ossature de tous ces concepts puisqu'il s'agit de gérer d'une manière efficace les potentialités existantes en tenant en compte le rapprochement qui doit exister principalement entre les deux variables qui s'alimentent et qui doivent servir comme fondement essentiel pour

le développement qui doit être territorialisé et durable. Toutefois, nous assistons souvent à une association fréquente entre la gouvernance et le développement ce qui justifie leurs interactions.

## **2.1. Notion de gouvernance et de développement**

Les concepts de gouvernance et de développement constituent les deux facteurs clés de notre recherche qu'il faut utiliser dans le contexte géographique du fait qu'ils expliquent la dynamique spatiale en termes de transformations qui touche l'espace, l'économie et la société sans oublier l'environnement ou passent tous ces changements et ces mutations.

### **2.1.1. Le concept de la gouvernance et ses fondements**

Avant de définir la gouvernance territoriale, qui nous intéresse le plus, il nous paraît fort intéressant de nous pencher sur ce terme d'une façon générale qui est très ancien mais qui prend de l'importance avec le temps comme le souligne Calame Pierre « *la gouvernance est la question la plus ancienne du monde parce que depuis les tous premiers royaumes d'Égypte ou de Mésopotamie la question de « comment on régule la société pour assurer sa survie » a été la question majeure. Mais c'est en même temps la question la plus urgente et la plus récente qui soit et une théorie en émergence puisqu'il s'agit de dire comment on va répondre aux défis du 21e siècle en se nourrissant de l'histoire ancienne, de l'histoire récente et de l'expérience du monde entier* »<sup>12</sup>. Ce terme, dérivé de gouverner, est issu du latin « gubernare », qui est emprunté au grec « κυβερνάω », racine qu'on retrouve dans le terme cybernétique (pilote, gouverneur). C'est dans la langue anglaise, qu'il s'est développé pour désigner à partir de 1970 la gestion de l'entreprise. C'est donc à partir du secteur privé qu'a resurgi cette notion, qui désignait alors un mode de gestion des firmes fondé sur une articulation entre le pouvoir des actionnaires et celui de la direction. Il s'agit alors de poser la question du type d'acteurs impliqués dans la prise de décision au sein de l'entreprise et de leur mode d'interaction<sup>13</sup>.

Il est donc certain que le mot « gouvernance » ne date pas d'aujourd'hui parce qu'il a été au XIII<sup>ème</sup> siècle, en France comme équivalent de "gouvernement" (art ou manière de

---

<sup>12</sup> - Calame P., 2012. Gouvernance et territoire : une approche multi-acteurs. Consulté le 14 avril 2019. Disponible sur : [www.citego.org > bdf\\_fiche-document-219\\_fr](http://www.citego.org/bdf_fiche-document-219_fr)

<sup>13</sup> - Hufty M., 2011. Governance: Exploring Four Approaches and Their Relevance to Research. Consilience: The Journal of Sustainable Development, Vol. 5, No. 1, P. 171. Document consulté le 14 mai 2019. Disponible sur: <https://www.eyrolles.com/.../Livre/dictionnaire-abrege-latin-francais-9782010024979/>

gouverner) puis il est passé dans la langue anglaise, donnant naissance au terme « governance » (action ou manière de gouverner). Le mot anglais « governance » a été remis à l'honneur dans les années 1990 par des économistes et politologues anglo-saxons et par certaines institutions internationales (ONU, Banque mondiale et FMI), pour désigner « l'art ou la manière de gouverner », mais avec deux préoccupations supplémentaires; d'une part, bien marquer la distinction avec le gouvernement en tant qu'institution ; d'autre part, sous un vocable peu usité et donc peu connoté, promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux (local, mais aussi régional, national et international)<sup>14</sup>.

Mais, depuis les années 1980, la gouvernance a connu une grande émergence et s'est généralisée autant dans le public que dans les médias au début des années 2000 du fait de l'élargissement du champ de son intervention. Les changements que le monde a connu ces dernières décennies, suite aux bouleversements causés par la mondialisation, la gouvernance c'est imposée comme une forme de pilotage nécessitant la participation de plusieurs intervenants. Ceci dit que les prises de décision ne sont plus le fait d'un unique décideur (pas de rapport de forces), mais c'est le fruit de plusieurs parties prenantes qui se sont mises d'accord sur une démarche (approche participative) après avoir soigneusement examiné tous les faciès de la politique envisagée et après avoir pesé le pour et le contre selon les différents intérêts des parties intéressées.

La gouvernance est actuellement un mode de gestion auquel s'adonne tout le monde suite à l'incohérence des structures traditionnelles avec les changements sur tous les plans (ouverture des marchés, libre concurrence, dérèglementation des systèmes, multiplication des flux...). Cette nouvelle démarche vise la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une part de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles ou admises et de lancer des actions concertées.

Bien sûr, les décisions prises par les acteurs d'une façon collective doivent reposer sur les facteurs potentialités locales aptes à être utilisées (richesses du territoire), et les facteurs sociaux

---

<sup>14</sup> - Joumard R., 2009. Le concept de gouvernance. Rapport de recherche. Laboratoire Transports et Environnement, INRETS, case 24, 69675 Bron cedex, France, p. 9-10

en tant que capital humain comme le confirme Klein, J. « *Que ce soit parce que les leaders apparaissent de plus en plus comme des facteurs cruciaux de la mobilisation des acteurs au niveau local ou parce que la dimension réflexive explique de plus en plus les choix stratégiques faits par les acteurs locaux, le renforcement des milieux locaux est de plus en plus tributaire des rapports de force entre des groupes de pression représentatifs d'intérêts divers et contrastés* »<sup>15</sup>.

Le concept de gouvernance cherche à répondre, à responsabiliser la prise de décision afin d'assurer son efficacité à travers la répartition des pouvoirs, des tâches en essayant d'éliminer toutes les confusions dues au foisonnement d'intérêts divergents, car il doit s'effectuer dans une certaine coordination collective et participative.

De ce qui précède, on peut définir la gouvernance est « *l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir* »<sup>16</sup>.

Pour atteindre un développement équilibré, la gouvernance doit reposer sur l'adhésion des individus, c'est-à-dire la population locale, qui est invitée à participer à la définition des projets de développement durable et sur sa responsabilité qui l'exige à bien veiller sur la bonne exécution du projet. Ceci nous amène à parler d'une certaine solidarité ou cohésion entre les décideurs d'une part (la collectivité) et la société civile (association) dans une perspective de dynamisme économique et social (intégration verticale) comme le souligne Petrella F., « *La solidarité est fondamentale parce qu'une société existe dans la mesure où chaque membre se sent et est, par ses comportements et ses actions, responsable du bien-être et de la vie de l'ensemble de la communauté. (...) Il s'agit d'un concept juridique (et non pas moral) qui établit*

---

<sup>15</sup> - Klein, J., 1997. L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. Cahiers de géographie du Québec, Volume 41, n° 114, 367–377. Consulté le 14 mai 2019, p. 374. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/022675ar>

<sup>16</sup> - Gouvernance| Définition | Perspective monde Consulté le 14 mai 2019. Disponible sur : [perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire](http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire) ? Iddictionnaire =1706

*la coresponsabilité de chaque membre d'un groupe pour l'action du groupe pris dans son entièreté. (...) Un groupe dans lequel il n'y a pas de solidarité est une contre-société »<sup>17</sup>.*

Quel que soit la définition donnée au concept gouvernance, pour nous c'est une démarche qui repose sur l'efficacité de la gestion de l'espace dans une perspective de développement économique et social nécessitant une intégration entre tous les acteurs dans une logique managériale pour pouvoir dynamiser tout le territoire afin de créer des richesses et atteindre un développement durable. En d'autres termes, la gouvernance nécessite un dialogue élargi de l'amont à l'aval et de l'aval à l'amont ce qui mobilise tous les acteurs locaux qui doivent constituer ensemble un moteur de développement et par conséquent on parlera de la gouvernance comme moyen d'intégration verticale des différents acteurs territoriaux (logique hiérarchique), qui doivent avoir des objectifs communs et par voie de conséquence, ils sont en mesure de se mettre d'accord sur des valeurs communes pour gérer leurs relations de façon collective. On remarque donc que la prise de décision ne doit pas être dictée même s'elle doit obéir à une certaine hiérarchie administrative, au contraire elle doit être bâtie d'une façon collective tout en mettant en relief deux questions principales ; comment on va s'y prendre pour aboutir à une décision collective ? Et quand faut-il prendre telle ou telle décision ?

C'est entre ces deux termes ou ces deux questions ; comment et quand se manifeste la gouvernance, c'est-à-dire la façon de gérer les relations entre les acteurs et de rapprocher les opinions au sein de leurs diversités.

Pour nos communes territoriales, comme pour toutes les autres communes du Maroc, nous constatons que le dialogue au sein de l'institution concernant un projet ou un programme ou un plan n'est pas toujours le bienvenu vis-à-vis du président qui croit qu'à lui seul revient la prise de décision. Supposons même qu'il y a une certaine entente entre tous les fonctionnaires et le président, est ce que tous les acteurs sont en mesure de s'engager au suivi et à l'exécution du projet concernant le développement de leur territoire ?

---

<sup>17</sup> -Petrella F., 2007. p. 157, cité dans « La gouvernance, une impérieuse nécessité pour le développement ». Consulté le 13 mai 2019. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10852>

### 2.1.2. La gouvernance territoriale

Le territoire est un espace où vit un groupe social et qu'il a soumis et approprié pour le rendre productif comme le confirme Larousse Pierre, dans son Grand dictionnaire universel du XIX<sup>ème</sup> siècle (1875), en lui attribuant trois caractéristiques : un territoire appropriable, possède des limites et porte un nom (toponyme ou anthroponyme). Il résume sa conception ainsi : « *un territoire est donc un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés* »<sup>18</sup>.

Quant à la gouvernance territoriale, elle correspond aux espaces socialisés et appréhendés par des habitants suivant une organisation permettant le bon fonctionnement de sa gestion en vue d'en tirer profit. A cet effet, on peut parler de la territorialisation de l'espace en parlant de la relation entre la nature ou l'environnement composé de ressources et la capacité de l'homme à satisfaire ses besoins par l'exploitation de ces richesses. La conjugaison de ces variables donne une certaine dynamique de l'espace vécu qui ne cesse de se transformer, grâce à la volonté des facteurs sociaux et la capacité des potentialités locales. Ceci dit que la gouvernance territoriale n'est pas statique au contraire, elle se caractérise par une mouvance continue à chaque fois qu'il paraît que les modes de gestion en cours sont insuffisants pour une relance économique et sociale jugée nécessaire par les acteurs de la gouvernance du territoire. C'est une réponse à une organisation ne permettant pas un développement efficace et par conséquent il faut trouver un nouveau système de gestion du territoire alternatif aux démarches classiques.

Nous utilisons la notion de gouvernance territoriale dans une perspective géographique et économique puisqu'elle vise l'impulsion des facteurs de développement de l'espace pour satisfaire les besoins croissants de la population qui y vit et qui n'est jamais satisfaite de l'organisation de l'activité économique. Dans ce sens, rapporte Leloup Fabienne ce qui suit : « *En tant que système, le territoire se définit par rapport à son environnement. Il résulte d'un processus de discrimination, d'une dynamique de construction d'un « dedans » par rapport à un « dehors » ... Le territoire ainsi constitué a aussi une fonction particulière.... On prend donc ici le parti de considérer le territoire (qui est le résultat) ou la territorialisation (qui est le processus) comme une forme particulière de coordination par création de groupe. Cette forme*

---

<sup>18</sup> - Paquot T., 2011. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? Revue : Vie sociale 2011/2. N° 2, p. 25

*de coordination est à l'origine d'une modalité particulière de création de valeur et d'émergence de ressources nouvelles ou latentes »<sup>19</sup>.*

Nous entendons de gouvernement territorial la prise de décision de l'aménagement de l'espace d'une façon collective qui nécessite la participation de tous les acteurs en termes d'élaboration de plans de développement. Ce qui nécessite une certaine coordination et une certaine négociation de la part de tous les intéressés même dans leur hétérogénéité. Il paraît donc que cette démarche ou cette interaction est devenue obligatoire et un mode de régulation collectif, surtout pour nos communes rurales qui ne disposent pas de cadres qualifiés et de connaissances suffisantes leur permettant de surmonter des obstacles seules sans faire appel à tout le staff de la commune. C'est dans ce sens que Bertrand N. *et al.* précisent, « *si la collectivité locale garde un rôle d'orientation et de pilotage, elle compose avec d'autres institutions, publiques ou privées, obéissant à leurs propres logiques d'intérêt et/ou exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences tantôt partagés, tantôt disputés, mais jamais absolument étanches ou autonomes »<sup>20</sup>.*

En termes de conclusion de ce paragraphe, nous disons que l'approche de la gouvernance territoriale doit s'inscrire dans un contexte qui prend en compte l'élargissement du champ de la concertation de tous les acteurs dans le processus de prise de décision concernant le devenir de leur commune.

## **2.2. Développement durable**

Avant d'aborder ce terme, il convient de faire un aperçu sur le développement et la croissance économique pour éviter toute confusion. Si le premier désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population (démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux...). De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès. Quant à la croissance économique, elle désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée, généralement une période longue. La croissance est un processus fondamental des économies contemporaines, reposant sur le développement des

---

<sup>19</sup> - Leloup F. Moyart L. et Pecqueur B., 2005. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? Revue, Géographie, économie société, Vol 7, p. 329

<sup>20</sup> - Ibid., p. 323

facteurs de production, parmi lesquels on peut citer l'accumulation de capital physique qui constitue un levier pour le développement. Pour que ce capital puisse être un moteur de croissance à long terme, la production d'une économie doit être proportionnelle au stock de capital utilisé dans le processus de production (rendements constants du capital). Dans ce cas, la croissance sera proportionnelle à l'investissement, que cet investissement vienne de l'économie locale via l'épargne, ou du reste du monde.

Concernant le développement durable dont l'objectif est de produire une croissance économique durable tout en assurant aux générations futures la possibilité de produire également cette croissance sans dépasser les capacités de régénération des environnements naturels et sociaux.

Le développement durable trouve ses racines et ses fondements dans l'aggravation de la question de l'environnement qui s'est trouvé face à de grands défis qu'il ne peut pas dépasser et qui sont dus à l'action anthropique qui devient de plus en plus inquiétante et menaçante. Cette situation de crise a nécessité la mobilisation de tous les acteurs à revoir la question du développement et à chercher de nouveaux modes de gestion ou d'exploitation des ressources qui peuvent garantir, à long terme, un progrès économique, social et environnemental et ceci à l'échelle de tout l'univers. Même à une échelle très réduite (la commune), nous constatons une prise de conscience quant au déséquilibre recensé entre l'homme dont les besoins ne cessent de croître et le milieu dont les richesses deviennent de plus en plus rares. Donc, il y a une certaine incompatibilité entre les deux variables (homme et milieu). Cette crise a été constatée par Malthus Thomas qui a présumé que le risque de l'humanité dans le futur est en relation direct avec la croissance de la population d'une façon géométrique alors que la croissance de la production agricole ne se fait que d'une manière arithmétique. Toutefois, la théorie de Malthus n'a pas été prouvée, au contraire, les progrès scientifiques et techniques ont permis une augmentation de la production agricole (productivité) et une baisse du taux de croissance de la population (baisse de la fécondité).

En 1972, et pour la première fois, les Nations Unies se sont manifestées pour déclarer l'impact environnemental suite au développement industriel des pays développés et qui risque de bouleverser l'équilibre de la planète. Ceci dit qu'il y a une grande relation entre la dégradation de l'environnement et le développement (indissociables). Ainsi est né un nouveau concept l'éco-développement basé sur l'économie, la société, l'environnement, la culture et la politique.



Après 1974 se concrétise l'idée de rapprocher l'économie des exigences sociales et écologiques dans une perspective de développement durable qu'on nommera chez les Anglo-saxons de « Sustainable Development ». L'expression française « développement durable » a été, quant à elle, proposée pour la première fois en 1980, dans la Stratégie mondiale de la Conservation de la Nature.

En 1984, l'Assemblée Générale de l'ONU donne mandat à une commission d'experts, dénommée Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED), de proposer des lignes directrices pour un projet de développement mondial, capable de protéger l'environnement mais aussi de remplir les autres missions incluses dans l'objectif de développement. Rappelons que la promotion du développement à l'échelle mondiale constitue l'une des grandes vocations onusiennes<sup>21</sup>.

Certes, le développement durable est un sujet d'actualité qui a fait, ou qui fait encore couler beaucoup d'encre de la part des chercheurs et des acteurs et qui invite ces derniers à le débattre durant des conférences et des réunions à toutes les échelles chacun selon sa position. Les géographes, ne sont pas restés à l'écart, au contraire, ils ont participé à sa définition et ont montré son rôle comme moteur de développement territorial. Le but de tous ces débats est de mettre en relief les enjeux dus au développement durable ce qui nécessite une recherche continue des conditions de compatibilité avec l'environnement et le développement.

Pour notre zone d'étude, il paraît que le développement durable consiste à mettre en harmonie les potentialités patrimoniales et les systèmes de gestion dans une optique de développement durable. Nous entendons par là la valorisation du patrimoine par l'introduction de l'activité touristique et la valorisation des produits de terroir, par la pratique de la politique du marketing territorial.

Afin de bien bénéficier de cette activité, le territoire du massif des Bni-Znassen doit être en mesure de profiter des effets inductifs du tourisme qui peut générer trois types d'effets sur l'économie d'accueil. Les **effets directs**, qui sont les plus visibles et faciles à appréhender d'un point de vue quantitatif, puisqu'ils concernent toutes les dépenses caractéristiques du tourisme. Les **effets indirects** concernent les consommations intermédiaires des acteurs directs du tourisme auprès de leurs fournisseurs et prestataires. L'impact sera d'autant plus important pour

---

<sup>21</sup> - Zaccaï E. 1992. Qu'est-ce que le développement durable ? L'intervention lors du cycle de conférences "Rio, le développement durable 10 ans après" à la Cité des Sciences, Paris, p.3

le territoire d'accueil que la chaîne de valeur sera gérée localement auprès d'acteurs locaux. De ce fait, nous assistons à la notion de multiplicateur qui affecte les ventes, les revenus, l'emploi, les investissements, les infrastructures et les recettes fiscales. Les **effets induits** concernent les dépenses rendues possibles par les salaires des personnes qui travaillent dans des activités liées directement ou indirectement au tourisme et par les dépenses des entreprises qui ont bénéficié des dépenses initiales du secteur du tourisme.

### 2.3. Notion du patrimoine

La notion de patrimoine évolue constamment et prend de plus en plus de l'importance et de la valeur avec le temps. L'exploration et l'étude du terme « patrimoine » et de ses différentes désignations ont « *fait ressortir l'élasticité du concept et la prégnance des valeurs soutenues par les collectivités dans le choix des biens intégrés sous cette appellation* »<sup>22</sup>.

Lorsqu'on parle d'un patrimoine et d'une culture, on parle d'un espace et d'une société. Les individus s'accordent et s'entendent entre eux, pour former une société, et construire une relation avec l'espace où ils vivent. A travers cette relation entre ces deux concepts sociaux et spatiaux, on forme une communauté, qui exerce une activité, et qui a une culture spéciale, des lois, des valeurs culturelles, un mode de vie, un héritage, une identité, et un patrimoine qui les représente et qui il faut protéger, garder et mettre en valeur comme disait Violier Philippe « *Toute réalité humaine est en même temps sociale et spatiale. Sociale parce qu'une action, même individuelle, est liée à un contexte et à des valeurs et normes sociales qui les contraignent partiellement. Spatiale parce que toute action humaine s'inscrit dans l'espace* »<sup>23</sup>. Ce patrimoine et ces éléments culturels reflètent l'image des individus et des sociétés. Il constitue un facteur important pour le développement socioéconomique, « *Il n'y a pas de développement sans culture* »<sup>24</sup>.

Pour Claude Origet du Cluzeau, « *Le Patrimoine matériel se réfère à des sites consacrés à la culture, réalisations de la main de l'homme : musées, monuments, villes et villages d'art*

---

<sup>22</sup> - Payeur J., 2013. La relation du patrimoine et du tourisme : une histoire de perception (le cas du Québec). Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement du tourisme. Université du Québec à Montréal, p. 22

<sup>23</sup> - Violier P., 2008. Tourisme et développement local », Belin, p. 8

<sup>24</sup> - Agence de l'Oriental, 2011. Rencontre patrimoine culturel et développement régional, l'Oriental marocain. Actes du Colloque International, Paris, 15 mars, siège de L'UNESCO, p. 27

ou de caractère, sites archéologiques et préhistoriques, jardins, édifices religieux, militaires...»<sup>25</sup>.

Nous pouvons dire que le Patrimoine, qui porte en lui la culture et les témoignages de chaque époque laissés par les femmes et les hommes qui ont vécu ici, de la préhistoire à nos jours, est vivant et très diversifié comme le souligne Malvy Martin (Président des Sites et Cités remarquables de France) dans son rapport sur la fréquentation touristique de la France à partir de ses Patrimoines « *le Patrimoine est multiple. Il ne se résume ni en grottes ornées ni en châteaux. Les espaces naturels qui nous entourent, les rivières qui irriguent le territoire, l'habitat et nos rues et nos places, modestes ou triomphantes, notre patrimoine alimentaire, nos traditions culinaires et nos savoir-faire comme notre savoir-boire et notre savoir vivre, notre littérature et nos compositeurs. Tout ce qui se transmet est Patrimoine* »<sup>26</sup>

Ainsi, le patrimoine peut être considéré comme l'ensemble de tous les biens, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des ascendants et ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures en raison de la valeur qu'on leur attribue (historique, esthétique, symbolique, identitaire, etc.).

A partir des années 1960, la notion de patrimoine connaît une extension considérable. Elle s'enrichit et intègre progressivement : le patrimoine naturel (jardins et parcs historiques, sites naturels, paysages culturels, parcs naturels nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, opérations grands sites), le patrimoine archéologique (sites mégalithiques, romains, grecs, patrimoine subaquatique...), le patrimoine industriel, scientifique et technique (bâtiments et sites industriels, anciennes mines, écomusées) et le patrimoine maritime et fluvial (navires à voile, phares, ensembles portuaires, fortifications, écluses, berges, ponts anciens)<sup>27</sup>.

Avec la convention de l'Unesco de septembre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ratifiée par la France en 2006, le patrimoine s'enrichit avec les pratiques, savoirs et représentations, qui permettent aux individus et aux communautés, à tous les échelons

---

<sup>25</sup> - Origet du Cluzeau C., 2008. Le Tourisme culturel, « Que sais-je ? », éd. Presses universitaires de France, p. 4

<sup>26</sup> - Malvy M., 2016. 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines. Rapport présenté par Martin Malvy A la demande de Monsieur Laurent FABIUS, p.8

<sup>27</sup> - La Protection du patrimoine 2014, (en ligne), Dossier mis à jour le 10.03.2014. Consulté le 05 janvier 2018. [www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/protection-patrimoine](http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/protection-patrimoine)

de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers des systèmes de valeurs et des repères éthiques. Elle couvre les traditions et expressions orales, y compris les langues, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

La charte internationale du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que *"le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges »*<sup>28</sup>.

Le patrimoine englobe deux volets principaux culturel et naturel issus d'origines différentes. Quant aux premiers, ils sont définis comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui nécessitent une certaine préservation et une sauvegarde particulière du fait qu'ils constituent une richesse qu'il faut exploiter pour le bien des communautés concernées. Ils prennent plusieurs formes et qui peuvent tous participer au développement via leur valorisation. Quant au patrimoine naturel, il désigne *« l'ensemble des biens dont l'existence, la production et la reproduction sont le résultat de l'activité de la nature, même si les objets qui le composent subissent des modifications du fait de l'Homme »*<sup>29</sup>. Le patrimoine naturel est surtout constitué des paysages topographiques, géologiques, pédologiques, minéralogiques, paléontologiques et des richesses écologiques, faunistiques et floristiques.

Le patrimoine culturel, lui aussi a enregistré plusieurs changements. Il ne désigne plus seulement les vestiges du passé ou les vieilles choses. Il concerne tous les aspects du passé et du présent d'une communauté qu'elle considère comme ayant de la valeur, et qu'elle désire transmettre aux générations futures. C'est dans ce sens que Bouberria définit la culture comme *« un ensemble de perceptions, de connaissances, de concepts, de symboles, de valeurs, de croyances, de modèles comportementaux, de transactions, de technologies et de diverses*

---

<sup>28</sup> - Kherbouch M., 2012. Evolution de la notion du patrimoine et de la notion du tourisme. Consulté le 17 mai 2019. Disponible sur : [dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/4633/3/CHAPITRE%20I.pdf](https://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/4633/3/CHAPITRE%20I.pdf)

<sup>29</sup> - Guichard-Anguis Sylvie et Héritier Stéphane, 2009. Le patrimoine naturel : Entre culture et ressource, *L'Harmattan*, coll. « Géographie et cultures » (n° 66), p. 15

*formes d'outils symboliques sur lesquels une personne s'appuie pour encadrer sa vie et guider son comportement et ses choix, déterminer ses préférences et porter des jugements négatifs ou positifs pour les différents types de problèmes auxquels elle est exposée »<sup>30</sup>.*

Le terme patrimoine culturel désigne des lieux, des objets et des pratiques d'importance culturelle. Il s'applique autant au patrimoine matériel (bâtiments, structures industrielles, technologies, paysages, artefacts et éléments non visibles du patrimoine culturel tels que des sites archéologiques enfouis) qu'au patrimoine immatériel comprenant les langues, les arts visuels, la musique, les performances, la religion, les croyances et des pratiques traditionnelles comme la chasse et la cueillette. Des objets, des lieux et des pratiques nouveaux ou récemment modifiés font tout autant partie du patrimoine culturel, parce qu'ils représentent une valeur culturelle pour les générations actuelles.

## **2.4. Marketing territorial et acteur de développement**

### **2.4.1. Définition du concept marketing territorial**

Si le marketing est né dans l'entreprise et s'est développé en son sein dans les économies développées, aujourd'hui il est pratiqué dans de nouveaux domaines ou de nouveaux secteurs en relation avec le pouvoir de faire circuler un produit le plus large possible, surtout pour les produits de grande consommation.

Le marketing consiste à analyser les besoins des consommateurs (clients) et des moyens qu'il faut utiliser pour mettre en place une stratégie efficace capable de convaincre les clients et influencer leurs comportements. Cette démarche nécessite une certaine compréhension des besoins des autres et le déploiement de plusieurs moyens pour les convaincre.

Le marketing territorial local est devenu aujourd'hui une monnaie courante pour chaque territoire voulant atteindre un objectif de confort pour ses habitants. C'est pour cette raison que le monde en parle et tout le monde veut y parvenir même pour les zones rurales comme notre cas. Certes, aujourd'hui, les installations ne se font plus, et d'une façon catégorique, sur les disponibilités des matières premières, elles cherchent des lieux dans le territoire rural qui leur permet de bénéficier d'une main d'œuvre à bas prix. Une fois aménagé et équipé en

---

- 30 عبد الواحد بوبرية وآخرون، 2010. التراث الأمازيغي الورايني والتنمية المحلية بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي الثقافة ورهانات التنمية. منشورات الملتقى الثقافي لمدينة صفرو. أشغال الدورة الحادية والعشرين. ص. 108.

infrastructure de base, le territoire rural utilisera ces moyens comme des techniques marketings pour attirer de nouveaux investissements, de nouveaux habitants et même des touristes en exerçant une grande attractivité et en ambitionnant les nouvelles activités à venir s'y installer.

Pour notre zone d'étude, les entreprises qui assurent l'emploi pour la population locale et des ressources financières pour les collectivités sont quasiment absentes. Cependant, il faut qu'elle fasse recours à ses activités traditionnelles existantes en essayant d'intervenir de nouveaux moyens capables de les dynamiser et de les rendre plus productifs et plus attractifs. Il faut aussi penser à la création de nouvelles activités dont les potentialités sont jugées suffisantes pour leur installation. C'est le cas de l'activité touristique dont les potentialités locales sont présentes, mais elles souffrent de manque de gestion et de mise en valeur qui sont des outils pour attirer les clients et les convaincre à venir visiter le territoire en question. C'est à partir de l'instauration du tourisme que nous assisterons à une nouvelle extension du domaine du marketing qui commencera à prendre forme. Cette démarche paraîtra aux pessimistes sans aucun sens puisque la question délicate est comment le marketing, dont l'objet initial est de vendre un produit à un consommateur, peut-il contribuer au développement d'un territoire donné ? Et quelle peut être la relation entre le marketing et le territoire ? Peut-être l'idée est en effet simple, mais difficile à mettre en œuvre pour le cas du marketing territorial du massif des Bni-Znassen. En l'occurrence, il suffit d'élaborer une stratégie basée sur un diagnostic détaillé et approfondi pour avoir une connaissance avancée des besoins de cette activité et la capacité de prise de décision, tout en tenant compte des potentialités du territoire (les produits de terroir) avec ses forces et ses faiblesses, en vue de renforcer les unes et d'agir sur les autres.

Pour Gollain Vincent « *le marketing territorial est l'effort collectif de valorisation et d'adaptation des territoires à des marchés concurrentiels, pour influencer, en leur faveur, le comportement des publics visés par une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents. Cette approche cherche à trouver le meilleur équilibre entre le marketing de l'offre de la destination promue et le marketing de la demande fondée sur une excellente connaissance des clients. Enfin, le marketing territorial constitue une boîte à outils basée sur des méthodes, techniques, outils et analyses de pratiques menées à travers le monde.* »<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> - Marketing territorial. Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Marketing\\_territorial](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marketing_territorial)

Le marketing territorial ou "place branding"<sup>\*</sup>, c'est la manière par laquelle on peut apprécier les composantes d'un espace vis-à-vis des autres ce qui nécessite la présence d'un certain nombre de moyens qui permettent la mise en valeur des composantes d'un territoire.

Pour l'OCDE (Organisation de la Coopération et du Développement Économique), le marketing est « *l'ensemble de toutes les activités commerciales qui, en partant de la connaissance des besoins et des désirs du consommateur et de l'utilisateur, tend à diriger les produits actuels et les produits nouveaux vers le marché* »<sup>32</sup>.

#### **2.4.2. Définitions du concept d'acteur**

La définition de ce terme selon le dictionnaire essentiel Hachette (1992) est la suivante « *l'acteur au sens propre comme un comédien, une personne qui joue un rôle dans une pièce de théâtre, un film. Au sens figuré il désigne toute personne qui prend une part active à un évènement* ». Dans le monde du tourisme on peut avancer que les deux sens sont valables pour l'acteur touristique : puisque d'une part « *le tourisme appartient de plain-pied à l'univers du spectacle* » et d'autre part « *pour attirer les touristes on transforme les Hommes (les indigènes) en figurants d'une pièce de théâtre avec un décor irréel et inhabituel pour les figurants et les visiteurs (spectateurs)* »<sup>33</sup>.

Quand on parle de local, c'est-à-dire à une échelle spatiale réduite (un lieu) ou vit une communauté qu'elle maîtrise, contrôle et organise, la dimension locale renvoie à l'idée d'espace géographique délimité ou s'exercent un ensemble d'enjeux sociaux économiques et politiques même. Ainsi, Ait Hamza le définit comme suit : « *Nous entendons par le terme local : le cadre de vie le plus intime et le plus proche à l'individu et à la collectivité. Il imprègnera toutes les sphères de la quotidienneté et forme l'espace de vie, l'espace rationnel de base des communautés. C'est l'étendue chargée de sens et de symbolique qui incorpore le temps et*

---

\* - Le place branding désigne le domaine d'étude multidisciplinaire qui s'intéresse au phénomène d'adoption et de développement de marques pour les territoires comme des régions, des villes, des communautés ou des pays, la marque territoriale étant une construction symbolique basée sur l'image dont le but est d'identifier le territoire, de déclencher des associations positives et de le distinguer d'autres territoires.

<sup>32</sup> - Djitli M. S., 1990. Comprendre le marketing, p.13, cité par Tabet-Aoul M. Kébir, 2009. Le marketing territorial, un outil de développement local

<sup>33</sup> - Amirou R., 1995. Lesbet et Abouassalam 2004., cités par Bouaouinat A., 2008. Les acteurs locaux du tourisme de désert au Maroc : Cas de l'erg Chebbi et de Zagora-M'hamid, p. 20.

*l'histoire et qui conduit inéluctablement à des enjeux sociaux, politiques, économiques et de là à des conflits ou des solidarités »<sup>34</sup>.*

Pour ce qui est de l'acteur local, nous nous contentons de la définition de Barreiro (1988) « *les acteurs locaux sont en même temps moteur et expression du développement local. Trois catégories d'acteur local se posent :*

- *les acteurs liés à la prise de décision ;*
- *les acteurs liés à des techniques particulières (experts, professionnels) ;*
- *les acteurs liés à l'action sur le terrain (la population et toutes ses expressions actives)<sup>35</sup>.*

Toutefois, le terme « *acteur local* » prend plusieurs formes et de nombreuses facettes suivant le contexte de l'étude et de ses objectifs à atteindre. Peu importe, ce qui nous intéresse le plus c'est son rôle dans la détermination de son espace en termes de développement et de sa capacité à s'adapter à son local qu'il maîtrise bien, ce qui le place dans sa société comme le meilleur décideur du sort de son territoire.

Dans le domaine du secteur touristique, l'acteur local touristique est la personne qui peut organiser cette activité en répondant aux besoins et attentes des clients (touristes) du fait de sa connaissance élargie sur toutes les potentialités de son territoire et de leurs spécificités. Donc, il se propose comme grand connaisseur de terrain et sa perception de voir les choses est meilleure que tous les autres intervenants (Etat, collectivités territoriales, ONG internationales, associations « société civile ») qui sont certes aussi des acteurs locaux puisqu'ils prennent une part importante dans la régulation du système touristique parfois sans faire appel aux acteurs locaux. C'est dans ce sens qu'il faut œuvrer pour améliorer la compréhension entre les décideurs de l'Etat et la population locale qui doit être prise en considération dans la planification du développement de leur territoire. En d'autres termes, il faut encourager ces

---

<sup>34</sup> Ait Hamza, M., 2000. Le réveil du local dans le sud marocain, dans : Berriane M. & Signoles, P. (éds.) : Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation, pp. 225-242. (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série Colloques et Séminaires N° 88), p. 225-226.

<sup>35</sup> - Barreiro 1988 cité par Bouaouinat A., 2008. Op. Cit., p.22



interrelations et ces interactions pour parvenir à l'élaboration de programmes consistants et fiables.

Dans le domaine de développement, les acteurs locaux intègrent tous les intervenants du territoire en vue de créer les conditions favorables pour un développement durable reposant sur la mobilisation des initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes. Ainsi, on peut admettre que les acteurs de développement local sont l'ensemble des acteurs qui décident de prendre ensemble des initiatives ou des démarches globales et cohérentes dont le but est de créer un dynamisme spatial, économique et social dans le territoire qu'ils dominent. C'est une démarche qui prend son départ de la société, dont le processus de développement dépend souvent d'une aide technique et financière de la part de l'Etat ou de l'extérieur. En d'autres termes, ce qui nous intéresse ce sont les stratégies mises en œuvre par un individu ou un groupe d'individus (acteurs) pour maîtriser un espace et bien le contrôler dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de la population de l'espace donné.

## **2.5. Des concepts relatifs au tourisme et ses dérivés**

Dans le domaine de géographie, en dépit de vastes travaux académiques menés sur le tourisme, les définitions données sur les dérivants de ce terme restent peu claires et souvent ambiguës. Il semble difficile d'identifier un véritable consensus pour définir clairement certains types de tourisme et les notions changent d'un auteur et/ou d'un domaine d'application à l'autre.

### **2.5.1. Tourisme, touristes et visiteurs**

Le mot tourisme désigne le fait de voyager pour son plaisir hors de ses lieux de vie habituelle, et d'y résider de façon temporaire. C'est aussi un secteur économique qui comprend en plus de l'hôtellerie l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes.

En 2000, quatre organisations internationales donnent une définition commune au terme : « *Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour*

*une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité »<sup>36</sup>.*

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit le tourisme comme « *les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs\*, pour affaires et autres motifs »<sup>37</sup>.*

Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés visiteurs. On distingue deux catégories de visiteurs :

- Les touristes, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel ;
- Et les excursionnistes, qui ne passent pas de nuits hors de leur environnement habituel (la zone géographique pas forcément contigüe) à l'intérieur de laquelle une personne mène ses activités quotidiennes habituelles.

La notion d'environnement habituel fait intervenir plusieurs critères :

- ✓ La durée du déplacement ;
- ✓ La distance entre le domicile et la destination ;
- ✓ La fréquence de réalisation du déplacement.

La prise en compte de l'ensemble des critères est variable d'un pays à l'autre, en particulier en fonction de la superficie. Aussi il ne peut y avoir une définition unique de l'environnement habituel. Pour des raisons pratiques, le système d'observation statistique français du tourisme retient les critères suivants :

- un touriste est un visiteur qui passe au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile ;

---

<sup>36</sup> - Commission de la statistique des Nations unies, 2001. Compte satellite du tourisme : Recommandations concernant le cadre conceptuel, p. 27.

\* - le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales (Berriale M, 1996, p : 23)

<sup>37</sup> -, p.8 Demen-Meyer C., 2005. Le tourisme : essai de définition. Management & Avenir, 1/2005. N°3

- un excursionniste est un visiteur qui réalise un aller-retour à la journée à plus de 100 kilomètres de son domicile. Les allers-retours à la journée transfrontaliers sont également comptés, quelle que soit leur distance (sauf les allers-retours pour le travail et les études qui sont exclus du champ du tourisme). L'excursion est le support principal des loisirs, activités que l'on pratique durant son temps libre, en général à l'échelle locale, sans distance notable entre son lieu de résidence et son lieu de loisir.

### **2.5.2. Le tourisme culturel**

Ce genre de tourisme consiste en un déplacement dont le touriste cherche à élargir ses horizons, à rechercher des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine culturel ainsi que le mode de vie des habitants d'un lieu quelconque. Il englobe la visite de sites naturels, le tourisme architectural, mais aussi le tourisme religieux, les déplacements effectués pour assister à des festivals et autres manifestations culturelles, le tourisme gastronomique, la visite de musées, de monuments, de galeries d'art...

La notion de tourisme culturel est difficile à appréhender en tant que pratique sociale spécifique au sein des pratiques touristiques et des pratiques culturelles. Cependant, on constate que toute l'imagerie médiatisée des lieux touristiques les plus divers (Acapulco, Côte d'Azur, Fjords de Norvège, Kénia, Îles du Pacifique, Savoie...) nourrit le monde entier de représentations à forte dimension culturelle.

L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) le définit au sens étroit en tant que *« mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages »*<sup>38</sup>.

Pour notre zone d'étude, il paraît qu'elle est riche en ce type de tourisme et par conséquent elle doit donc miser sur la carte du tourisme culturel en s'appuyant sur ses patrimoines matériels et immatériels pour attirer les touristes du pays comme de l'étranger.

---

<sup>38</sup> - OMT., 2011. Le tourisme en bref [archive] Réseau de veille en tourisme - Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM.

### 2.5.3. Le tourisme rural

En ce qui concerne le tourisme rural, il est souvent confondu avec le tourisme de montagne ou avec l'écotourisme. Cette confusion s'explique partiellement par le fait que le Bureau de Développement du Tourisme Rural (BDTR) au sein de la Direction des Aménagements et des Investissements du Ministère du Tourisme (DAIMT) s'est essentiellement occupé jusqu'à présent de cette forme de tourisme en montagne, accompagné en cela par des organismes extérieurs eux-mêmes axés sur ce type de tourisme particulier (Grande Traversée des Alpes (GTA), par exemple). D'autres dénominations qualifiant le tourisme ont également cours, tant chez les spécialistes que dans le public : écotourisme, agrotourisme, tourisme vert, tourisme durable, etc.

*« Le tourisme rural se définit dans l'économie globale du tourisme comme la valorisation touristique des espaces agrestes, des ressources naturelles, du patrimoine culturel, du bâti rural, des traditions villageoises, des produits du terroir, par des produits labellisés, illustratifs des identités régionales. Ceci en couvrant les besoins des consommateurs en hébergement, restauration, activités de loisirs, animation et services divers, à des fins de développement local durable et de réponse adéquate aux besoins de loisirs dans la société moderne, dans une nouvelle solidarité sociale ville-campagne »<sup>39</sup>.*

Pour déterminer les principales caractéristiques du tourisme rural, nous nous sommes inspirés des extraits du discours d'ouverture prononcé par Francesco Frangialli, Secrétaire Général Adjoint de l'O.M.T. à l'ouverture du séminaire conjoint CEU – ETC en juin 1996, dont- il précise : *« Je voudrais souligner que le tourisme rural n'est pas un simple gadget, et que l'écotourisme est beaucoup plus qu'une mode passagère. Il ne convient donc ni de confondre, ni d'interchanger ces deux concepts. Même si l'écotourisme constitue une composante importante du tourisme rural, le tourisme rural ne se limite pas aux voyages de découverte du milieu naturel ...L'enjeu fondamental pour le tourisme rural c'est l'organisation de l'offre. Le tourisme rural résulte des efforts conjoints de plusieurs catégories de partenaires, et ces partenaires sont, pour la plupart du temps, faibles, petits et diversifiés. Alors, si vous voulez proposer de bons produits de tourisme rural, il est indispensable de structurer et d'organiser l'offre...Le tourisme rural n'est donc pas seulement un enjeu permettant*

---

<sup>39</sup> - Dubois C., 2003-2004. Du tourisme rural au tourisme durable. Une nouvelle dynamique des territoires ruraux. Revue : Aménagement Rural et Environnement, p. 3-4

*d'atteindre un développement touristique équilibré et de lutter contre le sur-développement du tourisme urbain ou côtier. Il constitue également une orientation nécessaire afin de maintenir, de protéger et de mettre en valeur tout ce qui vient de notre passé, et qui constitue notre patrimoine »<sup>40</sup>.*

Il semble donc difficile d'identifier un véritable consensus pour définir clairement certains types de tourisme et les notions changent d'un auteur et/ou d'un domaine d'application à l'autre.

Ainsi on peut caractériser le tourisme rural suivant quatre critères :

- L'activité est d'initiative locale puisque ce sont les habitants locaux qui s'occupent de la gestion de leur patrimoine du point de vue valorisation et pérennisation des ressources ;

- Le développement est maîtrisé localement en se basant aussi bien sur la population que sur les acteurs locaux, qui doivent être encouragés pour l'investissement et le partage des rentrées touristiques ;

- La valorisation est à caractère local du fait que les gens de la zone concernée qui donnent plus de valeur à leurs produits qui sont originels et constituent par conséquent des produits de terroir. Les paysans doivent se mettre en contact directe avec les visiteurs qui sont à la recherche de produits bio en leur proposant des produits de nature et même de les accueillir et de les héberger. Ainsi, l'essentiel des retombées économiques dû à l'activité touristique est réparti d'une manière ou d'une autre entre la population locale. Bref, *« c'est une logique de petite entreprise implantée dans son milieu avec une gestion de l'emploi et de l'activité qui relève beaucoup de la valorisation de la cellule familiale et du développement local »<sup>41</sup>* ;

- Le renforcement du tourisme dans l'arrière-pays de la zone balnéaire (Saidia et Cap de l'eau) à travers la mise en place d'un tourisme rural ou alternatif, ce qui créera des transformations spatiales et des activités économiques et par voie de conséquence les Bni-Znassen constitueront ce qu'on appelle un Pays d'Accueil Touristique (PAT).

---

<sup>40</sup> - Extraits du discours d'ouverture prononcé par Francesco Frangialli, Secrétaire Général Adjoint de l'OMT à l'ouverture du séminaire conjoint CEU – ETC en juin 1996.

<sup>41</sup> - Organisation mondiale pour le tourisme, 2002. Stratégie de développement du tourisme rural. Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), p. 15-16

A partir des critères cités plus haut, nous disons que le développement du tourisme rural se fait donc à partir de l'utilisation des potentialités touristiques locales sous toutes leurs formes à partir d'un espace donné (le massif des Bni-Znassen) pour satisfaire aussi bien les besoins d'une clientèle (les visiteurs) et les attentes de la population locale. Autrement dit, le tourisme rural prend appui sur l'espace et ses composantes ; il implique donc une participation active des populations locales à l'accueil des touristes et se concrétise par la mise des produits locaux sur le marché touristique (produits de terroir, ressources naturelles et culturelles locales...etc).

#### **2.5.4. Ecotourisme et agrotourisme**

L'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui a pris forme au début des années 1970. L'intérêt grandissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. La compréhension et l'acceptation des principes de conservation et de durabilité par une portion grandissante de la population a aussi participé à l'évolution phénoménale du terme écotourisme<sup>42</sup>.

Dans son document intitulé "Année internationale de l'écotourisme 2002", l'OMT rappelle que s'il n'existe pas de définition universelle de l'écotourisme, il est cependant possible d'en résumer les caractéristiques générales comme suit :

- L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles ;
- Il comporte une part d'éducation et d'interprétation ;
- Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints par de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des opérateurs étrangers de dimensions variables qui organisent, gèrent ou commercialisent des circuits écotouristiques, habituellement pour de petits groupes ;
- L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel ;

---

<sup>42</sup> - Tardif J., 2003. Écotourisme et développement durable, p. 6

- Il favorise la protection des zones naturelles en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ; en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ; en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays, comme aux touristes, de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

Avec l'augmentation des protecteurs de l'environnement tout en continuant son utilisation dans une perspective de développement local, l'écotourisme est considéré comme une solution capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des populations locales. C'est dans ce sens rapportait Honey M.,: *"Partout dans le monde, l'écotourisme a été considéré comme une panacée: un moyen de financer la conservation et la recherche scientifique, de protéger les écosystèmes fragiles et vierges, de profiter aux communautés rurales, de promouvoir le développement dans les pays pauvres. Il vise aussi renforcer la sensibilité écologique et culturelle, d'inculquer une conscience environnementale et une conscience sociale dans l'industrie du voyage, satisfaire et éduquer le touriste discriminant et, selon certains, construire la paix dans le monde"*<sup>43</sup>.

Cette définition implique non seulement qu'il y ait une reconnaissance de la protection des ressources naturelles et un soutien à celle-ci tant par les fournisseurs que par les consommateurs, mais qu'il existe également une dimension sociale inhérente à l'écotourisme. C'est pourquoi on utilise aussi parfois le terme « tourisme alternatif » pour désigner cette attitude responsable de l'écotourisme, par différence avec le tourisme qui place en premier rang la satisfaction des clients ou la rentabilité économique.

L'écotourisme est donc une manière de faire du tourisme fondé sur le désir de découvrir la nature, de respecter, de préserver et de valoriser les équilibres naturels et culturels des lieux et des populations où il s'exerce. C'est dans ce sens qu'on peut le confondre avec le tourisme de montagne comme l'a décrit Mimouna dans un article : « L'avantage fourni par l'application de l'écotourisme est de lier les investissements et les projets productifs à la communauté locale tout en protégeant l'environnement et la diversité biologique et culturelle des zones touristiques conformément à une équation de développement. Ceci consiste à élaborer des programmes touristiques qui orienteront le tourisme vers des sites écologiquement distincts en mettant

---

<sup>43</sup> - Honey M., 1999. Ecotourism and Sustainable Development : Who Owns Paradise ? Island Press. Consulté le 17 mai 2019. Disponible sur : <https://books.google.com> > ... > Business Development

*l'accent sur la pratique de comportements touristiques créatifs et divertissants sans compromettre la qualité de l'environnement ou l'influencer »<sup>44</sup>*

L'écotourisme est associé et confondu au développement du tourisme de nature, du tourisme vert et du tourisme rural. En pratique, peu ou pas de critères concernant l'écotourisme sont réellement mis en application que ce soit pour le Maroc ou pour les Bni-Znassen.

Pour notre zone d'étude, l'écotourisme mérite une attention particulière, du fait qu'il peut constituer une nouvelle activité génératrice de revenus et une approche alliant la protection des zones naturelles par les touristes eux-mêmes et par la participation de la population locale (collaboration) pour les espaces naturels qui servent de support au développement régional. Malheureusement, à ce jour, aucune donnée statistique relative à ce marché spécialisé n'existe au Maroc. En effet, l'écotourisme représente une « niche de marché » qui correspond à un «segment de clientèle». Il s'emboîte donc dans le marché du tourisme rural, et ne se distingue pas, ne représente pas des produits spécifiques répondant au segment de la clientèle écotouristique.

Il ne faut pas oublier que l'écotourisme est d'abord et avant tout une forme de tourisme et qu'en ce sens, il convient de le situer plus précisément par rapport aux autres formes de tourisme auxquels il est souvent confondu, soit principalement le tourisme axé sur la nature, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel. Alors que le tourisme axé sur la nature et le tourisme d'aventure sont plutôt définis sur la base des activités récréatives des touristes, l'écotourisme est défini aussi, sinon plus, par les bénéfices qu'il est susceptible d'apporter, tant à la conservation qu'aux communautés locales<sup>45</sup>.

En ce qui concerne, l'agrotourisme, même s'il existe une certaine ambiguïté entre les différents types de tourisme rural, l'agrotourisme se présente comme une forme de tourisme rural différent puisqu'il s'agit de la rencontre entre visiteurs (touristes ou excursionnistes) et paysans, ce qui permettra aux premiers de découvrir le milieu agricole dans toutes ses composantes (agriculture, produits agricoles, animaux domestiques, patrimoine matériel et immatériel...). Cet apprentissage se fait par les agriculteurs et/ou éleveurs qui les accueillent et les renseignent sur les traditions et les habitudes que leur territoire renferme. En plus, l'agrotourisme exige un

---

- 44 ميمونة بنت الإمام، 2017، السياحة الجبلية ورهانات التنمية المستدامة في منطقة حائل (السعودية). ضمن المجلة الجغرافية: مجالات (السياحة والتنمية المستدامة). العدد الرابع والخامس. طباعة نيكوس كوم. الرباط. ص. 94

<sup>45</sup> - Tardif J., 2003. Op. Cit., p. 21



séjour chez le paysan qui doit avoir une certaine structure d'accueil sans grand confort avec tout juste l'équipement nécessaire. Cette forme d'hébergement doit être en quelque sorte intégrée dans la vie paysanne traditionnelle ce qui permettra la véhiculation des savoirs faire et des expériences entre l'hôte et les paysans. Et d'un autre côté le séjour de ces derniers, chez le paysan, constituera une occasion pour la valorisation de l'agriculture via l'achat des produits de terroir qui doivent constituer la composition principale du menu. De cette manière, les services d'accueil et de diffusion d'informations doivent avoir un caractère agricole qui en spécifie leur aspect agrotouristique.

Donc l'agrotourisme est considéré comme un facteur de développement de l'agriculture traditionnelle qui doit s'orienter vers certains produits spécifiques et plus rentables et qui doivent répondre aux besoins des touristes. Bien entendu, la réussite d'une entreprise agrotouristique s'explique aussi par le respect d'une multitude de critères dont l'accueil revêt une importance prédominante. D'un point de vue socioéconomique, l'agrotourisme est une source financière non négligeable pour les agriculteurs, ce qui leur permet de pérenniser leurs activités et leurs savoir-faire.

Le paysan Snassni est donc invité à faire de sa ferme un produit attrayant et rendre l'activité touristique comme une alternative avantageuse pour élargir les possibilités d'activités génératrices de revenus en attirant une clientèle qu'il faut retenir chez soi en l'hébergeant pendant une ou deux nuits au minimum. Il est important, pour le paysan récepteur, de différencier son produit et d'offrir des produits de terroir de haute gamme et à valeur ajoutée pour que la clientèle soit satisfaite et veuille à en informer les autres visiteurs et les encourager à visiter ces lieux de grande importance touristique.

Cette forme de tourisme est presque quasiment absente dans notre zone d'étude, chose qu'il faut développer à travers la création d'un réseau des « fermes – auberges », qui regroupent des exploitants agricoles accueillant les visiteurs soit simplement pour des repas, soit plus largement pour l'hébergement et la restauration. Toutefois, l'enquête menée auprès des paysans a montré que 75,2 % sont pour la réception des touristes. Mieux que ça, des entretiens ont révélé une grande générosité de la population locale qui est prête à accueillir ces visiteurs et les héberger d'une façon gratuite.

### 2.5.5. Le tourisme durable

Le tourisme durable est une forme de développement du tourisme qui consiste à pérenniser les potentialités touristiques comme facteurs d'attractivité et sources génératrices de revenus à long terme. Pour assurer cette continuité, le tourisme durable doit répondre à trois éléments essentiels, à savoir le respect de l'environnement, la cohésion sociale et l'économie responsable qui doivent être appliqués à l'échelle du transport, de l'hébergement, de l'animation et plus généralement de l'ensemble des métiers de l'accueil et des voyages.

On peut dire donc que le tourisme durable répond aux besoins des touristes, des populations et des régions qui les accueillent, tout en améliorant les possibilités futures pour la sauvegarde de l'activité touristique et par conséquent la préservation des potentialités locales des zones en question. Cette perception nécessite une bonne gestion, de la part de tous les acteurs intervenants, de toutes les ressources permettant à la fois de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux, et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie.

Le tourisme durable est, comme l'écotourisme, une manière de pratiquer le tourisme. Mais alors que l'écotourisme s'applique de façon privilégiée dans les espaces naturels, le tourisme durable est un concept qui s'applique à toutes les formes de tourisme : stations balnéaires ou de montagnes intégrées, tourisme urbain, tourisme d'affaires et de congrès, tourisme de pèlerinage, etc. aussi bien qu'au tourisme rural<sup>46</sup>.

Le tourisme durable a besoin d'une vision à long terme, pour que le territoire et ses habitants puissent profiter de ses retombées. Mais pour notre zone d'étude, il convient de rappeler que la question est comment peut-on parvenir à réaliser de tel objectif dans un terme en bénéficiant des retours sur investissement rapide ? A notre avis il est trop tôt de parler des bénéfices alors que la zone manque de travaux de prospection sur le tourisme ainsi que sur les comportements de la population vis-à-vis du changement et de l'innovation, ce qui constitue un réel handicap pour opter pour un tourisme durable concernant le massif des Bni-Znassen. Toutefois, le tourisme constitue un enjeu du développement durable et que la Charte du tourisme durable, rédigée à l'occasion de la Conférence mondiale du tourisme durable en 1995, permet de le définir comme « *activité touristique qui respecte et préserve à long terme les*

---

<sup>46</sup> - Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T). 2002. Op. Cit., p. 19

*ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces »<sup>47</sup>.*

Un groupe de travail européen a défini le concept de « tourisme durable » comme cherchant à « *concilier les objectifs économiques du développement touristique avec le maintien de la base de ressources indispensables à son existence. Plus précisément, il s'agit d'un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles et respectueux des hommes, visiteurs, salariés du secteur et populations d'accueil* »<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> - Rocher N, 2016. Tourisme et gestion durable de la montagne, IA IPR d'histoire-géographie

<sup>48</sup> - Tourisme durable. Wikipédia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_durable](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_durable)

## **Conclusion**

Dans le cadre de la rédaction de notre thèse, nous étions dans l'obligation de se référer à la recherche d'une documentation plus ou moins élargie, ce qui nous a permis de consulter un certain nombre d'ouvrages (livres, thèses, revues, articles) et par conséquent nous avons constitué une revue de littérature et répertorié les travaux de recherche déjà entrepris concernant la thématique en question ou l'espace concerné. C'est pour cette raison que toutes les disciplines prennent cette tâche au sérieux qui devient préoccupante pour le chercheur et se trouve au centre de ses travaux. Pour mener une recherche de telle sorte, il a fallu faire un survol sur les travaux qui ont été faits sur la gouvernance et le développement durable à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale et locale ce qui nous a aidés à enrichir notre formation et à monter notre projet de recherche. Cette lecture des études antérieures nous a été essentielle parce qu'elle nous a permis de faire un état des lieux de recherches abordant notre sujet, c'est pour cela qu'elle est recommandée par le professeur encadrant du fait qu'elle constitue un soutien d'affirmation de ce que nous avançons comme résultats. Certes, le travail d'une recherche est un produit personnel, mais rien n'empêche de se référencer auprès des écrits faits auparavant par d'autres auteurs pour soutenir nos affirmations et ça donne plus de validité et plus de fiabilité à notre recherche.

La réalisation d'une recherche d'un niveau plus ou moins acceptable est une lourde tâche que le chercheur est amené à surmonter afin qu'il soit en mesure de fournir un travail scientifique de grande fiabilité. Ainsi, la lecture d'une large documentation nous a été très utile pour la finalisation de notre recherche, c'est-à-dire son organisation puisqu'elle nous a permis de déterminer la démarche logique à suivre, durant toutes les étapes qu'a nécessité cette thèse.

Dans ce chapitre nous avons essayé de définir un certain nombre de termes en relation avec le développement, le marketing et le tourisme qui guideront le lecteur de cette thèse et qui sont relatifs aux situations dans lesquelles on les emploie.

## **Chapitre II**

### **Le patrimoine naturel du massif des Bni-Znassen: un fort potentiel à mettre en valeur**

## **Introduction**

Dans ce chapitre, nous étudierons le cadre naturel de la zone d'étude tout en essayant de montrer la capacité des potentialités naturelles du massif des Bni-Znassen qui nécessitent une bonne gestion du territoire afin de créer une certaine attractivité économique qui contribuera au développement local dont les activités existantes ne sont pas en mesure de répondre aux aspirations de la population.

Le massif des Bni-Znassen est caractérisé par des pentes rocheuses calcaires et d'imposantes falaises dolomitiques hautes et rapprochées, avec des vallées encaissées. Sur le versant nord, se trouvent de profondes vallées au milieu desquelles circule une eau plus ou moins pérenne et où se développent une végétation luxuriante de thuya, de chêne vert et de pin d'Alep. Quant au versant sud, il souffre d'une grande dégradation suite à son exposition aux effets sahariens et à la surexploitation anthropique. Cette petite chaîne de calcaire est drainée par deux rivières l'oued Zegzel et l'oued Moulay Idriss, ainsi que par plusieurs cours d'eau de dimensions différentes. Quant à Oued Moulouya, il longe le massif de son côté ouest et le sépare du massif des Béni-Bou-Yahi. En plus de ces caractéristiques physiques, ce massif regroupe des sites de grandes valeurs historiques et un patrimoine culturel et biogéographique remarquable qui font de lui un lieu qui mérite d'être visité.

### **1. Situation géographique et cadre géologique du massif des Bni-Znassen**

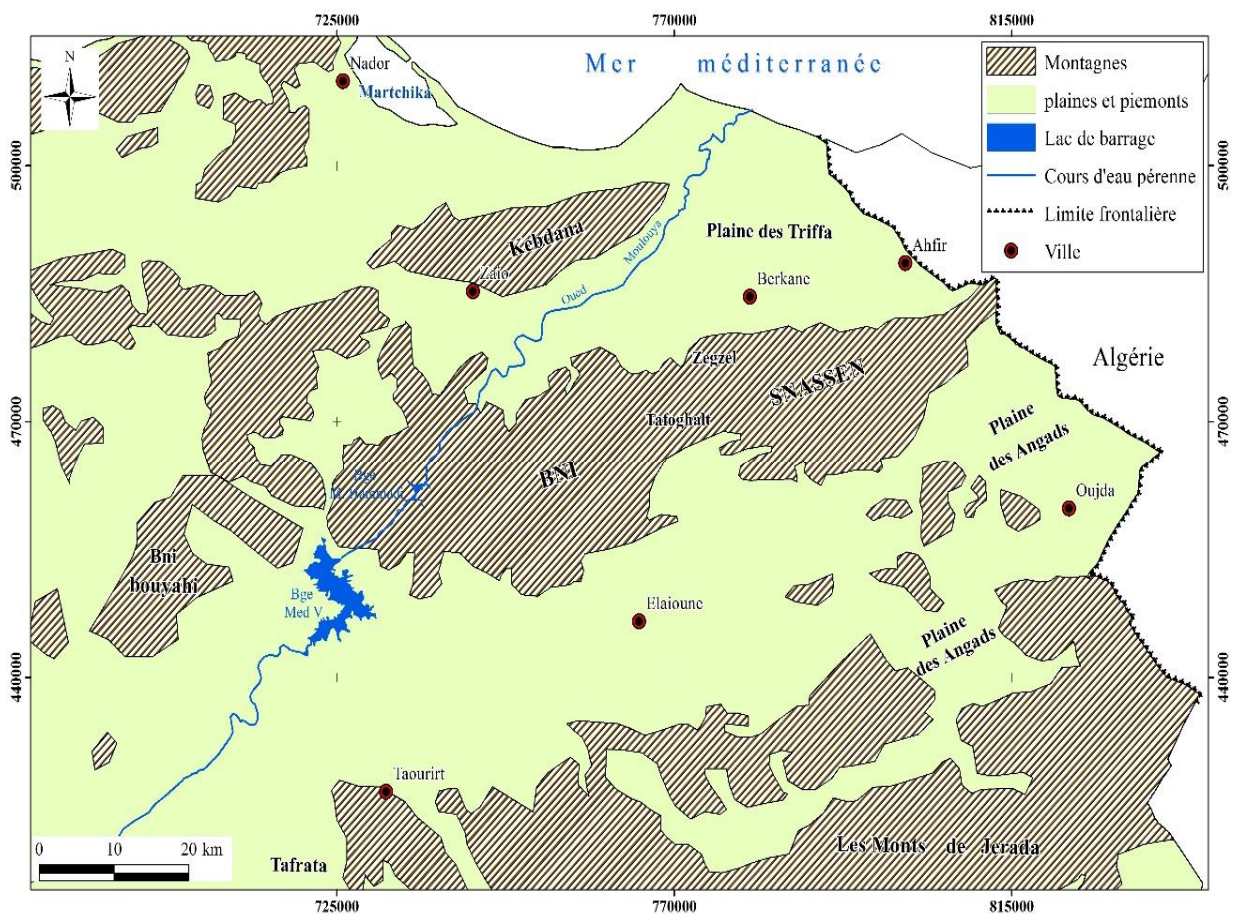
La situation géographique du massif des Bni-Znassen constitue un atout de développement du fait qu'il constitue un espace doté de plusieurs particularités par rapport à ses environs. Sa topographie le rend plus attractif pendant une bonne partie de l'année pour les citadins des villes qui l'entourent. Cette attractivité ne trouve pas seulement son explication dans les conditions climatiques, mais aussi dans la géologie qui a fait du massif un patrimoine naturel caractérisé par ses grottes, ses gorges et ses falaises abruptes qui méritent d'être explorées.

#### **1.1. Situation géographique du massif des Bni-Znassen**

Les Bni-Znassen avec les monts de Jerada constituent l'ossature du relief du Maroc nord-oriental et s'étirent sur une longueur de 90 km (à vol d'oiseau) et d'une largeur comprise entre 15 et 20 km. Ce massif est profondément entaillé avec des flancs aux pentes fortes et aux gorges localement impressionnantes. Les crêtes qui le délimitent (Jbel Aghil,

Jbel Foughal) s'élèvent à des altitudes comprises entre 800 m et 1535 m. Il s'étend suivant une direction E-W sur une distance d'environ 90 km. C'est une moyenne montagne plissée et faillée, qui se prolonge en Algérie par les monts de Fillaoussène, après avoir franchi le col de Guerbous, premier étranglement de la chaîne ; le deuxième étranglement se situe au niveau de Tafourhalt, entre Oulad Tagma et Bled Eddir<sup>49</sup>.

**Carte 2. Le massif des Bni-Znassen dans son cadre géographique**



Source : carte géologique simplifiée du flanc nord des Bni-Znassen

<sup>49</sup> - Mezrhah A., 2006. Dépôts fluviatiles holocènes, fragilité actuelle des paysages et risque d'érosion dans la chaîne des Bni Znassen et ses bordures : Caractérisation dynamique et modélisation par SIG et Télédétection spatiale. (Thèse de Doctorat d'Etat. Faculté des Lettres. Oujda), p. 13

Spatialement, ce massif est limité au nord par la plaine de Trifa Composée de trois unités géographiques qui sont la plaine de Chouihiya à l'ouest, la plaine de Boughriba au centre et la plaine des Trifa à l'est ; à l'ouest par la vallée en gorges de la Moulouya qui la sépare de la chaîne des Béni Bou-Yahi et où sont construits les barrages Mohamed V et Machraâ Hammadi. Au sud, il est limité par la dépression sédimentaire du couloir Oujda-Taourirt, composée elle aussi de deux grandes unités géographiques qui sont la plaine des Angads à l'Est qui s'étend jusqu'au contrefort de la chaîne de Jerada (chaîne des Horsts) et la plaine de Bsara dont le contact avec le massif s'effectue sous forme de longs glacis de front, à l'amont de Sidi Bouhria, anciens, très épais et encroûtés<sup>50</sup>. A l'est, sa limite est constituée par le col de Guerbouss qui le sépare de la chaîne des Traras en Algérie.

Structurellement, il s'agit d'un pli unique dissymétrique de calcaire dolomitique, dont le noyau est constitué de schistes primaires. On peut le considérer comme un bombement elliptique se dirigeant du N.N.E.- S.S.O.<sup>51</sup> dont les axes atteignent 20 et 90 kilomètres environ et dont l'altitude ne dépassant pas 1535 m au point culminant appelé Ras Foughal où s'est développée une belle chênaie verte qui a fait de lui un SIBE. Cette chaîne montagneuse renferme de plus beaux paysages caractérisés par les gorges, les falaises et les escarpements qui portent souvent des couvertures végétales parfois dégradées.

Ce massif représente deux aspects différents selon le versant nord ou le versant sud, comme disait Gentil Louis « *Du côté de la plaine des Trifa, dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 100 mètres, les vallées entaillent profondément la couverture .... Sur le versant méridional, les oueds ont un niveau de base beaucoup plus élevé, par suite de l'altitude plus grande de la plaine des Angad, dont la hauteur ne descend guère au-dessous de la côte 600* »<sup>52</sup>.

On peut dire donc, que cette chaîne est abrupte sur la face nord qui domine la plaine de Zébra et de Berkane ; alors que la pente vers le sud-sud-ouest est plus régulière ; ce qui n'empêche pas le voyageur de subir le contraste très vif entre les versants du massif et les plaines de caractère steppique du Maroc oriental, que ce soit celle de la Moulouya ou celle des

---

<sup>50</sup> - Boumeaza T., 1985. Le massif des Bni-Znassen centraux : approche morpho-pédologique d'une moyenne montagne méditerranéenne (Maroc oriental). Thèse de doctorat 3ème cycle. Université de Toulouse-le Mirail III., p. 9

<sup>51</sup> - Gentil L., 1908. Une mission scientifique au Maroc. Extrait des nouvelles Archives des Missions scientifiques. Paris Imprimerie Nationale, p. 58

<sup>52</sup> - Gentil L., 1908. Op. Cit., p. 58



Angad. Cette opposition est autant d'ordre climatique que topographique. L'augmentation de la pluviosité (600 mm au sommet contre 350 mm à Oujda) et l'humidité de l'air permettent des cultures florissantes, arrosées de nombreuses séguias alimentées par des sources abondantes<sup>53</sup>. Cette plus forte humidité favorise les boisements de chênes verts, de thuyas et de pins d'Alep, plus vigoureux sur le versant nord que sur le versant sud<sup>54</sup>.

Ce massif est limité à l'est par de Guerbouss d'orientation nord-est/sud-ouest est long presque d'une centaine de kilomètres et d'une quinzaine à une vingtaine de kilomètres de large, et par conséquent, il joue un rôle essentiel dans l'évolution des paysages qui l'entourent à plusieurs niveaux comme le mentionne Boumeaza « *Il surgit au-dessus de deux grandes unités géographiques déprimées situées de part et d'autre, au nord et au sud. L'unité septentrionale est à la fois un grand synclinal et une dépression d'effondrement ; ce sont les plaines des Trifa et Zébra. Au sud, c'est le couloir d'Oujda-Taourirt. Cette frange sud est plus élevée que la dépression des Trifa et du Zébra. Entre ces deux unités, selon un axe E-W, se dresse le massif des Bni-Znassen dont les altitudes atteignent 1535 m (Ras Fourhal), avec une moyenne de 900 à 1000 m au centre et à l'est et moins de 900 m à l'ouest* »<sup>55</sup>.

Les Bni-Znassen orientaux forment un anticlinal au noyau paléozoïque couvert de formations mésozoïques en série monoclinale au flanc nord et replissées au sud en synclinal. Quant aux Bni-Znassen occidentaux, ils sont limités à l'est par le décrochement de Tghasrout mettant en contact le Jurassique inférieur (Bni-Znassen orientaux) avec le Jurassique supérieur au-delà de la Moulouya à l'ouest. Ils sont constitués par des formations du Jurassique supérieur essentiellement.

De part et d'autre du massif des Bni-Znassen les formations du Jurassique supérieur plongent en série monoclinale (nord) ou plissées (au sud) sous les terrains quaternaires, et sont effondrées par le jeu de failles décrochantes dans les plaines limitrophes (Trifa-Chouhiya) au nord, ou dans la partie nord du couloir Taourirt – Oujda.

---

<sup>53</sup> - Zerouali Ad., 2019. Potentialisé locales, variabilité climatique et développement du tourisme de montagne (cas du massif des Bni-Znassen. Livre collectif des actes du colloque « changements climatiques et mutations spatiales ; état des lieux et perspectives. (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Oujda), p. 80

<sup>54</sup> - Les monts des Beni Snassen (E.B.) Op. Cit., p. 53

<sup>55</sup> - Boumeaza T., 1985. Op. Cit., p. 8

## 1.2. Massif calcaire de structure Atlasique

Localisé dans le nord-est du Maroc (carte 2), le massif de Bni Znassen se présente comme un vaste bombement anticlinal orienté ENE-WSW. Son flanc nord plonge sous la plaine des Trifa et son flanc sud est ouvert sur le couloir Oujda-Taourirt. Sa position géographique au NE du Moyen Atlas et à l'est du Rif (avant-pays rifain) le place comme chaîne intracontinentale dont les unités morpho-structurales ont été façonnées au cours de l'orogénèse atlasique et alpine<sup>56</sup>.

La chaîne des Bni-Znassen, qui se présente comme un bombement elliptique orienté WSW-ENE se compose de deux zones géologiques distinctes : à l'ouest nous avons un grand anticlinal couvert par le jurassique supérieur (calcaires, marnes, grés, conglomérat...) d'où la diversité des reliefs et des paysages. A l'est, c'est-à-dire à l'est de Tafoghalt, nous avons l'anticlinal paléozoïque à injection granitique hautement diversifié avec plusieurs formations. Du point de vue topographique, les principales altitudes se concentrent dans le centre du massif et particulièrement à l'est où les hauteurs dépassent les 1200 m (carte 3). A l'ouest, les altitudes s'abaissent progressivement en direction de la Moulouya. Elles passent de 1125 m à jbel Kario, 1123 m à jbel Tassedaghit, 1093 m à jbel Farouane, 1053 m à jbel Tizi Ntassa et 394 m à koudiat Mouslou, près du barrage Machraâ Hommadi, 322 m à jbel Bou Beggar. Cette partie du massif est entaillée par un système de drains exoréiques qui se jettent soit directement dans la Moulouya, soit ils rejoignent la vallée de l'oued Lefrane au nord où les deux vallées de l'oued Bou Rdim et de l'oued Ksob au sud, en contournant des crêtes sinueuses, généralement convexo-concaves<sup>57</sup>.

Le massif des Bni-Znassen, avec ses trois grandes unités structurales (parties occidentale, centrale et orientale) représente le relief le plus élevé du Maroc nord-oriental. C'est le prolongement de la charpente moyen-atlasique vers le nord-est. Son orientation suit un axe W.S.W. à E.N.E. Tous les anticlinaux et synclinaux qui composent sa structure suivent cette orientation<sup>58</sup>.

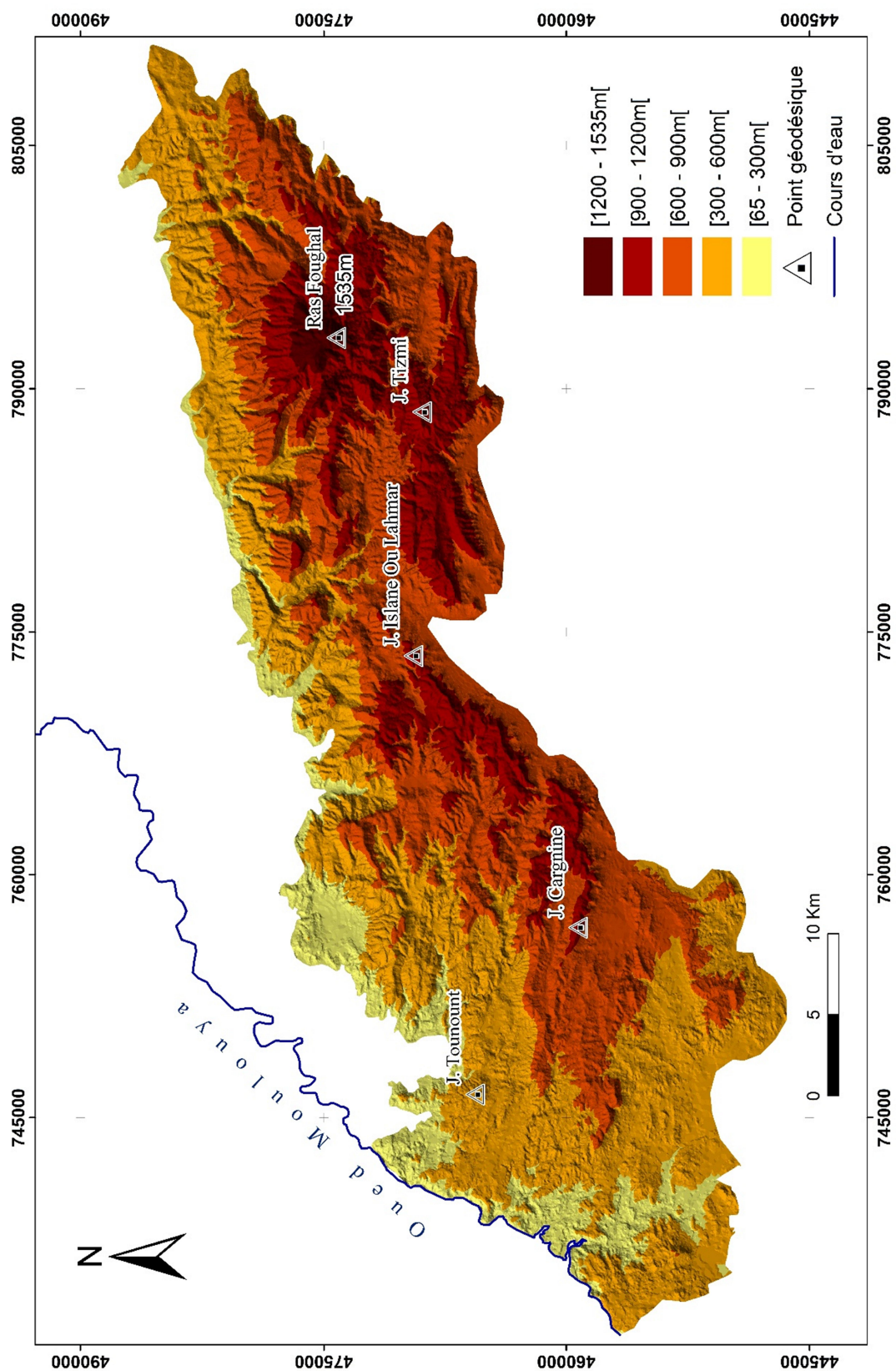
---

<sup>56</sup> - El Gout R., Khattach D. et Houari M.R., 2009. Etude gravimétrique du flanc nord des Béné Snassen (Maroc nord-oriental) : implications structurales et hydrogéologiques Bulletin de l'Institut Scientifique, Rabat, section Sciences de la Terre, n° 31, p. 62

<sup>57</sup> - Mezrhab A., 2006. Op. Cit., p. 14

<sup>58</sup> - Boumeaza T., 1985. Op. Cit., p. 9

Carte 3. Orographie du massif des Bni-Znassen



Du point de vue géomorphologique, on peut dire que le massif des Bni-Znassen est rattaché, sur le plan structural, au domaine moyen atlasique. Même si son point culminant ne dépasse pas les 1535 m (jbel Foughal), il englobe la plupart des plus hauts sommets du nord-est du Maroc. Dans cette zone, le relief a un caractère franchement montagneux avec des lignes de crêtes, courbes ou sinueuses, nettement individualisées dans le paysage (Jbel Tamjout, Bou Zabel, Bni waklane etc...), surplombant des versants escarpés et dans lesquelles s'encaissent des vallées profondes (Oued Zegzel, Oued Bni Ouaklane, Oued Sidi Abdellah...) qui s'ouvrent et se resserrent en plusieurs endroits. Les sections élargies de ces vallées, ont constitué des sortes de bassins au cours du Quaternaire (Tarhjirt, Tafourhalt, Trhasrhout, Moulay Essadik ...) où se produisaient, de manière cyclique, l'accumulation des sols, des travertins, des colluvions, des croûtes ...etc.<sup>59</sup>.

Ces altitudes lui permettent de dominer les zones environnantes, à savoir la plaine de Trifa au nord qui fait partie de la basse vallée de la Moulouya, et la plaine des Angad au sud appartenant au couloir Oujda-Taourirt à caractère aride. Cette chaîne bénéficie de nombreux paysages pittoresques qui peuvent être exploités pour le développement d'un écotourisme qui constituera une activité génératrice de revenu et participera par la suite à l'amélioration du niveau de la population locale.

Le massif des Bni-Znassen est sillonné par plusieurs cours d'eau de faible importance hydrologique, mais qui ont façonné tout le relief à cause des grandes dénivellations qui ont permis aux rivières de creuser profondément les roches calcaires et par conséquent ils ont marqué la morphologie de cette montagne par la présence de vallées très encaissées et des gorges profondes, souvent aux parois verticales qui correspondent à des falaises très hautes et rapprochées (gorges du Zegzel).

Ainsi, on assiste à des aspects paysagers de grandes qualités morphologiques qui peuvent constituer des zones d'attrait touristique pour l'exploration du patrimoine culturel, à savoir les grottes du chameau et du pigeon qui ne sont pas encore exploitées dans le tourisme actuel, alors qu'elles constituent des monuments culturels, des curiosités naturelles à explorer et, surtout, un potentiel et un atout écotouristique pour une zone qui n'a pas encore pu mettre toutes ses potentialités touristiques en valeur.

---

<sup>59</sup> - Mezrhab A., 2006. Op. Cit., p. 13

## **2. Climat local favorable au développement du tourisme interne**

L'étude du climat dans cette recherche ne sera pas limitée sur l'état des précipitations et des températures, mais elle se fera dans un contexte global pour expliquer l'exercice de certaines activités pratiquées dans cet espace montagneux.

### **2.1. Aspects climatiques et bioclimatiques du massif des Bni-Znassen**

#### **2.1.1. Disparités spatiales et temporelles des précipitations**

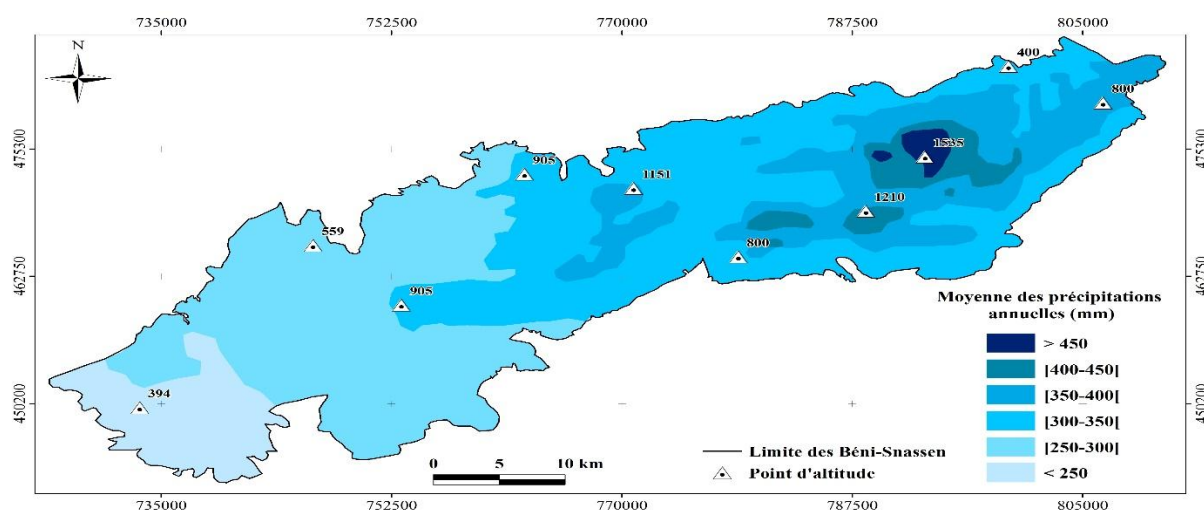
Nous nous sommes confrontés au manque de données relatives au climat du massif des Bni-Znassen à cause de la rareté des stations climatiques et lorsqu'on les trouve, elles ne disposent que de données fragmentées dans le temps comme dans l'espace. Toutefois, ces valeurs restent approximatives qu'il faut utiliser avec une grande précaution tout en essayant de les vérifier quand il est possible.

Pour mener à bien l'étude climatique du massif, il a fallu surmonter des obstacles relatifs à la faible densité du réseau météorologique ce qui nous ne permet pas de bien comprendre la répartition et les nuances climatiques qui peuvent être expliquées soit par l'exposition des versants nord et sud soit par l'altitude des reliefs (ouest-est). Le deuxième obstacle auquel nous nous sommes heurtés est celui de la fiabilité des données qui sont souvent contradictoires entre les sources ainsi que les lacunes des séries climatiques (périodes courtes et discontinues). En plus de ces handicaps, les stations à l'intérieur du massif n'enregistrent que les précipitations.

La collecte de l'information des données climatiques a nécessité l'adoption d'une démarche systématique qui repose sur les stations à l'intérieur du massif et les stations des zones limitrophes comme celle de Berkane et d'Oujda. Pour le massif des Bni-Znassen, les précipitations annuelles sont souvent faibles sauf sur les reliefs les plus élevés à l'est où les quantités d'eau recueillies dépassent parfois les 600 mm/an comme dans le cas du jbel Foughal.

Toutefois, on enregistre un certain contraste climatique entre la partie nord plus ou moins arrosée et la partie sud plus sèche à cause de l'effet de la continentalité et de l'effet écran dû à la barrière montagneuse. Le deuxième contraste est enregistré entre l'ouest moins pluvieux et l'est plus pluvieux à cause de l'altitude qui augmente dans le même sens (carte. 4).

#### Carte 4. Répartition spatiale des précipitations dans le massif des Bni-Znassen

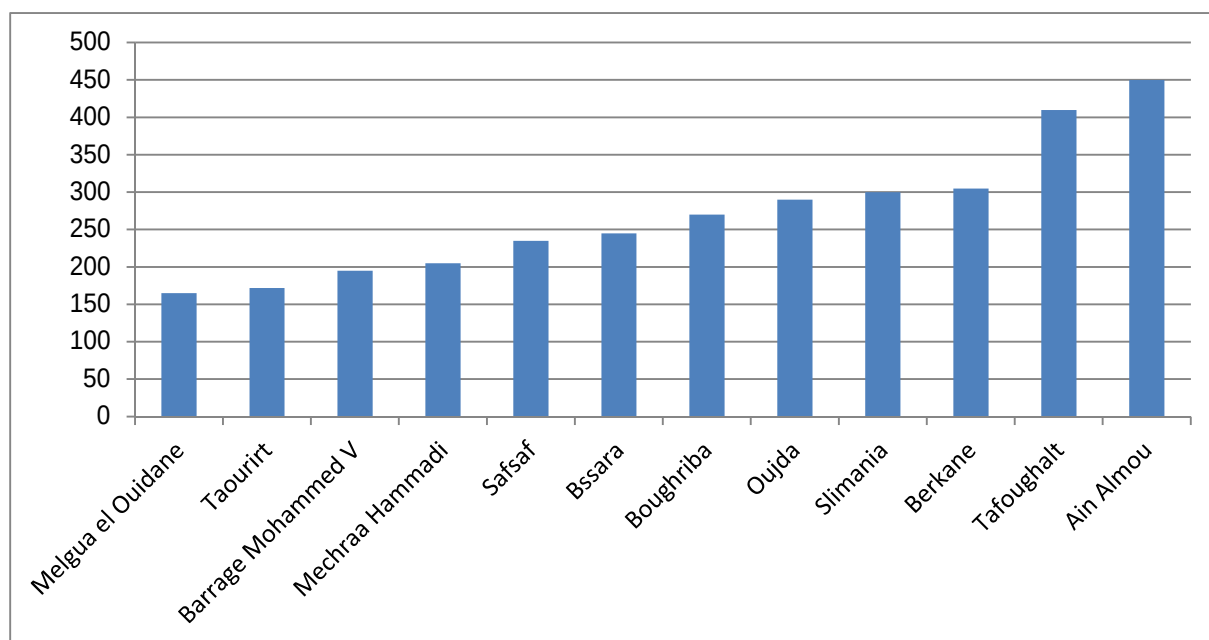


Réalisation : le chercheur

Source : WorldClim - Global Climate Data. (<http://www.worldclim.org>)

La moyenne des pluies calculée sur la période des 30 dernières années n'a pas dépassé les 200 mm à Machraâ Hammadi, alors qu'elle a dépassé les 450 mm à Ain Almou comme le montre la figure suivante.

**Fig.1. Moyenne des précipitations des stations des Bni-Znassen et ses environs (1976-2006) en mm**

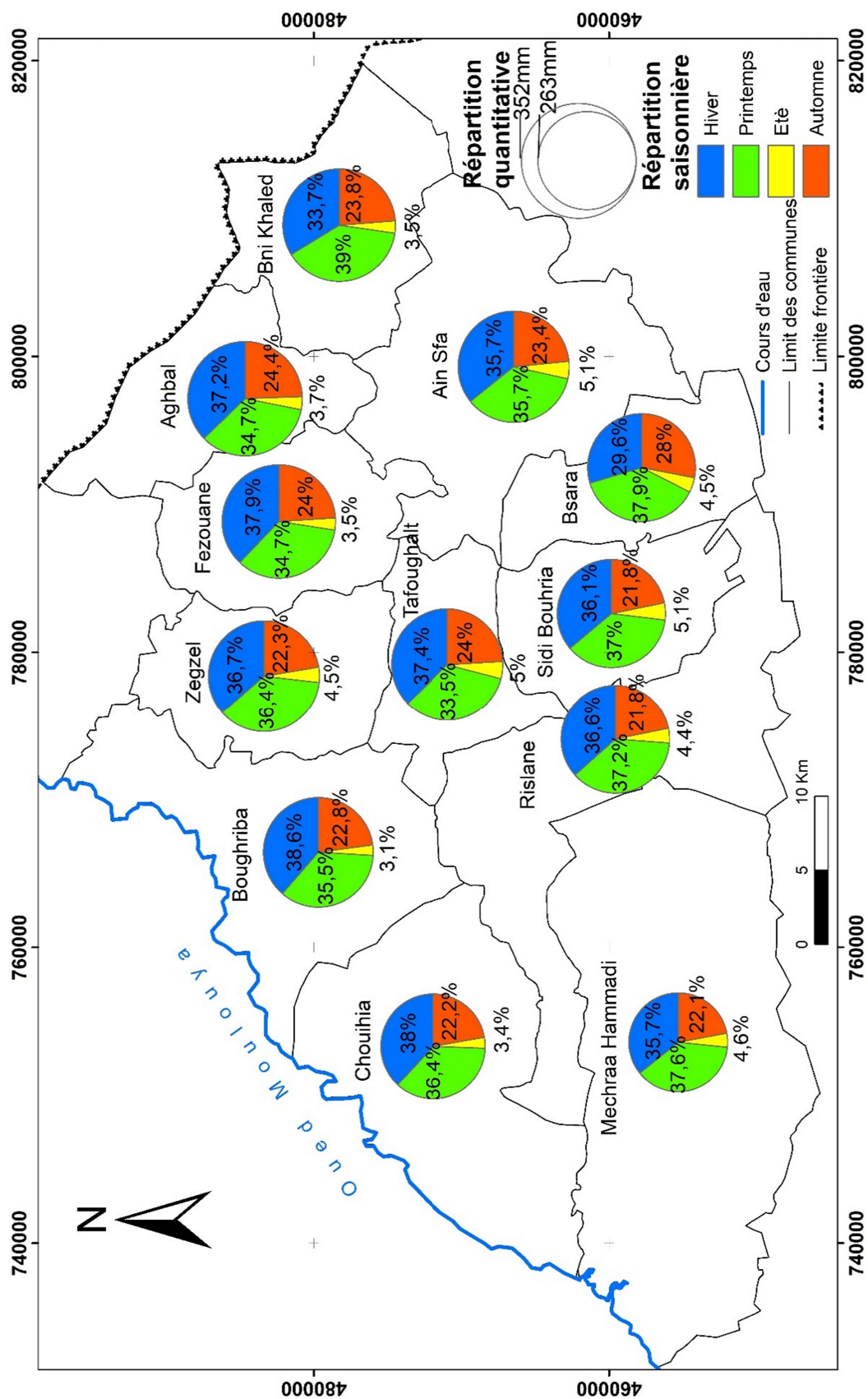


Source : Agence du bassin hydraulique de la Moulouya, 2006. Etude de synthèse hydrogéologique dans la chaîne de Bni- Znassen avec enquête points d'eau, p. 5

En plus de cette irrégularité spatiale, les Bni-Znassen enregistrent une grande variabilité temporelle ce qui compromet les aménagements à moyen et à long terme et perturbe toute gestion basée sur la tendance moyenne des précipitations qui se caractérise par la présence de grandes anomalies sévères et persistantes.

La moyenne annuelle des précipitations dans les Bni-Znassen varie entre 160 mm et 450 mm (fig. 1), sachant que dans la grande majorité des stations, la pluviométrie oscille entre 200 mm et 400 mm, ce qui témoigne d'une légère humidité du climat, comparé à celui du reste de la région nord-est. Une faible partie de ces précipitations tombe sous forme de neige (1-2 jours par an), laquelle ne persiste généralement pas plus de 6 à 7 jours sur les versants peu ensoleillés (Khattabi 1995). Le caractère méditerranéen du climat y est très prononcé, puisque 85,5 % des pluies tombent entre les mois de novembre et mai. L'irrégularité interannuelle des précipitations y est très marquée dans la région.

Carte 5. Précipitations saisonnières dans les différentes communes du massif (2017)



Réalisation : le chercheur

Source : Agence du bassin de la Moulouya. Oujda. 2017.

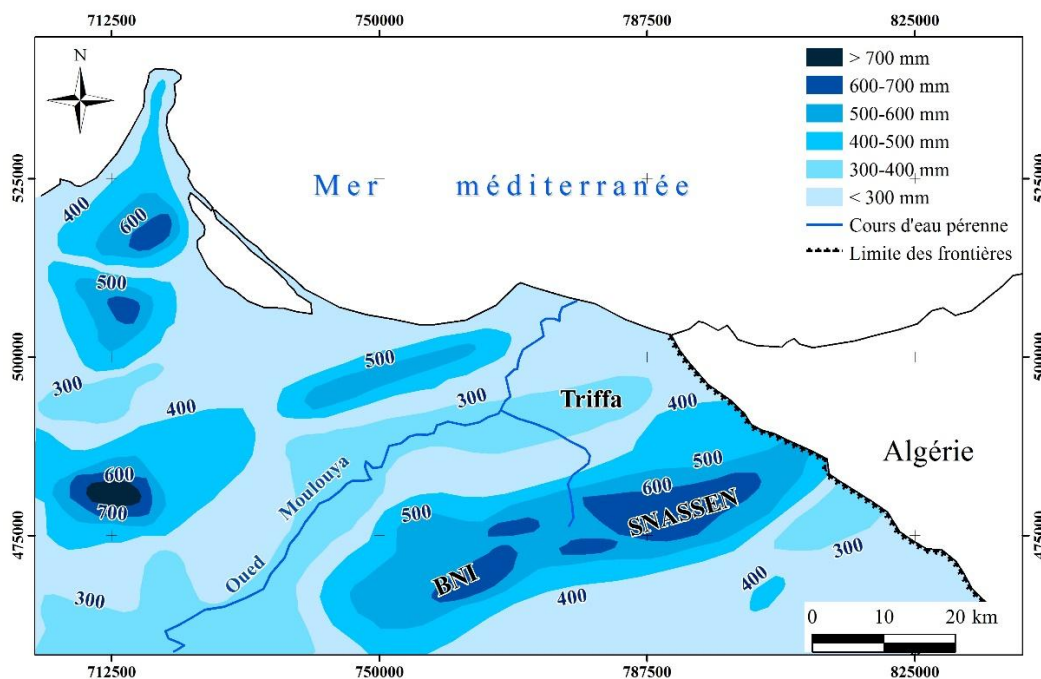


La saisonnalité est fortement marquée puisqu'on enregistre une dominance de deux saisons, l'une pluvieuse et relativement froide (décembre-février), l'autre sèche et chaude (juin-août). L'analyse saisonnière de toutes les stations (pour toutes les communes) montre une grande disparité temporelle puisque la saison d'été ne participe que par 4,2 % du total annuel enregistré dans le massif des Bni-Znassen alors que la saison d'hiver accumule à elle seule 36,1 % un peu moins que la saison du printemps (36,3 %) et plus que la saison d'Automne qui contribue avec 23,4 % des pluies annuelles. Ce genre de répartition saisonnière est conforme pour toutes les communes territoriales du massif (carte 5).

On se référant au régime journalier des précipitations, on constate que le nombre de jour de pluie ne dépasse guère les 50 avec une caractéristique de pluie sous formes d'orages courts et violents ce qui peut être nuisible pour les activités agricoles, pour l'espace (érosion, perte en sol, inondation...) ainsi que pour les aménagistes qui doivent prendre en considération le facteur pluie dans leurs projets de développement.

Le climat de la chaîne des Bni-Znassen est de type méditerranéen (selon la classification de Bagnouls et Gaussen). Les bioclimats dominants y sont le subhumide à hiver frais (station de Tafoghalt) ou froid (station d'Aïn Almou), alors que les piémonts appartiennent à l'étage semi-aride à hiver tempéré. L'ensemble du bassin versant du Zegzel appartiendrait au subhumide.

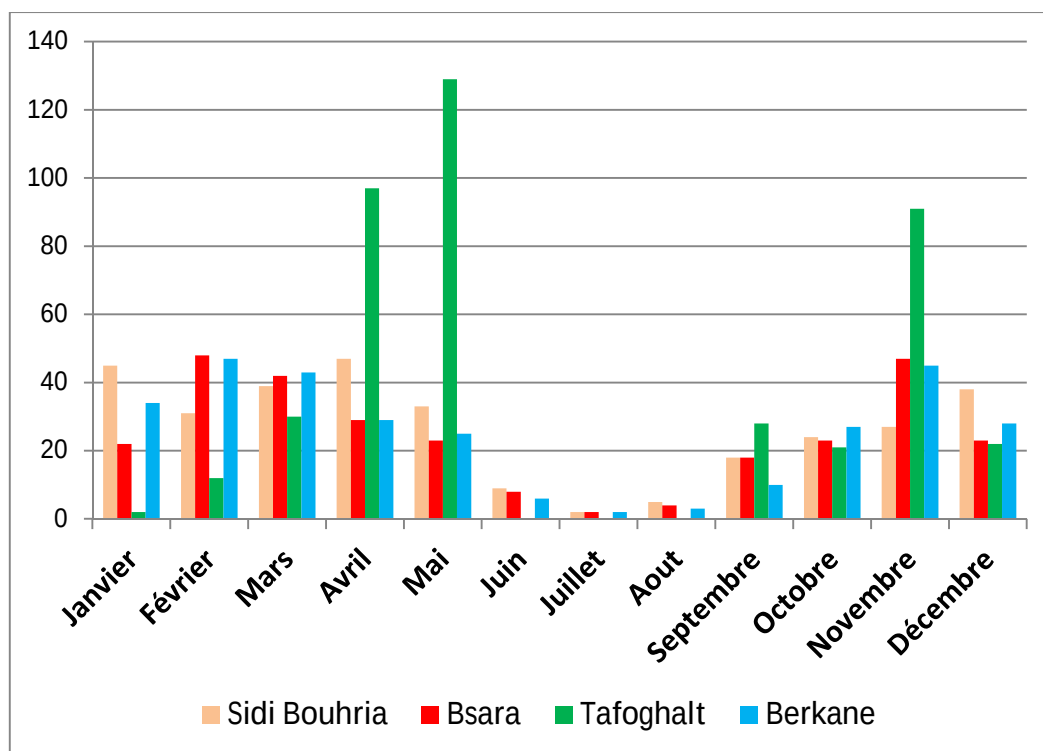
**Carte 6. Répartition de la pluviométrie dans le nord-est Marocain en mm**



- Source : Gaussen H., Roux G. & Bagnouls M.F. (1959).- Carte des précipitations du Maroc. Dir. Agricult. Forêts, Rabat, feuille 2 (en dépôt à l'Institut Scientifique de Rabat).

Un second contraste pluviométrique est noté entre les versants nord et sud du massif. Ainsi, si la moyenne des précipitations atteint les 245 mm à Bsara, elle remonte à 450 mm à Ain Almou (fig. 1). Cette variabilité interannuelle est plus prononcée à l'échelle d'une même année comme le montre la figure suivante.

**Fig. 2. Moyenne mensuelle des précipitations des stations de Berkane, Sidi Bouhria, Bsara et Tafoghalt (1976-2006) en mm**



Source : - Agence du Bassin de la Moulouya (Berkane, Sidi Bouhria, Bsara)

- Acherkouk M. et al., 1996. Projet de Développement Rural Taourirt-Tafoghalt. Etude phytoécologique. Rapport final, p. 17 (seulement pour l'année 2001-2002)

Que ce soit au nord ou au sud, le régime des pluies se caractérise par une grande variabilité mensuelle entre les mois les plus pluvieux et les mois les plus secs avec certaines nuances entre la station de Bsara qui reçoit plus de précipitations en novembre, alors que pour Berkane c'est février qui est le mois le plus pluvieux. Mais d'une façon générale, l'année connaît deux pics en termes de volume de pluie, le premier est enregistré en novembre et le deuxième en février et mars (Fig 2).

Pour Sidi Bouhria, les précipitations annuelles moyennes sont de 316 mm réparties d'une façon très irrégulière, puisque les volumes enregistrés varient entre 2 mm en juillet et 46 mm pendant les mois de janvier et avril.

D'une façon générale, l'examen de la pluviosité des différentes stations que nous avons pu consulter nous permet de dire que la période pluvieuse s'affaiblit de part et d'autre du massif qui est plus ou moins arrosé et se concentre essentiellement entre novembre et fin janvier qui correspond à la saison froide (repos hivernal) puis vient une autre période de pluie s'étalant entre mars et avril (croissance végétative). Quant au reste de l'année, les jours de pluie sont rares, et surtout ils coïncident avec la saison chaude qui entrave toute production culturale sans recours à l'eau d'irrigation. Toutefois il favorise le déplacement des visiteurs qui fréquentent cette zone pour fuir les températures élevées dans les espaces environnants des Bni-Znassen (Oujda spécialement).

**Tab. 2. Distribution annuelle des précipitations par commune du massif des Bni-Znassen (Année 2017) en mm**

| <b>Communes</b>  | <b>Boughriba</b> | <b>Rislane</b> | <b>Chouihia</b> | <b>Machraâ Hammadi</b> | <b>Fezouane</b> | <b>Aghbal</b> | <b>Beni khaled</b> | <b>Sidi Bouhria</b> | <b>Zegzel</b> | <b>Ain Sfa</b> | <b>Bsara</b> | <b>Tafoghalt</b> |
|------------------|------------------|----------------|-----------------|------------------------|-----------------|---------------|--------------------|---------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| <b>Janvier</b>   | 44               | 49             | 41              | 34                     | 44              | 45            | 31                 | 45                  | 43            | 44             | 22           | 45               |
| <b>Février</b>   | 39               | 30             | 35              | 30                     | 41              | 40            | 39                 | 31                  | 38            | 33             | 48           | 39               |
| <b>Mars</b>      | 32               | 40             | 31              | 29                     | 35              | 38            | 45                 | 39                  | 37            | 42             | 42           | 38               |
| <b>Avril</b>     | 44               | 48             | 42              | 40                     | 44              | 44            | 49                 | 47                  | 47            | 44             | 29           | 42               |
| <b>Mai</b>       | 29               | 33             | 27              | 26                     | 31              | 32            | 39                 | 33                  | 33            | 34             | 23           | 33               |
| <b>Juin</b>      | 7                | 9              | 7               | 8                      | 8               | 9             | 12                 | 9                   | 8             | 12             | 8            | 10               |
| <b>Juillet</b>   | 1                | 2              | 1               | 1                      | 1               | 1             | 2                  | 2                   | 2             | 2              | 2            | 2                |
| <b>Août</b>      | 2                | 3              | 2               | 3                      | 3               | 3             | 4                  | 5                   | 5             | 3              | 4            | 5                |
| <b>Septembre</b> | 19               | 17             | 18              | 17                     | 19              | 19            | 10                 | 18                  | 18            | 18             | 18           | 21               |
| <b>Octobre</b>   | 28               | 25             | 25              | 22                     | 31              | 32            | 33                 | 24                  | 29            | 28             | 23           | 27               |
| <b>Novembre</b>  | 27               | 27             | 23              | 19                     | 33              | 35            | 38                 | 27                  | 27            | 32             | 47           | 33               |
| <b>Décembre</b>  | 42               | 37             | 37              | 30                     | 46              | 46            | 45                 | 38                  | 40            | 42             | 23           | 42               |
| <b>Total</b>     | 314              | 320            | 289             | 259                    | 336             | 344           | 347                | 318                 | 327           | 334            | 289          | 337              |

Source : Agence du bassin de la Moulouya. Oujda + Communes territoriales

Il ressort du tableau ci-dessus, que la moyenne des précipitations enregistrée en 2017, pour le massif est de 318 mm, répartie d'une façon inégale entre les communes avec des moyennes allant de moins de 259 mm (Mechraâ Hammadi) à 347 mm (Béni-Khaled), alors qu'en 2006, cette fourchette s'étale entre 360 mm et 528 mm respectivement. Nous enregistrons donc une tendance à la diminution qui risque de contrecarrer tous les projets agricoles à base d'irrigation (Oulad Yahya et Aghbal) et même des projets touristiques envisagés dans le massif des Bni-Znassen considérés comme activités alternatives ou complémentaires.

### **2.1.2. Températures caractérisées par de grands contrastes**

Comme pour certaines stations pluviométriques, pour les températures, on ne dispose que de données fragmentées dans le temps comme dans l'espace ce qui nous a poussé parfois à combler ces lacunes par des données plus ou moins précises. Toutefois, ces valeurs restent approximatives qu'il faut utiliser avec une grande précaution tout en essayant de les vérifier quand il est possible.

Si janvier est le mois le plus froid dans les Bni-Znassen, août est le mois qui enregistre les températures les plus élevées. Toutefois, l'altitude atténue le fait de la continentalité ce qui donne au centre du massif et dans sa partie orientale un climat plus ou moins tempéré même si le climat reste toujours semi-aride. L'hiver en général est la saison la plus froide en altitude a tempérée dans le centre du massif qui correspond aux vallées comme celle du Zegzel.

L'analyse des données que nous avons recueillies auprès des services concernés nous ont montré que la moyenne annuelle dans la globalité de la zone d'étude varie entre 16,7°C et 19°C. Les moyennes mensuelles des températures les plus faibles sont notées en janvier, et les plus élevées en août pour toutes les stations. En 2017, Tafoghalt a enregistré la plus basse température (Tab.3), alors que la température minimale enregistrée dans la commune de Zegzel était de 5.6° C. Pour les stations situées dans les plaines, un peu loin du massif, les températures minimales étaient de 6.6° C pour Berkane et 5.4° C pour Oujda. Les valeurs les plus élevées sont enregistrées en été pour toutes les stations en montagnes puisqu'elles varient entre 33.9°C à Béni Khaled et 31° C à Tafoghalt. Dans la plaine des Angad, au sud du massif, les températures sont extrêmement fortes puisqu'elles s'approchent des 40° C en été (Oujda a enregistré en 2017 quelques 36° C en juillet). Le pire est que ses températures estivales sont souvent accompagnées des vagues de chaleur plus nombreuses et plus intenses.

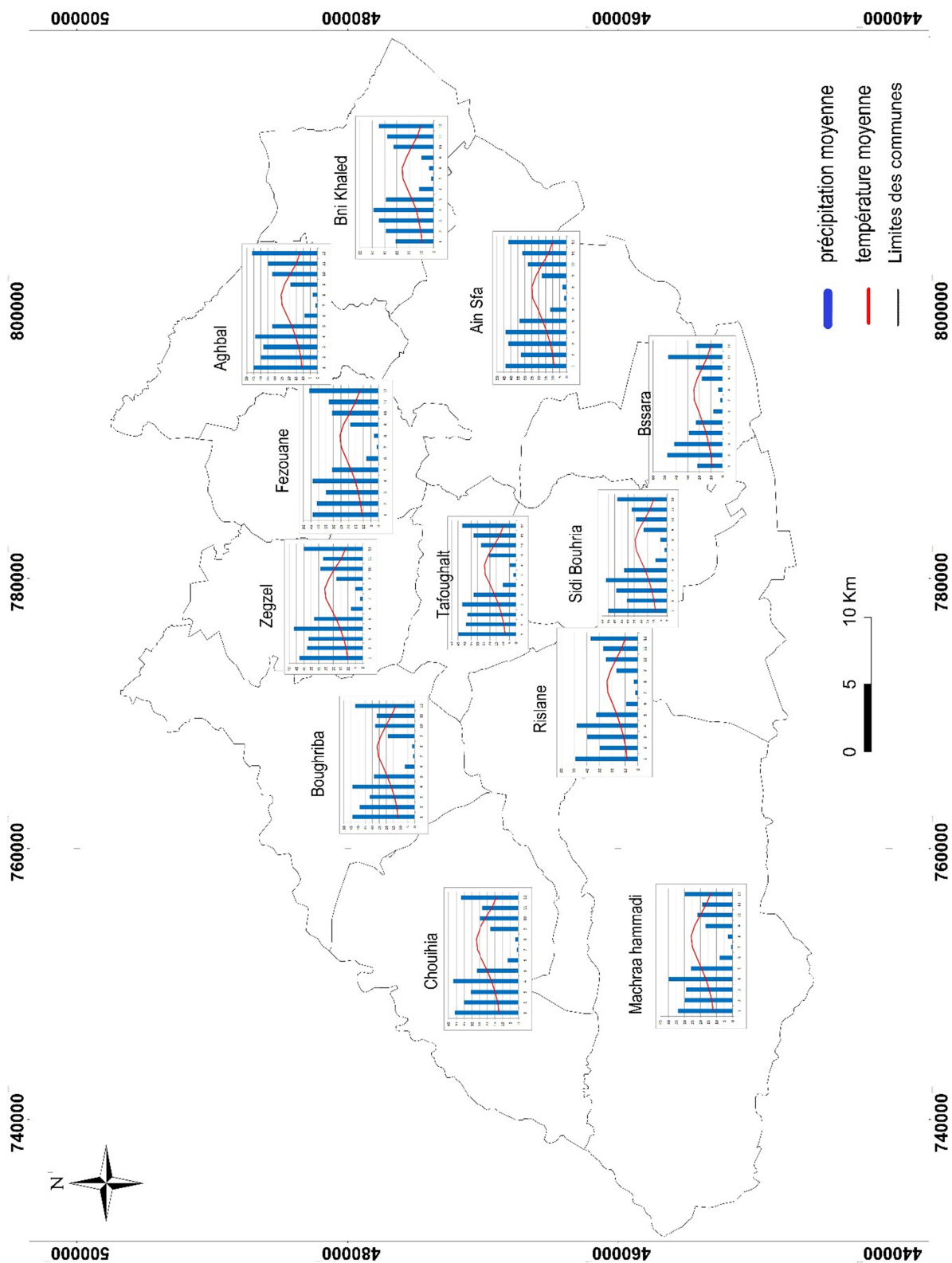
**Tab. 3. Température minimale et maximale enregistrée en 2017 dans les communes du massif et ses environs en degré centigrade**

| Mois      | Boughriba |        | Rislane |        | Chouihia |        | Machraâ Hammadi |        | Fezouane |        | Aghbal |        | Beni khaled |        | Sidi Bouhria |        | Zegzel |        | Ain Sfa |        | Bsara  |        | Tafoghalt |        | Berkane |        | Oujda  |        |
|-----------|-----------|--------|---------|--------|----------|--------|-----------------|--------|----------|--------|--------|--------|-------------|--------|--------------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|--------|-----------|--------|---------|--------|--------|--------|
|           | T° max    | T° min | T° max  | T° min | T° max   | T° min | T° max          | T° min | T° max   | T° min | T° max | T° min | T° max      | T° min | T° max       | T° min | T° max | T° min | T° max  | T° min | T° max | T° min | T° max    | T° min | T° max  | T° min | T° max | T° min |
| Janvier   | 16.5      | 0      | 16.3    | 3.4    | 17       | 7.9    | 16.9            | 7.5    | 15.7     | 6.2    | 15.7   | 6      | 16.1        | 4.2    | 14.1         | 3.7    | 15.5   | 5.6    | 14.2    | 3.7    | 14.4   | 3.9    | 13.4      | 3.1    | 16      | 6.6    | 14.6   | 3.4    |
| Février   | 17.5      | 7.8    | 14.8    | 3.9    | 17.9     | 8.3    | 17.8            | 8      | 17       | 6.8    | 16.8   | 6.4    | 17.2        | 5.2    | 15.3         | 4.3    | 16.6   | 6.2    | 15.5    | 4.3    | 15.6   | 4.5    | 14.6      | 3.8    | 17.1    | 7.2    | 18.2   | 7      |
| Mars      | 19.1      | 9.8    | 16.8    | 5.9    | 19.6     | 10.3   | 19.7            | 10     | 18.4     | 8.6    | 18.2   | 8.3    | 19.5        | 6.5    | 17.1         | 6.2    | 18.2   | 8.1    | 17.3    | 6.2    | 17.5   | 6.4    | 16.5      | 5.7    | 18.6    | 9.1    | 21     | 6.8    |
| Avril     | 21.5      | 11.6   | 19.7    | 7.3    | 22       | 12.1   | 21.9            | 11.5   | 20.9     | 10.4   | 20.9   | 10     | 21.3        | 8      | 20.1         | 7.6    | 21.1   | 9.7    | 20.6    | 7.6    | 20.7   | 7.8    | 19.4      | 7      | 21.2    | 11     | 24.4   | 8.5    |
| Mai       | 24        | 14.4   | 22.6    | 10.4   | 24.7     | 15     | 24.6            | 14.2   | 23.4     | 13.2   | 23.2   | 12.9   | 24.8        | 10.9   | 22.9         | 10.6   | 23.7   | 12.7   | 23.4    | 10.8   | 23.4   | 10.9   | 22.3      | 10.1   | 23.7    | 13.8   | 28.7   | 12.6   |
| Juin      | 27.4      | 17.5   | 26.2    | 13.5   | 28.1     | 18.1   | 27.8            | 17     | 27       | 16.5   | 26.9   | 16.1   | 29          | 14.6   | 26.6         | 13.8   | 27.3   | 15.9   | 27      | 14     | 27     | 14.1   | 26.1      | 13.3   | 27.4    | 17.2   | 33.3   | 17.7   |
| Juillet   | 30.9      | 20.4   | 30.8    | 16.1   | 31.8     | 21     | 31.1            | 19.4   | 30.8     | 19.3   | 30.8   | 19     | 33.3        | 17.8   | 31.1         | 16.4   | 31.5   | 18.8   | 31.9    | 16.9   | 31.6   | 16.8   | 30.8      | 16.1   | 31.2    | 20.1   | 36.5   | 19     |
| Août      | 31.6      | 21.4   | 31.1    | 17.3   | 32.4     | 22.1   | 31.5            | 20.4   | 31.5     | 20.2   | 31.4   | 19.8   | 33.9        | 18.4   | 31.4         | 17.5   | 32.1   | 19.9   | 32.1    | 17.9   | 31.9   | 17.8   | 31        | 17.2   | 31.9    | 21.1   | 34.9   | 20     |
| Septembre | 29        | 18.9   | 28.3    | 14.5   | 29.9     | 19.7   | 29.3            | 18.4   | 28.9     | 17.7   | 28.8   | 17.4   | 30          | 15.8   | 28.5         | 14.8   | 29.3   | 17.2   | 29.2    | 14.9   | 29.1   | 15     | 28.1      | 14.3   | 29      | 18.3   | 31.1   | 15.2   |
| Octobre   | 25.5      | 15.5   | 23.1    | 11.1   | 26.2     | 16.2   | 25.5            | 15.2   | 24.7     | 14     | 24.6   | 13.6   | 25.1        | 12.2   | 23.4         | 11.3   | 24.8   | 13.6   | 23.8    | 11.2   | 23.9   | 11.4   | 22.8      | 10.9   | 25.2    | 14.8   | 29.4   | 12.2   |
| Novembre  | 21        | 11.8   | 17.8    | 7.6    | 21.5     | 12.4   | 21.4            | 11.9   | 19.9     | 10.5   | 19.6   | 10.1   | 19.8        | 8.3    | 18.1         | 7.9    | 19.6   | 9.9    | 18      | 7.7    | 18.2   | 7.9    | 17.5      | 7.4    | 20.3    | 11     | 22.5   | 7.8    |
| Décembre  | 18.6      | 8.1    | 14.4    | 5      | 19       | 9.2    | 18.4            | 9      | 18       | 6.9    | 18     | 6.7    | 16.8        | 5.6    | 14.8         | 5.2    | 16.9   | 6.8    | 14.9    | 5.1    | 15.1   | 5.3    | 14.1      | 4.8    | 18.1    | 7.3    | 15.2   | 6.5    |

Source : Agence du bassin de la Moulouya + Communes territoriales

Nous constatons donc que les températures les plus élevées sont enregistrées durant une période qui s'étale du mois de mai et fin août, période où les pluies se font rares (carte 7) ce qui handicape la pratique des cultures maraichères qui sont très demandées pendant cette saison suite aux grandes masses des visiteurs qui fréquentent le massif pendant les mois de juillet et d'août.

Carte. 7. Diagrammes ambrothermiques des stations du massif des Bni-Znassen



Réalisation : le chercheur

Source : Agence du bassin de la Moulouya



D'une façon générale, les températures varient peu dans l'espace et n'enregistrent pas de grands écarts ; les moyennes des maxima du mois le plus chaud (août) varient entre 26.7° C et 28.5° C. Le mois le plus froid (janvier) présente des minima moyens de 1.9 à -0.2° C.

## **2.2. Variabilité climatique et attractivité du massif**

Cette variation climatique entre les Bni-Znassen et ses alentours font du massif un espace recherché par les habitants de la région de l'Oriental et d'autres régions du Maroc. La baisse des températures attire plus de visiteurs en été qui essayeront de fuir les fortes chaleurs en plaine où la montée du thermomètre est plus prononcée à l'intérieur des terres par rapport à la montagne ou à la mer. Donc, en montagne le climat y est plus supportable et la vie en général y est beaucoup plus agréable. Ainsi, la montagne se transforme en une zone de détente, un « terrain de jeu » des populations urbaines qui ne trouvent pas à l'intérieur ou même à proximité des villes les équipements nécessaires à leur repos (Berkan, Zaio, Taourirt, El Aioune...).

Ainsi on peut dire que la variabilité spatiale climatique pour notre zone est très importante pour le massif des Bni-Znassen comme destination touristique et pour les visiteurs qui viennent des espaces environnants. Bien entendu, le changement climatique, pour le déplacement de la population est devenu aujourd'hui un événement périodique qui se produit d'une manière continue dans le temps, car ses divers impacts sont en train de devenir manifestes dans toutes les destinations touristiques. Le changement climatique exerce déjà une influence sur la prise de décisions dans le secteur du tourisme<sup>60</sup>.

Le climat du massif des Bni-Znassen est actuellement incontestablement favorable au tourisme pendant les mois de l'automne et de l'été. Il est en fait surtout adapté à un tourisme de masse plus sensible à la fraîcheur qu'au confort qui est totalement absent dans ce massif montagneux. Les évolutions envisagées pourraient accentuer cette vocation du massif à accueillir une population bien portante, qui ne peut plus supporter les excès de chaleur. Cette accentuation de la chaleur qui sévit sur les plaines situées de part et d'autre de la montagne, à savoir la plaine des Trifa au nord et la plaine des Angads au sud, risque aussi d'avoir un effet repoussoir pour les populations qui y habitent. Par contrecoup, des régions de montagne

---

<sup>60</sup> - Zerouali Ad., 2019. Op. Cit., p. 84

pourraient devenir des destinations appréciées pour leur relative fraîcheur et l'ombre de leurs forêts...<sup>61</sup>

Cette variabilité climatique dans le temps a certainement un impact sur le tourisme de montagne des Bni-Znassen, et requiert une attention particulière auprès des visiteurs surtout en été où les thermomètres enregistrent des valeurs insupportables dans les zones limitrophes. Le climat de la montagne constitue un facteur majeur qui pousse les gens à se déplacer à la recherche d'autres espaces plus frais. Pour notre zone d'étude, on peut dire que la relation climat/tourisme est prouvée du fait que 72,8 % des enquêtés ont déclaré que leur visite estivale est la recherche du « beau temps ». L'attrait culturel et naturel des Bni-Znassen joue certes lui aussi un rôle, mais il ne concerne en réalité qu'un faible pourcentage de visiteurs. Quoique, il nous paraît évident que la croissance des flux des visiteurs n'est pas fortement liée au climat d'une façon catégorique (déterminisme climatique), mais toutefois on peut se permettre de dire que le choix de la destination de notre espace montagneux est dû au climat qui constitue un facteur fondamental (températures clémentes) et par conséquent on peut dire que l'été constitue un contraste climatique entre le pays d'origine et celui de destination. Toutefois, ce constat ou ce résultat reste à confirmer par des enquêtes plus approfondies puisque les influences des facteurs climatiques sur le tourisme restent relativement mal comprises, du fait de leur grande complexité et que de nombreux autres facteurs interviennent dans le choix d'une destination par un touriste.

Quant à l'étude des vents, elle ne sera pas bien détaillée dans cette recherche du fait que son analyse approfondie intéresse en particulier le climatologue qui cherche à préciser l'ambiance atmosphérique d'un lieu, à mieux comprendre les liens entre plusieurs faits climatiques (vents et précipitations, vents et températures, vents et humidités...), le géomorphologue qui cherche à déterminer l'action du vent et les caractères de l'érosion éolienne et enfin le spécialiste de l'environnement, du tourisme, de l'agriculture.

On a vu plus haut que les précipitations et les températures connaissent une grande variabilité dans le temps comme dans l'espace, les vents eux aussi doivent suivre le même rythme même si on manque de données qui peuvent confirmer cette hypothèse. Toutefois, vu les conditions atmosphériques très changeantes du Maroc Oriental, le massif des Bni-Znassen connaît de grandes variations saisonnières suite aux fréquentes perturbations méditerranéennes

---

<sup>61</sup> - Ibid., p. 85

et méridionales. Toutefois, il serait très difficile de définir un rythme saisonnier pour cette zone qui manque de stations d'enregistrement de tous les phénomènes du climat local, mais il reste à dire que le régime des vents est relativement constant tout au long de l'année dans ce massif montagneux.

A l'intérieur de la montagne, il paraît que les vents n'ont pas un impact notable à cause du compartimentage de relief ce qui empêche la constitution de grandes rafales comme on peut le remarquer sur le littoral ou dans les couloirs ou même dans les Hauts Plateaux. Il convient toutefois de rappeler que le massif des Bni-Znassen subit les mêmes types de vents qui dominent dans le Maroc oriental, à savoir ceux de l'ouest et du sud-ouest, fréquents surtout en hiver, et ceux du nord et du nord-est, qui dominent en été<sup>62</sup>.

### **3. Hydrologie contrastée par la topographie et l'exposition**

L'étude hydrologique du massif des Bni-Znassen consiste en la détermination de son rôle hydrogéologique qui diffère du versant nord bien drainé du fait de son exposition sur la méditerranée, et du versant sud ouvert sur les vents desséchants qui viennent du Sahara via les hauts plateaux marocains. Cette opposition se traduit aussi par l'importance des nappes aquifères qui surgissent sous forme de sources abondantes dans la partie septentrionale et faibles sur la partie méridionale du massif. Quelle que soit l'importance de ces ressources en eaux, superficielles ou souterraines, l'exploitation optimale de cette ressource vitale nécessite une bonne gestion pour permettre un développement soutenable et durable.

#### **3.1. Hydrologie de surface occasionnelle**

Même si le massif n'héberge pas de grands oueds, il se caractérise par un réseau hydrographique plus ou moins important dont le plus dense est celui du centre de la montagne (carte 8). La majorité des oueds enregistre de hauts débits en hiver, ils peuvent être à secs pendant une bonne partie de l'année et surtout en été.

---

<sup>62</sup> - Dakki M., 2003. Diagnostic pour l'aménagement des zones humides du nord-est du Maroc : Oued Zegzel (Béni Snassene). Rapport final du projet MedWedCoast-Maroc « Conservation des Zones Humides et des Systèmes côtiers dans la Région Méditerranéenne », p. 9.

Bien que, ces réseaux hydrographiques, sont spatialement bien développés, ils sont drainés par des écoulements aux débits modestes aux régimes très irréguliers. Ceci malgré la présence de nombreuses sources : celles-ci, n'assurent pas un écoulement permanent. La rareté des précipitations et l'importance de l'évapotranspiration sont les principales causes de l'irrégularité des écoulements qui drainent le massif des Bni-Znassen<sup>63</sup>. Cette variabilité des débits et le manque d'eau pendant les périodes où les cultures et les plantes demandent plus d'eau, constituent un problème majeur pour l'économie locale, surtout celle qui repose sur l'irrigation.

La chaîne est drainée dans sa partie occidentale par oued Moulouya responsable de l'aménagement hydro-agricole de la plaine des Trifa sur sa rive droite et des plaines de Zebra, Bouareg et Kert sur sa rive gauche. Quant aux oueds qui sillonnent le massif, nous citons oued Zegzel dont le bassin s'étend sur 280 km<sup>2</sup> et dont l'alimentation est assurée par la source karstique d'Aïn Bourbah.

Seuls les oueds Moulouya et Zegzel sont contrôlés. Les apports à la Moulouya correspondent aux lâchers à partir des barrages Mohamed V et Machraâ Hammadi et proviennent également des masses d'eau issues des bassins versants intermédiaires. La Moulouya est jaugée à l'aval de Machraâ Hammadi au niveau de la station Machraâ Saf Saf (IRE:3/6) avec un débit moyen mesuré de 11,9 m<sup>3</sup>/s pour la période 1970-2000. Le maximum interannuel (30,9 m<sup>3</sup>/s) a été observé en 1993-1994, et le minimum (3,11 m<sup>3</sup>/s) en 1999-2000. Le maximum mensuel de la même série est noté en avril (19,61 m<sup>3</sup>/s), le minimum est de 5,09 m<sup>3</sup>/s et s'enregistre en août.

D'autres cours d'eau de différentes tailles sillonnent le massif, à savoir oued Guedjane des Beni Mengouche, qui arrive au lieu-dit sidi Ali Bekkay pour être renommé oued Ouaklan. Il se débouche sur la plaine non loin du douar Quartass, au piedmont nord des Bni-Znassen et rejoint oued Zegzel au niveau d'Ain Soltane pour devenir ensemble oued Cherraâ qui sillonne la plaine des Trifa.

Oued Zegzel prend son origine d'un couloir souterrain alimenté par la source permanente qui se trouve dans le village de Tafoghalt avec un débit d'étiage inférieur à 2 litres par seconde;

---

<sup>63</sup> - Taybi A., 2009. Variabilité des ressources en eaux karstiques du massif des Beni Snassen (Maroc Oriental). Rapport intermédiaire. Université Chaambéry Annecy Savoie. Labo. EDYTEM., p. 11

elle arrive au lit du Zegzel au niveau d'une cascade, près de la grotte du pigeon. L'eau arrive là déjà bien chaude (17°C à 8h 00) et assez chargée en matière organique. Les eaux de la cascade se perdent dans le sol à moins de 200 mètres plus en aval, le cours d'eau devenant alors temporaire<sup>64</sup>. A partir de la grotte du chameau, ce cours d'eau s'enfonce dans l'étroite vallée de Zegzel constituée de paysages impressionnants de massifs rocheux et de falaises. Malgré les nombreux affluents qui alimentent oued Zegzel, seul son cours supérieur est permanent du fait que la majorité de ses sources est captée « *A sa sortie des Béni Snassene, le Zegzel présente encore un écoulement permanent ; le traitement des données hydrologiques de la station de Berkane, a permis à l'ABH Moulouya (Oujda) le débit d'étiage s'abaisse à 40 l/s (mois d'août), alors qu'il peut atteindre les 1.000 l/s au mois de mars. Très utilisé pour l'irrigation des terrassettes de cultures, cet oued peut s'assécher à 2-4 km avant de quitter les Bni-Znassen, notamment vers la fin de l'été* »<sup>65</sup>. Cet oued constitue un important affluent de l'oued Cheraâ, lui-même un affluent de la Moulouya en aval du barrage Machraâ Hammadi.

Les différents paysages qu'offre oued Zegzel en s'encaissant dans les roches calcaires (gorges et falaises) sont d'une grande valeur touristique puisqu'il constitue un passage obligatoire pour la visite de la grotte du chameau qui se trouve en contrebas. Toutes ces qualités paysagères méritent une mise en relief pour créer plus d'attractivité et développer un écotourisme rentable et durable.

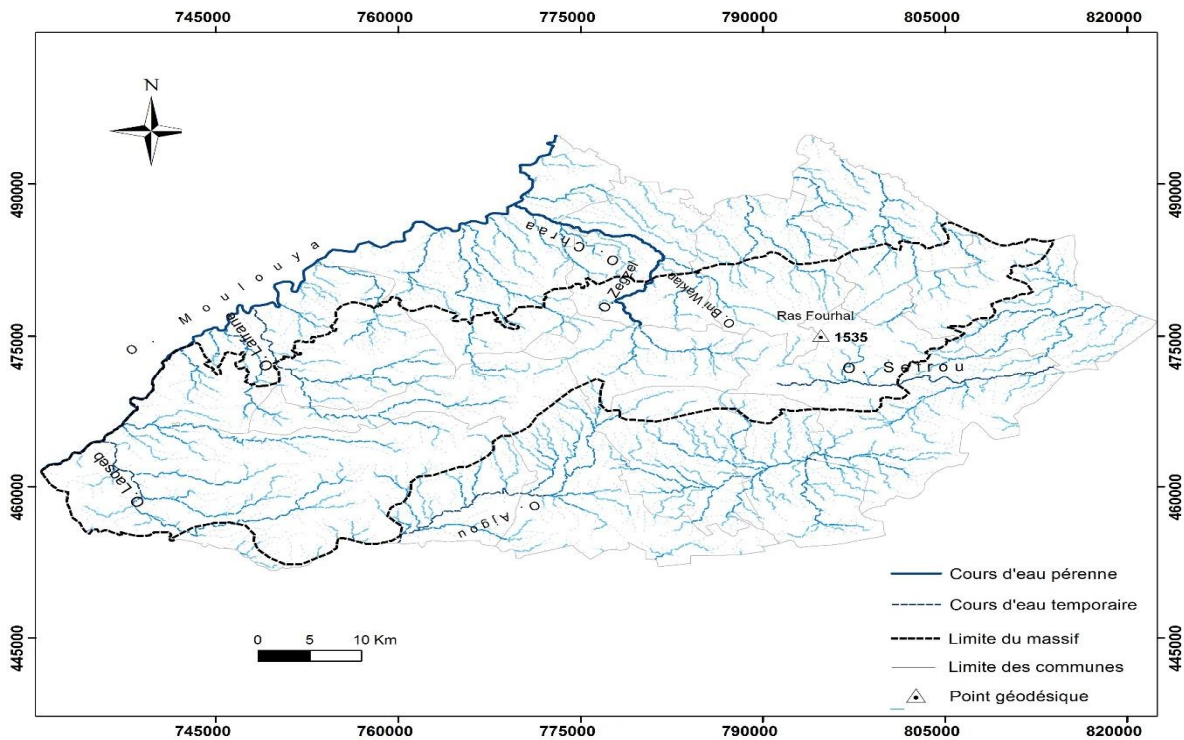
Un autre oued de grande importance et dont le bassin est plus grand qu'oued Zegzel, est oued Moulay Idriss qui draine les montagnes du sud et de l'est de la chaîne. Malheureusement, il est souvent mis à sec du fait de son faible alimentation et la majorité de ses affluents est temporaire ; peu avant sa confluence avec le Zegzel, il reçoit les eaux d'oued Ferrouj.

---

<sup>64</sup> - Fiche technique du SIBE "Beni Snassene (14) ». Centre d'Echange d ...ma.chm-cbd.net/manag\_cons/esp\_prot/sibe\_ma/sibe.../beni-snassene-14/sibe\_14

<sup>65</sup> -Direction des Eaux et Forêts, 1997. Projet de Conservation des écosystèmes des zones humides et côtières de la Région méditerranéenne au Maroc MOR/97/G33/A/1G/99, p. 30

**Carte 8. Principaux cours d'eau du massif des Bni-Znassen**



Source : Cartes topographiques au 1/50000 (Ahfir, Bni Oukil, Berkane, Elaïoune, Hassi Berkane, Machraâ hammadi, Oujda, Sidi Bouhouria, Zaïo).

La figure ci-dessus montre que le massif est caractérisé par un réseau hydrographique plus ou moins dense suivant l'altitude, l'exposition et les précipitations. En effet, la partie centrale et orientale est drainée par des oueds qui ont creusé profondément leurs cours d'eau sous forme de petits canyons entaillés dans les roches calcaires. On peut citer la vallée d'oued Zegzel, ainsi que celles d'oued Bni-Ouklane, d'oued Zellou, d'oued Aghbal, d'oued Quartas et d'oued Bou-Ahfier qui drainent le flanc nord du massif. Quant au versant sud, seul oued Sefrou mérite d'être mentionné. Les autres cours d'eaux sont d'importance très faible à savoir Faydat Lakhchab et Khenaq (carte 8).

A l'ouest, les cours d'eau sont très courts et de faibles débits qui sont en relation étroite avec les précipitations qui sont, elles-aussi, faibles du fait du climat aride qui règne dans cette partie du massif des Bni-Znassen qui malheureusement est traversé par oued Ksob de moindre importance et oued Moulouya qui longe ce massif dans sa partie occidentale en gorges très abruptes. Ces dernières ont favorisé le choix du site de l'installation des deux barrages (Barrage Mohammed V et Machraâ Klila) qui irriguent les plaines de la basse Moulouya (Trifa, Zebra, Bouarg et Kert).

La qualité des eaux des Bni-Znassen est bonne, douce et apte à être consommée directement parce qu'elle est issue du calcaire liasique qui permet une bonne infiltration, et par conséquent elle n'a aucun effet indésirable. Sur les deux versants du massif, nous enregistrons des contrastes en termes de richesse hydraulique. Au nord, les potentialités en eau sont remarquables puisqu'on trouve plusieurs résurgences à savoir Ain Tafoghalt, Ain Misra, Ain Kiss, Ain Aghbal, Ain Aoullout et un peu loin de la montagne nous avons Ain Fezouane et Ain Reggada dans la plaine des Trifa. Au sud, les potentialités en eaux profondes sont très limitées et la majorité des sources tarit pendant une bonne période de l'année (Ain Sfa) suite aux impacts des fluctuations climatiques que la zone subie pendant au moins les années quatre-vingt du siècle dernier. Ce contraste hydraulique entre les deux versants ne s'explique pas seulement par l'exposition et l'altitude mais aussi par la nature de la végétation dégradée dans le sud et plus ou moins développée au nord ce qui influe le degré d'infiltration des eaux de ruissellement et affecte par conséquent le régime hydrique des sources.

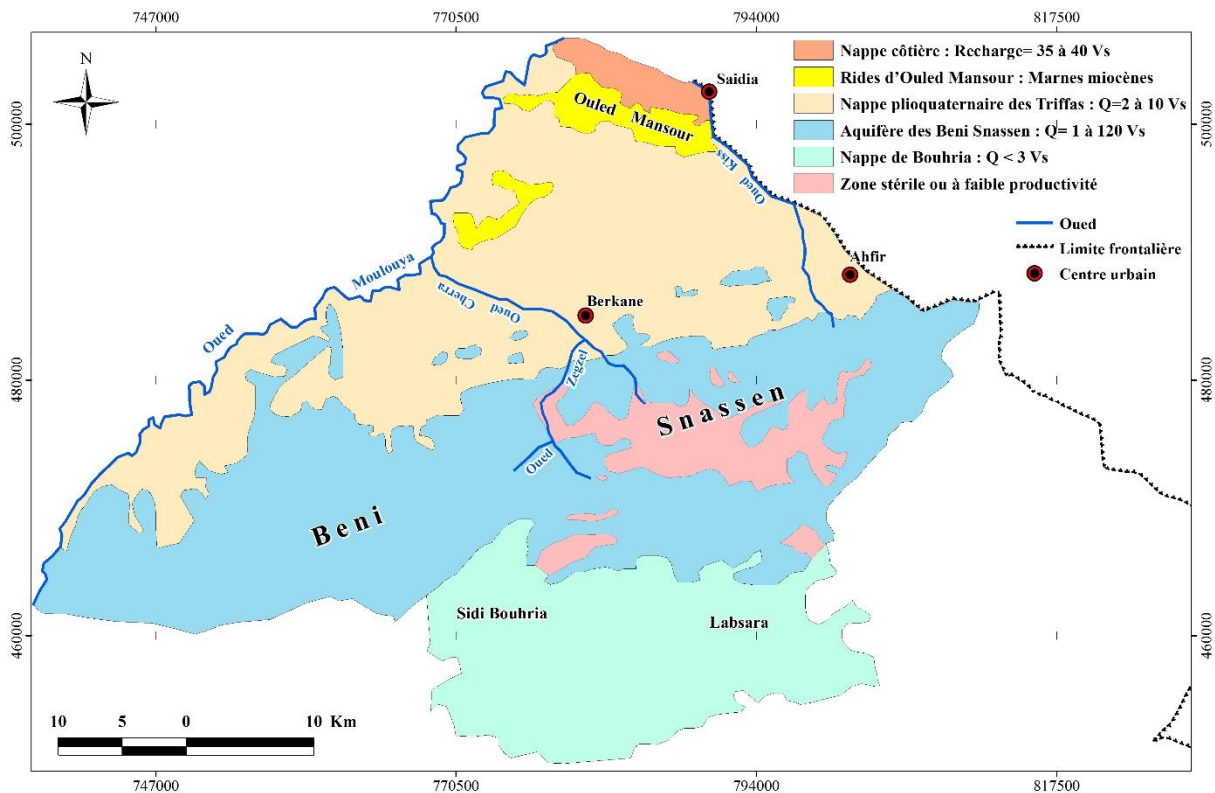
### **3.2. Eaux souterraines : éléments vitaux pour un développement local**

La connaissance de la structure du sous-sol constituant le substrat géologique des Bni-Znassen a permis la détermination des nappes aquifères qui expliquent en quelque sorte l'importance des sources qui jaillissent sur l'espace Snassni et qui assurent la pérennité de certains oueds (oued Zegzel par exemple).

La province de Berkane renferme trois principales nappes dont l'importance quantitative et qualitative varie en fonction des structures géologiques, de la nature lithologique des réservoirs et des conditions climatiques. La plus importante de ces aquifères est celle des Trifa qui assure une bonne partie des eaux d'irrigation de cet espace verdoyant. Le deuxième aquifère est celui des Bni-Znassen emmagasiné dans les calcaires dolomitiques du Lias et sont responsables des résurgences qui s'y trouvent et qui assurent l'approvisionnement en eau potable (forages) et l'eau d'irrigation (sources) surtout pour les Bni-Znassen orientaux. Le troisième est celui de Sidi Bouhria, se trouvant dans la partie sud de la zone d'étude et appartenant à la nappe des Angad (carte 9). Son exploitation se fait par forages et puits pour l'alimentation de la ville d'El Ayoune, des centres de Bouhria et Bsara, pour l'alimentation en eau du monde rural et l'irrigation. Les sorties de cette nappe sont de l'ordre de 33,5 Mm<sup>3</sup>/an (28 Mm<sup>3</sup>/an pour l'irrigation, 4,5 Mm<sup>3</sup>/an pour l'alimentation en eau potable et 1Mm<sup>3</sup>/an correspond aux sorties des sources). La nappe superficielle de Bouhria connaît un rabattement continu de son niveau piézométrique sous l'effet de la surexploitation des ressources en eau

souterraine surtout pour des fins agricoles. La nappe enregistre en fait une baisse de plus de 16,5 mètres entre 1983 et 2005<sup>66</sup>. Cette situation montre que les ressources en eau, de surface ou de profondeur, seront de plus en plus rares dans le futur proche. Ceci invite les aménageurs, les décideurs et les acteurs à prendre au sérieux cette problématique et les incitent ainsi à les préserver et surtout à les bien gérer pour assurer un développement durable à long terme.

**Carte 9. Principales aquifères de la province de Berkane**



Réalisation : le chercheur

Source : Agence du Bassin de la Moulouya

Le massif des Bni-Znassen, surtout son versant nord, est dominé par les calcaires et dolomies jurassiques qui atteignent des épaisseurs de plusieurs centaines de mètres et qui finissent par s'envoyer vers le nord sous les dépôts tertiaires et quaternaires de la plaine de Trifa. Les calcaires et dolomies jurassiques reposent soit sur les formations doléritiques et argileuses du Trias, soit directement sur les formations schisteuses du socle primaire. Cette morphostructure, caractérisée par un basculement vers le nord, conditionne l'écoulement d'une

<sup>66</sup> - Nice M., 2009. Les Bassins Hydrauliques du Maroc. (Université Mohamed V, Faculté Des Sciences Rabat Agdal), p. 279



nappe aquifère (faciès bicarbonaté calcique avec un débit d'environ 180 l/s). Elle s'exprime sous forme d'une ligne de sources de direction E-W, qui longe la bordure sud de la plaine des Trifa où s'opère la rupture de pente du flanc nord des Bni-Znassen<sup>67</sup>.

Malgré la dominance des roches calcaires considérées comme des réservoirs, les ressources en eau du massif des Bni-Znassen sont caractérisées par une grande irrégularité suite à leurs fortes sensibilités aux aléas climatiques, puisque la majorité des sources enregistre une nette diminution de leur débit du fait des années de sécheresse répétées et en raison d'une dégradation des ressources naturelles (érosion des sols, recul des forêts, etc.). Pire est que certaines sources tarissent pendant une bonne partie de l'année.

En fait, la zone d'étude est riche en sources, qui se trouvent concentrées surtout au niveau des Bni-Znassen orientaux qui comptent quelques 203 sources, alors que les Bni-Znassen occidentaux ne renferment que quelques 43 sources<sup>68</sup>. Leurs débits sont très variables suivant les conditions climatiques responsables de leur pérennité ou leur saisonnalité avec une débitance qui dure de quelques jours, après chaque averse, à plusieurs mois.

Les plus importantes sources sont situées au niveau des Bni-Znassen orientaux. Il s'agit des sources : Morjia, Aoulout, Zegzel, Aghbal et Sefrou. L'hydrologie de ces sources sera étudiée plus loin (chapitre IV).

Une autre spécificité caractérise les sources du massif est le thermalisme qui sont bien appréciées de la part de la population proche et lointaine et qui a permis en certains points de créer une certaine industrie touristique comme c'est le cas d'Ain Fezouane de grande réputation nationale connue pour ses vertus thérapeutiques efficaces contre quelques maladies des reins, ainsi que la source thermale de Chouihia apprécié pour traiter quelques maladies dermatologiques.

Il ressort de l'étude des potentialités hydriques que le massif des Bni-Znassen souffre d'une pénurie en eau douce du fait de son climat caractérisé par l'irrégularité des précipitations et la forte demande en eau douce devenue une nécessité pour la population locale. Plusieurs cours d'eau ont perdu leur pérennité et on n'entend leurs murmures que lorsqu'il pleut. De même, de nombreuses sources qui jaillissaient de partout se trouvent à sec comme fut le cas de

---

<sup>67</sup> - El Gout R., Khattach D. et Houari M.R., 2009. Op. Cit., p. 64

<sup>68</sup> - Agence du Bassin de la Moulouya, 2008. Enquêtes des points d'eau entre 2003 et 2007

la source de Zegzel et celle du Kaf à Ain Sfa (photos 1, 2, 3 et 4) ce qui prévoit une crise en eau, cette ressource devenue très fragile et fragilisée par les changements climatiques.

**Table des photos n°.1.**



Photo.1 et 2 : Grotte du chameau en eau (en haut) et à sec (en bas)

Photo. 3 et 4 : Grotte El Kaf en eau (en haut) et à sec (en bas)

En ce qui concerne les sols, nous avons constaté de grandes variétés à travers l'espace Snassni dont la richesse est très disparate suivant plusieurs paramètres qui expliquent leur évolution.

En parlant de la zone de montagne proprement dite, les sols sont souvent en état d'instabilité vue les grandes pentes qui caractérisent ses espaces qui sont souvent disséqués par le réseau hydrographique dont plusieurs tronçons sont encaissés. Cette instabilité devient de plus en plus importante lorsque la couverture végétale est de plus en plus dégradée comme le cas de tous les versants sud des Bni-Znassen qui sont presque dépourvus de sol (manque de végétation et fortes pentes). Nous pouvons dire que les différents types de sol rencontrés dans

ce massif sont conditionnés par la topographie, le pendage, la géologie caractérisée par la dominance du calcaire, et sont regroupés en quatre catégories :

- Les lithosols des hauts sommets à pente forte ;
- Les sols rouges fersiallitiques très décapés et tronqués, des pentes modérées à fortes avec leur variante représentée par les sols de remplissage karstique, anciens ;
- Les sols fersiallitiques lessivés des versants à pente modérée ;
- Les rendzines calcaires brunifiées des versants abrupts, au sein des grands versants de revers. Avant d'aborder ces 4 ensembles de couvertures pédologiques, on passera rapidement en revue les caractères de l'évolution karstique de ces grands versants de revers <sup>69</sup>.

Parmi les sols rencontrés lors de nos visites de terrain, nous citons les sols rouges parfois sur les versants, mais le pendage ne permet pas leur développement et par conséquent ils sont minces parfois squelettiques du fait de l'érosion et du lessivage qui leur font perdre la matière organique ainsi que les minéraux. Quoi qu'il en soit, ils sont bien exploités et sont économiquement rentables lorsque les eaux de pluies sont suffisantes. Ces sols rouges fersiallitiques sont bien développés dans les zones en dépression ce qui leur permet d'avoir une certaine épaisseur et de s'enrichir des minéraux et des matières organiques qui parviennent de leur amont qui porte souvent une couverture végétale et qui joue un rôle important dans leur évolution (la dépression d'Oulad Yahya).

#### **4. Formations forestières du massif entre dégradation et espoir de développement**

Etant donné que la forêt est un écosystème précieux, abritant une riche biodiversité (espèces animales et végétales), sa préservation est incontournable et par conséquent il faut veiller à l'élimination de tous les éléments qui peuvent perturber son équilibre fragile et fragilisé par l'agressivité des phénomènes naturels que par les actions anthropiques non responsables.

Une gestion durable de la forêt des Bni-Znassen, permet non seulement de maintenir sa diversité biologique, mais aussi sa capacité de renouvellement, sa bonne santé et sa vitalité. Elle

---

<sup>69</sup> - Boumeaza T., 1985. Op. Cit., p. 63

assure la satisfaction des besoins de certaines familles qui l'utilisent comme source de revenu et offre aux visiteurs un espace de récréation et de loisirs.

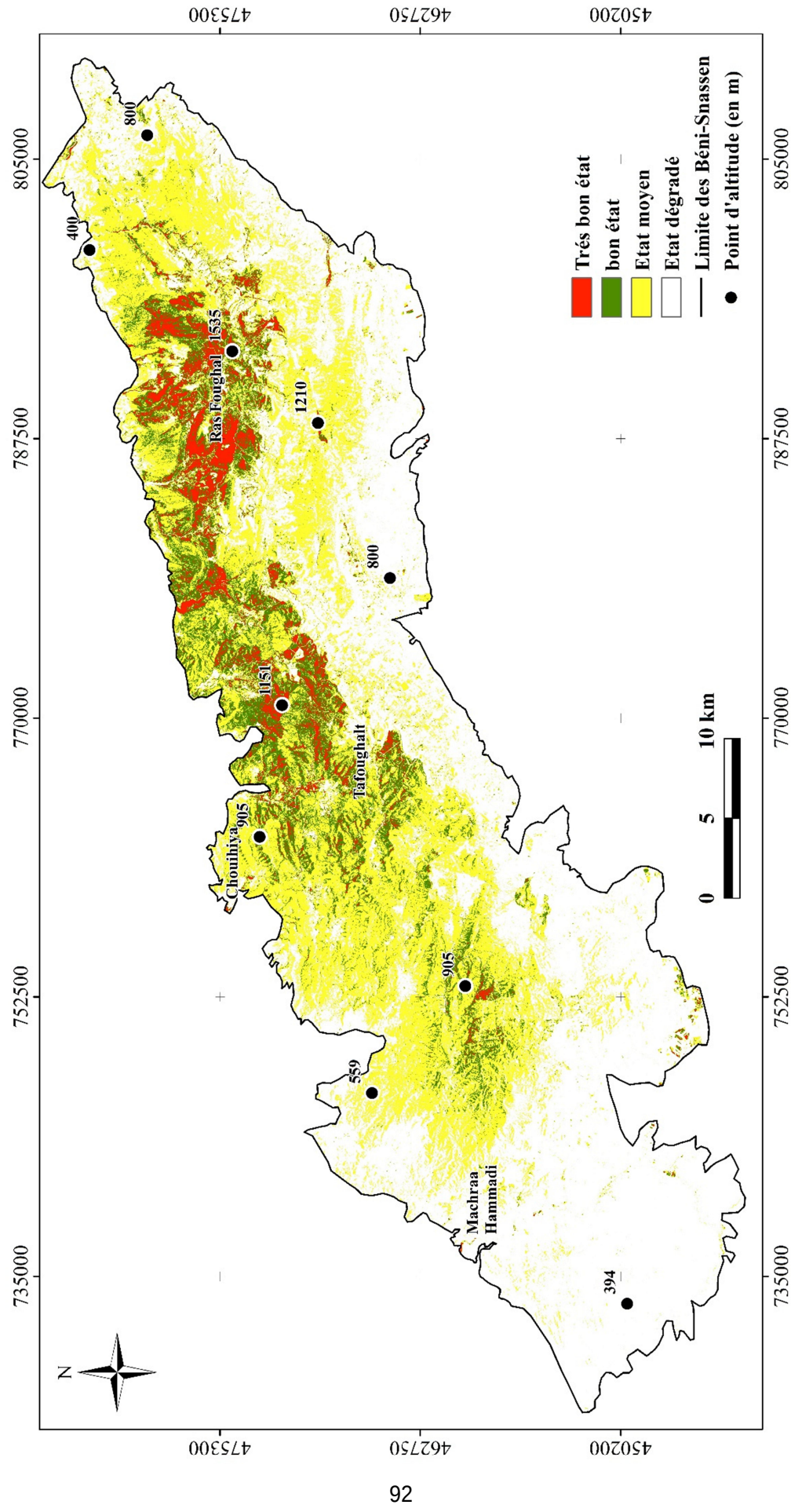
#### **4.1. Etat des lieux de la forêt du massif des Bni-Znassen**

Dans toutes les régions du Maroc, les écosystèmes ont connu de grands bouleversements, qui ont fini par le déclenchement du phénomène de la dégradation de la couverture végétale qui se caractérisait par sa densité et par sa régénération naturelle suite aux conditions physiques favorables et aux faibles pressions de la population. Aujourd'hui, les facteurs de dégradation sont devenus très agressifs suite aux changements climatiques caractérisés par les sécheresses récurrentes, l'irrégularité des précipitations ainsi que par les facteurs anthropiques qui se résument en la croissance de la population, les modes anarchiques de l'exploitation et la mauvaise gestion de l'espace forestier. Tous ces éléments ont accéléré le processus de dégradation et par conséquent ils ont contraint la stratégie d'intervention en milieu forestier pour la sauvegarde et la pérennité de cet écosystème. Cette situation a poussé les responsables de ce secteur à revoir leur stratégie de développement qui doit intégrer la population locale comme élément de base pour garantir la durabilité des ressources naturelles qui sont très menacées.

Compte tenu de la diversité topographique, géologique et climatique, la couverture végétale du massif est caractérisée par une grande diversité en espèce reflétant les nuances bioclimatiques régnant dans la zone d'étude ce qui crée une diversité spatiale et des équilibres écologiques et socio-économiques. En plus, l'humidité relative dont bénéficie le massif des Bni-Znassen, surtout le versant nord (proximité de la zone maritime), lui offre un microclimat très favorable aux écosystèmes forestiers, et par conséquent, ces nuances font de cette montagne un espace verdoyant au sein d'une région généralement aride et steppique.

La couverture végétale des Bni-Znassen est constituée essentiellement de matorrals et de steppes arborées généralement sur versants et glacis du semi-aride. Elle est nettement dominée par des groupements végétaux de types méditerranéens qui sont des matorrals hauts (Chêne vert) ou moyens (Genévriers), ou encore des steppes arborées à base d'alfa (les Bni-Znassen occidentaux) ou de romarin. En plus de ces espèces forestières et végétales, le massif des Bni-Znassen se différencie de plusieurs zones montagneuses marocaines par la présence de l'arganier que nous étudierons plus tard avec plus de détails.

Carte 10. Différents états de la couverture végétale dans le massif des Bni-Znassen en Juillet 2019



Réalisation : le chercheur

Source : Image satellitale, Sentinel-2, (10 m)

Ainsi, le massif des Bni-Znassen regroupe une forêt aménagée qui s'étend sur les provinces de Berkane, d'Oujda et de Taourirt. C'est une forêt domaniale délimitée d'une superficie d'environ 75810 ha, dont 10 % à peu près sont constitués d'enclaves et 4 % de terrains non couverts <sup>70</sup>. Quoique, elle renferme une belle forêt de la région de l'oriental à l'instar de la forêt de Gourougou (Nador) et celle de Jerada.

Par ailleurs, la forêt peut constituer un élément ou un facteur pour le développement de l'activité touristique (écotourisme) à cause de sa richesse et de sa diversité (conditions écologiques et pédologiques plus ou moins favorables) composée essentiellement de thuya, de genévrier, de chêne vert, de chêne kermès ainsi d'une multitude d'autres espèces à caractère économique et sanitaire (romarin, lavandes, cistes, caroubier...). Quant aux plantations artificielles, elles sont caractérisées par la prédominance de feuillus et de résineux dont principalement l'eucalyptus et le pin d'Alep. Parfois et quand les caractéristiques climatiques et pédologiques le permettent, on remplace progressivement les périmètres dégradés de pin d'Alep par le thuya ou le caroubier bien apprécié par la population locale.

On a enregistré dans certains lieux la régénération des peuplements de thuya (vides sylvatiques, parcelles incendiées, peuplements lâches situés sur le versant sud ...). Toutes ces essences font du massif un carrefour biogéographique très original comme a été signalé dans le projet de conservation des écosystèmes des zones humides et côtières « *Ce massif est unique pour la région et y prospèrent des formations forestières de grande ampleur qui constituent ainsi le seul paysage sylvatique de qualité que l'on peut trouver dans cette partie du Maroc. Sur une superficie de plus 7000 ha, la tétraclinaie, la chênaie comme la cocciféraie et les pelouses d'altitudes abritent des habitats remarquables, où s'observe une flore d'endémiques nombreuses, représentant plus de 13 % du peuplement végétal du site. 35 % de cette végétation peut être considéré comme rare et remarquable car les Bni-Znassen forment un véritable carrefour biogéographique très original entre les domaines rifains, oranais et atlasiques méridionaux* »<sup>71</sup>. Toutes ces espèces forestières participent aux équilibres des systèmes écologiques, à la conservation du patrimoine environnemental, à la lutte contre l'érosion et la

---

<sup>70</sup> - Aboukassim S.A., 1995. Etude de l'aménagement de la forêt domaniale de Bni-Znassen. Partie II : renseignements généraux et étude socio-économique. Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes, ministère délégué chargé des Eaux et des Forêts.

<sup>71</sup> - Direction des Eaux et Forêts, 1997.. Op. Cit., p. 8



désertification, sans oublier la qualité paysagère et attractive de la montagne et le rôle qu'elle peut jouer dans le domaine du tourisme et du développement des communes limitrophes. Toutefois, il reste à signaler que les riverains de la forêt et des populations vivant en pleine montagne continuent à exercer une pression sur les ressources forestières pour ramasser le bois d'énergie\* pour la cuisson du pain en complément au gaz butane ou pour la fabrication du charbon d'une manière illicite (Ain Almou où le chêne vert est la principale essence prélevée à cet effet). Cette situation peut constituer une menace sur la sauvegarde et la pérennité des écosystèmes forestiers qui sont souvent en état de fragilité. Nous pouvons dire que l'usage des ressources forestières, et surtout le bois, est dû essentiellement au faible niveau de vie de la population et de l'enclavement de certains douars dont l'accessibilité aux marchés est encore difficile ou limitée. Ceci a été prouvé par d'autres chercheurs comme Khattabi qui disait « *La zone présente un certain nombre de contraintes liées surtout au capital humain, à ses activités et aux infrastructures existantes. Ces contraintes sont une population majoritairement analphabète, pauvre et se trouve dans un milieu enclavé et peu généreux en matière de disponibilité ou de diversité d'opportunités d'emploi. L'économie locale est très dépendante de l'exploitation des ressources naturelles, surtout le pâturage et le ramassage du bois de feu. Toute action allant dans le sens de la réduction de cette exploitation va induire des pertes du bien-être des communautés humaines qui en dépendent* »<sup>72</sup>.

Toutefois, la faible rentabilité de l'économie du massif des Bni-Znassen pousse certains gens à continuer à commettre des actes illicites malgré la surveillance forestière d'où le recours à la sensibilisation et à l'éducation de la population vivant en pleine montagne en ce qui concerne la sauvegarde et la protection de la forêt et de ses ressources.

Sur le plan de la biodiversité, le massif des Bni-Znassen tient une position de force grâce à ses Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) constitués essentiellement du SIBE de Tagoghalt et de Ras Foughal en plus du site d'intérêt préhistorique de la grotte des pigeons qui constituent ensemble une base pour le développement local basé lui aussi sur le développement de l'activité touristique.

---

\* - Le ramassage du bois en tant que combustible est un droit d'usage que la législation forestière confère à la population locale pour qu'elle puisse répondre aux besoins domestiques

<sup>72</sup> - Khattabi A., 2003. Diagnostic Socioéconomique. Mont Foughal. Rapport final. MedWetCoast, p. 39

Vu l'ancienneté de l'installation humaine, le massif des Bni-Znassen a certainement connu une grande pression sur ses ressources, et plus particulièrement la forêt qui couvrait plus d'espace que celui d'aujourd'hui. Pour subvenir à ses besoins, la population locale a défriché des petits espaces à l'intérieur même de la forêt ou elle a pratiqué de l'agriculture. Ces ilots mis en cultures constituent un témoignage de l'extension de la forêt autrefois et qui sont bien visibles sur le terrain. De même les habitants riverains de ce massif forestier ont gagné beaucoup d'espaces agricoles sur le compte de la couverture végétale qui offrait à la zone une diversité paysagère et assurait une certaine stabilité physique en luttant contre l'érosion.

Ces défrichements datent des périodes différentes et lointaines, mais les sources historiques précises manquent alors que plusieurs vagues de défrichement ont pu se succéder sur un même site. Selon des personnes âgées, la couverture végétale était abondante partout dans le massif des Bni-Znassen même sur les versants sud. Jusqu'à l'aube de l'indépendance, des usines de traitement de l'alfa et du palmier nain se trouvaient à Bsara (200 ouvriers permanents et quelques 400 ramasseurs saisonniers) à Ain Sfa et à Sidi Bouhria. Pour fêter le phénomène de l'indépendance, des irresponsables ont détruit ces usines qui constituaient une ressource vitale pour la population locale.

En plus du défrichement, l'exploitation abusive de la forêt et des nappes alfatières, les incendies, le surpâturage, auxquels s'ajoutent le ruissellement et l'érosion, tous ces facteurs constituent les principaux agents de cette dégradation et de l'état actuel de la forêt des Bni-Znassen.

Aujourd'hui, la forêt est peu productive, d'une façon directe, pour la population locale du fait de sa délimitation et du contrôle continu des services des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification. Toutefois, elle constitue un espace apprécié pour l'apiculture qui ne cesse de se développer depuis l'instauration de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain en 2005. Plusieurs associations de femmes et d'hommes ont bénéficié de cette aide étatique dont le but est de créer des activités génératrices de revenus.

#### **4.2. L'aménagement forestier des Bni-Znassen pour la protection et la sauvegarde du milieu**

La forêt des Beni-Znassen s'étend aujourd'hui sur une superficie d'environ 75810 ha a été victime de sa population humaine qui s'est servi comme moyen de subsistance pour gagner



des terres de culture à travers le défrichement et comme terrain de parcours pour leur bétail, sans oublier son rôle comme source d'énergie et de bâtiment. Pour sauvegarder cette forêt largement dominée par le peuplement de thuya (*Tetraclinis articulata*) (+ 30%), de pin d'Alep (*Pinus halepensis*), de chêne vert (*Quercus rotundifolia*), et de steppe rase à romarin (*Rosmarinus officinalis*) et alfa (*Stipa tenacissima*), elle a fait l'objet d'un plan d'aménagement portant sur une durée de 24 ans (1997-2022). Cet aménagement vise la pérennité de la forêt par voie de régénération naturelle ou artificielle et par l'interdiction de son utilisation anarchique du fait qu'elle constitue un espace domanial et par conséquent toute exploitation abusive est interdite.

Les objectifs principaux de cet aménagement sont les suivants :

- la reconstitution de peuplements dégradés ;
- la conservation de la biodiversité ;
- le développement forestier ;
- la mise en place d'un programme d'équipement et de valorisation du domaine forestier ;
- l'amélioration des parcours sous forêt et le reboisement des terrains à vocation forestière ;
- la dynamisation de la régénération forestière ;
- l'amélioration et la mise en valeur des peuplements d'alfa et de romarin.

Pour pouvoir réaliser ces objectifs, il paraît fort nécessaire d'élaborer et mettre en œuvre un certain nombre d'outils d'aménagement et de gestion partenariale et participative entre les usagers de la forêt et les services du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêt et à la Lutte Contre la Désertification qui doivent jouer le rôle d'animateur et de catalyseur de l'ensemble des intervenants.

Cette politique d'intégration de la population en question mène à ce qu'on appelle un « développement participatif et intégré » puisqu'elle associe les efforts de tous les intervenants et de tous les usagers ce qui peut aboutir à une bonne gestion des ressources et par conséquent elle peut assurer la pérennité de la forêt. Cette dernière fera l'objet de protection des services des eaux et forêts et de la population qui profite de son développement (bois de feu, cueillette des plantes aromatiques et médicinales\*, parcours pour le bétail, espace d'abri et de nourriture

---

\* - Le prélèvement consiste au ramassage de quelques plantes médicinales qui sont utilisées à des fins de consommation domestique, mais ce ramassage n'est pas trop important ou régulier pour être quantifié.

pour les abeilles...). De cette manière, on responsabilise tous les intervenants qui sont invités à bien gouverner l'espace forestier puisqu'il est source de revenu pour les usagers et facteur anti-érosif et conservateur de la biodiversité et de l'écosystème local. C'est dans ce sens que le Maroc a adopté l'approche participative à côté de l'approche répressive « *Conscient de cette problématique complexe, le Maroc s'est engagé dans une voie novatrice, intégrant à la fois, la conservation et la gestion de ses ressources naturelles d'une part, et l'organisation et la participation des populations concernées et de la société civile d'autre part. L'expérience menée par l'administration tout au long de son histoire a montré que la gestion par l'adoption d'une approche purement répressive, est loin de résoudre la problématique complexe de gestion des ressources naturelles en général et forestière en particulier. La gestion dans la convivialité, qui associe la population usagère à la gestion de ses ressources, reste un moyen efficace, à même de résoudre cette problématique* »<sup>73</sup>.

---

<sup>73</sup> - Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2009. Plan d'aménagement et de gestion concertée du SIBE de Bni-Znassen. (Direction régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification de l'Oriental), p. 32

## **Conclusion**

La gouvernance territoriale et la bonne gestion des ressources naturelles qui existent dans le massif des Bni-Znassen constituent aujourd'hui deux facteurs primordiaux pour le dynamisme des espaces. L'étude que nous avons effectuée sur les potentialités naturelles nous a montré que les conditions de ce massif ne sont pas contraintes à des initiatives de développement. En effet, la topographie et la géologie offrent des paysages qu'il faut mettre en valeur afin d'attirer une part des touristes qui fréquentent le littoral. La présence du calcaire et l'effet hydrologique ont façonné différents paysages qui constituent un patrimoine culturel de grande valeur scientifique. Les grottes peuvent à elles-seules constituer une base pour le développement du tourisme.

Le climat de cette zone montagneuse constitue aussi un atout favorable ayant la capacité d'attirer les citadins des villes environnantes qui souffrent d'un climat sec avec un été très chaud qui pousse les gens à fuir les plaines étouffantes pour aller se rafraichir au village de Tafoghalt ou dans les forêts qui offrent plus de douceur. Le potentiel hydraulique lui aussi a participé au modelage de la topographie et a créé des grottes dans les roches calcaires suite au phénomène de la karstification qui est d'un grand intérêt scientifique et culturel. De plus le massif des Bni-Znassen se caractérise par ses eaux thermales qui dynamisent le flanc nord de ce massif et qui peuvent constituer un levier de développement à condition de les bien gérer.

Tous ces facteurs naturels nécessitent une nouvelle approche pour leur gestion parce qu'ils constituent un patrimoine qui n'est pas encore mis en relief pour en faire un moteur de développement pour cet espace, non encore introduit dans les circuits touristiques de la Région de l'Oriental. Cela implique une réflexion sur la mise en valeur de toutes les potentialités locales basée sur une gouvernance impliquant tous les acteurs dans une approche participative pour assurer une certaine solidarité et complémentarité entre les intervenants.

## **Chapitre III**

# **Peuplement et potentialités humaines de développement**

## **Introduction**

L'implantation humaine n'est pas un phénomène nouveau pour le massif des Bni-Znassen, car elle remonte à des dates préhistoriques. Malgré tous les changements, le massif a gardé toujours son importance en matière de peuplement et continue toujours à abriter une partie de la population de l'Oriental. Ceci nous permet de dire que cette petite montagne avait certaines caractéristiques favorables pour les gens qui veulent y habiter (sécurité, eau...).

Dans ce chapitre, nous analyserons les réalités du peuplement et dépeuplement de cet espace montagneux tout en interrogeant les problématiques et les enjeux soulevés par ce qui nous apparaît comme un phénomène social.

Malgré les difficiles conditions de vie dans cet espace aux ressources limitées, une bonne partie de la population refuse de quitter son lieu d'origine tout en essayant d'exploiter tout ce qui apparaît exploitable et en invitant les pouvoirs publics à investir dans cette zone montagneuse en l'équipant des différentes infrastructures de base. Malgré tous les efforts déployés par l'Etat et les collectivités territoriales, certains lieux ont connu une désertification humaine au nord comme au sud du massif. Cet exode est certainement un indice de crise que connaît cet espace de l'Oriental et qui n'est plus attractif pour une population qui cherche à se stabiliser car il ne peut plus assurer une vie convenable. En plus, il paraît que le massif des Bni-Znassen est resté à l'écart du développement national que plusieurs autres espaces ont connu.

Dans le cadre de la politique de développement humain, le massif a connu la construction de nombreuses écoles qui ont permis aux enfants de s'instruire et de plusieurs dispensaires qui ont facilité l'accès aux premiers soins et de nécessité. Toutefois, la majorité des communes souffre de l'incapacité à améliorer les conditions de vie de la population, d'où le développement de plusieurs fléaux, à savoir l'analphabétisme, le sous-emploi, le chômage et la pauvreté.

### **I. Evolution historique et accroissement de la population du massif**

Le peuplement du massif des Bni-Znassen remonte à des dates très lointaines dans l'histoire de l'humanité et s'est renforcé avec le temps. Plusieurs indices locaux indiquent que les hommes se sont installés dans tout l'espace montagneux comme le signale les différentes grottes ou des sous-abris rocheux qui ont abrité les premiers hommes venus sur cette terre. Au fil des temps la population a enregistré des hauts et des bas dans son évolution qui se manifestent aujourd'hui par une importante masse démographique.

### 1.1. Aperçu historique sur l'implantation des Znassnis dans le massif

La documentation, à laquelle nous sommes parvenus, ne définit pas exactement la période de l'implantation de la confédération des Bni-Znassen, mais elle les considère comme un ensemble d'origine principalement Zénète<sup>74\*</sup> probablement installé au VII<sup>ème</sup> siècle après être expulsé par la conquête arabe depuis la région de Mascara (commune algérienne), où ils étaient auparavant installés. Ceci dit que les berbères habitaient l'Afrique du nord avant l'arrivée des Arabes comme le souligne Charles de Foucauld « *Au moment où les Arabes vont entrer dans l'Afrique du nord, il y a lieu de désigner les indigènes du nom que ceux-ci leur ont donné, celui de Berbères* »<sup>75</sup>. Ces derniers occupaient tout le nord du Maghreb « *Les Berbères se divisent en deux grandes familles : les Sanhadja et les Zenâta. Les Sanhadja occupaient alors la région littorale du Maghreb central et du Maghreb occidental, ainsi que le désert situé en arrière de ces pays. Les Zenâta, qui seraient une branche plus jeune de la race berbère, se tenaient plus particulièrement dans le désert de Tripoli. Un certain nombre de leurs anciennes tribus s'étaient déjà avancées sur les Hauts-Plateaux, depuis l'Aurès jusqu'aux abords de la Moulouya, amorçant ainsi leur mouvement à l'ouest que l'on verra se continuer par la suite* »<sup>76</sup>

Géographiquement, les Znassnis occupent tout l'espace compris entre la Moulouya à l'ouest, oued Kiss à l'est, la plaine des Angads au sud et la Méditerranée au nord. Proprement dit, le territoire des Bni-Znassen, les berbères, est le massif montagneux, individualisé dans son environnement du point de vue naturel et orographique qu'ethnologique. Il abrite les grandes tribus qui composent cette confédération (les Bni-Khaled, les Bni-Mengouch, les Bni-Attig et les Bni-Ourimech) qui sont restées pendant très longtemps rattachées à leur territoire malgré son ingratitude (relief accidenté, pentes, érosion, peu de place pour l'agriculture). La plaine des Trifas, dans son grand espace est habitée par 4 petites tribus arabes appelées Arabes de Trifa : (Houara-Znassen, Oulad Sghir, Bni Mansour et Lâtamna).

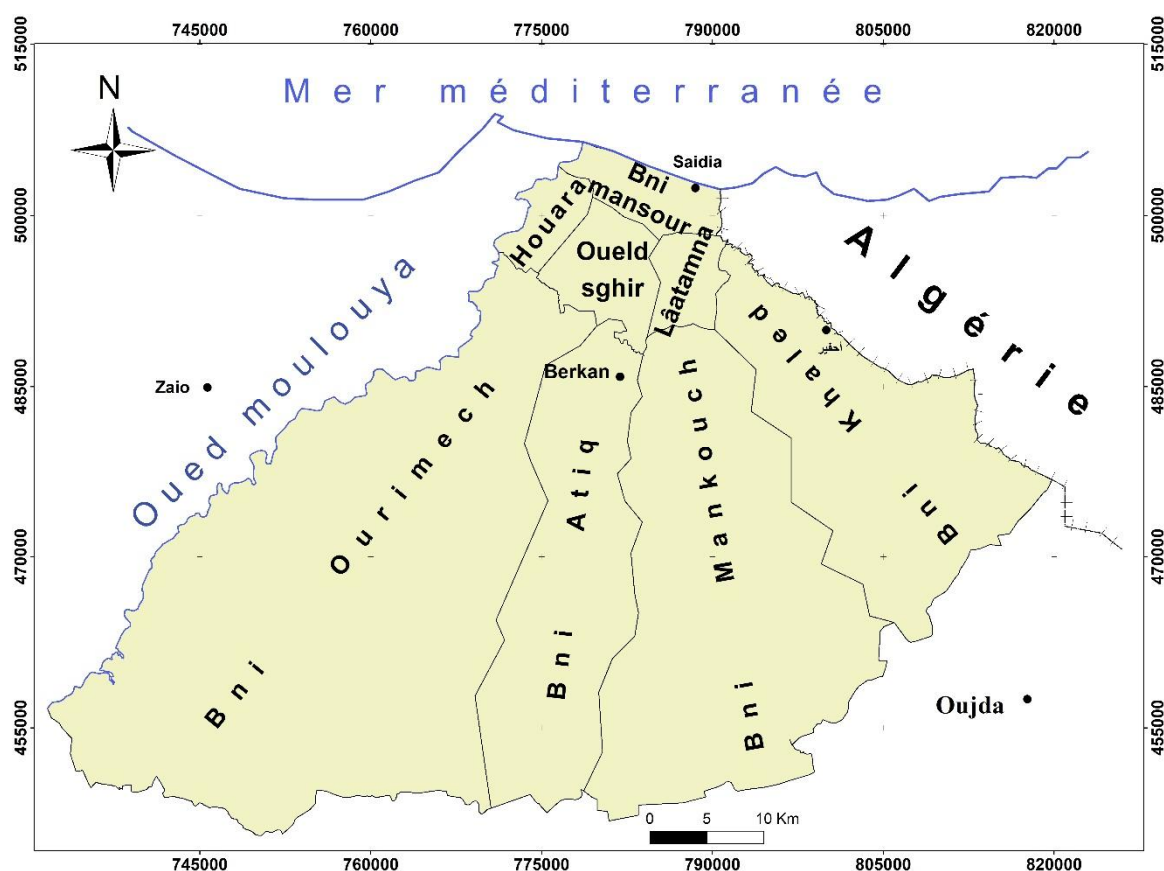
---

\* - Les Zénètes sont une tribu berbère qui habite dans l'antiquité une zone s'étendant de l'ouest de l'Egypte jusqu'au Maroc, au côté des Sanhadjas et des Masmoudas. Ils sont à l'origine de nombreuses dynasties au Maghreb, tels que les Mérinides, les Zianides, les Ifrinides, ou les Wattassides.

<sup>75</sup> - Voinot L., 1912. Oujda et l'amalat (Maroc) Publication de la société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, p. 241

<sup>76</sup> - Voinot L., 1912. Op. Cit., p. 241-242

**Carte 11. Répartition des tribus de la confédération des Bni-Znassen et Trifa**



Source : carte reproduite par le chercheur suivant le livre de :

برحاب عكاشة، 1989. شمال المغرب الشرقي قبل الاحتلال الفرنسي "1873-1907" ص. 78.

Les Berbères des Béni-Znassen, comme tous les berbères de l'Afrique du nord, avaient sans doute leurs propres divinités, mais comme ils ont été presque toujours en contact avec les peuples méditerranéens, ils ont aussi connu des influences des croyances grecques, phéniciennes, romaines, égyptiennes et probablement ibériques et celtiques (Gaulois) ; ils ont aussi exercé leur influence sur ces croyances. Comme les persans décrits par Hérodote, « *les Berbères avaient une religion fondée sur le culte des forces de la nature, du soleil et de la lune, de la mer et de la montagne, des grottes. Ils n'adorent donc pas tant les statues et n'ont pas bâti des temples spéciaux à cet effet. Ils s'abstenaient de manger du porc, de consommer du sang des bêtes sacrifiées, selon la religion égyptienne, qui fut peut-être elle-même d'origine berbère* »<sup>77</sup>.

<sup>77</sup> - La religion des Berbères avant l'islam. Document consulté le 21 mai 2019. Disponible sur : [hoggar.org.Tribune libre](http://hoggar.org.Tribune libre) › Abu al-Atahiya

Comme tous les peuples de la planète, les berbères avaient besoin d'une religion qui leur serve de ciment pour organiser leur esprit. Ainsi, ils pratiquaient plusieurs cultes, parmi lesquels on peut trouver le christianisme qui a connu une extension dans le grand Maghreb en tant que religion propagée par certains habitants de culture ou d'origine romaine. Donc le christianisme était pratiqué en Afrique du nord bien avant même l'arrivée de l'islam comme le signalait Voinot « *Au moment de la conquête Arabe, les Berbères étaient idolâtres (Qualifie une personne qui voue une admiration sans borne à quelqu'un ou quelque chose), chrétiens ou juifs ; les vainqueurs s'attachèrent surtout à convertir les idolâtres. Les chrétiens furent d'abord laissés libres de leur foi, mais beaucoup durent embrasser l'islamisme ou émigrer à partir de 717* »<sup>78</sup>. De ceci, on peut dire que le christianisme n'était pas très enraciné chez les berbères puisqu'il n'a pas pu résister face à l'Islam qui se présente comme une religion capable de construire une civilisation. Trop faible pour convaincre ces adeptes qui se convertissent en Islam, le christianisme fuit les pays berbères pour aller s'installer ailleurs. On peut dire donc que les berbères se sont précipités pour se convertir en islam « *Pourtant, la preuve de l'adhésion massive des Berbères à la nouvelle religion, est là tout évidente. Non seulement ils n'ont pas mis quatre siècles à se convertir, mais ils ont rapidement fourni les troupes pour aller porter plus loin le message de l'islam, en ne s'appuyant que sur la force des musulmans, sans avoir à s'allier à un empire occupant qui serait de surcroît païen. Ils ont adhéré à l'islam, comme on adhère à une religion longtemps attendue, en s'empressant de le faire. Je suis désolé de le dire, mais c'est la seule et unique vérité* »<sup>79</sup>.

Quant au Voinot, il rapporte que l'introduction de l'Islam chez les berbères ne s'est pas faite d'une manière pacifique « *Vers 665, les Arabes firent de nouvelles expéditions au Maghreb, des forces grecques tentèrent de les refouler, elles furent contraintes de se rembarquer et leurs adversaires devinrent maître de l'Ifrikia : Okba ben Nafaa en fut nommé gouverneur en 669. Ce général étendit l'autorité arabe chez les berbères, auxquels il imposa la religion musulmane, mais il fut bientôt remplacé par Abou el Mohadjer, qui dut faire face à une révolte sérieuse des Berbères conduite par Koceila. A la fin de 681, Okba reprit le commandement de l'Ifrikia : imbu de procélytisme, il s'enfonça dans l'ouest vers 682 suivis de ses meilleurs guerriers. Okba parvint à Tahert, où il battit les berbères ayant avec eux quelques*

---

<sup>78</sup> - Voinot L., 1912. Op. Cit., p. 267

<sup>79</sup> - La religion des Berbères avant l'islam. Document consulté le 23 mai 2019. Disponible sur : [ayhooh.ayhooh.over-blog.com/2014/11/la-religion-des-berberes-avant-l-islam.html](http://ayhooh.ayhooh.over-blog.com/2014/11/la-religion-des-berberes-avant-l-islam.html)



*troupes grecques, puis il marcha sur Ceuta en passant par le Rif sans rencontrer grande opposition »<sup>80</sup>.*

La population du massif des Bni-Znassen était composée de berbères qui doivent être majoritaires puisqu'ils sont les maîtres de la montagne, de chrétiens et de juifs qui devraient constituer une minorité et par conséquent ils ne semblent pas avoir profondément modifié la composition de la population. Plus tard, quand viendront les Arabes sont arrivés, le peuplement Snassni connaîtra de profonds changements même si les musulmans restèrent numériquement moins importants, mais ils contribueront à l'arabisation des tribus berbères parce qu'ils s'implanteront d'une façon définitive. Aujourd'hui, seuls quelques habitants, bien repliés en pleine montagne sont encore berbérophones (ne parlant que la langue maternelle), une grande partie des Bni-Znassen parle l'arabe qui continue à conquérir tout l'espace montagneux et spécialement ses deux versants du fait du contact permanent avec les arabes des Trifa au nord et des Angads au sud.

## **1.2. Une importante dynamique de la population Snassnie au XIX<sup>ème</sup> siècle**

Historiquement, comme on venait de le voir plus haut, le massif des Bni-Znassen constituait depuis très longtemps un espace habité par la population du fait qu'il offrait des ressources encourageant l'implantation humaine et qui étaient à l'origine de mutations profondes dans l'organisation socio-économique de cet espace montagneux.

Le massif des Bni-Znassen ne tire pas son originalité de sa topographie mise à cheval entre des dépressions périphériques, ou de sa géologie caractérisée par les calcaires qui ont enrichi son patrimoine culturel, ou même de la diversité de ses paysages, mais surtout par l'installation humaine qui revient peut-être au premier homme paru sur cette terre, appelé « *l'homme de Tafoghalt* ».

Certainement depuis ce temps, la population de ce massif a connu de grands changements numériques, comme les autres zones du Maroc, suite aux multiples facteurs naturels et anthropiques qui ont eu, à maintes reprises, un impact négatif sur leur effectif.

---

<sup>80</sup>- Voinot, 1912. Op. Cit., p. 244

Avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le nombre de la population des Bni-Znassen est resté inconnu. Avec Mouliéras, en 1895, on a pu collecter des données exprimées en « feu » des douars plus ou moins peuplés (plus de 10 feux). Les informations sur la population sont disparates, contradictoires et non fiables. La mesure quantitative de la population marocaine n'a été possible que très tardivement, avec la pénétration coloniale. Depuis l'indépendance, les études démographiques ont beaucoup progressé. C'est à partir du premier recensement qui a concerné le Maroc en 1960 qui nous a permis de connaître les caractéristiques et la dynamique de la population marocaine ancienne, comme la natalité, la mortalité, les mouvements migratoires ou la répartition géographique de la population. Toutefois, les chiffres avancés par les autorités coloniales sont souvent sous-estimés parce que plusieurs espaces échappaient à leur contrôle et la majorité des douars était perchés sur des coins difficilement accessibles.

Toute la population du massif est sédentaire (agriculteurs et éleveurs) et rurale et se répartit sur une multitude de douars dont le peuplement diffère d'un lieu à un autre. Ils sont souvent perchés sur des crêtes ou sur des pentes qui surplombent quelques petites dépressions ou des terrasses construites pour maintenir le sol et l'eau. Ceci a été confirmé par Mouliéras « *La chaîne maîtresse, appelée par les indigènes Djbel Beni-Znassen, court de l'est à l'ouest, envoyant au sud et au nord, des collines couvertes de villages et de verdure. Ces hauteurs secondaires reçoivent d'habitude le nom de la fraction ou elles se trouvent. La plus connue est le Djbel Tafour'alt (montagne des monstres ou des fruits non murs) au nord-ouest des Beni Atig* »<sup>81</sup>

Toutefois, ce massif abritait de gros douars dont nous citons les plus importants qui dépassent les 50 feux. Cette grandeur en population a laissé Mouliéras considérer douar Cefrou comme une ville « *Cefrou est une petite ville où les mosquées et les Zaouia sont nombreuses. Les étudiants, forts bien traités, y pullulent* »<sup>82</sup>.

---

<sup>81</sup> - Mouliéras A, 1895. Op. Cit. p.185

<sup>82</sup> - Ibid., p.194

**Tab. 4. Principaux villages des quatre fractions des Bni-Znassen en 1895**

| Bni Ourimech              |              | Bni Atig      |              | Bni Mengouch              |              | Bni Khaled |              |
|---------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------------------|--------------|------------|--------------|
| Villages                  | Nbre de feux | Douar         | Nbre de feux | Douar                     | Nbre de feux | Douar      | Nbre de feux |
| Oulad Ali Echchbab        | 50           | Tazarin       | 300          | Sidi Ramdan               | 100          | Aghbal     | 100          |
| Tagma                     | 100          | Zegzel        | 500          | Zaouiat Sidi Ali ElBekkay | 100          | Taghjirt   | 100          |
| Sidi El haj Said          | 100          | Moulay Idriss | 300          | El Helaa                  | 200          | Oujni      | 100          |
| Oulad el bachir oumessoud | 100          | Bni Moussi    | 500          | Moulay driss ennahkla     | 50           |            |              |
|                           |              | Oulad Ettbib  | 50           | Oulad Mimoun              | 100          |            |              |
|                           |              |               |              | Sefrou                    | 500          |            |              |

Source : Mouli ras A. 1895. Le Maroc inconnu :  tude g ographique et sociologique.

Exploration du Rif. Biblioth que nationale de France, pp. 192-195

Peu importe le nombre de la population, l'effectif demeure important vis- -vis la faible  conomie que procure cet espace qui souffre de faibles sols et de faibles rendements. Nous nous ne disposons pas de chiffres exacts des habitants qui vivaient dans ce massif depuis des dates lointaines, mais il para t que la population  tait importante puisque Mouli ras avance le chiffre de 56000 habitants seulement pour les B ni Khaled. « *La fraction bni khaled comptait une force militaire de 11200 hommes, moiti  cavaliers, moiti  fantassins. Population probable : 56000 habitants. Pays montagneux. Instruction coranique tr s d velopp e. Nombreuses mosqu es et zaouia* »<sup>83</sup>.

D'autres arguments nous renseignent sur l'importance du peuplement comme le signale Mouli ras « *Pli s dans des villages fortifi s par la nature, les Beni-Ourimm ch sont d fendus par 1000 fusils, moiti  cavali res, moiti  fantassins. Leurs voisins nomades, les Beni-*

<sup>83</sup> - Mouli ras A. 1895. Op. Cit., p. 195

*Mah'you, toujours à cheval, équipent un millier de cavaliers. Les Beni-Znassen n'ont que de piétons, 1200 environ. Les Beni-Atig n'ont que de piétons 1200 environ. Le rempart des Beni-Znassen, les Beni-Mengouch mettent en ligne, à eux seuls, 5000 fantassins, et le Beni-Khaled 3000 cavaliers »<sup>84</sup>.*

Pendant ce temps, la courbe démographique est constamment en évolution ce qui peut rompre l'équilibre réalisé entre une population croissante, donc plus de consommateurs, et les produits de l'agriculture qui sont maigres et dont le sol est pauvre en matière organique. Cette situation peut créer une crise de l'économie rurale de ce milieu, qui peut être exprimée en nombre de chômeurs et en émigrants (main d'œuvre abondante), sans oublier la sous-alimentation de toute la population locale.

Cet aperçu historique nous a donné une impression sur la relation démographie et développement qui peuvent paraître incohérents, du fait que le massif abritait une population très importante par rapport aux potentialités présentes dans le massif. Malheureusement, les conditions naturelles et spécialement les conditions climatiques étaient favorables pour assurer une production plus ou moins suffisante basée sur l'agriculture irriguée. Ceci peut être confirmé par la richesse en eau qui permettait une irrigation des jardins et des vergers qui ornaient les paysages montagnards snassnis.

### **1.3. Espace de montagne entre peuplement/dépeuplement : nouvelles dynamiques démographiques du massif des Bni-Znassen**

Le dépeuplement des zones rurales du Maroc est une problématique pour notre pays qui doit être étudié dans deux dimensions ; celle de la désertification humaine des campagnes et celle du gonflement des centres urbains incapables de recevoir cette masse glissante.

Depuis l'indépendance, tout le territoire marocain a connu de grandes transformations socio-spatiales qui ont eu des impacts positifs sur la démographie et l'alimentation et par conséquent nous avons assisté à un développement de la population conséquence de la baisse du taux de mortalité et de l'augmentation du taux de fécondité. Certainement cette croissance démographique constituait une richesse et un investissement pour les familles parce qu'elle

---

<sup>84</sup> - Ibid., p.186

constituait une main d'œuvre pour les activités traditionnelles qui reposaient sur le travail physique des personnes.

Pour notre zone d'étude, il convient d'analyser le recul de la population enregistré dans certaines communes de notre zone d'étude. Il semble que la topographie, l'isolement, les changements climatiques, l'érosion des sols et le manque de terres arables expliquent ensemble le faible peuplement des communes centrales et méridionales du massif.

Pour des raisons techniques et vu les différents découpages administratifs qui ont dû intégrer certaines communes dans d'autres, nous allons nous limiter à l'étude démographique des communes du massif dans leur totalité spatiale à partir du recensement de 1982.

**Tab. 5. Evolution de la population des communes du massif des Bni-Znassen**

| Communes        | 1982   | 1994   | 2004   | 2014  | Variation<br>1982/2014 | Taux d'accr.<br>annuel 1982/2014 |
|-----------------|--------|--------|--------|-------|------------------------|----------------------------------|
| Ain sfa         | 5960   | 5727   | 5082   | 4490  | -1470                  | -0.88                            |
| Bni khaled      | 7526   | 7509   | 7104   | 6745  | -781                   | -0.34                            |
| Bsara           | 2489   | 2311   | 1922   | 1428  | -1061                  | -1.72                            |
| Aghbal          | 11883  | 12474  | 13809  | 14908 | 3025                   | 0.71                             |
| Fezouane        | 3644   | 7507   | 10304  | 5089  | 1445                   | 1.05                             |
| Boughriba       | 17124  | 21800  | 20560  | 20513 | 3389                   | 0.57                             |
| Chouihia        | 9728   | 12800  | 12539  | 12245 | 2517                   | 0.72                             |
| Rislane         | 8572   | 6008   | 5195   | 4265  | - 4307                 | -2.16                            |
| Sidi bouhria    | 7104   | 5901   | 5400   | 4525  | -2579                  | -1.40                            |
| Tafoghalt       | 4937   | 3787   | 3150   | 2735  | -2202                  | -1.83                            |
| Zegzel          | 12588  | 13399  | 32210  | 16137 | 3549                   | 0.78                             |
| Machraâ hammadi | 9617   | 9400   | 7435   | 5646  | -3971                  | -1.65                            |
| Total           | 101172 | 108623 | 124710 | 98726 | -2446                  | -0,08                            |

Source : Recensements de la population et de l'habitat du Maroc

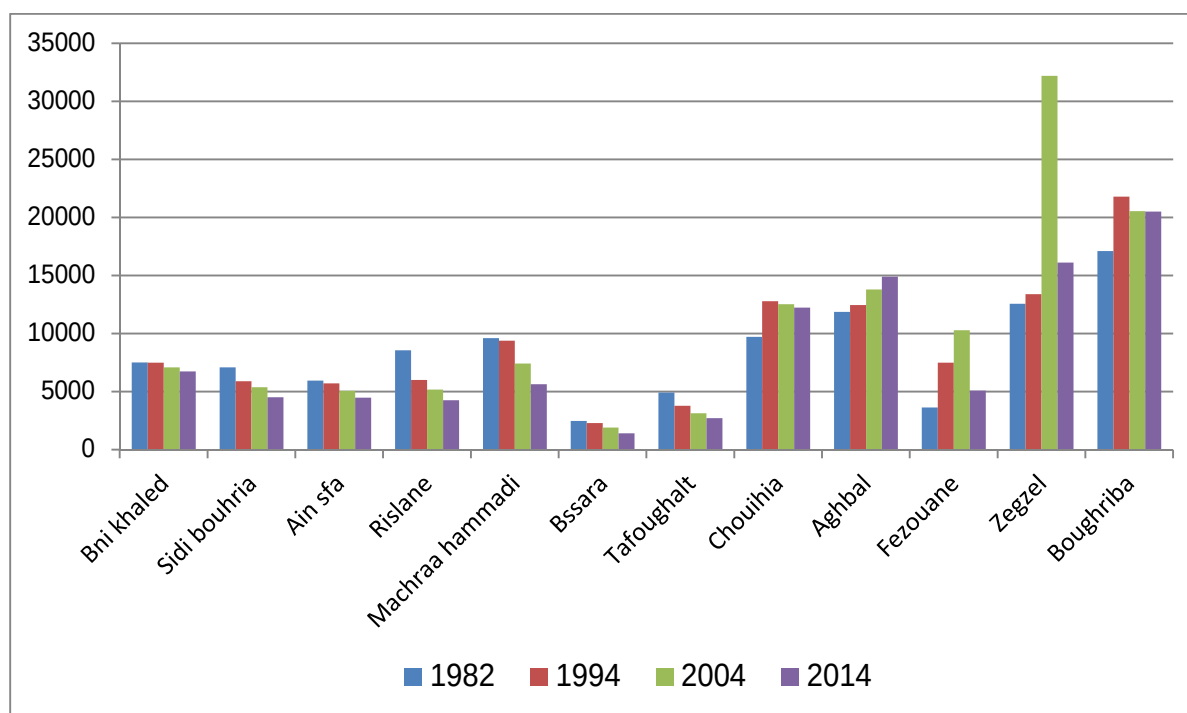
Taux de croissance annuel =  $((\text{pop n/pop 0})^{(1/\text{Nbr année})}-1)*100$

Rien que pour le recensement de 2014, la taille de la population des communes rurales en question varie entre 1428 (Bsara) et 20513 (Chouihia), alors que la taille moyenne pour toutes ces communes est de 8227 habitants, ce qui laisse seulement 8 communes au-dessus de cette moyenne (tab.5). Lors du recensement de 1982, ce chiffre était de 7 et la moyenne était de 8431

(perte de 205 personnes). De même la population de l'ensemble de ces communes est passée de 101172 en 1982 à 98726 en 2014, soit une perte de 2446 personnes ce qui donne un caractère répulsif à notre zone d'étude et son incapacité à retenir ses habitants.

Le tableau fait ressortir de grandes variations entre les communes composant le massif des Bni-Znassen puisque 58,3 % des communes ont enregistré une régression dans leur effectif dont les plus prononcées sont Rislane (- 4307) et Machraâ hammadi (- 3971). Si ces 7 communes ont perdu 16371 personnes, les autres ont gagné 13925 personnes, soit un déficit de 2446 personnes. De ce tableau aussi, deux communes échappent à la règle puisqu'elles n'ont enregistré aucun recul démographique, au contraire elles enregistrent une évolution continue depuis au moins plus de 32 ans. Il s'agit de la commune Boughriba dont la population a augmenté de 19,8 % entre 1982 et 2014 et de la commune Aghbal qui a gagné 3025 habitants en l'espace de 32 années soit un taux de croissance de 25,45 % (Tab.5). Une grande particularité qui ressort de ce tableau est que toutes les communes du flanc nord du massif, c'est-à-dire celles en relation avec la plaine des Trifa ont enregistré un solde positif, surtout les communes de Zegzel, Boughriba et Aghbal (tab.5 et fig. 3). La crise démographique a touché de plein fouet les communes montagnardes et celles ouvertes sur le couloir Oujda-Taourirt.

**Fig. 3. Evolution comparative de la population des communes du massif**



Source : Recensements officiels de la population et de l'habitat au Maroc

Cette régression de la population du massif dans sa globalité est certainement une réponse aux aléas climatiques et à la prise de conscience de l'importance de la variable démographique dans le développement économique et social. Cette politique démographique a été entamée par le Maroc depuis 1960, date à laquelle les planificateurs avaient déjà attiré l'attention des décideurs sur les relations à moyen et à long terme entre croissance démographique et développement socio-économique afin d'améliorer le bien-être des citoyens.

En termes de ménages, nous avons enregistré cinq communes concentrant 65,8 % des ménages du massif et qui ont toutes une grande partie de leur territoire dans la plaine des Trifa ce qui explique l'installation massive de la population puisqu'elles détiennent elles-seules 64,6 % (Tab.6). La deuxième catégorie est constituée par des communes ayant un effectif en ménage entre 1000 et 2000 qui rassemble 17,20 % et dont la commune Machraâ Hammadi enregistre la plus grande taille avec 5,3 personnes par ménage. La dernière catégorie est constituée par les communes ayant moins de 1000 ménages et qui accueillent environ 17 % de l'ensemble des ménages des communes appartenant entièrement ou partiellement au massif des Bni-Znassen, alors qu'elles ne rassemblent que 17,7 % de la population de toutes les communes concernées (Tab.6).

**Tab. 6. Taille moyenne des ménages des communes du massif des Bni-Znassen**

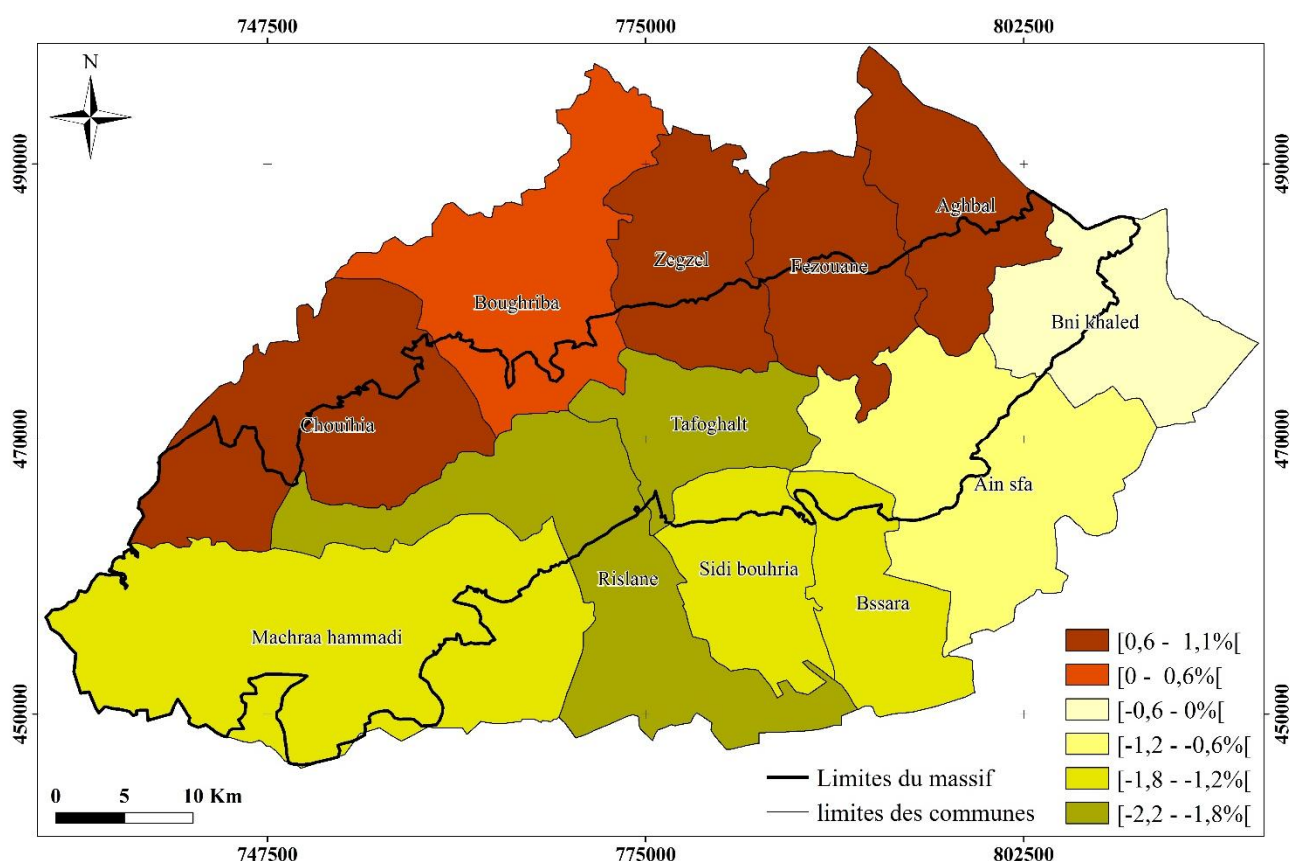
| Communes       | Population<br>2014 | Ménages en<br>2014 | Taille moyenne des<br>ménages |
|----------------|--------------------|--------------------|-------------------------------|
| Ain sfa        | 4490               | 880                | 5,1                           |
| Bnikhaled      | 6745               | 1367               | 4,9                           |
| Bsara          | 1428               | 287                | 5,0                           |
| Aghbal         | 14908              | 3405               | 4,4                           |
| Fezouane       | 5089               | 1183               | 4,3                           |
| Boughriba      | 20513              | 4374               | 4,7                           |
| Chouihia       | 12245              | 2483               | 4,9                           |
| Rislane        | 4265               | 820                | 5,2                           |
| Sidi bouhria   | 4525               | 961                | 4,7                           |
| Tafoghalt      | 2735               | 619                | 4,4                           |
| Zegzel         | 16137              | 3580               | 4,5                           |
| Machraâhammadi | 5646               | 1066               | 5,3                           |
| Total          | 98726              | 21025              | 4,7                           |

Source : Recensements officiels de la population et de l'habitat

Si la dynamique démographique de la population est en baisse dans le massif dans sa globalité, avec un taux de régression annuel de  $-0,08\%$  enregistré entre 1982 et 2014 (Tab.5), le flanc nord du massif enregistre une augmentation dans toutes les communes qui donnent sur la plaine des Trifa (carte 12).

Cette dynamique démographique ne peut s'expliquer que par l'acquisition des habitants de ces communes des terres arables dans cette plaine. Cette ouverture a permis à ces communes de connaître un dynamisme économique qui a encouragé la population à rester sur place d'où un dynamisme démographique caractérisé par l'existence de gros douars qui peuvent connaître une ascension administrative dans l'avenir et une transformation de leur organisation géographique.

**Carte 12. Taux d'accroissement annuel des communes du massif des Bni-Znassen (1982/2014)**



Réalisation : le chercheur

Source : Recensements de la population et de l'habitat au Maroc



La dynamique de dépeuplement des collectivités montagnardes ayant enregistré une diminution de leur population évoque donc de très grands problèmes en matière d'infrastructure de base nécessaire à assurer la liaison entre les différents points de la commune à cause de la topographie accidentée (faible accessibilité) et l'accès difficile à l'ensemble des services du fait de l'isolement et de l'éloignement des douars (énormes investissements et faibles rendements).

## **2. Répartition géographique de la population des communes Snassnies**

La distribution de la population des communes rurales du massif des Bni-Znassen est caractérisée par de grandes inégalités en raison de plusieurs paramètres ; à savoir, la topographie, le climat, l'histoire et l'économie. Ces inégalités sont enregistrées en particulier entre les versants nord peuplés et dynamiques et les versants sud dépeuplés et aux faibles ressources.

### **2.1. Inégale répartition spatiale et fortes disparités de densités**

Il est certain que la répartition spatiale de la population Snassnie dépend de plusieurs facteurs, dont les plus pertinents sont les conditions climatiques, le relief et l'histoire qu'on ne peut pas négliger pour cette zone considérée comme le berceau de l'humanité. En étudiant cette distribution géographique, nous essayerons d'analyser certains éléments ou mécanismes pour expliquer l'implantation de la population et montrer les relations entre l'homme et les caractéristiques physiques du massif (sol, topographie, eau, etc...).

En comparant le massif et ses environs, nous constatons une certaine ambiguïté, parce que la population se concentrait sur la montagne alors que les plaines étaient presque désertes. Normalement, la montée en altitude qui se traduit par une diminution des températures, l'occupation de l'espace doit être moins dense, ce qui est le contraire pour notre zone d'étude même si le relief et le climat constituent une entrave pour le développement de l'activité agricole en zone de montagne. Même si nous ne disposons pas de statistiques fiables, on peut dire que la densité dans la montagne dépasse de loin celle des plaines qui sont pendant cette période moins attractives pour l'installation humaine à cause de leur climat défavorable à la mise en valeur du sol. Ceci nous permet de dire que la répartition spatiale de la population n'est donc pas due au hasard, mais à la combinaison des facteurs physiques, historiques et économiques. A ce propos, nous citons un passage du document que Mouliéras a écrit à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle « *Les Hameaux sont bâtis au bord des ruisseaux, à proximité des sources ; autour d'eux,*

*des jardins délicieux, des potagers, des vergers charment la vue. Quel contraste avec l'affreux Garet, dont les vagues de sables s'arrêtent au pied du Djbel Beni-Ourimmèch »<sup>85</sup>.*

En ce qui concerne la densité de la population des communes, nous avons établi des cartes de répartition quantitative des quatre derniers recensements qui nous font paraître des densités fortes sur le versant septentrional du massif et ceci depuis 1982 pour trois communes qui sont Boughriba, Zegzel et Aghbal où la densité dépassait toujours les 60 hab./km<sup>2</sup> en accusant des changements intercensitaires (carte 13). Ces derniers sont dus probablement aux facteurs économiques et aux changements climatiques qui ont obligé les gens de la montagne à chercher un refuge dans ces communes possédant de conditions favorables à l'installation (terres de culture, emploi, accessibilité). Toutefois, il paraît que ce versant constituait de grands foyers d'implantation humaine comme le signalait Mouliéras depuis 1895 « *Les ben-Znassen possèdent un vaste et beau territoire, bien arrosé, boisé, couvert de hautes montagnes extrêmement peuplé* »<sup>86</sup>.

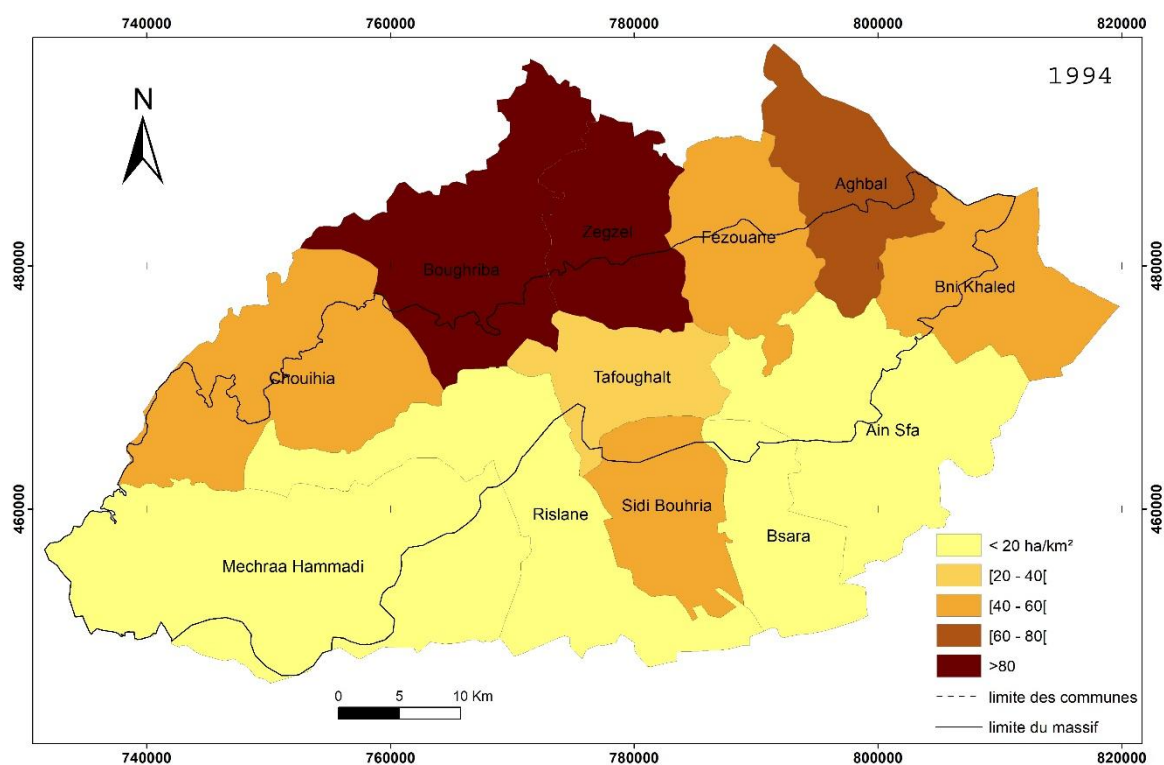
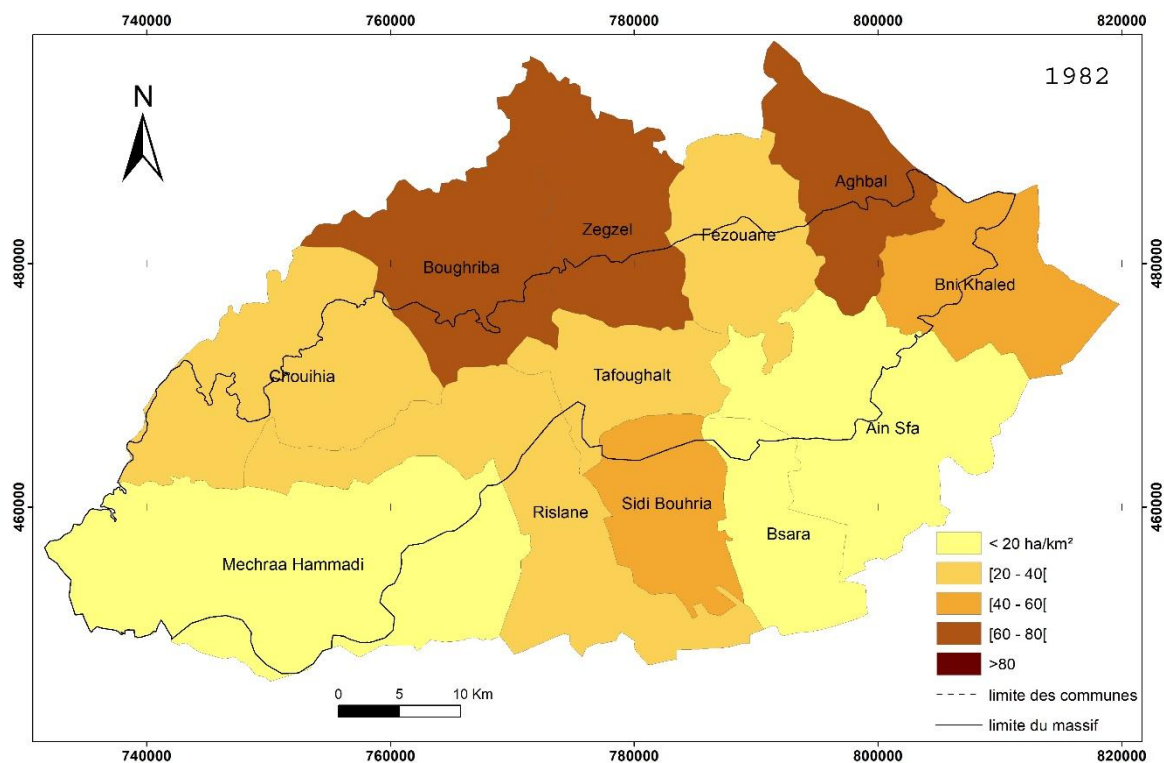
Pour les communes du versant méridional, elles ont gardé une densité faible variant entre 40 et 20 hab. /km<sup>2</sup> (carte 13, 14, 15 et 16), chose qui ne peut s'expliquer que par leurs caractères répulsifs suite aux conditions naturelles défavorables (climat très sec, sol squelettique, manque de ressources en eau, ...).

---

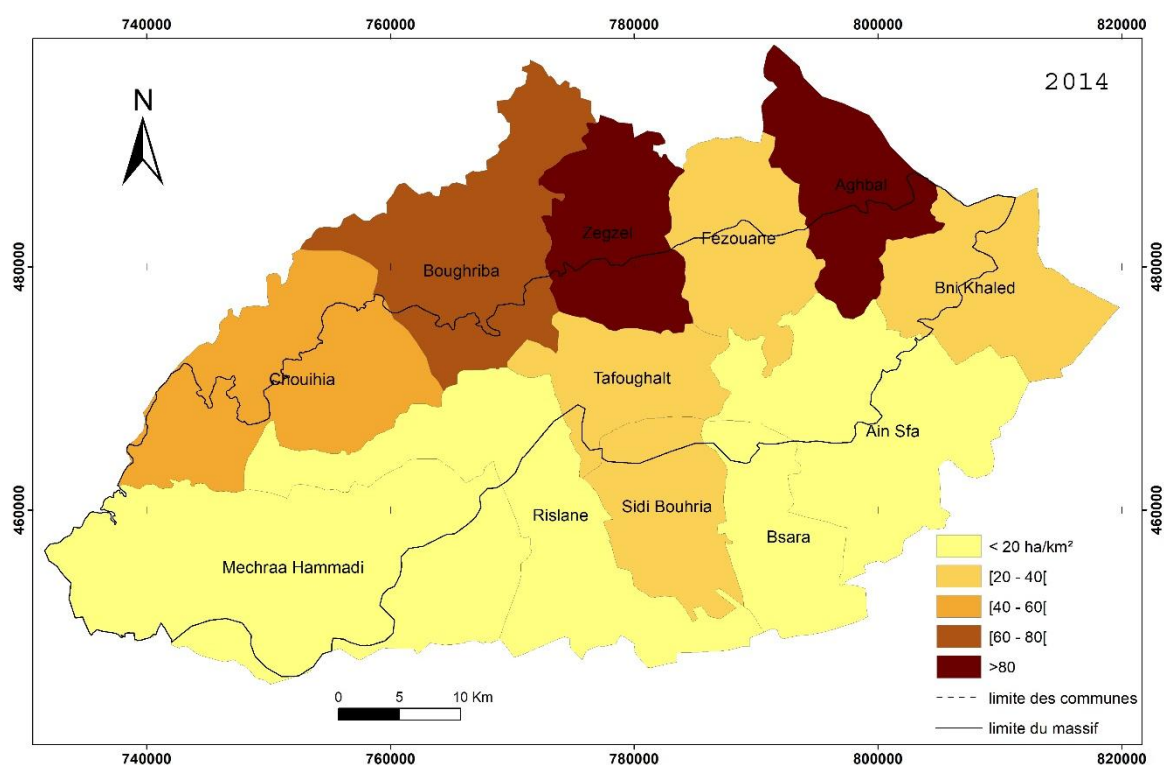
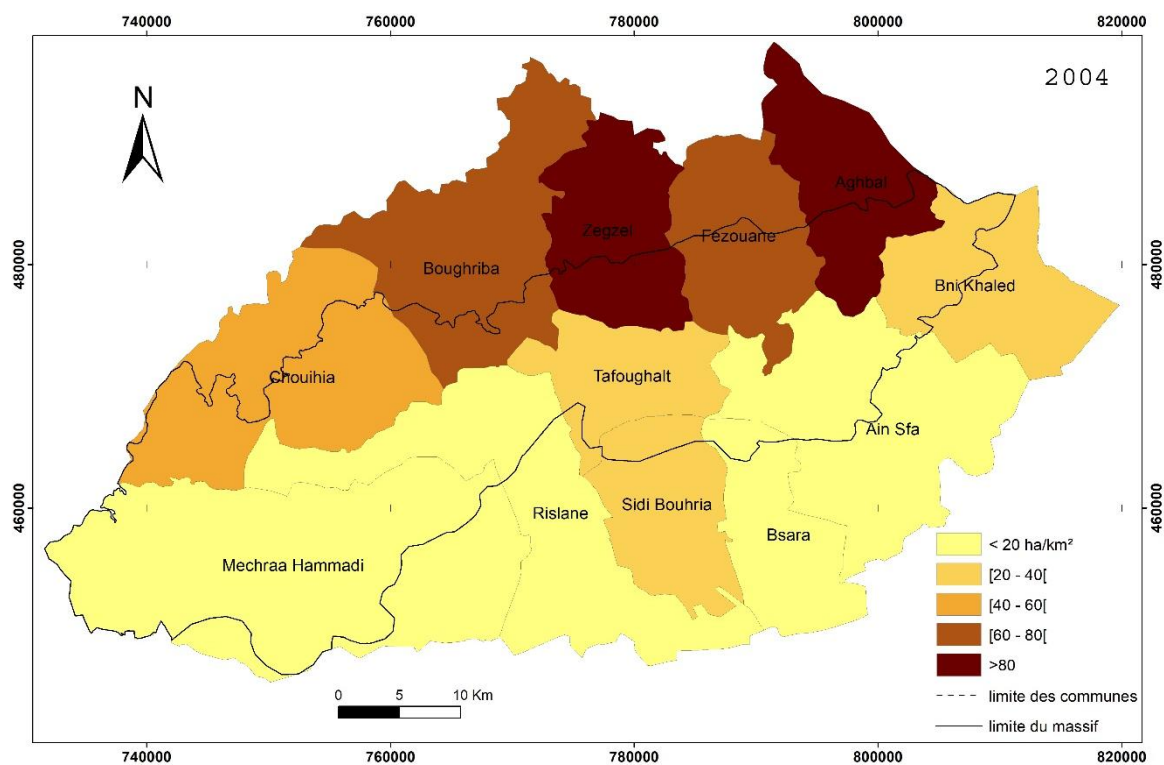
<sup>85</sup> - Mouliéras A. 1895. Op. Cit., p.186

<sup>86</sup> - Ibid., p. 184

**Cartes 13 et 14. Densité évolutive des communes du massif des Bni-Znassen (1982-1994)**



**Cartes 15 et 16. Densité évolutive des communes du massif des Bni-Znassen (2004--2014)**



Réalisation : le chercheur

Source : Recensements officiels de la population et de l'habitat

## 2.2. Structure par âge : une population dominée par les jeunes

En consultant les données fournies par le Haut-Commissariat au Plan, nous avons constaté que la population des communes du massif est caractérisée par la prédominance des jeunes, 24,7 % ont moins de 15 ans et 50,3 % ont moins de 30 ans, ce qui demande une grande assistance dans les domaines économique et social (création d'emplois). Toutefois, les personnes ayant 60 ans et plus enregistrent un taux de 11,1 %, alors que celui à l'échelle nationale n'est que de 9,5 %, chose qui ne peut être expliquée que par le départ des jeunes, pour des raisons de scolarité ou de travail, et l'amélioration du taux de l'espérance de vie\*. Il est certain que la masse de cette tranche d'âge constitue une charge pour la population en âge de travailler.

**Tab. 7. Structure des classes d'âges des communes Snassnies**

| Communes        | 0 - 14 | 15 à- 29 | 30 – 44 | 45 – 59 | 60 et plus |
|-----------------|--------|----------|---------|---------|------------|
| Ain Sfa         | 28,16  | 23,13    | 22,57   | 15,01   | 11,14      |
| Bni Khaled      | 29,03  | 25,03    | 21,54   | 14,72   | 9,68       |
| Bsara           | 28,71  | 26,19    | 21,64   | 13,66   | 9,8        |
| Aghbal          | 24,74  | 23,99    | 22,17   | 18,71   | 10,39      |
| Fezouane        | 23,5   | 23,32    | 22,87   | 18,4    | 11,92      |
| Boughriba       | 24,72  | 24,75    | 22,13   | 17,63   | 10,78      |
| Chouihia        | 25,44  | 24,71    | 22,51   | 16,71   | 10,63      |
| Rislane         | 23,03  | 27,08    | 21,05   | 17,06   | 11,78      |
| Sidi Bouhria    | 25,86  | 24,11    | 20,64   | 14,72   | 14,67      |
| Tafoghalt       | 25,37  | 22,34    | 20,55   | 19,74   | 11,99      |
| Zegzel          | 27,76  | 24,74    | 22,67   | 16,16   | 8,68       |
| Machraâ Hammadi | 22,17  | 26,2     | 24,37   | 15,92   | 11,34      |
| Moyenne         | 25,7   | 24,6     | 22      | 16,5    | 11,1       |

Source : RGPH, indicateurs communaux. Individus

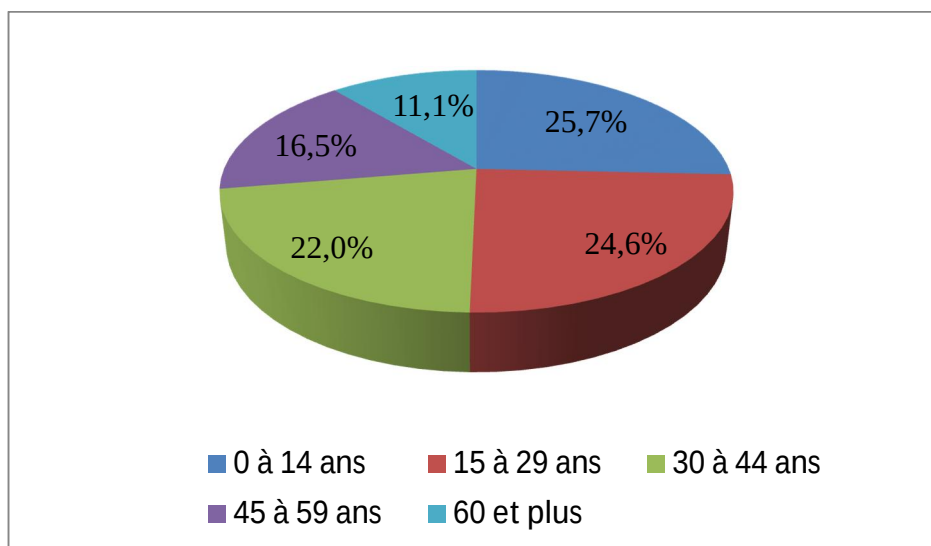
L'émigration que le massif a connue est une émigration sélective puisqu'elle a touché, dans sa majorité, des personnes en âge de production, c'est-à-dire les jeunes en quête de travail ou d'éducation, ce qui avait un impact sur la structure de la population restée sur place et qui tend vers le vieillissement. Cette tendance a été confirmée par les résultats du dernier recensement qui a enregistré plus de 11 % des personnes ayant 60 ans et plus (tab.7). Toutefois,

---

\* - l'espérance de vie à la naissance est en amélioration continue et a gagné plus de cinq années de vie en une décennie, pour atteindre 75,5 ans en 2014.

les différentes communes enregistrent des écarts importants comme on peut le voir sur la figure suivante. Certaines communes se caractérisent par la part importante des jeunes de moins de 15 ans, à savoir Ain Sfa, Béni Khaled et Bsara avec des taux qui dépassent 28 % (fig.4).

**Fig. 4. Répartition de la population des communes Snassnies par grands groupes d'âge**



Source : RGPH, indicateurs communaux. Individus

Six communes seulement avaient moins de ce pourcentage, alors que la commune de Sidi Bouhria a enregistré le taux le plus élevé, soit 14,67 %.

### **3. Caractéristiques socioéconomiques de la population du massif des Bni-Znassen**

La relation entre le poids démographique et les ressources dans le massif des Bni-Znassen est incompatible, c'est-à-dire divergente puisque les potentialités offertes par le milieu ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins croissants de la population. Cette désharmonie s'exprime par de nombreux acteurs sociaux qui constituent des enjeux pour les pouvoirs publics, à savoir la pauvreté, l'analphabétisme et l'émigration.

#### **3.1. Caractéristiques de l'éducation et de la santé**

Il paraît que la question de l'enseignement est enracinée chez les Bni-Znassen, puisque Mouliéras nous parlait depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle des rôles des Zaouia et des mosquées en termes d'éducation. A ce propos, il disait « *En quittant le triste pays des Oulad Settout, Moh'ammed se rendit chez les Beni-Znassen. Il alla demander le vivre, le couvert et le vêtement*

à la Zaouiya de Sidi Ramdhan, dans les Beni-Mengouch. A la zouiya, il y avait une vingtaine d'étudiants sérieux, occupés à apprendre par cœur Sidi Khilil, jurisconsulte arabe, remarquable par la concision (brièveté ou sobriété) et l'obscurité de son style »<sup>87</sup>. Il précisait un peu plus loin cette scolarisation en disant « Cefrou est une petite ville où les mosquées et les Zaouias sont nombreuses. Les étudiants, forts bien traités, y pullulent »<sup>88</sup>.

Nous constatons donc que la Zaouia n'avait pas seulement le rôle d'organiser des activités religieuses ou spirituelles, elles n'étaient pas aussi des lieux de prière, de méditation ou de spiritualité, mais elles représentaient une autorité politique, sociale et juridique et se chargeaient aussi de l'éducation et de l'enseignement. C'est pour toutes ses raisons, elles étaient omniprésentes dans tout l'espace Snassni et chez toutes les tribus ou toutes les fractions qui détiennent leur fierté de leur appartenance à telle ou à telle confrérie. Les adeptes sont fiers de participer au gigantisme et à la renommée de leur Zaoui et ne tardent pas à offrir les offrandes lors de certains événements ou moussems « Ces manifestations... sont organisées par les zaouïas, avec des fonds collectés auprès des notables, des bienfaiteurs et surtout des personnes trouvant dans la cotisation et le don une satisfaction spirituelle et religieuse »<sup>89</sup>.

Parmi les Zaouias qui existaient au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui avaient un rayonnement plus large puisqu'elles accueillait des étudiants de toutes les régions du Maroc, nous citons :

- Zaouiyat Sidi L-H'adjij Mouh'ammed, où l'on confère l'Ouerd des Derk'aoua ;
- Zaouiyat Mah'i Ed-Din (ouerd du cheikh Abde-el-K'ader) ;
- Zaouiyat Sidi Ramdhan (ouerd du Ouazzan, c'est-à-dire de Moulay Et'T'ayyèb) ;
- Zaouiyat Sidi Abd-EL-Kader (ouerd de ce saint) ;
- Zaouiyat Sidi L-H'adjij ben Said;
- Zaouiyat Sidi Ali L'bekkaye;
- Zaouiyat Moulay Idris<sup>90</sup>.

---

<sup>87</sup> - Mouliéras A. 1895. Op. Cit., p.180

<sup>88</sup> - Ibid., p.194

<sup>89</sup> - le Matin, 2006. Rôle éducatif et religieux des mosquées et des Zaouias- le Matin 14 octobre 2006.  
[HTTPS // Lematin.ma](https://lematin.ma). ...Région

<sup>90</sup> - Mouliéras A. 1895. Op. Cit., p.187

Toutes ces Zaouias jouaient un rôle éducatif concernant les principes religieux, c'est pour cela elles constituaient des lieux ou de refuges pour les passants et tous les nécessiteux. Cette tâche a nécessité un apport financier pour la pérennité de son fonctionnement. Ainsi est né le « habous » constitué de biens mis à la disposition de la Zaouia pour assurer sa gestion et répondre aux demandes de ses hôtes (chambres pour les étudiants, restauration, bibliothèque). Aujourd'hui, certaines de ces fondations sont encore opérationnelles et s'efforcent de se pérenniser. Toutefois, elles constituent un patrimoine culturel et architectural qu'il faut exploiter dans le sens du tourisme culturel.

Aujourd'hui, l'éducation est une question de l'Etat qui s'en charge de son exécution afin d'éradiquer l'analphabétisme dont souffre les zones rurales parmi lesquelles figure notre espace. Malheureusement, l'enseignement, pour certains habitants, ne doit pas être à la disposition des filles comme le rapportent certains parents interviewés qui s'appuient sur quelques arguments qui expliquent leurs attitudes envers la scolarisation de leurs filles « *les filles doivent exécuter des travaux à l'intérieur de leur foyer parental, elles ne sont pas faites pour le travail ailleurs. L'école ne sert qu'à retarder leur mariage et diminue leurs chances de devenir des femmes. A l'école, on apprend la désobéissance, l'insoumission et l'émancipation. L'école est faite pour les garçons* ».

Ces opinions ne sont pas assez suffisantes pour convaincre l'opinion publique qui considère que les filles et les garçons ont les mêmes droits, et par conséquent elles peuvent fréquenter l'école et aller jusqu'aux niveaux supérieurs. Elles ne sont pas faites seulement pour le mariage, les activités reproductives, la cuisine et l'éducation des enfants.

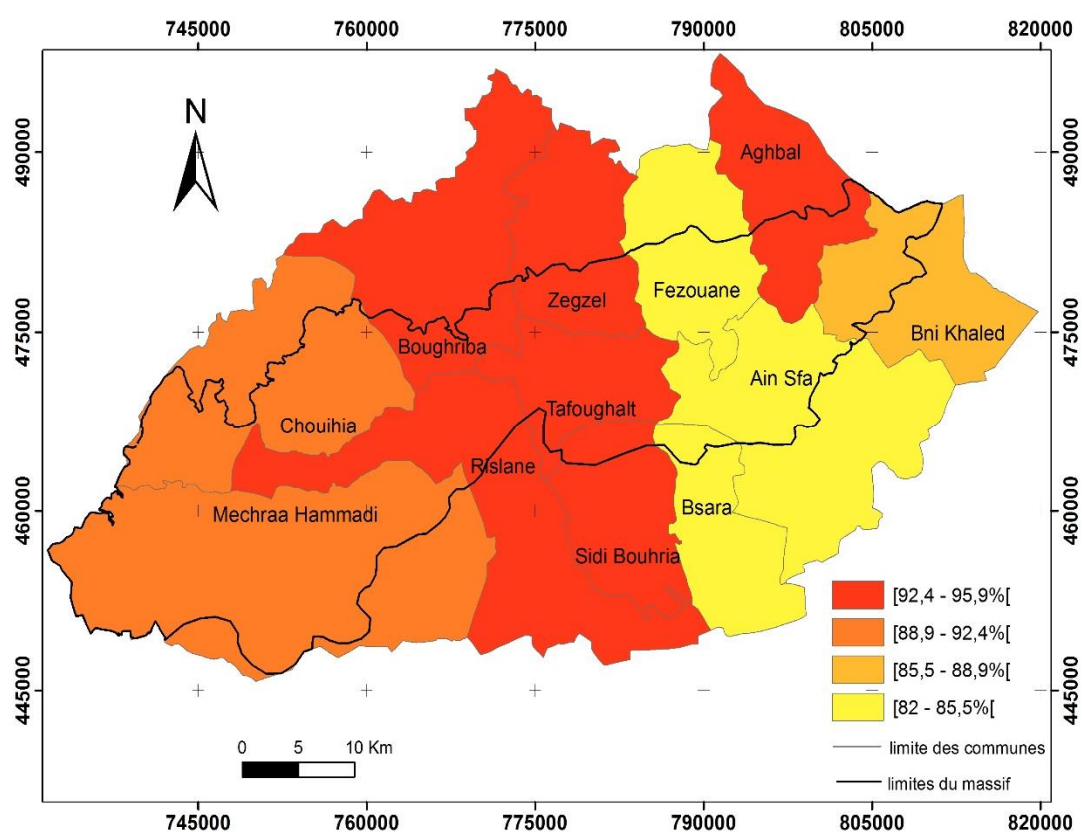
Nul ne peut ignorer la grande importance de l'école dans les sociétés modernes qui ont besoins des acteurs de demain pour assurer le devenir de leur territoire et de son développement. Les parents sont conscients que la réussite de leurs enfants repose sur la scolarité, mais les enfants qui ne sont pas allés à l'école, ou qui l'ont quitté, sont encore nombreux pour de nombreuses raisons (insuffisance financière, échec...).

La question scolaire est déterminante car elle constitue un élément fondamental pour la formation du capital humain et encourage les habitants à rester dans leur lieu d'origine ce qui peut assurer un certain dynamisme démographique et économique et par conséquent elle participe à la bonne gestion de l'espace par sa conservation et sa mise en valeur, au détriment des autres espaces dépeuplés qui connaissent une détérioration spatiale économique et démographique.



Malgré l'accessibilité difficile de la montagne, les pouvoirs publics ont déployé beaucoup d'efforts en termes de construction d'écoles qui parsèment le territoire parce qu'elles sont souvent distinctes dans le paysage par leur architecture ou par leurs couleurs qui les différencient du milieu où elles sont implantées. Le développement de cette infrastructure de base a permis l'accès de la plupart des enfants de moins de 12 ans avec un taux de 89,9 % (92,3 % pour les garçons contre 87,2 % pour les filles).

**Carte 17. Taux de scolarité des enfants des communes des Bni-Znassen âgés de 7 à 12 ans en 2014**



Réalisation : le chercheur

Source : GRPH, 2014, indicateurs communaux. Individus

Le départ des familles, qui n'ont pas pu résister aux changements que le massif a connu, a causé une hémorragie chez les écoliers en termes d'effectifs (trop faible présence d'élèves) ce qui a invité le ministère de l'enseignement à envisager une politique de regroupement d'écoles dans la commune (écoles communautaires). Malheureusement ce nouveau système qui nous paraît efficace, est encore à son début dans notre zone d'étude (carte 18). Certainement,

cette nouvelle approche permettra la présence des écoliers et des enseignants qui se trouvent parfois dans l'obligation de s'absenter (pluie, inondations, moyens de transport). Quoique, le décrochage scolaire commence après l'obtention du certificat primaire parce qu'il faut s'inscrire dans l'enseignement secondaire, surtout pour les filles, lorsque la collectivité ne dispose pas de ces établissements.

**Tab. 8. Taux d'analphabétisme à l'échelle locale, régionale et nationale en %**

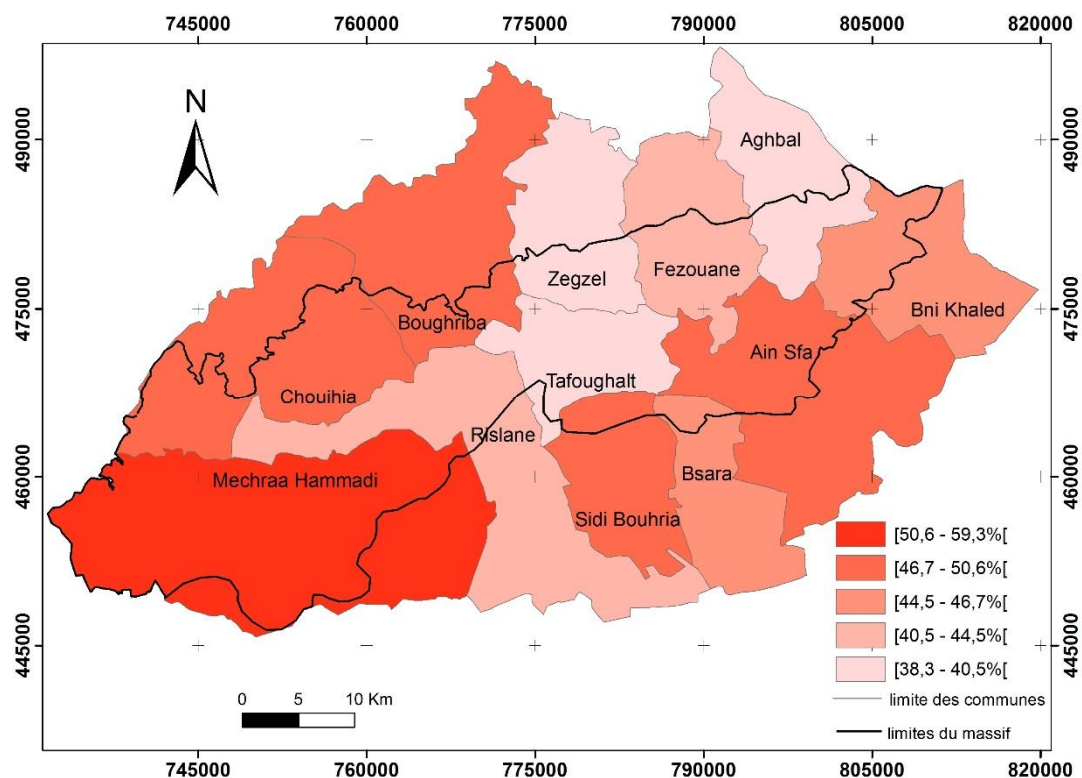
| Communes        | Ensemble    | Masculin    | Féminin     |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|
| Ain Sfa         | 50,6        | 37,7        | 64,0        |
| Bni Khaled      | 46,7        | 34,3        | 60,2        |
| Bsara           | 46,0        | 33,8        | 59,2        |
| Aghbal          | 38,8        | 26,6        | 51,4        |
| Fezouane        | 44,5        | 30,1        | 59,5        |
| Boughriba       | 48,3        | 36,1        | 60,8        |
| Chouihia        | 49,0        | 36,6        | 61,3        |
| Rislane         | 43,6        | 27,7        | 59,7        |
| Sidi Bouhria    | 48,7        | 36,3        | 60,9        |
| Tafoghalt       | 40,5        | 27,6        | 52,8        |
| Zegzel          | 38,3        | 27,8        | 49,4        |
| Machraâ Hammadi | 59,3        | 47,0        | 71,3        |
| Moyenne locale  | <b>46,2</b> | <b>33,5</b> | <b>59,2</b> |
| Régional        | 34,4        | 24,1        | 44,4        |
| National        | 32,2        | 22,2        | 42,1        |

Source : RGPH, indicateurs communaux. Individus

Malgré tous les efforts déployés par les pouvoirs publics en termes d'amélioration des conditions de scolarité, le massif des Bni-Znassen souffre toujours de l'analphabétisme qui touche encore une grande proportion de la population puisqu'elle est comptabilisée à 46,2 %, plus que celle enregistrée à l'échelle régionale qui est de 34,4 % (24,1 % pour les masculins et 44,4 % pour les féminins). Alors que celle enregistrée à l'échelle nationale ne dépassait pas les 32,2 % (22,2 % pour les masculins et 42,1 % pour les féminins)<sup>91</sup> comme le montre le tableau suivant.

<sup>91</sup> - RGPH, indicateurs communaux. Individus

**Carte 18. Taux d'analphabétisme des communes appartenant totalement ou partiellement au massif**



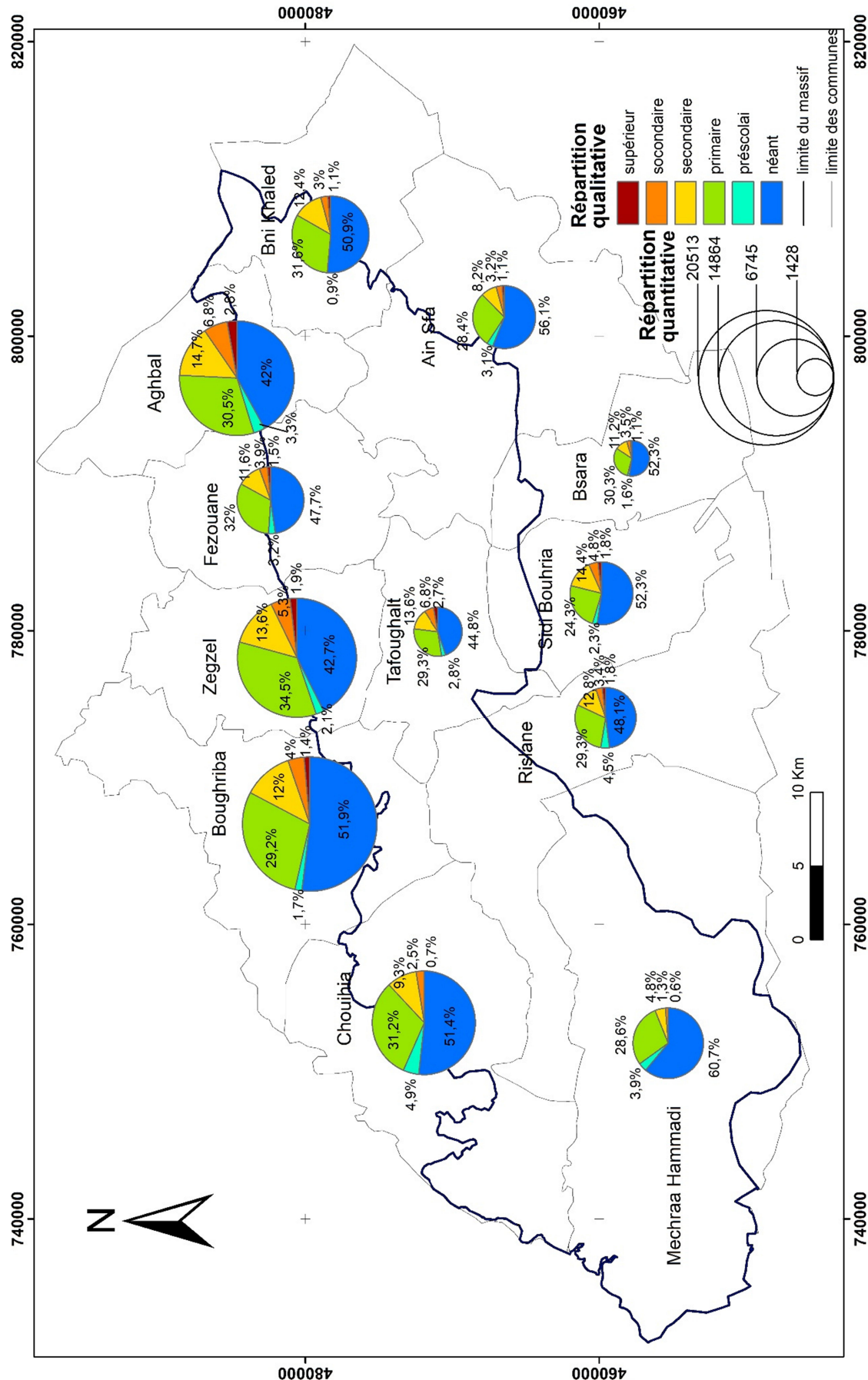
Réalisation : le chercheur

Source : RGPH, 2014, indicateurs communaux. Individus

Malgré tous ces efforts, le niveau éducatif demeure faible puisque la grande proportion des habitants n'a jamais reçu un enseignement et ne sait ni lire ni écrire, ce qui constitue de grands défis pour le développement économique et social et génère plusieurs problèmes sociaux « *L'alphabétisation est un droit humain fondamental et un facteur déterminant du développement social et humain. En effet, l'analphabétisme affecte les revenus, participe au développement de la pauvreté, alimente l'exclusion sociale et génère des problèmes sociaux tels que la violence. Conscient de l'ampleur de ce fléau, le Maroc continue de fournir des efforts considérables pour éradiquer l'analphabétisme, en mettant l'accent sur la lutte contre l'analphabétisme des jeunes et des femmes rurales* »<sup>92</sup>. Toutefois, nous enregistrons de grandes disparités intracommunales comme le montre la figure suivante.

<sup>92</sup> - Ministère de l'économie et des finances. Direction des Etudes et des Prévisions Financières, 2016. Tableau de bord social

Carte 19. Niveau d'études des différentes communes du massif et de ses environs



Réalisation : le chercheur

Source : RGPH, 2014, indicateurs communaux. Individus

Parmi les autres secteurs que la gouvernance territoriale exige pour améliorer le développement humain, la santé a constitué un facteur déterminant pour la population locale concernant la prise de décision de partir ou de rester dans son lieu d'origine. Il est certain que le milieu rural marocain souffre d'un déficit flagrant dans le domaine de la santé, et pour remédier cette problématique, un système de gouvernance mené durant ces dernières décennies a donné plus d'importance au monde rural en élaborant un plan pour la promotion de la santé pour améliorer l'utilisation des services de santé et permettre l'accès à tous ses services tout en impliquant les collectivités territoriales. Ainsi le massif des Bni-Znassen a connu la construction de centres de santé ou de dispensaires mais qui souffrent toujours d'insuffisance en infrastructure de base comme le confirme le ministère de l'économie et des finances « *Ces progrès demeurent, néanmoins, insuffisants pour relever les défis persistants en matière d'accessibilité aux soins et de disponibilité en ressources humaines, en particulier, en milieu rural et dans les zones enclavées* »<sup>93</sup>.

Chaque commune ne disposant que d'un seul médecin qui s'absente souvent ce qui accumule le nombre de malades le jour de sa présence, chose qui a été constatée lors de nos visites de terrain. Les équipements ne sont pas toujours opérationnels en raison du manque de personnel qualifié. Cette situation invite les habitants de la localité à se rendre à la ville la plus proche pour recevoir plus de soins auprès des leurs services de santé publique ou privée et acheter les médicaments en raison de l'absence de pharmacies. Durant nos visites de terrain, nous avons repéré une seule pharmacie se trouvant dans la commune d'Ain Sfa comme l'indique un panneau planté sur la route qui mène à cette localité.

Ces handicaps qui entravent le développement humain constituent un défi pour la Région qui doit être en mesure pour l'amélioration des conditions de vie de la population locale « *Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale, la reconnaissance de la prééminence de la région et du Président du Conseil de la région dans la conduite et le suivi des programmes et actions constitue un signal fort du rôle de la région en tant que catalyseur des initiatives des acteurs régionaux et intégrateur des programmes et projets contribuant au développement intégré de la région. C'est donc au niveau de la région qu'il faut renforcer et promouvoir le développement des zones montagneuses. Toutefois, il est opportun de clarifier davantage le*

---

<sup>93</sup> - Ministère de l'économie et des finances. Direction des Etudes et des Prévisions Financières 2018. Synthèse du Rapport Economique et Financier. Document consulté le 31 mai 2019. Disponible sur : [https://www.finances.gov.ma/.../2017/Synthese%20%20 REF%202018\\_10%2001%20...P.8](https://www.finances.gov.ma/.../2017/Synthese%20%20 REF%202018_10%2001%20...P.8)

*rôle des régions au sein des structures de gouvernance du développement des zones montagneuses au niveau national et régional et l'articulation entre ces structures et les régions, provinces/préfectures et communes rurales »* <sup>94</sup>.

### **3.2. Exode rural et émigration**

#### **3.2.1. Exode rural et dépeuplement du massif**

Avant les années quatre-vingt le poids démographique ne posait pas beaucoup de problèmes en milieu rural, mais après les années successives de sécheresse qui se sont répétées sur le Maroc depuis le début de 1980 ont déclenché l'exode rural qui a touché toutes les campagnes marocaines. Cet exode rural peut être expliqué en quelque sorte par la diminution des dépenses de consommation des ménages dont le rythme d'accroissement est passé de 4,7 % à 2,8 % en milieu rural entre 2007 et 2014, alors que celui du milieu urbain est passé de 2,7% à 3,5% <sup>95</sup>. *« Ramenée au niveau de l'individu, la dépense annuelle moyenne par personne (DAMP) est évaluée en 2014 à 15 876 DH. La dépense mensuellement moyenne des marocains est évaluée à 1323 DH, soit une progression annuelle moyenne de 5,3 % en terme nominal depuis 2007. En tenant compte de l'évolution des prix au cours de la même période, la dépense réelle (exprimée en DH de 2007) a évolué annuellement au rythme de 3,6 % à l'échelle nationale, 3,5 % en milieu urbain et 2,8% en milieu rural »* <sup>96</sup>.

Ainsi, de nombreuses communes rurales connaîtront une hémorragie démographique d'où un changement profond dans l'organisation spatiale tout en contribuant à l'allègement de la charge démographique en milieu rural.

Les problèmes de dépeuplement de certaines communes du massif ont eu des impacts sur l'économie et sur la société. Cet exode s'accompagne d'un vaste mouvement migratoire vers les villes. Ce glissement de la population de la montagne engendre un recul de la population rurale en quantité et en qualité en particulier la catégorie active agricole qui tend au vieillissement et à la féminisation de la main d'œuvre locale.

---

<sup>94</sup> - Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017. Le développement rural : Espace des zones montagneuses. Document consulté le 1 juin 2019. Disponible sur : [www.ces.ma/Documents/PDF/Saisines/2017/S21-2017-zones.../S-21-2017-VF.pdf](http://www.ces.ma/Documents/PDF/Saisines/2017/S21-2017-zones.../S-21-2017-VF.pdf). P. 22

<sup>95</sup> - Haut-Commissariat au Plan, 2108. Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014. Rapport de synthèse, p. 23.

<sup>96</sup> - Haut-Commissariat au Plan, 2018. Op. Cit., p.34

Cet espace de moyenne montagne a perdu 2,42 % de sa population entre 1982 et 2014, soit 2446 personnes. Si on se réfère aux communes qui ont enregistré une diminution de leur population, le pourcentage de déperdition augmentera à 34 % durant la même période.

L'importance des mouvements de l'exode rural est un indice de crise du monde rural caractérisée par une surpopulation par rapport aux ressources disponibles ce qui pousse les habitants à fuir leur lieu d'origine. Les causes avancées par les émigrés sont souvent d'ordre économique depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, vient ensuite le grand manque en équipement scolaire et sanitaire. Les principales causes du dépeuplement sont, d'après la population locale, « *la carence de l'emploi rendue chronique par la sécheresse et la raréfaction des ressources en eau d'irrigation, l'enclavement des habitations et l'insuffisance d'infrastructures d'éducation et de santé, le manque d'adduction en eau potable et d'électrification, et l'absence de moyens de communication et de transport* »<sup>97</sup>.

En comparant les communes répulsives, nous constatons que dans certains lieux, nous n'avons pas seulement constaté une régression de la population, mais des douars sont déshérités totalement de leurs habitants suite à la crise hydrique et agricole que la zone a connue depuis plus de trois décennies. Partout, on remarque des maisons abandonnées et qui sont en train de se transformer en ruines parce que leurs habitants les ont quittées à jamais sans espoir d'y retourner un jour, en plus il est extrêmement difficile de maintenir ces bâtiments en bon état. L'exemple le plus frappant est celui du douar Guemguem composé de 17 maisons perchées sur la rive droite d'oued Guemguem dont l'accessibilité est très difficile en raison de ses pentes raides et sa vallée encaissée (photo 5).

Une telle position et une telle situation de ces douars et particulièrement douar Guemguem nous permet de se poser plusieurs questions sur les facteurs qui ont poussé ses gens à s'installer sur ce genre de lieu. La seule réponse que nous avons pu formuler est l'existence d'une source qu'ils ont aménagée en construisant un bassin d'accumulation de l'eau qui irrigue de maigres terrasses caillouteuses gagnés sur les deux versants d'une vallée en gorge. Aujourd'hui, la source est presque à sec et le remplissage du bassin nécessite un long moment (peut-être plus de deux jours), les terrasses sont ruinées même s'elles portent encore des arbres fruitiers chétifs. Toutefois, il paraît que quelques habitants y retournent de temps en temps,

---

<sup>97</sup> - Khattabi A., 2003. Rapport final. Diagnostic Socioéconomique Beni Snassen. P. 14





Photo. 5 : Douar Guemguem abandonné totalement de ses habitants qui sont partis sans retour (Photo prise par le chercheur le 1 mai 2019)



Photo. 6 : Douar Oulad Yaakoub à Tagma (le chercheur le 1 mai 2019)



parce que certaines terrasses portent des cultures comme les fèves par exemple, qui sont dans un état très dégradé.

L'évolution démographique des 7 collectivités territoriales qui ont été touché par le dépeuplement a été marquée par une diminution continue dans le temps. Elles ont perdu 5550 personnes entre 1982 et 1994, alors qu'ils ont enregistré un certain redressement puisque la perte était seulement de 5345 personnes entre 1994 et 2004. Durant le dernier recensement nous avons constaté une augmentation des partants évalués à 5444 personnes, ce qui montre que le dépeuplement constitue toujours un enjeu majeur pour les autorités publiques dont les stratégies de développement et d'intervention sont encore incapables de résoudre telle problématique. Ceci traduit la perte de dynamisme du territoire Snassni qui n'est plus en mesure pour créer une attractivité territoriale.

Cette décroissance de la population ne peut s'expliquer que par la perte de dynamisme de l'économie locale suite aux changements climatiques qui ont déclenché des flux de migrants vers les villes environnantes et par le recul de l'agriculture traditionnelle étant donné qu'elle constitue l'activité principale devenue de moins en moins rentable.

Les changements que connaîtra la plaine des Trifa, après son aménagement hydraulique et suite aux changements climatiques dont l'impact était négatif sur les ressources en eau dans les Bni-Znassen, ont créé ensemble les conditions favorables aux transformations spatiales et à la mobilité spatiale de la montagne devenue répulsive vers les zones environnantes qui enregistrent d'autres formes de développement et par conséquent elles sont devenues plus attractives « *Les gens ont quitté la montagne pour aller vivre soit dans la plaine de Trifa, qui a connu un essor agricole important lors des vingt dernières années, soit dans la ville de Berkane, qui est en train de subir une forte expansion urbanistique, soit dans d'autres villes du royaume ou à l'étranger* »<sup>98</sup>. Ainsi, la plaine des Trifa qui constituait un espace de pastoralisme durant la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, a connue de grandes transformations spatiales après la construction des deux barrages sur Oued Moulouya. Ceci lui a permis de devenir une zone d'immigration alors que le massif des Bni-Znassen commence à expulser ses habitants et accélère le processus d'exode rural.

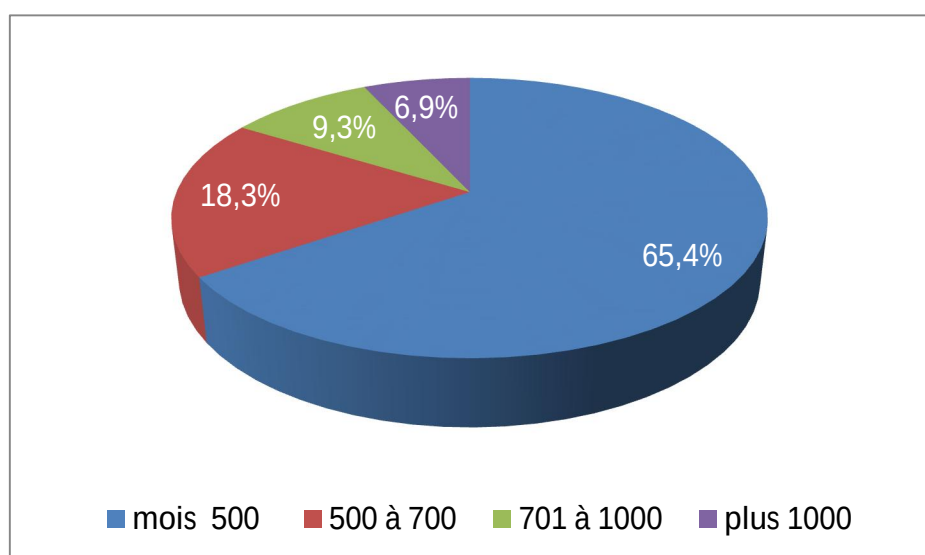
---

<sup>98</sup> - Khattabi A., 2003. Op. Cit., p. 15

### 3.2.2. L'émigration : un facteur de soutien pour la population locale

Malgré l'exode rural et l'émigration vers l'étranger, le massif des Bni-Znassen demeure toujours un espace plus ou moins peuplé malgré les conditions économiques défavorables et incapables de subvenir aux besoins croissants de la population locale. Même si nous ne disposons pas de statistiques concernant le nombre des émigrés Snassnis qui sont à l'étranger, l'enquête que nous avons menée auprès des paysans nous a montré que l'économie d'une bonne partie des habitants restés dans le massif repose sur les entrées de fonds des émigrés qui constituent une importante source de revenus pour eux. L'enquête nous a montré que 73,09 % des paysans enquêtés ont un proche à l'étranger (307), dont 80,13 % ont déclaré recevoir une aide financière d'une façon presque régulière (246). Cette dépendance nous pousse à poser la question de la survie de cette population dans le cas de la baisse de ces transferts ou de leurs arrêts définitifs alors qu'ils constituent un soutien de base en termes de soins, de scolarité, d'alimentation, d'habillement et même pour faire face aux aléas climatiques (amortissements des chocs économiques). On peut donc conclure que les ménages ayant un ou plusieurs membres émigrés ont la capacité de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Ces transferts monétaires leur permettent l'accès à des possibilités auxquelles ils n'auraient pas eu accès sans cette aide extérieure. Ces fonds acheminés aux ménages restés dans le pays natal participent à alléger le taux de pauvreté et de vulnérabilité malgré leur faiblesse. Sur les 246 paysans qui reçoivent ces envois, seulement 6,9 % reçoivent plus de 1000 dhs, alors que la majorité se contente de recevoir mois de 500 dhs (fig.5).

**Fig. 5. Distribution des envois mensuels des émigrés à leurs proches (en dhs)**



Source : enquête personnelle (mai 2019)

Il semble que ces envois ont un caractère socialement obligatoire même si l'émigré n'habite plus chez ses parents. Certains enquêtés nous ont déclaré que lors des crises (maladies, sécheresse, accidents...) ou événementiels (baptême, mariage, rentrée scolaire...) les émigrés n'hésitent pas à augmenter le volume des transferts.

### **3.3. Taux d'activité et développement du capital humain**

Le taux de chômage est difficile à définir en milieu rural parce que lors du recensement les personnes exerçant une activité quelconque ne se présentent pas comme des chômeurs. Parfois les membres du ménage qui sont sous la responsabilité de leur père, se déclarent en tant que chômeurs alors qu'ils exercent l'activité agricole sous la tutelle du chef de famille et vivent au sein du foyer parental. « *Dans ce contexte particulier où la plupart des travailleurs dépendent de la petite agriculture familiale pour leur subsistance, les critères habituels qui permettent de déterminer qui est ou qui n'est pas employé de manière adéquate sont d'un usage délicat* »<sup>99</sup>.

Tous les enfants, en milieu rural, exercent le travail domestique. Cette forme de travail est la plus cachée et la plus difficile à estimer puisqu'elle prend place au sein des foyers. Ces travaux ne sont pas considérés comme des tâches économiquement rentables et par conséquent ne sont pas pris en compte dans les statistiques sur l'emploi.

C'est pour cette raison, il s'avère difficile d'avancer des statistiques sur l'inactivité des personnes et par conséquent les pourcentages avancés en ce sens restent approximatifs, car il est difficile de préciser le type d'activité que doit exercer une personne en milieu rural pour le considérer en activité ou en chômage (difficulté de tracer une ligne frontière entre le chômage et l'activité). Contrairement, aux villes, où les sans-emploi s'inscrivent aux bureaux de travail (Anapec), en milieu rural nous n'avons pas ce genre d'institution où ils peuvent s'inscrire et qui produisent des données sur l'emploi et par conséquent il est difficile de les comptabiliser. En ce sens les statistiques du chômage ne nous fournissent qu'une idée partielle de l'utilisation de la main d'œuvre en milieu montagnard et les statistiques demeurent incomplètes et peu fiables. Toutefois, le chômage a certainement reculé à l'échelle nationale « *Parallèlement, le taux de chômage est passé de 13,4% en 2000 à 9,7% en 2015. Par milieu de résidence, il est passé, durant la même période, de 21,4 % à*

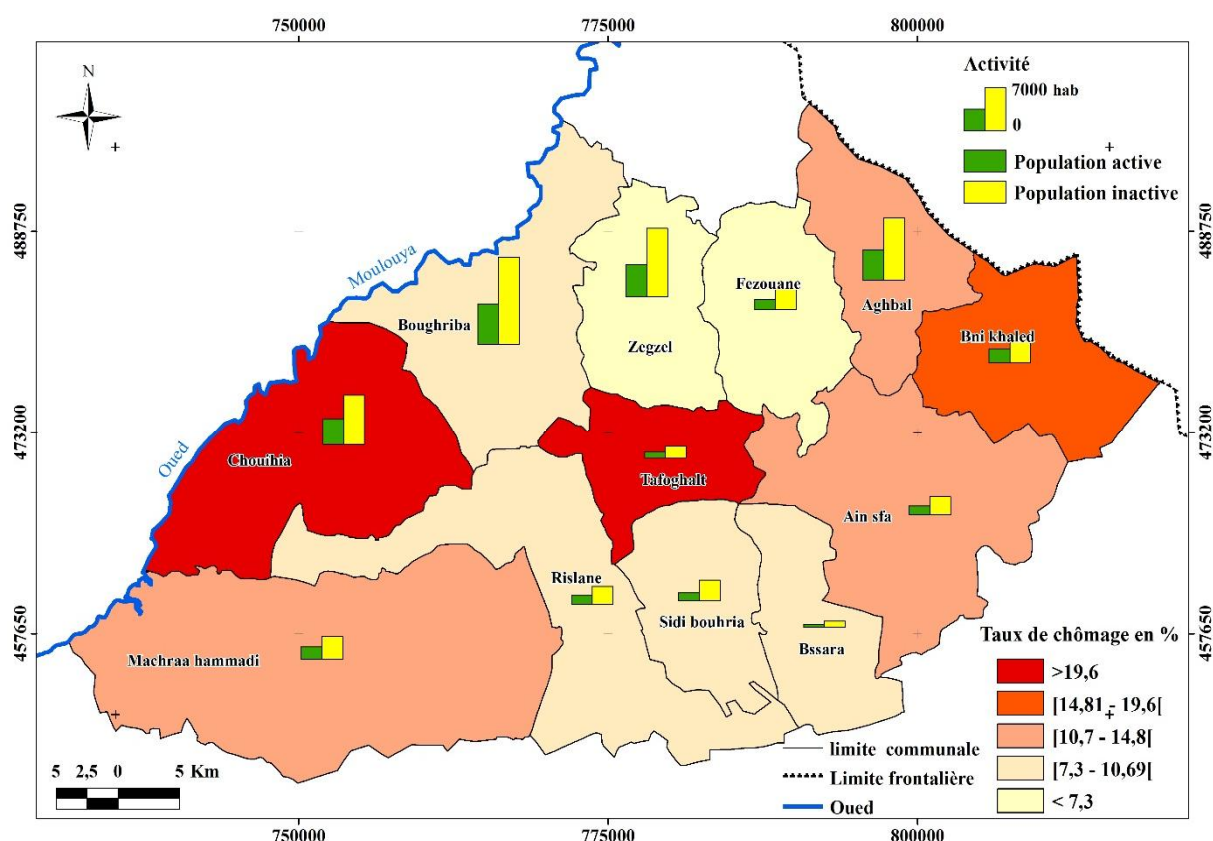
---

<sup>99</sup> - Phélinas P., 2010. Mesurer l'emploi, le chômage et le sous-emploi rural dans une économie en voie de développement Revue Française de Socio-Économie (n° 5), p. 105

14,6% en milieu urbain et de 5% à 4,1% en milieu rural. Cependant, le chômage reste encore élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans autour de 20,8% au niveau national et 39% en milieu urbain »<sup>100</sup>.

En plus, en milieu rural, la limitation de l'âge de travailler est confuse parce que l'emploi des jeunes commence très tôt même s'il est bien défini à l'échelle internationale, c'est-à-dire à partir de 15 ans « la borne inférieure (le plus souvent 15 ans) est habituellement fixée en fonction de trois critères : l'âge en dessous duquel les individus sont considérés trop jeunes pour être physiquement capables de travailler ; l'âge de fin d'obligation d'instruction, l'âge légal d'embauche imposé par la législation du travail. Il va de soi que l'établissement de cette borne ne fait sens que dans les pays où la scolarité obligatoire et la législation du travail sont respectées »<sup>101</sup>.

**Carte 20. Population active et taux de chômage des communes du massif des Bni-Znassen**



Réalisation : le chercheur

Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux – Individus

<sup>100</sup> - Ministère de l'économie et des finances. Direction des Etudes et des Prévisions Financières, 2016. (Tableau de bord social), p. 10

<sup>101</sup> - - Phélinas P., 2010. Op. Cit., p. 113

Comme nous l'avons signalé à maintes reprises, la population du massif, quel que soit son volume, constitue un handicap pour l'économie locale qui n'arrive pas à trouver du travail pour la population active en raison du système archaïque des activités traditionnelles qui ne demandent pas beaucoup de main d'œuvre et des faibles ressources que procure le massif. Vient ensuite le problème de l'analphabétisme qui entrave tout développement, et par conséquent il affaiblit l'efficacité au travail et réduit la productivité.

**Tab. 9. Population et chômage des communes du massif des Bni-Znassen**

| Communes        | Population active | Population inactive | Taux de chômage |
|-----------------|-------------------|---------------------|-----------------|
| Ain sfa         | 1491              | 2980                | 12,25           |
| Bni khaled      | 2252              | 4493                | 17,66           |
| Bsara           | 467               | 961                 | 8,8             |
| Aghbal          | 4873              | 9991                | 14,84           |
| Fezouane        | 1633              | 3444                | 7,33            |
| Boughriba       | 6464              | 14049               | 10,06           |
| Chouihia        | 4191              | 8054                | 22,59           |
| Rislane         | 1375              | 2868                | 10,26           |
| Sidi bouhria    | 1239              | 3286                | 10,69           |
| Tafoghalt       | 897               | 1838                | 19,6            |
| Zegzel          | 5114              | 11023               | 6,98            |
| Machraâ hammadi | 2008              | 3638                | 13,7            |

Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux – Individus

Les activités traditionnelles ne sont plus en mesure d'assurer du travail pour une importante population en quête d'emploi. Peut-être même, les jeunes ne sont plus intéressés par l'activité agricole parce qu'ils ont vu leurs parents vieillir sans pouvoir améliorer leurs conditions de vie. C'est pour cette raison qu'ils se déclarent en chômage lorsqu'ils sont interpellés de leur situation professionnelle. Le secteur agricole est en crise parce qu'il ne peut pas offrir du travail pour une population active évaluée à 32004 personnes, soit 32,45 % du total de la population des 12 communes appartenant entièrement ou partiellement au massif.

A l'intérieur de cet espace, nous enregistrons plusieurs disparités puisque le taux de chômage est faible à Zegzel (6,98 %) à cause du développement de l'agriculture irriguée caractérisée par la prédominance de la culture de la nêfle et la capacité ou la facilité de trouver du travail dans la ville de Berkane et ses environs dynamiques (Trifa). Quant au taux le plus élevé, il a été enregistré dans la commune de Chouihya avec 22,59 % à cause de sa masse démographique qui représente 12,4 % (12245) de la population des 12 communes concernées (tab. 9) et de ces maigres ressources génératrices de revenus, suivi par la commune de Tafoghalt

qui détient la troisième place en termes de chômage à hauteur de 19,6 % qu'on peut expliquer par la topographie accidentée et l'ingratitude de son sol.

### 3.4. La pauvreté : un critère de marginalisation de territoire Snassni

Malgré tous les efforts déployés par l'Etat, à travers des programmes et projets de développement dans le domaine social, le massif enregistre des taux élevés en termes de pauvreté et de vulnérabilité qui semblent renforcés par les problématiques naturelles (changement climatique, accessibilité, érosion et perte du sol) et la pression anthropique (défrichement, pratiques agressives, mauvaise gestion). Ainsi, le développement humain est encore à un niveau plus bas (pauvreté, déficit en scolarisation et en santé).

La pauvreté n'est pas seulement un phénomène unidimensionnel, au contraire, il est complexe et multidimensionnel. Il ne concerne pas seulement le manque en argent pour subvenir à ses besoins, c'est toute une situation qui entrave la participation d'un individu au processus de développement. C'est dans ce sens que la Banque mondiale a décrit la pauvreté comme suit : *« La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est être sans abri. La pauvreté, c'est être malade et ne pas pouvoir voir un médecin. La pauvreté, c'est ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire. La pauvreté, c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour. La pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Elle a été décrite de maintes manières. Le plus souvent, la pauvreté est une situation à laquelle les gens veulent échapper. La pauvreté est donc un appel à l'action -pour les pauvres comme pour les riches-, un appel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité »*<sup>102</sup>.

Selon le PNUD, dans le rapport « Vaincre la pauvreté humaine » (2000), un encadré définit spécifiquement l'« *extrême pauvreté* », la « *pauvreté générale* » et la « *pauvreté humaine* ». Ainsi, « *une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels- habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]. Une personne vit dans la pauvreté générale si elle*

---

<sup>102</sup> - Société de l'inclusion économique et sociale, 2009. Qu'est-ce que la pauvreté ? - Société de l'inclusion économique et ...Document consulté le 26 mai 2019. Disponible sur ; [https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/.../questce\\_quelapauvrete.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/.../questce_quelapauvrete.html)

*ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l’habillement, l’énergie et le logement- et alimentaires ». La « pauvreté humaine », quant à elle, est présentée comme l’«absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée »<sup>103</sup>.*

Pour le Maroc, la conception multidimensionnelle définit la pauvreté comme un nombre de besoins socioéconomiques, culturels...qui ne sont pas satisfaits. Ainsi dix privations ont été établies pour mesurer le taux de pauvreté multidimensionnelle, dont la scolarisation des enfants, l'accès à la santé, à l'eau potable et à l'électricité, le handicap, le mode de cuisson, etc.

Tous ces indicateurs se manifestent sous forme d’exode rural et d’émigration relevés au niveau de massif des Bni-Znassen, montrent que cet espace n’a pas bénéficié du redressement économique que le Maroc a entamé depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle caractérisé par la pauvreté et la marginalisation sociale ce qui a poussé 2446 personnes à quitter leurs lieux d’origine entre 1982 et 2014. Même ceux qui continuent à y vivre n’ont pas les conditions favorables qui indiquent un développement de leur situation économique et sociale à court terme. Ceci nécessite une intervention de la part des acteurs locaux, en particulier les communes territoriales et le conseil régional (apport de ressources financières), pour la relance de projets capables de créer des emplois et maintenir la population sur place. On peut même prévoir des mesures d’aides financières aux familles les plus pauvres, mais ceci nécessite l’identification de toutes les personnes pauvres et à haut risque de détérioration sociale.

A ce propos, il paraît nécessaire de définir les critères de pauvreté et de vulnérabilité, c'est-à-dire la fixation ou la détermination d’un seuil de pauvreté. *« L’idéal serait de définir un panier de biens et services qu’une personne doit se procurer pour être considérée comme non pauvre. Un tel panier engloberait non seulement les biens alimentaires, mais aussi le logement, l’éducation, l’énergie, les soins médicaux, l’hygiène, le transport, les communications, les loisirs, etc. »*<sup>104</sup>.

Pour notre zone d’étude, les taux de pauvreté varient entre 9,5 % et 33,8 % comme le montre le tableau suivant.

---

<sup>103</sup> - Benicourt E., 2001. La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. Études rurales [En ligne], 159-160 mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 23 avril 2019. URL : [http://journals.openedition.org/études\\_rurales/68](http://journals.openedition.org/études_rurales/68) ; DOI : 10.4000/études\_rurales.68

<sup>104</sup> - Haut-Commissariat au Plan, 2011. Populations vulnérables : profils socio-démographiques et répartition spatiale. Chapitre 1 : Approche et incidence spatiale de la pauvreté, p. 34

**Tab. 10. Répartition des indices de pauvreté selon les communes du massif**

| Commune                             | Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014 | Indice de pauvreté multidimensionnelle (en%), | Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004 | Indice de pauvreté multidimensionnelle (en%), en 2004 | Intensité de privation des pauvres (en%), 2004 | Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) |       |                  |      | Taux de pauvreté globale (en%), 2014 |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------|------------------|------|--------------------------------------|
|                                     |                                                  |                                               |                                                  |                                                       |                                                | 2014                                                       |       |                  |      |                                      |
|                                     |                                                  |                                               |                                                  |                                                       |                                                | Education                                                  | Santé | Condition de vie |      |                                      |
| Accès à l'eau, à l'électricité et à | Condition de logement                            |                                               |                                                  |                                                       |                                                |                                                            |       |                  |      |                                      |
| Aghbal                              | 7.5                                              | 2,9                                           | 20,4                                             | 8,5                                                   | 41,9                                           | 54,0                                                       | 15,7  | 16,75            | 13,4 | 9,5                                  |
| Fezouane                            | 18,4                                             | 7,5                                           | 30,0                                             | 12,9                                                  | 43,2                                           | 57,5                                                       | 8,47  | 19,16            | 14,8 | 23,2                                 |
| Boughriba                           | 11,0                                             | 4,2                                           | 27,6                                             | 11,2                                                  | 40,5                                           | 62,6                                                       | 14,3  | 14,33            | 8,78 | 16,1                                 |
| Chouihia                            | 12,1                                             | 4,7                                           | 37,1                                             | 16,1                                                  | 43,6                                           | 63,7                                                       | 13,1  | 14,12            | 9,04 | 14,6                                 |
| Rislane                             | 10,2                                             | 4,0                                           | 41,3                                             | 18,4                                                  | 44,7                                           | 52,2                                                       | 6,81  | 20,82            | 20,1 | 16,6                                 |
| Sidi                                | 10,2                                             | 4,3                                           | 29,1                                             | 13,0                                                  | 44,7                                           | 51,5                                                       | 8,25  | 21,77            | 18,4 | 14,1                                 |
| Tafoghalt                           | 12,7                                             | 5,1                                           | 26,2                                             | 11,5                                                  | 44,0                                           | 44,3                                                       | 20,3  | 17,70            | 17,6 | 17,3                                 |
| Zegzel                              | 7,2                                              | 2,7                                           | 28,4                                             | 12,4                                                  | 43,8                                           | 59,4                                                       | 15,1  | 15,45            | 10,0 | 10,9                                 |
| Ain Sfa                             | 28,3                                             | 12,5                                          | 48,2                                             | 21,3                                                  | 44,1                                           | 48,8                                                       | 10,1  | 23,05            | 17,9 | 34,7                                 |
| Bni                                 | 13,1                                             | 5,3                                           | 32,0                                             | 13,6                                                  | 42,5                                           | 60,3                                                       | 3,91  | 19,75            | 16,0 | 20,2                                 |
| Bsara                               | 17,8                                             | 8,2                                           | 39,9                                             | 18,9                                                  | 47,4                                           | 55,8                                                       | 4,85  | 22,80            | 16,5 | 26,5                                 |
| Machraâ                             |                                                  | 10,8                                          | 65,5                                             | 28,9                                                  | 44,1                                           | 50,2                                                       | 4,85  | 25,17            | 19,7 | 33,8                                 |

Source : RGPH, 2004 et 2014, indicateurs communaux. Individus



## Conclusion

Le massif des Bni-Znassen a connu le long de son histoire des implantations humaines et des variations en termes de peuplement et dépeuplement. Derrière cette dynamique démographique, parfois favorable, parfois défavorable se cachent des réalités socio-économiques qui recouvrent, aujourd'hui des enjeux majeurs pour les pouvoirs publics locaux et qui illustrent les difficultés dont souffre le massif. La fragilité des ressources en eau et en sol ont conduit les personnes en âge de travailler à l'émigration qui était saisonnière au 19<sup>ème</sup> siècle (vers l'Algérie) puis devenue définitive au 20<sup>ème</sup> siècle (vers l'Europe). Ce mouvement migratoire avait un impact négatif sur la structure de la population et sur l'économie locale. Ainsi, la population du massif prend la caractéristique de vieillissement qui constituera un handicap pour le développement économique et une surcharge pour la population active. A ceci, s'ajoute les problèmes du retard en matière éducative, la faible attractivité et le manque de diversification de l'économie montagnarde, ainsi que l'isolement du territoire qui constituent ensemble des faiblesses difficiles à enrayer. Face à cela, la gouvernance du territoire, appuyée par des formes de valorisation des potentialités, semble apparaître comme une solution proposée par les pouvoirs publics et tous les autres acteurs.

L'étude des potentialités humaines nous ont montré que le capital humain est au cœur de l'organisation de l'espace qu'il faut conquérir pour le mettre au service des besoins des habitants locaux. Malgré les difficultés qui caractérisent la zone de montagne, que ce soit à l'échelle physique ou anthropique, les habitants se sont efforcés pour trouver les moyens qui leur permettent d'exploiter le territoire en surmontant les handicaps et les obstacles qui peuvent entraver son développement. Malheureusement, les ressources humaines dont dispose le massif ne sont pas en mesure de créer les conditions nécessaires pour une relance économique et sociale en raison de leur faible niveau d'instruction qui permet la création de la valeur ajoutée. Ainsi, de nombreux problèmes sociaux se sont enracinés dans la société rurale, à savoir la pauvreté et le chômage que les acteurs locaux doivent œuvrer pour améliorer les conditions de vie et participer au développement durable local.

## **Conclusion de la première partie**

Cette première partie de notre recherche s'est intéressée à mettre en lumière les études antérieures qui sont faites sur la gouvernance territoriale et le développement durable que ce soit pour le Maroc ou à l'échelle régionale et locale. Ce travail nous a même permis de consulter des recherches qui étaient plus ou moins éloignées de notre sujet et nous n'aurions jamais l'occasion de les connaître sans cette recherche. Elles nous ont été très utiles du point de vue méthodologique car elles nous ont permis de formuler notre problématique, nos hypothèses ainsi que la méthode de travail. Bref, c'est grâce à cette documentation, nous nous sommes parvenus à résoudre certaines problématiques et répondre à plusieurs questions.

Nous pourrions même dire que cette revue de littérature nous a permis également de renforcer nos argumentations ou nos résultats par des citations puisées dans des recherches faites auparavant. D'où l'intérêt de connaître ce qui a été écrit par les autres et défendu sur notre thématique afin de pouvoir appuyer nos raisonnements sur des arguments déjà établis ou bien au contraire les contrer.

La consultation d'une bonne partie de notre documentation s'est appuyée sur les recherches mises en ligne et qui sont en accès libre sur Internet, ce qui a constitué un moyen fondamental pour la sélection des sources d'information et le type de documents qu'il faut consulter ainsi que pour l'avancement de notre projet de thèse. Malheureusement, pour les recherches académiques des Universités marocaines ne sont pas mises en ligne, ce qui nécessite une obligation pour la prise de ses produits scientifiques sur une plate-forme qui permettra la connaissance des études antérieures et celles en cours pour éviter les chevauchements.

Après avoir fait ce genre d'étude sur les certaines sources d'information qui nous ont permis d'effectuer la recherche documentaire, il nous a semblé judicieux de donner un aperçu conceptuel sur certains termes qui nous apparaissent important pour notre étude. Cette terminologie n'était pas conçue seulement pour définir ces mots mais orienter le lecteur et éviter les confusions car les termes portent plusieurs significations.

Dans le deuxième chapitre, nous avons mis l'accent sur les atouts naturels dont dispose le massif des Bni-Znassen tout en présentant les caractéristiques géographiques de chaque élément et son importance à créer des transformations spatiales et sociales à condition qu'ils soient soumis à une gouvernance territoriale intégrant tous les facteurs de développement à travers ses principales composantes humaines et physiques.

Nous sommes convaincus que le développement durable de ce massif ne peut être envisagé sans la maîtrise des facteurs naturels qui sont souvent défavorables. Le relief accidenté, les pentes fortes et l'érosion, associés au climat sec dans la majorité des parties de cette montagne, constituent des handicaps qu'il faut surmonter pour les mettre au service du développement local. Ceci a conduit la population locale à aménager certains espaces qu'ils ont mis en culture sur des terrasses ou sur des bas-fonds qui portent des cultures irriguées par pompage dans la nappe phréatique qui constitue un atout de grande importance dans cette zone où la pluviométrie interannuelle est inférieure à 400 mm. Toutefois, plusieurs autres potentialités peuvent être valorisées et orientées vers le secteur du tourisme qui peut constituer une ressource alternative ou complémentaire aux activités traditionnelles existantes.

Dans le troisième chapitre, que nous avons consacré au peuplement et à la population, nous avons retenu que l'implantation humaine dans ce massif revient à des dates très lointaines, peut-être au premier homme parut sur terre « *l'Homme de Tafighalt* ». Depuis ce temps, les habitants ont conquis l'espace en le mettant à leurs services pour subvenir à leurs besoins. D'où les transformations spatiales et sociales qui se sont répétées sur cet espace caractérisé par des dynamiques humaines contrastées entre le Nord en tant que zone réceptrice et le Sud de ce massif en tant que zone répulsive.

Toutefois, malgré l'exode rural et l'émigration, le massif abrite encore une population qui dépasse les possibilités du milieu qui ne peuvent améliorer les conditions de vie de la population restée dans son lieu d'origine et qui continue à souffrir des plusieurs maux sociaux, à savoir l'analphabétisme et la pauvreté qui entravent le développement durable. Cette situation nécessite la mobilisation de toutes les potentialités locales qui constituent un fort potentiel patrimonial capable de créer une relance économique et sociale et dynamiser tout l'espace montagneux dans un contexte de bonne gouvernance.

## ***Partie II***

### ***Gestion des potentialités patrimoniales et développement durable du massif des Bni- Znassen***

## **Introduction**

Les visites répétées que nous avons effectuées à notre espace d'étude, nous ont montré que le massif des Bni-Znassen est caractérisé par une richesse patrimoniale diversifiée qu'elle soit naturelle, culturelle ou historique. Malheureusement, cette richesse demeure toujours dans l'oubli, alors qu'une bonne gouvernance de toutes ses potentialités, mises toutes ensemble, peut constituer un facteur de développement capable de rendre le massif attractif et créer par la suite une base pour le déclenchement d'une économie locale pouvant satisfaire les besoins de la population du massif.

Le patrimoine dans toutes ses formes dans notre région d'étude n'est pas encore mobilisé dans les stratégies de développement local, alors que le massif des Bni-Znassen est riche de potentialités patrimoniales retentissantes qui peuvent en faire une zone dynamique dans le domaine du tourisme. De nombreux sites naturels et pratiques culturelles sont méconnus, souvent même à l'échelle régionale, ce qui marginalise cet espace qui demeure non intégré dans la carte touristique du Maroc et par conséquent nous enregistrons une certaine dysharmonie entre les atouts locaux et leur rôle dans le développement économique et social à travers une démarche qui consiste à donner un nouveau souffle au massif. Cette approche permettra la valorisation du patrimoine qui élargira le champ d'attractivité du territoire et répondre par la suite aux aspirations de la population qui voit dans le tourisme une ressource alternative ou au moins complémentaire aux activités traditionnelles. Toutefois, il reste important de faire une réflexion sur la méthode qui nous permet de créer le lien ou le rapport entre le patrimoine et le tourisme qui doit avoir des passerelles entre eux parce que chacun d'eux explique le développement ou l'état statique de l'autre.

Dans cette deuxième partie de notre thèse, nous allons essayer dans un premier chapitre diagnostiquer les potentialités patrimoniales naturelles dont dispose le massif tout en montrant les caractéristiques des sites à vocation touristique, leur emplacement, leur capacité attractive et bien sûr leur accessibilité. En d'autres termes, il faut intégrer, le tout, dans une analyse économique afin d'en tirer profit, ceci dit qu'il faut ne faut pas accorder au patrimoine seulement une valeur en soi, mais de montrer sa capacité à constituer une richesse et le mettre en fin de compte au service du marketing territorial qui anime la logique économique et l'industrie du tourisme. Cette étude nous permettra par la suite de proposer des projets territoriaux dans les plans de développement à venir et proposer une vision du développement économique adaptée aux patrimoines naturels. L'enjeu, donc ne consiste pas seulement à mettre

en valeur ce patrimoine naturel, mais de le rendre fonctionnel, productif et moteur de développement local.

Dans un deuxième chapitre, nous analyserons le patrimoine culturel dans ses différentes dimensions d'une façon exhaustive afin de montrer les potentialités historiques et culturelles dont dispose le massif des Bni-Znassen et qui peuvent créer des activités génératrices de revenus qui serviront de bases pour assoir la population locale en répondant à ses aspirations et ses attentes.

Dans le troisième chapitre, nous analyserons l'état des lieux du tourisme dans le massif des Bni-Znassen pour montrer la présence ou l'absence de cette activité et la relation entre la richesse patrimoniale locale et sa capacité à attirer les visiteurs, excursionnistes ou touristes.

## **Chapitre IV**

# **Diagnostic et analyse du patrimoine naturel pour une bonne gouvernance et un développement durable local**

## **Introduction**

Aujourd'hui, avec l'étude des sociétés et de leur histoire à l'échelle d'une région, d'un pays ou du globe, la notion de patrimoine s'est beaucoup élargie. On ne peut concevoir l'importance du patrimoine sans le considérer comme le témoignage d'une société toute entière où se retrouvent les traces de la vie économique et sociale et les marques qu'elles ont laissées aussi bien dans l'espace que dans les lieux.

Le patrimoine naturel est l'ensemble des richesses résultant de l'activité de la nature, bien qu'il soit modifié par l'action anthropique, dont le but est de l'appréhender et le mettre au service de l'homme et par conséquent participer à son développement.

Ceci nous amène à dire que si depuis son apparition sur terre, l'homme se méfiait des dangers qui peuvent surgir de son environnement, aujourd'hui il essaie de tirer profit des potentialités que peut offrir cet espace qu'il faut protéger afin d'assurer sa pérennité dans de bonnes conditions, et permettre une durabilité de tout l'écosystème.

Les atouts que regroupe le massif des Bni-Znassen sont de natures différentes. Ils englobent les paysages naturels à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui confèrent à ce massif une certaine spécificité ou particularité et justifient sa visite en tant que patrimoine qu'il faut découvrir et mettre en valeur. Chose qui ne peut se faire que grâce à la volonté de l'Etat (collectivité territoriale) et à la forte participation de la société civile et de toute la population locale. Ceci nécessite une bonne gouvernance et une bonne gestion du patrimoine dont le but est d'en faire un bien générateur de richesses et facteur de développement durable.

Dans ce chapitre, nous essayerons d'étudier tous les éléments naturels en tant que potentialités touristiques, du fait que le balnéaire, les villes impériales et les monuments du passé ne constituent plus les seules forces de l'attractivité touristique. Il paraît actuellement que les touristes sont séduits par les milieux naturels qui commencent à jouer un rôle fondamental dans le développement touristique et surtout le tourisme rural. Le tourisme d'aujourd'hui s'appuie sur les atouts naturels comme les paysages somptueux, la flore et la faune variée. Ceci nous amène à dire que l'évolution de ce secteur est liée à la multiplication des destinations, à la diversité des sites que nécessite le nouveau tourisme centré, sur la nature et la culture.



## **1. Le patrimoine géologique et géomorphologique : des curiosités naturelles à explorer et un potentiel écotouristique à exploiter**

Vu la constitution géologique des massif Bni-Znassen, caractérisée par la prédominance du calcaire, cette zone regorge de phénomènes géomorphologiques impressionnants comme les falaises, les pentes abruptes, les vallées encaissées et les grottes qui forment des cavités karstiques dont l'une d'elles est très connue dans la littérature mondiale et classée au Patrimoine mondial de l'humanité depuis 1985 (grotte des pigeons).

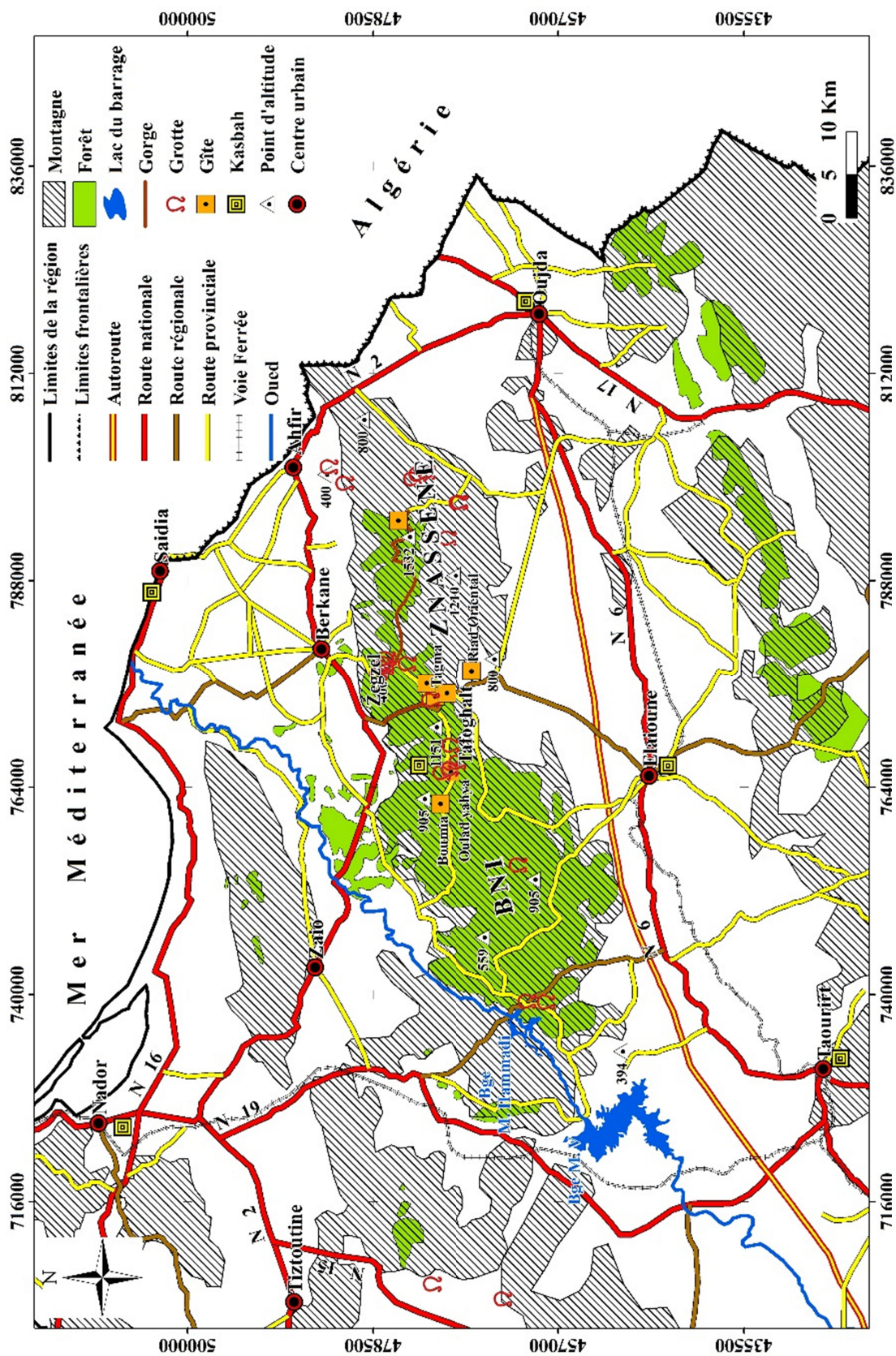
L'objectif de cette analyse géologique est de faire reconnaître la richesse géologique de ce territoire et de mettre en valeur comme patrimoine géologique à l'échelle nationale et par la suite internationale. On pourra par la suite créer un géoparc local à caractère scientifique et éducatif. Il peut aussi avoir un intérêt archéologique, écologique ou culturel, et doit absolument s'inscrire dans une stratégie de développement économique durable pour les Bni-Znassen. L'aménagement des sites géologiques et des lieux d'intérêt particulier sur le plan scientifique constitue une manière de les valoriser. Cette valorisation nécessite l'équipement de la zone en matière d'infrastructures pour découvrir tous les mystères du massif.

### **1.1. Un riche patrimoine géologique de la région de l'Oriental**

La région de l'Oriental, vu sa constitution géologique formée de calcaire, surtout dans sa partie centrale, a permis aux eaux d'infiltration de creuser naturellement dans les parois de certains massifs, durant plusieurs millénaires, des grottes qui abritent un univers d'une beauté exceptionnelle et un trésor de richesses culturelles. En fait, depuis le début du siècle dernier, des recherches préhistoriques ont été engagées au Maroc oriental. Cependant, le potentiel archéologique de la région (notamment celui du Rif oriental) n'a été véritablement mis en évidence que dernièrement par la découverte de plusieurs sites. En effet, depuis 1995 un programme de recherches a été établi entre l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (Rabat, Maroc) et la Kommission für Allgemeine und Vergleichende Archäologie (désormais KAAK) des Deutschen Archäologischen Instituts (DAI, Bonn, R. F. A). Les travaux de terrain menés ces dernières années, dans le cadre de ce programme, ont abouti à la découverte de plusieurs sites d'occupation humaine s'échelonnant du Paléolithique inférieur jusqu'aux périodes protohistoriques.

Malheureusement, ce potentiel touristique (carte 21), qui doit constituer un levier pour le développement économique et social à travers le développement de l'activité touristique, est laissé à l'abandon.

Carte 21. Richesses historiques (grottes) dans les Bni-Znassen et ses environs



Réalisation : le chercheur

Source : Agence de l'Oriental. 2015. Op. Cit., p.142

Cette richesse mérite des études approfondies et des efforts scientifiques avancés afin de mieux connaître les activités humaines préhistoriques (l'héritage archéologique) qui a existé dans la région de l'Oriental. Celle-ci est située à proximité du bassin méditerranéen qui représente, depuis la nuit des temps, un carrefour où se croisent différentes cultures et civilisations. Ceci nécessite des études et des fouilles archéologiques dans d'autres sites comme la grotte de Guenfouda et celle d'Ifri N'amar où certains indices révèlent la possibilité de découvrir d'importants vestiges d'anciennes civilisations humaines, après la découverte des restes humains, d'animaux et des outils dans la région <sup>105</sup>.

En fait, à la grotte d'Ifri n'El Baroud des études ont livré une chronostratigraphie surprenante, notamment une alternance de « cultures moustériennes et atériennes ». La grotte préhistorique témoigne d'un potentiel archéologique et d'une séquence stratigraphique de plus de six mètres de profondeur. Les vestiges appartiennent aux cultures du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur <sup>106</sup>.

Des fouilles menées depuis 1995 ont livré dans les deux dépôts inférieurs un mobilier archéologique très riche et exclusivement ibéromaurusien, alors que le dépôt supérieur est relatif aux périodes épipaléolithiques et néolithiques, puisqu'il a livré un certain nombre de tessons de céramique <sup>107</sup>.



Photo. 7. Grotte de Guenfouda



Photo. 8. Grotte Ifri N'amar à Afsou

<sup>105</sup> - MAP, LE MATIN 25 juin 2008. Déclaration à la MAP, Hassan Aouragh, coordinateur du Centre universitaire de recherches en archéologie (CURA) à l'Université Mohamed 1er à Oujda.

<sup>106</sup>- Moser J., 2003. La stratigraphie du site d'Ifri n'Ammar (Rif Oriental, Maroc) : premiers résultats sur les dépôts du Paléolithique moyen, p. 127

<sup>107</sup> - Nami M., 2007. Les techno-complexes ibéromaurusiens d'Ifri n'El Baroud (Rif oriental, Maroc), Zeitschrift für Archäologie Au ßereuropäischer Kulturen 2, p.188





Photo. 9. Grotte d'Ifri n'El Baroud (guerouaou)

## 1.2. Géologie et développement du territoire des Bni-Znassen

Le massif des Bni-Znassen est caractérisé par la prédominance des calcaires et dolomies jurassiques qui surgissent dans le paysage sous forme de monts atteignant des épaisseurs de plusieurs centaines de mètres et qui finissent par s'envoyer vers le nord sous les dépôts tertiaires et quaternaires de la plaine de Trifa. Les calcaires et dolomies jurassiques reposent soit sur les formations doléritiques et argileuses du Trias, soit directement sur les formations schisteuses du socle primaire. Cette morphostructure est favorable pour la constitution des nappes aquifères, qui surgissent sous forme de sources de direction est-ouest sur le versant nord de ce massif, qui longent la bordure sud de la plaine des Trifa où s'opère la rupture de pente du flanc nord des Bni-Znassen <sup>108</sup>.

Le substrat rocheux dans cette région est constitué de calcaires dolomitiques du Permo-Trias fortement pliés, les grottes elles-mêmes s'étant formées par rekarstification dans une zone de travertins et de conglomérats fluviatiles antérieurs, constituant un remplissage karstique profond plus ancien<sup>109</sup>. Donc, du point de vue géologique, la grotte des pigeons est vieille de plusieurs millions d'années. Les premières traces humaines qui y sont découvertes remontent au Paléolithique moyen, dont la plus importante caractéristique de cette période correspond à

<sup>108</sup> - El Gout R., Khattach D. et Houari M.R., 2009. Op. Cit., p. 64

<sup>109</sup> - Bouzouggar A. et al., 2007. 82,000-year-old shell beads from North Africa and implications for the origins of modern human behavior. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 104 (24) 9964-9969 DOI:10.1073/pnas.0703877104 9969.

plusieurs niveaux atériens dont la base date au moins de 82 500 ans <sup>110</sup>. Elle fait actuellement partie du biozone « thermo-méditerranéenne », et possède un couvert végétal local dominé par *Tetraclinis articulata* et *Pinus halepensis*, ainsi que par le chêne à feuilles persistantes.

Vu sa valeur scientifique, le patrimoine géologique, mérite une grande attention pour être protégé au même titre que les autres ressources naturelles pour sa contribution au développement durable, en mettant l'accent sur la nécessité de sensibiliser à la fois décideurs, intervenants et grand public à la préservation de ce patrimoine.

Malheureusement, ces richesses restent de nos jours, méconnues par la majorité des marocains, même pour ceux qui visitent la région Ceci nécessite une prise en compte de la part des géologues qui doivent établir des guides sous formes d'inventaires qui doivent être remis aux visiteurs lors de leur séjour. Ces guides scientifiques auront un rôle fondamental dans la connaissance des sites géologiques, dans la sensibilisation du public à la sauvegarde, à la valorisation et à l'utilisation rationnelle de ce patrimoine.

L'érosion a développé une morphologie caractérisée par des vallées encaissées dans les calcaires. Cette érosion est provoquée par les types de précipitations qui sont souvent violentes ainsi que par les actions humaines (défrichements, constructions des pistes...). La faible couverture végétale accentue le phénomène érosif et augmente l'énergie cinétique des gouttes de pluies, qui détruisent mécaniquement la structure du sol et en accentuant également le glaçage du sol, qui est dû à l'éclatement des agrégats, ce qui réduit l'infiltration et favorise le ruissellement <sup>111</sup>.

L'étude du milieu géologique et géomorphologique nous permettra de mettre en relation les structures géologiques et l'activité touristique, ou ce qu'on appelle le tourisme géologique, ou géotourisme qui ne constitue pas encore un concept en émergence. Pour notre zone d'étude, constituée essentiellement de roches calcaires, il nous paraît intéressant de mettre en tourisme le patrimoine géologique et géomorphologique de ce territoire qui héberge des grands sites, un riche patrimoine souterrain, en passant par la paléontologie ou les fossiles qui existent dans certaines grottes aussi bien à l'intérieur du massif comme dans son environnement. Le massif présente des paysages de grandes envergures et des sites naturels qui méritent d'être visités

---

<sup>110</sup> -. Idem.

<sup>111</sup> - Marzouk M. et Selmani F., 1986. Etude hydrologique du massif des Bni-Znassen Orientaux (Maroc Oriental). Université Mohammed V. Ecole Mohammedia d'ingénieur, p. 14-15

pour découvrir l'histoire géologique de cette montagne encore méconnue. En outre, l'utilisation de la roche locale a caractérisé l'espace Snassni en lui fournissant les matériaux nécessaires pour la construction des maisons ce qui leur donne une certaine originalité, qui peut constituer une curiosité touristique pour les visiteurs étrangers. Malheureusement ce patrimoine géologique, qui constitue une richesse touristique, n'est pas encore exploité faute d'accessibilité et de méconnaissance (absence des outils de médiation ou des événements), alors que le géotourisme doit être mis au cœur de la stratégie du développement économique et social de cet espace qui doit se positionner en termes de tourisme naturel.

Cette mise en valeur du patrimoine géologique et géomorphologique nécessite une grande vulgarisation de toutes les potentialités géologiques et topographiques du territoire, à travers l'utilisation d'outils de valorisation s'appuyant sur l'interprétation des paysages et de sites, et la création d'événements ou l'organisation de circuits qui permettent la découverte de ce trésor géologique.

La valorisation du patrimoine géologique tient une grande importance pour la région de l'Oriental, qui doit se préparer à s'engager dans le chantier d'une régionalisation avancée dans le respect de ses spécificités et où la région sera au cœur du développement durable. Pour cette raison et pour d'autres, la région est appelée à explorer tout son espace et à mettre toutes ses potentialités en relief. C'est dans ce sens que le massif des Bni-Znassen se présente comme une zone prometteuse dans le domaine du tourisme. Pour participer au développement du territoire, le patrimoine géologique, placé dans son contexte économique régional, peut servir de levier de développement. Pour la mise en valeur de ce patrimoine scientifique et culturel, une bonne gestion des sites géologiques est demandée. Elle peut être assurée par l'Université Mohammed Premier qui doit jouer un rôle important dans l'étude scientifique et la protection de l'environnement, ainsi que par les études d'impact précédant les grands projets d'investissement. Cette affectation doit être formulée dans une stratégie de développement durable, dont le but est la diffusion de l'information et la préservation du patrimoine et de son environnement.

La gouvernance des potentialités géologiques s'exprime, pour notre région, non pas par une exploitation minière, mais par leurs capacités touristiques qui les rendront très productives, et par conséquent elles participeront au développement local, qui se traduira par l'amélioration des conditions de vie de la population concernée.

La morphologie développée dans ce massif jurassique est à caractère karstique puisqu'on peut observer divers aspects morphologiques (avens, dolines, grottes, lapiés, rivières souterraines). Parmi les avens les plus connus chez la population locale on peut citer celle de

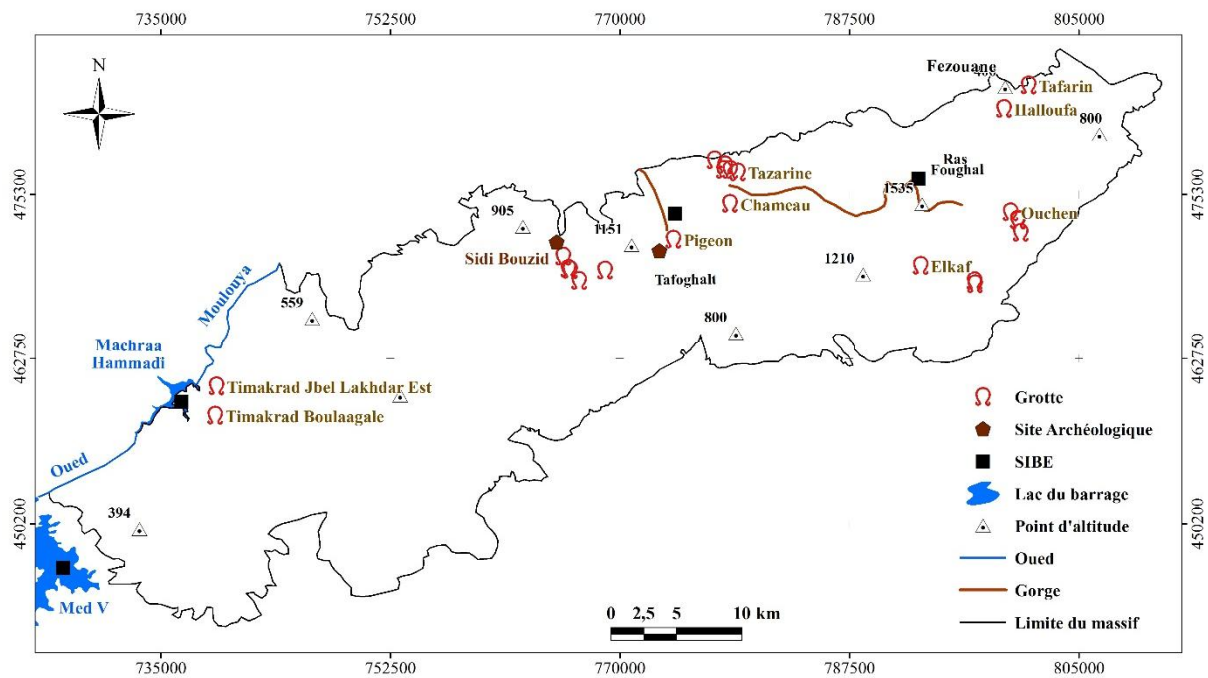
Takerboust (x : 779.5, y : 477.7, z : 800 m). Quant aux grottes, elles sont très nombreuses, mais les plus célèbres sont la grotte des pigeons et celle du chameau appelée aussi Tassarakout (x 779.5, y : 474.3), ainsi que celle d'« El kaf » d'Ain Sfa (x : 797.2, y : 468.9, z : 720 m). Les visites répétées au massif des Bni-Znassen nous ont permis de faire un inventaire des nombreuses grottes que nous avons pu repérer sur le terrain en s'appuyant sur les cartes topographiques de la zone d'étude, et sur la collaboration de certaines personnes que nous avons rencontrée (pseudo guide) ainsi que la population locale qui s'est montrée à maintes reprises dans l'incapacité de connaître son espace où elle vit. Dans plusieurs lieux, les produits issus de la dissolution se déposent plus loin sous forme de concrétions, de stalactites, des stalagmites, des travertins...

Le massif des Bni-Znassen et ses alentours abritent de nombreuses grottes, mais qui ne sont pas encore ouvertes pour le public faute d'inaccessibilité, et par conséquent, elles ne sont pas classées « monuments historiques ». Or, ce précieux produit naturel exploitable pour développer le tourisme rural, écologique et d'aventures, n'est pas encore en mesure de contribuer à la mise en tourisme de ce massif, encore hors circuits touristiques.

Cette situation d'enclavement et de méconnaissance, invite les acteurs locaux, les associations et les chercheurs, à organiser des Journées régionales des grottes touristiques, caractérisées par des activités de loisir et des animations culturelles susceptibles d'attirer les visiteurs, surtout auprès des jeunes étudiants universitaires. Et ceci, dans le contexte particulier d'espaces dits « naturels », pour lesquels la fréquentation touristique repose, en grande partie, sur la valorisation de leurs attraits paysagers.

De cette manière, on peut introduire un écotourisme communautaire et solidaire dans cette zone montagneuse, avec la création d'écogîtes et de campings censés favoriser un tourisme restreint mais rémunérateur, pour la population locale et un outil pour la valorisation du patrimoine naturel.

**Carte 22. Répartition des grottes recensées dans le massif des Bni-Znassen**



Réalisation : le chercheur

Source : Travail de terrain (2019-2020).

Ainsi, l'aménagement de cet espace, qui paraît fécond mais encore marginal, à travers un développement des axes routiers et chemins permettant la liaison de tous ces sites dits touristiques, est une chance extraordinaire pour les habitants, qui peuvent profiter des retombées du développement du tourisme rural ou écotouristique.

Quant à la grotte du chameau (son appellation vient de la montagne où elle se trouve et qui évoque vaguement la forme d'un Chameau) (photos 9 et 10), elle présente deux entrées, l'une à 5 m au-dessus de l'Oued, l'autre à 25 m plus haut. C'est une grotte à 3 étages de galeries et son développement total est de 700 m environ. Cette grotte comprend 5 cavités principales qui se répartissent sur 3 niveaux (donc 3 périodes différentes), et une rivière souterraine (active même en été) au niveau inférieur. Actuellement, la grotte n'est pas accessible au public compte tenu des travaux préalables à effectuer.





Photo. 10. Accumulation des stalagmites en forme de chameau

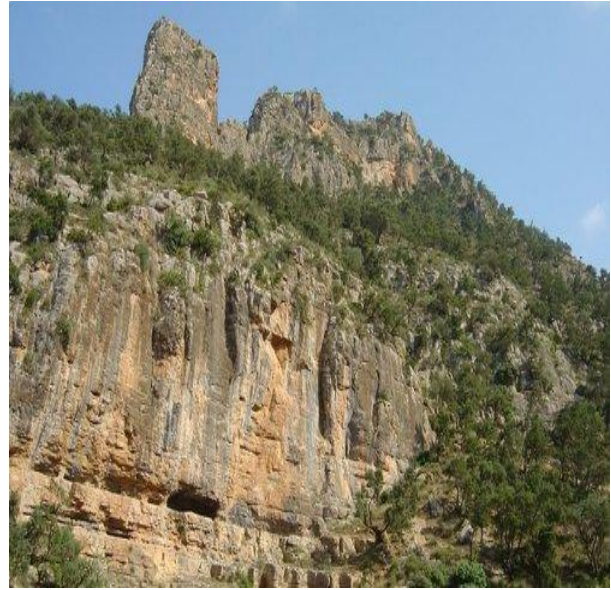


Photo. 11. Morphologie externe d'une falaise évoquant la forme du chameau

Cette grotte est riche par les stalagmites et les stalactites dont la formation a demandé certainement des milliers d'années. Leur développement est dû à l'afflux d'eau, contenant du carbonate de calcium, qui se dépose formant les concrétions. Dans cette caverne, malgré les difficultés d'accès, des visites spéléologiques sont possibles pour les aventuriers séduits par le tourisme souterrain, mais il faut alors s'équiper du matériel adéquat pour ce type de sport.

Les deux grottes sont accessibles par une route qui les relie et qui permet aux visiteurs de faire une randonnée d'environ 1h de marche durant laquelle ils peuvent découvrir des paysages attrayants, constitués dans les calcaires jurassiques et de se rafraichir des eaux de l'Oued Zegzel qui murmurent au fond de la vallée du même nom. Malheureusement, ces richesses patrimoniales ne se sont pas arrivées à attirer une clientèle touristique à cause du manque d'aménagements et d'infrastructures touristiques appropriées, qui seront en mesure de faciliter, voire permettre, leur visite par le plus grand nombre de visiteurs.

### **1.3. D'autres formations morphologiques peuvent soutenir un tourisme durable**

Un autre aspect morphologique mérite une mise en valeur. Il s'agit des travertins et des stalactites et stalagmites, qui sont des dépôts de carbonate de calcium et magnésium d'un grand

intérêt pour la connaissance des paléo-environnements climatiques, hydrologiques et végétaux, comme pour celle de l'évolution morphodynamique, structurale et même néotectonique <sup>112</sup>. Ces formations sont souvent localisées en zones calcaires, et où l'eau est abondante. Pour notre massif, on les rencontre surtout autour du village de Tafoghalt, dans la grotte des pigeons, à Aounout, ainsi qu'en aval des gorges du Zegzel et aux environs de la grotte du chameau.

Le travertin est une roche sédimentaire calcaire continentale biogénique (construite par des organismes vivants ; on parle de biolithogénèse), parfois concrétionnée, de couleur blanche quand elle est pure, ou tirant vers le gris, le jaunâtre, le rougeâtre ou le brun, selon les impuretés qu'elle renferme. La roche est caractérisée par de petites cavités (vacuoles) inégalement réparties.

De nombreuses vallées dans les Bni-Znassen sont caractérisées par la présence des accumulations travertineuses de dimensions différentes et variées. Elles sont probablement produites à l'époque fini pliocène et villafranchienne, qui fut caractérisée par des phases de Karstification très poussées et actives. Elles constituent soit des topographies en forme d'entablements, qui se terminent par un front vertical au sein du bassin de Tafoghalt, soit des sites perchés, comme à Aounout. On les rencontre à la sortie des gorges, le long des cours d'eau, à l'aval d'un bassin ou près des émergences importantes. En général, elles sont très liées aux calcaires et dolomies et grès carbonatés du massif des Bni-Znassen centraux. Toutefois, elles constituent des dépôts assez anciens, que l'on peut rattacher à des périodes pluvieuses à système morphogénétique assez actif. Très probablement, ces travertins, tout comme ceux de la grotte des pigeons (Kahf Lahmam), Aounout, et Arougène, se rapportent au fini Pliocène et début Villafranchien, période principale d'élaboration des formes anciennes du massif <sup>113</sup>.

Pour notre zone d'étude ces accumulations travertineuses se trouvent dans plusieurs endroits (grotte des pigeons, Sidi Bouzid, Moulay Essaddik, Tghasrout, Arougène, Iderioene...), mais souvent discontinues, suite à la densité du réseau hydrographique, qui les interrompent pour former des falaises ou des abrupts. Généralement, le travertin se forme aux émergences de certaines sources ou cours d'eau à petites cascades, par précipitation/cristallisation de carbonates à partir d'eaux sursaturées en ions  $\text{Ca}^{2+}$  et  $\text{HCO}_3^-$ .

---

<sup>112</sup> - Boumeaza T., 1985. Op. Cit., p. 121

<sup>113</sup> - Idem., p. 150



Photo. 12. Travertin de la Kasbah Sidi Bouzid (2017) Source: Tayebi A. (2011)



Photo. 13. Travertin développé aux alentours de la grotte des pigeons. Source : le chercheur (27/04/2019)

Les dolines sont des formes généralement superficielles, qui se forment dans un contexte karstique. La dissolution des calcaires de surface conduit à la formation de dépressions circulaires, mesurant de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres de diamètre. Leur fond est souvent occupé par des argiles de décalcification ou terra-rosa (terre rouge), fertiles et plus ou moins imperméables. La rétention locale d'eau qu'elles permettent, les rend propices au développement d'un microclimat spécifique et d'une riche végétation, qui est en contraste avec le plateau calcaire environnant, leur conférant une fonction d'habitats et éventuellement de refuge naturel pour de nombreuses espèces<sup>114</sup>. Dans le massif des Bni-Znassen, les dolines se trouvent à des altitudes différentes comme l'a mentionné Tayebi A. Un premier groupe se trouve entre Jbel Tamajout vers le sud et Jbel Tichouchay vers le nord. Le deuxième groupe de doline est situé à une altitude de 1000 mètres, sur le versant d'Aghil Nyaala dont les dimensions sont petites et portent des dépôts fins (sous forme de terra-rosa) utilisés à des fins agricoles. On peut toutefois citer ici la doline végétative d'Aghil n'Yaala (photo. 14). Le troisième groupe se trouve à une hauteur plus basse, à 570 mètres à Jbel Imaaroufène.

Les lapiés sont des formations géologiques de surface dans les roches calcaires et dolomitiques créés par le ruissellement des eaux de pluie qui dissolvent la roche ou par la cryoclastie, ce qui forme un grand entablement rocheux parcouru de réseaux de diaclases ou fissures de dimensions minuscules au début mais qui s'agrandissent avec le temps. Dans notre

---

<sup>114</sup> - Foucault A. et. Raoult J.-F., 1988. Modelé karstique. In Dictionnaire de géologie, Masson, Paris, (3<sup>e</sup> éd.)

zone d'étude, vu la prédominance du calcaire, les formes géomorphologiques en lapiés se trouvent dans plusieurs endroits et à des hauteurs différentes, parfois ils s'étendent sur de grandes surfaces d'où leur appellation de champs lapiésés (photo 15).



Photo. 14. Doline végétative à Aghil n'Yaala      Photo. 15. Champs lapiézés à Oulad Ouliyou

Source : Tayebi A. (2011)

#### **1.4. Le patrimoine karstique : un atout durable pour un développement local**

La spéléologie est l'activité qui consiste à repérer, explorer, étudier, cartographier ou visiter les cavités souterraines, naturelles, anthropiques ou artificielles, puis à partager ses connaissances. Elle se pratique principalement dans les régions karstiques.

Différemment de l'acceptation anglo-saxonne du mot « speleology », qui désigne des activités principalement scientifiques, alors que le côté sportif s'exprime par caving, la spéléologie au sens francophone recouvre aussi bien les activités sportives, de loisir, voire de tourisme que les activités scientifiques et d'exploration.

Les zones karstiques comme les Bni-Znassen peuvent développer l'activité spéléologique qui consiste en l'étude des phénomènes souterrains naturels ou anthropiques, dans un objectif scientifique, sportif, technique et contemplatif. Avec une bonne gestion de ce patrimoine naturel, la spéléologie peut être transmise en une activité touristique et servir comme une ressource complémentaire aux autres activités exercées par la population locale.

La présence de la roche calcaire dans le massif des Bni-Znassen en contact avec l'eau a permis la création des paysages sous forme de grottes, suite à la dissolution des roches carbonatées ou sulfatées au contact de l'eau chargée en acide carbonique ( $\text{H}_2\text{CO}_3$ ), qui dérive du gaz carbonique de l'air.

La dissolution de la roche calcaire par l'eau associée au gaz carbonique fait intervenir de nombreux paramètres physico-chimiques, dans un ensemble de réactions, qui peut être simplifié ainsi :  $\text{eau} + \text{CO}_2 \text{ (gaz carbonique)} + \text{CaCO}_3 \text{ (roche)} \rightarrow \text{eau} + \text{(calcium + bicarbonate)}$

L'eau chargée en gaz carbonique dissout ainsi le carbonate de calcium de la roche pour former un sel dissous de bicarbonate de calcium qu'elle transporte et évacue vers les cours d'eau. Elle élargit progressivement les vides initiaux dans lesquels elle circule, en façonne les parois et les agrandit, jusqu'à créer de véritables chenaux qui facilitent l'infiltration et accentuent le processus amorcé<sup>115</sup>. Ainsi on parle du système de karstification qui se traduit par la formation des cavernes, qui s'agrandissent suivant la capacité des eaux d'infiltration et les actions mécaniques de la roche, liées à des décompressions ou à des racines des plantes, qui facilitent l'infiltration de l'eau dans la roche\*.

Le massif des Bni-Znassen et ses environs, comme on l'a vu plus haut, sont riches en grottes de différentes dimensions, qui méritent une attention de tous les acteurs locaux et des chercheurs, pour en faire une thématique scientifique éducative pour la science, et une ressource génératrice de richesse, pour une tranche de la population (guides par exemple).

Situé entre des zones de concentration de population, mais de conditions climatiques un peu rudes, le massif des Bni-Znassen au climat plus ou moins tempéré, dispose de ressources naturelles diversifiées et remarquables, qui lui permettent d'occuper une place de choix à l'échelle régionale. Il peut constituer un levier important pour le développement du tourisme de montagne, ce qui renforcera le développement économique et social pour le massif d'abord, et dans une moindre mesure, pour toute la région de l'Oriental.

---

<sup>115</sup>- Bakalowicz, M., 1979. Contribution de la géochimie des eaux à la connaissance de l'aquifère karstique et de la karstification. Thèse Doctorat ès Sciences naturelles. Laboratoire de Géologie Dynamique, Laboratoire Souterrain du CNRS. Université P. et M. Curie, Paris.

\* - l'eau de pluie et toutes les eaux de surface (Le solvant) qui s'infiltrent dans le sol deviennent acides par la dissolution de  $\text{CO}_2$ , très soluble dans l'eau. L'eau d'infiltration se charge de  $\text{CO}_2$  et devient suffisamment acide pour dissoudre les roches carbonatées en profondeur.

Pour les amateurs de la spéléologie, la région est un repère de choix. Toutes les grottes, et particulièrement celle du Chameau, (Tasserakout) située dans la vallée de Zegzel, est dotée d'une magnifique source d'eau limpide, et entourée d'une végétation luxuriante. Avec ses 3 étages de galeries, et une extension totale d'environ 700 m, la grotte est accessible par une entrée supérieure aménagée (à 25 m en haut du lit de la rivière). C'est un haut lieu de spéléologie où les stalagmites et les stalactites forment un rempart de multiples colonnes, sculptées durant des millénaires. Le décor se prolonge à travers les galeries jusqu'au niveau inférieur, où on découvre un lac aux bords sableux où vit des espèces de poissons aveugles<sup>116</sup>. On peut aussi signaler la grotte d'Ain Sfa (El kaf) située sur le versant sud de Bni-Znassen, qui d'après les dires des habitants locaux, elle serait reliée par des galeries souterraines avec la grotte du Chameau, une hypothèse que les spéléologues doivent confirmer ou rejeter. Enfin la grotte d'Ifri Tafarin près de Fezouane, dont l'accès est difficile mais ceci n'empêche pas qu'elle soit visitée par des amateurs de spéléologie.

En conclusion, le massif se distingue par sa disponibilité de diverses zones karstiques, ce qui le qualifie par sa diversité biologique, écologique et géologique, il peut donc constituer une attraction touristique par excellence. Il peut aussi être utilisé localement comme un levier principal de développement économique et social, via la valorisation des grottes qui sont un héritage naturel issu des périodes géologiques<sup>117</sup>.

## **2. Un patrimoine forestier non encore mis au service du développement local**

La forêt des Bni-Znassen, malgré sa faible densité et son inégale répartition spatiale, est un écosystème précieux, abritant une riche biodiversité, et par conséquent elle peut constituer une ressource pour la population locale à travers la valorisation de ses richesses. Pour cette raison, il faut la protéger aussi bien des influences internes, qu'externes qui peuvent perturber son équilibre fragile. Toutefois, il faut l'exploiter d'une manière économique, par sa mise en tourisme qui pourrait constituer un levier pour le développement de la zone.

<sup>116</sup> - Milhi S. 2019. Tourisme et Patrimoine dans la province de Berkane Mise en Tourisme Durable et Développement Local, p. 104

<sup>117</sup> - رضوان بريول، 2018. مورفودينامية المجالات الكارستية بالطرف الشمالي الشرقي من الأطلس المتوسط الجبلي: بين الميكانيزمات الطبيعية والتدخلات البشرية (حالة حوض شيكر وهوامشه)، ص. 391



## 2.1. Massif forestier et développement du tourisme pour un dynamisme durable

Les ressources forestières de la région de l'Oriental sont gérées par la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification (DPEFLCD), de l'Oriental à travers ses unités de gestion territoriales, en l'occurrence, les Centres de Conservation et de Développement des Ressources Forestières (CCDRF) et les Secteurs forestiers. Cet espace forestier abrite un ensemble de faune et de flore grâce à leur grande capacité d'adaptation, qui leur permet de se développer et de se reproduire au sein des changements climatiques qui ont affecté tout le territoire Snassni. Cette adaptabilité aux caractéristiques spécifiques explique en quelque sorte la cohabitation des espèces qu'on trouve parfois mélangées, sous forme d'îlots, dans le même espace, chose qui ne peut s'expliquer que par les bouleversements climatiques, géologiques, édaphiques et floristiques du passé, comme le souligne Chaverri-Polini « *lorsque les populations végétales, qui devaient cohabiter sur un même territoire, se sont retrouvées divisées en îlots continentaux... Cette séparation a permis aux populations de la même espèce, tout au long des périodes géologiques, de se développer et de survivre en s'adaptant à l'environnement, puis de se différencier et de créer de nouvelles espèces* »<sup>118</sup>.

Dans la perspective du développement du tourisme en milieu naturel, il paraît intéressant d'intégrer le patrimoine forestier parmi toutes les composantes qui peuvent contribuer au développement de l'activité touristique. Mais comment peut-on créer une offre touristique et élargir la demande en milieu naturel qui était réservé, jusqu'à une date récente à l'exploitation en bois domestique et peut-être à la chasse ? Aujourd'hui, l'avenir des montagnes, abritant une bonne couverture végétale, repose sur la mise en valeur de toutes leurs potentialités, suivant une nouvelle vision du tourisme naturel en milieu forestier, fondée sur la gestion intégrée de cette ressource collective. En d'autres termes, nous assistons à une transformation des rôles de la forêt, qui ne cessent de se multiplier dans une perspective de développement durable. Plus récemment, comme le souligne Marie Lequin « *on assiste à une diversité croissante des activités pratiquées en forêt et, par conséquent, à une multiplication des conflits d'usages amenant à reconsidérer la compatibilité des objectifs qui visent d'un côté les usages sociaux et de l'autre les usages économiques de la forêt* »<sup>119</sup>.

---

<sup>118</sup> - Chaverri-Polini A., 1997. Montagnes, biodiversité et conservation. *Unasylva*, revue internationale des forêts et des industries forestières

<sup>119</sup> - Lequin M., 2006. Tourisme et forêt : pour une mise en valeur durable. *Téoros* (revue de recherche en tourisme) N° 25, p. 3

Toutefois, il paraît que la couverture végétale dont dispose le massif des Bni-Znassen, peut constituer un facteur attractif, vu sa diversité et sa répartition spatiale et topographique. Malgré la difficulté de classification des communautés végétales dans ce massif, en raison de leur grande hétérogénéité, on distingue quatre grandes formations végétales<sup>120</sup>, réparties dans l'espace suivant les deux principaux gradients à, savoir la topographie et le climat :

- La Tetracinaie à *Tetraclinis articulata* (thuya), qui est de loin l'arbre le plus dominant dans le massif, surtout dans le SIBE ;

- La Cocciferaie à *Quercus coccifera* (chêne Kermes), qui occupe essentiellement les versants directement exposés à la Méditerranée ;

- L'Iliçaie à *Quercus rotundifolia* (Chêne vert) de Ras-Foughal : par sa situation géographique et son bioclimat sub-humide frais, cette chênaie montre une richesse particulièrement élevée en espèces endémiques et rares, par rapport aux autres formations végétales du Maroc oriental ;

- La Ripisilve caractérisée par *Salix pedicellata*, *Populus alba*, *Nerium oleander*, *Crataegus oxyacantha* etc....est souvent très dense et impénétrable.

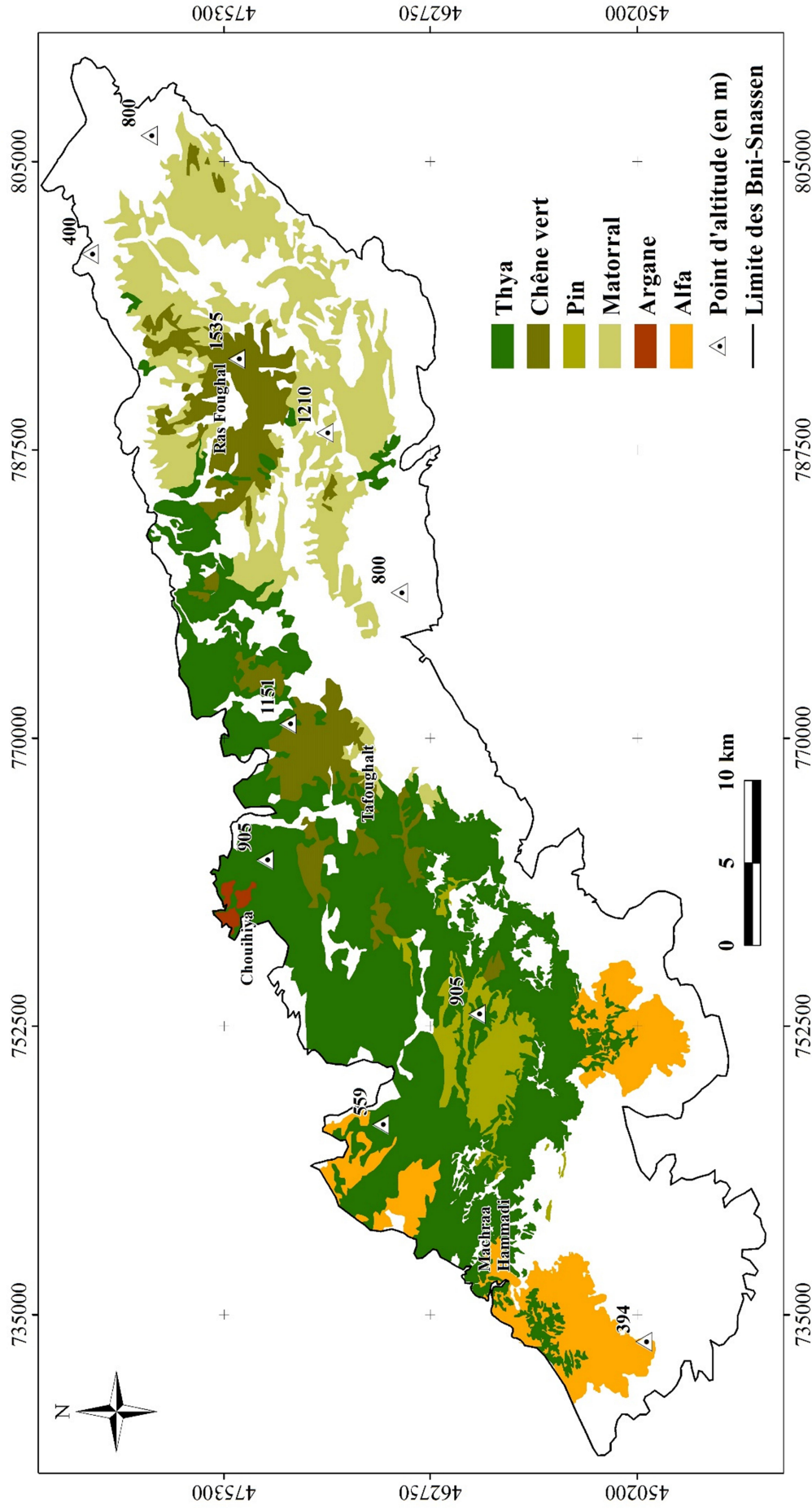
Ces associations végétales représentent un ensemble original au Maroc oriental, d'une façon générale, et dans les Bni-Znassen en particulier. Ceci nous permet de dire que cette zone constitue un véritable carrefour où cohabitent ces peuplements forestiers qui constituent un paysage souvent très apprécié par les visiteurs. Toutefois, ces formations sont très disparates du fait de l'exposition, de l'altitude et du climat. Ces facteurs sont tous responsables du taux de recouvrement qui diminue du nord au sud, et augmente d'ouest en est (carte 23).

---

<sup>120</sup> - Benhoussa A. et Dakki M., 2003. Massif de Beni Snassen : Cartographie des habitats et répartition des principaux taxons. Rapport final du projet MedWedCoast-Maroc « Conservation des Zones Humides et des Systèmes côtiers dans la Région Méditerranéenne ». Secrétariat d'Etat à l'Environnement - Département des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification.



Carte 23. Couverture végétale du massif des Bni-Znassen



Source : Zerouali Adnane et autres, 2019. SIG et valorisation du patrimoine naturel du massif des Bni-Znassen, (Maroc Oriental). Revue Espace Géographique et Société Marocaine. N° 27, p. 262

D'après les visites effectuées à ce massif, durant toute la période de la préparation de cette recherche, les zones boisées les plus visitées par les excursionnistes et les touristes sont les espaces des alentours des sites touristiques comme Tafoghalt, les grottes (grotte des pigeons, grotte du chameau ou celle d'El kaf) et les sources caractérisées par des paysages attrayants comme Ain Sfa, Ain Almou et Fezouane. Les formations végétales se trouvant dans la plupart de ces sites forment parfois un véritable microclimat forestier, lié à l'humidité atmosphérique méditerranéenne fréquente, ce qui leur offre la possibilité d'exercer une grande attractivité touristique pour les visiteurs en quête de fraîcheur, surtout pendant la saison d'été. D'une façon générale, le massif des Bni-Znassen, possède un patrimoine forestier d'une grande valeur non encore mis au service du développement local malgré tous les atouts qu'il offre (diversités paysagères, activités sportives, découvertes naturalistes). Ceci nous permet de dire que la consommation de l'espace forestier est encore très minime, d'où la faible participation de la forêt dans le développement local, alors que ce milieu n'est ni inhospitalier, ni angoissant et ni dangereux. Chose qu'on ne peut expliquer que par le faible développement du réseau routier et la méconnaissance des potentialités que renferme cette forêt, et qui ne sont pas encore valorisées, alors que les différents paysages qu'elle offre peuvent être admirés pour leur beauté et appréciés pour la qualité de l'air respiré.

Malgré la forte demande des excursionnistes qui se rendent à Bni-Znassen et qui s'installent durant leur court séjour en pleine forêt, nous constatons l'absence de ce qu'on peut appeler les "producteurs" de loisirs ou de confort, que nous rencontrons à Ifrane ou à Oum Rbia par exemple (aménagement des petits espaces par des « propriétaires »). Cette négligence de la part de la population locale est un signe du manque d'une démarche du marketing territorial, qui consiste à prendre des mesures d'attractivité, tout en essayant de convaincre le client à s'aligner et à prendre part, afin d'élargir le champ d'attractivité. Le développement de ce genre de marketing territorial encouragera certainement l'investissement dans ce genre d'activité et établira des liens de confiance et de connaissance entre les habitants et les visiteurs, comme on peut le remarquer de la définition du marketing territorial : *« le marketing territorial est l'effort collectif de valorisation et d'adaptation des territoires à des marchés concurrentiels, pour influencer, en leur faveur, le comportement des publics visés par une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents. Cette*

*approche cherche à trouver le meilleur équilibre entre le marketing de l'offre de la Destination promue et le marketing de la demande fondée sur une excellente connaissance des clients »<sup>121</sup>.*

Lors de nos enquêtes, nous avons rencontré de nombreux paysans qui ont voulu profiter du tourisme. Ils ont cherché des espaces naturels pour asseoir leurs activités mais les autorités locales ont refusé le montage de leurs projets pour des raisons toujours obscures. Selon les résultats obtenus du traitement des questionnaires adressés aux paysans, nous avons relevé que 92,7 % sont pour l'introduction de l'activité touristique dans leur territoire, et que l'avenir de leur région dépendra de son ouverture sur le monde extérieur. 83,8 % des enquêtés déclarent que le non mise de leur territoire en tourisme revient à l'enclavement, d'où la nécessité de lancer un grand programme de construction des routes et des chemins pour faciliter les déplacements des gens et des investissements. Le manque d'infrastructures d'accueil, de publicité et des guides qui peuvent accompagner les touristes dans leurs déplacements constituent de grands handicaps pour le développement du tourisme rural ou de nature. Pour profiter de l'activité touristique, les collectivités territoriales, en concertation avec les Eaux et Forêts, doivent aménager certains espaces et les mettre à la disposition des personnes de la population locale volontaires et intéressés.

En l'absence de cette initiative, les visiteurs sont appelés à se munir de tout le matériel nécessaire pour le pique-nique, ce qui est encombrant parfois surtout lorsqu'on ne possède pas son propre moyen de transport. Mais il semble que les habitants ne tarderont pas à s'installer et à profiter de la présence de ces visiteurs, et de l'exploitation de leur forêt en quelque sorte, ce qui la rendra une source génératrice de revenus. Toutefois la forêt des Bni-Znassen et sa montagne ne sont pas encore très profitables pour la population locale qui manque d'innovation de motifs touristiques à savoir la création d'un centre équestre ou de loueurs de V.T.T. ou même des ânes pour les enfants de la ville, qui apprécierons certainement ce genre de moyens pour la découverte de la forêt, des espèces forestières, de la vie faunistique, des sites et les alentours de leur lieu de séjour. Cette balade, ou randonnée organisée ou libre permettra la découverte des richesses de la montagne en général, et de la nature en particulier. A cet effet, il faut encourager des « investisseurs » à mettre en place ces moyens touristiques, pour permettre aux gens qui

---

<sup>121</sup> - Gollaina V., 2014. Renforcer l'attractivité des territoires par le marketing territorial. Revue Marketing, p. 8

veulent se déstresser des ennuis de la ville dans le calme verdoyant de cette région appréciée par sa beauté et la qualité de son air respiré.

De cette manière, on redonne un usage économique à ces espaces qui sont restés pendant très longtemps non productifs, alors que le développement du sylvo-tourisme permettra le maintien de la forêt (surveillance et entretien) et la création des emplois de proximité (prestations marchandes)\*. Or, la réussite du sylvo-tourisme ne peut être garantie que par la résolution du problème de l'hébergement, considéré comme une donnée essentielle pour les touristes (bâti ancien, gîtes neufs adaptés à l'environnement) ainsi que la restauration, qui doit être basée sur les produits de terroir. Ce genre de tourisme nécessite aussi l'existence d'autres conditions, à savoir un environnement de qualité riche, diversifié, cohérent avec la culture locale et disposant de pôles attractifs.

Il faut posséder aussi les capacités marchandes, qui permettent la création d'un tissu de relations avec les visiteurs, qui doivent être mobilisés et convaincus par l'offre du prestataire, et avoir une stratégie de commercialisation afin d'attirer une clientèle et la maintenir pour séjourner.

La pratique de ces activités ne peut être développée sans la conjugaison de nombreuses conditions préalables :

- le circuit proposé doit disposer d'un environnement de qualité, c'est-à-dire innovant et instructif, d'où la qualification du guide ou accompagnateur ;
- l'itinéraire doit contenir des paysages variés et attractifs (grottes, falaises, sites naturels, oueds, arbres ou oiseaux spécifiques...) ;
- la présence de gîtes ou simplement des aires de repos pour des trajets plus ou moins longs, sans oublier les petits commerces et les services de nécessité;
- l'acquisition de plusieurs qualités de l'accompagnateur (confiance, connaissance du terrain, définition des objectifs de la promenade en termes de formations pédagogiques).

---

\* - Le propriétaire forestier peut envisager un projet touristique de diverses manières que nous allons examiner successivement par degré croissant d'implication. :

- Soit, il se comporte en simple loueur d'espace agricole et forestier ;
- Soit, il offre un ensemble de prestations payantes adaptées à une clientèle bien identifiée et se comporte comme un professionnel du tourisme.

Nous constatons donc que l'environnement forestier et ses composantes constituent un élément déterminant de la qualité du produit touristique offert. Malheureusement, ni les responsables de la forêt, ni ceux des communes, ni la société civile, ni les visiteurs ne s'intéressent à la qualité des paysages qui sont souvent pleins d'ordures et de déchets ce qui ennuie beaucoup à l'environnement et au tourisme. Si on ne peut pas dire que l'activité touristique a impacté négativement les lieux visités (faute d'absence de poubelles), mais au contraire, c'est l'absence d'une bonne gestion qui explique la faible attractivité du massif des Bni-Znassen, car il s'agit de maintenir et d'entretenir le cadre d'une activité économique déterminante pour la population locale surtout celle en direct avec le tourisme.

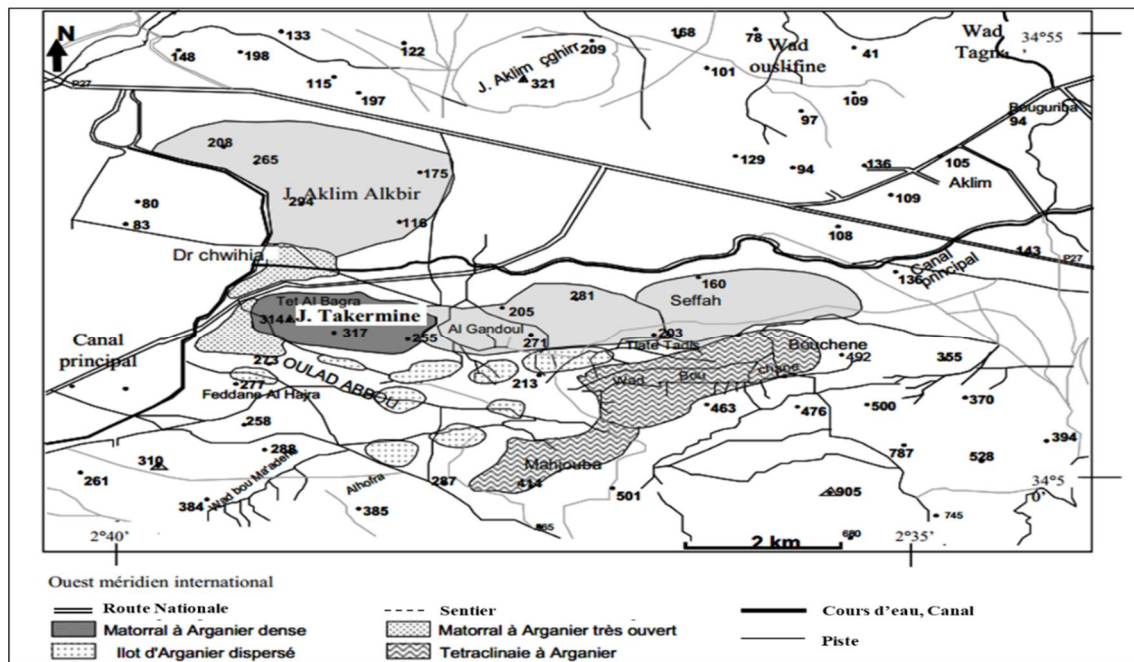
## **2.2. L'arganier des Bni-Znassen ; un patrimoine à conserver et à valoriser**

Le patrimoine forestier des Bni-Znassen peut être plus attractif par la présence de l'arganier ou l'*Arganiaspinosa* (l'arbre le plus original du Maroc) (carte 23 et 24) localisé spécialement dans la commune de Chouihiya, ce qui donnera plus de valeur à la forêt de ce massif. En fait, lors de la préparation de notre Master, nous avons visité la commune de Chouihiya où nous avons découvert l'arganier, pour la première fois dans l'Orient. Cet arbre constitue une espèce endémique qui a beaucoup de vertus, et qui n'est connu chez les marocains qu'au sud du Maroc, même pour les habitants de la région en général, et ceux de Berkane en particulier. Pourtant, une association s'est installée pour l'extraction de l'huile d'argan dont la capacité de production varie entre 80 et 200 litres par an, suivant les conditions climatiques. Il paraît que cet arbre endémique occupait plus d'espace qu'aujourd'hui, puisqu'il couvrait tout l'espace compris entre le flanc nord-ouest des Bni-Znassen et la plaine de Bouareg, dans la commune d'Arekmane<sup>122</sup>. Chose qui nous a été confirmée, suite à des entretiens faits avec des personnes natives de cette zone.

---

<sup>122</sup> - Zerouali Ad., 2017. Tourisme, patrimoine et développement territorial du massif des Bni-Znassen. Master : tourisme et patrimoine. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Oujda, p. 48

**Carte 24. Esquisse cartographique de l'aire de répartition de l'arganier des Bni-Znassen**



Source : Reda Tazi M., Berrichi A. et Haloui B., 2003. Op. Cit., p. 54

Cette constatation a été confirmée par l'étude menée par Reda Tazi et autres qui dit que « Les stations du Rif oriental (Bled Arimane et Ouelad Mohand à Kariet Arekmane ...) l'arganier y est présent par quelques pieds seulement, témoins de peuplements plus importants par le passé ... En effet, d'après les habitants d'Oulad Mohand, et selon leurs grands-parents, la région était occupée il y a environ un siècle par des arbres d'arganier nommés « Aryana »<sup>123</sup>.

Aujourd'hui la protection de cet arbre rustique est indéniable en tant que patrimoine écologique et comme source génératrice de revenu à cause de son huile très recherchée, grâce à son délicieux goût de noisette, ses qualités nutritionnelles et ses effets positifs reconnus sur la santé. Toutes ces qualités doivent motiver les visiteurs à la découverte de cet arbre, qui assure un revenu initial pour la coopérative féminine (Najah Mahjouba) soutenue par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (I N D H) qui a mis à leur disposition le bâti et tout le matériel nécessaire pour l'extraction et la mise en bouteille.

<sup>123</sup> - Reda Tazi M., Berrichi A. et Haloui B., 2003. Op. Cit., p. 55



Photo. 16. Arganier de Chouhiya : un patrimoine à explorer et à préserver. Le chercheur (2019)



Photo. 17. Dégradation et espacement de l'arganier à Chouhiya. Le chercheur (9 avril 2017)

Aujourd'hui cet espace forestier s'étend sur une superficie d'environ 600 ha, principalement à Jbel Takermine et Teniet Al Bagra (altitude allant de 140 à 280 mètres) où il forme un matorral dense à arganier. An niveau de Jbel Mahjouba et Jbel Bouchene, l'arganier couvre une superficie de 1,5 km<sup>2</sup>, la densité de cette population est faible, d'où la formation d'un matorral dégradé (altitude de 295 à 363 mètres). Quant à la zone de Jbel Aklim Alkbir, Al-Guendoul, Feddane Alhajra, Alhofra, Seffah et près de Douar Chouihia, l'arganier se présente comme un matorral fortement dégradé (photo 17) (altitude comprise entre 176 et 261 m)<sup>124</sup>.

Il semble donc, que l'arganier a subi une régression en termes de surface et de densités, suite aux effets conjugués du climat, de l'accroissement de la population et de la mise en cultures des zones qui comportaient de l'arganier. Donc, on assiste à un déséquilibre écologique surtout d'origine anthropique (déracinement des arbres sans possibilité de les remplacer).

Que ce soit pour l'arganier ou pour les autres espèces, la direction des Eaux et Forêts déploie de grands efforts pour sauvegarder ce patrimoine à travers le reboisement qui vise, dans la majorité des cas, la protection des sols contre l'érosion et l'exploitation abusive de cet arbre ancestral. C'est pour cette raison que les espaces aménagés dans ce sens concernent presque exclusivement les zones à risques, qui méritent d'être reconstituées et boisées. Toutefois nous avons constaté, surtout dans la partie ouest de la zone, que les arbustes plantés récemment ne parviennent pas à bien à se développer, ce qui nous laisse dire qu'il y a une certaine inadaptation

---

<sup>124</sup> - Khalil F. et autres, 2015. Op. Cit., p. 20

entre ces nouveaux boisements et les conditions climatiques actuelles, qui ne permettent pas un bon développement, ce qui risque de dégrader les paysages à travers l'accélération de l'érosion.

Parfois, on trouve des reboisements dans des espaces non soumis à l'érosion, dans ce cas, ces boisements d'eucalyptus ou de pin ont une vocation de récréation, en vue de créer des espaces de loisirs pour les visiteurs. Rare sont les plantations de production, à cause des faibles conditions climatiques et édaphiques, qui ne permettent pas aux jeunes plants de bien se développer, et par conséquent permettre une production marchande.

Les conditions climatiques difficiles du massif, ne permettent pas un bon développement des formations forestières qui sont souvent dégradées, d'où la nécessité de déploiement d'autres efforts pour maintenir cette couverture végétale, et freiner les risques de dégradation des paysages et de l'environnement.

### **2.3. Une faune non encore exploitée**

S'étendant d'ouest en est sur une longueur de plus de 90 km, et suivant l'altitude et les conditions climatiques, le massif des Bni-Znassen abrite différents écosystèmes caractérisés par de nombreuses espèces, qui ont choisi ce site comme habitat préféré, offrant des milieux appropriés à la vie sauvage pour y vivre et se reproduire. A ce titre on peut citer Oued Zegzel (réseau qui draine la partie centrale du SIBE des Bni-Znassen), malgré ses caractéristiques continentales, constitue un espace plus ou moins humide ou un milieu aquatique (eaux courantes) et par conséquent abrite une flore et une faune de grande valeur patrimoniale.

Comme toutes les zones du monde, ce massif a connu plusieurs transformations, suite aux changements climatiques qui avaient certainement des impacts négatifs sur la population avifaune\* du massif.

La présence de l'Homme dans l'espace Snassni remonte certainement à des époques très lointaines, et par conséquent, le milieu dans lequel s'est installée la population a connu de

---

\* - Une avifaune est un groupe composé d'oiseaux de la même espèce ou d'espèces diverses, qui partagent le même écosystème. L'avifaune permet donc de désigner une population d'oiseaux à un endroit spécifique



grandes transformations, aussi bien sur le paysage que sur la biodiversité<sup>\*\*125</sup>. Avec la pratique de la chasse, le défrichement et le déboisement pour gagner des terres de cultures, l'aménagement territorial (pistes par exemple) ont tous participé au déclin de la faune faute de négligence de la pérennité de l'environnement. Ainsi on peut parler de l'extinction anthropogénique « *L'être humain agit sur les espèces mais aussi sur les écosystèmes, autrement dit, beaucoup d'espèces animales disparaissent du fait de l'activité directe de l'humain, mais aussi indirectement du fait de la destruction de leurs habitats. La nature est surexploitée, et cela semble cette fois-ci irréversible, sans « récupération » comme il y a eu lors des précédentes extinctions de masse* »<sup>126</sup>.

En fait, dans cet espace montagneux vivait une faune assez diversifiée et abondante, mais au fil du temps cet avifaune a été affectée, par la disparition de certaines espèces, comme les grands rapaces (vautours, percnoptère d'égypte, aigle royal), suite à l'action anthropique (chasse) qui interdit leur présence ou leur pérennité, ce qui a participé à leur raréfaction et par conséquent, elles sont remplacées par d'autres espèces qui ont trouvé ce milieu fécond où elles se sont bien développées. La réintroduction de ces oiseaux de haute valeur patrimoniale dans le massif des Bni-Znassen serait la bienvenue, parce qu'elle ne nécessite pas une étude de faisabilité ou d'adaptation, parce qu'ils y vivaient autrefois. En outre, le massif abrite aujourd'hui une diversité d'oiseaux, qui méritent d'être sauvegardés, via l'entretien de leurs habitats (pic de levaillant, rougequeue de moussier, coucou-gai, merle de roche, fauvette orphée...).

Suite à la disparition de cette avifaune et de la dégradation de la biodiversité, il s'est avéré nécessaire de prendre en considération l'environnement afin de le conserver ou de le dynamiser. C'est dans ce sens que sont apparues les zones à protéger comme dans le cas des parcs et des SIBE, dont les missions sont multiples :

---

<sup>\*\*</sup> - le terme de biodiversité fait référence à la diversité biologique, c'est-à-dire au nombre d'espèces dans un milieu donné tout en prenant en considération leurs interactions avec l'être humain dont l'influence sur l'environnement est très grande (modification des paysages, introduction ou disparition de certaines espèces, ...).

<sup>125</sup> - Lagarde K., 2016. Le tourisme et la faune sauvage : entre réelle volonté de sauvegarde et véritable industrie touristique. Master Tourisme et Hôtellerie. Université de Toulouse. France, p. 18

- mission récréative (proposer aux visiteurs des activités de jeux, de loisirs et de divertissements) ;

- mission éducative ou pédagogique (brochures explicatives, des visites guidées, des ateliers pédagogiques adaptés en fonction de l'âge et des niveaux d'instruction des visiteurs) ;

- mission de conservation (sensibilisation sur les espèces menacées ou en voie de disparition) ;

- et mission de recherche scientifique (implication des chercheurs à l'étude de l'avifaune).

Si on arrive à introduire les grands rapaces dans le Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) des Bni-Znassen, l'usage patrimonial de toute la faune présente sur le massif constituera un facteur essentiel pour l'attrait touristique surtout si les visites sont accompagnées d'encadrement pédagogique. Ainsi, on peut développer ce qu'on appelle le tourisme d'observation faunistique « *Le tourisme d'observation de la faune est une forme de tourisme pratiqué pour observer la faune ou être en contact avec les animaux. Il recouvre exclusivement les formes respectueuses des ressources et activités liées aux espèces sauvages, comme le fait d'observer, de photographier, et parfois de toucher ou de nourrir les animaux, par opposition à d'autres formes de tourisme axées sur les espèces sauvages supposant la destruction des ressources comme la chasse et la pêche* »<sup>127</sup>.

Certes, ce type de tourisme n'est pas encore développé et n'a pas un aspect concurrentiel avec les autres formes du tourisme, ou en comparaison avec les autres destinations touristiques (littoral ou montagne). C'est vrai, pour le massif des Bni-Znassen, les espèces faunistiques ne sont pas très attrayantes, mais pour les enfants et même pour les jeunes de la ville il y a toujours quelque chose à découvrir comme le mouflon à manchette, le sanglier et plusieurs espèces d'oiseaux. La connaissance de cette avifaune nécessite des sorties guidées dont l'objectif n'est pas seulement pédagogique (motiver les visiteurs à sa pratique), mais elle doit avoir un aspect de sensibilisation (patrimonialisation de la faune) pour la sauvegarde de cette richesse et de sa durabilité. Cette perception nous permet d'associer le tourisme d'observation au tourisme durable, qui tient compte de l'environnement (moins d'impacts négatifs), de la société

---

<sup>127</sup> - Organisation mondiale du tourisme, 2016. Sustainable Development of Tourism, Etude de l'OMT sur la valeur économique du tourisme d'observation de la faune en Afrique. (En ligne) <http://sdt.unwto.org/fr/content>. (Consulté le 29/04/2019).

(contribution au progrès social de la population locale) ainsi que de l'économie (création de richesses génératrices de revenus).

Malheureusement, les visiteurs qui fréquentent le massif ne sont pas toujours conscients du potentiel faunistique, et par conséquent nous avons constaté une certaine négligence de la découverte de la faune locale, puisque 75,7 % des enquêtés ne s'y intéressent pas ce qui montre une faible attention prêtée à la faune. Aujourd'hui, la pratique du tourisme de nature demande une certaine professionnalisation, c'est-à-dire que les visites doivent être guidées et pratiquées afin qu'elles répondent à des critères de qualité, autrement dit, elles doivent être éducatives, innovantes et pleines de curiosités.

La dégradation de l'écosystème et la disparition des espèces animales, partout dans le monde, poussent les gens, spécialement certaines catégories de touristes à visiter les milieux dont le potentiel faunistique est menacé *« le tourisme d'observation de la faune sauvage, comme les autres types de tourisme, est perméable à la santé de l'économie... Les problèmes de conservation et la prise de conscience du risque d'extinction d'un nombre croissant d'espèces ont aussi amené les touristes à vouloir observer la faune en liberté dans ses habitats naturels »*<sup>128</sup>.

Pour réussir cette initiative, tous les acteurs locaux doivent participer à la sensibilisation des visiteurs sur leurs comportements vis-à-vis de leur environnement, qui doit rester productif sans être impacté par les visites (le tourisme). Malheureusement, même la population locale se trouve dans une mauvaise connaissance de son espace et de son contenu, c'est-à-dire de leur propre patrimoine, qui pourra constituer une ressource génératrice de revenu pour son bien-être, à condition qu'il soit valorisé dans une approche responsable.

### **3. Patrimoine hydraulique des Bni-Znassen et développement**

Vu sa grandeur et en comparaison avec les espaces environnants, le massif des Bni-Znassen bénéficie de conditions climatiques plus ou moins favorables, surtout sur son versant nord (exposition et altitude), d'où sa richesse en eau et de son réseau hydrographique. Quant aux versants sud, ils sont souvent secs et pauvres en ressources hydriques, en raison de leur situation d'abri et leur exposition aux vents desséchants du sud. La répartition spatiale des

---

<sup>128</sup> - Organisation mondiale du tourisme, 2016. Vers une mesure de la valeur économique du tourisme d'observation de la faune en Afrique – Document d'information, OMT, Madrid, p.7

sources du massif des Bni-Znassen est très inégale que ce soit de l'ouest vers l'est ou entre les deux flancs nord et sud, en particulier au niveau des Bni-Znassen orientaux. Cette différenciation climatique s'est manifestée sur le plan touristique, plus ou moins développé du côté nord, qui accuse une concentration spatiale et temporelle des visiteurs dans des stations touristiques telles que Tafoghalt et d'autres sites à caractère touristiques (les grottes des pigeons et du chameau).

### **3.1. De la richesse hydraulique d'hier à la pénurie en eau aujourd'hui**

Avant le protectorat, la plaine des Trifa était un espace d'élevage, alors que le massif des Bni-Znassen, malgré sa fragilité économique et son agressivité topographique et climatique (hostilité de la nature), a constitué au fil des années les meilleurs refuges, pour des populations en quête de paix et de sécurité, tout en leur offrant une agriculture basée sur l'irrigation.

En raison de son altitude, ce massif était plus arrosé et par conséquent l'eau était abondante. Des sources jaillissent de partout, dont les débits sont très variables au cours de la même année, ce qui montre leur relation étroite avec les précipitations. Ces sources ne servaient pas seulement à l'alimentation en eau potable des populations locales, mais elles irriguaient plusieurs vergers et plantations. A cet effet, les paysans avaient construit de remarquables réseaux d'irrigation, qui partent des sources pérennes jusqu'aux champs en contrebas. La présence de cette ressource en eau a été la cause de la grande verdure qui régnait dans les Bni-Znassen à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle comme le rapportait Mouliéras : « *La chaine maitresse, appelée par les indigènes Djbel Beni-Znassen, court de l'est à l'ouest, envoyant, au sud et au nord, des collines couvertes de villages et de verdure... Sur les sommets, on voit le chêne vert, le lentisque, le chêne liège, l'ormeau, le tremble. Dans les vallées, sur les flancs des coteaux, règnent d'innombrables arbres fruitiers : figuiers, orangers, caroubiers, amandiers, noyers, jujubiers, grenadiers, sur lesquels grimpe la vigne. Au pied des collines, dans les plaines, l'alfa et les figes de barbarie sont les maitres du sol* »<sup>129</sup>.

D'après des entretiens avec des personnes âgées, la majorité des vergers était irriguée à partir des sources qui étaient abondantes et à écoulement pérenne. Ceci a été rapporté par Mouliéras dans son ouvrage sur le Maroc Inconnu : « *Toute cette belle contrée est arrosée par des centaines de sources et de nombreux ruisseaux. Citons parmi les sources : celle de Cefrou,*

---

<sup>129</sup> - Mouliéras A. 1895. Op. Cit., p. 185

*abondante, fraîche, d'une limpidité de cristal, Ain Eç-Cefa, un peu plus bas que Cefrou, Ain Beni-Atig et Ain Beni-Moussa »<sup>130</sup>.*

La répartition de l'eau se faisait suivant les superficies entre les ayants-droits, c'est-à-dire les paysans qui possèdent des terres proches du chenal d'écoulement. Les parcelles étaient aménagées sous formes de terrasses, qui permettent la création de replats capables de retenir le sol et l'eau, et qui portent souvent des parcelles comportant surtout des arbres fruitiers comme disait Mouliéras « *Les hameaux sont bâtis au bord des ruisseaux, à proximité des sources ; autour d'eux, des jardins délicieux, des potagers, des vergers charment la vue. Quel contraste avec l'affreux Garet, dont les vagues de sable s'arrêtent au pied du Djbel Beni-Ourimmèch* »<sup>131</sup>. Leur limite inférieure est souvent construite en pierres sèches et qui portent des arbres fruitiers ce qui freine le processus de dégradation des sols. Aujourd'hui, ce système est en dégradation totale en hauteur suite aux changements climatiques et aux transformations sociales que le massif a connu depuis la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Sur le terrain, on trouve encore quelques vestiges et traces de ce système d'irrigation, ce qui nous permet de dire que l'eau tenait une place prédominante dans l'histoire et la vie des Snassnis.

Parmi les plus importantes sources de la chaîne des Bni-Znassen, on peut citer :

- Ain Aghbal, qui émerge au niveau des alluvions quaternaires dont le plus haut débit a été enregistré le 14 avril 2003 et qui était de 71 l/s, et dont l'écoulement est assuré à la fois par les apports pluviaux récents et les eaux du réservoir liasique. Aujourd'hui, son débit est trop faible suite aux fluctuations pluviométriques, et peut-être aux prélèvements d'eau souterraine d'AEPU (Alimentation en Eau Potable Urbain) pour l'alimentation d'Ahfir et de Saidia. Cette source continue à irriguer quelques petites parcelles du fait qu'elle est toujours alimentée du compartiment réservoir liasique ;

- Ain Aoulout, située à 1,5 km au sud de la ville de Berkane, son régime d'écoulement est saisonnier, avec de fortes variations. Le débit maximum enregistré est de 1369 l/s, noté le 11/03/1986. A partir de l'année 1983, des débits inférieurs à 10 l/s commencent à être observés, et la source tarie même parfois. En fait, le 29 avril 2019, le débit ne dépassait pas les 50 à 60 l/s, malgré son large bassin d'alimentation et son appartenance au système de karsts ;

---

<sup>130</sup> - Ibid., p. 185

<sup>131</sup> - Ibid., p. 186

- Sources de Zegzel, formées par la grotte de Zegzel, Ain Halouma et Ain Laghlalba qui témoignent toutes de la grande karstification faite dans ce secteur. Pourtant leurs débits sont très disparates et très variants suivant les saisons, et sont respectivement de 3380 l/s, observé le 17/03/2004 pour Zegzel et 12 l/s mesurés le 20/03/2007.

- Ain Morjia, située à la côte 330 m, d'origine liasique et est rattachée au système de failles orientées NE – SO et NO – SE. Elle présente un régime saisonnier de type karstique. La réponse de la source aux précipitations est de 2 à 3 jours après chaque averse. Le débit maximum observé est de 2460 l/s, enregistré le 17 mars 2004, alors que le 29 avril 2019 son débit était très faible et risque d'être à sec dans les mois prochains selon les prévisions des habitants.

Les débits des sources du flanc sud des Beni Znassen sont directement liés à la pluviométrie. La structure monoclinale du flanc nord disparaît et ces points d'eau ne témoignent pas de la présence d'une nappe liasique capable d'être mise en charge et de réapparaître dans la plaine, ainsi que cela se produit sur le piémont nord des Beni-Znassen.

La source El Kef, appelée aussi grotte de Sefrou naît à la faveur d'une faille orientée NO-SE, évoluée en karst. Elle correspond au plus important exutoire de l'aquifère liasique du versant sud des Beni-Znassen. Sa situation en pleine montagne lui offre de magnifiques paysages verdoyants, et une grande diversité floristique. Ses eaux fraîches l'été attirent de nombreux visiteurs des zones environnantes, surtout de la ville d'Oujda. Son bassin d'accumulation des eaux d'irrigation constitue un autre atout touristique pour les jeunes, qui profitent de la présence de cette eau pour se baigner et se rafraîchir, lorsque les conditions climatiques le permettent (photo 18).

Cette source, située à 4 km au nord du village d'Ain Sfa, est caractérisée par sa grande variabilité saisonnière puisque son débit peut facilement dépasser les 1000 l/s si l'année est pluvieuse, et peut se limiter à quelques litres à tel point que son écoulement devient souterrain, et n'arrive pas à déborder pour atteindre le réservoir d'accumulation des eaux d'irrigation, comme nous l'avons enregistré le 14 avril 2019 (photo 20).

## Table des photos n°.2.



Photo. 18 . Bassin d'accumulation d'eau d'El Kaf



Photo.19. Grotte « El kef » d'Ain Sfa en activité



Photo. 20. Bassin d'accumulation d'eau du Kaf à sec (14 avril 2019) Source : Le chercheur

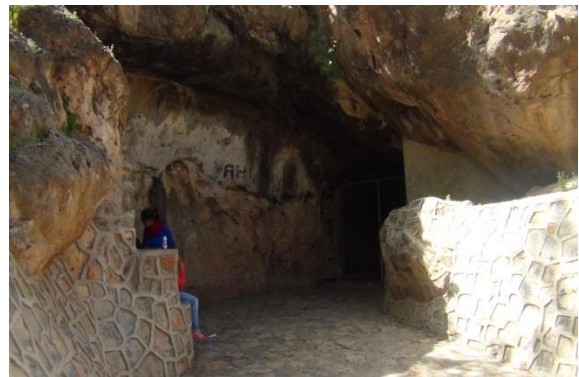


Photo. 21. Grotte « El kef » d'Ain Sfa à sec (14 avril 2019) Source : Le chercheur

En visitant la zone d'Ain Sfa et d'autres lieux du massif des Béni-Snassnen, on peut constater l'ingéniosité de la population locale, qui faisait des sources qui jaillissent de ce massif calcaire, une ressource importante de leurs riches cultures vivrières, qui sont localisées là où on peut leur acheminer l'eau d'irrigation. La visite de ces restes des anciennes séguias permet aux visiteurs de connaître le savoir-faire des habitants, en termes d'aménagement de l'espace, que les agriculteurs ont développé tout au long de leur histoire.



### Table des photos n°.3.

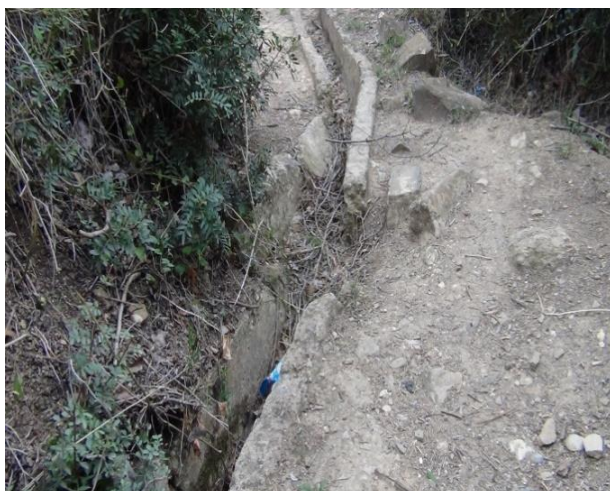


Photo. 22. Séguia en ruine après le tarissement de la source de Misra à Tagma (Le chercheur, le 13 août 2019)



Photo. 23. Séguia abandonnée au douar Jabri (Le chercheur, le 4 août 2019)



Photo. 24. Construction archaïque d'une séguia en ruine à douar Guemguem. (Le chercheur, le 13 avril 2019)



Photo.25. Séguia du temps du protectorat abandonnée au douar Ouizgha Jbel (Le chercheur, le 13 mai 2019)

L'état actuel des séquias et des parcelles ruinées (témoignage d'une longue histoire) constitue un patrimoine qu'il faut mettre en relief, et le faire connaître aux visiteurs pour partager le savoir-faire entre les générations d'hier et celles d'aujourd'hui concernant l'installation des réseaux hydrauliques, ainsi que les techniques de gestion de l'eau, qui remontent à des périodes très lointaines.



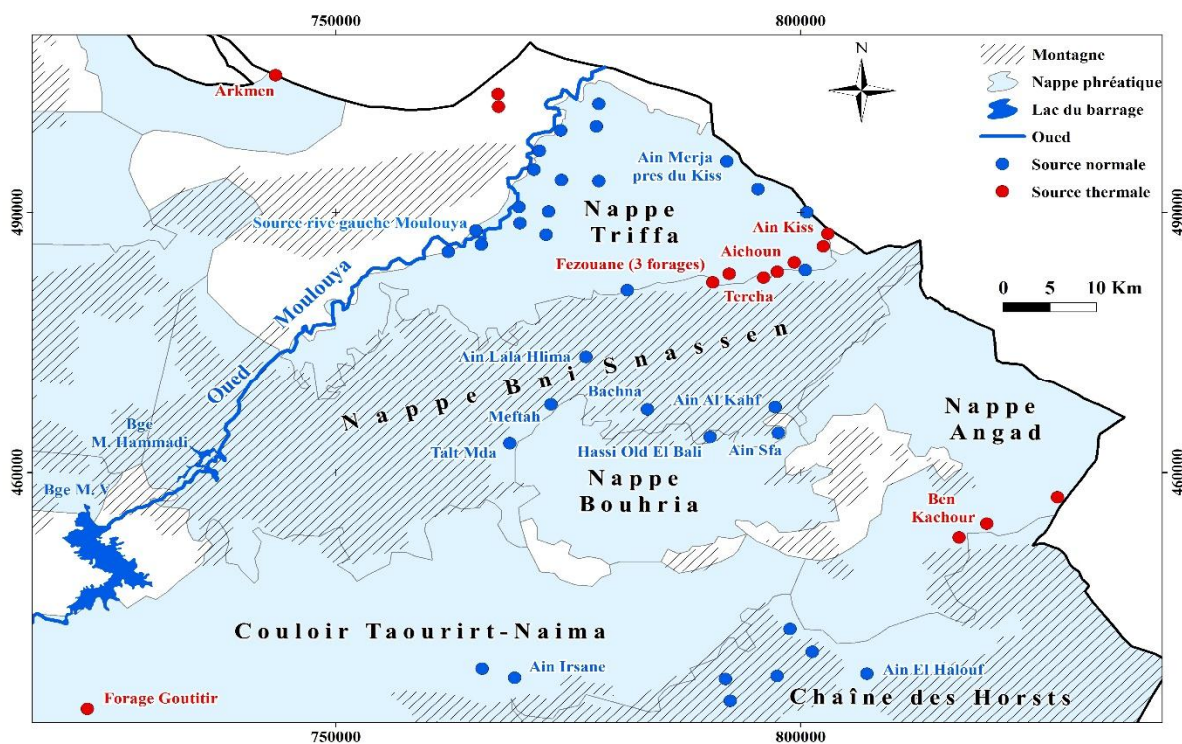
### 3.2. Le thermalisme : une ressource à exploiter pour un développement durable

Le patrimoine hydraulique souterrain est un autre atout qu'il faut prendre en considération et valoriser, surtout lorsqu'il s'agit du thermalisme qui peut renforcer l'attrait du territoire pour l'ensemble des citoyens marocains et étrangers. En fait, les Bni-Znassen disposent d'un fort potentiel en matière de sources en eau chaude, qui diffèrent par leurs caractéristiques physico-chimiques : températures comprises entre 14° et 60°, et chimisme très variable d'une source à l'autre. De ce fait, leurs propriétés thérapeutiques sont à la fois variables et complémentaires.

La répartition spatiale de ces sources est cependant très inégale sur les deux versants du massif. Les sources d'eaux normales se concentrent sur le flanc sud du massif des Bni-Znassen, alors que celles dites sources thermales (plus les sources douces) se localisent sur le flanc nord, et particulièrement au nord-est comme on peut le voir sur la carte 25.

La majorité des sources thermales, surtout celles qui sont les plus « performantes » grâce à leurs caractéristiques physico-chimiques (hydrologie, accessibilité du site...) se concentre sur le flanc nord du massif. Les habitants des villes voisines, mais aussi ceux des villes lointaines prirent l'habitude de fréquenter ces sources pour des besoins de cure mais aussi de « villégiature », comme le cas de Fezouane.

**Carte 25. Répartition des sources dans le massif des Bni-Znassen et ses environs**



Source : Agence du Bassin de la Moulouya. Oujda, 2017.

Pour rendre ces sources plus attirantes, il ne suffit pas d'apporter une simple gestion des points d'eaux. Elles peuvent devenir un simple prétexte pour offrir autour de la source toute une gamme de service et de distractions, où l'animation occupe une grande importance. La création d'animation est fortement sollicitée (sportive, culturelle, artistique...). Toutefois, il faut garantir l'accessibilité, l'introduction de certains équipements demandés par les clients et bien sûr imposer une taxe (à la portée de tous) à ces derniers pour l'entretien, et la pérennité des infrastructures mises en place.

De cette manière, on encouragera le tourisme et on en fera un secteur de dynamisme qui peut engendrer d'autres activités qui lui sont souvent reliées comme le transport, l'hébergement, la restauration, les activités culturelles et sportives, etc. En conséquence, il occupera une place croissante dans les activités de service, et il aura un impact considérable sur l'économie et la société du site en question et de tous ses alentours concernés.

On peut dire donc que le développement du secteur touristique, par ses besoins, influe sur la création de nouvelles infrastructures vitales, tant pour le secteur que pour les populations locales (eau potable, infrastructures routières, développement de l'électricité et des moyens de télécommunications...).

Selon les flux des visiteurs qui se rendent sur les lieux de certaines sources thermales, peut-on parler de tourisme ? Y'a-t-il un lien entre thermalisme et tourisme ? Selon les interviews effectués avec certains curistes, ce n'est ni le patrimoine naturel, ni la pratique de l'activité touristique qui amène ces gens à rendre visite à la source de Fezouane par exemple. Mais c'est la recherche d'une cure pour guérir certaines maladies. Ces visiteurs, ne prêtent aucune attention à l'environnement de la source pour explorer les paysages des alentours. Quoi qu'il en soit, certains curistes se trouvent dans l'obligation de passer quelques jours sur le lieu, parce que leur maladie nécessite un séjour, ce qui nous laisse parler d'un tourisme de santé, qui a nécessité au village un certain nombre d'équipements et d'infrastructures d'accueil (complexe Ramdani, complexe Rif, hôtel le printemps, piscine thermale, des cafés et restaurants, des chambres ou des maisons pour location, un marché hebdomadaire). Nous pouvons dire donc, d'une manière générale, que le thermalisme et le tourisme ne sont pas reliés entre eux. Mais par la force des choses, les formules de séjours touristiques se trouvent incorporées dans l'activité thermale de type médical, ce qui nécessite un certain rapprochement entre les maitres des établissements touristiques, la collectivité locale et toutes les parties prenantes pour faire de Fezouane un lieu recherché et facilement accessible, afin de lui donner une identité particulière

et permettre le développement du secteur du tourisme, qui valorisera toutes les potentialités locales.

La source reçoit énormément de visiteurs toute l'année, et en particulier en été, période qui coïncide avec le retour des émigrés, alors que le tronçon qui le relie à la route nationale était souvent en mauvais état (avant octobre 2019) ce qui ne reflète pas la valeur des richesses du territoire et l'apport financier de son patrimoine.

### **3.4. Des ressources en eaux superficielles et développement**

En ce qui concerne les eaux superficielles, le massif des Bni-Znassen est drainé par un ensemble de rivières formant des sous bassins individualisés parmi lesquels Mouliéras a cité :

- *L'Ouad Beni-Ourimmàch ; plus connu sous le nom de Ouad Tagma, coulant du sud au nord, dans une vallée fertile, tributaire de la vallée de Mélouiya ;*

- *L'Ouad Zigzel (rivière des terrains granitiques) roulant ses eaux limpides au milieu d'une végétation superbe ;*

- *L'Ouad Beni-Ouaklan (la rivière des enfants des esclaves) formant, par réunion avec l'Ouad Zigzel, un ruisseau important, le plus grand affluent de la Mélouiya, dans le Rif ;*

- *L'Ouad Cefrou, coulant du nord au sud pénètre dans la Dhahra, au sud de Moulay Idris ;*

- *L'Ouad Beni-Khaled, parfaitement inconnu sous ce nom, mais très célèbre dès qu'il s'appelle Ouad Ajroud et Ouad Kiss* <sup>132</sup>.

A cet effet, Dakki rapporte : « *Il convient de signaler que les Béni-Znassene constituent un SIBE terrestre et que la notion de « site aquatique » sur laquelle se base la logique d'approche des techniques d'inventaire des zones humides... L'importance de ce site aquatique repose essentiellement sur quelques originalités écologiques et des qualités paysagères* »<sup>133</sup>.

Parmi les principaux cours d'eau de notre zone d'étude, on peut citer Oued Zegzel dont le bassin versant (280 km<sup>2</sup>) se situe entièrement à l'intérieur du massif, (principal réseau qui draine la partie centrale du SIBE des Bni-Znassen). Son importance vient aussi de son affluent (Oued Moulay Idriss), dont le bassin versant est 4-5 fois plus grand que celui du Zegzel (carte

---

<sup>132</sup> - Mouliras A. 1895. Op. Cit., p. 185 -186

<sup>133</sup> Dakki M., 2003. Diagnostic pour l'aménagement des zones humides du Nord-Est du Maroc : Oued Zegzel (Béni Snassene). Rapport final du projet MedWedCoast-Maroc, p. 4

26). Oued Zegzel est caractérisé par son eau douce, par sa pérennité et son débit d'étiage soutenu, par sa cascade et par sa résurgence d'eau phréatique susceptible de contenir une faune invertébrée rare. Ceci a été confirmé par Mohamed DAKKI « *deux tronçons à écoulement permanent ou semi-permanent* :

- *la cascade située sur le cours supérieur du Zegzel, à proximité de la grotte du pigeon, au nord immédiat de Tafoghalt ;*

- *tronçon à écoulement permanent situé entre la grotte du chameau et le Douar Takerboust, de part et d'autre de la confluence des oueds Zegzel et Moulay Driss ; il est nommé ici secteur Ferrouj-Zegzel, sachant qu'il correspond à un petit tronçon de l'oued Ferrouj alimenté par des sources au niveau de la grotte du chameau et dont les eaux sont responsables de la pérennité du Zegzel plus en aval »<sup>134</sup>.*

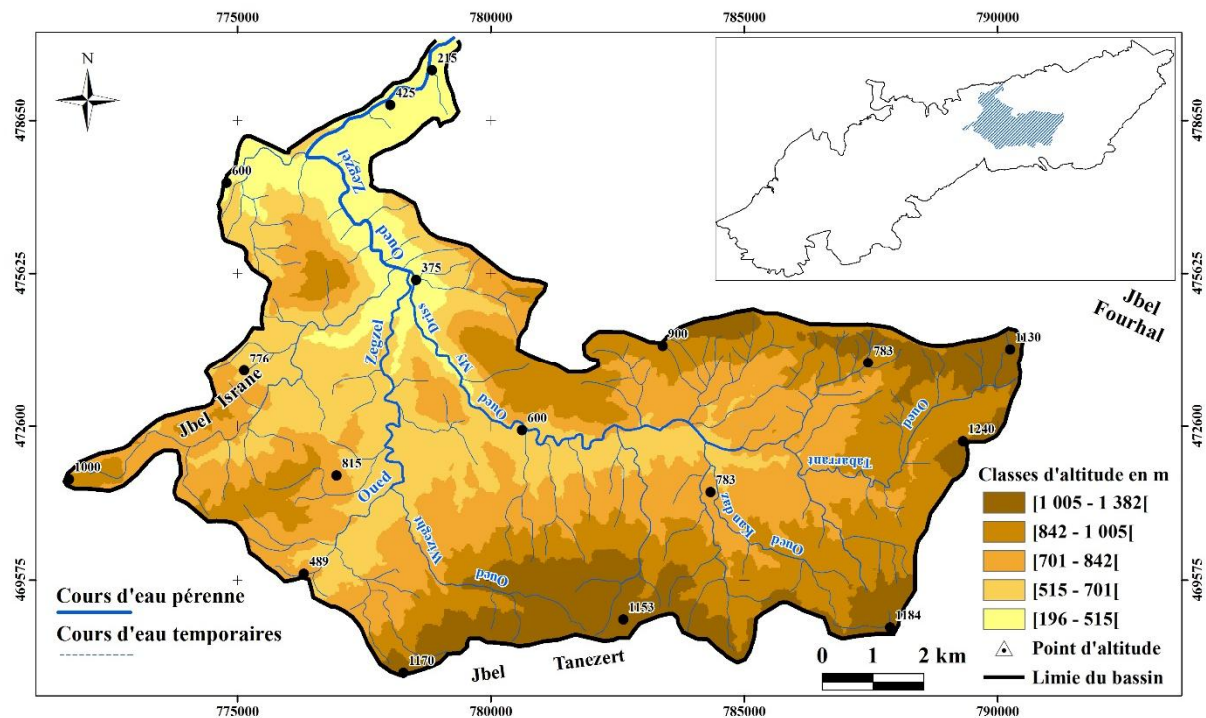
En combinant toutes ces caractéristiques avec sa morphologie sinueuse, l'ensemble de la vallée du Zegzel offre un paysage de grande qualité, caractérisé par des gorges profondes où les falaises surplombent un lit d'oued envahi de verdure. Les vallées sont presque toutes encaissées et la pente des versants, qui surplombent les cours d'eau, varie entre 20 % et 80 %, avec des falaises verticales fréquentes.

Ces qualités donnent à cette vallée une certaine valeur patrimoniale du fait qu'elle draine un massif calcaire particulier puisqu'il est rattaché sur le plan structural au domaine atlasique (Moyen Atlas), ainsi que par sa diversité écologique et sa morphologie caractérisée par la présence de gorges profondes. Sa particularité à l'échelle régionale réside dans le fait qu'il soit le seul oued de type montagnard à être permanent, sachant que tous les autres réseaux locaux sont temporaires. Toutes ces qualités font de bassin du Zegzel un espace recherché par les visiteurs qui en profitent pendant leur séjour.

---

<sup>134</sup> - Dakki M., 2003. Op. Cit., p. 4

**Carte 26. Réseau hydrographique du bassin du Zegzel**



Réalisation : le chercheur

Source ASTER, DEM. (2019): <http://gdem.ersdac.jspacesystems.or.jp/search.jsp>

Quant à Oued Moulouya, que nous citons en deuxième position du fait qu'il longe le massif des Bni-Znassen du côté ouest, et sur lequel a été construit le barrage Mohammed V, qui est un lac artificiel, constituant un pôle d'attraction pour les amateurs de pêche (Barbeaux, aloses, anguilles, Black-bass, Rotengle et le Sandre). Son site est un lieu de villégiature idéal pour les mordus des sports nautiques. Les collines qui séparent les ravins qui débouchent dans le barrage offrent des vues panoramiques.

C'est l'un des plus grands barrages (5000 ha) du Maroc et aussi des plus anciens (1967). Il est alimenté presque exclusivement par la Moulouya, bien qu'il reçoit plusieurs autres rivières et ruisseaux temporaires. La digue est au niveau de gorges, alors que le lac occupe une vallée très ouverte. Sa profondeur initiale est voisine de 60 m. La bordure du lac est très sinueuse, en raison de l'existence d'un certain nombre de ravins qui y débouchent.

Ce lac est souvent fréquenté par des oiseaux saisonniers :

- En été, nous rencontrons plusieurs espèces estivants tels les tadornes casarcas, les colverts, les grèbes huppés, les sternes hansel, les avocettes et, surtout, les foulques macroules. Parfois il arrive même d'y voir les Echasses, les Grèbe castagneux, les Sternes naines, les

Gravelots à collier interrompu, les Petits Gravelot, les Aigrettes garzettes et les Hérons cendrés et pourprés ;

- En période d'hivernage, on trouve des canards dont le Souchet et les plongeurs sont les plus prépondérants (Milouin et Morillon), les canards de surface (Tadornes de Belon), la Foulque macroule, les laridés, les flamants roses et des hérons cendrés.

Toutes ces potentialités et ces qualités sont en mesure de faire de ce barrage un lieu privilégié d'excursion ou de promenade et un centre touristique où l'on peut admirer cet ouvrage imposant (730 Millions de m<sup>3</sup> au départ) ainsi que les gorges curieuses qui le séparent du lac Machraâ Hammadi.

Ceci nécessite l'intégration de ce barrage dans la stratégie de valorisation touristique des lacs et barrages comme prévu dans la Vision 2020 du tourisme via la création de stations vertes, érigées en véritables stations touristiques de loisirs et de vacances, intégrées dans leur environnement et offrant des activités autour de la nature.

De cette manière on peut allier installations hydrauliques modernes et mise en valeur touristique du site aux multiples atouts afin de susciter la curiosité des visiteurs. D'où la nécessité d'intégrer ces deux lacs dans les principaux circuits proposés aux touristes.

## **Conclusion**

Concernant le patrimoine naturel, le territoire du massif des Bni-Znassen possède d'énormes atouts et potentialités. Malheureusement, ces richesses ne sont pas exploitées, et par conséquent, cette zone est restée méconnue, surtout de la part des touristes, des investisseurs (touristiques) et des habitants eux-mêmes, qui ignorent le véritable potentiel et les enjeux que représentent ces richesses qui peuvent participer à leur développement. Ces potentialités ne se limitent pas seulement au patrimoine naturel (paysages géographiques, géologiques...), mais aussi au patrimoine immatériel, dont la renommée est internationale (folklore). Cette situation de négligence nécessite une politique de marketing pour améliorer et développer le mode de gestion des richesses naturelles de cet espace montagneux ce qui pourra permettre de soutenir une activité d'écotourisme durable et responsable.

En conclusion, nous avons pu constater que le simple fait de servir de cadre à des activités de loisirs lui a redonné un certain usage et une justification. Cet usage se traduit par une gestion très conservatrice, caractérisée par un souci de préservation et de renouvellement de ce cadre naturel. A ce titre, le développement des activités de loisirs nous apparaît bénéfique, du fait qu'il a créé des emplois dans le massif en relation avec la forêt. Cette présence de personnes exploitant la forêt sont aussi soucieuses de la protéger en tant qu'activité génératrice de revenus, d'où la garantie de sa préservation.

Il reste à faire un énorme travail afin de mieux valoriser cet important potentiel naturel, paysager et culturel, à travers une approche intégrée de la gestion du paysage de ce massif montagneux et de tous ses composants, afin de protéger sa diversité biologique et promouvoir sa croissance et son développement socio-économique grâce au tourisme de nature.

Bien que la surface boisée du massif des Bni-Znassen soit importante, surtout en quelques secteurs, le tourisme en forêt reste malgré tout marginal, en comparaison avec le tourisme rural en général ou le tourisme balnéaire en particulier, alors que le mode de vie actuel a fait naître un besoin de plus en plus grandissant de la nature, suite aux malheurs de la ville.

## **Chapitre V**

### **Des potentialités patrimoniales culturelles non encore mises au service du développement local**



## **Introduction**

A première vue, il paraît que le patrimoine et le tourisme sont des éléments qui se complètent et se croisent pour participer ensemble au développement local. Ils doivent constituer un « couple de la mondialisation » comme l'a souligné Lazzarotti. Ainsi, leur bonne gouvernance contribuera certainement à la lutte contre l'exode rural, et participera à l'amélioration de la vie des populations de la zone concernée. Chose qui ne peut se faire que par la valorisation du patrimoine à des fins touristiques, afin que tous les habitants du territoire puissent en profiter. C'est dans ce sens qu'il faut œuvrer pour impulser tous les éléments du patrimoine culturel pour la relance d'un dynamisme qui touchera l'espace et ses utilisateurs qui vont lui donner beaucoup plus d'importance, à cause de ses incidences sur l'économie et sur la société et par conséquent sur le développement durable du territoire en question. Dans cette perception, il faut que toutes les potentialités locales soient exploitées et managées rationnellement, dans la perspective de développer l'activité touristique, qui dynamisera les activités traditionnelles, et participeront ensemble au développement durable du massif des Bni-Znassen.

Pour notre zone d'étude, on peut dire qu'elle regorge de ressources naturelles et culturelles très diverses pouvant déclencher une bonne activité touristique. Malheureusement, même si cette région reçoit chaque année des visiteurs régionaux, nationaux et étrangers, la part des touristes restent toujours insignifiante puisque sur les 280 visiteurs enquêtés nous n'avons enregistré que 12 personnes dont le séjour dépasse les 24 heures.

Dans ce chapitre, nous essayerons d'établir un diagnostic et un état des lieux des différents patrimoines culturels, qui peuvent constituer une assise pour le développement de l'activité touristique dans ce massif riche en potentialités patrimoniales naturelles, comme nous l'avons vu au précédent chapitre.

C'est dans ce sens que nous souhaitons mener une analyse économique et sociale en posant les bases d'une réflexion sur la validité des opérations qui peuvent être menées, et en fournissant les clés pour éclairer les choix stratégiques à venir, et proposer une vision du développement basée sur l'utilisation bénéfique des moyens du territoire afin, de mettre tout le patrimoine au service du développement local, à travers le développement du tourisme et la construction d'un marketing adapté.

## **I. Un patrimoine culturel religieux et enjeux de développement**

Il est certain que le patrimoine culturel du massif des Bni-Znassen est riche par la qualité des éléments et des expressions enracinées qui le composent, et qui caractérisent son ancienneté historique. Certes, la mise en valeur du patrimoine culturel peut constituer une base pour un développement économique durable, à condition que les festivités et les sites culturels soient exploités d'une manière économique via leur mise en tourisme. Ceci peut générer des capitaux, développer des services, créer des emplois et donc des revenus pour le territoire concerné. Les mosquées et les Zaouia ont certainement joué un rôle important en matière de développement du capital humain, ce qui nécessite de prêter une grande attention à ces institutions afin d'assurer la formation des jeunes fqihs ou imams, ou peut-être même des instituteurs des affaires islamiques.

### **1.1. Multiplicité fonctionnelle des mosquées**

La mosquée jouait depuis son édification de nombreux rôles, parmi lesquels on peut citer chez les Bni-Znassen le rôle de cimetière puisque les cadavres des morts y sont enterrés comme l'a souligné Mouliéras depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle « *Chez les Béni-Znassen, on enterre généralement les morts dans les mosquées ; le lieu saint était considéré comme infiniment préférable à tout autre endroit. Des tapis sont étendus sur les tombes, fraîches ou anciennes, et les fidèles viennent s'y étaler, des journées et des nuits entières, pour prier, manger et dormir* »<sup>135</sup>. Mais il paraît que les mosquées étaient incapables de recevoir tous les morts d'où la nécessité de trouver des espaces non loin du saint et tout autour de la mosquée, elle-même entourée de figuiers de barbarie et de cactus qui servaient de cimetière.

Mais le rôle le plus important et le plus intéressant était celui de l'éducation ou l'enseignement du Coran, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Considéré comme une mission obligatoire chez le monde musulman, parce que l'islam insiste sur l'éducation et sur la transmission du savoir et de la science en général, que celle-ci soit religieuse, scientifique ou littéraire et qu'il faut véhiculer aux autres comme l'a indiqué notre prophète Mohamed (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) « *le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Coran et l'aura fait apprendre* ». Pour assurer cette transmission, la mosquée était appelée à jouer ce rôle de transmission, et par conséquent, sa tâche ne se limitait plus seulement aux pratiques de la prière

---

<sup>135</sup> - Mouliéras A., 1895. Op. Cit., p. 192

et n'était plus seulement un lieu de culte, au contraire, elle se transformait en une école chargée du rayonnement de la civilisation musulmane à travers l'apprentissage du Coran, de toutes les sciences, ainsi que toutes les pratiques religieuses (institution sociale et éducative). Nous avons constaté une certaine relation entre les mosquées et les saints qui sont souvent construits l'un à côté de l'autre, d'où la multiplicité des rôles joués par les mosquées. Pendant très longtemps, la mosquée était l'école elle-même, un lieu d'enseignement\* comme a été rapporté par des personnes âgées du massif des Bni-Znassen. Aujourd'hui nous avons remarqué que la tendance actuelle se dirige vers la séparation entre la mosquée et l'espace d'apprentissage, qui ne se limite plus à la simple éducation islamique.

Le rayonnement des mosquées Snassnies dépassait souvent leur territoire puisque plusieurs étudiants viennent de plusieurs localités de la région de l'Oriental (Oujda, Berkane, Nador...) et d'autres régions marocaines (Fès, Errachidia, Agadir, Ouezzane...). Parfois, le rayonnement dépasse le territoire national puisque des étudiants de l'Algérie, de la Tunisie, de la Lybie, de la Mauritanie et des pays de l'Est fréquentaient souvent les écoles Snassnies (source orale), et qui reçoivent des cours par des hommes de sciences coraniques et islamiques (lecture du coran, Tartil et Tajouid...). La base de l'enseignement était la formation des « foqha », qui apprennent le Coran par cœur dans un premier temps (récitation de mémoire), et la formation des scientifiques en islam dans un deuxième temps. Tout l'espace snassni abritait des mosquées d'apprentissage et accueillaient des nombreux étudiants « *Cefrou est une petite ville ou les mosquées et les Zaouia sont nombreuses. Les étudiants, forts bien traités, y pullulent* »<sup>136</sup>. Les Zaouia jouaient le même rôle « *La richesse de la petite Suisse qui nous occupe se devine aux nombreuses Zaouia et mosquées que l'on voit partout, Zaouia et mosquées toujours pleines d'étudiants, regorgeant de victuailles (Vivres, provisions). Mentionnons parmi les séminaires :*

- *Zaouiat Sidi l-hadjdj Mouh'ammed El-Habri, où l'on confère l'ouerd des Derk'oua ;*
- *Zaouiat Mah'i Ed-Din (ouerd du chikh Abd-el-kader ;*
- *Zaouiat Sidi Ramdhan (ouerd de Ouezan, c'est-à-dire de Moulay Et't'ayèb) ;*
- *Zaouiat Sidi Abd-el-kader (ouerd de ce saint) ;*
- *Zaouia Moulay Tdris »*<sup>137</sup>.

---

\* - Par lieux d'enseignement, on entend l'existence d'un minimum pédagogique en vue de pourvoir un enseignement en direction de populations diverses, enfants, adolescents et adultes dans un centre culturel ou une mosquée.

<sup>136</sup> - Mouliéras A., 1895. Op. Cit., p. 194

<sup>137</sup> - Ibid., p. 187

La prise en charge de ces lieux d'enseignement et de formation revient à la société civile, ou parfois à des Zaouia qui collectent les offrandes lors des moussem et des visites des fidèles au cours de l'année. La nourriture est fournie aussi, au moins en partie, par des membres de la communauté abritant la mosquée et la « medrassa ». Il paraît aussi que les Snassnis étaient d'une grande générosité, et ne tardaient pas à trouver des causes pour offrir leurs offrandes aux institutions religieuses et aux visiteurs qui fréquentent leur pays. Cette remarque a été soulignée par Mouliéras qui disait « *Le derviche, qui est fou des oranges, des fruits, des gâteaux, en un mot de tout ce qui se mange, trouvait que le pays des Bni-Znassen était un véritable Eden. Aussi était-il toujours sur les routes, en quête d'un bon repas, à l'affût des Ouaàda. A la Zaouia de Tazarine, qu'il affectionnait tout particulièrement pour des raisons gastronomiques qu'il serait trop long de développer ici, il était considéré par ses condisciples comme un t'aleb peu sérieux, incapable de briguer (Solliciter avec ardeur), par exemple, les fonctions absorbantes et sédentaires d'un de leurs pédagogues qui venait de rendre à Dieu sa belle âme d'instituteur borné et grincheux* »<sup>138</sup>.

Les Zaouia détenaient une place de choix chez les Snassnis, qui mettaient à leurs dispositions leurs ressources à tel point qu'elles constituaient une richesse et une grande ressource « *A la Zaouiyat El-Hebri, on y confère l'« Ouerd » de Derk'aoua, Son fondateur, Sidi l-hadjdj Mouhammed El-Hbri, était généreux à tel point qu'il donnait toujours des morceaux de viande sans os aux misérables qui lui demandaient l'aumône ; de là le nom de la Zaouia* »<sup>139</sup>.

L'enseignement peut être effectué par un simple fquih (Imam) s'il s'agit seulement d'apprendre le coran, mais lorsqu'il s'agit d'enseignement approfondi, il faut faire appel à un scientifique expérimenté, capable d'assurer une formation approfondie, qui nécessite des structures plus développées d'enseignement et des maîtres plus qualifiés.

Les mosquées sont automatiquement dirigées et contrôlées par l'Etat via le ministère des Affaires islamiques, même si ce dernier ne se charge plus de la construction et de la formation, du fait de la prolifération de la construction des mosquées par des généreux donateurs (des émigrés). Toutefois, même si le ministère ne finance pas toutes les constructions de ces instituts religieux, une fois achevées, les mosquées passent sous le contrôle de l'État qui doit les doter notamment d'un personnel dont il assure les salaires. Aujourd'hui, le ministère chargé des

---

<sup>138</sup> - Ibid., p. 188

<sup>139</sup> - Ibid., p. 195

affaires islamiques ne peut plus gérer toutes les mosquées et se trouve incapable de créer des postes budgétaires pour payer le personnel et les imams chargés de sauvegarder ces lieux religieux que ce soit à l'échelle des Bni-Znassen ou à l'échelle du pays. Cette situation est identique pour tous les pays du Maghreb comme le signale Moussaoui « *Cette incapacité à répondre encourage la prolifération des « mosquées libres » dont les agents ne se sentent aucune obligation envers un ministère qui ne les paie pas... La prolifération des mosquées signale la massification et la régularité de la pratique de la prière. Elle souligne également une demande sociale d'islam et une grande propension à sa publicisation. L'ancienneté pluriséculaire et la présence ininterrompue de l'islam en Algérie et au Maghreb, suggère une certaine spécificité de cette demande Il ne s'agit non pas d'un retour à un islam momentanément abandonné, mais d'une adhésion à un islam renouvelé répondant à un imaginaire reconstruit au travers des nouveaux courants dont le web et la globalisation ont favorisé la circulation. Une sorte de standardisation des discours et un formatage globalisé arrive à mobiliser de plus en plus de fidèles dans les pays musulmans. Le premier aspect de ces transformations en cours est celui relatif aux différents acteurs de la mosquée, ces "virtuoses" qui influencent et modèlent les attitudes et les conduites de la masse des fidèles ...* »<sup>140</sup>.

La remarque que nous avons pu relever lors de nos visites de terrain (des mosquées), que la majorité des imams a subi une formation approfondie et sont recrutés essentiellement parmi les universitaires ayant suivi un cursus dans les instituts de formation des cadres religieux (Dar el Quran ou Institut scientifique des sciences judiciaires du Baâth à Oujda et par conséquent possédant un savoir encyclopédique plus développé et plus avancé (les imams traditionnels ne sont recrutés que dans des coins reculés et non fréquentés par un public savant).

---

<sup>140</sup>- Moussaoui A., 2009. La mosquée en Algérie. Figures nouvelles et pratiques reconstituées. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée [En ligne], 125 |, mis en ligne le 02 juillet 2012, consulté le 22 août 2019. Disponible sur : URL : <http://journals.openedition.org/remmm/6159>



Photo. 26. Ecole d'apprentissage du Coran à Ain-Sfa (Le chercheur, le 24 mai 2019)



Photo.27. Ecole d'apprentissage du Coran et des sciences judiciaires à Tinissan. (Le chercheur, le 30 mai 2019)

Aujourd'hui, de nombreuses mosquées continuent à exercer la fonction d'apprentissage du Coran et des sciences judiciaires à travers l'espace Snassni (Ain Sfa, Tinissan, Taghgirt...). En fait, nous avons rencontré des étudiants qui reçoivent des cours de haute qualité, pendant au moins deux années, qui leur permettent d'acquérir un savoir religieux approfondi/avancé et, par conséquent, leur permettant d'exercer la fonction d'un maître et pas seulement d'un Fquih.

L'école d'apprentissage du Coran et des sciences judiciaires à Tinissan est un bon exemple de ce genre d'écoles qui accueillent des étudiants de plusieurs régions du Maroc, et qui sont pris en charge par les fidèles et les associations (Association Tinissan pour le développement et Association Tiba). Cette école reçoit chaque année 30 à 40 étudiants (talebs) qui suivent des cours pendant des périodes qui s'étalent entre 6 et 36 mois, éduqués, logés et nourris. Après avoir appris le Coran par cœur et après avoir reçu les premiers principes des sciences judiciaires, ils sont aptes à être accueillis à l'Institut scientifique des sciences judiciaires du Baâth à Oujda qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances et s'intégrer facilement dans le marché du travail.

## **1.2. Les moussems du massif des Bni-Znassen ne sont pas encore pris comme un atout économique**

Le moussem, appelé également « ouaâda » ou « lamma », désigne une fête locale ou régionale annuelle, qui associe une célébration coutumière qui peut parfois être purement religieuse (souvent pour honorer un saint), ou en relation avec des activités festives et commerciales. Ces festivités sont pour la plupart des manifestations culturelles liées à la récolte,

aux saints musulmans qui sont souvent appelés Sidi, c'est-à-dire des hommes de foi auxquels Dieu a donné des pouvoirs, qui se manifestent en faisant des miracles (guérir des maladies), et qui continuent après leur mort à protéger leur communauté et leurs fidèles (pérennisation de la visite du « Darih »).

Pour les moussems qui se tiennent, dans leur majorité, en été dans le massif des Bni-Znassen, ont encore un caractère purement religieux, du fait de l'absence des foires commerciales qui accompagnent ces festivités dans plusieurs régions marocaines (Imelchil par exemple). Ils sont caractérisés par des rituels religieux, qui généralement commencent la veille du moussem. Ce soir, les fokhas (tolba), les personnes âgées et les sages de la tribu, les organisateurs aussi se rencontrent dans la mosquée principale, après la prière du « Maghreb » pour lire le coran et interpréter des chants religieux (adhkar). Avant la prière de « laâcha » il fallait collecter l'argent nécessaire pour payer le salaire annuel du fquih ainsi que toutes les dépenses liées à la mosquée (hygiène, eau, électricité...). Ceci nous montre une certaine absence du ministère des affaires islamiques qui n'est plus en mesure pour payer les salaires de tous les fokhas à travers le royaume car le nombre de mosquées se multiplie rapidement et continuellement.

En parallèle, il faut préparer tout pour le lendemain. Après la prière du « âsr » on égorge deux bœufs grâce à l'argent ramassé à cet effet par les organisateurs\*, et quelques têtes de bétail données comme offrandes au saint par des fidèles. Il s'agit du sacrifice honorant le Saint et marquant le dévouement des fidèles à leur ancêtre, ainsi que l'identité et l'appartenance des fidèles. Pour mener à bien toutes ces manifestations, des associations se sont organisées pour gérer la cérémonie, depuis la collecte de l'argent auprès des fidèles jusqu'à la célébration du festival ou moussem.

Souvent les enjeux des moussems dépassent la manifestation culturelle et sacrée pour prendre plusieurs aspects sociaux, spatiaux et économiques. Ils constituent donc une occasion de fêtes et de divertissement, laquelle participe à créer le lien social qui cimente les divers éléments de la société<sup>141</sup>.

---

\* - A quelques mois de la tenue de la cérémonie, des fidèles du saint se rendent chez un boutiquier à Berkane et lui remettent 200 dhs en l'occurrence du bon d'achat. La veille de l'événement, les fidèles ayant un bon reçoivent une part de la viande qu'elles se chargent eux-mêmes de la cuire pour préparer un grand plat de couscous offert aux visiteurs dans la grande salle de la mosquée ou sous une tente « caidale ».

- <sup>141</sup> عدنان زروالي، 2020. الموسم أو الوعدة: تراث لا مادي للمحافظة على الهوية الثقافية والتنمية السياحية (حالة قبيلة بني يزناسن) مجلة المجال الجغرافي والمجتمع المغربي. عدد: 31. ص. 298.

Ces enjeux et ces dimensions sont vécus en interrelation étroite avec le sacré, le marabout visité. A travers ces manifestations peuvent se lire certaines évolutions spatiales, sociales, économiques et même politiques, surtout lors de l'approche des élections, qui constituent une occasion qui permet à des gens de se montrer très généreux, et très occupés par les problématiques de la société. Toutefois, les moussems marquent et différencient le territoire qu'ils contrôlent, ce qui définit réellement un nouveau substrat paysager et un capital patrimonial à mettre au profit du développement local. Malheureusement, nous n'avons pas pu délimiter le rayonnement spatial de chaque moussem parce que nous n'avons pas pu visiter toutes les festivités qui se tiennent à l'échelle du massif, et par conséquent nous invitons des futurs chercheurs à se pencher sur ce patrimoine culturel qui peut constituer, à lui seul une thèse. Pour le moment, il paraît nécessaire de faire de ces moussems un levier pour la participation au développement du tourisme interne, peut-être même externe, eu égard à leur impact sur l'activité économique et la valorisation de la culture locale. Ailleurs, dans certains espaces du Maroc, les moussems constituent des pôles touristiques de divertissement et de développement durable local comme l'ont souligné Bouberria et Aafir dans leur article sur le festival de Bab Boudir : « *Le nombre de participants à la galerie d'exposition a atteint 25 exposants de produits locaux (olives, miel, poterie et palmier nain ...). Les soirées de leur variété, des chansons modernes au folklore qui ont lieu avec la participation d'un certain nombre d'équipes locales, reflètent l'importance de la présence des tribus qui composent le territoire de la région. Donc ce festival est - à juste titre - une exposition de produits locaux liés à l'économie sociale, un espace de communication et de rencontre entre les exposants (coopératives et sociétés), l'investisseur et le consommateur, qui contribue inévitablement à stimuler le tourisme et à le mettre au service du développement* »<sup>142</sup>.

Or, jusqu'à présent, ce genre de patrimoine de la région n'est pas encore pris en compte pour être perçu comme ressource capable de donner une certaine identité au massif, et capable d'attirer des projets de territoire et de déclencher le développement local. Que ce soit chez les habitants, chez les acteurs du développement ou chez les investisseurs en tourisme, le patrimoine culturel reste un domaine non exploité du fait que son intérêt n'est pas mis en exergue, malgré le développement du tourisme, dans plusieurs coins du monde, sur le patrimoine culturel « *approche du tourisme par la culture* », et c'est aussi l'approche du

<sup>142</sup> - عبد الواحد بوبرية ومصطفى اعفير، 2015. المهرجانات والتنمية المحلية بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي: حالة المهرجان الثقافي لباب بودير. ضمن المواسم والمهرجانات: فضاءات لتنمين الموروث الثقافي. مهرجان حب الملوك بصفرو إرث ثقافي لا مادي للإنسانية. منشورات الملتقى الثقافي لمدينة صفرو. أشغال الدورة الرابعة والعشرين. ص. 228.



ministère du Tourisme dans sa stratégie de la décennie 2010-2020. Pour réussir une politique de développement du tourisme, il est incontestable de diversifier la typologie du tourisme et ne pas concentrer l'activité sur une seule destination car nous vivons des périodes de concurrence généralisée entre les territoires. Ainsi, la diversité des espaces touristiques est une qualité territoriale et constitue un moteur essentiel de la réussite de la compétitivité.

En participant aux dynamiques territoriales, le patrimoine culturel constitue une force et permet au territoire Znassni d'asseoir son identité. Pour ce faire, il paraît nécessaire de favoriser la recherche et la réflexion sur cette thématique, afin de développer une meilleure connaissance et une appréciation globale des attributs et caractéristiques des paysages patrimoniaux, de leurs diversités et composantes socioculturelles qui ont contribué à façonner ces paysages. En ce sens, la commune territoriale et le ministère du tourisme doivent soutenir ce genre de manifestations culturelles, pour pouvoir commercialiser l'espace rural Znassni (Marketing territorial).

Pour les familles qui ont abandonné la campagne depuis plusieurs années, et qui vivent difficilement dans les bidonvilles et qui souffrent du stress urbain, le moussem constitue un événement important comme on peut le déduire de cette déclaration : *"Pour moi c'est une occasion de revivre en pleine nature"*, déclare une jeune fille ayant intégré la vie citadine. Le moussem est aussi un prétexte pour fuir leur vie difficile. Il constitue chaque année une occasion de loisir et de repos pour les nouveaux citadins, et pour les paysans après la période des moissons.

Parfois, pour certains moussem, des marchands offrent aux jeunes filles des bijoux à des prix abordables, peu importe la qualité. L'essentiel est de ramener quelque chose de la visite du sanctuaire, car elle porte en elle-même une offrande du sain, et par conséquent c'est une baraka (sagesse ou bénédiction). Les définitions de ce terme sont nombreuses, nous nous contentons de citer celle de Raymond Jamous, dans *Honneur et Baraka*, qui la définit de la façon suivante: *« La baraka est objet de croyance. Comme principe unique, elle est l'émanation de Dieu et investit certaines choses ou certains êtres. [...] D'un point de vue de l'analyse symbolique, la baraka apparaît comme une force qui transcende doublement l'ordre des classifications. En effet, comme qualité de certains objets ou de certains êtres, elle ne peut être identifiée ou*

*assimilée à une classe d'êtres. Elle est localisée, certes, mais elle ne s'épuise pas dans l'objet ou l'être »*<sup>143</sup>.

C'est dans ce sens et pour cette raison que les parents n'hésitent pas à acheter des souvenirs, vendus sur place, pour apprendre aux générations futures le sens de la baraka qui a diminué beaucoup de nos jours « *La baraka peut résider dans des êtres, des objets ou des actions ; sa présence est un signe de bénédiction et son absence de malédiction. Les vieilles personnes pensent qu'elles vivent dans un monde où la baraka a diminué, voire disparu. Jadis, selon elles, il n'y avait pas beaucoup de choses, mais les gens vivaient bien et se contentaient de ce qu'ils avaient ; aujourd'hui, malgré le développement économique, il y a la misère, rien ne suffit, et les gens n'arrêtent plus de se plaindre et de vouloir posséder davantage. Pour les personnes âgées, si l'on possède beaucoup mais que l'on n'est pas satisfait, c'est un signe de manque de baraka ; en revanche, si on possède peu sans se plaindre et tout en étant bien, cela signifie qu'on a la baraka »*<sup>144</sup>.

Mais ce qui est regrettable dans le moussem, c'est le manque d'équipements sanitaires. Les familles aisées apportent des citernes d'eau. Les autres s'en servent ou bien utilisent l'eau d'une école située à proximité du lieu où se tient le moussem. Mais, pour assurer un confort aux campeurs et aux visiteurs, très nombreux pourtant, la commune aurait pu se charger de l'organisation d'équipements sanitaires, en offrant de l'eau potable pour tous les visiteurs (des citernes par exemple).

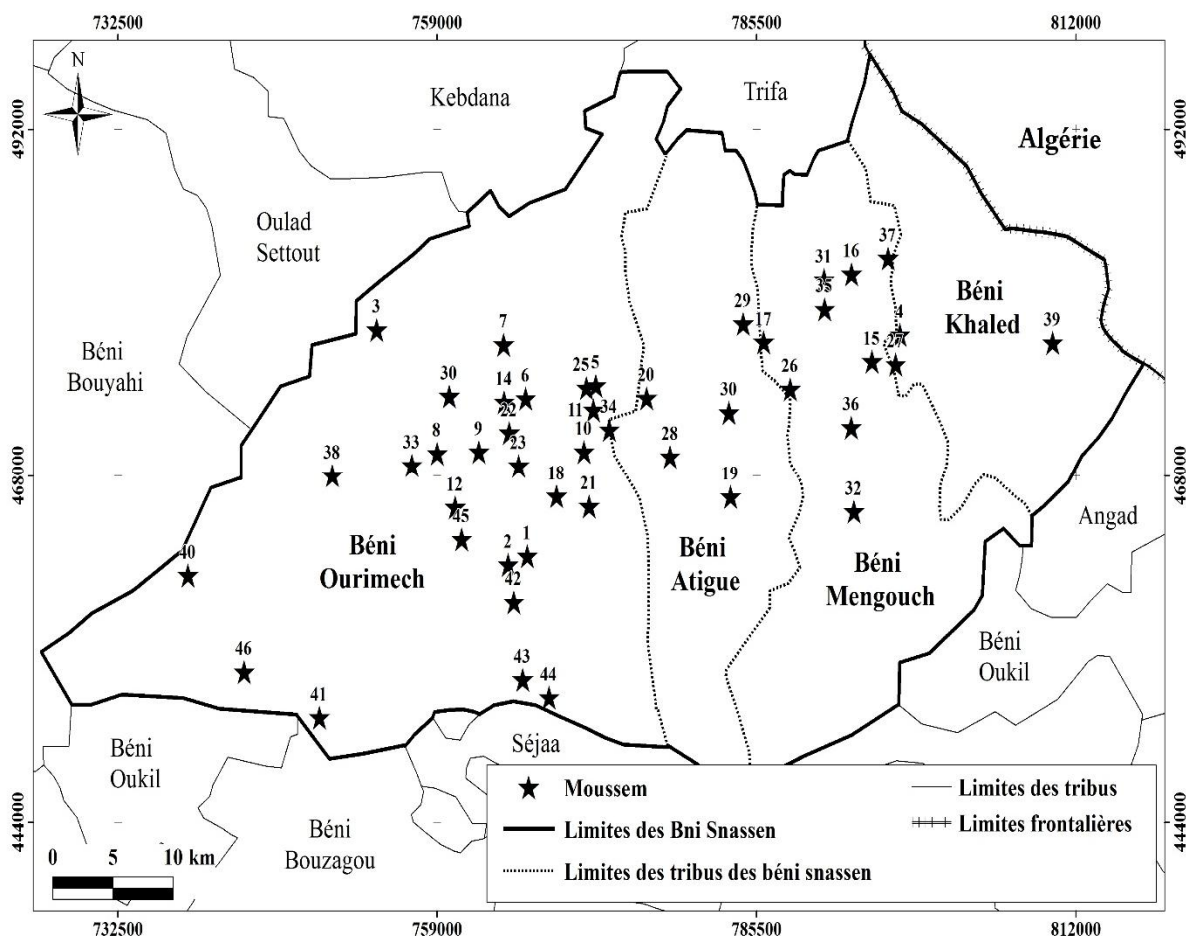
La célébration de ces fêtes religieuses doit être bénéfique pour tout le monde mais surtout pour la population locale, qui doit tirer profit de ces festivités. En d'autres termes, ces dernières ne doivent pas se limiter aux pratiques religieuses. Au contraire, elles doivent constituer un vecteur pour le développement local, et par conséquent, elles sont appelées à gagner encore en importance afin de déclencher une dynamique de croissance économique et sociale. Jusqu'à présent, les moussems sont surtout l'occasion pour les gens appartenant à telle ou telle tribu, venus parfois de loin, de se rassembler et de partager leur identité culturelle (lieu de spiritualité), célébrer et honorer un saint, et exprimer leurs vœux en contrepartie d'une offrande. Donc, économiquement, ils ne sont pas encore rentables pour la population locale, qui doit saisir l'occasion pour écouler certains produits de terroir.

---

<sup>143</sup> - Jamous R., 1981. Honneur et Baraka, p. 202-203

<sup>144</sup> - Radi S., 2013. Surnaturel et société. Centre Jacques-Berque. Maktabat al-Maghreb. Rabat, p. 156

**Carte 27. Répartition spatiale des moussems à travers le massif**



Réalisation : le chercheur

Source : Travaux de terrain, 2019.

Ces moussems marquent une rupture de la monotonie quotidienne vécue pendant toute une année, et rappellent aux hommes et aux femmes les liens qui les unissent, bref, de se sentir faire partie de la même communauté (tributaires de l'appartenance ethnique). C'est aussi une occasion de rencontre entre les familles restées au bled, et celles qui l'ont quitté pour s'installer dans d'autres régions du Maroc ou à l'étranger. Chaque moussem a ses rituels et ses adeptes même à l'intérieur de la même tribu, voire de la même fraction, d'où la multitude de ces festivités qui dynamisent tout l'espace Znassni et le transforment en une fourmilière pendant au moins tout le mois d'août. Des voitures, aux différentes immatriculations marocaines et étrangères sillonnent le massif, des tentes multicolores garnissent les paysages des alentours du lieu des festivités (photos. 28 et 29).

**Tab. 11. Les principaux moussems célébrés dans le massif des Bni-Znassen**

| N° | Moussem                    | N° | Moussem               |
|----|----------------------------|----|-----------------------|
| 1  | Sidi Slimane Bouarhroum    | 25 | Aït Yaakoub           |
| 2  | Oulad Sidi Saïd            | 26 | Sidi Yahya Benlahsen  |
| 3  | Oulad El Mehdi             | 27 | Oulad Abdellah Benaza |
| 4  | Ibanharen                  | 28 | Béni Amir             |
| 5  | Oulad Sidi Moussa Maaboura | 29 | Ajdir                 |
| 6  | Oulad Fssir                | 30 | Moulay Driss          |
| 7  | Béni Atiya                 | 31 | Béni Mahfoud          |
| 8  | Oulad Saïd – Talzart       | 32 | Oulad Faraji          |
| 9  | Aït Boumia                 | 33 | Béni Ourimech         |
| 10 | Aït Boukhriss              | 34 | Sidi Ahmed Akabli     |
| 11 | Oulad Sidi Ali Saïd        | 35 | Idaanounen            |
| 12 | Béni Wal                   | 36 | Oulad Jaber           |
| 14 | Béni Bouabdellah           | 37 | Labcharir             |
| 15 | Tinissane                  | 38 | Oulad Yaakoub         |
| 16 | Béni Abdellah              | 39 | Béni Drar             |
| 17 | Béni Ouklan                | 40 | Sidi Boulaâgale       |
| 18 | Oulad Tamim                | 41 | Oulad Moussa          |
| 19 | Béni Moussi Louassata      | 42 | Oulad Ali Loulout     |
| 20 | Taghassourt                | 43 | Oulad Merzoug         |
| 21 | Oulad Abou                 | 44 | Massine               |
| 22 | Zaara                      | 45 | Oulad Sidi Said       |
| 23 | Oulad Amar                 | 46 | Jbel Lakhdar          |

Source : - Travaux de terrain, 2019.

- لويس فوانو. (1912)، ترجمة وتعليق الغرايب محمد. (2003)، وجدة والعمالة، منوغرافية وجدة وقبائل شرق المغرب، وجدة، الجزء الأول. ص 306.

La lecture de la carte 24 et du tableau 11 nous montre que le massif des Bni-Znassen enregistre chaque année la célébration de nombreux moussems qui se tiennent dans leur majorité au mois d'août. Du nord au sud et de l'ouest à l'est du massif, des moussems se succèdent. Parfois, il y a lieu de quatre moussems en une journée, reflétant les différentes identités culturelles de la population Znassnie (jeudi 01 août 2019). Au total, environ 50 moussems sont célébrés chaque année (carte 27 et tab. 11), dont un nombre très réduit se tient en hiver, sans compter les événements historiques ou les fêtes familiales qui sont occasionnels (fiançailles, mariage, baptême, circoncision, offrandes...) <sup>145</sup>.

<sup>145</sup> - عدنان زروالي، 2020. مرجع سابق. ص. 302

La veille de la tenue de la cérémonie, les premiers campeurs s'installent sur des espaces proches du saint. Le lendemain les tentes dressées par les visiteurs colonisent les différents coins de l'espace tout autour de la Zaouia ou de la mosquée afin de pouvoir héberger des centaines de pèlerins. Chaque jour apporte son cortège de nouveaux arrivants, et les tentes se dressent toujours plus nombreuses, colonisant les moindres coins, avec cependant une répartition bien orchestrée des différentes tribus ou simplement des différentes familles.



Photo. 28. Moussem de maàboura (Le chercheur, le 1 août 2019)



Photo. 29. Moussem Aounnout (Le chercheur, le 2 août 2019)



En août, le massif se transforme en un carrefour incontournable de tous ceux qui ont une certaine appartenance familiale avec le massif. Les gens viennent de plusieurs coins du pays. Peu importe la distance parcourue et les difficultés du voyage, dans des conditions pas toujours agréables. Ils sont, hommes et femmes, venus pour passer des moments de plaisir. Ils sont là, soit entre famille, et parfois même seulement entre amis. On prend des photos-souvenirs, même des « selfies », on se ballade, ... C'est dire combien l'ambiance du moussem est omniprésente dans les esprits des visiteurs. Le moussem est un événement créateur de mobilité : c'est un événement « extraordinaire » qu'il faut perpétuer. Malheureusement, les moussemes tenus en pleine montagne ne sont pas accompagnés de commerce ou de grandes activités de plaisance, qui sont très peu présents lors de ces cérémonies (photos 30 et 31).



Photo. 30. Vendeur de jus bien apprécié en ce mois de forte chaleur. (Le chercheur, le 1/8/2019).



Photo. 31. Activité de distraction lors du moussem d'Aounnout (le chercheur, le 2/8/2019)

Le jour de la célébration du moussem, tous les fidèles et les visiteurs sont présents pour fêter ce jour mémorial. Avant le repas de midi, et avant la prière du « dohr », des centaines de personnes s'entassent dans la mosquée pour participer aux « adkars ». Après la prière, un crieur ordonne aux pèlerins de se mettre aux tables (8 personnes par table) pour que les serveurs puissent servir tout le monde (photo. 32 et 33). Des plats de couscous envahissent le terrain et toute personne présente mange à ses grés (photo. 34 et 35).

#### Table des photos n°.4.



Photo. 32. Plat de couscous offert aux visiteurs au moussem Maàboura. Le chercheur (1/8/2019).



Photo. 33. Prise du repas du midi à l'intérieur de la mosquée de Maàboura (environ 800 invités) Le chercheur (1/8/2019).



Photo. 34. Mise du couscous avant sa distribution au moussem Oulad Jaber (environ 700 invités). Le chercheur (le 4/8/2019)



Photo. 35. Mise du couscous avant sa distribution au moussem Tizi ou Zemmour (environ 950 invités). Le chercheur (8/8/2019)

Après le déjeuner, un grand cercle se forme, généralement en dehors de la mosquée. Un crieur bien choisi parmi les fidèles du saint, et dont la personnalité est imposante commence la collecte des dons en espèce de tous les chefs de familles présents ce jour-là (photo. 36) et même



de certaines personnes absentes Pour les associations qui sont chargées de la gestion du moussem, c'est l'occasion pour collecter le plus de fonds pour assurer le bon fonctionnement de la mosquée pendant toute une année.



Photo. 36. Collecte des fonds et des offrandes à Maàboura. Le chercheur (1/8/2019)

Le patrimoine culturel immatériel se réfère aux pratiques, aux représentations, aux expressions, aux connaissances et aux compétences transmises de génération en génération. Ce patrimoine offre aux communautés un sentiment d'identité, et est constamment recréé en réponse à leur environnement. Il est appelé intangible parce que son existence et sa reconnaissance dépendront principalement de la volonté humaine. Ce qui est immatériel est transmis par l'imitation et la pratique sociale. Le patrimoine culturel immatériel est également connu comme « *patrimoine vivant* » ou « *culture vivante* » et peut participer au développement du territoire s'il est mis en valeur.

L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas dans la manifestation culturelle elle-même, mais plutôt dans la richesse des connaissances et des compétences qui sont transmises. La valeur économique et sociale de cette transmission de la connaissance est pertinente pour les groupes minoritaires, et pour les principaux groupes sociaux au sein d'une société.



La culture (bien qu'universelle comme concept, elle est toujours particulière comme réalité concrète) a besoin des échanges entre des individus appartenant à de différentes traditions pour se consolider et pour affirmer des identités locales. Le tourisme, quant à lui, a besoin du patrimoine comme ressource capable de motiver le voyage des gens, et d'un patrimoine toujours dans son meilleur état, dans de conditions optimales. C'est ici que le patrimoine, et surtout le patrimoine bâti, occupe une place primordiale dans les rapports entre culture locale et tourisme dans le cadre de la mondialisation. Dans ce sens, le tourisme est une des composantes majeures de toute proposition visant la gestion durable du patrimoine, dans le cadre de la gestion durable de l'environnement social culturel et territorial.

Il est temps de profiter de ces événements en développant le tourisme thématique axé sur la religion et sur les festivités des moussems en visant une clientèle bien particulière pratiquant des traditions religieuses et rendant hommage à des « saints » auxquels ils adhèrent. Malheureusement, pour notre zone d'étude, il ne s'agit pas du tourisme proprement dit, mais de simples visites, que les fidèles considèrent comme une pratique obligatoire à faire chaque année, pour maintenir des liens familiaux et des liens avec la société ou la tribu à laquelle ils appartiennent.

Toutefois, le maintien et la sauvegarde du patrimoine culturel permet, surtout aux jeunes, le maintien du respect du monument ou du personnel religieux, et évite leur oubli des traditions et des esprits des gens ce qui leur donne beaucoup plus de valeur. Ceci nécessite la prise de certaines initiatives de la part des acteurs influençant (adhérents, associations, collectivité, Etat) pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de ce patrimoine culturel religieux existant et qu'il faut transmettre aux générations futures et par conséquent assurer une certaine pérennité de la culture de la société en question.

Nous souhaitons, par la mise en valeur du patrimoine une perspective de dynamisation du territoire et de la prise de conscience du rôle économique et social que peut jouer ce patrimoine pour l'amélioration des conditions de vie de la population locale suite aux multiples services produits par la mise en tourisme d'un espace.

## **2. Le patrimoine archéologique et architectural du massif des Bni-Znassen**

Dans le passé très, la notion de patrimoine archéologique était sans grande importance et était considéré simplement comme des ruines ou des vestiges qui ne serviraient à rien. Avec le

développement de la recherche archéologique, les restes des objets et des traces humaines ont fait de l'archéologie une science à part entière et ont constitué des bases solides pour le développement d'un tourisme culturel. Pour le massif des Bni-Znassen, il paraît que son sol est riche de ce patrimoine archéologique, qui mérite une prise de conscience pour le valoriser scientifiquement et économiquement.

## **2.1. Le massif des Bni-Znassen : un riche patrimoine archéologique oublié**

Depuis le début du protectorat franco-espagnol, et peut-être même avant, le Maroc s'est engagé à fouiller les sites archéologiques partout où des indices montrent l'existence de plusieurs civilisations depuis l'ère préhistorique jusqu'à la civilisation islamique. Parmi les fouilles archéologiques qui nous intéressent ici ce sont les sites de Tafoghalt situés en plein massif montagneux, et qui méritent une attention particulière du fait de leur valeur historique, puisqu'ils constituent une véritable mine d'or témoignant de l'histoire de l'humanité.

Pour profiter de cette richesse, non encore exploitée, il faut un vrai projet d'aménagement et de développement participatif, qui incite tous les intervenants à faire de ce projet un point de convergence, afin de mettre ces sites en valeur et pour qu'ils soient profitables pour la population locale.

Le massif des Bni-Znassen constitue le berceau de l'humanité puisqu'il paraît que c'est le premier lieu qui a abrité l'homme. Cette hypothèse peut être renforcée et appuyée par les trouvailles historiques de la grotte des Pigeons à Tafoghalt qui forme un site archéologique national d'une importance patrimoniale mondiale. L'importance du site réside dans le fait qu'il a délivré une grande collection de sépultures (plus de 200), des milliers d'objets et outils préhistoriques, et recèle encore un patrimoine préhistorique inestimable. L'intérêt de la grotte est en croissance suite à la découverte de coquilles utilisées comme objets de parure il y a plus de 100 mille ans. Ceci indique que l'homme de Tafoghalt était le premier au monde à avoir un comportement moderne « *Eléments d'une parure réalisée à base de coquillages marins perforés et portés comme colliers, bracelets ou attachés aux vêtements. Les coquillages souvent ocrés représentaient des objets d'ornementation ou d'embellissement. Ces parures perforées découvertes à Tafoghalt sont considérées comme les plus anciennes parures au Monde* »<sup>146</sup>

---

<sup>146</sup> - L'Economiste, 2013. Comment l'archéologie peut sauver le tourisme. Edition N° : 4041. Le 29/05/2013



Photo. 37. Fouilles archéologiques superficielles et latérales de la grotte des Pigeons



Photo. 38. Fouilles archéologiques en profondeur à la recherche des restes humains

Sur le plan touristique, la grotte et son environnement (SIBE de Bni-Znassen) offrent tous les éléments nécessaires pour développer une activité écotouristique à l'image des sites européens. Dans la grotte des Pigeons à Tafoghalt (nord-est du Maroc), des recherches ont découvert les plus anciennes traces d'ADN (Acide Désoxyribo Nucléique) humain en Afrique,

qui remontent à quelques 180000 ans. « Cette découverte est pour le moins inédite. Ses résultats, rendus publics récemment, ont démontré des liens anciens entre les espèces humaines en Afrique subsaharienne et en Afrique de l'ouest d'une part, et d'autre part avec le Moyen-Orient »<sup>147</sup>. Pour Said Amzazi, ces découvertes sont très importantes pour percer les mystères de l'existence humaine « Une meilleure connaissance de l'histoire du peuplement humain en Afrique du nord est cruciale pour mieux comprendre l'histoire du genre *Homo sapiens* »<sup>148</sup>.



Photo. 39. Des restes humains dans la grotte des Pigeons



Photo. 40. L'état de la dentition des hommes préhistoriques

Pour Louise Humphrey du Natural History Museum à Londres, « *La Grotte des Pigeons est très importante pour comprendre l'histoire du peuplement humain en Afrique du nord-ouest, car les Hommes modernes s'y sont fréquemment installés et d'une manière continue du Paléolithique moyen jusqu'au Paléolithique supérieur* »<sup>149</sup>.

La grotte des pigeons révèle l'état de la dentition des hommes préhistoriques. Une étude scientifique dirigée au cours de ces dix dernières années par deux chercheurs, l'un marocain et l'autre américain, au niveau de la grotte des pigeons, vient de révéler que l'état de dentition des hommes préhistoriques était « catastrophique ». Effectuée sur des ossements datant de 13 700

<sup>147</sup> - Les plus anciennes traces d'ADN répertoriées en Afrique se trouvent au Maroc. Document consulté le 26 aout 2019. Disponible sur : <https://www.yabiladi.com/articles/details/62814/plus-anciennes-traces-d-adn-repertoriees.html>

<sup>148</sup> - idem.

<sup>149</sup> - Les plus anciennes traces d'ADN en Afrique découvertes à Tafoghalt au Maroc. Les Eco. Publication : 15 mars 2018 Affichages : 1329. Document consulté le 26 aout 2019. Disponible sur : <https://leséco.ma/Maroc>

à 15 000 années avant J.C, l'étude, qui s'est aussi penchée sur les habitudes alimentaires de ces hommes, contredit l'hypothèse avancée jusque-là et selon laquelle les caries dentaires étaient apparues avec l'agriculture il y a environ 11 000 ans.

Pour arriver à ces conclusions, les chercheurs se sont servis pendant dix ans d'ossements retrouvés à Tafoghalt, dans la grotte des pigeons. Les analyses réalisées sur ces squelettes des hommes de l'âge de pierre, qui étaient des chasseurs et cueilleurs, ont permis d'en savoir un peu plus sur l'état de leurs dents ainsi que leur alimentation. L'examen dentaire de 52 squelettes déterrés révèle qu'ils se nourrissaient beaucoup de noix et autres aliments riches en glucides<sup>150</sup>.

Ces recherches archéologiques ont fini aussi par découvrir des coquillages marins perforés, qui étaient utilisées comme des parures humaines chez les Homo Sapiens, qui certainement aimaient séduire et s'ornaient de bijoux. Ce sont les résultats des trouvailles extraordinaires faites tout récemment dans la grotte des Pigeons à Tafoghalt et qui ont montré l'appartenance de ces parures à des groupes humains différents « *Cette découverte bouleverse nos connaissances sur le mode de vie des hommes préhistoriques. Nous découvrons, en effet, que les gens utilisaient ces parures, non seulement comme ornements, mais aussi comme éléments identitaires pour signifier leur appartenance à un groupe, ce qui montre leur intérêt pour le symbolisme* »<sup>151</sup>.

Depuis le début des recherches qui ont fait découvrir au monde l'homme préhistorique de Tafoghalt vers les années cinquante du XX<sup>ème</sup>, des restes humains abondants ont été découverts. Au moins 195 individus et plus de 500.000 outils préhistoriques ont été recensés.

---

<sup>150</sup> - La grotte des pigeons au Maroc révèle l'état de la dentition des hommes préhistoriques. Document consulté le 26 aout 2019. Disponible sur : <https://www.yabiladi.com> › articles › détails › grotte-pigeons-maroc-revele...

<sup>151</sup>- Belkhat N., 2008. Des bijoux « Homo sapiens » découverts au Maroc. L'Economiste. Edition N° : 2771 Le 07/05/2008. Document consulté le 30 aout 2019. Disponible sur : <https://www.leconomiste.com> › article › des-bijoux-homo-sapiens-decouvre.



Photo. 41. Outils en pierre de la culture dite Ibéromaurusienne (15.000 ans), et pièces de chasse découvertes à Tafoghalt, datées de plus de 100.000 ans

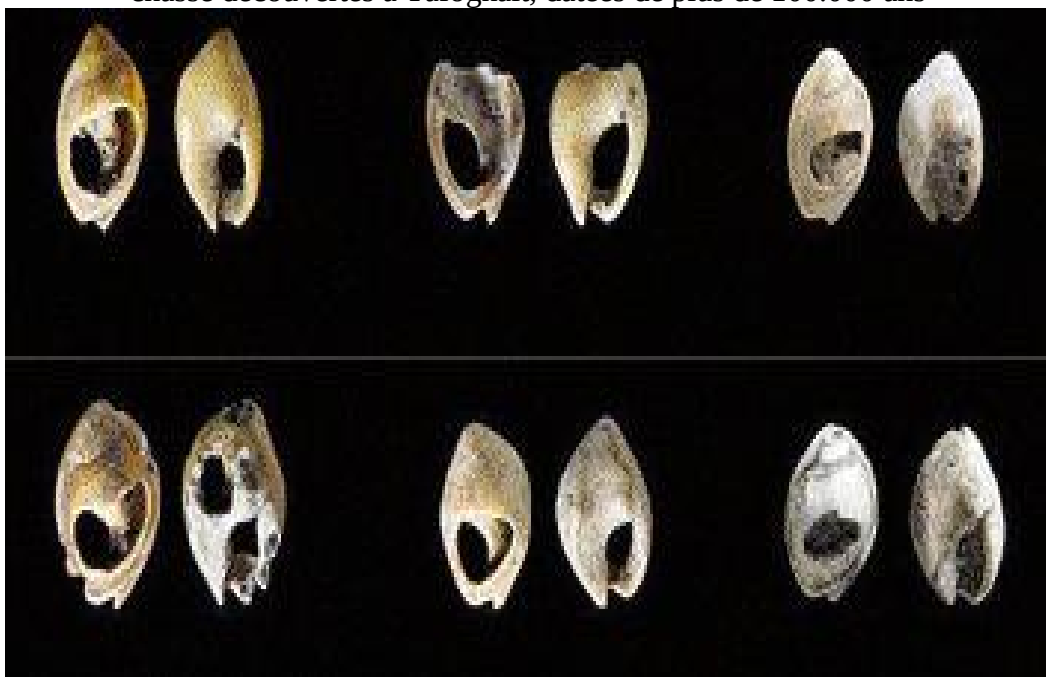


Photo. 42. Parure réalisée à base de coquillages marins perforés et portés comme colliers, bracelets ou attachés aux vêtements

## **2.2. Une richesse architecturale apte à la pratique de la spéléologie**

Pour les scientifiques amoureux de l'archéologie et les aventuriers de la spéléologie, la grotte des pigeons (site préhistorique qui a été habité entre 21000 et 10800 ans avant J.C) et celle du chameau constituent une mine d'or humaine à découvrir tout en pratiquant de l'écotourisme dans cette montagne, en plein cœur de l'Oriental, où domine une multitude de paysages diversifiés et d'arbres sauvages et fruitiers.

Toutes les richesses historiques et les potentialités naturelles et humaines que renferme le massif des Bni-Znassen, font de ce dernier une spécificité historique et une identité singulière. Elles peuvent constituer une base pour le développement de l'activité touristique, et un levier de croissance et de création de richesses. D'autant plus que le tourisme thématique basé sur l'option culturelle et archéologique s'insère dans la Vision 2020 en tant que vecteur de promotion, et par conséquent, faire du massif une zone attractive pour les visiteurs locaux, nationaux et étrangers. C'est dans ce sens que Chevance M., rapporte « *La Vision 2020 ambitionne de rattraper le retard pris par la culture dans la promotion de la « destination Maroc ».* Elle prévoit un programme Patrimoine et Héritage afin de « valoriser l'identité culturelle du Maroc à travers la structuration et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Royaume et la construction des produits touristiques cohérents et attractifs »<sup>152</sup>.

Pour développer le tourisme culturel grâce aux découvertes archéologiques, la première étape est d'assurer une documentation scientifique riche et fiable, qui peut aider les décideurs dans les projets de valorisation du patrimoine archéologique, tout en déployant de grands efforts pour le transfert de cette information vers le grand public.

## **3. Le patrimoine folklorique local peut-il participer au développement local ?**

Le patrimoine folklorique représente certainement une ressource pour le développement des territoires, même en milieux ruraux, du fait qu'il pourra s'inscrire dans un processus de production de services et de développement local à long terme. Malheureusement, la valorisation marchande de ce patrimoine n'est pas encore prise en compte dans les projets de

---

<sup>152</sup> - Chevance M., 2015. Le patrimoine culturel, un atout touristique pour le Maroc. Document consulté le 4 septembre 2019. Disponible sur : <https://www.cfcim.org.magazine>



développement, alors qu'il peut constituer un atout capable d'augmenter l'attractivité des visiteurs pour cet espace riche en folklore.

### 3.1. Un folklore snassni entre originalité et acculturation

Géographiquement, le massif des Bni-Znassen tient une place centrale dans l'espace de la région de l'Oriental. Il a constitué un carrefour pour les civilisations qui se sont succédées, tout au long de l'histoire du Maroc (carrefour de diverses civilisations). C'est pour cette raison que nous ne trouvons pas uniquement du folklore amazigh dans cette zone montagneuse, mais c'est tout un assemblage de culture arabo-berbère, peut-être suite à la grande intégration de ce massif dans le reste de l'espace de l'oriental, largement arabophone. On peut même dire que le folklore local est une composante de l'embrassement de plusieurs cultures (amazighe, arabe, africaine et méditerranéenne).

L'ouverture de cette zone sur son environnement lui a fait perdre son identité culturelle, sans pouvoir parler d'acculturation puisqu'une bonne partie de la population locale continue à pratiquer sa langue maternelle et reste fidèle à ses rites et coutumes. C'est ce qu'a appelé Lucette Heller-Goldengerg « *Les gardiens des traditions séculaires* »<sup>153</sup>. Cette intégration et cette ouverture n'ont fait qu'enrichir et diversifier le folklore pratiqué chez les Bni-Znassen lors de certains événements ou certaines manifestations. Toutefois, la population snassnie s'honore toujours de sa spécificité linguistique, au sein de la région, et s'illustre notamment par sa musique et son folklore. Elle essaie continuellement de valoriser ses cultures locales dans toutes leurs dimensions patrimoniales, pour contribuer ainsi à renforcer la fierté de son appartenance à l'ensemble amazigh. Elle s'efforce donc de pérenniser son folklore ancestral, considéré comme « *une vitrine colorée et dynamique où les traditions ancestrales, les croyances religieuses, les superstitions, les figures locales au caractère typé reflètent l'attachement profond à un terroir* »<sup>154</sup>. Lors de certaines festivités comme le mariage par exemple, des traditions du passé lointain existent toujours, on chante des poèmes traditionnels appelés *izrane\**, qui mettent en lumière plusieurs caractéristiques propres à la région, comme la tradition

---

<sup>153</sup> - Heller-Goldengerg L., 1989. La littérature francophone au Maroc. L'acculturation. Cahiers de la Méditerranée. N°. 38, p. 60

<sup>154</sup> - Office du tourisme de Comines-Wameton, 2019. Patrimoine folklorique. Document consulté le 6 Septembre 2019. Disponible sur : <https://www.visitcomines-wameton.be/decouvrir-la-ville.Patrimoine-fol...>

\* - *izrane* sont des louanges, des récits amoureux, des déclarations sentimentales ou plus généralement des révélateurs des états d'âme de leurs interprètes



de l'Araziq (chants, glorifications religieuses et rituels exécutés par un groupe d'hommes autour du marié) accompagnée des Asriwriw (youyous) des femmes, le jour de la cérémonie du henné, ainsi que d'autres spécificités. Toutes ces particularités culturelles ne peuvent être que bénéfiques pour l'activité touristique, car elles fournissent une image de marque de cette destination qui est le massif des Bni-Znassen. Elles peuvent déclencher un nouvel intérêt chez les touristes et chez la population locale qui peut en profiter pour tirer des revenus additionnels. Les cultures des uns et des autres constituent un élément essentiel des interactivités entre les sociétés comme le signale Charai Z. *« le tourisme représente un facteur de rapprochement entre les peuples et les cultures terrestres, notamment par les rencontres et les contacts interculturels qu'il induit. Si ces derniers sont bien régulés et organisés, le tourisme peut même contribuer à l'acceptation de la diversité culturelle mondiale en conduisant à la reconnaissance et au respect des particularismes socio-culturels de chaque société »*<sup>155</sup>.

Certes, le tourisme est souvent considéré comme un facteur d'acculturation contribuant à l'émergence d'une nouvelle culture, composée de la culture de la population locale et celle de l'étranger, mais qui doit toujours être classée au deuxième rang pour qu'elle n'efface pas la première à tel point qu'on peut distinguer ce qui est original (authentique) de ce qui est intrus. La sauvegarde de la pureté originelle est primordiale pour le massif des Bni-Znassen, qui connaîtra certainement dans les prochaines années à venir une progression du tourisme dit de découverte ou de montagne, suite au développement de l'infrastructure routière et d'accueil qu'il enregistre, même si c'est d'une façon lente mais progressive.

Nous avons constaté que le folklore authentique de la population Snassnie a subi de grandes transformations, à tel point qu'on ne peut pas le considérer comme un folklore ou un art traditionnel selon le conseil international des organisations des Festivals de Folklore Traditionnels et des Arts (CIOFF) *« un programme est considéré comme de culture traditionnelle si son contenu correspond à la définition de la Convention sur la sauvegarde du patrimoine culturel de l'UNESCO, c'est-à-dire qu'il doit :*

- *être transmis de génération en génération ;*
- *être recréé en permanence par les communautés et les groupes en fonction de leur milieu et de leur interaction avec la nature et de leur histoire ;*

---

<sup>155</sup> - Charai Z., 2014. Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Univ. Nice Sophia Antipolis, p. 13.

- *procurer aux communautés et aux groupes un sentiment d'identité et de prospérité ;*
- *contribuer ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine »<sup>156</sup>.*

On peut même considérer que le folklore ou la culture elle-même des Bni-Znassen est une somme d'une multitude de cultures différentes, faisant partie intégrante de tout un ensemble folklorique dans ce massif.

A notre avis, la culture Snassnie ne peut être considérée comme une culture à elle seule. Elle n'a plus sa propre culture, sa propre langue, sa propre histoire, ses propres traditions, ses coutumes. C'est plutôt une résultante d'une certaine acculturation ou d'un métissage, formé de plusieurs autres cultures des espaces environnants, grâce à son contact avec les autres sociétés environnantes et grâce au processus d'acculturation. Des recherches menées dans ce domaine seront bien appréciées pour éclaircir ces changements parvenus dans la culture authentique, tout en montrant son incapacité à résister aux cultures des voisins à travers la langue, les chants et les danses.

### **3.2. Typologie folklorique et sa mise au service du développement territorial**

La musique joue un rôle très important dans le folklore de toutes les sociétés. Elle accompagne souvent les chants et les danses qui les rendent plus appréciés et plus dynamiques, d'où la nécessité de la développer pour l'accompagnement du mouvement musical en pleine transformation. Elle est souvent présente dans plusieurs rites folkloriques qui l'accompagnent durant leurs pratiques.

Les Bni-Znassen, comme les autres tribus de l'Oriental, sont connus par leur folklore varié et diversifié, pratiqué par différents groupes artistiques (arfa, nhari, mangouchi, alaoui ...).

---

<sup>156</sup> - Musique traditionnelle- Wikipédia. Document consulté le 5 octobre 2019. Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org › wiki> ›



Photo. 43. Le zamar (sorte de flûte à deux cornes)



Photo. 44. Gasba et bendir

Le folklore du massif et des autres zones berbères était pratiqué autrefois par les imedyazane (« *conteurs de poèmes* » en tamazight, mais au fil du temps, il a changé de langue et est appelé aujourd'hui « rachyoukh »). Ces derniers animaient certains événements, spécialement les mariages, par des joueurs de flutes et de tambours. Avec le temps, cette terminologie a changé de nom sous l'appellation de Reggada depuis les années 1990. Cette danse ou cette musique tirait son nom du village de d'Aïn-Reggada ou Tala-n-Areggada, près de Berkane (la source qui fait dormir, en raison de son caractère capricieux), ainsi que le village d'Adrar-n-Areggada (la montagne qui fait dormir) situé entre Aknoul et Midar.

Cette danse traditionnelle issue des guerriers amazighs Zénètes est un genre musical qu'on retrouve dans le massif des Bni-Znassen ainsi que dans tout le Rif Oriental. Aujourd'hui, ce genre de folklore est pratiqué dans toute la région de l'Oriental, et a une grande popularité chez tous les habitants. Toutefois, il a subi de grands changements dans sa pratique. Autrefois, il était pratiqué seulement par des hommes, puisque ces derniers étaient des guerriers et qui dansaient en signe de victoire sur l'ennemi, d'où l'usage du fusil (ou un bâton). Les frappes incessantes de pieds au sol qui se font au rythme de la musique et symbolisent l'appartenance à la terre. Elle est exécutée par plusieurs danseurs, guidés par un meneur, qui se tiennent coude à coude, comme s'ils étaient soudés les uns aux autres en poussant des cris montrant leur symbiose avec le rythme, qui rappelle l'unité indissoluble qui devait autrefois lier les guerriers face à l'ennemi

157.

---

<sup>157</sup> - Zerouali Ad., 2017. Op. Cit., p. 59

Cette danse est fortement rythmée par le Bendir (espèce de tambourin), le Zamar (sorte de flûte à deux cornes) ou encore la Ghayta (flute en roseau). Ce style musical intègre le patrimoine folklorique marocain qui a été modernisé, à la fois musical et chorégraphique, en associant une multitude d'instruments modernes (guitare électrique, synthétiseur, saxo, batterie, basse, synthé ...) aux instruments traditionnels (*bendir*, *ghaïta*, *zamar*, *gasba*, derbouka), et en s'ouvrant sur le genre puisqu'il pratiqué aujourd'hui par des femmes en vue d'adapter ce style au marché musical actuel.

La danse reggada repose sur des mouvements d'épaules, un fusil (ou un bâton), au rythme de la musique et sur des arrangements puisés de différentes mélodies se rapportant à ce qui se fait partout dans le monde. C'est une sorte de démarcation par rapport au raï, mais c'est dans le même style. Le principe de base est identique, la différence est au niveau de l'exécution.



Photo. 45. Dance Alaoui



Photo. 46. Dance Reggada

Aujourd'hui, ce patrimoine local se répand un peu partout au niveau national, et s'est récemment internationalisé par sa diffusion dans de nombreux albums de compilations et grâce notamment à la diaspora marocaine en Europe et par sa présence à de nombreux festivals internationaux, dont celui dédié au Raï à Oujda.

Parmi les autres danses les plus populaires de la région orientale, nous trouverons Laâlaoui, dont le style est caractérisé par des rythmes très spécifiques. C'est une musique et danse traditionnelle guerrière, fortement d'appartenance algérienne puisqu'elle est pratiquée dans tout l'ouest de l'Algérie (Tlemcen, Nedroma, Maghnia, Ghazaouet et El Abiadh

Sidi Cheikh). Aujourd'hui, elle est largement répandue dans tout le nord-est marocain. Cette musique, accompagnée d'une danse guerrière ancestrale, est jouée par un groupe traditionnel appelé El AARFA, ce groupe est constitué de plusieurs percussionnistes, un (ou deux) joueur de flûte (Ezzamar) et deux tombouristes (tabbala ou bnadriya). La danse de Laâlaoui est riche en mélodies, grâce au mélange des différents types de percussions qui doivent être connus par le danseur et les Chioukhs tels que : Sbaïssya, Laarachia, Sakla, Hchaychiya...

Elle est dansée par des mouvements d'épaule au rythme des percussions. Les hommes dansent en se tenant coude à coude, comme soudés les uns aux autres en scandant leurs corps, frappant des pieds pour exprimer leur attachement à leur terre et montrer leur capacité d'endurance. Cela signifierait l'unité indissoluble qui devait, autrefois, lier les guerriers face à l'ennemi.

Aujourd'hui, cette danse a connu plusieurs changements. Si autrefois les danseurs se mettaient en rang face à un concertiste en tenant un fusil à la main, actuellement, ce dernier est remplacé par une canne, plus adaptable avec la rapidité demandée pour l'exercice de ce genre folklorique<sup>158</sup>.

Souvent limité à un nombre rétréci de joueurs qui dansent d'un air confié en s'appuyant sur des mouvements fondamentaux faits par la tête, les épaules et les pieds d'un procédé très précis en se déplaçant les uns vers les autres en va et vient, en marquant des cadences attrayantes. Le chef du groupe des danseurs (meneur) est caractérisé par la dextérité (l'adresse), la capacité et la maîtrise des techniques de cette danse qui nécessite des formes de calcul très compliqué. Les coups de pied sur terre faits par les danseurs sont soumis à plusieurs nomenclatures, qui sont la base fondamentale pour l'accomplissement de cette danse.

### **3.3. Patrimoine folklorique et développement territorial**

Malgré cette diversité culturelle ou folklorique, nous avons constaté l'absence d'une politique culturelle bien pensée, alors qu'elle peut constituer un poids dans la gestion des collectivités territoriales rurales, par la dynamique qu'elle génère auprès de la population, l'image qu'elle renvoie à ses propres habitants et aux autres, et par conséquent son pouvoir attractif qu'elle peut entretenir avec ses environs proches et lointains (attractivité touristique).

---

<sup>158</sup> - Zerouali Ad., 2017. Op. Cit., p. 60

De ce fait, il paraît nécessaire de promouvoir l'idée que la culture peut constituer un levier de développement territorial. Mais cette approche nécessite de convaincre les décideurs (la collectivité, les habitants, les investisseurs...) de la capacité des cultures communautaires à créer de la richesse, à condition de donner au territoire les moyens de sa transformation. Toutefois, il ne faut pas trop compter sur les capacités propres du territoire rural, dont la disposition où la capacité de sa population au changement est quelquefois moindre, surtout en cas de l'absence d'une bonne gouvernance. Cette question doit intéresser les élus et les acteurs capables d'élaborer un projet de développement, basé sur la mise en œuvre de toutes les potentialités de la commune ou des communes voisines (l'intercommunalité), qui doivent opérer d'une façon collective pour pouvoir mener à bien tel ou tel projet. La garantie de la réussite d'un tel projet ne peut être assurée que par la participation collective de tous les intervenants, hommes et femmes (facteurs favorables) qui doivent faire du développement de leur territoire un sentiment partagé (développement collectif et partagé du territoire). C'est dans ce sens que « *le développement c'est d'abord la volonté d'hommes et de femmes à se porter en avant, à réorienter leur trajectoire, à se construire un destin nouveau, à forcer les limites dans lesquelles ils se trouvent enserrés... Le développement, c'est parfois d'abord un combat contre soi-même* »<sup>159</sup>.

Pour le massif des Bni-Znassen, il nous paraît que le folklore local peut constituer un élément de réponse fort et approprié pour le développement de cet espace marginal et marginalisé. Cette perception suppose la constitution de groupes de folkloristes composés d'hommes et de femmes, qu'il faut bien former sur les principes de la musique et de la danse de la région de l'Oriental. Certes, on assiste aujourd'hui à une certaine émancipation féminine à l'intérieur de cette montagne qui est restée pendant très longtemps fidèle à ces traditions reposant sur la séparation des sexes, lors de certaines cérémonies comme le mariage par exemple.

L'introduction de ces nouvelles formes de folklore ne peut se traduire que par la mobilité géographique des Snassnis (rapport montagne/plaine), où la capacité des habitants locaux à accueillir les cultures d'autrui et leur facile adaptation aux nouveaux types de musique ou de folklore, susceptibles d'enrichir la culture locale et répondre aux aspirations et besoins des nouvelles générations. Toutefois, ces nouvelles activités ou ces nouveaux types de danse posent

---

<sup>159</sup> - Marest É., 2011. Culture et développement territorial. Revue Pour N° 209-210, p. 226

la problématique de dialogue entre les adultes fidèles aux chants (poèmes), et aux danses séparatives entre hommes et femmes, et les jeunes générations attirées, par les danses mixtes caractérisées par la rapidité et le dynamisme.

Nous sommes donc devant une situation de paradoxe ou de contradiction entre générations ; les anciens se méfient des changements survenus dans leur territoire suite à son ouverture, donc ils se réfugient dans l'attentisme plutôt que de s'engager dans une aventure capable de mener la société à une situation désavantageuse. De l'autre côté, les jeunes sont aptes pour tous les changements et les transformations pouvant participer au développement. Ils veulent faire de leur potentiel folklorique un moyen de développement territorial. Pour pouvoir réussir ce projet, il faut mettre en œuvre un modèle de gouvernance participative, qui rapproche les deux bouts de générations afin que tout le monde considère que le développement du folklore est une pièce maîtresse pour le développement de leur territoire.

Il faut donc parvenir à considérer que la culture, d'une façon générale, et le folklore plus particulièrement, n'est pas seulement un élément de divertissement et de plaisir, mais c'est une ressource capable de mettre la population locale sur la voie du développement.

Notre massif a besoin certainement d'un nouveau souffle pour dynamiser son espace, car les communes territoriales sont à forte dominante agricole et dépourvue de toute activité industrielle. La majorité de sa population active vit de la ressource terre, qui n'arrive plus à répondre aux besoins croissants de ses habitants, d'où le recours aux transferts des émigrés. Certaines personnes actives se trouvent dans l'obligation de parcourir de longs trajets pour trouver du travail à Berkane ou à Oujda. N'est-il pas temps de réconcilier les potentialités locales et le développement durable qui se donnent les dos, et par conséquent ils sont mis en état de divergence, alors qu'ils doivent se converger pour l'élaboration d'un projet territorial. A notre avis, il faut favoriser le développement d'un tourisme rural (tourisme culturel, tourisme vert, écotourisme...) dont l'objectif est la découverte des paysages et des cultures, puisque notre massif est considéré comme le berceau de l'humanité. Jusqu'à présent, toutes les potentialités, qui sont capables de déclencher l'activité touristique, ne sont pas encore exploitées de manière à attirer les touristes à part quelques excursionnistes, au printemps et en été, qui transitent vers le village de Tafoghalt, sans pouvoir parcourir tout le massif pour découvrir ses atouts et ses mystères.

## **Conclusion**

Enclavé à la marge des grands axes routiers, le massif des Bni-Znassen n'a pas beaucoup bénéficié de sa position géographique, d'où la non valorisation de ses ressources et de ses potentialités. Le patrimoine culturel n'est pas encore mis en visibilité pour être intégré au sein des programmes de développement du territoire, et par conséquent, nous assistons à une certaine défaillance entre les potentialités patrimoniales et leurs impacts socio-économiques et leurs capacités à répondre aux attentes de la population. La compréhension des relations qui lient patrimoine et développement est encore mal connue alors qu'elle constitue un enjeu déterminant pour un décollage économique de la zone d'étude. Ceci nécessite une réflexion approfondie de la part de tous les intervenants, pour élaborer un plan de développement en commun, basé sur les capacités locales et sur une vision d'un développement adapté à la réalité de la zone en question.

Il faut penser à rendre ces potentialités productives et bénéfiques pour la population locale en encourageant les visiteurs à la découverte des mystères du massif. Malheureusement, ce dernier est encore méconnu même par ses habitants, d'où la nécessité d'œuvrer plus pour rendre cet espace plus attractif. Et pour que le tourisme rural participe au développement local, les acteurs de la zone concernée et de la région, sont amenés à développer les infrastructures de base et d'accueil et de diversifier les activités qui peuvent retenir les visiteurs pendant quelques jours ce qui permettra d'associer tourisme et développement économique, social et culturel (développement humain).

Tout développement d'un territoire ne se base pas seulement sur la valorisation d'une ressource quelconque, mais sur la mobilisation de toutes les potentialités possibles dans un développement intégré et durable, basé sur l'activité touristique qui peut réussir dans cet espace aux divers atouts et ressources patrimoniales.



## **Chapitre VI**

### **Analyse de l'activité "touristique" dans le massif des Bni-Znassen**

## **Introduction**

Aujourd'hui, le tourisme représente une activité d'ordre international et une composante essentielle de la vie sociale et économique, capable de dynamiser les espaces, valoriser les potentialités en leur donnant une valeur ajoutée. La valorisation du territoire Snassni et de tous ses sous-espaces a besoin d'une volonté étatique et de la société civile. La population locale doit changer ses attitudes envers l'étranger, pour l'encourager à visiter ces lieux touristiques. Mais ces visites ne peuvent pas se faire dans les espaces éloignés et enclavés, d'où la nécessité de désenclaver tous les territoires pour découvrir tous leurs mystères et leurs cachettes. La labellisation est un autre atout, qui permet à l'Oriental d'alimenter des circuits commerciaux de produits naturels et bio, de développer des cultures et des unités de valorisation, y compris les plantes aromatiques et médicinales, et de faire connaître un savoir-faire artisanal et de création. Pour ce faire, l'activité touristique a besoin d'un fort potentiel en infrastructures de base et d'accueil pour permettre aux visiteurs de se déplacer, de se loger, de se nourrir et de se divertir. Malheureusement, toutes ces nécessités sont faibles ou parfois inexistantes, ce qui handicape le développement du tourisme dans cet espace qui regorge de potentialités patrimoniales qui, une fois mises en œuvre, peuvent créer des activités qui créeront elles-mêmes des emplois et faire profiter toute la population des retombées économiques dû au développement de l'activité touristique.

Bien que le massif des Bni-Znassen, connaît actuellement de grandes transformations spatiales, en projetant de grands travaux en termes d'infrastructures routières et de base qui permettront l'accessibilité géographique d'une façon plus élargie, ce qui aboutira à la construction d'un réseau routier qui aidera les visiteurs à se déplacer facilement et rapidement dans l'espace du massif. Mais l'infrastructure d'accueil et les activités de loisir restent modestes pour ne pas dire absentes, ce qui n'encourage pas les clients à élargir leurs séjours, d'où l'absence presque totale du tourisme dans tout le massif.

Dans ce chapitre nous analyserons, dans un premier temps, l'état des lieux de l'infrastructure de base dans le massif des Bni-Znassen (accessibilité, enclavement) et les structures d'accueil (hôtels, auberges, gîtes, restaurants) non seulement au village de Tafoghalt mais dans tout l'ensemble du massif. Dans un deuxième temps, nous aborderons la question du tourisme, qui fait défaut dans ce massif, dont les potentialités ne sont pas mises en harmonie avec cette activité qui peut donner un nouveau souffle au massif.

## **1. L'insuffisance d'infrastructures de base et d'accueil handicape le développement de l'activité touristique**

Essentiellement montagneux, le massif des Bni-Znassen, malgré ses potentialités touristiques, ne peut connaître un développement de l'activité touristique sans de meilleurs moyens de communications et d'infrastructure d'accueil. Depuis longtemps, cet espace est resté enclavé, et son aménagement routier a souffert d'un grand retard, et par conséquent, il n'a pas encouragé les gens à se déplacer. Aujourd'hui, les choses ont changé, mais les infrastructures d'accueil souffrent d'un retard accusé.

### **1.1. Un réseau routier et des moyens de communication en développement**

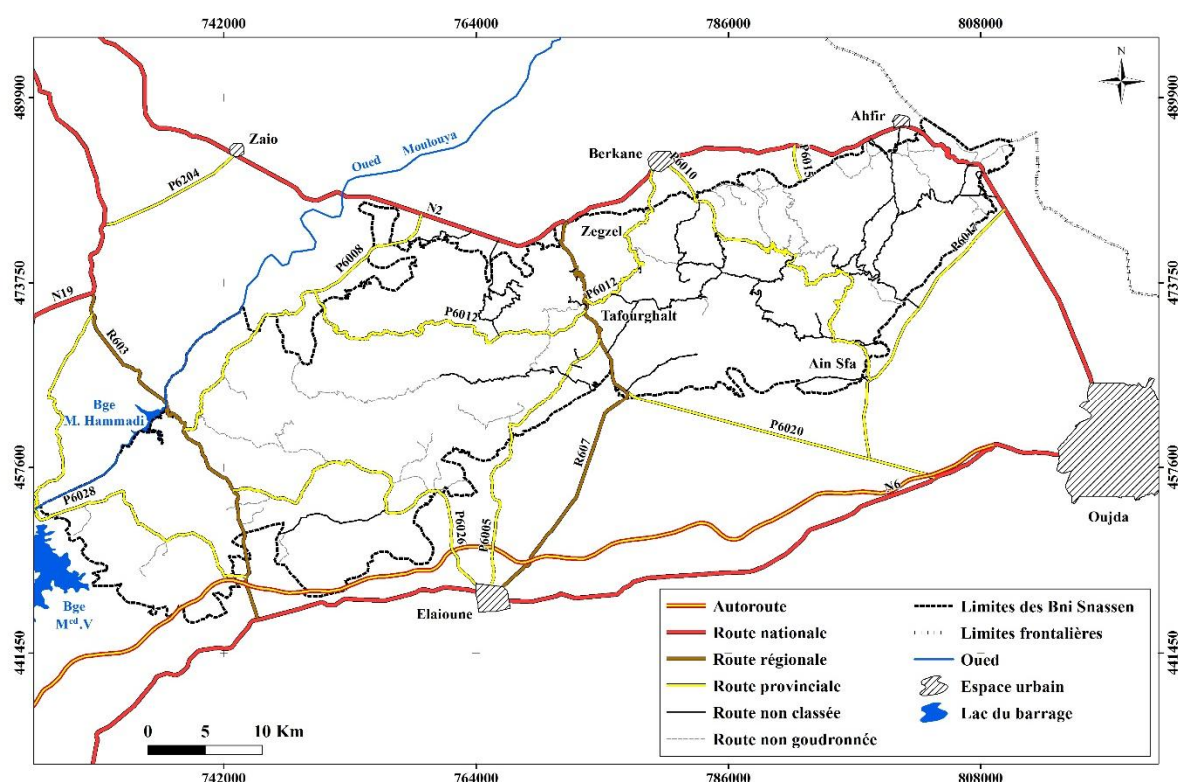
Vu la topographie accidentée, la disposition générale du réseau routier est en concordance avec le relief, puisque les chemins tracés par l'homme ont emprunté les vallées, les cols pour relier les différents points de la montagne et permettre l'accessibilité à l'extérieur.

Les principales artères qui traversent le massif étaient très limitées, et dans un état n'encourageant pas les visiteurs à les emprunter, du fait de leurs états dégradés. L'articulation majeure qui assure le grand trafic entre la plaine d'Angad au sud et la plaine de Trifa au nord est celle qui vient de la ville d'El Aioune et qui se rencontre à Sidi Bouhria avec celle qui vient d'Oujda pour aller à Berkane en traversant le village de Tafoghalt (aujourd'hui dédoublée). Une autre route allongeant le versant sud de la montagne, prend son départ de la route nationale Oujda-Nador pour rejoindre la route menant à Sidi Bouhria et desservant le village d'Ain Sfa. De ce tracé, une route emprunte le flanc sud pour atteindre le point culminant de Ras Foughal et par là prend une descente pour traverser la partie nord-est du massif pour aboutir à la route nationale à Aghbal. Parmi les autres artères qui assurent le déplacement vers l'ouest, nous citons le tronçon qui part de Tafoghalt pour rejoindre le synclinal perché d'Oulad Yahya où il se divise en deux rameaux dont l'un continue son chemin (dans un état dégradé) pour acheminer au barrage Machraâ Hammadi, alors que l'autre traverse la dépression pour aboutir à la route Berkane-Nador au village Boughriba, et qui vient d'être aménagé (signe de désenclavement).

D'autres artères secondaires sillonnent le massif et relient quelques villages aux souks hebdomadaires. La majorité des routes ou des chemins est en état de dégradation et la plupart d'eux sont très étroits, et présentent des sections très dangereuses et nécessitent une grande attention. Nous citons à cette occasion la route de Zegzel qui relie Tafoghalt et Berkane en

passant par les deux grottes, bien connues à l'échelle nationale et peut-être même internationale, et qui se trouve dans un état dérisoire (en aménagement depuis juin 2020). Son tracé est composé de nombreuses tournures, d'une largeur qui ne dépasse pas les 3 mètres et dont la pente est forte et escarpée ce qui menace les visiteurs motorisés surtout pour ceux qui viennent de la grotte du chameau (montée étroite, gorges encaissées, épaisses murailles...). On se demande comment peut-on encourager un tourisme rural alors que les communes territoriales annexes n'ont pas pu construire une route entre ces deux patrimoines culturels, et qui augmenteront les flux des visiteurs. On peut même imposer une taxe routière sur ce tronçon touristique pour assurer son entretien. Toutefois, ce réseau routier a pu peut-être suffire à une époque où les déplacements des personnes et des marchandises étaient très limités dans l'espace comme dans le temps, mais aujourd'hui les choses ont changé et l'ancien réseau ne peut plus assurer le drainage des flux croissants. Nous dirons donc que tout était à faire, mais jusqu'aujourd'hui tout n'est pas encore fait.

**Carte 28. Un réseau routier encore insuffisant**



Réalisation du chercheur

Source : - Ministère de l'équipement et du transport. Carte du réseau routier. Direction des routes. (2012)

- Travail de terrain (2019).

En fait, depuis le début de l'année 2019, des projets ont été réalisés que ce soit à l'échelle interprovinciale ou intercommunale, ce qui a permis au massif une nouvelle ouverture sur son intérieur ainsi que sur son environnement. La route qui reliait El Aioun et Berkane a connu un grand aménagement puisqu'elle a été dédoublée, ce qui augmentera certainement le trafic entre ces deux villes. Et puisque Tafoghalt se trouve à mi-chemin, elle en profitera sans nul doute. Cette nouvelle infrastructure encouragera les déplacements des visiteurs oujdis, berkanis, d'où viennent les clients les plus nombreux, et ceux qui viendront des villes situées sur la nationale 6 (El Aioun, Taourirt, Guercif et peut être d'autres villes plus ou moins lointaines). Un autre tronçon a été aménagé. C'est celui qui relie Ain Sfa et Ras Foughal, ce qui facilitera la desserte de la partie centrale des Bni-Znassen et augmentera les flux des visiteurs d'Ain Almou et le gîte de Tinissan. Malheureusement le tronçon qui continue son parcours vers Aghbal est encore dans un état très dégradé et le relief est très accidenté. Un autre tronçon vient d'être aménagé, c'est celui qui relie le synclinal perché d'Oulad Yahya et le village de Boughriba ce qui facilitera le transport des produits de terroirs de cette contrée vers Berkane et améliorera par la suite la situation économique et sociale de la population locale. Malheureusement, ces produits ne peuvent être acheminés directement vers Oujda, via Tafoghalt, parce que le chemin est dérisoire (étroitesse, beaucoup de tronçons sans revêtement), et le terrain est très accidenté (vallées encaissées, versants très raides et non consolidés, fortes pentes, absence de protection des routes). La route est très sinueuse (virages serrés), ce qui la rend dangereuse pendant la nuit et en hiver, et tout croisement nécessite manœuvres et encombrements (photo. 47). Pendant l'hiver, lorsqu'il pleut ce « cordon ombilical » est souvent entrecoupé par les torrents qui dévalent les versants et paralysent la circulation pendant plusieurs heures, puisque les routes sont coupées ou difficilement praticables (les opérations d'alerte et de sensibilisations sont très souhaitées). Tous ces facteurs handicapent le développement du trafic routier, que ce soit en marchandises ou en personnes, et par conséquent, ces zones restent enclavées et ne profitent pas de leurs potentialités physiques, économiques et culturelles.



Photo. 47. Route sinueuse avec des virages serrés et dangereux de Tizi ou Zemmour vers Oulad Yahya (le chercheur, le 9 mai 2019)

Ainsi avec le développement que le réseau routier a connu récemment, et qu'il connaîtra dans un futur proche, le renouvellement ou l'élargissement des axes changeront certainement les données de la circulation à l'intérieur du massif, et augmenteront sa capacité attractive et développeront les transactions en marchandises car le voyage ou le transport deviendra plus commode. Alors, les beaux jours surviendront, avec les grands déplacements, les touristes excursionnistes et les trafics des zones environnantes connaîtront de grands changements. Plusieurs facteurs entrent en considération, l'amélioration des routes, l'attractivité, l'accessibilité et les liaisons avec les routes nationales qui passent par les plaines, grands foyers de visiteurs. De cette manière, le réseau routier constituera un facteur de développement comme l'a souligné Bouberria dans sa thèse « *la route est un élément et un outil essentiel pour la modernisation et le développement des secteurs sociaux et économiques qui, en retour, contribuent à l'augmentation du trafic dans les axes. La route en particulier et le transport en général ont un rôle fondamental dans la mise en évidence de la dislocation qui a affecté le terrain. Ainsi, le coût du transport et le temps sont considérés comme des éléments qui expliquent l'insuffisance de la localisation des centres communautaires, et le manque de services qui doivent être fournis à la population. Ceci a entraîné un manque d'accessibilité et de relations fonctionnelles ... Cependant, afin de faire face à cette désintégration et de créer un développement local durable, il est nécessaire de faire du transport un facteur actif dans*

*l'installation des centres communautaires ou dans le but de développer le secteur du tourisme »<sup>160</sup>.*

Lors de certains interviews des personnes rencontrées sur le terrain nous ont fait remarquer que la question de l'isolement ou le manque d'infrastructures routières diffère chez les interviewés en fonction de l'âge. En effet, pour les personnes avancées en âge, cette situation ne leur pose pas de grands problèmes, du fait que leurs déplacements sont très limités à part le jour de la tenue du souk hebdomadaire qui est une nécessité. Par contre, pour les jeunes, le manque d'infrastructures en réseau routier constitue un grand handicap contraignant pour eux, car il entrave leurs déplacements, devenus une nécessité entre leurs douars et les villages ou villes pour des raisons multiples.

Les contraintes majeures évoquées par les habitants des communes du massif des Bni-Znassen sont celles d'ordres physiques (relief accidenté, escarpement), puisque de nombreux villages sont situés à des hauteurs dépassant les 1000 mètres (Tinissan, Almou, Tafoghalt, Tizi ou Zemmour...), ce qui rend l'accessibilité plus difficile et les équipements plus coûteux (eaux, électricité, routes). D'autres contraintes sont d'ordre climatiques (averses en hiver), mais d'un degré secondaire, puisque les précipitations sont rares et la neige ne concerne que les plus hauts sommets (Ras Foughal, Almou). Toutefois, ces conditions, mises ensemble, accentuent le fait de l'isolement de certains villages, qui manquent encore d'infrastructures.

Les visiteurs du massif des Bni-Znassen visitent la zone et reviennent chez eux le soir en utilisant différents moyens de transport, dont la voiture personnelle tient la première place. Donc, c'est le moyen déterminant pour soutenir le développement de l'activité touristique de cette destination.

A cause de la diversité de ses ressources et de ses potentialités touristiques, le massif des Bni-Znassen semble répondre aux attentes des visiteurs urbains des villes limitrophes (Oujda et Berkane en particulier), qui bénéficient du tourisme rural. La variété des paysages, des cultures, des patrimoines, des savoir-faire offre la possibilité d'une grande gamme d'activités rurales pour la clientèle des villes. Pour Edgard Pisani, « *le tourisme rural devait permettre la*

---

<sup>160</sup> - عبد الواحد بوبرية، 2002. النقل وتنظيم المجال بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي: حالة الطريق الرابطة بين مظمطة ورباط الخير. دكتوراه. كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة سيدي محمد بن عبد الله. ظهر المهرار. فاس. ص. 320-321.

*rencontre de deux mondes, faire évoluer les mentalités des citadins vis-à-vis des ruraux, et réciproquement* »<sup>161</sup>. Le développement de l'activité touristique sous toutes ses formes (écotourisme, tourisme vert et aventure) peut constituer un facteur de grande importance pour l'économie locale. Ainsi, on peut dire que le développement du tourisme peut être pris comme une stratégie porteuse d'avenir, qui contribue à fixer la population, créer de l'emploi, générer la richesse et attirer des investisseurs nationaux et étrangers. Il soutient le développement des infrastructures des zones rurales défavorisées.

## **1.2. De faibles structures d'accueil touristique**

Le massif des Bni-Znassen, comme nous l'avons déjà souligné, ne manque pas de potentialités touristiques puisqu'il recèle d'innombrables atouts naturels et culturels qui pourraient faire de lui un lieu attractif aussi bien pour la région que pour le reste du Maroc. Malheureusement, nous n'avons pas enregistré la pratique d'un vrai tourisme proprement dit, parce que les pique-niqueurs ou les excursionnistes ne viennent pas pour admirer la beauté des paysages naturels ou la richesse culturelle du massif, mais pour passer un temps dans cet espace agréable et reposant. Pourquoi parle-t-on d'excursionnistes et pas de touristes ? Qu'en est-il des infrastructures d'accueil dans le massif des Bni-Znassen ?

La présence des potentialités patrimoniales sur le territoire du massif des Bni-Znassen n'est pas arrivée à attirer des touristes, à part des excursionnistes, qui fréquentent cet espace pendant un temps ne dépassant pas la demi-journée. Ceci nous permet de dire que la visite des lieux, des sites patrimoniaux n'est pas le vrai déclencheur des déplacements des populations urbaines vers ce massif. L'enquête de terrain menée auprès des excursionnistes, nous a montré que la part de ceux qui visitent des sites touristiques lors de leur court séjour est très restreinte, puisqu'elle ne dépasse pas les 32,7 %. Par conséquent, ce genre de visite ne sera jamais en mesure de dynamiser le secteur touristique et les richesses patrimoniales ne seront jamais mises en valeur. Il faut donc penser à rapprocher les deux variables, qui sont le patrimoine et le tourisme, pour qu'il y ait une production d'emploi et de revenus qui participeront au développement local.

---

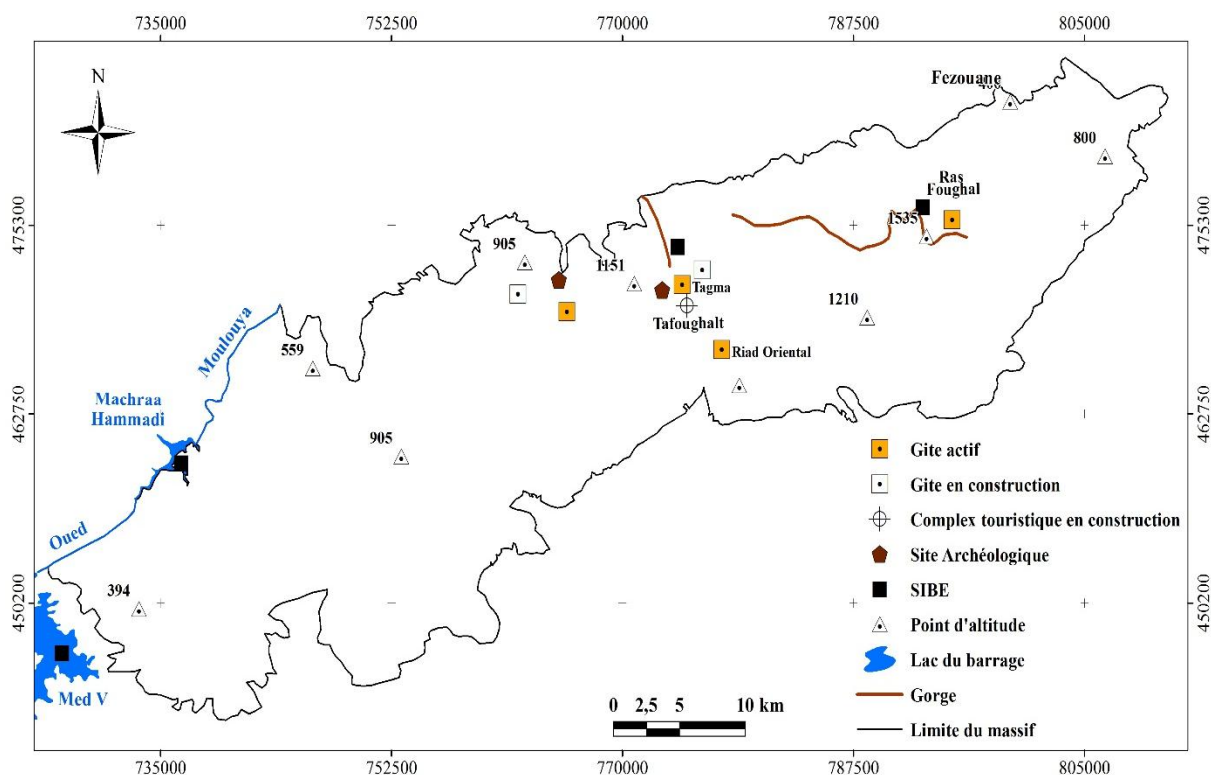
<sup>161</sup> - Daghri T. et El Omari S., 2015. Du tourisme de masse au tourisme rural au Maroc : le cas de la commune rurale d'Asni. *Études caribéennes* [En ligne], 31-32 |, mis en ligne le 15 décembre 2015, consulté le 10 octobre 2019.



Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, parmi lesquels on peut citer la situation géographique du massif par rapport aux grands centres urbains émetteurs de clients. La ville d'Oujda n'est qu'à 60 km de Tafoughalt, village où convergent tous les visiteurs du massif. Quant à Berkane, elle est plus proche, puisqu'elle est distante seulement de quelques 30 kms. Mais, nous croyons que le problème n'est pas là, puisque nous avons des cas semblables mais qui sont très recherchés comme Ifrane pour les habitants de Fès ou de Meknès, qui ne sont distantes que de 60 kms ou un peu plus. A notre avis, la problématique réside dans l'infrastructure d'accueil qui fait défaut dans cet espace (faute de moyens financiers, de capacités d'investissement et de négligence). Effectivement, notre zone n'abrite aucune structure hôtelière à cause de l'insuffisance des investissements dans le secteur du tourisme qui est monopolisé par les villes côtières, et dans une moindre mesure par les villes d'Oujda et de Berkane. Nous avons enregistré une première initiative de construction d'un complexe touristique, qui a débuté ses travaux il y'a 5 ans, et qui avance à pas de tortue.

En l'absence de ce genre d'infrastructures de grande envergure, des initiatives personnelles sont prises en milieu rural pour la construction de gîtes, qui semblent les mieux adaptés à cette montagne.

**Carte 29. Gîtes et sites touristiques dans le massif des Bni-Znassen**



Réalisation : le chercheur

Source : Travaux de terrain (2019).

Aujourd'hui, en parcourant tout le massif dans tous ses sens, nous ne trouvons que deux gîtes proprement dits, à savoir celui d'Aounnout (appelé aussi gîte Tagma), et celui de Raid Oriental (carte 29). Le premier a ouvert ses portes au public depuis 2007, autorisé à exercer sa fonction par le ministère du tourisme et la collectivité territoriale locale. Malgré son site accidenté et sa piste tortueuse et impraticable pendant l'hiver (Photo. 48), les amateurs du tourisme de montagne ou tourisme vert, n'hésitent pas à le rejoindre pour admirer les beaux paysages qui l'entourent, et s'alimenter des produits de terroir cultivés sur les champs du propriétaire (photo. 49).



Photo. 48. Piste menant au gîte Tagma  
(le 16 mai 2019)

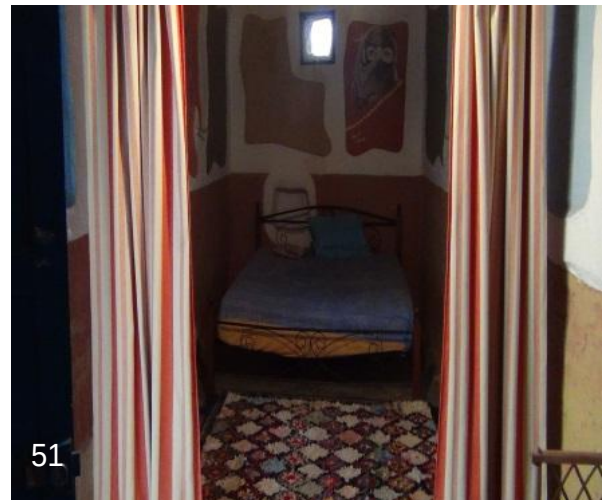


Photo. 49. Produits de terroir offerts aux visiteurs  
(le 16 mai 2019)

Ce gîte est construit d'une manière traditionnelle, c'est-à-dire en terre et en bois tirés des matériaux du sol où il est érigé, ainsi que de la forêt in situ. Cette architecture, qui se révèle un instrument efficace, reflète le degré de la culture de ses bâtisseurs (photo. 50).

Il se compose de 4 chambres, comportant des couleurs différentes et reflétant l'identité de la culture locale. La capacité litière ne dépasse pas les 17 lits, mais ils sont suffisants pour les visiteurs (espagnols, hollandais, français et même de certains pays très lointains comme le Vietnam ou la Chine), qui viennent en petits groupes pour passer quelques nuits.

### Table des photos n°.5.



Potos. 50 et 51. Modestie des chambres avec toiture en bois local. Le chercheur, le 16 mai 2019



Photo. 52. L'extérieur du gîte (mur traditionnel et porte moderne faite en fer).  
Source : (Le chercheur, le 16 mai 2019)

Photo. 53. Cours de la maison traditionnelle berbère.  
Source : (Le chercheur, le 16 mai 2019)

Dans ce gîte, on peut se faire des idées sur l'histoire et le patrimoine immatériel d'une société ancienne. Ces produits artisanaux constituent une représentation identitaire qui tire sa valeur des produits de terroir, tout en essayant de garder sa distinction par rapport aux autres produits (spécificité locale). Cette identité exprimée à travers une certaine architecture, est mise aujourd'hui entre deux forces antagonistes (la modernité d'une part et la tradition d'autre part), risque de se perdre dans le mouvement du modernisme malgré sa persistance et sa politique de se jeter dans l'avenir sans oublier totalement le passé. La visite de ce gîte serait une occasion de faire un survol sur les produits artisanaux, fabriqués par les anciens habitants du massif des Bni-Znassen (photos. 54, 55, 56, 57, 58 et 59).



### Table des photos n°. 6.



Photos. 54, 55, 56, 57, 58 et 59 : produits artisanaux exposés dans le gîte d'Aounnout (identité d'une société). Source : le chercheur, le 16 mai 2019

En plus de ce gîte traditionnel implanté en pleine montagne, un autre gîte plus ou moins performant et moderne existe dans ce massif. Il s'agit de Raid Oriental, situé sur le flanc sud du massif, à quelques 2.4 kms de la route qui mène vers Tafoghalt, dont environ 500 mètres non goudronnés (photo. 60). Autorisé à exercer sa fonction par le ministère du tourisme et la collectivité territoriale locale, ce gîte présente un site incontournable pour les amoureux de la nature et du calme. Composé de 6 chambres climatisées, décorées dans un style traditionnel, ce gîte est doté d'une piscine panoramique, d'une terrasse en plein air, d'une cuisine et d'un restaurant moderne, dont l'alimentation est basée sur les produits locaux appelés produits de terroir.



Photo. 60. Implantation du gîte touristique Raid Oriental offrant des beaux paysages des monts Bni-Znassen. Source : le chercheur, le 30 avril 2019



Photo. 61. Piscine extérieure et panoramique du gîte. Source : le chercheur, le 30 avril 2019

Pour répondre aux attentes des touristes, Raid Oriental diversifie ses activités de loisir pour ceux ou celles qui veulent vivre une expérience en pleine nature, entre les monts et vallées caractéristiques d'un paysage typique du massif. Plusieurs activités sont disponibles sur place ou dans les environs du gîte (Cours de cuisine, cours autour de la culture locale, Visites à vélo, Balades à pied, équitation, cyclisme, randonnée, quad...)



Photo. 62. Motos spécialisées (tout terrain) pour faire des randonnées.

Source le chercheur, le 30 avril 2019



Photo. 63. Parc de moyens de loisirs mis à disposition des visiteurs.

Source : le chercheur, le 30 avril 2019





Photo. 64. Chevaux mis à disposition des visiteurs pour faire des randonnées équestres en pleine nature (tourisme équestre). Source : le chercheur, le 30 avril 2019

D'autres gîtes de moindre importance existent dans le massif des Bni-Znassen, à savoir le gîte de la maison familiale, situé sur la route reliant Tafoghalt et Oulad Yahya. Malheureusement, il n'est pas encore ouvert au public ; mais il peut toujours servir de dortoir pour des visiteurs, à condition qu'ils soient autorisés par le directeur de l'association de la maison familiale rurale (MFR).



Photo. 65. Gîte pour les invités de l'association (Oulad Yahya). Le chercheur, le 30 avril 2019





Photo. 66. Chambre double avec des tapis snassnis. Le chercheur, le 30 avril 2019



Photo. 67. Tapis berbère ancien en laine pure, des tapis colorés robustes.

Le chercheur, le 30 avril 2019

Un autre gîte est en construction en pleines ruines du douar Boumia, presque totalement déshérité. Il se peut que la construction de cette maison d'hôte serve pour l'exploration et l'exploitation des paysages et pour se donner une idée sur l'implantation humaine qui existait avant la fin du dernier siècle dans ce douar fantôme (photo. 68), mais qui devient un patrimoine qu'il faut sauvegarder. Peut-être un jour, ce douar constituera un moyen de valorisation de son espace, et constituera une ressource génératrice de revenu pour les pauvres familles qui y restent toujours attachées.



Photo. 68. Construction en cours d'un gîte à Boumia (douar presque totalement abandonné)  
Source : le chercheur. Le 17 avril 2019

Pour le gîte de Tinissan, village perché en contrebas du mont Ras Foughal, dans une enclave sous forme d'une petite plaine d'environ 200 hectares irrigués à partir des nombreuses sources qui jaillissent du flanc Est de cette montagne, et qui portent des cultures variées mais de grande qualité, puisqu'elles sont bio (pommes de Terre, navet, petits pois, menthe, salades... (photo. 69). Les techniques de culture dans cette vallée donnent l'exemple d'une occupation très poussée dans l'histoire de l'existence humaine datant de plusieurs siècles. Avec le renouvellement de la route Ain Sfa-Ain Almou et prochainement la route Tinissane-Aghbal, ce gîte se développera encore, surtout qu'il est proche du plus haut sommet du massif des Bni-Znassen. En plus, sa situation géographique (panorama) lui permet de dominer une vaste région montagneuse, ce qui constituera un facteur de développement de la vie sociale de la population locale par le développement du tourisme rural.





Photo. 69. Cultures maraichères bio à Tinissan.  
Source : le chercheur, le 30 mai 2019



Photo. 70. Champs spécialisés dans la Culture  
de la menthe bio à Tinissan.  
Source : le chercheur, le 30 mai 2019

## **2. Analyse de l'activité "touristique" dans le massif des Bni-Znassen**

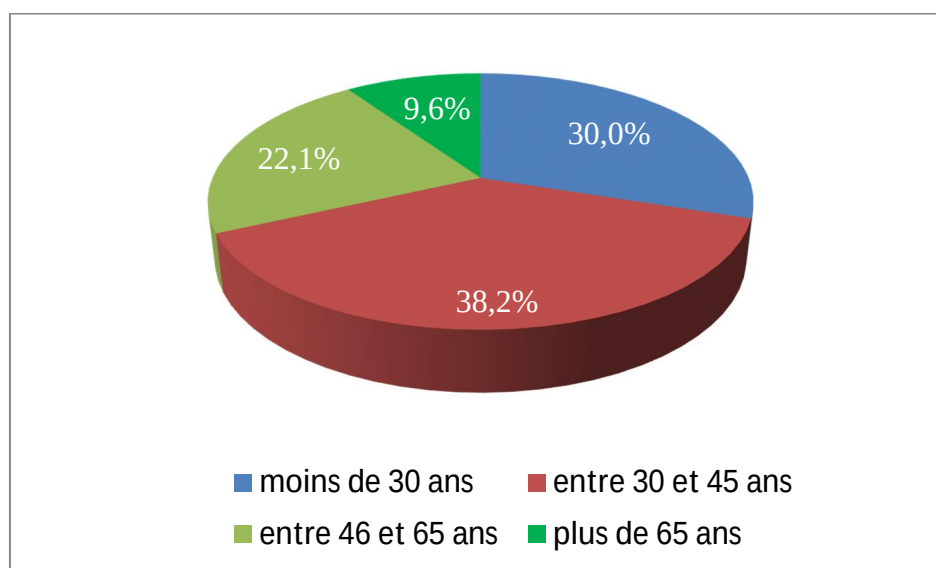
Si les écosystèmes des régions montagneuses du monde accueillent, chaque année, de plus en plus de visiteurs, ceux du Maroc ne profitent pas tous de ces déplacements et de cette activité touristique malgré leurs diversités en paysages, en nature, en culture, en histoire et en loisirs qu'ils peuvent offrir. Mais qu'en est-il du tourisme proprement dit dans le massif des Bni-Znassen ?

Cette section de l'étude est basée essentiellement sur les informations récoltées auprès des visiteurs de certains sites dits touristiques du massif, suivant un questionnaire qui a été rempli par les excursionnistes qui étaient au nombre de 280 personnes.

### **2.1. Caractéristiques des visiteurs du massif**

Les visites effectuées sur le terrain et les résultats obtenus de l'enquête ont montré le faible taux des touristes étrangers visitant ce massif. Il est très rare de les rencontrer, et par conséquent, il est impossible d'avancer des chiffres fiables concernant leur nombre. Pour les visiteurs marocains (tourisme interne), même si cette destination attire un nombre croissant d'excursionnistes, il demeure impossible de faire des comptages (absence de moyens de comptabilité). Toutefois, l'enquête nous a permis de connaître certaines caractéristiques des visiteurs journaliers qui fréquentent le massif une ou plusieurs fois par an.

**Fig. 6. Répartition des visiteurs enquêtés aux différents sites touristiques des Bni-Znassen**



Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

L'analyse de la figure fait ressortir une large participation de toutes les tranches d'âges concernant les visiteurs du massif. Toutefois, nous avons enregistré une bonne proportion des personnes âgées, entre 30 ans et 45 ans, puisque leur nombre était de 107 sur 280 soit 38,2 % du total enquêté. Ce fort pourcentage ne peut être expliqué que par la situation sociale et économique des personnes partant en voyage, parce que pour partir en vacances ou seulement en pique-nique, il faut avoir les moyens financiers et matériels, surtout lorsque les distances sont un peu longues et que les moyens de transports en commun sont rares, comme c'est le cas de notre zone d'étude. Il ne faut pas oublier aussi que la majorité écrasante de cette catégorie est mariée. En effet, 97,7 % des personnes appartenant à cette classe ont des familles et que les enfants, sont devenus une véritable force qui pousse la famille à faire des voyages. Partir dépend donc plus largement du milieu social auquel appartient le voyageur. Plus on gagne, plus on est motivé par les déplacements.

Pour les personnes âgées, c'est-à-dire celles dont l'âge dépasse les 65 ans, elles n'ont représenté que 9,6 % des enquêtés, alors qu'elles disposent d'un capital de temps disponible très élevé, qui remonte graduellement lorsque leurs foyers ne comptent plus d'enfants. Toutefois, c'est un pourcentage important pour les pays en développement, d'une façon générale, et pour cette zone d'une manière particulière. Les gens ne sont pas très habitués aux voyages, parce que la région de l'Oriental n'a enregistré ces déplacements que récemment, et par conséquent, cette catégorie d'âge ne constitue pas encore un grand marché consommateur comme c'est le cas des pays européens « *on assiste à une inversion de la pyramide des âges*

*car l'espérance de vie ne cesse de croître alors que le taux de natalité tend au mieux à stagner. Il s'agit d'une classe de consommateurs qui possède, pour une grande part d'entre elle, un pouvoir d'achat élevé, et qui entend bien profiter »<sup>162</sup>.*

N'oublions pas que la pratique du tourisme ou seulement le fait de se déplacer, est en relation avec l'âge. Avant la constitution d'un foyer, les personnes ont plus de liberté et le temps libre est en général plus élevé chez les jeunes qui n'ont pas beaucoup d'obligations, surtout pendant les vacances. La part des jeunes rencontrés dans les différents sites touristiques du massif était de 30 %, ce qui représente environ le tiers des enquêtés (70 % des excursionnistes partent en famille)<sup>163</sup>. Ceci nous permet de dire que les jeunes manifestent un grand désir d'aller ensemble sans accompagnement de leurs parents lors des excursions des weekends même s'ils sont dans l'incapacité financière. Bien sûr, on ne parle pas ici d'une certaine autonomie, au contraire les enfants marocains sont très rattachés à leurs parents qui leur assurent une grande protection (ici c'est financière).

Toutefois, on peut affirmer que la cellule familiale est toujours présente chez les marocains malgré tous les changements et les bouleversements qui ont affecté les foyers *« malgré toutes les mutations que la cellule familiale a subie, l'institution familiale demeure le cadre idéal pour la réalisation de divers besoins qu'éprouve l'individu en particulier le genre féminin. Ainsi nous avons enregistré le faible taux de participation des jeunes filles en dehors du cadre familial, ce qui réduit ses possibilités de voyager seule ou avec des amis. De ce fait, les groupes d'amis rencontrés sur les lieux de vacances sont composés uniquement de personnes de sexe masculin »<sup>164</sup>.*

En ce qui concerne la situation familiale, on a enregistré une grande disparité entre les différentes catégories sociales, avec toutefois une certaine dominance des mariés (61,4 %) qui se trouvent dans l'obligation d'emmener leurs enfants assoiffés par la visite de cet espace de loisir et de détente pendant les weekends. La part des célibataires est de l'ordre de 33,57 % ce qui veut dire que le massif des Bni-Znassen représente un espace de détente pour les jeunes des villes voisines. Souvent les groupes sont un peu élargis, puisque dans la majorité des cas le

---

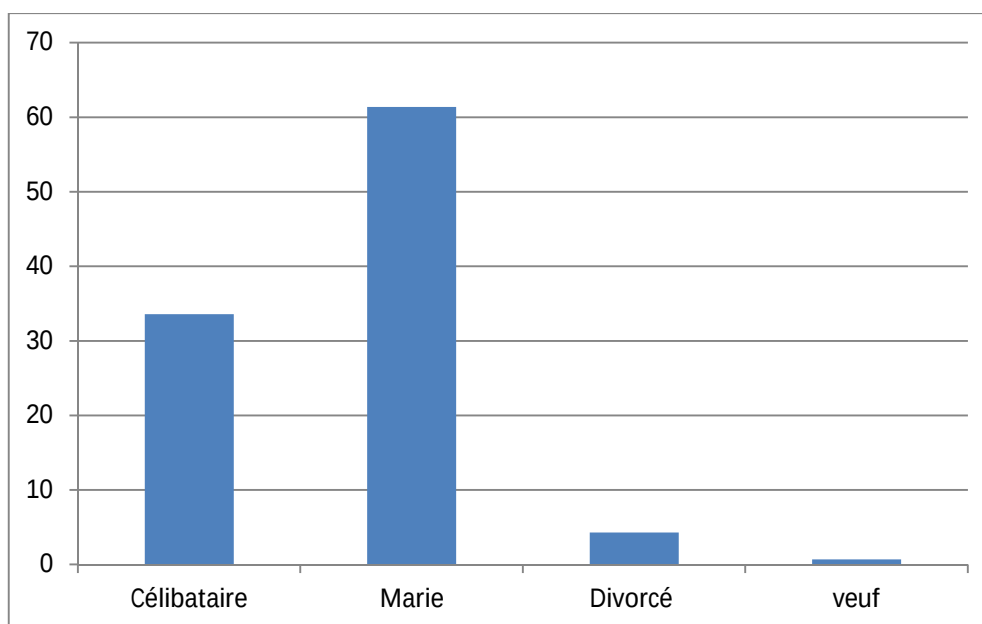
<sup>162</sup> - Bouradi B., 2010. L'étude de motivation des touristes étrangers : cas des touristes français vers la destination d'Agadir. Mémoire Online

<sup>163</sup> - Enquête de terrain (du 23 mars au 14 avril 2019)

<sup>164</sup> - Zerouali AD.2017. Op. Cit., p. 77

nombre de personnes par groupe dépasse les cinq individus. Ceux qui sont solitaires, on ne les rencontre que très rarement.

**Fig. 7. Répartition des enquêtés selon leur situation familiale (en %)**



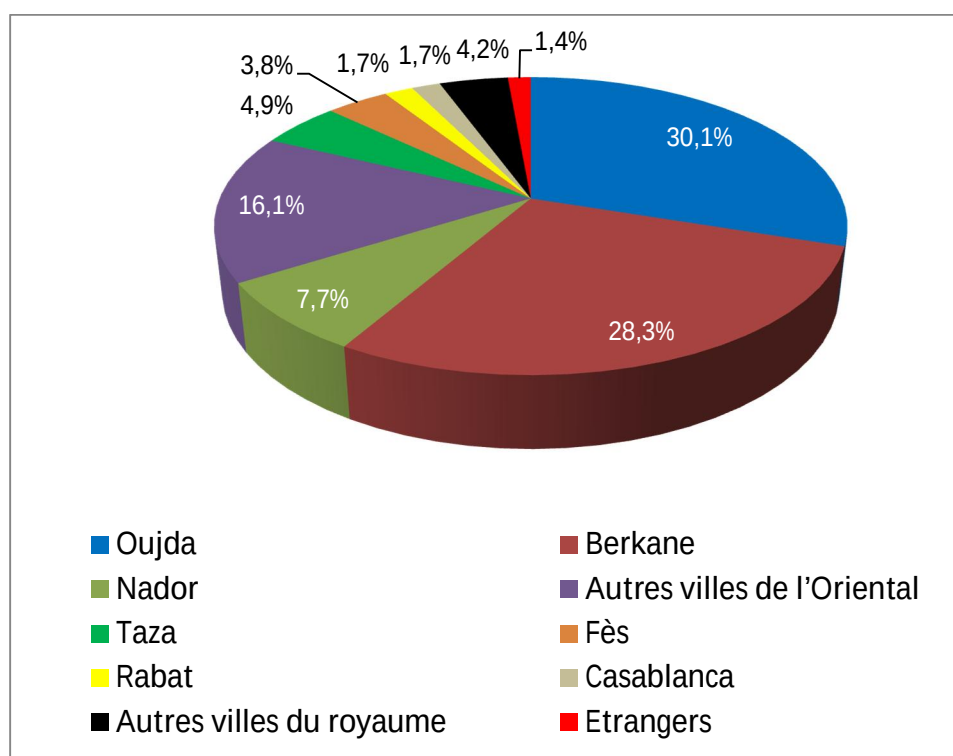
Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Nous constatons donc, que plus on monte dans l'échelle des âges, plus on est motivé de s'échapper des stress des villes. N'oublions pas aussi la pression des enfants, qui veulent profiter de leurs vacances. Pour plusieurs d'entre eux, aller en excursion ou en voyage fait partie de leur mode de vie. Ce phénomène est devenu une habitude chez les jeunes, qui aiment se raconter leurs aventures, donc il fait partie de la sociabilité et de l'image des familles de chaque excursionniste ou voyageur, et qu'on renvoie aux autres.

Ces flux croissants en excursionnistes affirment les grands changements que le massif des Bni-Znassen a connu en matière de mouvement de la population. Autrefois, ce massif était souvent fréquenté par des éleveurs ou des pasteurs, cherchant des espaces pouvant répondre à leurs besoins en nourriture pour leur bétail. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé, les monts des Bni-Znassen sont recherchés pour d'autres ressources, à savoir la qualité de vie, les paysages, le patrimoine, ou seulement comme un lieu de détente préféré<sup>165</sup>. Ainsi, le massif reçoit actuellement des visiteurs de plusieurs villes du Maroc. L'enquête nous a montré une répartition géographique des visiteurs plus ou moins élargie, et que des vacanciers sont venus de loin, comme le montre la figure suivante.

<sup>165</sup> Zerouali Ad, 2017. Op.Cit., p. 71

**Fig. 8. Origine des visiteurs enquêtée dans le massif des Bni-Znassen**



Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Il ressort du graphique ci-dessus et du tableau ci-dessous que le bassin d'attractivité du massif est plus ou moins élargi, puisque son rayonnement peut aller jusqu'à plus de 600 kms. Toutefois, les arrivées des excursionnistes proviennent très largement des villes émettrices voisines, à savoir Oujda et Berkane, du fait de leur situation géographique (proximité) et leur poids démographique au sein de la région de l'Oriental (21,6 % et 6 % respectivement). Pour la ville de Nador, même si elle détient environ 7 % de la population régionale, les excursionnistes provenant de cette ville ne représentent que 7,7 %, non seulement parce qu'elle est un peu loin (90 kms), mais parce qu'elle possède des sites touristiques de proximité qui retiennent les nadoris (Gourougou).

**Tab. 12. Répartition géographique des enquêtés selon certaines caractéristiques**

| Origine                     | Etat matrimonial |       |                 | Age      |       |       |         | Total |
|-----------------------------|------------------|-------|-----------------|----------|-------|-------|---------|-------|
|                             | Célibataire      | Marié | Divorcé ou veuf | - 30 ans | 30-45 | 46-65 | + de 65 |       |
| Oujda                       | 23               | 60    | 3               | 30       | 39    | 10    | 7       | 86    |
| Berkane                     | 16               | 57    | 2               | 12       | 41    | 6     | 16      | 75    |
| Nador                       | 11               | 11    | -               | 4        | 7     | 7     | 4       | 22    |
| Autres villes de l'Oriental | 22               | 18    | 6               | 16       | --    | 30    | -       | 46    |
| Taza                        | 5                | 7     | 2               | 5        | 2     | 7     | -       | 14    |
| Fès                         | 5                | 5     | 1               | 5        | 6     | -     | -       | 11    |
| Rabat                       | -                | 5     | -               | -        | 5     | -     | -       | 5     |
| Casablanca                  | 5                |       |                 | 5        | -     | -     | -       | 5     |
| Autres villes du royaume    | 5                | 7     | -               | 4        | 6     | 2     | -       | 12    |
| Etrangers                   | 2                | 2     |                 | 4        | -     | -     | -       | 4     |
| Total                       | 94               | 172   | 14              | 85       | 106   | 62    | 27      | 280   |
| %                           | 33,6             | 61,42 | 5               | 30       | 38,2  | 22,14 | 9,64    | 100   |

Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Une remarque très importante a été relevée lors des enquêtes de terrain, c'est que la majorité écrasante des excursionnistes, pour ne pas dire tous les visiteurs de loisir, est essentiellement des citadins. En fait, la part des ruraux était négligeable puisque sur les 280 enquêtés, seuls 5 jeunes ruraux y figurent, et qui sont originaires de la province de Taza. Cette absence ne peut s'expliquer que par le désintéressement des ruraux de la visite d'un espace où ils vivent toujours (le monde rural). Peut-être on les retrouverait pratiquer du tourisme balnéaire ou le tourisme des villes où ils peuvent trouver des loisirs qui ne sont pas dans la campagne. De plus, la ville dispose de beaucoup plus d'opportunités de loisirs en nombre et en diversité, et donne plus de chance à ces jeunes en termes d'activités culturelles, qui sont plus développées et plus diversifiées (des expositions, cinémas, théâtre, concerts ou autres activités). Malheureusement, ces lieux fréquentés par les jeunes ruraux, ont de grandes incidences sur ces derniers qui deviennent plus aptes à modifier leurs relations avec leur milieu d'origine, et sont davantage attirés par les opportunités qui s'offrent aux habitants des villes et qui deviennent synonyme de déménagement à la ville et d'exode rural.

## **2.2. Caractéristiques socioéconomiques et conditions de séjour au massif des Bni-Znassen**

Concernant les lieux de restauration, nous avons constaté que la majorité des excursionnistes préfère prendre ses repas en plein air que dans les restaurants implantés dans le village de Tafoghalt. Interrogés sur cette question, les réponses étaient très disparates entre les enquêtés. En fait, 22,87 % de l'échantillon, soit 64 personnes sur 280, ont déclaré prendre leurs repas dans les cafés-restaurants, alors que le reste (216 sur 280) a d'autres arguments pour fuir ce genre de service. En fait, 76,7 % de ceux qui sont fidèles aux restaurants ne viennent pas du territoire oriental, donc ils viennent de loin, et par conséquent ils n'ont pas besoin d'apporter leur ravitaillement (tab. 13).

**Tab. 13. Scolarité et fréquentation des restaurants de Tafoghalt**

| Origine                     | Niveau d'instruction |           |          |                  |           | Causes du non fréquentation des restaurants locaux |             |                  |              |                | Total |
|-----------------------------|----------------------|-----------|----------|------------------|-----------|----------------------------------------------------|-------------|------------------|--------------|----------------|-------|
|                             | Sans                 | Coranique | Primaire | Collège et lycée | Supérieur | Mauvaise organisation                              | Prix élevés | Manque d'hygiène | Peu de choix | Faible service |       |
| Oujda                       | 9                    | 5         | 13       | 33               | 26        | 7                                                  | 6           | 17               | 15           | 26             | 71    |
| Berkane                     | 8                    | 3         | 18       | 24               | 22        | 8                                                  | 4           | 13               | 8            | 24             | 57    |
| Nador                       |                      | 2         | 5        | 9                | 6         | 3                                                  |             | 3                | 2            | 4              | 12    |
| Autres villes de l'Oriental | 7                    | 6         | 9        | 12               | 12        | 2                                                  | 6           | 7                | 21           | 6              | 42    |
| Taza                        |                      |           | 5        | 3                | 6         |                                                    | 5           |                  | 2            | 3              | 10    |
| Fès                         |                      |           |          | 4                | 7         | 1                                                  |             | 1                |              | 4              | 6     |
| Rabat                       |                      |           |          | 2                | 3         | 1                                                  |             | 2                |              | 1              | 4     |
| Casablanca                  |                      |           | 2        | 2                | 1         |                                                    | 1           | 1                |              | 2              | 4     |
| Autres villes du royaume    | 2                    | 2         | 3        | 5                |           |                                                    | 2           | 1                |              | 3              | 6     |
| Etrangers                   |                      |           |          | 2                | 2         |                                                    |             | 4                |              |                | 4     |
| Total                       | 26                   | 18        | 55       | 96               | 85        | 22                                                 | 24          | 49               | 48           | 73             | 216   |

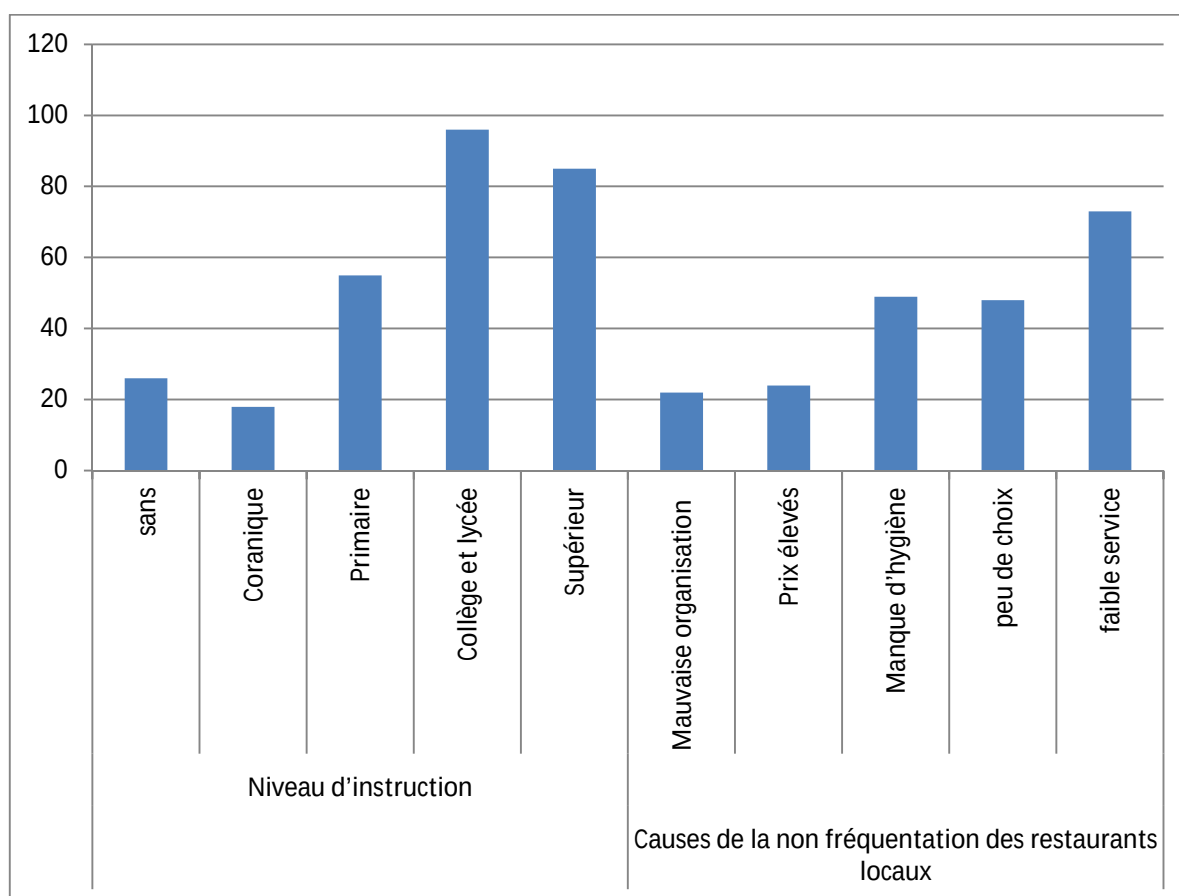
Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Les chiffres indiquent le nombre d'enquêtés



Cette constatation a été relevée par Garbat Z. dans sa thèse sur le tourisme dans la région de l'Oriental, en disant que « *l'emplacement de Beni- Senssen, en particulier le village de Tafoughalt, riche en qualités naturelles pittoresques, est dominé par des cafés et restaurants non classés. La plupart, sinon toutes, de ces installations n'assurent que des services simples et aléatoires qui n'incitent pas les touristes à les visiter, bien que ce site ait acquis une renommée régionale depuis 1986. En effet, les services sont courants et similaires et tournent dans une spirale (barbecue et tajine)* »<sup>166</sup>.

**Fig. 9. Répartition des visteurs fréquentant les restaurants locaux à Tafoughalt selon leur niveau de scolarité et leurs appréciations (en nombre)**



Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

L'analyse des données de la figure ci-dessus nous révèle une certaine corrélation entre le niveau de scolarité et la fréquentation des restaurants existants au village de Tafoughalt. Plus

<sup>166</sup> - الزهرة كرمات، (2019). السياحة البيئية بجهة الشرق: واقع الحال والآفاق. شهادة الدكتوراه. كلية الآداب والعلوم الإنسانية. وجدة. ص. 137.

l'échelle du niveau d'instruction augmente, plus les clients deviennent exigeants en matière de restauration, parce qu'ils exigent la qualité des produits et des services. Ceci veut dire qu'aujourd'hui les touristes ou simplement les excursionnistes sont de plus en plus sensibles à la qualité des prestations, à la protection de l'environnement et à l'hygiène. Ces paramètres sont devenus incontournables pour les visiteurs, chose qui n'est pas encore prise en compte par les professionnels des infrastructures d'accueil au niveau du massif des Bni-Znassen.

Les taux de départ des excursionnistes est fortement influencé par le niveau de revenu, lui aussi influencé par la catégorie socioprofessionnelle. Quoique, le revenu joue également un rôle dans les lieux de vacances choisis ainsi que sur la période de séjour. Et comme nous sommes dans le massif des Bni-Znassen, le séjour est limité à une demi-journée ou un peu plus sans atteindre toute la journée, faute d'infrastructures d'accueil.

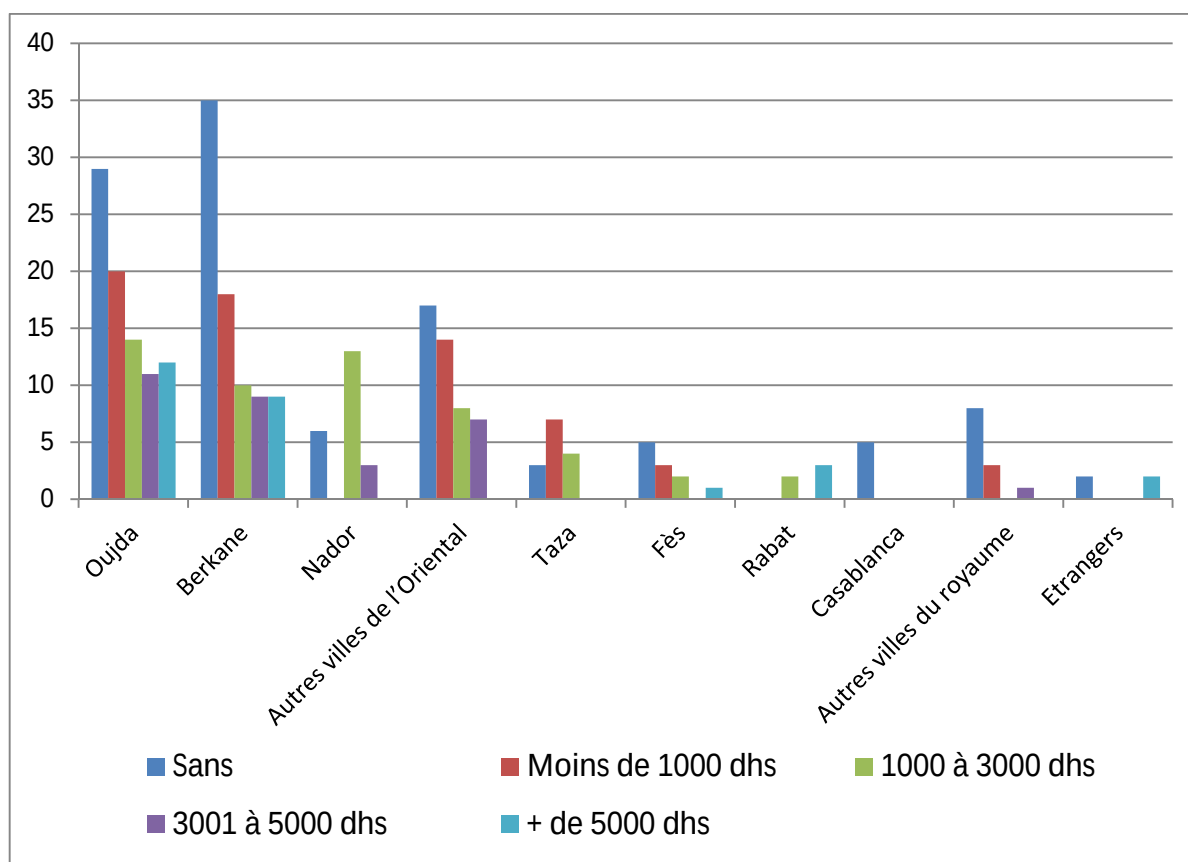
**Tab. 14. Répartition de la population enquêtée du massif des Bni-Znassen selon l'activité et le revenu mensuel**

| Origine                     | Fonction |                |               |                   | Revenu mensuel |                   |                 |                 |               | Total |
|-----------------------------|----------|----------------|---------------|-------------------|----------------|-------------------|-----------------|-----------------|---------------|-------|
|                             | Sans     | Etudiant/élève | Fonctionnaire | Activités privées | Sans           | Moins de 1000 dhs | 1000 à 3000 dhs | 3001 à 5000 dhs | + de 5000 dhs |       |
| Oujda                       | 6        | 31             | 38            | 11                | 29             | 20                | 14              | 11              | 12            | 86    |
| Berkane                     | 3        | 32             | 31            | 9                 | 31             | 16                | 10              | 9               | 9             | 75    |
| Nador                       | -        | 6              | 14            | 2                 | 6              | -                 | 13              | 3               | -             | 22    |
| Autres villes de l'Oriental | 5        | 12             | 22            | 7                 | 17             | 14                | 8               | 7               | -             | 46    |
| Taza                        |          | 3              | 8             | 3                 | 3              | 7                 | 4               | -               | -             | 14    |
| Fès                         |          | 6              | 3             | 2                 | 5              | 3                 | 2               |                 | 1             | 11    |
| Rabat                       |          | -              | 2             | 3                 | -              |                   | 2               |                 | 3             | 5     |
| Casablanca                  |          | 5              | -             | -                 | 5              | -                 | -               | -               | -             | 5     |
| Autres villes du royaume    | 3        | 5              | 3             | 1                 | 8              | 3                 | -               | 1               | -             | 12    |
| Etrangers                   | -        | 2              | -             | 2                 | 2              | -                 | -               | -               | 2             | 4     |
| Total                       | 17       | 102            | 121           | 40                | 106            | 63                | 53              | 31              | 27            | 280   |

Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Il ressort du tableau ci-dessus que 39,28 % des enquêtés ont déclaré n'exercer aucune activité, et par conséquent, ils n'ont aucun revenu fixe, et pourtant ils font du tourisme, alors que ce dernier nécessite des dépenses. Comment peut-on alors expliquer ce contraste ? En revenant toujours au même tableau, nous constatons que 42,5 % n'ont aucune fonction ou sont des étudiants ou élèves, soit 119 sur 280. Donc, les frais de séjours sont assurés par les parents de ces excursionnistes. Cette catégorie de la population enquêtée préfère aller ensemble sous forme de petits groupes, pour profiter de leur séjour loin des obligations de leurs parents, et par conséquence ils peuvent se distraire à leurs guises. Pour aider ces jeunes à pratiquer du tourisme, le Ministère du Tourisme doit mettre en œuvre un programme d'actions en nouant des partenariats avec le secteur associatif pour faciliter l'accueil des jeunes surtout les plus défavorisés. Sur l'ensemble du territoire Snassni il n'existe pas encore ce genre d'infrastructures d'accueil (auberges de jeunesse), qui peuvent encourager les jeunes à étaler leurs séjours dans ce massif qui ne possède aucune unité hôtelière.

**Fig. 10. Répartition du nombre de visiteurs selon leur revenu mensuel**



Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

La part importante des jeunes de l'échantillon enquêté (30 %), c'est-à-dire ceux qui ont moins de 30 ans nécessite l'organisation de sorties éducatives supervisées par des enseignants sous la responsabilité des établissements scolaires ou universitaires. Ces sorties créent un lien avec le monde réel, et contribuent à donner du sens aux apprentissages, en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail. Elles peuvent être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement.

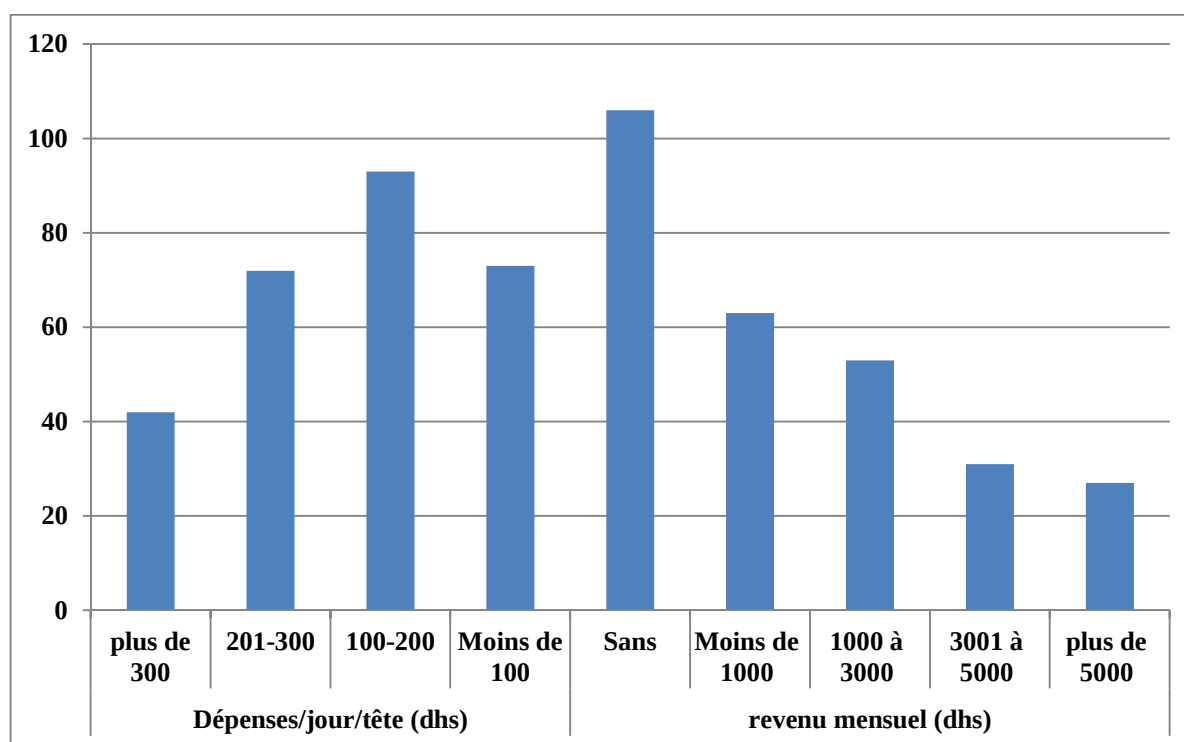
**Tab. 15. Croisement des variables fonction/instruction et dépenses**

|                             | Fonction |                |               |                   | Niveau d'instruction |           |          |                  |           | Dépenses/jour/tête (dhs) |         |         |             |
|-----------------------------|----------|----------------|---------------|-------------------|----------------------|-----------|----------|------------------|-----------|--------------------------|---------|---------|-------------|
|                             | Sans     | Etudiant/élève | Fonctionnaire | Activités privées | Sans                 | Coranique | Primaire | Collège et lycée | Supérieur | Moins de 100             | 100-200 | 201-300 | plus de 300 |
| Oujda                       | 6        | 31             | 38            | 11                | 9                    | 5         | 13       | 33               | 26        | 32                       | 22      | 17      | 15          |
| Berkane                     | 3        | 32             | 31            | 9                 | 8                    | 3         | 18       | 24               | 22        | 11                       | 31      | 24      | 9           |
| Nador                       | -        | 6              | 14            | 2                 | -                    | 2         | 5        | 9                | 6         | -                        | 12      | 8       | 2           |
| Autres villes de l'Oriental | 5        | 12             | 22            | 7                 | 7                    | 6         | 9        | 12               | 12        | 15                       | 17      | 10      | 4           |
| Taza                        | -        | 3              | 8             | 3                 | -                    | -         | 5        | 3                | 6         | 3                        | 3       | 5       | 3           |
| Fès                         |          | 6              | 3             | 2                 |                      | -         | -        | 4                | 7         | 5                        | 5       | 1       | -           |
| Rabat                       |          | -              | 2             | 3                 |                      | -         | -        | 2                | 3         | -                        | -       | 3       | 2           |
| Casablanca                  |          | 5              | -             | -                 |                      | -         | 2        | 2                | 1         | -                        | 1       | 2       | 2           |
| Autres villes du royaume    | 3        | 5              | 3             | 1                 | 2                    | 2         | 3        | 5                | -         | 7                        | 2       | 2       | 1           |
| Etrangers                   | -        | 2              | -             | 2                 | -                    | -         | -        | 2                | 2         | -                        | -       | -       | 4           |
| Total                       | 17       | 102            | 121           | 40                | 26                   | 18        | 55       | 96               | 85        | 73                       | 93      | 72      | 42          |

Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

La lecture du tableau fait ressortir une certaine relation entre l'activité exercée par l'enquêté et la source de financement du séjour, puisque les 119 personnes n'exerçant aucune activité ou étant des étudiants ou des élèves, les dépenses de leur séjour sont à la charge de leur famille, soit 29,3 %. Pourtant, ces jeunes constituent une catégorie consommatrice, et investissent plus lors de leur séjour, puisque 74% ont déclaré avoir dépensé plus de 100 dhs par personne et par jour. Nous avons enregistré une grande corrélation entre les fonctionnaires et leur fonction, qui est à la base du financement de leur séjour (43,2 % contre 37,5 % respectivement). Nous avons enregistré aussi la présence de l'émigré dans le financement du séjour de leurs proches puisque 17,14 % dépendent des transferts des émigrés.

**Fig. 11. Comparaison entre le revenu des enquêtés (excursionnistes) et leurs dépenses**



Source : enquête de terrain (23 mars au 14 avril 2019)

Certainement, ces sommes d'argent dépensées lors du séjour des excursionnistes sont énormes, vu le nombre intéressant des visiteurs qui avoisinent les 500 000 visiteurs chaque année (commune de Tafoghalt). Toutefois, il nous a été difficile de mesurer l'apport financier des déplacements des visiteurs sur les secteurs liés au transport, à la restauration et au commerce, du fait du manque de modes de comptabilité. Des interviews qui ont été faits avec des responsables des cafés et des restaurants sur l'impact financier de ces déplacements sur

leurs activités n'ont pas donné des résultats concrets nous permettant de quantifier cet apport, et par conséquent, il serait difficile d'avancer des chiffres qui peuvent manquer de fiabilité. L'existence de 14 cafés-restaurant, de 13 cafés simples et d'un marché quotidien (21 boutiques) spécialisé dans la vente des produits de terroir (photo. 71), affirme la rentabilité du mouvement de la population qui se fait tout au long de l'année à travers le village de Tafoghalt. Certes, cette fréquentation est très inégalement répartie entre les saisons, avec une prédominance de la saison de printemps. Sur les 280 enquêtés interrogés sur le terrain, 74,64 % d'entre eux affirment avoir visité le massif durant cette saison, alors que 13,57 % la visitent aussi en été. Quant aux autres saisons, elles ne sont citées que par 6,43 % pour l'automne, et 5,36 % pour l'hiver. La majorité des visites est effectuée le dimanche, puisque 46,78 % ont déclaré visiter le massif pendant ce jour qui coïncide avec le repos de tout le monde aussi bien pour les jeunes que pour les adultes (jour férié). La fréquentation de ce lieu de loisir se fait aussi le samedi avec un pourcentage de 32,86 %. Le reste est réparti entre les autres jours de la semaine.

Ainsi, on peut dire que Tafoghalt, Zegzel et quelques autres sites touristiques se transforment le week-end en une vraie fourmilière pendant le printemps, en premier lieu, et l'été en deuxième position, ce qui donne à ces lieux visités une dynamique particulière. Les déplacements sur les sites de séjour constituent de véritables déménagements, au cours desquels tous les visiteurs transportent leurs mobiliers et accessoires, même si parfois on ne s'en sert pas. Chaque famille ou groupes d'amis amènent autant de pièces à différents usages. Une véritable cuisine est aménagée, avec le butagaz ou le charbon, ainsi qu'une bonne partie de la vaisselle et des ustensiles, des nattes en plastiques, des fausses petites tentes<sup>167</sup>.

Le déplacement des personnes et de tout ce matériel a nécessité la mobilisation d'un grand parc de moyens de transports particuliers et privés. 87,5 % des enquêtés ont déclaré avoir utilisé la voiture personnelle pour transporter les visiteurs et tout le nécessaire du voyage. Ainsi, on peut dire que la voiture particulière arrive en tête des moyens d'accès aux lieux de séjour des classes supérieures et moyennes, du fait qu'elle assure une bonne partie des flux des visiteurs en déplacement à Tafoghalt ou ailleurs. Le reste des vacanciers utilise surtout les véhicules utilitaires, qui sont loués par les familles non motorisées, pour transporter personnes et matériel nécessaire pour le séjour (5,71 %), les motos (3,93 %) et parfois même des bicyclettes (1,43 %). Le reste emprunte le bus, qui relie Oujda et Tafoghalt (1,43 %).

---

<sup>167</sup> - Zerouali Ad. 2017. Op. Cit., p. 77-78



### **3. Potentialités touristiques et tourisme à Bni-Znassen : un couple divorcé**

La valorisation des potentialités touristiques par le fait qu'elles soient visitées par les personnes qui fréquentent les lieux dits touristiques pour leurs richesses patrimoniales, que ce soient physique ou humaines. Mais qu'en est-il du massif des Bni-Znassen de cette perception ? Existe-il des relations étroites entre les ressources territoriales locales et le tourisme ?

#### **3.1. Les visiteurs du massif sont-ils des touristes ou des excursionnistes ?**

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, le massif des Bni-Znassen regorge de potentialités et atouts capables d'exercer une certaine attractivité touristique, et de participer au développement d'une zone marginale et marginalisée. Malheureusement, l'enquête et les études de terrain nous ont montré autres choses puisque la majorité écrasante des enquêtés, pour ne pas dire tous, ne passe pas la nuit dans les lieux visités (manque d'infrastructures d'accueil)\*. 65,35 % ont déclaré que leur séjour ne dépasse pas les 6 heures (entre 5 et 6 heures), 19,64 % entre 7 et 8 heures et 11,78 % moins de 5 heures. En conséquence, 96,79 % des visiteurs ne sont pas des touristes puisqu'ils retournent chez eux le soir, ils sont donc considérés comme des excursionnistes. Heureusement, ils participent à l'économie locale en faisant des achats auprès des commerçants de Tafoghalt, que ce soit en matière de produits nécessaires pour le séjour, ou en matière de produits qu'il faut emporter avec soi (plantes médicinales ou aromatiques, caroubier, semoule, amande, viande...).

---

\* - Sur les 280 enquêtés, seuls 9 jeunes nous ont déclaré qu'ils vont passer la nuit sous leurs fausses tentes.

### Table des photos n°.7.



Photo. 71. Produits de terroirs exposés sur les rues de Tafoghalt (caroubier, figes sèches, amandes, huile, œufs...). Le chercheur, le 11 juillet 2019



Photo. 72. Plantes aromatiques et des semoules authentiques (Mermez,Tchicha)  
Le chercheur, le 11 juillet 2019



Photo. 73. Plantes médicinales en nature ou distillées. Le chercheur, le 11 juillet 2019

Un autre critère nous montre que ces visiteurs ne sont pas du tout des touristes, c'est la visite des sites touristiques et patrimoniaux ou la pratique de quelques activités durant le séjour. En fait, sur les 280 enquêtés, 49 visiteurs (17,5 %) ne savent pas qu'à Tafoghalt existe un infokiosque à intérêt éducatif, alors qu'un nombre très important est accompagné de ses garçons et filles, pour qui la visite de ce lieu serait très instructive. 87,14 % (244/280) ne connaissent des grottes que celle des Pigeons et celle du Chameau. Le pourcentage augmente de 2,14 % pour ceux qui connaissent aussi la grotte d'El Kaf (Ain Sfa), soit 250 enquêtés. Pour les visiteurs d'Ain Almou, sur les 17 enquêtés, 6 personnes seulement ont visité la source, qui pour l'atteindre, il faut marcher pendant 1 heure (aller/retour) sur un terrain accidenté. Les autres

préfèrent s'installer près de la maison forestière pour admirer le paysage et prendre son repas, en compagnie de sa famille, loin de tout dérangement et du stress de la ville.

### **3.2. Besoins et attentes des visiteurs et de la population locale**

Mesurer l'impact économique du tourisme dans le massif des Bni-Znassen est impossible, du fait de l'absence d'outils de comptabilité des touristes et de leurs dépenses auprès des prestataires locaux (maisons de location, restauration, commerçants). Certainement ce genre d'obstacle est la raison principale qui explique l'absence des études d'impacts économiques du tourisme sur la population locale. A ce jour, aucune étude n'a été réalisée à l'échelle de la région pour évaluer le montant des dépenses des visiteurs liées à l'achat des produits locaux.

Le diagnostic que nous avons fait sur les ressources territoriales existantes au massif des Bni-Znassen, nous permet de dire que cet espace a tous les atouts pour en faire un levier de développement économique et social. Ceci veut dire que le tourisme peut constituer un choix comme activité génératrice de revenus, aussi bien pour les investisseurs que pour la population locale. Pour cette dernière, le développement de l'activité touristique constituera une valeur ajoutée pour l'économie locale, qui jusqu'à présent est encore basée sur les activités traditionnelles, qui enregistrent un déclin constant dû aux changements climatiques qui ne sont plus favorables pour l'agriculture, et par conséquent elles ne peuvent plus assurer un développement durable et efficace de l'économie locale. Pour remédier à la crise économique et sociale dont souffre le massif, il est fortement souhaitable de prêter une grande attention aux nouvelles activités alternatives, pour relancer l'économie montagnarde à travers la diversification des activités (agriculture, artisanat, commerce, tourisme rural...). C'est dans ce sens que Johan Vincent prévoit la résolution des crises : « *Or, les crises économiques sont régulièrement présentées comme des périodes propices à la rupture : la crise oblige à innover, à améliorer, à changer une organisation économique et bien souvent sociale pour un nouveau modèle, plus à même de répondre aux besoins qui sont apparus* »<sup>168</sup>.

Face à ce constat, les enquêtés ont souligné que la gestion de la crise que traverse le massif ne peut être résolue qu'à travers la valorisation des ressources territoriales, et en se basant sur de nouvelles orientations porteuses de germes de développement, et aptes au contexte physique

---

<sup>168</sup> - Vincent J., 2010. Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ? Mondes du Tourisme [En ligne], 1 |, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 16 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/323> ; DOI : 10.4000/tourisme.323

et humain de la zone. 78,9 % de la population cible misent sur le tourisme comme moteur futur de l'économie de demain, alors que le pourcentage restant voit dans le tourisme un intrant destructeur de l'environnement physique et social. Donc, on peut avancer que la majorité de la population locale est pour l'introduction de l'activité touristique, et par conséquent, le rapport de la population au tourisme n'est pas caractérisé par le refus. Au contraire, elle est assez ouverte aux nouvelles activités, et saisissent les opportunités pour réaliser de nouveaux revenus.

Pour ce qui est de la participation de l'Etat à la gestion de la crise et à l'élaboration de projets de développement, les enquêtés étaient pessimistes à cet égard. 87,5 % des personnes interrogées affirment la négligence des collectivités territoriales (l'Etat) en matière de développement de l'activité touristique. Pire encore, nous assistons à la mise à l'écart de certaines potentialités touristiques comme le cas de la fermeture des deux principales grottes, et la négligence d'améliorer les conditions de circulation entre la grotte des pigeons et celle du chameau.

Nous avons constaté, au cours des dernières années, une certaine amélioration de l'infrastructure routière (dédoublement de la route El Aioune-Berkane, construction de nouveaux tronçons (fig. 30)) dont le but est d'augmenter la circulation entre la route nationale 6 et Berkane, via le village de Tafoghalt, ce qui dynamisera certainement l'activité touristique du massif des Bni-Znassen. Les autres tronçons serviront au désenclavement des certains lieux reculés, et permettront le développement touristique de certains espaces et la valorisation de leurs potentialités, et par voie de conséquence, ils allègeront les déséquilibres internes entre les différentes parties du massif. L'aménagement de certains espaces de repos et la mise des anciennes demeures au service du tourisme, reflèteront la valeur de l'histoire et de l'architecture locale, et constitueront des facteurs de fréquentation de ces zones qui doivent être attractives et inviteront les visiteurs à séjourner plus longtemps.

Tafoghalt est sans doute, le village le plus connu à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale parce qu'il est situé au cœur du massif et sur la route reliant El Aioune et Berkane (passage obligatoire) ce qui lui a donné un grand privilège. Cette situation en n'en a fait un pôle attractif, et dynamique dans le domaine de la restauration des excursionnistes et des passagers, ainsi que dans le domaine du petit commerce des produits de terroir. Toutefois, Tafoghalt n'a pas encore pu se convertir en un lieu touristique, à cause du manque de l'infrastructure d'accueil et des activités touristiques qui sont presque inexistantes.

## **Conclusion**

Même si le massif des Bni-Znassen dispose de nombreuses potentialités non négligeables, pouvant déclencher une activité touristique rentable et durable, il s'est avéré que cet espace n'est pas encore doté d'infrastructures de base et d'accueil qui peuvent favoriser le développement du tourisme. Ainsi, ce dernier reste tout de même lourdement pénalisé par des problèmes tels que la topographie, le réseau routier, l'infrastructure d'accueil, la formation professionnelle et l'incohérence des acteurs locaux, d'une part, et les différents départements chargés de la gestion du patrimoine (Commune territoriale, Ministère du tourisme, Ministère de la culture, la société civile..).

Il est certain, et sur la base des potentialités locales, que l'avenir du massif est dans la recherche de nouvelles ressources qui sont aptes à s'adapter avec le contexte régional, national et international. En ce sens, le tourisme se présente comme une nouvelle activité, pas tout à fait alternative, mais complémentaire. Il doit constituer un enjeu central et une préoccupation majeure pour les acteurs de la politique du développement local. Toutefois, le tourisme doit être pris dans une démarche intégrée incluant, d'autres secteurs en connexion avec l'activité touristique (infrastructure de base et d'accueil, commerce, activités de loisir, environnement...). Ainsi, nous pouvons valoriser les atouts de tout le territoire, en mettant tous les produits du massif au service du tourisme. L'agriculture se propose parmi les secteurs privilégiés qu'il faut développer, et particulièrement les produits de terroir, qui sont très recherchés par les touristes et les autres visiteurs.

Quoi qu'il en soit, le développement du tourisme rural dans le massif des Bni-Znassen nécessite le montage des projets innovants dans le but de diversifier l'offre touristique, élément essentiel pour la dynamisation du secteur touristique. En d'autres termes, il faut chercher des modes de gouvernance et de gestion des richesses, caractéristiques du patrimoine naturel et culturel dont bénéficie ce massif. Il faut développer ce qui est appelé aujourd'hui « pays d'accueil touristiques » (PAT), qui devraient permettre la mise en marche des potentialités du territoire (marketing territorial) en aménageant des circuits touristiques passant par des points forts en patrimoine et en modes traditionnels d'hébergement (gîtes), et en mode de restauration (produits de terroir). Il est intéressant, donc d'aborder une réflexion en termes de marketing touristique, afin de trouver des pistes de commercialisation des potentialités touristiques locales.

## **Conclusion de la deuxième partie**

Compte tenu de ce diagnostic que nous avons réalisé sur les ressources territoriales du massif des Bni-Znassen, il nous a paru que cet espace possède des potentialités énormes en termes de sites touristiques. Malheureusement, toutes ces richesses ne sont pas mises en valeur pour créer une certaine attractivité, ce qui semble paradoxe et antagoniste. Comme on l'a vu au chapitre trois, le massif regroupe un potentiel touristique diversifié pouvant déclencher l'activité touristique. Le paysage, la géologie, la topographie, la biodiversité, sont tous des facteurs favorables au développement touristique. Mais leur mise au service du tourisme a pris beaucoup de retard, et par conséquent, ils ne figurent pas dans le contexte économique et social du territoire.

Le massif des Bni-Znassen, constitue pour le littoral méditerranéen, un arrière-pays abritant de magnifiques grottes offrant une importante niche pour le développement du tourisme spéléologique, et par conséquent il est temps de mettre en relation la montagne et la mer pour créer un espace riche en paysages qui se complètent. Malheureusement, personne ne se soucie de cette complémentarité, et les richesses du massif sont restées à l'abandon, à cause de l'absence d'une politique d'aménagement. Les sites géologiques, les paysages topographiques et les richesses patrimoniales ne sont pas valorisés ni aménagés comme il se doit pour attirer davantage de visiteurs (routes, gîtes, guides). La problématique persiste toujours et la question fondamentale qui se pose, pour les chercheurs comme pour les acteurs, est comment mettre en relation tous ses atouts pour participer ensemble à la dynamisation de cet espace ?

D'un autre côté, nous avons enregistré un fort potentiel culturel, qui reflète l'essor des civilisations des sociétés que le massif des Bni-Znassen a abrité depuis « l'homme de Tafoghalt ». Cette ancienne implantation humaine a participé à la diversité des cultures qu'il faut mettre en exergue, via leurs exploitations, dans la formation du capital humain, comme c'est le cas des institutions religieuses, dont les rôles ne se limitent pas seulement à la pratique des prières, mais elles vont plus loin, en participant à la formation des jeunes dans le domaine des études islamiques.

Parmi les festivités bien répandues dans le massif, nous citons les nombreux moussems ou waâda, qui sont célébrés, dans leur majorité, en été (Juillet/Aout). Ces festivités sont pour la plupart des manifestations culturelles liées à la récolte, ou aux saints musulmans. Malheureusement, ces manifestations ne sont pas exploitées comme produits touristiques, alors qu'elles peuvent créer une certaine dynamisation de l'activité commerciale et économique, durant toute une saison (exposition et vente des produits de terroir).

Il est temps de développer le tourisme culturel est devenu aujourd'hui l'un des segments qui enregistrent le plus de croissance à l'échelle internationale, dont le but est de découvrir les autres cultures des sociétés, surtout celles des contrées les plus reculées. Mais comment ces activités peuvent-elles exister si les routes y font obstacle, et que les infrastructures d'accueil sont presque inexistantes ?

N'est-il pas nécessaire et urgent de venir en aide au patrimoine folklorique pour conserver ses traditions qui risquent de se perdre dans les mouvements folkloriques et musicaux qui ne cessent de se développer dans le contexte de la mondialisation, ou ce qu'on peut appeler les migrations culturelles du monde d'aujourd'hui. Il faut donc intervenir pour le pérenniser et ne pas le laisser se perdre, ou s'effacer dans le spectacle de la superficialité du folklore moderne. Il est aussi important de garder au massif son histoire culturelle, et sa diversité folklorique et musicale, pour lui permettre de garder sa place dans l'avenir régional et peut-être national. Toutefois, il ne s'agit pas seulement de préserver la tradition folklorique et musicale savante et populaire originale, mais aussi d'encourager le grand potentiel de jeunes que le massif possède pour la créativité, la naissance et le développement de nouvelles idées musicales, en concordance avec les changements que connaît tout l'espace marocain.

La non mise en tourisme du massif des Bni-Znassen, en présence des potentialités touristiques, est certainement dû à l'absence des voies d'accès adéquates, parce que la majorité des routes qui mènent vers le massif ou qui le traversent sont très anciennes, étroites et souvent en mauvais état.

Dans cet état des lieux, il semble que le massif est incapable de miser sur le marché du tourisme, à cause des carences en infrastructures touristiques et la non valorisation des richesses patrimoniales historiques et naturelles du territoire qui sont délaissés. Nous constatons donc que la zone d'étude vit un véritable paradoxe, parce que les potentialités notamment en termes de sites touristiques y existent, mais les touristes sont encore absents. Jusqu'à présent, on attribue cette situation à l'absence de voies d'accès en bon état parce que la majorité des routes qui mènent au massif ont toujours été en mauvais état, et le sont encore d'ailleurs pour certains tronçons. Depuis le début de 2020, les choses ont beaucoup changé, l'infrastructure routière a enregistré des grandes transformations, surtout pour les routes qui viennent des villes d'El Aioun et d'Oujda, ce qui facilitera les déplacements des produits et des personnes, chose qui sera démontrée par des recherches qui viendront par la suite.

Il nous paraît que le tourisme peut jouer un rôle capital dans le développement de l'économie de notre zone d'étude, à condition que cette dernière soit correctement planifiée et

managée. De cette manière, le tourisme participera à la valorisation des potentialités patrimoniales, et à la contribution significative au développement durable et rentable.

Il est important d'œuvrer dans le sens de dynamiser le secteur touristique, qui nécessite le déploiement de plusieurs efforts pour faire du massif une croisière, non seulement pour les visiteurs de la région, mais aussi le rendre plus actif à l'échelon national comme à l'échelle internationale. Pour ce faire, il faut développer la capacité d'accueil (valorisation des gîtes), diversifier les activités touristiques, créer une feuille de route pour développer tout l'arrière-pays des zones balnéaires.



### ***Partie III***

## ***Stratégies pour un développement durable du massif des Bni-Znassen***

## **Introduction**

La valeur du chapitre concernant la valorisation des produits de terroir et attractivité du territoire, réside dans son objectif qui vise l'identification des changements dans la production des activités traditionnelles en lien avec leur marchandisation, via les marchés extérieurs.

Ce chapitre est basé essentiellement sur une enquête menée auprès des agriculteurs. Elle visait l'identification des critères socioéconomiques et culturels de cette partie de la population montagnarde et de détecter sa capacité à gouverner un espace ingrat. Nous avons relevé de cette enquête que les chefs d'exploitations agricoles ont été échantillonnés puis enquêtés de façon aléatoire et simple. Cette enquête porte sur plusieurs variables, qui nous aideront à faire un diagnostic de la population paysanne (le sexe, l'âge, niveau d'instruction, le mode de faire-valoir des terres mises en culture, l'accès aux intrants chimiques ou biologiques, Ces résultats suggèrent aux décideurs des politiques agricoles de prendre en compte les différents facteurs d'influence significative dans la promotion de la conservation des terres agricoles. En fait, le questionnaire individuel que nous avons essayé de remplir, avec une grande attention, afin que les résultats obtenus soient plus proches du réel, nous a permis d'obtenir des données quantitatives et qualitatives sur les caractéristiques sociodémographiques de la population enquêtée, et les caractéristiques des différentes pratiques de gestion de leur territoire, en vue de leur assurer une sécurité alimentaire et un développement de leur niveau de vie.

A travers les exploitations familiales qui ont contribué au façonnement des paysages de montagne, nous enregistrons une certaine gouvernance territoriale, qui consiste à aménager les espaces agricoles capables de créer des paysages authentiques, qui serviront de base pour le développement du tourisme. Cette structure paysagère donne à ce massif son identité, ses valeurs spirituelles et culturelles, et des connaissances spécifiques des lieux où vit une population sédentarisée depuis fort longtemps. Les paysages en terrasses, que l'on rencontre de temps en temps dans toute la montagne, sont le témoignage le plus spectaculaire de ces investissements dans les activités reproductives.

Dans le deuxième chapitre concernant les acteurs du développement, nous nous sommes basés sur un travail de terrain caractérisé par les visites des communes territoriales et de la société civile, qui nous ont permis de savoir le degré de participation collective de tous les intervenants locaux dans le développement de leur territoire. Il nous a paru que la gestion et l'aménagement du territoire sont l'affaire d'une autorité étatique, autoritaire et non concertée, alors qu'une bonne gouvernance nécessite une participation partagée de tous les acteurs. Ainsi,

nous avons constaté une certaine émergence de la société civile qui commence à prendre de la place dans le processus de la gestion et de l'aménagement du territoire et dans la prise de décision. On a saisi l'occasion pour analyser certaines formes de participations de certaines associations, tant sollicitées par la population et refusées par les institutions étatiques. Donc, il faut arriver à un certain compromis, qui tente de mettre à jour les mécanismes de gouvernance par lesquels se combinent les effets de structures institutionnelles et les initiatives associatives.

Quant au troisième chapitre, il traite les différentes démarches permettant la valorisation des potentialités territoriales par l'exercice d'un marketing territorial, nécessitant un état d'esprit qui consiste à bien connaître son territoire en vue de le présenter aux consommateurs. De ceci découle le choix de l'engagement de tous les acteurs, pour déployer leurs efforts d'une manière collective afin de rendre leur territoire concurrentiel et compétitif sur le plan de la commercialisation des différents produits de leur espace. Il s'agit donc d'influencer les comportements aussi bien des locaux que ceux des visiteurs nationaux ou étrangers. Il convient donc, d'améliorer le visage du territoire, et de promouvoir ses produits afin d'augmenter son attractivité en matières d'investissements et de visites.

La stratégie de développement du territoire nécessite la mise en place d'une politique cohérente entre les acteurs de l'Etat et de la collectivité communale d'une part et la société civile d'une autre part. L'objectif est de provoquer une évolution en matière de valorisation des atouts territoriaux et d'augmenter l'attractivité.

A la fin de ce chapitre, nous avons essayé de proposer une stratégie de développement de ce massif montagneux, qui consiste à intégrer ce territoire dans la carte touristique de l'oriental marocain. Nous avons tracé des circuits touristiques qui englobent le long de leurs tracés, des sites intéressants et les aspects les plus précieux, afin de convaincre les visiteurs à les emprunter.

## **Chapitre VII**

# **Valorisation des produits de terroir et attractivité territoriale**

## **Introduction**

Le massif des Bni-Znassen est caractérisé par des ressources territoriales riches et variées, qui ont été exploitées depuis très longtemps d'une manière plus ou moins efficace, ce qui a permis leur pérennité tout en gardant leur originalité et leur authenticité. Malheureusement, les études académiques ne se sont pas intéressées à cet espace montagneux, qui a abrité des populations depuis fort longtemps. Pour cette raison et pour d'autres, nous nous sommes penchés sur l'étude de ce territoire dans l'objectif de définir la gouvernance, et les modes de gestion pratiqués par la population locale dans le massif des Bni-Znassen. Dans la perspective d'identifier ou de définir cette gestion. Nous essayerons de dégager les interactions entre toutes les variables qui visent ensemble la valorisation des ressources territoriales et le développement durable dans une zone où plusieurs éléments peuvent être mis en complémentarité. A cet égard, nous avons insisté, dans un premier temps, sur l'importance et les défis de l'agriculture familiale dans les zones de montagne, en se demandant comment la pérennité des formes durables d'agriculture familiale a favorisé la sécurité alimentaire et la bonne gestion de l'environnement ?

Dans un deuxième temps, nous avons essayé d'identifier les évolutions et les transformations relatives aux activités traditionnelles, tout en montrant leurs complémentarités, dans un but de contribuer ensemble à trouver des solutions durables aux problèmes qui entravent le bon déroulement de ces activités.

Dans un troisième temps, nous nous sommes intéressés à l'étude des activités de second degré, à savoir le tourisme et l'urbanisation comme facteurs de développement de l'agriculture familiale, qui commence à s'ouvrir davantage sur les marchés extérieurs.

Il apparaît donc nécessaire d'étudier ce monde rural, dont les activités traditionnelles ont certainement connu de grandes transformations survenues suite aux changements climatiques, à l'intégration du massif dans le monde extérieur et au développement des modes de vie.

## **1. L'agriculture de montagne : un potentiel économique important qu'il faut maintenir et développer**

Depuis quelques décennies, l'agriculture du massif des Bni-Znassen a enregistré un déclin du nombre d'exploitants, à cause de l'émigration et aux risques d'abandon des surfaces agricoles suite aux changements climatiques (pénurie en eau d'irrigation). L'agriculture familiale est toujours le mode le plus prépondérant dans ce massif, menacé par le vieillissement des paysans et le désintéressement des jeunes. Selon les conditions géographiques locales, on peut dire que le massif des Bni-Znassen comporte deux types d'exploitations agricoles économiquement valables :

- les versants septentrionaux et méridionaux, qui enregistrent des exploitations plus ou moins grandes dont les pentes sont acceptables et par conséquent peuvent porter une agriculture mécanisée, plus ou moins extensive surtout sur le flanc nord du massif exposé aux perturbations méditerranéennes ;
- le reste de la montagne aux reliefs rudes et aux pentes fortes s'adonne à une agriculture en terrasses, se pratiquant d'une façon traditionnelle, et dont la faiblesse économique est compensée par les transferts des émigrés, par des revenus pastoraux, forestiers et/ ou artisanaux.

### **1.1. Changements globaux et facteurs de persistance de l'agriculture traditionnelle**

Le massif des Bni-Znassen comme tous les autres espaces ruraux du Maroc, a connu de grands changements qui ont affecté l'environnement physique et humain suite à la diminution des précipitations, à l'augmentation des températures et à l'exode rural. Ces répercussions profondes ont touché aussi les modes et les systèmes d'utilisation des terres, les cycles de l'eau, la dégradation des sols et la diversité biologique agricole. Plus largement encore, ces nombreux changements ont eu des impacts socio-économiques considérables sur les populations de la montagne, qui ont souffert de l'absence d'un réseau routier de qualité, ce qui augmente les coûts des transactions. L'exploitation des terres agricoles sur des pentes raides entraîne une hausse des dépenses relatives à l'entretien des systèmes agricoles. En outre, les populations sont désavantagées, en raison de la faiblesse des investissements et de l'absence d'innovations adaptées aux environnements agricoles de montagne. Le changement global dans les montagnes peut également avoir un impact négatif sur les moyens de subsistance. Par exemple, l'émigration des hommes hors du massif, en quête de possibilités d'emploi, peut entraîner une

féminisation de l'agriculture de montagne<sup>169</sup>. Pour assurer les activités agricoles et pour maintenir la stabilité de l'utilisation des ressources naturelles, les familles paysannes utilisent leurs enfants, qui risquent d'être retirés de l'école pour travailler dans les exploitations familiales. Par ailleurs, en l'absence d'une main-d'œuvre suffisante, les systèmes de terrasses, qui permettent de pratiquer l'agriculture dans les zones montagneuses abruptes, peuvent se détériorer très rapidement (photo. 75). Enfin, les familles et les communautés de montagne bénéficient des fonds envoyés par les membres de leurs familles qui ont émigré. Chose qui n'est pas suffisante pour l'intégration du massif dans les marchés régionaux et nationaux.

L'agriculture pratiquée dans le massif est de type traditionnel. Très peu mécanisée, à cause de la topographie accidentée, qui n'a permis aux agriculteurs que de petites superficies agricoles de petites tailles. C'est une agriculture qui a subi de grandes transformations. Si autrefois, cette activité était basée sur l'irrigation, aujourd'hui elle est pratiquement mise en bour, suite aux changements climatiques caractérisés ces dernières années par de faibles précipitations et une répartition très inégale spatialement et temporellement. Seules quelques îlots éparpillés font défaut, et sont irrigués à partir des eaux souterraines ou de certains oueds (carte 30).

Le massif des Bni-Znassen se trouve dans une nécessité absolue d'augmenter sa production agricole, afin d'assurer un grand pourcentage d'autonomie, même si le contexte national et international ne croit plus à cette perception du fait de la mondialisation du marché. Malheureusement, tous les efforts déployés aussi bien par l'Etat que par la population locale, ne sont pas encore en mesure de moderniser l'agriculture de montagne, qui est toujours en marge de l'utilisation des nouvelles méthodes d'exploitation basées sur la mécanisation et l'utilisation des intrants. Certes, l'agriculture pratiquée dans le massif des Bni-Znassen est une agriculture traditionnelle vivrière et céréalière. Elle n'utilise pratiquement ni de produits phytosanitaires ni de fertilisants chimiques surtout en pleine montagne. Selon l'enquête, 76,43 % des paysans enquêtés ne font pas recours à ces fertilisants.

L'économie montagnarde se heurte toujours à de sérieux problèmes qu'elle ne peut dépasser, à savoir les facteurs naturels (sols de mauvaises qualités, érosion, insuffisance en eau d'irrigation) et les facteurs humains (âge avancé des paysans, ignorance, faible qualification du capital humain). Tous ces facteurs constituent un problème fondamental de l'agriculture

---

<sup>169</sup> Wymann von Dach S. et alt., 2013. L'agriculture de montagne est une agriculture familiale. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, p. 14-15

marocaine d'une façon générale et de l'agriculture du massif d'une façon particulière. Le déblocage de cette situation ne peut se faire que grâce à une volonté de l'Etat, par la mise en valeur d'une agriculture intensive, basée sur des plans de développement visant la mobilisation des ressources en eaux (superficielles et souterraines), et la qualification des agriculteurs afin qu'ils puissent bénéficier des nouvelles technologies mises au service de l'agriculture moderne.

On peut dire donc, qu'au fil des temps, les tendances du développement ont considérablement changé, et par conséquent, elles ont bouleversé les écosystèmes de montagne. La croissance démographique, le changement climatique, la déforestation, la désertification, l'intégration des marchés ainsi que l'évolution des valeurs et des aspirations humaines, ont une forte incidence sur les montagnes et sur leur développement. Toutefois, nous pouvons dire que la montagne n'était pas toujours ingrate et non productive. Au contraire, elle participait au développement local et lointain grâce à ses potentialités productives comme l'a signalé Chehhoi Driss : « Sur le plan fonctionnel, les montagnes (amonts) sont productives et consommatrices des ressources naturelles, caractérisées généralement par un modèle économique sylvo-pastoral. Cependant, son rôle productif ne se limite pas à l'auto-approvisionnement pour répondre uniquement aux besoins locaux, mais aussi à satisfaire les besoins des zones en aval proches et lointaines »<sup>170</sup>.

## **1.2. L'importance de l'agriculture familiale**

Les visites de terrain, les entretiens et les enquêtes effectués auprès des agriculteurs, nous ont permis de constater une certaine marginalisation des activités traditionnelles, surtout de la part des jeunes. Ces derniers préfèrent les activités nouvelles (le commerce par exemple) ou quitter le territoire à la recherche d'autres contrées prometteuses (exode rural ou émigration). Alors que la montagne peut fournir des produits de qualité (produits de terroir) et de grande valeur (produits biologiques) qui peuvent générer des revenus pour les populations locales.

L'agriculture du massif des Bni-Znassen, et spécialement dans la zone montagnaise, est dans une large mesure une agriculture familiale\*, qui ne fait appel à la main d'œuvre étrangère

---

<sup>170</sup> - إدريس شحو، 2011. التوازنات البيئية الغابوية بالأطلس المتوسط الغربي (مقاربة صون-تنموية لمنطقة أزرو. وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي. المركز الوطني للبحث العلمي والتقني. ص. 24

\* - Selon la définition de la FAO, l'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur de la main-d'œuvre familiale, aussi bien celle des hommes que des femmes.



que très rarement, et lorsque l'année agricole est bonne. Malgré sa modeste production, elle a contribué, pendant des siècles, au maintien de la population sur place, tout en assurant un certain développement durable des ressources locales pour qu'elles puissent répondre aux besoins demandés. Les caractéristiques spécifiques de l'agriculture de montagne, sa nature à petite échelle, la diversification des cultures irriguées et en bour, l'intégration des forêts et des activités d'élevage, lui ont permis d'évoluer au fil des siècles dans des environnements souvent rudes et contraignants. L'exploitation de la terre constituait un moyen essentiel de subsistance, ce qui a nécessité une certaine vulgarisation de la part des agriculteurs, pour préserver leurs terres contre la désertification (repos des parcelles) et l'érosion (construction de terrasses).

Cette attention croissante portée à l'agriculture familiale constitue pour les agriculteurs de montagne une opportunité basée essentiellement sur la main-d'œuvre familiale, ce qui garantit la contribution de tous les membres de la famille, le faible taux de chômage, la sécurité alimentaire (faible commercialisation) et augmente le budget du foyer.

L'enquête menée auprès des paysans nous a montré que l'agriculture familiale est le système le plus prépondérant, caractérisé par l'éparpillement des petites parcelles (de tailles différentes) souvent éloignées les unes des autres. Ces petites exploitations familiales sont gérées par de petits producteurs (faire-valoir direct), qui sont de loin les plus nombreuses puisque leur taux s'élève à 87,2 %, avec des proportions distinctes entre les communes (tab. 16).

Toutefois, on ressent un certain absentéisme en termes d'exploitations des terres puisque 25,14 % des enquêtés font recours au système du faire-valoir indirect (tab.16), du fait que même en cas d'émigration, les ayants droits continuent à exploiter leurs terres qui sont rarement mises à la vente.

**Tab. 16. Caractéristiques des exploitations familiales**

| Commune         | Types d'exploitation |                       | Nombre de parcelles par paysan |       |        |         | Nombre de paysan /Superficie des parcelles par paysan |          |           |
|-----------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------|-------|--------|---------|-------------------------------------------------------|----------|-----------|
|                 | Faire valoir direct  | Faire valoir indirect | - de 3                         | 3 à 6 | 7 à 10 | + de 10 | - 1 ha                                                | 1 à 2 ha | + de 2 ha |
| Ain sfa         | 17                   | 4                     | 6                              | 7     | 8      | 0       | 7                                                     | 8        | 6         |
| Bni khaled      | 21                   | 15                    | 9                              | 21    | 5      | 1       | 6                                                     | 21       | 9         |
| Bssara          | 14                   | 17                    | 14                             | 8     | 8      | 1       | 9                                                     | 19       | 3         |
| Aghbal          | 23                   | 29                    | 4                              | 21    | 27     | 0       | 13                                                    | 24       | 15        |
| Fezouane        | 27                   | 21                    | 11                             | 19    | 18     | 0       | 9                                                     | 31       | 8         |
| Boughriba       | 9                    | 6                     | 4                              | 5     | 4      | 2       | 4                                                     | 7        | 4         |
| Chouihia        | 29                   | 8                     | 17                             | 13    | 6      | 1       | 7                                                     | 19       | 11        |
| Rislane         | 28                   | 6                     | 15                             | 9     | 10     | 0       | 11                                                    | 18       | 5         |
| Sidi bouhria    | 31                   | 16                    | 19                             | 13    | 15     | 0       | 14                                                    | 22       | 11        |
| Tafoghalt       | 28                   | 3                     | 9                              | 13    | 7      | 2       | 12                                                    | 11       | 8         |
| Zegzel          | 31                   | 14                    | 13                             | 20    | 11     | 1       | 18                                                    | 21       | 6         |
| Machraà hammadi | 18                   | 5                     | 5                              | 13    | 5      | 0       | 7                                                     | 11       | 5         |
| Total           | 276                  | 144                   | 126                            | 162   | 124    | 8       | 117                                                   | 212      | 91        |

Source : enquête de terrain 2019

Il ressort du tableau ci-dessus que la production de denrées alimentaires, pour la population locale, repose principalement sur les petites exploitations familiales, qu'il faut bien exploiter pour assurer leur sécurité alimentaire. En effet, 27,86 % des fellahs enquêtés ont moins d'un hectare ce qui ne permet aucune amélioration technique vu cette étroitesse qui ne cesse de s'accroître suite à l'accroissement de la population (héritage). Quant aux paysans ayant plus de 2 hectares, leur proportion ne dépasse pas les 21,7 % et se trouvent plus particulièrement dans les communes qui sont à cheval entre la montagne et la plaine. Enfin, un peu plus de la moitié des paysans possèdent des terrains dont la superficie varie entre 1 et 2 hectares, soit 50,47 % (tab. 16).

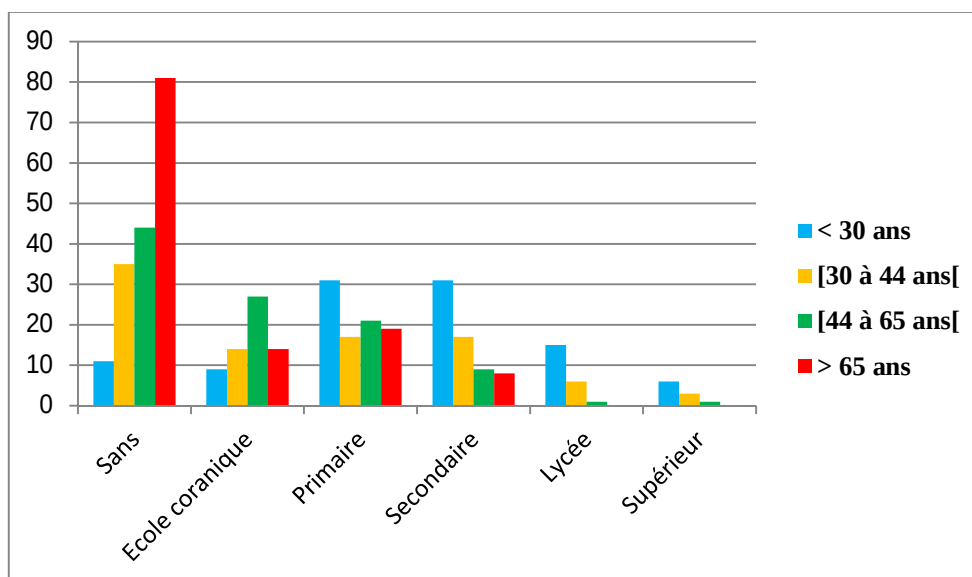
Pour sauvegarder cette agriculture familiale, il est fort souhaitable de mettre en place un environnement favorable, qui inclut des investissements étatiques et privés adaptés, ainsi que des services financiers et d'aide au développement, pour augmenter le taux d'accès des agriculteurs de montagne aux ressources, et renforcer leurs capacités à générer des revenus. Toutes ces initiatives de développement de la montagne doivent intégrer des mesures d'appui à l'agriculture de montagne, et à la création de possibilité d'emploi, de formation et d'éducation nouvelles et diversifiées. Sans cette intervention visant l'amélioration des conditions de vie de la population locale, cette dernière continuera de migrer vers les villes ou vers l'étranger. Cette hémorragie démographique pourrait laisser les zones de montagne entre les mains de personnes qui ne possèdent ni les connaissances, ni la volonté d'utiliser les terres de manière durable.

### **1.3. Caractéristiques et particularités des agriculteurs du massif des Bni-Znassen**

L'enquête que nous avons entamée auprès de la population locale nous a montré que 72,6% des agriculteurs dépassent l'âge de 65 ans. Ce pourcentage concerne la tranche d'âge la plus représentative, puisqu'elle touche la majorité des paysans, c'est-à-dire la tranche qui détient le pouvoir de décision dans la société rurale. Si on ajoute le genre d'enseignement reçu par ces agriculteurs, dont le contenu est totalement inadapté aux activités locales, on comprend facilement le retard de développement enregistré dans ce massif montagneux.

D'une façon générale, le niveau d'instruction des paysans Snassnis est très bas puisque seulement 5,2 % ont un niveau lycée et 1,9 % ont fait des études supérieures, alors que ceux qui n'ont jamais fréquenté une institution d'instruction représentent 55,2 % (fig.12).

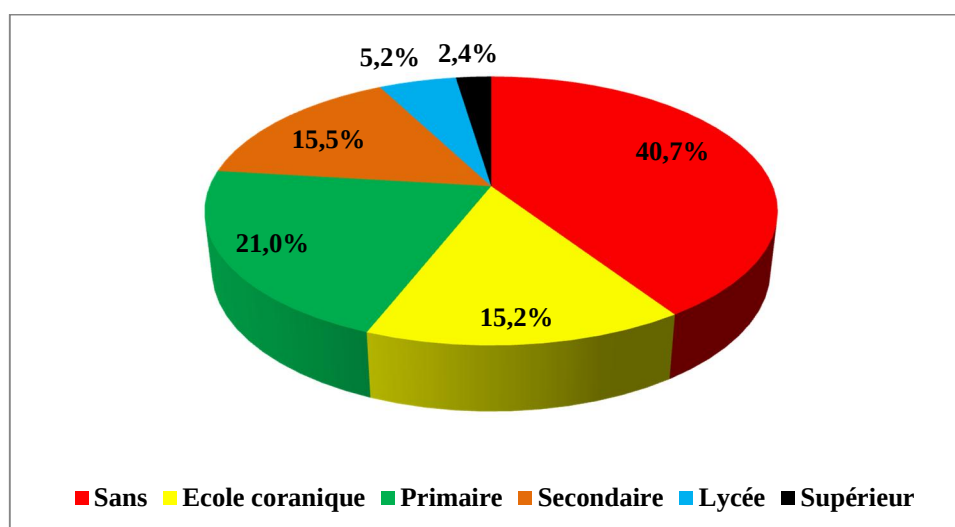
**Fig. 12. Répartition des agriculteurs enquêtés selon leur niveau d'instruction et leur âge**



Source : le chercheur. (2019)

Cette situation d'analphabétisme ne concorde pas avec la gestion de cette activité, qui exige aujourd'hui des connaissances relatives aux produits et à l'utilisation de la terre, afin d'augmenter la productivité et satisfaire les besoins croissants et les nouveaux goûts. L'agriculture d'aujourd'hui ne se pratique plus d'une façon aléatoire et anarchique, du moment que sa production n'est plus destinée à satisfaire seulement les besoins de la famille, comme c'était le cas d'autrefois. Devant une telle situation, il nous paraît intéressant d'examiner les besoins socioéconomiques et éducatifs adaptés à ces changements.

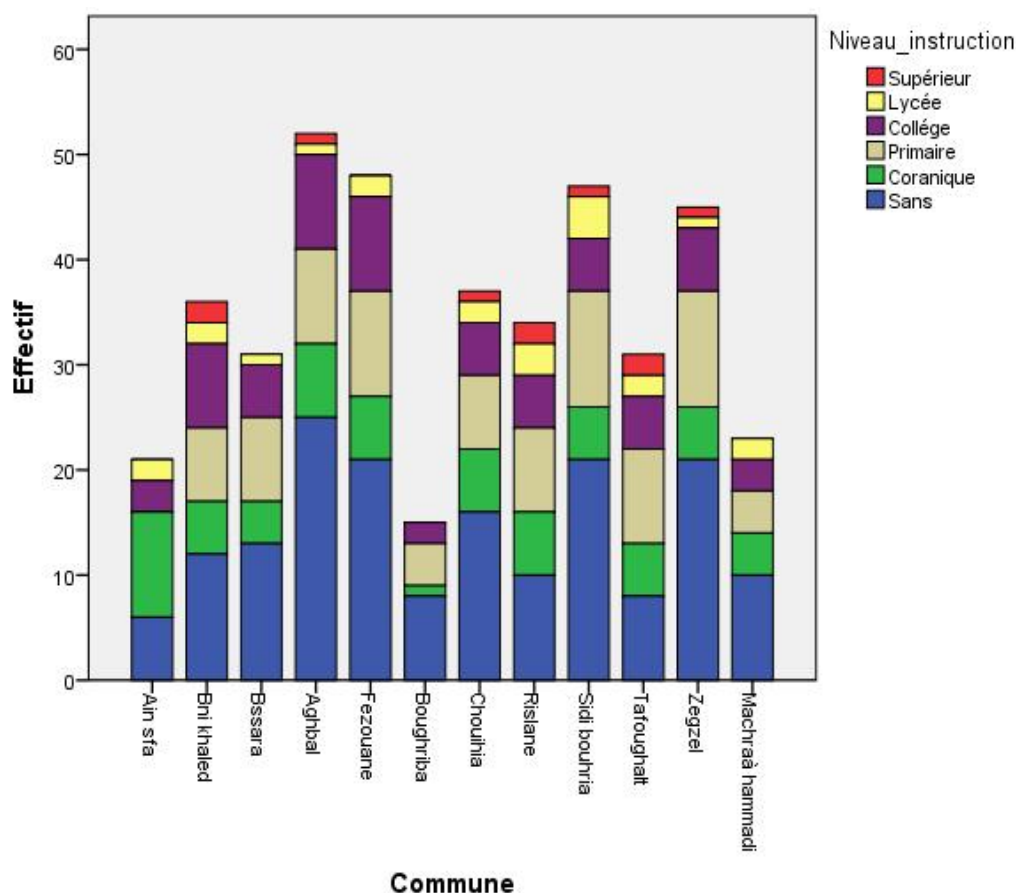
**Fig. 13. Répartition des paysans enquêtés selon leur niveau d'instruction**



Source : enquête de terrain, mai 2019

L'examen de la répartition de la population paysanne enquêtée fait ressortir que le pourcentage d'ignorance est très important, et que les personnes qui ont eu la chance de fréquenter l'école n'ont pas dépassé le nombre de 166 sur un total de 420, soit 39,5 %. Alors que ceux qui ont atteint un niveau plus ou moins avancé (secondaire et plus) ne représente que 21,7 % (fig. 13 et 14).

**Fig. 14. Répartition des paysans selon le niveau d'instruction par commune**



Réalisation : le chercheur

Source : enquête de terrain, mai 2019

Pour ces raisons, il faut prévoir des formations pour ces agriculteurs de montagne, qui sont très en retard par rapport aux exigences du marché, et un enseignement adapté aux activités en question (éducation agricole). Malheureusement, une bonne partie des paysans enquêtés dépasse l'âge de 44 ans, soit 237 paysans dont 79,75 % sont des ignorants (tab. 17).

**Tab. 17. Répartition des enquêtés suivant leur âge et leur niveau d'instruction**

| Catégorie      | Sans | Ecole coranique | Primaire | Secondaire | Lycée | Supérieur |
|----------------|------|-----------------|----------|------------|-------|-----------|
| < 30 ans       | 11   | 10              | 31       | 31         | 15    | 6         |
| [30 à 44 ans [ | 34   | 3               | 17       | 17         | 6     | 2         |
| [44 à 65 ans [ | 86   | 3               | 16       | 9          | 1     | 0         |
| > 65 ans       | 103  | 4               | 11       | 4          | 0     | 0         |
| Total          | 234  | 20              | 75       | 61         | 22    | 8         |

Source : enquête de terrain, mai 2019

Il est donc grand temps d'intervenir pour changer les pratiques culturelles ancestrales par des formules plus pratiques pour assurer un certain développement, car l'agriculture d'aujourd'hui nécessite des investissements intelligents reposant sur la recherche agronomique, l'enseignement agricole et la vulgarisation agricole. Ceci a été confirmé par Bretonès Guy-Jos qui dit que : « *Cette formule met en lumière le fait que les investissements intellectuels en agriculture reposent sur la recherche des moyens adéquats, portant tout particulièrement sur l'enseignement en milieu rural et par voie de conséquence sur une adaptation nécessaire des programmes aux besoins de développement rural ; enfin sur une vulgarisation agricole ou éducation permanente des adultes qui, pour être efficace, doit avoir de solides bases psychosociologique* »<sup>171</sup>. Ceci veut dire que ces investissements intellectuels en agriculture exigent l'introduction de nouveaux programmes dans l'école rurale, dans le but de former un capital humain en relation avec la demande de cette activité.

Le massif des Bni-Znassen constitue un espace marginalisé en termes d'agriculture en comparaisons avec les zones limitrophes constituées de plaines (Trifa au nord et la plaine des Angad au sud) à fortes activités économiques, du fait de leur bénéfice des grands projets de développement suite à leur accessibilité, à leur ouverture et à leur situation géographique.

Les visites de terrain nous ont révélé une certaine caractéristique de la main d'œuvre, qui fait souvent défaut, à cause de son manque suite à l'exode rural et aux désintéressements des jeunes qui ne sont plus motivés par le travail dans le secteur de l'agriculture. Pour assurer les

<sup>171</sup> - Bretonès Guy-José, 1969. L'enseignement agricole et l'éducation rurale dans la stratégie du développement. Revue Tiers Monde N° 38, p. 305

activités agricoles et pour maintenir la stabilité de l'utilisation des ressources naturelles, les parents font appel à leurs enfants qui risquent de quitter l'école pour travailler dans la ferme familiale. Ce manque de main d'œuvre révélé par un grand nombre d'enquêtés, a participé à la dégradation des terres de culture (photo. 74) et à la détérioration des systèmes de terrasses, qui assuraient la pratique de l'agriculture dans les zones montagneuses abruptes (photo. 75).

En ce qui concerne l'exploitation de la terre mise en culture, l'enquête menée auprès des paysans nous a révélé que la main d'œuvre qui y travaille est une main d'œuvre familiale, et qui manque beaucoup et souvent suite à l'émigration et au désintéressement des jeunes du travail de la terre. En fait, sur les 420 enquêtés, 264 (62,86 %) ont déclaré la non utilisation d'une main d'œuvre étrangère (non familiale), du fait de la mauvaise rentabilité de ce secteur, qui n'arrive pas à subvenir aux besoins des pratiquants. Les ouvriers occasionnels ne sont utilisés que si l'année agricole est très bonne.

Ainsi, on a relevé que pour les communes de montagne (Tafoghalt et Zegzel), le travail repose encore sur les membres de la famille (les deux sexes) du fait de l'étroitesse des parcelles mises en culture et des faibles moyens financiers. A Tafoghalt, le travail de la terre est effectué essentiellement par la main d'œuvre familiale (77,42 %), alors qu'à Zegzel le pourcentage descend à 75,5 %, à Aghbal, il est de 65,38 % et à Chouihya il est de 64,86 % (tab. 18). On a rencontré maintes fois des élèves ou des étudiants qui font la cueillette des certaines légumineuses ou des nèfles, et qui les vendent directement sur les axes routiers (photos. 80 et 81). Pour les autres communes, l'utilisation de la main d'œuvre familiale s'affaiblit au fur et à mesure que les parcelles deviennent de plus en plus grandes, ce qui permet l'introduction des engins et l'appel de la main d'œuvre étrangère comme c'est le cas de Sidi Bouhria (65,97 %) et de Fezouane (54,17 %) (tab. 18).

**Tab. 18. Recours à la main d'œuvre et aux crédits selon les communes**

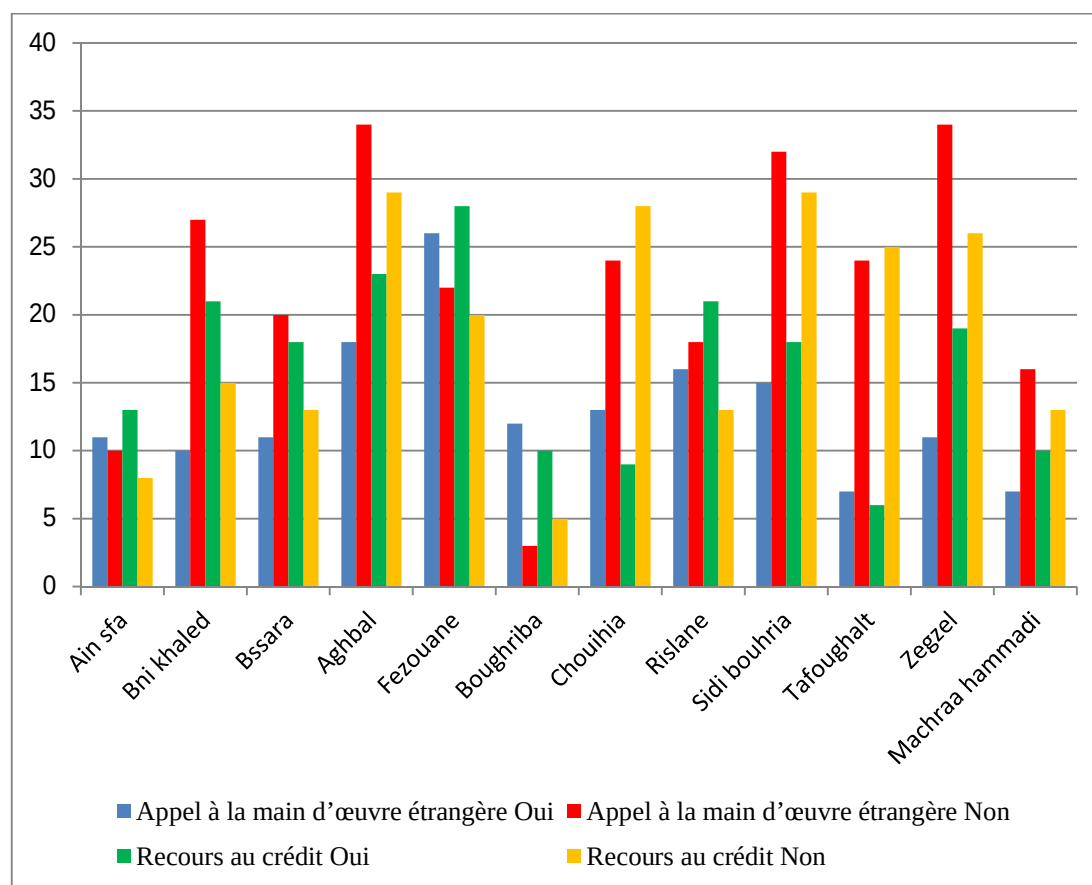
| Commune         | Recours à la main d'œuvre étrangère |     | Recours au crédit |     |
|-----------------|-------------------------------------|-----|-------------------|-----|
|                 | Oui                                 | Non | Oui               | Non |
| Ain sfa         | 11                                  | 10  | 13                | 8   |
| Bni khaled      | 10                                  | 27  | 21                | 15  |
| Bssara          | 11                                  | 20  | 18                | 13  |
| Aghbal          | 18                                  | 34  | 23                | 29  |
| Fezouane        | 26                                  | 22  | 28                | 20  |
| Boughriba       | 12                                  | 3   | 10                | 5   |
| Chouihia        | 13                                  | 24  | 9                 | 28  |
| Rislane         | 16                                  | 18  | 21                | 13  |
| Sidi bouhria    | 31                                  | 16  | 29                | 18  |
| Tafoghalt       | 7                                   | 24  | 6                 | 25  |
| Zegzel          | 11                                  | 34  | 19                | 26  |
| Machraà hammadi | 7                                   | 16  | 10                | 13  |
| Total           | 157                                 | 264 | 196               | 224 |

Source : enquête de terrain 2019

Si 37,38 % des agriculteurs font appel à la main d'oeuvre non familiale, c'est que cette zone est une région de migration et qu'elle enregistre un certain dynamisme économique, que l'on peut remarquer en parcourant le massif. Malheureusement, ce développement est handicapé par la faible capacité financière des paysans qui se trouvent dans l'obligation de s'approvisionner auprès des institutions bancaires. En effet, 46,7 % des agriculteurs enquêtés font des crédits pour financer leurs besoins (fig.15).



**Fig. 15. Répartition des paysans enquêtés suivant leur recours à la main d'œuvre et aux crédits (en nombre)**

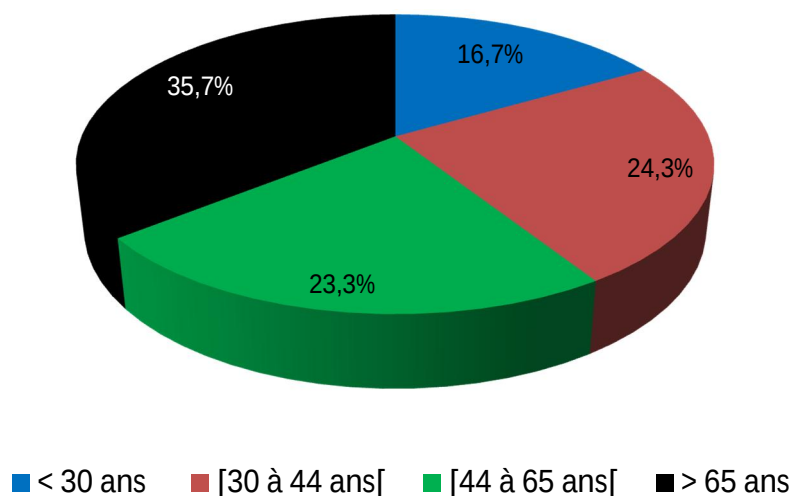


Source : enquête de terrain 2019

La lecture du graphique ci-dessus nous montre qu'il y a une certaine relation entre l'appel à la main d'œuvre non familiale et le recours aux crédits. Cette constatation a été enregistrée beaucoup plus dans les communes territoriales de Boughriba (66,7 %), de Bsara (61,90 %), de Rislane (61,74 %) et de Fezouane (58,3 %) (fig. 15).

En plus du faible recours aux crédits, l'appauvrissement du sol en matière organique, et le vieillissement de la population paysanne participent ensemble à la faible productivité de ces terres, ce qui ne prévoit pas un développement durable et efficace pour cette zone de montagne. En fait, 35,7 % des agriculteurs enquêtés ont 65 ans et plus, ce qui constituera un grand handicap pour le futur de cette activité, qui n'est pas très appréciée par les jeunes qui ne représentent de l'échantillon que 16,7 % (fig. 16).

**Fig. 16. Répartition des paysans enquêtés selon leur âge dans le massif des Bni-Znassen**

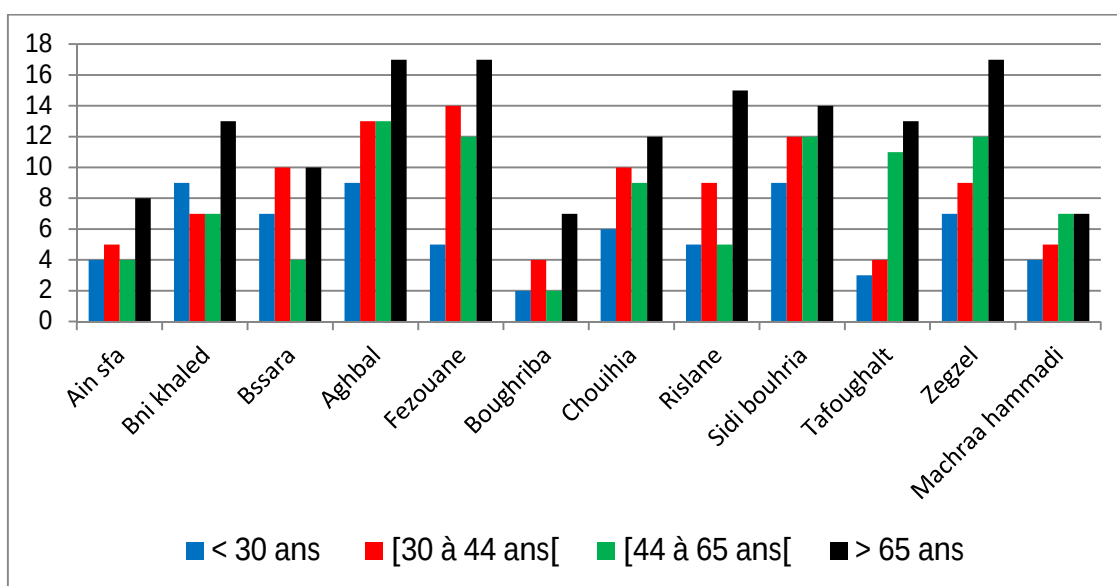


Source : enquête de terrain 2019

Il ressort du graphique ci-dessus que la catégorie avancée en âge est la prépondérante, et constitue, par conséquent, un handicap en ce qui concerne la modernisation du secteur agricole qui nécessite une utilisation des nouvelles techniques culturales. Surtout que 55,7% des paysans sont des analphabètes. Si on ajoute les pourcentages de ceux qui ont fréquenté l'école coranique et ceux qui ont fait l'école primaire, la proportion remonte à 78,3 %. La continuation de la pratique traditionnelle de cette activité ne permet pas une augmentation du rendement, d'où la non amélioration des conditions de vie de la population locale qui dépendra toujours des apports extérieurs en termes de produits, d'investissement et de financement.

A l'échelle communale, Boughriba vient en tête des communes territoriales dont les paysans dépassent les 65 ans avec un pourcentage de 46,7 %. Elle est suivie par les communes de Tafoghalt (41,9 %) et de Rislane (41,1 %), alors que Sidi Bouhriya et Bsara ont le moins de vieux (fig. 17).

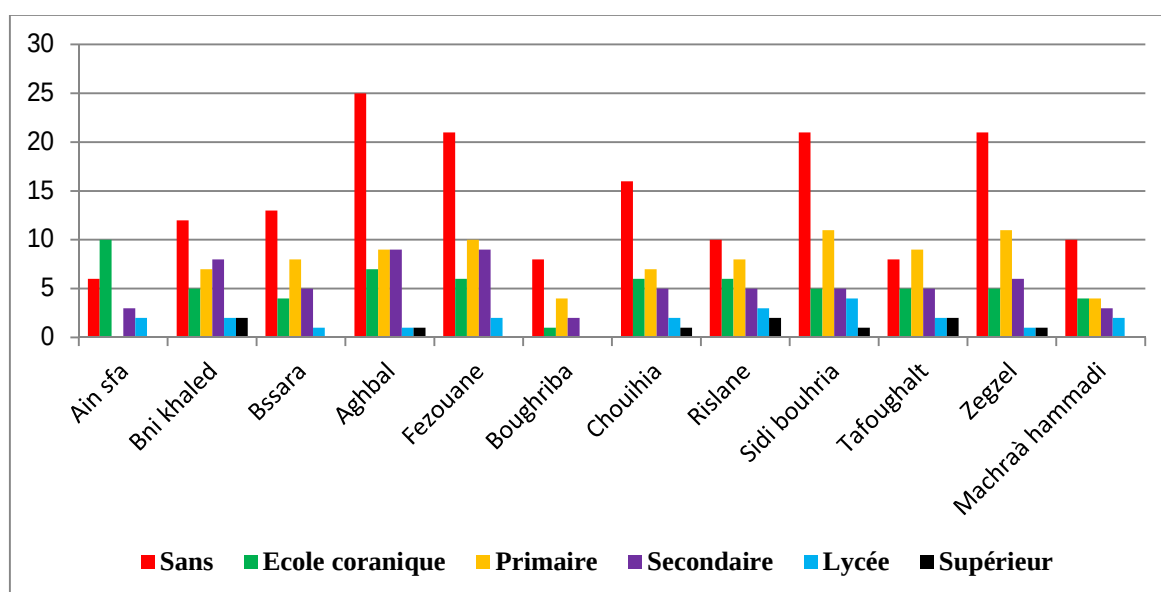
**Fig. 17. Répartition des paysans enquêtés selon leur âge par commune**



Source : enquête de terrain 2019

On a relevé aussi de cette enquête que seulement 23 jeunes agriculteurs avaient moins de 20 ans, soit 4,76 % des tous les agriculteurs enquêtés, ce qui est inquiétant pour le devenir de cette activité appelée à produire davantage pour subvenir aux besoins de la population montagnarde Znassnie, et pour améliorer ses conditions de vie à travers la vente des produits de terroir locaux, qui doivent élargir leurs champs d'attractivité via leurs qualités. Malheureusement, cette vision ne peut se réaliser dans un espace qui souffre encore d'ignorance comme on peut le constater de la figure suivante.

**Fig. 18. Répartition des paysans enquêtés selon leur niveau de scolarité par commune**



Source : enquête de terrain, mai 2018

## 2. Aménagement du territoire et diversification des cultures

Le massif des Bni-Znassen, comme les autres espaces montagneux, est connu par des systèmes de production caractérisés par une diversification des cultures composées de cultures annuelles d'arboriculture et d'élevage. Notre zone d'étude, à cause des changements climatiques, de l'exode rural et des faibles investissements est actuellement menacée par l'érosion et la désertification physique et humaine. Ce massif est caractérisé par la prépondérance de l'agriculture familiale qui se développe aujourd'hui pour passer au stade d'une agriculture commerciale et constituer un pôle de développement du tourisme rural.

### 2.1. Topographie accidentée et construction des terrasses de culture

Lors des visites effectuées dans le massif des Bni-Znassen, et suite aux enquêtes et entretiens entretenus avec la population locale (les paysans en particulier), nous avons constaté que les exploitants familiaux gèrent eux-mêmes efficacement leurs parcelles de terres fragmentées et éparpillées dans l'espace, ce qui leur donne de petites tailles n'offrant pas de possibilités de mécanisation. En plus de cette dispersion, le massif souffre de sa topographie accidentée qui a obligé les paysans à aménager des petites parcelles en terrasses pour stabiliser le sol, réduire la pente et permettre l'infiltration des eaux de pluie ou lors de l'irrigation et par conséquent améliorer la rétention de l'eau (photo. 74), ce qui contribue à la préservation de l'environnement fragile du massif.



Photo. 74. Terrasses de culture en zone accidentée (Douar Guemguem).  
Le chercheur, le 1 mai 2019



Photo. 75. Terrasses de culture abandonnée (Boumia). Le chercheur, le 17 avril 2019

Cette méthode augmente le stockage de l'eau de pluie ou d'irrigation dans les champs sur place pour éviter les grands écoulements de surface, amoindrir l'érosion et la perte des sols. Ces

terrasses nécessitent une bonne gestion parce que de temps en temps, elles peuvent être menacées par des averses de grandes fréquences et causer des ravinements dans les champs (faible durabilité), d'où la nécessité d'une maintenance continue et une main d'œuvre en permanence. Ceci nous laisse dire que la forte densité de la population n'entraîne pas nécessairement toujours la dégradation des sols, au contraire elle les conserve.

Pour minimiser le risque de perte des sols sur les terrasses, les agriculteurs essaient de cultiver leurs parcelles chaque année car la couverture végétale est le moyen le plus efficace pour réduire le risque d'érosion et augmenter l'infiltration. Ces structures antiérosives conventionnelles n'augmentent pas suffisamment la productivité des terres, à moins qu'elles soient combinées à un apport de fertilisants organiques et minéraux pour compenser les pertes (érosion et drainage) et les exportations de nutriments dans les récoltes. Cette méthode permettra aux cultures de profiter pleinement de l'amélioration des conditions hydriques et rentabilisent rapidement les aménagements.

L'augmentation de la demande sur les produits de montagne pousse les cultivateurs à gagner de nouvelles terres sur des terrains parfois pentus, en créant des surfaces horizontales qui stabilisent le sol et augmentent la perméabilité de l'eau. Pour maintenir ces terrasses et lutter contre l'érosion, les fellahs plantent des arbres sur le pourtour des parcelles, surtout sur leur partie inférieure, ce qui protège le terrain aménagé et les cultures (brise-vent), et maintient la vie d'un écosystème, de la faune et de la flore environnante d'une parcelle de culture.

Pour assurer leur durabilité, les terrasses de culture sont souvent bordées en aval par des murets de soutènement construits en pierres sèches ramassées des champs surtout dans les zones calcaires comme c'est le cas de la nôtre (photo. 76). Cette technique permet aux paysans de ramasser des pierres dans les champs, quand ils considèrent que la couverture caillouteuse est excessive et qu'elle entrave l'utilisation des nouveaux engins. Même si ces murettes ne sont pas bien organisées, elles servent à lutter contre l'érosion et permettent l'exploitation des terrains accidentés en montagne.

Le principal inconvénient de ces murs est qu'ils limitent l'extension des parcelles, alors que la plupart des champs de la région sont de petites tailles. Pourtant son travail et sa mise en valeur nécessitent un grand effort physique et financier comme dit Paulette « *Le parcellaire*

*augmente le coût de production »*<sup>172</sup>. Les labours, la moisson et la collecte des produits se font toujours d'une façon traditionnelle car les engins agricoles n'aiment pas trop les terrains pentus et sont souvent absents.

Il est important de signaler que les paysans retirent une partie des pierres les plus grandes des zones à haute couverture en pierres. Mais on a constaté que même si le nettoyage se fait régulièrement, souvent annuellement, quand ils observent l'apparition de nouvelles grandes pierres. Les champs portent toujours des petites pierres, du fait que la couverture caillouteuse est jugée nécessaire pour la protection des terres arables de l'érosion des sols par l'eau (photo. 77).



Photo. 76. Des murets en pierres ramassées des champs de culture.  
Source : le chercheur, le 24 mai 2019



Photo. 77 : Présence de petites pierres dans les champs de culture.  
Source : le chercheur, le 24 mai 2019

Dans ce sens, Nyssen J. et al., rapportent que « *les pierres augmentent le taux d'infiltration car elles protègent le sol de l'impact des gouttes de pluie et donc du glaçage de la surface. L'augmentation des taux d'infiltration dépend de facteurs tels que la position et la taille des pierres, le taux de couverture et aussi de la structure du sol* »<sup>173</sup>.

Cette relation entre la présence des pierres et de l'humidité est connue depuis fort longtemps chez ces agriculteurs, malgré le taux élevé des analphabètes (55,2 %). Ils parviennent à identifier les facteurs qui influencent l'adoption des pratiques culturelles de gestion de la fertilité des sols et la capacité de rétention des pierres que portent les champs de culture.

<sup>172</sup> - Paulette, 2010. L'agriculture en moyenne montagne est plus compliquée. Monde-rural. Blog. [lemonde.fr/.../en-moyenne-montagne-le-travail-est-plus-complice](http://lemonde.fr/.../en-moyenne-montagne-le-travail-est-plus-complice).

<sup>173</sup> - Nyssen J. et alt., 2004. Les effets du ramassage des pierres sur la partie du sol et les récoltes en Dogua Tembien, Tigré, Ethiopie. P. 427-440. [www.beep.ird.fr/collect/bre/index/assoc/HASHbc5f.dir/19-427-440.pdf](http://www.beep.ird.fr/collect/bre/index/assoc/HASHbc5f.dir/19-427-440.pdf). Consulté le 16 mars 2019, p. 428

Toutefois et quelques soit leurs expériences, les producteurs non éduqués ont de mauvaises aptitudes à appliquer les instructions, qui doivent être exécutées avec une grande attention que nécessite l'agriculture moderne.

## 2.2. Conserver les produits de terroir pour leur donner plus d'originalité

Les résultats de l'enquête menée auprès de la population locale et les interviews avec les agriculteurs, ont montré que ces derniers n'utilisent que peu d'intrants externes, le plus souvent en raison de leurs faibles moyens financiers qui ne leur permettent pas l'accès facile à ces intrants, surtout dans les communes les plus accidentées (Tafoghalt et Zegzel) qui veulent garder une certaine spécificité et une certaine originalité de leurs produits. Malgré le taux élevé de l'analphabétisme enregistré chez les paysans, plusieurs interviewés nous ont parlé de l'impact négatif des intrants chimiques sur la pollution des cours d'eau, des nappes phréatiques, sans oublier leurs effets sur la santé humaine, sur leurs capacités de détruire l'apiculture bien développée en zone montagneuse, ainsi que pour garder l'équilibre de l'écosystème en place (sauvegarder des insectes pollinisateurs comme les abeilles par exemple). Ceci nous montre que ces agriculteurs ont acquis durant leur pratique culturelle une grande expérience, qui constitue un facteur déterminant pour l'amélioration des sols et des cultures.

**Tab. 19. Causes du refus des paysans de l'utilisation des intrants chimiques**

| Communes        | Utilisez-vous les intrants chimiques ? |     | Raisons du non utilisation des intrants chimiques |                          |                         |
|-----------------|----------------------------------------|-----|---------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
|                 | Oui                                    | Non | Faible moyens financiers                          | Faible commercialisation | Authenticité du produit |
| Ain sfa         | 6                                      | 15  | 5                                                 | 3                        | 7                       |
| Bni khaled      | 21                                     | 15  | 4                                                 | 2                        | 9                       |
| Bssara          | 14                                     | 17  | 2                                                 | 5                        | 10                      |
| Aghbal          | 11                                     | 41  | 11                                                | 12                       | 18                      |
| Fezouane        | 27                                     | 21  | 9                                                 | 3                        | 9                       |
| Boughriba       | 9                                      | 6   | -                                                 | 2                        | 4                       |
| Chouihia        | 12                                     | 25  | 9                                                 | 10                       | 6                       |
| Rislane         | 21                                     | 13  | 7                                                 | 2                        | 4                       |
| Sidi bouhria    | 28                                     | 19  | 8                                                 | 9                        | 2                       |
| Tafoghalt       | 8                                      | 23  | 3                                                 | 4                        | 16                      |
| Zegzel          | 11                                     | 34  | 11                                                | 4                        | 19                      |
| Machraà hammadi | 5                                      | 18  | 11                                                | 5                        | 2                       |
| Total           | 173                                    | 247 | 80                                                | 61                       | 106                     |

Source : enquête de terrain réalisée par le chercheur (2019)

Dans ce contexte, ils continuent à utiliser les méthodes de l'agriculture biologique (engrais vert ou fumier)\*, qui a permis la pérennisation des cultures bien avant l'invention des agents chimiques. Quant aux autres communes, principalement celles qui ont plus d'espace en plaine, elles utilisent ces intrants en vue d'augmenter leur productivité comme on peut le relever du tableau précédent.

Il ressort aussi du tableau que les causes du refus de l'utilisation des intrants chimiques diffèrent d'une commune à une autre. Toutefois, nous avons relevé que les communes purement montagnardes, et celles qui sont en relation avec les visiteurs, préfèrent utiliser les engrais naturels (fumier) afin de donner à leurs produits une certaine authenticité. Ainsi, 43 % des paysans qui refusent l'utilisation des fertilisants artificiels sont pour une certaine labellisation de leurs produits. 32,39 % des paysans enquêtés ne font pas recours à ces amendements à cause de leur incapacité financière, alors que 24,7 % expliquent le rejet de ces engrais par le faible taux de commercialisation de leurs produits (enclavement, manque de moyens de transport).

D'autres arguments nous ont été avancés par ces agriculteurs à savoir l'accessibilité qui joue un rôle déterminant en termes de valorisation avancée des terres ce qui entrave l'ouverture sur le marché extérieur capable d'absorber toutes les productions locales. Ainsi, 24,7 % des paysans nous ont déclaré qu'ils n'arrivent pas à commercialiser leurs produits hors de leur commune, et par conséquent ils ne sont pas encouragés à produire beaucoup plus que ce dont ils ont besoins. L'enclavement, la rareté en infrastructures de base (routes), le manque de moyens de transport, la faible communication avec le monde extérieur, tous sont des facteurs qui augmentent les coûts de la marchandise qui perd toute compétitivité sur le marché. Ils se sentent marginalisés et en dehors de toute politique d'aménagement, et par conséquent, ne bénéficient pas des plans de développement pris par les centres du pouvoir économique et politique.

Le faible taux de l'utilisation des fertilisants chimiques de la part des agriculteurs est très important pour eux-même car il leur permet l'acquisition d'une certaine spécificité, et par conséquent, il leur assure une dynamique économique, basée sur les produits de terroir, ainsi que pour les clients qui sont à la recherche de cette culture biologique. Cette authenticité des

---

\* - L'apport de l'utilisation de ce fertilisant au sol n'est pas toujours immédiat, mais il est beaucoup plus bénéfique à long terme même si son usage amène quelques fois des mauvaises herbes présentes dans la litière mélangée au fumier.



produits joue un rôle déterminant auprès des consommateurs, surtout pour les visiteurs, ce qui donne à cette économie de montagne sa stabilité et sa pérennité. On peut aussi expliquer ce méfi de l'utilisation de ces engrais par l'âge des paysans, c'est-à-dire l'expérience qu'ils ont accumulé durant leur pratique culturale et par conséquent ils ont plus d'informations sur la disponibilité des intrants biologiques.

Quant aux produits de semence, de nombreux paysans souhaitent être le plus autonome possible, en termes de l'utilisation des semences locales qui sont bien adaptées au contexte pédoclimatique de la zone montagneuse, et ne sont pas exigeants en intrants chimiques car ils ont la capacité de fertiliser le sol (rotation) et de lutter contre les maladies et par conséquent ils sont très bien adaptés pour une culture biologique. Certains agriculteurs nous ont dit que malgré la certification des espèces cultivées, ces dernières ne conviennent pas bien peut-être pour des raisons pédologiques ou climatiques. Malheureusement, 78,9 % des paysans enquêtés font appel aux semences dites « sélectionnées » et qui sont mises à leur disposition chaque année par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire via la SO.NA.CO.S. (Société Nationale de Commercialisation de Semences), et la SCAM (Société Coopérative Agricole Marocaine) et CMA (Coopérative Marocaine Agricole).

Apparemment, les coûts des produits qualifiés de « bio » sont élevés pour les producteurs vu la faible productivité, alors que le marché n'est pas encore disposé à payer plus pour des produits biologiques appelés aussi produits de terroir.

L'organisation des paysans en coopératives reste tout de même une initiative à laquelle il faut initier les producteurs, pour donner plus de valeur à leurs produits et se lancer un jour dans le e-commerce dédié aux produits de terroir des coopératives de l'économie solidaire. Cette initiative doit se concrétiser par la vente des produits Snassnis (alimentaires et cosmétiques) dans les marchés urbains. On peut même un jour se lancer dans la vente à travers des sites consacrés uniquement à la vente des produits de terroir.

Si les agriculteurs sont arrivés à se regrouper et s'organiser, ils peuvent bénéficier du cadre juridique relatif à l'organisation institutionnelle pour les signes de qualité qui ont été mis en place et d'une façon effective depuis 2008 : Loi 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des produits agricoles, des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par le Dahir n° 1-08-56 du 17 Joumada I 1429 (23 mai 2008). Ce texte permet la valorisation des produits du terroir grâce à la reconnaissance de leurs spécificités dues

à l'origine géographique, au savoir-faire des populations locales et/ou à leurs conditions d'obtention et de transformation<sup>174</sup>.

Pour pouvoir surmonter cette situation, il faut convaincre certains propriétaires de magasins de l'oriental (supermarchés) à présenter les produits de la montagne, prendre contact avec les restaurants du port de plaisance et des hôtels de luxe à Saidia, afin de trouver un moyen de reproduire ce modèle au sein de la marina. La popularité de cette ville balnéaire, et le nombre de visiteurs qui s'y rendent chaque année constituent une opportunité pour les agriculteurs de montagne.

### **3. Facteurs de transformation de la production agricole en montagne**

La montagne, dans tous les pays, est considérée comme une zone défavorisée, car elle présente des conditions difficiles pour l'exercice de l'agriculture que ce soit en termes de conditions naturelles (relief, sol, climat), ou en termes de conditions de vie difficiles (isolement, dépeuplement, faiblesse de revenus). Pour résoudre ces problématiques et dépasser ces défis, l'agriculture de montagne des Bni-Znassen connaît actuellement de grandes transformations, sous l'effet de plusieurs facteurs, qui ont participé ensemble à son développement.

#### **3.1. Ouverture du massif sur son environnement et redynamisation de l'agriculture familiale**

Le massif des Bni-Znassen a été considéré depuis fort longtemps comme une zone enclavée, suite à sa topographie accidentée et son inaccessibilité, du fait du faible réseau routier. En effet, l'enquête menée auprès des habitants nous a révélé que 42,9 % des enquêtés ont déclaré que l'amélioration de l'accessibilité est un facteur clé pour le développement du territoire, et par conséquent, renforcer le maintien de la population en place voire encourager le retour des émigrés originaux du massif. A part les zones riveraines des routes existantes, le reste de la montagne est de moins en moins ouvert sur son extérieur, et par conséquent, il est resté méconnu même de la population locale et des visiteurs urbains, qui sont souvent en quête des activités de loisirs et de détente (inaccessibilité et manque de sécurité). Au contraire, cette ouverture offrira aux communautés de montagne l'occasion de créer un certain dynamisme économique et social. Le paysage agraire connaîtra certainement des transformations leur

---

<sup>174</sup> - Les produits du terroir au Maroc - Fellah Trade. <https://www.fellah-trade.com/fr/developpement-durable/produits-terroir-maroc>

permettant le passage d'une production agricole de subsistance à une production agricole et animale commerciale, d'où la diversité des activités génératrices de revenu. Ce changement permettra à la population restée sur place de valoriser ses produits de terroir, et par conséquent, améliorer ses conditions de vie.

Malgré toutes ces difficultés, les producteurs de notre zone d'étude s'efforcent de dynamiser leur espace qui n'est plus marginalisé qu'autrefois, grâce à leur volonté qui le met en relation avec au moins son environnement proche. Avec la fréquentation répétée des visiteurs des villes environnantes, et parfois des régions lointaines, les producteurs du massif se trouvent dans l'obligation de produire un peu plus pour satisfaire les besoins de cette clientèle.

Les agriculteurs se sont rendus compte que les cultures des céréales ne peuvent plus leur assurer de bonnes conditions de vie, suite aux faibles rendements et aux changements des modes de vie. En plus, le massif des Bni-Znassen s'ouvre de plus en plus sur son environnement et s'intègre dans l'économie de marché à travers les visiteurs qui le fréquentent de temps en temps. Cette fréquentation a créé donc un marché de consommation qui apprécie les produits de terroir qui sont devenus très convoités par les excursionnistes et les touristes qui ont besoin de nombreuses espèces de légumes pour préparer leurs repas en plein air.

Cette demande a donné naissance à un marché quotidien en plein centre du village de Tafoghalt. Ce lieu-ci se divise en deux parties ; l'une, à l'intérieur, constituée essentiellement de boutiques spécialisées dans la vente des produits secs, collectés dans leur majorité des produits de la montagne, dont la diversité des écosystèmes écologiques est très importante et par conséquent on peut les considérer comme des produits de terroir. Cette caractéristique lui a donné une certaine spécificité à l'échelle régionale (réservoir de produits de terroir), à tel point que ceux qui sont proches du massif ou ceux qui le traversent sont en quelque sorte obligés d'acheter quelque chose (amandes, noix, lentilles, petit pois, caroube, viande, légumes, miel, figues, raisin, produit de blé ou d'orge, huile d'argan, plantes médicinales...).



Photo. 78. Vente des produits de terroir sur le trottoir à Tafoghalt.

Source : le chercheur, le 11 juin 2019



Photo. 79. Vente de fruits secs à l'intérieur du marché de Tafoghalt

Source : le chercheur, le 11 juin 2019

L'autre partie, à l'extérieur, est caractérisée par sa position géographique qui lui permet d'exposer des produits directement aux acheteurs, qui passent par la route axiale qui traverse le village. En plus de cette exposition sur la route, ce marché se tient sur l'espace qui mène à la source de Tafoghalt où s'approvisionnent la majorité des visiteurs, et par conséquent, ces derniers achètent de quoi ils ont besoin durant leur séjour.



Photo. 80. Vente de produits de terroir (figue de barbarie) sur les routes

Source : le chercheur, le 28/08/2019



Photo. 81. Vente de produits de terroir (nèfles) sur la route à Zegzel

Source : le chercheur, le 4/5/2019

Tous ces produits constituent une source de revenus pour les populations locales de cette zone restée très longtemps éloignée des circuits touristiques et commerciaux mais qui s'intègre progressivement dans le marché. En d'autres termes, cette vente constitue un revenu qui renforce le pouvoir d'achat des paysans vivant en milieu rural, et les encourage à diversifier leurs produits tout en sauvegardant leur originalité et leur authenticité. Nous ne cherchons pas une labellisation des produits de la zone d'étude, parce que les agriculteurs ne sont pas encore en mesure de le faire (manque d'organisation et de formation), mais par contre, on veut que les produits de cette zone restent à leur état naturel, afin de répondre aux exigences du marché. En

fait, 58,81 % des agriculteurs enquêtés n'utilisent pas de produits chimiques pour augmenter leur productivité. Ils préfèrent l'utilisation des fertilisants naturels, malgré leur rareté, ce qui les oblige d'aller les chercher chez des éleveurs loin de la montagne.

### **3.2. Tourisme et développement de l'agriculture de montagne**

En parcourant le massif des Bni-Znassen, nous avons dégagé deux observations contradictoires en termes d'exploitation des terres. D'une part, plusieurs espaces de cultures sont abandonnés et sont en destruction très avancée (manque d'eau et désertification humaine), d'autre part, de nombreux petits îlots sont aménagés et portent des cultures riches et commerciales (le synclinal perché d'Oulad Yahya, Aghbal, Tinssan...photo. 82 et 83). Pour les premiers. Ils sont souvent perchés et enclavés, pour les seconds, ils sont en contrebas et le long des axes routiers. Cette position géographique a favorisé la deuxième catégorie par la fréquentation des visiteurs qui ont permis le soutien des projets de développement des cultures commerciales. Nous assistons donc à une certaine ouverture plus grande des possibilités d'initiative et d'action des acteurs ruraux d'une façon individuelle, mais soutenues, par la politique d'aménagement et de financement (initiatives locales ascendantes).



Photo. 82. Cultures diverses à dominance maraichères à Oulad Yahya.

Source : le chercheur, le 30 mai 2019



Photo. 83. Cultures diverses à dominance maraichères à Aghbal.

Source : le chercheur, le 20 juin 2019

La fréquentation des visiteurs a donné naissance à un nouvel horizon pour l'agriculture des zones de montagne appelée à fournir des produits de qualité, et source d'un nouveau dynamisme du massif.

On peut dire donc, que ce genre de « tourisme » connu dans les Bni-Znassen n'est pas un phénomène concurrentiel aux activités traditionnelles existantes, au contraire, c'est une activité

de complémentarité, qui pousse ou qui aide les activités en place à se développer et acquérir un nouveau dynamisme. On peut dire qu'il y a une certaine corrélation entre ces activités qui doivent participer ensemble au développement durable local et régional. Or, pour atteindre ces objectifs, et dans une perspective de durabilité de l'activité touristique et du développement du territoire, il faut mettre en relation les diverses zones touristiques d'accueil en essayant d'intégrer les espaces agricoles. Ceci ne peut se faire que par l'encouragement du tourisme culturel et rural, dont bénéficie le massif des Bni-Znassen.

En d'autres termes, cette complémentarité agriculture-tourisme, dans le cadre de la mise en œuvre d'un tourisme rural intégré, est une alternative au déclin des activités traditionnelles. La valorisation touristique, économique et culturelle des ressources de ce territoire peut être considérée comme un levier pour le développement local, basé sur le marketing des produits ruraux qui doivent garder leur authenticité, leur naturalité et leurs spécificités locales.

Pour connaître cette relation entre l'agriculture et le tourisme, et montrer leur complémentarité ou leur état concurrentiel, nous étions dans l'obligation d'interroger les paysans de la zone d'étude sur ce point. En ce sens, l'enquête nous a montré que l'ouverture du massif sur son environnement a été un élément clé pour la redynamisation de l'agriculture de montagne, comme en témoigne un paysan de la zone : *« avant le développement du village de Tafoghalt, la pratique de l'agriculture est devenue un handicap, une activité méprisée par ses pratiquants parce qu'elle est devenue une activité stérile du point de vue économique. Aujourd'hui les choses ont changé avec l'arrivée des citadins qui achètent tout. C'est une occasion pour nous, elle nous a permis de diversifier nos cultures et de donner plus de valeur à notre terre »\**.

Associée à l'incroyable beauté de la montagne, cette réalité constitue un avantage majeur pour la promotion du tourisme et le développement de l'agriculture biologique. Au massif des Bni-Znassen, la majorité de la population travaille dans l'agriculture, même si sa contribution au budget de la famille reste limitée, et par voie de conséquence 19,75 % de la population rurale est en situation de pauvreté (tab. 10). Pour le tourisme, et du fait du manque de données, on ne peut pas comptabiliser sa participation au budget familial. Toutefois, il constitue une opportunité pour l'amélioration de la situation des agriculteurs de montagne, grâce à son essor, à l'exploration des opportunités de développement de l'agritourisme et à la sélection des

---

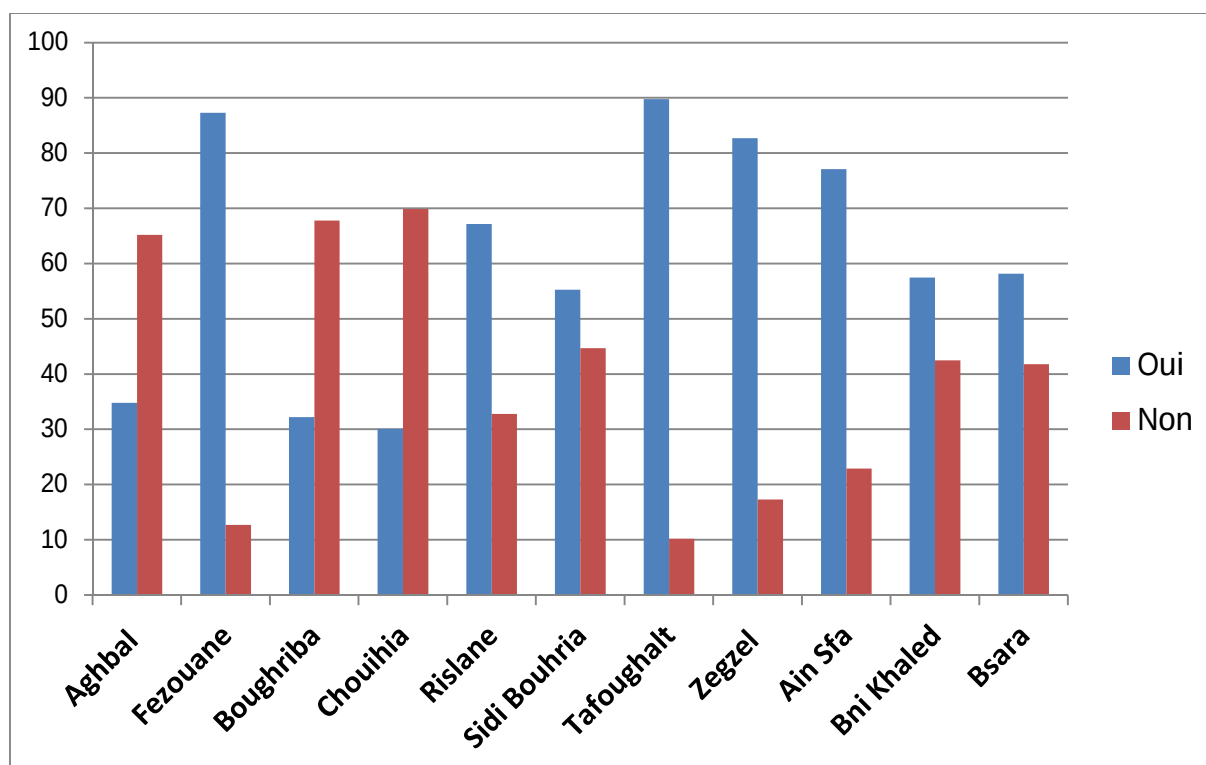
\* - Témoignage d'un paysan



agriculteurs produisant des produits biologiques, et qui souhaitent participer à un projet pilote visant la création d'une marque locale (certification).

Il paraît donc, que la mise en tourisme du massif des Bni-Znassen serait une occasion pour l'amélioration des conditions de vie de la population, à travers la revalorisation de leur patrimoine foncier et toutes leurs richesses. L'enquête destinée à la population locale a montré que le tourisme est une activité bienvenue, car elle permet, selon les enquêtés, de donner plus de valeurs aux produits de terroir, surtout pour les deux communes de Tafoughalt et de Zegzel, où 89,8 % et 82,7 % respectivement ont répondu favorablement pour l'introduction du tourisme dans la zone d'étude. Les pourcentages diminuent au fur et à mesure que l'on s'éloigne des axes routiers qui traversent la montagne, et des principaux courants régionaux et nationaux comme on peut le constater de la figure 19. La moyenne pour toute la zone d'étude concernant ceux qui sont pour l'introduction de cette activité est de 61,1 %, alors que celle de ceux qui refusent l'intégration du tourisme dans le circuit économique local ne dépasse pas les 38,4 %.

**Fig. 19. Attitudes des agriculteurs enquêtés vis-à-vis de l'activité touristique**



Source : enquête personnelle, avril 2019

Nous constatons donc une certaine relation entre le tourisme et la redynamisation de l'espace fréquenté par les visiteurs, qui ont encouragé la population locale à revoir sa façon de l'usage des terres. Les visites de terrain nous ont montré que les paysans s'adonnent de plus en plus aux cultures maraichères et légumineuses (fig.19) qui sont très demandées sur le marché local, que ce soit aux souks hebdomadaires ou au marché quotidien du village de Tafoghalt. Une bonne partie du foncier cultivée est occupée par les légumineuses, même si la topographie est souvent difficile.

### **3.3. Urbanisation et développement de l'agriculture de montagne**

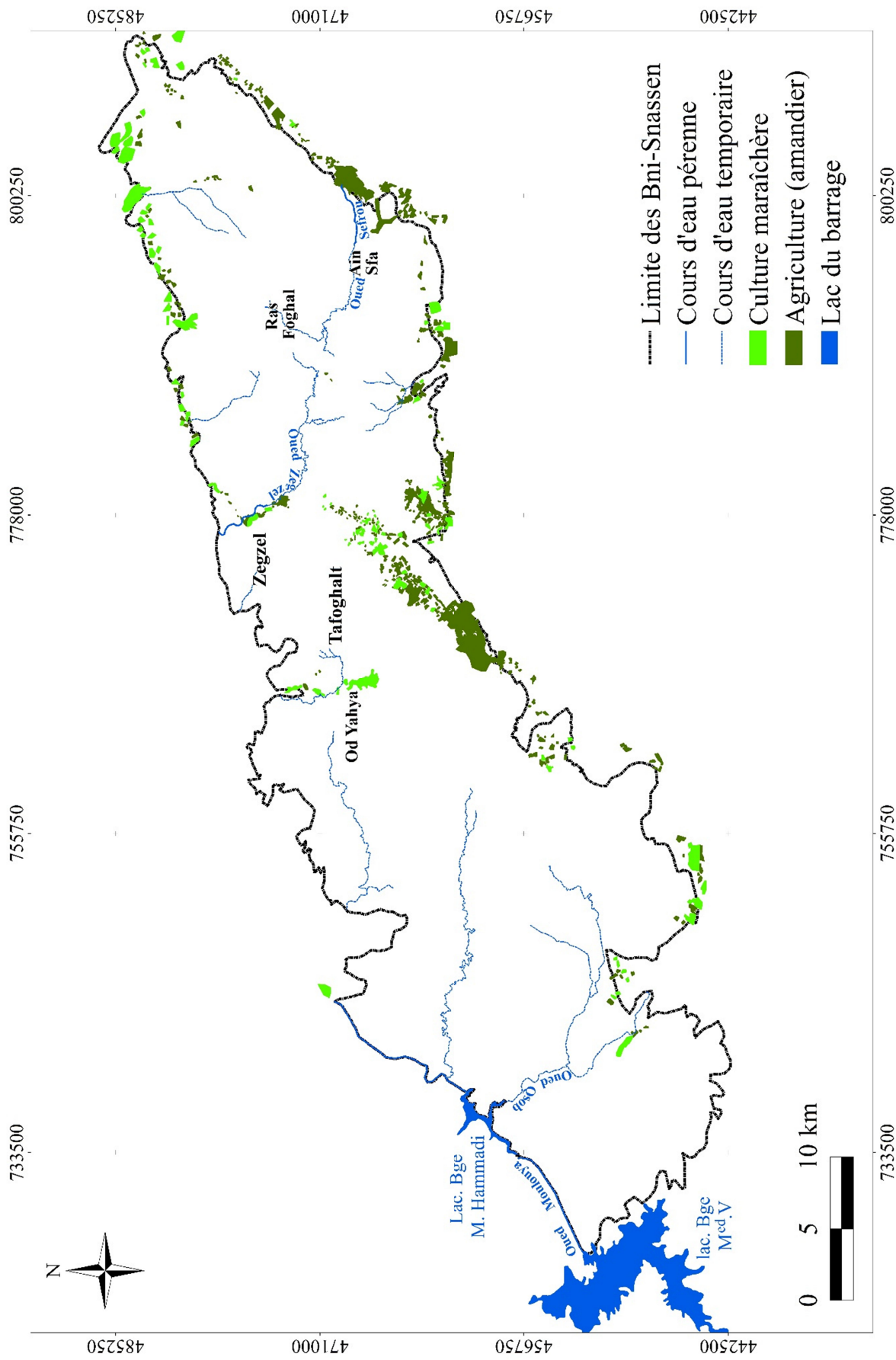
La croissance de la population des villes environnantes du massif des Bni-Znassen, en particulier les villes d'Oujda (464252 habitants) et de Berkane (111931 habitants) est en grande partie responsable des modifications de l'utilisation des terres et les moyens de subsistance des petits exploitants qui vivent dans les zones montagneuses. Ainsi, un certain nombre de petits agriculteurs, qui utilisaient autrefois leurs terres pour leur production vivrière se sont tournés vers la production des cultures à vocation commerciales, telles que les pommes de terre, les artichauts, les petits pois, les haricots, les abricots, les prunes, les figes..., qui leur fournissent des revenus additionnels.

Si certaines catégories de la population locale considèrent que l'ouverture de leur territoire sur le monde extérieur, et l'urbanisation de l'arrière-pays des Bni-Znassen, constituent une menace pour leur sécurité alimentaire, une bonne partie des petits exploitants locaux considère cette nouvelle perception comme une opportunité, qui participera à l'augmentation de leurs revenus, tout en espérant tirer profit du développement du marché urbain.

Malheureusement, les terres qui peuvent porter ces cultures sont très limitées spatialement, car la majorité des terres est pentue, et certains produits ne peuvent pas être cultivés à des altitudes plus élevées en raison des températures plus basses qui y règnent pendant l'hiver, et en l'absence d'irrigation. Cependant, les terres qui portent ces cultures sont localisées dans les vallées ou dans certaines dépressions, comme c'est le cas du synclinal perché d'Oulad Yahya, les vallées de Zegzel, d'Oued Sefrou et d'Aghbal (carte 30). Toutes ces terres sont irriguées à partir de sources, sauf pour le cas d'Oulad Yahya irriguée à partir d'une nappe phréatique. Dans toutes ces vallées, nous avons enregistré des propriétaires urbains, qui ont pris conscience de l'importance de ces cultures et commencent par l'appropriation des terres de montagne. Ils ont développé de nouvelles façons de générer de nouveaux revenus, en s'appuyant sur le soutien des planificateurs et des décideurs, en particulier pour les aider à renforcer leurs liens avec les marchés régionaux et nationaux.



Carte 30. Principaux espaces mis en cultures irriguées et arboriculture (amandier) dans le massif des Bni-Snassen



Réalisation : le chercheur

Source : travail de terrain, 2020

#### **4. Vers un nouveau dynamisme économique et social**

Le massif des Bni-Znassen peut constituer une zone sollicitée par les visiteurs grâce à la beauté et à la variété de ses paysages naturels et à l'originalité de ses activités humaines qui remontent à des périodes très lointaines. En plus des formes de distraction que le massif peut offrir, ce dernier est caractérisé par le goût de ses produits alimentaires, bien appréciés par les clients qui ne cessent d'augmenter (visiteurs consommateurs). Ainsi, les agriculteurs entament une nouvelle phase, caractérisée par la diversification des espèces de cultures, en vue de répondre à une demande qui ne cesse de s'accroître et qui cherche des produits de terroir.

##### **4.1. De l'agriculture vivrière à l'agriculture marchande**

Traditionnellement, les agriculteurs Snassnis pratiquaient une agriculture de subsistance basée sur une agriculture irriguée et en bour, comprenant des céréales et des arbres fruitiers. Cette situation s'est maintenue durant l'époque coloniale et même pendant une bonne partie de l'indépendance. Aujourd'hui, on commence à se tourner vers la production commerciale, notamment des légumes, des fruits frais et secs, de la poulaille, du miel, de la viande.... L'écoulement de ces produits, qui sont en grande partie distribués sur les marchés locaux, notamment au centre de Tafoghalt où les ventes se font chaque jour et le long des axes routiers, à des prix plus ou moins élevés, a permis aux agriculteurs de gagner rapidement de l'argent, tout en diversifiant leurs productions agricoles et leurs activités.

L'interaction de tous les facteurs que nous venons de citer a profondément transformé l'agriculture familiale traditionnelle de consommation locale, à une agriculture plus ou moins spéculative et ouverte.

Pour soutenir ces changements et améliorer les conditions de production, l'accès aux services financiers, la commercialisation et la sauvegarde des savoirs traditionnels locaux, sont tous des facteurs déterminants pour tout développement envisagé. Pour atteindre de tels objectifs, de grands efforts ont été déployés par les agriculteurs en vue de diversifier davantage leurs activités de production, et par conséquent, augmenter leurs revenus. L'agroforesterie\* est

---

\* - L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures et/ou élevage sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Ces pratiques comprennent les systèmes agro-sylvicoles mais aussi sylvo-pastoraux, les pré-vergers (animaux pâturent sous des vergers de fruitiers). Elles contribuent à lutter contre l'érosion, à diminuer la salinisation et

privilégiée afin de lutter contre l'érosion des sols et intensifier la production de manière durable. Les agriculteurs ont de plus en plus recours au système « Zéro pâturage », pour faire face à la pénurie en aliments courants et à la dégradation des terres, et faciliter la collecte de fumier en vue d'améliorer la fertilité des sols. Malheureusement, les conditions climatiques, en premier lieu, ne permettent pas la réalisation de cette vision et de cette perspective.

Vu les conditions topographiques, les sols sont dans leur majorité maigres et l'amélioration des conditions de vie paraît difficile. En ce sens, il est admis que l'Etat doit intervenir pour maintenir la population rurale en essayant de faire de l'agriculture de montagne, un support principal de l'activité économique locale, une activité rentable et la rendre compétitive. Ceci nécessite la mise en place de certaines dispositions, qui peuvent convenir avec le contexte montagneux, et qui peuvent aider les exploitants les plus dynamiques de ces régions de devenir compétitifs (actions techniques, aides financières, formations, commercialisation, etc...). Ainsi, sera capitalisé le capital foncier en le rendant plus rentable, grâce à l'amélioration des conditions de travail de la terre qui doit changer son mode d'exploitation en passant d'une agriculture traditionnelle vivrière à une agriculture moderne et spéculative. De cette manière, ce n'est que lorsque les revenus nés de ces transformations seraient devenus suffisants que cessera l'exode rural, et la zone d'étude deviendra plus attractive, ce qui diversifiera les activités génératrices de revenus (développement de l'activité touristique).

Même dans ces conditions difficiles, le massif des Bni-Znassen a connu, et connaîtra encore, des transformations à plusieurs échelles. Une simple randonnée ne saurait suffire pour constater les changements qui sont en train de se produire. Il faut donc parcourir cette zone, surtout ces magnifiques vallées, pour découvrir les systèmes d'exploitation et le niveau d'organisation de l'espace ingrat, en le rendant plus productif et plus ouvert sur son environnement proche et lointain, d'où son intégration dans l'économie des échanges, au moins régionale. Dans quelle mesure le massif des Bni-Znassena réussira-t-il son intégration dans son environnement proche et lointain, tout en gardant son authenticité ? Quelles sont les retombées de cette intégration à la fois sur la société et l'économie de cet espace montagneux ?

---

les inondations par la limitation du ruissellement responsable des pics de crue des rivières et à réduire la pollution des nappes par les engrais agricoles en "pompe" les surplus d'azote libre.

#### **4.2. Le massif des Bni-Znassen : un territoire en mutations par la valorisation des produits de terroir**

Les spéculations agricoles les plus pratiquées quand la topographie le permet sont consacrées à la céréaliculture, à l'arboriculture et aux maraichages. Les arbres fruitiers les plus prépondérants diffèrent d'une zone à une autre, en fonction des microclimats existants dans le massif. Ainsi, le néflier, l'abricotier et les orangers se concentrent dans la vallée du Zegzel, et autrefois dans celle du Tagma, constituent une source importante de revenu pour la population locale. Le prunier, même s'il est éparpillé à travers le massif, se localise en majorité dans le synclinal perché d'Oulad Yahya et le long de la vallée de Guemguem. Quant aux oliviers, ils sont peu appréciés du fait de la topographie et des faibles précipitations, alors que l'amandier, localisé en grande partie sur le versant sud du massif, a enregistré un grand essor suite aux projets de développement que cet espace a connu (carte 30).

Le massif des Bni-Znassen est connu depuis fort longtemps par la richesse et la diversité de ses arbres fruitiers, à savoir le figuier, l'olivier, le caroubier et l'amandier, qui tous se présentent comme des plantations fruitières occupant une place de choix chez la majorité des paysans, et une place importante dans l'économie des exploitations agricoles dans ces espaces montagnards. Ces plantations ne sont pas seulement vivrières, mais elles constituent un complément de revenu très appréciable pour la population locale. La production de l'amandier, en particulier, non consommée, est commercialisée sur les souks hebdomadaires locaux (photos. 84 et 85), mais également écoulee vers les grandes villes régionales (Oujda, Berkane et Nador) et vers d'autres grandes villes (Casablanca, Fès, Tanger). Malheureusement, la production est irrégulière, puisqu'elle dépend des conditions climatiques, qui peuvent parfois détruire la production (gel). Le manque d'eau constitue aussi un facteur déterminant pour ces plants qui nécessitent une irrigation lorsque les pluies font défaut.



Photos. 84 et 85. Vente des amandes locales au souk Rislane  
Source : le chercheur, le 28 avril 2019

Certains de ces produits sont considérés comme des produits de terroirs dans la zone d'étude, avec une grande variabilité spatiale suivant les conditions topographiques, pédologiques et hydrauliques. Certains produits ont nécessité la mise en place de certaines unités de transformations des produits de terroirs locaux afin de leur donner plus de valeur.

Toutes les communes du versant sud ont bénéficié du projet de développement Taourirt-Tafoghalt correspondant à l'amélioration de la filière des amandiers. Cette dernière a réussi à rassembler les paysans de la commune de Rislane dans un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), dont le but est l'exploitation du savoir-faire des paysans, et d'opérer dans le cadre d'un programme de valorisation de l'amandier en vue d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Ainsi est née une unité industrielle de valorisation, dont la capacité avoisine les 1000 kg/heure d'amandes avec coque, soit 10 tonnes/jour. L'unité (première sur les quatre programmées) est constituée de trois ateliers pour l'épluchage, le concassage, le tamisage, le calibrage et le triage, ainsi que des magasins de réception des amandes. Fruit d'un partenariat belgo-marocain, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de coopération au profit de 3231 agricultrices/agriculteurs et les filles/fils des agriculteurs de quatorze communes retenues au niveau des provinces de Jerada, Taourirt, Berkane et Oujda (Carte 30). Elle les accompagnera dans le développement, de manière durable, de leurs récoltes, tout en renforçant leur gestion interne et technique. Dans le détail, le projet Profao s'articule autour d'un principal objectif concernant l'extension des vergers d'amandier par 6000 ha supplémentaires, avec création de quatre unités de valorisation.

Pour assurer une certaine productivité, qui est souvent handicapée par les aléas climatiques, plusieurs variétés sont cultivées dans la région, telles le Ferragnès, Ferradue, Marcona, Fournat, Chatoui. La région compte 24715 hectares d'amandiers, dont 2305 nouvellement plantés. Au niveau des provinces, c'est Oujda-Angad qui compte la plus grande superficie avec 5230 ha, suivie de Berkane (5000 ha) et Taourirt (4562 ha)<sup>175</sup>.

#### **4.3. Consommateurs en progression et labellisation des produits de montagne**

Une autre enquête a été effectuée auprès des consommateurs et de la population locale concernant la qualité des produits du massif des Bni-Znassen. Notre objectif consistait à relever

---

<sup>175</sup>- Kharroubi A., 2017. L'Oriental organise sa filière de l'amandier. L'économiste. Edition N°: 4971. Le 01/03/2017

les caractéristiques spécifiques des produits de la montagne, pour savoir l'environnement dans lequel ils sont produits, de la qualité des ressources naturelles employées et des techniques et savoir-faire traditionnels utilisés pour leur production et leur transformation.

Les petits producteurs ne sont pas nécessairement intéressés par des procédures et des coûts de certification, alors que ces certifications permettent de mieux informer les consommateurs sur la qualité des produits locaux, et ainsi de valoriser ceux qui proviennent des zones de montagne. Les consommateurs des produits de montagne, qui fréquentent les souks ruraux ne sont pas encore en mesure de faire la distinction entre les produits considérés comme produits de terroir (produits étiquetés), donc provenant des montagnes et ceux qui proviennent d'autres zones (falsification). Ils achètent ces produits pour encourager l'agriculture biologique et afin de réduire la pauvreté chez ces paysans, à qui on fait confiance. A cet égard, comment les consommateurs perçoivent-ils les produits de montagne ?

**Tab. 20. Opinions des consommateurs concernant la qualité des produits achetés d'un souk du massif des Bni-Znassen**

| Les produits de montagne...                   | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Neutre | D'accord | Tout à fait d'accord |
|-----------------------------------------------|----------------------|--------------|--------|----------|----------------------|
| Sont conformes aux normes d'hygiène           |                      | 19           | 7      | 11       | 8                    |
| Font partie de l'identité culturelle          |                      |              | 4      | 21       | 20                   |
| Créateurs d'emploi                            |                      | 18           | 13     | 9        | 5                    |
| Produits de manière traditionnelle            |                      |              |        | 27       | 18                   |
| N'ont pas d'effet néfaste sur l'environnement | 12                   | 8            |        | 11       | 14                   |
| Peuvent utiliser des fertilisants chimiques   | 15                   | 11           |        | 8        | 11                   |
| Utilisant seulement des fertilisants naturels | 10                   | 7            | 2      | 12       | 14                   |
| Ne sont pas des produits « bio »              | 23                   | 5            |        | 7        | 10                   |
| Peuvent être importés d'autres zones          | 6                    | 4            |        | 11       | 24                   |
| Ne sont pas des produits sains                | 21                   | 12           | 2      | 3        | 7                    |

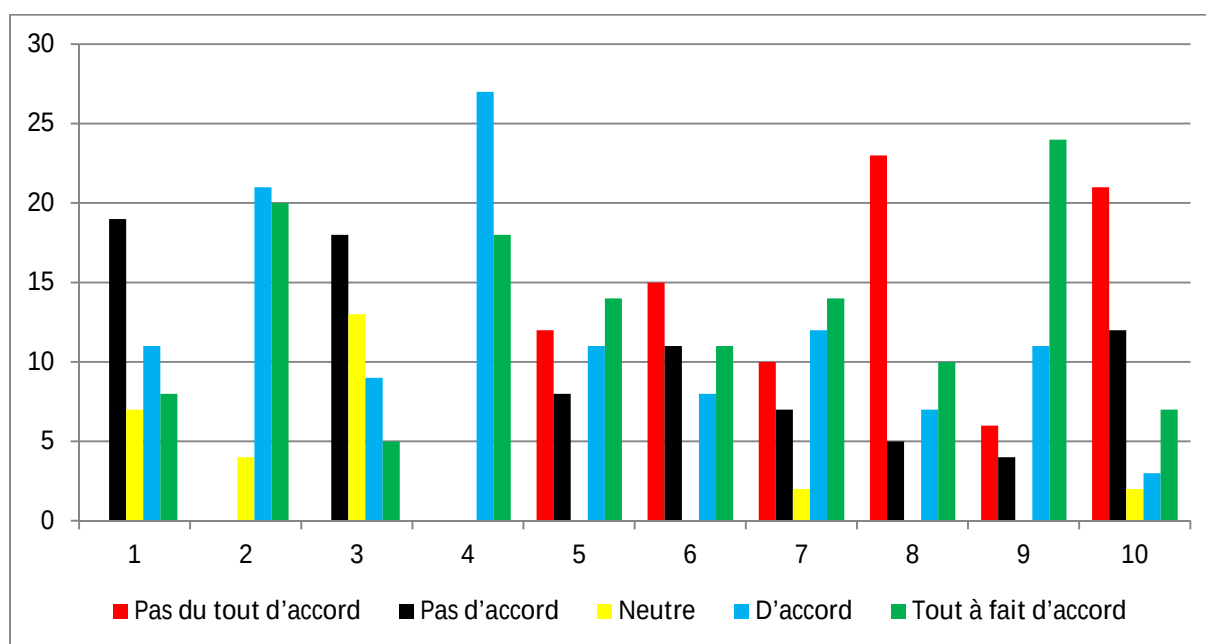
Source : enquête de terrain au souk hebdomadaire de Rislane (le 28 avril 2019)

Les chiffres indiquent le nombre d'enquêtés

Malgré la diversité des opinions des clients enquêtés au souk hebdomadaire de Rislane, les résultats de cette enquête ont montré certaines qualités originales et authentiques des produits de montagne, qui grâce à leurs spécificités, peuvent contribuer significativement au développement territorial. 28 personnes sur 45 ont confirmé l'originalité et la confiance en ces produits qualifiés de « bio », donc, il est fortement recommandé de donner à ces produits une labellisation, afin de mieux les valoriser par un étiquetage spécifique mettant en valeur l'attribut montagne. Cela permettrait également de différencier les produits authentiquement de montagne de ceux qui utilisent l'image positive de la montagne, alors qu'ils proviennent des zones dont les produits sont indésirables, c'est-à-dire non recherchés par les consommateurs.

**Fig. 20. Attitudes des consommateurs des produits du massif des Bni-Znassen**

(Nombre d'enquêtés)



#### Les produits du massif :

- |                                                  |                                                  |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 1- Sont conformes aux normes d'hygiène           | 6- Peuvent utiliser des fertilisants chimiques   |
| 2- Font partie de l'identité culturelle          | 7- Utilisant seulement des fertilisants naturels |
| 3- Créateurs d'emploi                            | 8- Ne sont pas des produits « bio »              |
| 4- Produits de manière traditionnelle            | 9- Peuvent être importés d'autres zones          |
| 5- N'ont pas d'effet néfaste sur l'environnement | 10- Ne sont pas des produits sains               |

Source : enquête de terrain au souk hebdomadaire de Rislane. 28 avril 2019

Comme on l'a vu plus haut, l'agriculture familiale traditionnelle dans cette région est caractérisée par un faible apport d'intrants, chose confirmée par les enquêtés qui ont déclaré que les agriculteurs de montagne peuvent utiliser des fertilisants chimiques (tab. 20). Le cas contraire, 26 sur 45 ont la certitude que les paysans n'utilisent que les fertilisants organiques (fumier) ce qui a contribué certainement à la résistance et au développement de l'agriculture familiale biologique.

La pression sur les terres, sous les effets de l'augmentation de la demande des produits ruraux et des changements climatiques caractérisés par les faibles précipitations, pourrait altérer l'utilisation durable de ces écosystèmes agricoles, forcés à être très productifs et ne bénéficiant que de peu d'apport naturel du fait que les agriculteurs rencontrent encore des difficultés pour produire suffisamment de fumier, en raison des disponibilités toujours moindre de fourrage et de bétail.

Pendant des siècles, la subsistance des agriculteurs familiaux dans cette zone a reposé sur des céréales, qui y jouent encore un rôle important pour la sécurité alimentaire. Elles sont toujours présentes spatialement du fait de leur résilience et de leur forte teneur en protéines. La population locale accorde à ces produits alimentaires traditionnels, sains et nutritifs, encore une attention accrue, et sont toujours une source importante de revenus.

Aujourd'hui, de nombreux nouveaux produits dérivés des céréales ou d'autres produits locaux mis à la disposition des visiteurs (clients) sont commercialisés au marché de Tafoghalt, comme les farines dérivées de l'orge, du blé précoce (mermez), de la farine du caroubier, des pâtes, des huiles de cuisine, des cosmétiques et des produits pharmaceutiques (huile d'argan, romarin...).

Malgré l'importance des produits commercialisés, l'agrobusiness des produits de la montagne est encore très limité. Les exploitations familiales sont particulièrement défavorisées par rapport aux producteurs commerciaux à grande échelle. Les producteurs Snassnis ne profitent pas tellement de leurs produits, du fait du manque d'informations concernant les besoins des consommateurs. Souvent, l'écoulement des produits se fait à l'intérieur de l'espace communal, d'où la faiblesse de la demande, parce que les produits des agriculteurs sont moins connus, et que ces derniers rencontrent des difficultés en matière de logistique, de traçabilité et de communication.



## Conclusion

Il ressort du chapitre précédent que l'agriculture familiale, principal type d'utilisation des terres dans cette région de montagne, est pratiquée de différentes façons. Les agriculteurs de montagne ont développé des techniques, des institutions et des connaissances spécifiques, qui leur permettent de gagner leur vie dans leur environnement. Les avantages de cette agriculture familiale vont bien au-delà de leur espace, et contribuent au bien-être de la société dans son ensemble.

Aujourd'hui, l'agriculture familiale dans cette zone de montagne subit une transformation rapide, sous l'effet de facteurs internes et externes, tels que la mondialisation économique, l'intégration des marchés, la pénétration des modes de vie urbains et l'impact de l'émigration extérieure. Ces facteurs de transformation représentent des possibilités de développement local, qui peuvent renforcer le rôle de l'agriculture familiale et améliorer la qualité de vie des agriculteurs de montagne. Ils offrent par exemple des possibilités d'accroître durablement la production agricole, et de diversification des moyens de subsistance, en développant des activités non agricoles comme le tourisme et la commercialisation des produits locaux.

La subsistance des agriculteurs familiaux Znassnis repose sur des stratégies qui exigent des degrés élevés d'ingéniosité, d'adaptation et de diversification des activités, afin d'assurer un revenu qui leur permettra de survivre dans des conditions acceptables. Certes, les agriculteurs du massif montagneux sont exposés aux aléas du climat, à la variabilité des prix que ce soit pour leurs produits ou pour leurs achats. Pour faire face à tous ces défis, les agriculteurs de montagne ont adopté des stratégies de prévention et de répartition des risques, en contribuant à la mise en place de systèmes agricoles complexes et diversifiés, basés sur l'utilisation de différentes ressources. Dans de nombreux cas, les agriculteurs nous ont révélé qu'ils ne produisent pas seulement pour leur propre consommation, mais également pour disposer d'une source de revenus supplémentaire grâce à la vente de leurs produits sur les marchés. Cette vente n'est pas un choix mais une nécessité, même en cas d'insuffisance, comme on peut le déduire de certaines interviews avec des paysans : « *nous avons besoin pour les dépenses de santé et d'éducation, ainsi que pour l'achat des produits de base que nous nous ne pouvons pas produire nous-mêmes* ». Les agriculteurs de montagne saisissent toutes les opportunités de diversifier leurs revenus, grâce à des activités agricoles ou non-agricoles, pour augmenter leurs revenus et améliorer leurs moyens de subsistance.

## **Chapitre VIII**

### **Des acteurs locaux et des perspectives de développement du massif des Bni-Znassen**

## **Introduction**

Avec l'augmentation de la population, les mutations spatiales et les changements sociaux (consécration de la démocratie, renforcement des droits de l'Homme et l'élargissement des libertés publiques et individuelles), l'Etat s'est trouvé dans l'incapacité de gérer tout l'espace marocain devenu trop exigeant, et par conséquent il a cédé certains de ses droits aux communautés territoriales locales. Cette nouvelle perception de la décentralisation des pouvoirs vise la mobilisation de tous les acteurs et la population elle-même dans la gestion du territoire d'une manière responsable et participative. Ces démarches de démocratisation et de responsabilisation sont beaucoup plus affirmées depuis le début de ce siècle ou depuis l'avènement de Mohammed VI qui a instauré un nouveau concept de l'autorité, qui exige le contact direct avec les citoyens et un traitement sur le terrain de leurs problèmes en les associant à la recherche de solutions appropriées. Depuis, le Maroc s'est engagé dans une nouvelle politique basée sur la démocratisation et la participation des collectivités territoriales qui se sont trouvées dans l'obligation de pratiquer une démocratie de proximité, d'agir au plus près des populations et de promouvoir une participation citoyenne à la gestion des affaires locales. Malheureusement, le terrain n'était pas toujours praticable. Beaucoup de facteurs ont entravé la bonne démarche de cette nouvelle vision. Les collectivités territoriales locales n'ont pas pu intégrer la population comme composante essentielle dans sa gouvernance du territoire, d'où la manifestation des jeunes qui se regroupent en associations pour participer au développement local.

Dans ce chapitre nous allons essayer dans un premier temps d'étudier le processus de transformation de la gouvernance territoriale, en passant de la centralité du pouvoir décisionnel à la décentralisation, en donnant un large pouvoir aux collectivités territoriales.

Dans un second temps, nous allons prêter une grande attention au développement du tissu associatif qui commence à prendre de l'ampleur, comme acteur participatif au développement territorial local.

## **1. Les acteurs locaux face au développement local : conflits d'intérêts ou simples oppositions**

La gouvernance du territoire connaît actuellement des grands changements et de grandes transformations en termes de gestion de l'espace et de son économie locale et spatiale. D'où est né un nouveau système de l'analyse du conflit entre les décideurs et les autres acteurs de développement. En effet, aujourd'hui les conflits, qui n'étaient auparavant évoqués que dans un nombre assez réduit de travaux, se sont multipliés à tel point qu'ils touchent l'analyse des processus locaux de décision publique, l'analyse de la gouvernance locale de l'usage et de gestion de l'espace, notamment dans le champ de l'économie et de la société. Cette multiplicité des usages de l'espace et des activités, nécessite une certaine coordination entre tous les acteurs, dans une forme de solidarité participative, afin de mener une gouvernance capable de concrétiser un développement durable et efficace pour tout le territoire.

Les communes territoriales sont créées pour exercer, chacune sur son territoire, certaines compétences qui leur sont dévolues par l'État, dans un processus de décentralisation qui vise la consolidation de la démocratie, la modernisation du territoire et la solidarité sociale. De même, elles sont source de solutions, d'actions et d'initiatives, et par conséquent, elles sont considérées comme acteurs principaux pour créer tous les facteurs de développement, qui consistent à satisfaire la population en répondant à ses besoins économiques et sociaux, par la pratique d'une démocratie de proximité, et agir au plus près des populations, et de promouvoir une participation citoyenne à la gestion des affaires locales.

### **1.1. Approche territoriale et acteurs locaux de développement**

Depuis l'indépendance, la Maroc a entrepris des stratégies diverses, qui varient selon les capacités ou les difficultés de son espace. Les zones côtières et les plaines ont été favorisé, par rapport aux zones de montagnes et désertiques, d'où le déséquilibre entre les espaces. Cette différenciation ne peut s'expliquer que par les disparités des capacités productives dans le domaine agricole, ce qui nous paraît un faux-départ parce que cette politique divise le pays en zones marginalisées et zones favorables. C'était la politique du protectorat français, qui a divisé le Maroc géographiquement, économiquement et socialement entre un espace marginal (les zones montagneuses et les marges sahariennes avec leurs oasis) et un espace utile caractérisé par la concentration des richesses et de la population (le Maroc atlantique avec son arrière-pays le plus proche). Ces caractéristiques font de cette entité marocaine l'espace le plus dynamique

et le plus attrayant, aussi bien pour les habitants que pour les investissements. Ainsi, les zones défavorables sont restées marginalisées ou négligées de la politique de développement agricole parce qu'elles ne présentaient pas un grand intérêt économique. Elles n'ont pas profité des changements spatiaux et économiques. On peut expliquer la marginalisation de cet espace marocain par des faits historiques et politiques qui ont été caractérisé par des événements de conflits entre le pouvoir central et la population berbère des montagnes marocaines. Les raisons de cette marginalisation et de cette exclusion peuvent être expliquées aussi par les grands investissements qu'ils nécessitent, et leur faible rentabilité par rapport aux zones favorables qui ont profité d'importants efforts d'aménagement. La dégradation de ces régions, laissées à part, a causé un grand recul dans tous les domaines, d'où la nécessité d'élaborer des projets de rattrapage pour minimiser les grandes inégalités spatiales. Ceci a été confirmé par Boudedja K., « *Cette situation a engendré des inégalités, longtemps ignorées, jusqu'aux années 1980, où le Maroc s'est engagé dans des politiques dont l'objectif principal est le rattrapage de ces inégalités* »<sup>176</sup>.

Conscient de ces défaillances et de l'importance des inégalités régionales, qui prendront de plus en plus de l'ampleur dans l'avenir, le Maroc a entrepris une politique d'ajustement en introduisant les systèmes de la décentralisation et de la territorialisation, qui permettront une large participation de la population, en découpant le territoire en communes qui vont prendre en mains les possibilités de développement de leur territoire (valorisation des ressources locales). C'est dans ce sens que tous les découpages administratifs visaient la participation de tous les sous-espaces marocains dans le développement du pays, et non seulement l'Etat : « *la recomposition des territoires dans laquelle s'est engagé le Maroc ne concerne pas seulement le niveau communal. Un découpage régional a eu lieu en 1997. L'objectif reste celui de la promotion des territoires et de la multiplication des efforts de décentralisation pour le développement d'une démocratie locale pour la participation des acteurs locaux dans le développement des territoires. En plus des aspects de proximité et d'assouplissement démographique, l'objectif est de tenir compte de la fonctionnalité de ces territoires notamment communaux et cela est observé à travers la dénomination des nouvelles communes dont*

---

<sup>176</sup> - Boudedja K., 2013. Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013. Français. ffNNT : MON30018ff.

*certaines mettent en avant leur caractère touristique »*<sup>177</sup> Il ressort de cette citation que l'Etat ne veut plus, ou ne peut plus, se charger lui-seul de la question du développement (désengagement de l'État). Au contraire, il exprime la volonté des pouvoirs publics d'intégrer la société civile et les représentants de l'Etat dans une gouvernance participative, afin que les territoires locaux soient en mesure de se positionner dans le monde de la mondialisation, de la concurrence et de la compétitivité, en vue d'attirer plus de touristes, de capitaux et d'investisseurs.

Malheureusement, cette politique a pris beaucoup de retard car les projets de développement du monde rural n'ont commencé que durant la décennie des années quatre-vingt. Mais, ils n'ont intéressé cette fois-ci que les zones rurales susceptibles de rentabiliser les investissements étatiques d'où la marginalisation des zones les plus défavorables à savoir les espaces montagneux dont le massif des Bni-Znassen fait partie.

Avec le changement institutionnel et la sensation de l'exclusion de la politique de développement, la société civile s'est organisée en associations et en créant des organisations qui ont donné naissance à de nouveaux acteurs qui veulent diversifier leurs occupations et leurs activités (la pluriactivité). Ceux-ci, ne font plus confiance aux activités traditionnelles (agriculture et élevage) comme les anciens ruraux. Ils sont plus ouverts sur d'autres domaines comme la diversité économique, le tourisme, la sauvegarde de l'environnement et la politique aussi, qui se justifie par leur désir de participer à la gouvernance de leur territoire via leurs organisations. Même si l'application de cette procédure inverse paraît difficile, aussi bien pour l'Etat que pour la population, elle constitue un fort signe de démocratisation aussi bien pour le pays que pour les habitants.

## **1.2. Acteurs de développement : ensemble pour la relance d'une nouvelle gouvernance**

### **1.2.1. Scolarisation et développement du capital humain**

Depuis l'élaboration du système de la décentralisation, les communes territoriales déploient de grands efforts dans le but de valoriser les richesses de leurs territoires et d'offrir de bonnes conditions de vie à la population. C'est dans ce sens que l'enseignement a constitué un levier fondamental de développement humain, qui finira par réduire la pauvreté, la précarité

---

<sup>177</sup> - Berriane M., 2015. Dynamiques territoriales et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels. Centre Jacques-Berque, p. 31.

et l'exclusion sociale. Cette initiative marque un tournant dans les approches en matière de développement et qui sera appuyée par l'initiative du Roi Mohammed VI (Initiative Nationale pour le Développement Humain) créée en 2005, dont l'objectif est l'épanouissement du capital humain surtout en milieu rural, qui accuse un grand retard en matière de croissance.

**Tab. 21. Alphabétisme et scolarisation dans les communes du massif des Bni-Znassen**

| Communes rurales  | Indice de fécondité | Ensemble des deux sexes                              |                       | Masculin                                             |                       | Féminin                                              |                       |
|-------------------|---------------------|------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------|-----------------------|
|                   |                     | Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans | Taux d'analphabétisme | Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans | Taux d'analphabétisme | Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans | Taux d'analphabétisme |
| Ain sfa           | 2,9                 | 83,2                                                 | 50,6                  | 88,0                                                 | 37,7                  | 78,3                                                 | 64,0                  |
| Bni khaled        | 2,4                 | 86,3                                                 | 46,7                  | 88,2                                                 | 34,3                  | 84,4                                                 | 60,2                  |
| Bsara             | 2,3                 | 84,6                                                 | 46,0                  | 90,5                                                 | 33,8                  | 78,7                                                 | 59,2                  |
| Aghbal            | 2,0                 | 94,6                                                 | 38,8                  | 95,6                                                 | 26,6                  | 93,5                                                 | 51,4                  |
| Fezouane          | 2,3                 | 82,0                                                 | 44,5                  | 87,0                                                 | 30,1                  | 75,6                                                 | 59,5                  |
| Boughriba         | 1,9                 | 92,6                                                 | 48,3                  | 95,1                                                 | 36,1                  | 89,6                                                 | 60,8                  |
| Chouihia          | 1,6                 | 90,2                                                 | 49,0                  | 93,3                                                 | 36,6                  | 86,8                                                 | 61,3                  |
| Rislane           | 2,1                 | 93,0                                                 | 43,6                  | 97,3                                                 | 27,7                  | 88,3                                                 | 59,7                  |
| Sidi bouhria      | 1,8                 | 92,9                                                 | 48,7                  | 91,4                                                 | 36,3                  | 94,5                                                 | 60,9                  |
| Tafoghalt         | 2,5                 | 95,9                                                 | 40,5                  | 96,5                                                 | 27,6                  | 95,2                                                 | 52,8                  |
| Zegzel            | 2,7                 | 93,1                                                 | 38,3                  | 93,4                                                 | 27,8                  | 92,9                                                 | 49,4                  |
| Machraâ hammadi   | 1,6                 | 90,1                                                 | 59,3                  | 89,0                                                 | 71,3                  | 89,0                                                 | 71,3                  |
| Moyenne           | 2,17                | 68,7                                                 | 46,2                  | 92,11                                                | 35,5                  | 87,2                                                 | 59,21                 |
| Moyenne nationale | 2,2                 | 95,1                                                 | 32,2                  | 95,7                                                 | 22,2                  | 94,4                                                 | 42,1                  |

**Source :** RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Individus.xlsx

Les représentants des conseils communaux, de notre zone d'étude, ont déployés certains efforts pour le développement de la scolarisation et de l'emploi, afin d'améliorer les conditions d'enrichissement du capital humain. Si, l'éducation et la santé sont considérées comme éléments essentiels du développement, les conditions de l'exploitation de l'espace, la pression démographique, le chômage et le sous-emploi constituent des facteurs qui entravent ces initiatives, et par conséquent, handicapent le bien-être de la population.

Toutefois, si la politique communale n'a pas pu créer les conditions favorables pour une vie décente pour la population, que ce soit en matière de désenclavement (faible réseau routier et d'accessibilité) ou en matière d'investissement économique et de lutte contre le chômage. Elle a tout de même permis l'accès à l'école aux enfants par la création de nombreuses écoles qui enregistrent aujourd'hui une certaine répartition spatiale acceptable (carte 28). Cette politique de scolarisation s'intègre dans le contexte mondial caractérisé par l'ouverture des sociétés, le libre-échange et la capacité de véhiculer l'information qui ne peut se faire qu'à travers la valorisation des ressources humaines. Cette valorisation ne peut se réaliser que par la généralisation de la scolarité et l'éradication de l'analphabétisation\*, qui constituent les principales composantes du développement humain.

Comme pour tous les espaces du Maroc, le massif des Bni-Znassen a enregistré de grands efforts dans le domaine de l'éducation, afin de lutter contre l'exode rural et hausser le taux d'alphabétisation. La zone d'étude souffrait de la gravité des retards cumulés, en raison des problèmes de non généralisation de la scolarisation et de l'effet limité des programmes d'alphabétisation. Cette situation a nécessité une attention particulière de la part des représentants des communes et de la société civile, afin d'améliorer la rentabilité du capital humain qui doit acquérir une bonne éducation et une formation performante répondant aux besoins de s'intégrer dans le marché de travail ou dans le marché de production (activités génératrices de revenus). Cet enseignement ou cette formation professionnelle permettra à cette catégorie de la population de participer à la modernisation de la vie économique et sociale du territoire et à la mise en valeur de ses potentialités matérielles.

L'analyse des données recueillies concernant la scolarisation nous ont montré une certaine généralisation spatiale des écoles à travers l'espace Snassni (carte 31). Des entretiens avec les élèves de certaines écoles, nous avons déduit la mauvaise qualité de l'enseignement et le faible niveau des apprentis ce qui nous laisse dire que le rendement interne est trop faible, et

---

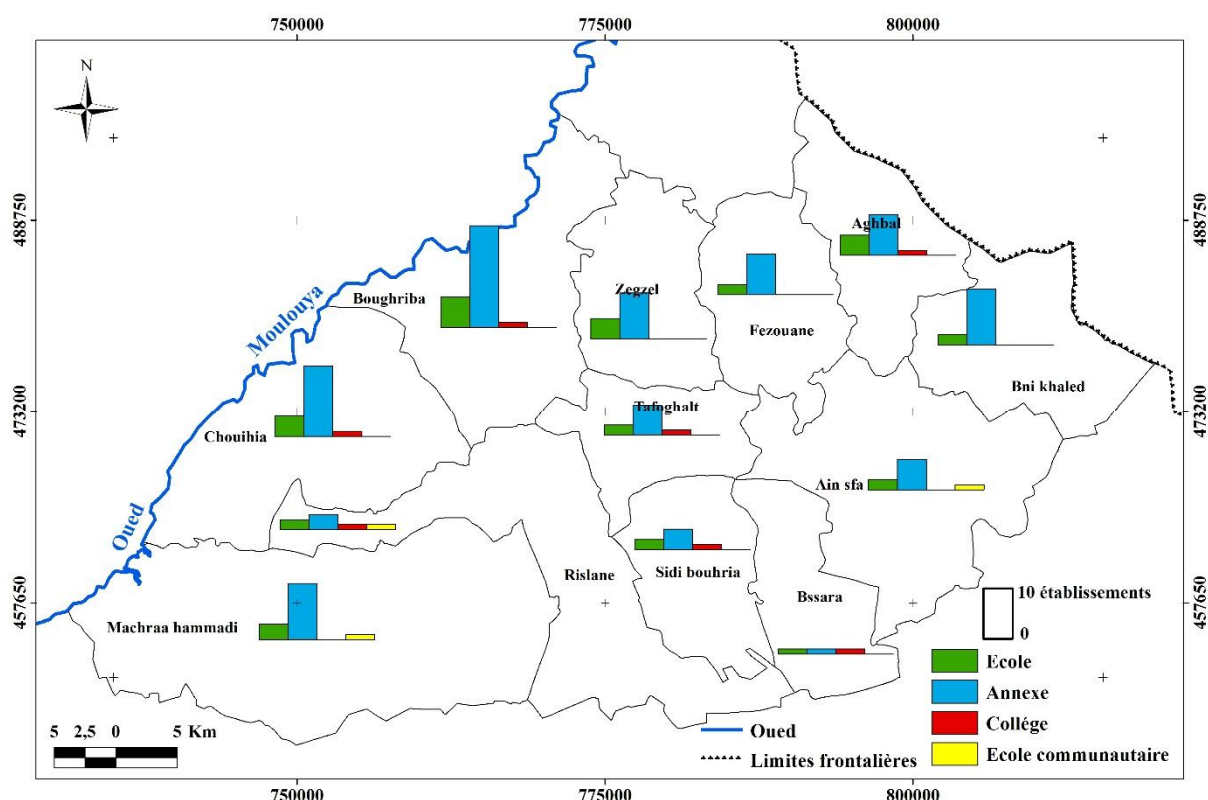
\* - Le taux d'analphabétisme (population âgée de 10 ans et plus), était selon le recensement de la population et de l'habitat de 1960 de l'ordre de 87 %, soit près de 9 personnes sur 10. En 1982, ce taux était de 65 % et en 1994 de 55 %. Ce taux est passé à 42 % en 1994 pour atteindre 3,7 % en 2014. Le taux d'analphabétisme est passé de 6 personnes sur 10 en 1982, à 4 personnes sur 10 en 2004 et à 3 personnes sur 10 en 2014, soit 32 % de la population marocaine, enregistrant, ainsi, une baisse des deux tiers sur un demi-siècle (54 ans).



même qu'il y a un certain dysfonctionnement entre la formation, l'emploi et la qualification de la main d'œuvre. De plus, les écoliers ne sont pas toujours en nombre suffisant, surtout lorsque les conditions topographiques, climatiques et d'accessibilité font défauts. En fait, l'examen de l'évolution des effectifs scolarisés dans certaines communes montre que le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire n'a pas évolué depuis quelques années, ce qui nous laisse prétendre que la généralisation de l'enseignement primaire est encore loin d'être réalisée.

En ce qui concerne la couverture des différentes communes en établissements secondaires, il paraît que ce genre d'établissement est encore faible ce qui nous donne une idée sur le nombre des lauréats du certificat des études primaires, d'où le dysfonctionnement entre les efforts consentis par les pouvoirs publics et les performances du système éducatif sans évoquer les disparités de sexe et de qualité. En effet, le nombre d'écoles primaires ne dépasse pas les 34, avec des établissements annexes (satellites) dont le nombre est de 101.

**Carte 31. Répartition des établissements scolaires dans les communes du massif des Bni-Znassen (2019/2020)**



Réalisation : le chercheur

Source : Académie régionale de l'enseignement. Oujda

On peut dire donc, que le système scolaire dans toutes les communes territoriales est caractérisé par des taux de déperdition élevés. Les nombres de collèges et des collégiens reflètent la grande déperdition et la faible rétention qui caractérise ce secteur. Effectivement, le nombre de collèges ne dépasse pas 6, soit 50 % des communes concernées par l'étude (carte 31). Quant aux taux des collégiens, ils ne représentent que 20,28 % de tous les élèves, dont 43,5 % sont des filles (tab. 22).

En fait, le nombre des élèves qui accèdent au secondaire est peu représentatif par rapport aux élèves inscrits dans le primaire comme on peut le remarquer sur le tableau suivant. En fait, cette situation nécessite l'élargissement du Programme « Tyassir », pour développer l'enseignement secondaire collégial, afin de lutter contre la déperdition scolaire en milieu rural.

**Tab. 22. Etablissements scolaires et effectifs des élèves par commune (2019/2020)**

| Commune         | Primaire |             |                |                      | Collège        |        |             |
|-----------------|----------|-------------|----------------|----------------------|----------------|--------|-------------|
|                 | Élèves   | Dont filles | Etablissements | Annexe ou Satellites | Etablissements | Élèves | Dont filles |
| Ain Sfa         | 320      | 155         | 2              | 6                    |                |        |             |
| Bni Khaled      | 225      | 101         | 2              | 11                   |                |        |             |
| Bsara           | 81       | 29          | 1              | 1                    | 1              | 53     | 18          |
| Aghbal          | 722      | 334         | 4              | 8                    | 1              | 191    | 129         |
| Fezouane        | 133      | 59          | 2              | 8                    |                |        |             |
| Boughriba       | 979      | 479         | 6              | 20                   | 1              | 192    | 68          |
| Chouihia        | 664      | 301         | 4              | 14                   | 1              | 396    | 126         |
| Rislane         | 368      | 186         | 2              | 3                    | 1              | 131    | 61          |
| Sidi Bouhria    | 456      | 209         | 2              | 4                    | 1              | 211    | 102         |
| Tafoghalt       | 160      | 81          | 2              | 6                    | 1              | 136    | 66          |
| Zegzel          | 2150     | 1053        | 4              | 9                    |                |        |             |
| Machraâ Hammadi | 200      | 104         | 3              | 11                   |                |        |             |
| Total           | 6458     | 3091        | 34             | 101                  | 7              | 1310   | 570         |

Source : Académie régionale de l'enseignement. Oujda

Il ressort du tableau que l'effectif des élèves varie d'une commune à une autre, à tel point que la différence est 26,4 fois, comme on peut le remarquer entre Bsara et Machraâ Hammadi (tab. 22). En comparant le sexe, nous enregistrons un certain équilibre, puisque le taux des filles au primaire est de 47,86 % ce qui montre que les parents d'aujourd'hui ne sont plus comme ceux d'hier, qui étaient contre la scolarisation de leurs filles.

Pour faciliter l'accès des enfants aux écoles, les pouvoirs publics ont élaboré une politique des écoles communautaires, qui seront chargées de l'accueil des élèves des différents douars, en leur offrant enseignement, restauration et hébergement. Actuellement, 3 communes possèdent ce genre d'établissements : Rislane (école communautaire Rislane), Ain Sfa (école Idriss premier centre) et Machraâ Hammadi (école communautaire Anwal) (tab. 22 et carte 31). Toutefois, la généralisation de ce genre d'école nécessite une évaluation objective de cette expérience au niveau de chaque territoire, en vue de dégager les points forts et les points faibles, dans un objectif d'amélioration de l'appropriation par les différents acteurs territoriaux, en s'intéressant davantage à la qualité de l'éducation, de l'enseignement et des services sanitaires et sociaux (hygiène, internat, cantine scolaire...) <sup>178</sup>.

Toutefois, le problème de transport reste toujours posé. A cet effet, la société civile, représentée par des associations, a pris contact avec le conseil de la région de l'Oriental pour l'amélioration des conditions de transport des élèves, et la participation à la construction de ce genre d'établissements. La volonté de ces associations est de créer un certain équilibre entre la ville et le monde rural par l'amélioration de l'offre scolaire. La réalisation de ces écoles communautaires, dotées d'internats, va permettre une prise en charge totale des élèves et mettre fin au casse-tête du problème du transport. Ceci devrait encourager les parents à envoyer et à maintenir leurs enfants à l'école, qui devrait s'orienter vers un système éducatif dans le sens d'une formation opérationnelle, pour satisfaire les besoins sociaux en main d'œuvre qualifiée (l'enseignement technico-professionnel apparaît comme une composante stratégique des politiques éducatives).

---

<sup>178</sup> - Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017. Développement du monde rural. Défis et perspectives. Auto-Saisine n°29/2017, p. 24

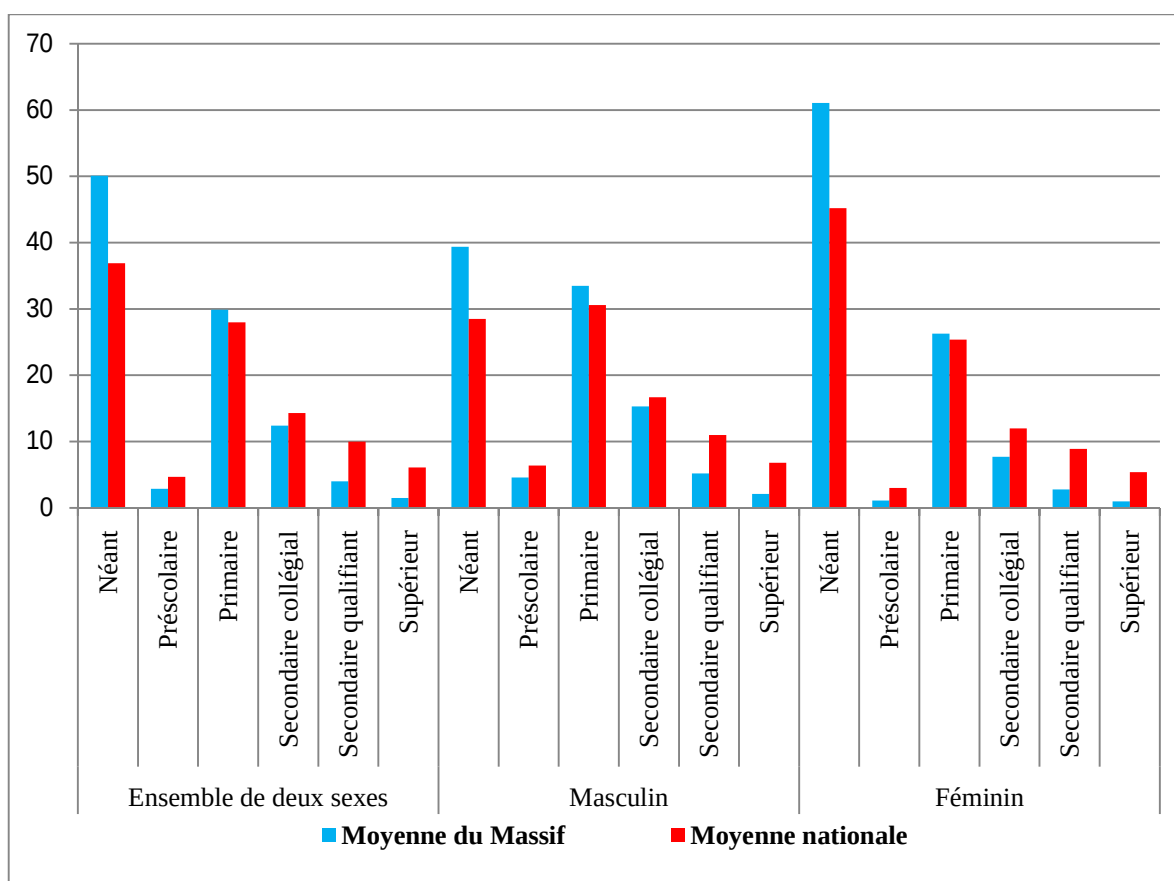
**Tab. 23. Caractéristiques de scolarisation des communes du massif des Bni-Znassen**

| Communes          | Ensemble de deux sexes |             |          |                      |                       |           | Masculin |             |          |                      |                       |           | Féminin |             |          |                      |                       |           |
|-------------------|------------------------|-------------|----------|----------------------|-----------------------|-----------|----------|-------------|----------|----------------------|-----------------------|-----------|---------|-------------|----------|----------------------|-----------------------|-----------|
|                   | Néant                  | Préscolaire | Primaire | Secondaire collégial | Secondaire qualifiant | Supérieur | Néant    | Préscolaire | Primaire | Secondaire collégial | Secondaire qualifiant | Supérieur | Néant   | Préscolaire | Primaire | Secondaire collégial | Secondaire qualifiant | Supérieur |
| Ain sfa           | 56,1                   | 3,1         | 28,4     | 8,2                  | 3,2                   | 1,1       | 45,0     | 5,3         | 32,8     | 11,2                 | 4,2                   | 1,5       | 67,5    | 0,8         | 23,9     | 5,1                  | 2,2                   | 0,6       |
| Bni khaled        | 50,9                   | 0,9         | 31,6     | 12,4                 | 3,0                   | 1,1       | 40,0     | 1,5         | 36,4     | 16,5                 | 3,9                   | 1,7       | 62,6    | 0,3         | 26,5     | 8,0                  | 2,1                   | 0,5       |
| Bsara             | 52,3                   | 1,6         | 30,3     | 11,2                 | 3,5                   | 1,1       | 43,9     | 2,9         | 33,9     | 14,0                 | 4,0                   | 1,4       | 61,9    | 0,1         | 26,3     | 8,1                  | 3,0                   | 0,6       |
| Aghbal            | 42,0                   | 3,3         | 30,5     | 14,7                 | 6,8                   | 2,8       | 31,8     | 4,7         | 33,7     | 18,1                 | 8,3                   | 3,4       | 52,7    | 1,8         | 27,3     | 11,1                 | 5,2                   | 2,0       |
| Fezouane          | 47,7                   | 3,2         | 32,0     | 11,6                 | 3,9                   | 1,5       | 35,2     | 4,8         | 37,5     | 15,3                 | 5,0                   | 2,1       | 61,1    | 1,5         | 26,3     | 7,6                  | 2,8                   | 0,9       |
| Boughriba         | 51,9                   | 1,7         | 29,2     | 12,0                 | 4,0                   | 1,4       | 41,3     | 2,8         | 32,1     | 16,8                 | 5,1                   | 1,9       | 62,7    | 0,6         | 26,1     | 7,0                  | 2,8                   | 0,8       |
| Chouihia          | 51,4                   | 4,9         | 31,2     | 9,3                  | 2,5                   | 0,7       | 40,3     | 8,1         | 33,4     | 13,5                 | 3,7                   | 1,1       | 62,4    | 1,7         | 29,0     | 5,2                  | 1,4                   | 0,2       |
| Rislane           | 48,1                   | 4,5         | 29,3     | 12,8                 | 3,4                   | 1,8       | 33,5     | 7,6         | 33,6     | 17,9                 | 4,6                   | 2,8       | 62,6    | 1,5         | 25,1     | 7,8                  | 2,2                   | 0,8       |
| Sidi bouhria      | 52,3                   | 2,3         | 24,3     | 14,4                 | 4,8                   | 1,8       | 43,3     | 3,6         | 25,9     | 18,0                 | 6,8                   | 2,4       | 61,3    | 1,1         | 22,7     | 10,7                 | 2,8                   | 1,2       |
| Tafoghalt         | 44,8                   | 2,8         | 29,3     | 13,6                 | 6,8                   | 2,7       | 33,4     | 4,0         | 33,2     | 17,3                 | 9,0                   | 3,2       | 55,9    | 1,6         | 25,5     | 10,1                 | 4,6                   | 2,3       |
| Zegzel            | 42,7                   | 2,1         | 34,5     | 13,6                 | 5,3                   | 1,9       | 34,2     | 2,7         | 37,6     | 16,8                 | 6,3                   | 2,4       | 51,6    | 1,5         | 31,2     | 10,2                 | 4,2                   | 1,3       |
| Machraâ hammadi   | 60,7                   | 3,9         | 28,6     | 15,2                 | 1,3                   | 0,6       | 50,8     | 7,2         | 31,6     | 7,6                  | 2,0                   | 0,9       | 70,6    | 0,7         | 25,7     | 2,1                  | 0,6                   | 0,2       |
| Moyenne           | 50,1                   | 2,9         | 29,9     | 12,4                 | 4,0                   | 1,5       | 39,4     | 4,6         | 33,5     | 15,3                 | 5,2                   | 2,1       | 61,1    | 1,1         | 26,3     | 7,7                  | 2,8                   | 1,0       |
| Moyenne nationale | 36,9                   | 4,7         | 28,0     | 14,3                 | 10,0                  | 6,1       | 28,5     | 6,4         | 30,6     | 16,7                 | 11,0                  | 6,8       | 45,2    | 3,0         | 25,4     | 12,0                 | 8,9                   | 5,4       |

Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Individus.xlsx

L'analyse du tableau précédent relatif aux caractéristiques de la scolarisation nous montre que les communes territoriales du massif des Bni-Znassen sont encore en retard par rapport à l'ensemble du royaume, puisque le taux de ceux qui ne savent ni lire ni écrire est de 50,1 % alors qu'à l'échelle nationale ce taux ne dépasse pas les 36,9 %, et ceci aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin (tab. 23). Une autre remarque, cette fois-ci positive est que les communes de ce massif enregistrent un taux élevé en termes de scolarisation des enfants par rapport au taux national, chose que nous pouvons expliquer par le faible effectif de cette catégorie de la population (fig. 21). Cette faiblesse peut être attribuée au faible taux de fécondité qui est de 2,17 moins que le national évalué à 2,2 <sup>179</sup>.

**Fig. 21. Taux comparatifs de scolarité entre les communes du massif et l'ensemble du pays**



Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Individus.xlsx

<sup>179</sup> RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Individus.xlsx

### 1.2.2. Infrastructures sanitaires et autres équipements de base

Pour le monde rural, le Maroc n'a cessé de déployer de grands efforts pour l'amélioration des performances de son système de santé, en dotant les sièges des communes territoriale par des dispensaires dont l'objectif principal est d'assurer les besoins de la population en matière des soins de santé de base. Ces soins de santé même s'ils sont primaires, ils ont contribué à une amélioration des principaux indicateurs sanitaires en général et de la santé de la reproduction en particulier (réduction de la mortalité infantile, amélioration des conditions de la femme rurale...). Sans pour autant dire l'amélioration des performances du système de santé et la qualité des services, pour une meilleure satisfaction des besoins de la population en la matière. La majorité des dispensaires n'a pas plus d'un infirmier et un médecin dans la majorité des cas.

En parallèle, avec l'avènement de l'Initiative Nationale de Développement Humain lancée par le Roi Mohammed VI, un programme de grande envergure a été élaboré pour l'électrification du monde rural en 2005, dont le but est d'assurer l'électrification de la totalité de cette partie de la population marocaine restée à l'écart du développement par rapport aux espaces citadins. Ce programme (PERG) a certainement donné un nouveau souffle aux populations rurales pour redynamiser leur territoire, en instaurant des projets de développement économiques et sociaux.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire que la totalité des foyers ruraux ont accès à l'électricité, car certains foyers, pour des raisons d'inaccessibilité ou autres ((éloignement du réseau et coût très élevé), n'ont pas encore bénéficié du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG). Toutefois, une grande partie de la population des communes du massif des Bni-Znassen a accès à l'électricité, ce qui a contribué au développement économique et humain dans cette zone restée pendant longtemps marginalisée. En ce qui concerne les modes de paiement des factures de consommation, l'Office National de l'Electricité (ONE) a mis à la disposition des abonnés un système à prépaiement, qui leur procure plusieurs avantages. *« Ce système, évite aux abonnés de se déplacer chaque mois aux agences de l'ONE pour payer leurs factures et prévoit un contrôle à priori de la consommation d'électricité selon les moyens de chacun tout en offrant une prestation de qualité, et ce à travers la mise en place d'un réseau de points de vente de cartes de recharge prépayées dans les souks hebdomadaires »*<sup>180</sup>.

---

<sup>180</sup> - Le taux d'électrification du monde rural Maroc atteint 92 % ...Document consulté le 21 décembre 2019. Disponible sur : <https://www.yabiladi.com › article-societe-2200>

Le quotidien, l'Economiste indique qu'« Avec l'équipement des foyers en kits solaires individuels, le taux d'électrification via le Perg a atteint 99,53% à fin 2017, légèrement en deçà de l'objectif fixé par le contrat-programme signé entre l'Etat et l'ONEE, qui est de 99,63%. Ceci dit, les objectifs sont ambitieux puisque le Perg projette de raccorder 2100 nouveaux villages, regroupant 52470 foyers, en 2019 et culminer à un taux d'électrification de 99,93% »<sup>181</sup>.

Il est certain que l'électrification des zones rurales est très appréciée par la population locale dont la situation sociale est devenue incontestablement meilleure qu'avant, grâce aux efforts et actions de l'INDH et aux projets lancés par le PERG depuis 1995. Cette électrification a été très bénéfique pour le monde rural qui a enregistré, et enregistrera encore, de grands changements, que ce soit par la mise en place de nouvelles habitudes (recours à l'électroménager, mécanisation de certaines activités (pompage d'eau)), ou par la création des activités génératrices de revenus dans l'agriculture. Bref, cette électrification a participé au renforcement de la cohésion sociale, à l'amélioration des conditions de vie des couches défavorisées et de la femme en milieu rural. Elle a participé aussi à l'amélioration des indicateurs de scolarisation des enfants, notamment les filles, le renforcement des services de soins et de santé dans les zones rurales, l'amélioration de la qualité de vie à travers l'acquisition du matériel électroménager, induisant des changements dans les habitudes alimentaires, l'installation et la modernisation des lieux d'aisance et d'hygiène corporelle, etc. (tab. 24).

---

<sup>181</sup> - Al Arabi R., 2018. Près de 100 % des zones rurales raccordées à l'électricité. Le Quotidien (économie) du 16/08/2018. Document consulté le 21 décembre 2019. Disponible sur : <https://fr.le360.ma/economie/pres-de-100-des-zones-rurales-raccordees...>

**Tab. 24. Equipements ménagers dans les communes du massif des Bni-Znassen (%)**

| Communes          | Télévision | Radio | Téléphone portable | Téléphone fixe | Internet | Ordinateur | Parabole | Réfrigérateur |
|-------------------|------------|-------|--------------------|----------------|----------|------------|----------|---------------|
| Ain Sfa           | 76,1       | 52,8  | 92                 | 3,9            | 2,9      | 3,7        | 51       | 61,8          |
| Bni Khaled        | 85,1       | 38,8  | 87                 | 0,4            | 1,1      | 1,5        | 53,6     | 73,9          |
| Bsara             | 76,1       | 45,4  | 93,6               | 4,3            | 1,4      | 3,9        | 48,2     | 62,7          |
| Aghbal            | 86,4       | 63,7  | 93,1               | 4,8            | 5,9      | 8,2        | 75,1     | 78,9          |
| Fezouane          | 78,4       | 38,6  | 92,4               | 2,8            | 3,3      | 7,3        | 66,1     | 75,2          |
| Boughriba         | 87,3       | 57,1  | 92,1               | 2,4            | 3,9      | 5,6        | 70,2     | 83            |
| Chouihia          | 84         | 45,6  | 93,8               | 3,5            | 5,1      | 6,4        | 61,7     | 77,9          |
| Rislane           | 86,3       | 38,8  | 93                 | 0,5            | 1,1      | 4,5        | 71,3     | 82,3          |
| Sidi Bouhria      | 87,2       | 66    | 94,2               | 10,6           | 6,6      | 9,8        | 68,6     | 84,4          |
| Tafoghalt         | 83,9       | 43    | 94,6               | 5,7            | 11,3     | 11,9       | 80,4     | 80,1          |
| Zegzel            | 83,3       | 41,3  | 93,3               | 3,5            | 6,1      | 8          | 72,4     | 78,4          |
| Machraâ Hammadi   | 50,6       | 35,7  | 88,8               | 0,3            | 1,5      | 1,9        | 35,6     | 44,7          |
| Moyenne du massif | 80,4       | 47,2  | 92,3               | 3,6            | 4,2      | 6,1        | 62,3     | 73,6          |
| Moyenne nationale | 92,5       | 52,6  | 94,3               | 13,5           | 19,3     | 25,4       | 84,0     | 85,1          |

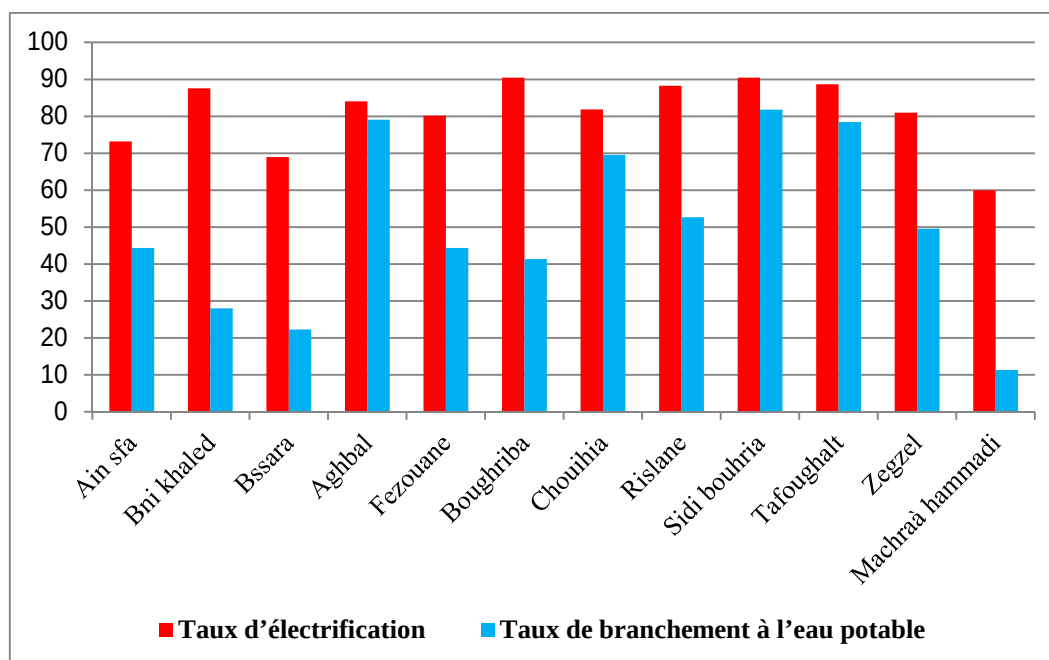
Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Ménages.xlsx

La lecture des données obtenues du recensement de 2014, nous montre qu'il y a un certain rapprochement des taux d'équipements ménagers entre les communes en question et la moyenne nationale, sauf pour le téléphone fixe, l'internet et l'acquisition des ordinateurs. Ce retard ne peut s'expliquer que par le caractère rural du massif (tab. 24).

Toujours pour notre zone d'étude, elle aussi a bénéficié du PERG, que ce soit par le raccordement au réseau de l'ONE ou le recours aux techniques décentralisées (solaire, kits photovoltaïques, etc.). 81,5 % des ménages du massif ont été raccordés au réseau électrique, avec de grandes disparités entre les communes, qui va de 60 % pour la commune de Machraâ Hammadi à 90,5 % pour les communes de Boughriba et Sidi Bouhria (fig. 22 et tab. 24).



**Fig. 22. Taux d'accès aux services d'eau et d'électricité des communes du massif des Bni-Znassen (%)**



Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Ménages.xlsx

Quat à l'eau potable, la conjugaison des efforts de tous les acteurs dans le secteur de l'eau (ONE, collectivité territoriales, associations, ONG et bien sûr la population) a permis de porter le taux de branchement dans le milieu rural à 50,26 %, ce qui est inférieur à la moyenne nationale qui équivaut à 73 %, du fait que les villes disposent d'un système satisfaisant de desserte en eau potable. Toutefois, nous avons enregistré des taux de branchement élevés dans la commune de Sidi Bouhria (81,8 %) et un taux très bas pour la commune de Machraâ Hammadi (11,3 %).

Afin de rattraper le retard accumulé, les acteurs étatiques et de la société civile ont élaboré en 1995, un programme national d'alimentation en eau potable en milieu rural, appelé PAGER. Confié au Ministère de L'Equipement à travers la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) et avec la contribution de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), ce programme a permis l'amélioration du taux d'accès à 50 % à fin 2002, suite à la déclaration gouvernementale en 2002. « Cette déclaration, trouvant ses soubassements dans les directives royales émises en 2001 lors de la 9<sup>ème</sup> session du Conseil National Supérieur de l'Eau et du Climat. Il a mis au-devant la volonté d'asseoir une politique globale et intégrée du cycle de l'eau tout en affichant l'objectif majeur de généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural pour atteindre

plus de 90% à l'horizon 2007 et a consacré le rôle de l'ONEP en tant qu'unique interlocuteur dans le secteur de l'eau potable au Maroc »<sup>182</sup>. Le raccordement des ménages continue sa progression pour atteindre les 73 % en 2014

**Tab. 25. Equipements sociaux des ménages du massif des Bni-Znassen (%)**

| Communes          | Nombre de ménages | Taux d'électrification | Taux de branchement à l'eau potable |
|-------------------|-------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Ain sfa           | 880               | 73,2                   | 44,4                                |
| Bni khaled        | 1 367             | 87,6                   | 28,0                                |
| Bssara            | 287               | 69,0                   | 22,3                                |
| Aghbal            | 4 374             | 84,1                   | 79,1                                |
| Fezouane          | 2 483             | 80,2                   | 44,4                                |
| Boughriba         | 820               | 90,5                   | 41,4                                |
| Chouihia          | 961               | 81,9                   | 69,6                                |
| Rislane           | 619               | 88,3                   | 52,7                                |
| Sidi bouhria      | 3 580             | 90,5                   | 81,8                                |
| Tafoghalt         | 4 374             | 88,7                   | 78,5                                |
| Zegzel            | 2 483             | 81,0                   | 49,6                                |
| Machraà hammadi   | 1066              | 60,0                   | 11,3                                |
| Moyenne du massif | 23294             | 81,25                  | 50,26                               |
| Moyenne nationale | 7 313 806         | 91,6                   | 73,0                                |

Source : RGPH 2014 - Indicateurs communaux - Ménages.xlsx

Malgré toutes ces réalisations concernant la généralisation de l'accès à l'eau potable, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle locale, des zones sont encore loin de bénéficier de ce service, à cause de l'insuffisance en ressources en eau facilement mobilisables, ou de la dispersion des habitats ou tout simplement parce qu'elles sont inaccessibles. Quoi qu'il en soit, les acteurs du développement local (Autorités locales et communales, Départements Ministériels, ONG de développement rural...), doivent déployer plus d'efforts, pour assurer à la population locale un avenir confortable, qui assurera la cohésion de la société Snassnie et le

<sup>182</sup> - L'alimentation en eau potable du monde rural : une prouesse Marocaine. ...Document consulté le 21 décembre 2019. Disponible sur : [www.albacharia.ma](http://www.albacharia.ma) > xmlui > bitstream > handle > 1478L'alimentation en ...

maintien des habitants dans leurs lieux de résidence. Pour contrecarrer tous les obstacles qui entravent la généralisation de ce service de base, l'ONEP, doit adopter une approche flexible en acceptant toutes les solutions possibles choisies par les habitants et adaptées au contexte local, tout en renforçant le rôle de la communauté territoriale responsable de l'avenir du territoire qu'elle gère.

## **2. La société civile : émergence d'une nouvelle gouvernance et de nouveaux acteurs de développement**

Depuis quelques décennies, au Maroc, la société civile est devenue un des acteurs importants dans la gouvernance territoriale et dans l'élaboration de nouvelles régulations du système économique et social, et par conséquent, elle peut contribuer à l'édification des projets de développement durable. L'irruption de la société civile sur la scène des régulations locales a bousculé toutes les anciennes idées de la gouvernance territoriale, qui était monopolisée par les structures de l'Etat. Cette situation invite tout le monde à coopérer d'une manière citoyenne et responsable, pour mener à bien le devenir de leur territoire.

### **2.1. L'insertion socioéconomique des jeunes et émergence de nouveaux acteurs**

Parfois les interventions de l'Etat (collectivité territoriale) ne prennent pas en compte les attentes de la population en s'engageant dans des projets rejetés par les habitants, tout simplement parce que ces initiatives préconisées ne garantissent pas systématiquement un développement fiable et efficace en leur faveur. Ou simplement parce que les projets élaborés par les communes ne peuvent pas provoquer un bouleversement spatial, économique et social et créer une dynamique de développement dans leurs milieux défavorisés, car ces projets manquent de corrélation et de coordination entre les intervenants et les décideurs.

Ainsi, les oppositions se durcissent entre les décideurs étatiques et les jeunes, regroupés en associations ou en coopératives. D'où la nécessité d'engager des débats entre ces deux pôles, pour créer une certaine convergence entre les points de vue des acteurs, et réduire le décalage entre les visions préconisées par les uns ou par les autres (conflits de générations ou conflits de prise de décision). Les membres élus se contentent de prendre les décisions sans le consentement des autres, parce qu'ils sont les responsables de la mise en place de projets de développement de leur territoire et considèrent les jeunes qui veulent être co-décideurs comme irresponsables, et par conséquent, ils ont encore besoin d'être guidés et ne pas être mêlés à de

telles affaires (logique de l'État dominée par une intervention verticale et descendante). Ces situations créent parfois des tensions avec les représentants des structures de l'État surtout lorsque les projets proposés par les communes ne concordent pas avec les attentes et les priorités des habitants. Souvent les organisations dites de la « société civile » se sentent marginalisées, ce qui accentue les malentendus, qui se manifestent sous formes de conflits politiques lors des élections des représentants à l'échelle locale, régionale ou même nationale.

Pour ces raisons et pour d'autres, ces projets n'étaient pas efficaces, pour ne pas dire qu'ils ont échoué ou ils ont manqué leurs objectifs. Ils n'ont pas intégré tous les acteurs concernés, c'est à dire les habitants, qui vont chercher à s'organiser pour obliger les acteurs de l'Etat à les intégrer dans la définition des trajectoires de développement, et dans les prises de décisions.

Quoi qu'il en soit, ces confrontations dans le monde rural marocain, et surtout dans les milieux marginalisés, ont donné naissance à des générations dynamiques, pleines de créativité et responsables. Cela confirme la capacité des acteurs locaux en termes de proposition de stratégies de développement, parce qu'ils sont plus ouverts sur le monde extérieur, et bien sûr ils sont instruits, ce qui les privilégie comme représentants de leurs communes.

Les interviews entrepris avec certaines associations nous ont confirmé que la gouvernance des territoires à court ou à moyen terme, serait entre les mains de la société civile. Celle-ci peut fournir une catégorie ou une élite de jeunes qui auront toutes les capacités pour dialoguer et convaincre les décideurs, qui seront obligés d'entamer une politique basée sur la participation des jeunes, qui seront groupés en fédération d'associations. Ils constitueront l'interface entre les populations des communes ou des douars et les autres acteurs décideurs.

Malheureusement, ces initiatives sont mal comprises ou mal interprétées actuellement par les anciens, qui veulent toujours contrôler tout ce qui concerne leur commune, d'autant plus que la gouvernance du territoire est entre leurs mains, en faisant croire aux populations dominées que sans leur présence, elles ne pourront jamais se développer.

Pour remédier à cette problématique, la stratégie 2020 du développement rural au Maroc a mis l'accent sur la décentralisation et la démocratisation des pouvoirs et des espaces. Ainsi, dans le milieu rural marocain, le concept de développement local, caractérisé par la multiplication des intervenants, d'où la naissance de nouveaux acteurs (acteurs publics, acteurs

civils, parfois des associations et des ONG étrangères). La concordance des points de vue de tous ces acteurs finira certainement par la création de meilleures conditions pour un développement local durable.

Nous pouvons dire donc que la question du local a pris une grande importance dans la stratégie 2020, caractérisée par la décentralisation dans le secteur du développement rural, d'où la naissance de la territorialisation, qui insiste sur l'identification des vocations dominantes des territoires en fonction desquelles on pourra agir et définir un développement. L'approche territoriale exige même d'aller plus loin pour diagnostiquer les petites unités territoriales qui doivent figurer dans les projets de programmation des communes comme l'a souligné Aït Kadi M., « Cette notion (territorialisation) signifie que la programmation doit se faire sur des bases locales, non seulement celles de la région mais aussi celles des petites zones rurales, des communes, des villages, des douars qui ont chacun des caractéristiques et des problèmes spécifiques. C'est à ces niveaux de territorialisation que l'on doit identifier les vocations dominantes en fonction desquelles on pourra agir et définir le développement. Il est cependant indispensable que tous les acteurs concernés se retrouvent dans une même aire de programmation locale. La stratégie 2020 propose que cet espace de base soit celle des "petites régions rurales" qui seraient définies progressivement dans le cadre de l'aménagement du territoire »<sup>183</sup>. Ceci veut dire que même les petits espaces doivent avoir d'un pouvoir de décision pour proposer des programmes ou des projets de développement que les conseils des communes doivent prendre en compte dans leurs projets communaux (procédure ascendante).

Malheureusement, cette décentralisation n'a pas été accompagnée par des initiatives étatiques de renforcement du capital humain élément crucial pour le développement. C'est dans ce sens que Badjeddi. M (2007), cité par Boudedja K., a déclaré que : « la décentralisation s'est surtout traduite par la diminution du taux d'encadrement local des producteurs et la faiblesse des investissements de l'Etat. Il explique cela par le fait que le transfert de quelques fonctions de développement rural vers des niveaux provinciaux ou vers des organisations de producteurs n'était pas accompagné d'un transfert des compétences nécessaires à l'accomplissement des fonctions décentralisées à l'échelle vraiment locale »<sup>184</sup>.

---

<sup>183</sup>- Aït-Kadi M., 2003. Stratégies 2020 du développement rural au Maroc. In nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens Montpellier : CIHEAM Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n°. 54, p. 19

<sup>184</sup> - Boudedja K., 2013. Op. Cit., p. 135

De tout ce qui précède, nous pouvons dire que tous les habitants sont appelés à participer ensemble à la construction de leur territoire, et par conséquent, assurer un développement local durable. D'une autre manière, les acteurs étatiques doivent s'ouvrir davantage sur la société civile, pour bénéficier de ses compétences, surtout lorsque le conseil communal ne dispose pas d'un capital humain capable de promouvoir une gouvernance efficace.

Dans le territoire Snassni, il semble que l'insertion socioéconomique des jeunes est un enjeu qu'il faut prendre en considération du fait de leur importance dans la population locale comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre de cette thèse (24,7 % des enquêtés ont moins de 15 ans et 50,3 % ont moins de 30 ans). Dans toutes les communes étudiées, c'est à cette catégorie qu'il faut prêter une grande attention en l'impliquant dans la prise de décision, à cause de sa capacité à façonner les territoires et à déterminer leur avenir socioéconomique dans des démarches souvent déterminantes, parfois divergentes, mais parallèles aux démarches officielles.

Selon nos enquêtes et d'observations que nous avons mené dans les différentes parties du massif et selon des interviews menés auprès de certains jeunes, nous avons constaté que la présence de ces derniers dans les instances représentatives locales est presque nulle, à part certaines associations récemment créées. Ces rencontres nous ont permis de connaître les préoccupations et les attentes de cette catégorie sociale, que nous pouvons résumer de la façon suivante :

- à part l'enseignement, qui a enregistré un développement spatial, et qui a permis plus ou moins, à une bonne partie des jeunes, de hausser son niveau intellectuel, les autres secteurs sociaux sont faibles quantitativement et qualitativement ;

- le refus presque total des responsables communaux et de tous les responsables d'impliquer les jeunes (associations) dans la prise de décision en ce qui concerne l'avenir de leur territoire. Parfois, ils entravent leurs démarches et leur intégration dans des organismes, surtout celles qui ne sont pas bien acceptées par les acteurs locaux (les décideurs) ;

- la volonté des jeunes à participer d'une façon constructive au développement de leur territoire, à condition qu'ils soient impliqués dans les instances des communes, pour participer ensemble à l'élaboration des plans de développement. De cette manière, ils sentiront qu'ils sont dans des situations d'encouragement ce qui diminuera le sentiment de marginalisation et d'exclusion chez les jeunes ;

- la faible participation des collectivités territoriales à la résorption de la question du chômage et de l'insertion économique et sociale des jeunes, qui restent marginalisés et ne sont pas pris en compte à travers les initiatives locales prises par les collectivités. Ces dernières, par manque d'expérience ou de marketing, sont incapables de développer des stratégies qui leur permettent d'attirer des investisseurs, ou pour la valorisation des ressources locales et potentialités touristiques, qui peuvent faire du massif des Bni-Znassen un espace attractif en termes d'investissements et de tourisme ;

- La majorité des collectivités territoriales et les administrations locales se contente d'accomplir les missions de gestion des affaires administratives quotidiennes, sans programmer à court ou à moyen et long termes des projets de développement capables de dynamiser leur territoire, et par conséquent, améliorer les conditions de vie des populations qu'elles gouvernent.

Malgré les efforts déployés par les acteurs locaux de décision, toutes les approches suivies pour le développement de leurs territoires n'ont pas donné les résultats attendus par la population locale parce que toutes les initiatives et actions engagées pour assoir une démarche locale, de développement se sont heurtées à de nombreux problèmes, à savoir l'insuffisance de moyens et d'outils (juridiques, humains, financiers et autres).

## **2.2. Emergence de la société civile en tant qu'acteur de développement**

A côté des acteurs locaux administratifs ou étatiques et des investisseurs et décideurs, la société civile commence à prendre plus d'importance, en termes de gouvernance et comme capital social, pour le renforcement des capacités de développement des espaces territoriaux. La manifestation de la société civile constituée par des jeunes ruraux instruits du massif des Bni-Znassen est survenue suite aux disparités de développement enregistrées entre des territoires qui prospèrent, et d'autres territoires qui reculent ou se dégradent ou simplement ils n'avancent pas, comme étant dans un cercle vicieux. Parmi les facteurs explicatifs de cette situation, nous citons entre autres :

- les dirigeants sont toujours fidèles aux facteurs traditionnels de développement qui sont l'agriculture et l'élevage, or, ses secteurs ne sont plus productifs, suite aux changements climatiques et sociaux, qui ne sont plus favorables ;

- l'infrastructure de base, les équipements, les services sont tous limités, et ne sont pas en mesure de créer les conditions favorables pour un développement souhaité par la population

locale. De cette problématique est née l'idée d'élargir le champ de la gouvernance, afin que tout le monde puisse participer au débat du développement qui est monopolisé par les élus. D'où la nécessité d'intégrer la société civile (capital social) dans la prise de décision, ce qui renforcera les capacités de développement des communes. Certes, ces dernières sont riches en capital naturel, qui une fois exploité d'une manière raisonnable et productive déclenche la chaîne de distribution du développement. Mais, le problème réside dans l'incapacité et l'insuffisance d'autres facteurs déterminants. En effet, si le capital humain manque, ce n'est pas seulement parce que les gens ont quitté leurs douars, mais aussi parce que le taux d'analphabétisme est flagrant et le taux de déperdition scolaire est alarmant au moment où le développement local repose sur le facteur « capacités locales » ou ce qu'on peut appeler l'auto-développement. C'est pour cette raison qu'il faut instruire, éduquer et former le capital humain pour qu'il soit en mesure de relever tous les défis du développement ;

- un autre facteur explique ce retard économique et social, c'est le capital financier qui manque, parce que les investisseurs sont toujours méfiants et ne veulent pas s'aventurer dans un espace qui leur paraît difficile (topographique accidentée et faible infrastructure routière). Cette situation handicape les déplacements et l'ouverture du milieu et de ses habitants (espace fermé), et par conséquent, ils sont dans l'incapacité d'élaborer des projets de développement locaux et d'établir des liens et des réseaux avec l'extérieur.

La gouvernance doit reposer sur tous les éléments essentiels, à savoir, le pouvoir communal, le pouvoir des acteurs économiques et le pouvoir de la société civile (coordination horizontale). Ce tri-acteur est capable de mener à bien une bonne gestion des affaires de leur territoire d'une manière commune. Malheureusement, les choses ne sont pas faciles, car le terrain est dominé par les générations anciennes qui ne sont pas encore en mesure de partager le pouvoir et les décisions. Donc, il faut du temps pour construire cette nouvelle gouvernance participative, qui repose sur le partenariat de tous les acteurs locaux, en premier lieu le conseil de la commune, dont les objectifs ne doivent pas se limiter à l'offre de services à la population mais à l'élaboration des projets de développement pour améliorer les conditions de vie des habitants. Pour la société civile, toutes les initiatives descendantes (qui viennent d'en haut) doivent parvenir de la base de la société (projets ascendants), ce qui lui permet de participer largement au développement local et de faire partie des instances décisionnelles locales, qui ne doivent pas la considérer comme un agent concurrent ou alternatif.



Donc, les élus doivent favoriser le renforcement des associations pour dynamiser le milieu social et économique de leur territoire. Chose, sur laquelle le Roi Mohammed VI a beaucoup insisté « *Nous saluons le rôle efficient joué par la société civile, qui s'est impliquée de manière efficiente dans la lutte contre la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme. Ce qui nous incite à appeler les autorités publiques, les collectivités locales et l'ensemble des organismes publics et privés à établir avec cette société civile toutes les formes de partenariat et à lui fournir toutes sortes d'aides. Nous sommes fiers de voir l'élite de la société civile s'intéresser à la chose publique et à l'action associative et s'impliquer dans des domaines relevant jusque-là exclusivement de l'Etat, ce qui dénote de la maturité du peuple et de ses forces vives* »<sup>185</sup>.

De cette philosophie de l'action, on peut déduire que l'Etat ne peut plus, sans la participation massive de toutes les autres forces résoudre la problématique du développement. D'où l'appel à la société civile qui doit collaborer et travailler en partenariat ou en concertation avec la collectivité territoriale. En effet, une bonne gouvernance doit être basée sur la pluralité des acteurs et des initiatives, et par conséquent, il faut renforcer les relations entre les détenteurs du pouvoir (ici la commune) et la société civile représentée par les associations (concertation et coopération).

Les collectivités territoriales exercent des pouvoirs élargis dans tous les domaines qui leur sont soumis ce qui nécessite des compétences qui peuvent assurer le bon fonctionnement des actions qui leur sont attribuées. L'absence de ces compétences entrave la mise en œuvre des politiques de développement et de valorisation des ressources. Ainsi, la collaboration avec les associations, les acteurs agissant sur le territoire et la concertation des personnes compétentes, constituent des facteurs déterminants pour les conseils communaux, surtout lorsqu'il s'agit de l'élaboration des plans de développement. C'est dans ce sens que l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a interprété cette nouvelle approche « *Cette nouvelle vision de l'action publique locale, dont les nouveaux outils sont le projet, la proximité, l'interaction, la négociation, la collaboration, la participation, la communication, l'efficacité et l'efficience, doit s'accompagner d'un processus de modification des comportements et des pratiques des acteurs locaux. Cette gouvernance des politiques locales est inégalement accessible selon les ressources et les capacités de chaque collectivité territoriale et des*

---

<sup>185</sup> - Discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion du premier anniversaire de l'Intronisation du Souverain le 30 juillet 2000

*différences de situation de grande ampleur sont observées entre le monde urbain et le monde rural »*<sup>186</sup>.

Pour nous, en tant que géographe, nous utilisons le concept de gouvernance comme facteur de dynamisme des territoires et des transformations spatiales, sociales, économiques, environnementales et même politiques. Pour suivre et orienter ces formes de mutations, il est fort souhaitable de rapprocher les idées et mener une politique de conciliation entre les différents acteurs locaux comme le souligne Magalie Quintal « *Malgré son caractère polysémique et son instrumentalisation assez fréquente par différents courants de pensées, la gouvernance reflète la réconciliation nécessaire qui doit s'opérer entre les nouveaux pouvoirs émergents et ceux issus de l'ère industrielle et du libéralisme. Ce concept permet d'envisager l'articulation de l'État, de la société civile et du marché aux différentes échelles territoriales* »<sup>187</sup>.

Pour la société civile, les représentants du conseil communal ne sont pas tous qualifiés pour mener une bonne gouvernance, et se sont montrés à maintes reprises incapables de gérer convenablement les richesses de leurs territoires. Ainsi est né le mouvement des jeunes comme moteur de développement et de changement social, qui veut se forger une identité et se donner un but à son existence. Ces jeunes, surtout les diplômés, veulent montrer leurs capacités à jouer un rôle important dans l'édification de leur territoire. C'est pour cette raison, et pour d'autres, qu'ils exigent d'être entendus, et de pouvoir s'exprimer pour que soit reconnue la valeur de leur apport à la société à laquelle ils appartiennent.

Donc, on peut dire que les résultats de la mobilisation d'une partie de la population, autour de cette nouvelle approche de développement définie par la société civile, reste une hypothèse à vérifier dans les années à venir, parce que sur le terrain, il y a beaucoup d'obstacles qui freinent la démarche de ces nouveaux agents locaux et de cette nouvelle gouvernance territoriale, qui s'intègre dans le contexte de la mondialisation.

---

<sup>186</sup> - OCDE, 2017. Le rôle des élus au sein des communes du Maroc : vers une gouvernance locale plus proche des citoyens, p. 43

<sup>187</sup> - Quintal M., 2010. Gouvernance territoriale et développement durable des communautés rurales dans la vallée du Ziz au Maroc. Université du Québec à Montréal, p. 40-41

### **3. Les initiatives associatives pour le développement du territoire Snassni**

Le développement local ne peut être réalisé sans la participation efficace de tous les acteurs, dont l'objectif commun est de bâtir un projet de développement, en vue de créer un dynamisme du territoire en question. Ceci nécessite l'implication des associations dans le processus de développement par le bas, pour appuyer les démarches entreprises par les responsables en amont.

#### **3.1. Les associations chargées de la formation du capital humain**

Aujourd'hui, le capital humain et les compétences intellectuelles constituent des facteurs clés pour le développement du territoire, et par conséquent, toute la population qui y habite doit participer à ce développement chacun selon sa position sociale, économique et suivant les compétences acquises. La société civile s'est présentée comme acteur de développement du capital humain pour l'amélioration de la capacité d'une personne en savoir, savoir-faire et savoir être, en essayant de sauver les jeunes qui n'ont pas pu terminer leur cursus scolaire, en leur offrant des formations qui leur permettront d'intégrer le marché du travail ou de monter des projets personnels.

Le développement du capital humain doit passer par la mise en place de cours pratiques, de courte durée, essentiellement axés sur la formation professionnelle et non sur l'apprentissage par cœur, parce qu'une personne formée est apte à accomplir une tâche, la perfectionner ou la maintenir. En ce sens, les acteurs de la société civile sont appelés à se mobiliser pour venir en aide aux rescapés, en développant des programmes et de mesures d'aide à l'insertion. Ceci nécessite des programmes de formation pour les jeunes, surtout ceux qui ont quitté l'école, allant de l'orientation professionnelle à la formation, ou encore à la mise en situation de travail comme dans le cas de la maison familiale d'Oulad Yahya, qui a permis aux jeunes faiblement qualifiés d'augmenter leurs possibilités d'insertion sociale et à améliorer leurs performances sur le marché de l'emploi.

Dans le cadre de la bonne gouvernance et pour assurer un développement des ressources humaines, surtout pour les jeunes (15 à 35 ans) qui ont échoué dans leur cursus scolaire, et qui sont restés sans qualification professionnelle, une initiative a été prise par l' « *Association de la Maison Familiale Bni-Znassen* » en mettant à la disposition de ces élèves des formations professionnelles à la commune de Rislane. Celle-ci a été la première commune à avoir ce genre

d'établissement à l'échelle de la région de l'Oriental, suivie par celle de Figuig (photo. 86). La majorité des formations est en relation avec les métiers liés à l'agriculture et ses dérivés.

Cette formation concerne la récupération des jeunes sortis sans diplôme de leur étude à l'école primaire ou secondaire, pour des raisons multiples dont on peut citer par exemple l'inefficacité relative des programmes enseignés dans ces établissements, qui ne permettent ni l'insertion dans le marché du travail, ni la possibilité de monter des projets collectifs ou individuels.

En quittant l'école ou le collège sans qualification, c'est-à-dire sans compétences de base, les jeunes se trouvent à la marge de la société, du fait qu'ils sont dans l'incapacité de participer à la vie économique de leur territoire. Leurs perspectives d'insertion dans le marché du travail restent limitées. L'absence de formation a certainement un impact négatif sur ces jeunes si les associations n'arrivent pas à les sauver, en leur offrant une formation pour leur épanouissement personnel.



Photo. 86. Distribution des maisons familiales à travers l'espace marocain.  
Source : le chercheur, le 9 mai 2019



Photo. 87. Maison familiale rurale (Oulad Yahya). Source : le chercheur, le 9 mai 2019

Financée par de nombreux partenaires, particulièrement l'Agence de l'Oriental, cette fondation est constituée d'un internat qui peut accueillir 100 élèves. Pour plusieurs raisons, cet internat n'est équipé que de 25 lits, et par conséquent, il ne peut recevoir que 50 élèves alternés\*.

\* - lorsqu'il s'agit de deux groupes, l'enseignement et les stages sont alternés, c'est-à-dire que lorsqu'un groupe reçoit des cours théoriques, l'autre groupes effectue le stage chez lui c'est-à-dire dans la ferme de ses parents

Cette institution comprend aussi 1 restaurant, 2 salles d'enseignement, 1 salle de lecture avec bibliothèque et 1 salle pour les conférences.

Cette maison familiale rurale, malgré son implantation en milieu montagnard Snassni, a un rayonnement plus élargi puisque presque 70 % des élèves ayant reçu une formation professionnelle viennent en dehors de la commune de Rislane. Depuis sa création en 2010, le nombre de lauréats a atteint 240 à fin 2019 (photos.88, 89, 90 et 91). La réussite de cette première expérience régionale a encouragé des associations pour la création de nouvelles maisons à Guercif, à Taourirt et à Jerada, mais qui ne sont pas encore fonctionnelles pour le moment.

Cette formation vise l'intégration des jeunes ruraux dans le circuit de l'auto-emploi, puisque les lauréats sont tenus de monter leurs propres projets, ce qui répondra aux besoins de l'activité agricole et arrêter l'exode rural. Les métiers ciblés concernent l'arboriculture, le maraîchage, l'élevage, la cuisine, le tourisme, l'apiculture...

**Table des photos n°.8.**



Photos. 88, 89, 90 et 91 : Différentes promotions ayant reçu des formations professionnelles à la Maison Familiale Rurale Bni-Znassen. Source : le chercheur, le 9 mai 2019

De cette manière, l'insertion des jeunes marginalisés, constituera de nouveaux acteurs qui peuvent trouver une place dans les mécanismes de développement local par la création de leurs propres projets. Ces initiatives leur permettront de dynamiser leurs espaces à travers la valorisation de leur patrimoine, et renonceront au départ vers les villes de la région ou ailleurs.

### **3.2. La valorisation des produits de terroir**

Consciente de la particularité du potentiel de l'arbre de l'arganier, et dans la perspective de préserver cette espèce endémique et en faire un levier de développement local au niveau de la commune de Chouihiya, une association de femmes s'est constituée dans le but de valoriser ce produit de terroir. Cette association s'est aussi consacrée à la participation à l'extension de l'espace arganier, avec l'aide de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA), qui s'est engagée à fournir aux femmes adhérentes son soutien pour le développement de la filière dans cette zone de l'Oriental, que ce soit en matière de plantation et de commercialisation des produits, ou de renforcement des compétences et des prestations sociales.

Pour donner plus de valeur à cet arbre fruitier, une coopérative « Najah Mahjouba » est constituée en 2003 rassemblant 23 femmes rurales, spécialement du douar Mehjouba, dont l'objectif est la valorisation et la commercialisation d'huile d'argan à usage cosmétique et culinaire. En fait, l'huile d'argan doit d'abord son succès international à ses vertus cosmétiques, et à l'intérêt que celles-ci ont suscité auprès des industriels à la recherche de produits « naturels » et « traditionnels ». Dans ce sens, la coopérative « Najah Mahjouba » a bénéficié de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (I N D H), qui a mis à sa disposition le bâtiment et tout le matériel nécessaire pour l'extraction et la mise en bouteille.

Suite aux visites effectuées à cet espace d'arganier et les rencontres avec les femmes de la coopérative, nous avons constaté que l'arganier nécessite une attention particulière pour sa préservation et la possibilité de l'élargissement de son champ d'existence. De même, ces femmes ont affirmé le faible rendement de cet arbre suite aux changements climatiques caractérisés par la diminution et l'irrégularité des précipitations, d'où la variation des rendements qui oscillent entre 25 kg et 50 kg par arbre selon les années. Cette essence endémique, enregistre une production annuelle de 450 à 1500 kg d'amandons et un volume moyen de 140 litres d'huile d'argan par an, avec un prix de vente de quelque 400 DH le litre. Ce prix est bien plus élevé que dans les autres zones de l'arganier, grâce à sa qualité conforme, très appréciée.



### Table des photos n°.9.



Photo. 92. Visite de Sa Majesté Mohammed VI de la coopérative « Najah Mahjoiba »



Photos. 93, 94 et 95. Ensemble de machines de presse à huile, d'extraction, de filtrage et de mise en bouteille.

Source : chercheur le 9 avril 2017



Photo. 96. Produits dérivés de l'argan  
Source : chercheur le 9 avril 2017



Photo. 97. Mise en bouteille de l'huile d'argan

Source : chercheur le 9 avril 2017

D'après l'interview réalisé avec la présidente de la coopérative, la vente du produit se fait facilement du fait de la faible production qui ne dépasse que rarement les 200 litres, selon la fertilité ou la stérilité de l'année agricole et de l'engouement des consommateurs pour notre produit de qualité, typique « biologique » et à fort contenu éthique. Toutefois, ce projet pilote et spécifique dans la zone, dont le but était de valoriser le produit en créant un label de l'huile d'argan de Beni-Znassen, et par conséquent, générer des revenus pour la population de la commune, n'est pas encore en mesure de créer une richesse locale capable de constituer un levier de développement durable pour la population concernée.

#### **4. Comment la coordination des acteurs favorise-t-elle un développement durable du massif des Bni-Znassen ?**

Le massif des Bni-Znassen, espace aux conditions naturelles difficiles handicapant des initiatives d'aménagement et d'initiatives de développement, nécessite aujourd'hui la coordination des tous les intervenants pour pouvoir mettre en valeur toutes les potentialités de cette montagne appelée à changer, pour dépasser la problématique de la médiocrité de vie et de revenus et subvenir aux besoins d'une population devenue exigeante.

##### **4.1. Mobilisation des acteurs pour assurer un développement efficace et durable**

La nouvelle approche du développement des territoires, adoptée par le Maroc depuis l'instauration de la politique de la décentralisation, a engagé les acteurs locaux dans le développement de leurs espaces : « *Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique* »<sup>188</sup>. Depuis ce temps, ils ont assumé la responsabilité de l'élaboration de programmes et de projets visant la valorisation des ressources dont les ressources humaines font partie. Malheureusement, les collectivités territoriales ne disposent pas de compétences capables de participer efficacement à ce genre de transformations, et par conséquent, elles sont restées à la merci du pouvoir central dans le domaine de la gestion du patrimoine. Pour combler ce déficit, la société civile s'est présentée comme acteur local, apte à fournir ses compétences aux responsables, afin qu'ils puissent ensemble réfléchir à la mise en place de mécanismes nouveaux qui permettraient d'imaginer des solutions à leurs problèmes et de les traduire en projets de développement, qu'il s'agisse de micro-projets, ou même de projets d'envergure.

C'est pour cette raison qui consiste à rassembler les efforts dans le milieu rural, que le concept de territoire a une dimension très importante puisqu'il s'agit de mobiliser toutes les potentialités et toutes les ressources et s'engager ensemble dans une réflexion et une mise en œuvre de projets de développement.

Il est temps de créer un certain dynamisme au sein du territoire, en suscitant l'émergence de plusieurs projets, afin qu'on puisse satisfaire les besoins de la société locale en matière d'approvisionnement et d'emploi.

---

<sup>188</sup> - Boudedja K., 2013. Op. Cit. P.138



Cette approche préconisée ou cette stratégie ne peut se concrétiser, dans la réalité, que par une gestion collective des ressources naturelles et par la mobilisation responsable de la population et des acteurs étatiques. Seulement, ces visions restent théoriques dans la mesure où l'approche de gouvernance locale diffère entre les différents intervenants en ce qui concerne les questions de développement territorial (institutions de l'Etat et société civile).

De cette manière, on peut mener une démarche participative, qui nécessite un travail en coordination pour la revitalisation du territoire, qui souffre jusqu'aujourd'hui des divergences des opinions des acteurs concernés pour/et par le développement, au moment où il faut mener une politique de concertation pour le devenir du territoire qu'il faut construire. La gestion des ressources et la bonne gouvernance territoriale constituent le facteur prépondérant de l'approche territoriale, qui considère tous les acteurs de la commune comme une entité de base du développement local. Ce dernier est considéré comme le développement d'une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations entre tous les intervenants, dont l'objectif commun est la valorisation efficace des richesses dont dispose leur territoire. Certes, ce dernier ne se caractérise plus seulement par l'agriculture comme avant, mais, possède forcément d'autres ressources et des caractéristiques spécifiques qui peuvent être valorisées. En d'autres termes, nous pouvons dire que les fonctions des territoires se sont beaucoup développées, suite au déclin des activités traditionnelles qui ont subi de grands changements en grande partie dus aux changements climatiques et à la régression de la population agricole et du désintéressement des jeunes du travail dans le secteur de l'agriculture. Ceci a conduit à l'apparition de nouvelles orientations, même au sein des activités dites en difficultés (agriculture, artisanat) et à l'apparition de nouveaux acteurs (les néo-ruraux), dont les préoccupations ne sont plus seulement économiques et sociales mais aussi environnementales.

#### **4.2. En quoi la coordination des acteurs favorise-t-elle un développement territorial durable ?**

La création des associations constitue un mouvement social qui répond aux aspirations des jeunes en leur ouvrant un champ de travail, où ils peuvent exprimer leurs compétences théoriques et pratiques. Seulement, ces institutions locales doivent collaborer avec les acteurs de l'Etat représentés par la collectivité territoriale en essayant de mettre en place des rapports logiques qui ne sont ni verticaux ni descendants, mais participatifs. Même si les représentants de la collectivité sont originaires du territoire, les associations ont plus de contacts directs avec la population qu'ils représentent, d'où leurs capacités à envisager des solutions aptes aux

problèmes locaux. Elles sont donc en mesure d'adopter des démarches qui sont en mesure de mieux cibler les besoins des populations et à les amener à participer de l'amont et à l'aval aux projets de développement.

La consolidation des liens entre les acteurs étatiques et ceux de la société civile est incontournable, dans la mesure où elle augmente leurs capacités à maîtriser l'évolution future de leur territoire. Le développement territorial est une construction de l'espace, ou un résultat de la compréhension des intervenants, qui arrivent à se mettre d'accord d'une façon collective et à s'organiser pour élaborer des projets ou des actions visant la redynamisation du territoire pour un développement durable des systèmes économiques, sociaux et écologiques. Cette logique de coordination nous renvoie à la définition du développement territorial qui est : « *la construction et l'articulation, par les acteurs locaux, de normes économiques, écologiques et éthiques. Il s'agit dès lors d'analyser la manière dont les groupes sociaux parviennent à édicter des règles et autres institutions facilitant l'élaboration de projets territoriaux communs* »<sup>189</sup>.

L'émergence d'actions collectives constitue une bonne assise pour un développement territorial durable, et place les acteurs au cœur de la gouvernance des territoires. Cette action collaboratrice exprime la volonté de prendre en compte les besoins des populations locales, et de répondre à leurs aspirations et aux intérêts des communautés territoriales locales. Toutefois, la réussite de la mise en place d'un développement territorial durable ne peut se concrétiser que par l'établissement d'un projet de territoire, associant les acteurs locaux (depuis sa conception jusqu'à sa réalisation) et l'acceptation de la population concernée, qui doit s'engager à assurer la réussite de ses actions dans un contexte de sociabilité, de solidarité et de durabilité.

Cette nouvelle forme nécessite l'existence d'un accord local entre tous les partenaires, car ce qui importe ici, c'est l'engagement volontaire de toutes les parties prenantes dans une forme de solidarité et de responsabilité, pour le bien de tout le monde (gagnant/gagnant). Toutefois, la mise en cohérence des intérêts des relations entre les acteurs dépend de la capacité de ces derniers à adhérer aux principes du développement préconisé, et de l'adoption d'une

---

<sup>189</sup> - Angeon V., Caron P. et Lardon S. 2007. Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 [mis en ligne le 17 juillet 2006, consulté le 22 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2851> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.2851, p. 2

vision du territoire, de la conception commune de ses modalités ou potentialités de développement.

Le rapprochement des opinions des différents acteurs du développement n'est pas facile, mais il n'est pas impossible. Cette action nécessite la mise en cohérence des intérêts des intervenants et des récepteurs qui doivent passer de la logique de l'individualisme à la logique du collectivisme. Ce qui suppose une certaine entente, une certaine organisation et une certaine coordination. Bref, les dynamiques que connaissent les espaces territoriaux ne sont que le résultat des jeux d'acteurs, en relation les uns avec les autres, de leurs compréhensions et de leurs comportements. Tous ces éléments d'analyse nécessitent la mise de l'accent sur les coordinations locales, facteurs de développement et aux effets qu'elles génèrent. Pour faciliter cette coopération, il faut instaurer une meilleure compréhension entre les agents, tout en encourageant la transparence et la circulation d'informations, ce qui constitue les règles de la réussite de toute opération. C'est dans ce sens qu'Angeon V. rapporte : *« En somme, en situation de coopération, le partage de l'information améliore la qualité des décisions par rapport à des procédures individuelles de choix. La meilleure circulation de l'information nouvelle ou le partage d'un capital cognitif que favorisent les liens locaux s'avèrent dès lors avantageux dans la mesure où ils contribuent à réduire le risque, l'incertitude et à économiser les coûts de transaction »*<sup>190</sup>.

Nous déduisons de ce qui précède que dans les projets de développement des territoires, la bonne gouvernance locale est censée tenir compte de l'efficacité de la coopération des acteurs, et de leur volonté à s'organiser sur les modes de l'élaboration. C'est de cette manière que les intervenants, de statuts divers, peuvent rapprocher leurs idées ou leurs opinions, et parviendront à améliorer leurs stratégies de développement et à bien maîtriser leur territoire. Dans ce contexte, on peut dire que les dynamiques d'évolution des territoires peuvent être expliquées par la qualité du tissu relationnel local.

La cohésion des acteurs locaux est un facteur primordial dans le développement des territoires, comme le signalait Valérie Angeon : *« On tend à montrer que l'identité locale, l'intensité des relations développées entre les individus, les traditions de coopération, la confiance présentent des avantages significatifs (transmission d'informations, évitement de comportements déviants, résolution de problème d'agence, etc.) Les approches de la proximité*

---

<sup>190</sup> - Angeon V., Caron P. et Lardon S. 2007. Op. Cit., p. 14.

*et du capital social rendent compte d'un certain consensus sur le socle social des territoires et constituent, de ce point de vue, un cadre d'analyse pertinent qui permet d'appréhender les questions relatives aux dynamiques territoriales »*<sup>191</sup>.

Valérie Angeon, comme d'autres chercheurs (Lin et de Bourdieu), insistent sur la cohésion sociale des individus ou ce qui est appelé capital social qui recouvre à la fois des ressources existantes et latentes, liées à un réseau relationnel stable plus ou moins activé. Ils définissent ce concept comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance* »<sup>192</sup>. Dans cette optique, la Banque Mondiale propose une typologie des liens sociaux qu'elle qualifie en termes de « *bonding* », « *linking* », « *bridging* » (respectivement capital social qui unit, lie et relie).

Les liens de type « *bonding* » unissent des individus au sein d'une même communauté. Ces liens sont encore qualifiés parfois d'horizontaux. Dans ce type de structure sociale, les agents sont de statut identique : ils appartiennent au même groupe. On y range les relations familiales et amicales, les réseaux sociaux de type communautaire, les organisations etc.

Les liens de type « *linking* » caractérisent des interactions entre des agents appartenant à des groupes différents. Ces liens sont également dits verticaux. Dans ce type de relation, les agents occupent des places (ou des statuts) différents.

Enfin, dans les relations de type « *bridging* », les agents sont distants les uns des autres. Cette dernière notion désigne à la fois leur éloignement physique (les liens de type *bridging* sont extra-territoriaux), et l'absence ou la discontinuité dans l'activation du lien (l'idée de *bridging* rend compte du caractère latent du capital social, apparenté dans ce cas à une ressource non activée). Le « *bridging social capital* » désigne un réseau virtuel mais potentiel. Il caractérise des acteurs qui interviennent dans des espaces d'action distincts et ratifient des normes ou des valeurs différentes<sup>193</sup>.

---

<sup>191</sup> -Angeon V., 2008. L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2008/2 (juin). P. 239.

<sup>192</sup> - Ibid., p. 242

<sup>193</sup> - Ibid., p. 243

## **Conclusion**

Dans ce chapitre nous nous sommes intéressés à démontrer le rôle des acteurs, dans leur ensemble, dans le développement des territoires. Nous avons constaté une certaine divergence dans les opinions et idées entre les acteurs représentant l'Etat, et ceux représentant la société civile ou tout simplement la population locale. Cette complexité ou cette multiplicité, en l'absence d'une certaine cohérence assurant la planification globale, a entravé la bonne démarche de la gouvernance territoriale, dont l'objectif est l'exploitation efficace du territoire et la satisfaction des besoins de la population concernée en termes de développement humain. A cet effet, des associations se sont intéressées à la formation du capital humain, en offrant une formation qualifiante à certains jeunes, qui n'ont pas réussi leur cursus scolaire. D'autres associations ont focalisé leurs intérêts à la valorisation des produits de terroirs pour leur donner une valeur ajoutée. Cette initiative a certainement participé au développement socioéconomique des agriculteurs de ce massif aux conditions difficiles. Quant aux acteurs de l'Etat, ils ont déployé leurs efforts dans le domaine des infrastructures de base, à savoir l'infrastructure routière, le développement des unités scolaires, de santé et autres équipements qui s'avèrent cruciaux pour le bien-être de la population.

Tous ces acteurs, chacun de son côté, ont participé au dynamisme territorial et à l'amélioration de la qualité des interventions, qui visent la consolidation des relations entre les intervenants en vue d'une exploitation efficace de toutes les ressources mobilisables. Ceci montre leurs coordinations qui cimentent leur désir de construire un nouveau territoire. Actuellement, et d'après nos observations et longues discussions avec des acteurs, nous avons constaté que les relations sociales deviennent de plus en plus fortes entre les représentants de l'Etat et ceux de la société civile, ce qui améliorera certainement la coordination et les interactions entre les acteurs. Ce rapprochement nous paraît prometteur, pour mieux saisir les déterminants des dynamiques d'évolution du territoire Snassni, qui nécessite une stratégie de développement basée sur le marketing territorial. Ce dernier nécessite la promotion de nouvelles activités (labellisation des produits de terroir, tourisme, agro-tourisme, ...), ainsi que la promotion de la gestion durable des ressources naturelles et la formation du capital humain.

## **Chapitre IX**

# **Projets de développement durable et marketing territorial**

## **Introduction**

Lorsqu'un territoire possède des potentialités naturelles, patrimoniales et humaines, il a donc tous les atouts pour se développer. Il suffit de rationaliser ces ressources, en élaborant des projets de développement visant la valorisation de ces ressources territoriales pour l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Mais avant d'entamer une telle démarche, il paraît nécessaire d'établir un diagnostic sur l'état des lieux des atouts qui composent le territoire. Une telle stratégie ne peut se concrétiser que dans une nouvelle approche, fondée sur l'action collective.

De nombreuses actions de développement ont été élaborées dans le massif des Bni-Znassen, que ce soit des actions individuelles, ou des actions collectives et publiques dans un environnement économique, social et physique qui se transforme lentement, parfois moins visible, car elles sont souvent délimitées dans l'espace et sans grand impact sur l'économie et la société. Parmi les projets de grande envergure figure le SIBE des Bni-Znassen, qui dispose de ressources naturelles suffisantes pour faire du massif un pôle compétitif en termes de tourisme, tout en conservant sa biodiversité de grande qualité.

En se basant sur les potentialités que renferme cet espace montagneux, nous avons proposé l'élaboration d'un projet touristique, basé essentiellement sur l'écotourisme qui nous paraît prometteur pour cet espace fragile et marginalisé. Ce projet nécessite la collaboration de tous les acteurs et intervenants dans l'espace territorial, afin de mener ensemble une politique cohérente apte à développer les ressources naturelles et patrimoniales, pour un développement durable et profitable pour la population locale.

D'autres projets peuvent être élaborés pour l'émergence de pôles de développement, parmi lesquels on peut citer les produits de terroir qui pourront faire l'image du massif. Ces produits nécessitent un certain effort de valorisation et d'adaptation des territoires à des marchés concurrentiels. Dans ce sens, nous prôtons une attention particulière aux produits labellisés ou qui peuvent l'être, comme l'argan, la nêfle, les figues et l'amande, qui peuvent constituer un facteur de transformation du territoire.

## **1. Contraintes de gouvernance territoriale et projets de développement local**

La question de la gouvernance territoriale renvoie tout d'abord à celle du développement local. Elle se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux dans l'élaboration des projets d'une manière participative. Cette démarche nécessite le dépassement des contraintes et handicaps qui freinent le déclenchement du développement territorial.

### **1.1. Contraintes et défis de la construction d'une dynamique de gouvernance et de développement local**

Le massif des Bni-Znassen regorge de potentialités touristiques et de ressources naturelles, mais il souffre de nombreux handicaps ou contraintes liés surtout à la topographie (pentes, escarpements, sols squelettiques...), au capital humain (analphabétisme, pauvreté, chômage, enclavement...), aux activités traditionnelles et aux infrastructures qui font encore défaut dans de nombreux secteurs. Ces contraintes, dont une population majoritairement analphabète, pauvre et qui se trouve dans un milieu enclavé, et peu généreux en matière de disponibilité ou de diversité d'opportunités d'emploi, aggravent la situation économique. A ces difficultés, s'ajoute la dépendance de l'économie locale de l'exploitation des ressources naturelles, surtout le pâturage et le ramassage du bois de feu qui participent à la dégradation du milieu forestier. Toute action allant dans le sens de la réduction de cette exploitation ou cette pression anthropique va induire des pertes du bien-être des communautés humaines qui en dépendent. Le massif bénéficie d'un paysage pittoresque, qui peut être exploité pour la promotion d'un tourisme durable, pouvant contribuer à l'amélioration du revenu de la population locale, et à la promotion de la sensibilisation à la protection de la zone en question.

Entre temps, il paraît nécessaire de sensibiliser les usagers sur l'impact de telles pratiques et exploitations abusives de la forêt et de ses produits et menu-produits forestiers. Pour atteindre de tels objectifs, il faudrait agir au niveau de la consommation pour la réduire, soit en introduisant des techniques plus performantes et plus efficaces de combustion, qui présentent des rendements énergétiques plus élevés que ceux des systèmes déjà utilisés dans la zone. Par exemple, l'introduction de nouvelles techniques basées sur les énergies renouvelables.

Pour ce qui est de l'activité de l'élevage, il serait souhaitable que l'effectif du cheptel caprin soit maintenu à un niveau réduit, et compenser le manque à gagner qui va être engendré



par cette action par la création d'autres activités génératrices de revenu, comme par exemple l'élevage apicole, auquel la zone se prête bien, ou un élevage de basse-cour mais pratiqué d'une façon plus moderne afin de maîtriser sa conduite<sup>194</sup>.

Quel que soit le nombre du bétail, il constitue toujours une menace pour l'environnement, du fait de certaines pratiques de la part des éleveurs qui n'hésitent pas à faire des coupes d'écimage et d'émondage pour nourrir leurs troupeaux, notamment en périodes de disettes, portant de graves préjudices à la pérennité du couvert forestier. Toutefois, le pâturage en forêt n'est pas important grâce aux faibles effectifs du cheptel dans la région « *Il se peut que son impact soit plus apparent dans certaines zones que dans d'autres, mais en général, on ne peut pas dire qu'il constitue vraiment un danger pour la pérennité des écosystèmes forestiers* »<sup>195</sup>.

Parmi les autres activités qui menacent la pérennité de la couverture forestière, nous citons la fabrication du charbon de bois à partir de coupes délictueuses, la confection d'outils agricoles, d'ustensiles et autres (usages domestiques et non commerciaux). Les métiers liés aux activités forestières, mais qui sont de moins en moins pratiqués qu'on peut trouver à Ain Almou, qui enregistre une forte pression, à travers des délits de coupes et de carbonisation, mais qui demeurent fort heureusement très localisés<sup>196</sup>.

## **1.2. Multiplicité des acteurs : facteurs contraignants ou de développement ?**

A notre avis, dans n'importe quelle région, les acteurs sont multiples puisqu'ils relèvent de l'administration centrale, des collectivités territoriales locales, des associations locales et internationales, des ONG, parfois de la population sous forme d'individus porteurs de projets. Nous nous trouvons ainsi devant une situation de paradoxe, caractérisée par la multiplicité des intervenants, qui interviennent dans le même thème mais chacun selon son opinion et sa stratégie.

Tous ces intervenants et ces différents acteurs sont appelés à s'entendre et à établir des rapports articulés, que ce soit de la part de l'Etat ou de la part de la population locale. Le degré

---

<sup>194</sup> - Khattabi A., 2003. Op. Cit., p. 42

<sup>195</sup> - Ibid., p. 52

<sup>196</sup> - Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification. Plan d'aménagement et de gestion concertée du SIBE de Béni Snassen, p. 27

de ces rapports explique en quelque sorte la réussite ou l'échec des projets publics ou privés, même si l'appropriation des projets par la population concernée est primordiale.

La multiplicité des acteurs et des intervenants signifie que les visions ou les plans de développement sont souvent discordants, comme ce fut le cas de la gestion du patrimoine culturel du massif, en particulier les deux plus importantes grottes de cette chaîne montagneuse. C'est une question de gouvernance ou de supervision entre les Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification, le Ministère du tourisme, le Ministère de la culture, la collectivité territoriale ou la société civile représentée par les associations (conflits d'intérêts). Ce chevauchement des interventions entraîne des problèmes entre les différents acteurs et finit par la non mise en œuvre de la chose en question comme c'est le cas de la grotte des pigeons et celle du chameau qui sont jusqu'aujourd'hui fermées au public. Ainsi, sont nées des interactions ou des croisements entre ces différents acteurs, et les dysfonctionnements qui peuvent surgir de cette rencontre entre des initiatives prises par le bas et les actions menées par le haut. Ces interactions débouchent sur un problème de gouvernance, qui concerne ici à la fois les rapports entre ces différents acteurs et les rapports au territoire lui-même<sup>197</sup>.

Parmi les autres obstacles qu'il faut surmonter c'est la question du désenclavement des sous-espaces, pour qu'ils soient accessibles aux visiteurs et aux acteurs locaux que ce soit les organisateurs ou les producteurs. Ces derniers sont appelés à diversifier leurs produits de manière à satisfaire les besoins croissants des consommateurs, devenus de plus en plus exigeants. A cet effet, la démarche qualité est devenue une nécessité pour l'attrait touristique. Malheureusement, beaucoup d'espaces sont toujours enclavés, ce qui ne permet pas la libre circulation des personnes et des biens de certains secteurs riches en ressources patrimoniales et en produits de terroir. A cette occasion, nous citons la dépression d'Oulad Yahya et ses environs, qui abritent des monuments historiques (Kasbah Sidi Bouzid), des grottes (Sidi Bouzid) et des terrains qui portent des cultures maraichères de très bonnes qualités (agrumes, prunes, haricots verts, fèves ...) qui font l'image de ce synclinal perché. Certes, ces biens sont acheminés vers Berkane grâce à une route goudronnée qui a été inaugurée en début de 2019. Il reste donc à restaurer le chemin qui relie Oulad Yahya et Tafoghalt (village à grande consommation des produits de terroir). Ce chemin, une fois réaménagé, facilitera l'acheminement des produits vers la ville d'Oujda, qui constitue un grand marché régional. Une autre artère à aménager à l'intérieur du massif, il s'agit du tronçon d'Aghbal qui relie le

---

<sup>197</sup> - Berriane M. et all, 2009. Op. Cit., p. 28

site de Tinissan (en contrebas du Jbel Foughal) et la route nationale Berkane-Nador. Aujourd'hui, ce chemin est en très mauvais état ce qui écarte une bonne partie du massif du marché touristique national. L'aménagement de cette route est un élément de base pour la redynamisation des petits espaces agricoles aux produits bio, mais sans clients fidèles faute d'enclavement.

Suite à des interviews de certains investisseurs et des responsables du tourisme, nous avons relevé d'autres problèmes auxquels s'affronte le développement de l'activité touristique est la qualité des prestations touristiques dans la zone des bni-Znassen. Comme nous l'avons signalé précédemment, les services, dits touristiques, sont de niveau inférieur, que ce soit en matière de restauration ou d'accueil. La majorité des restaurants est de petite taille et non aménagés, et par conséquent, ils ne sont pas sollicités par certains clients. Ce manque de professionnalisme est un chantier primordial, qui doit réunir les différentes parties prenantes, particulièrement le secteur privé.

En effet, un des grands problèmes que rencontrent aussi bien les institutions étatiques en charge du tourisme, et les collectivités territoriales, c'est le manque de professionnalisme, puisqu'une grande partie des employés dans le secteur et ses activités annexes (restaurateurs, commerçants, gîteurs...) n'a pas eu de grand contact, ni avec le secteur du tourisme, ni avec les touristes, avant la pratique de cette activité. Certes, le tourisme est une activité économique récente et presque étrangère et parfois même diminutive. La population du massif, qui n'est pas contre la venue des touristes, mais reste toujours à l'écart de cette activité. Effectivement 83,2 % de la population enquêtée sont pour l'introduction du tourisme dans le circuit économique local, mais en réalité nous n'avons pas ressenti ce sentiment en termes de construction de maisons d'hôte par exemple, ou en la formation des guides ou dans l'utilisation des méthodes non courantes pour profiter au maximum des touristes.

## **2. Diagnostic et état des lieux des projets de développement durable entamés dans la zone d'étude**

La valorisation des ressources territoriales ne peut se faire qu'à travers l'élaboration de projets, dont l'objectif est de montrer les capacités locales à créer une certaine attractivité du territoire. Ces projets ont concerné la délimitation d'une réserve biogéographique et la régénération des espaces pastoraux, pour soutenir les activités traditionnelles en crise.

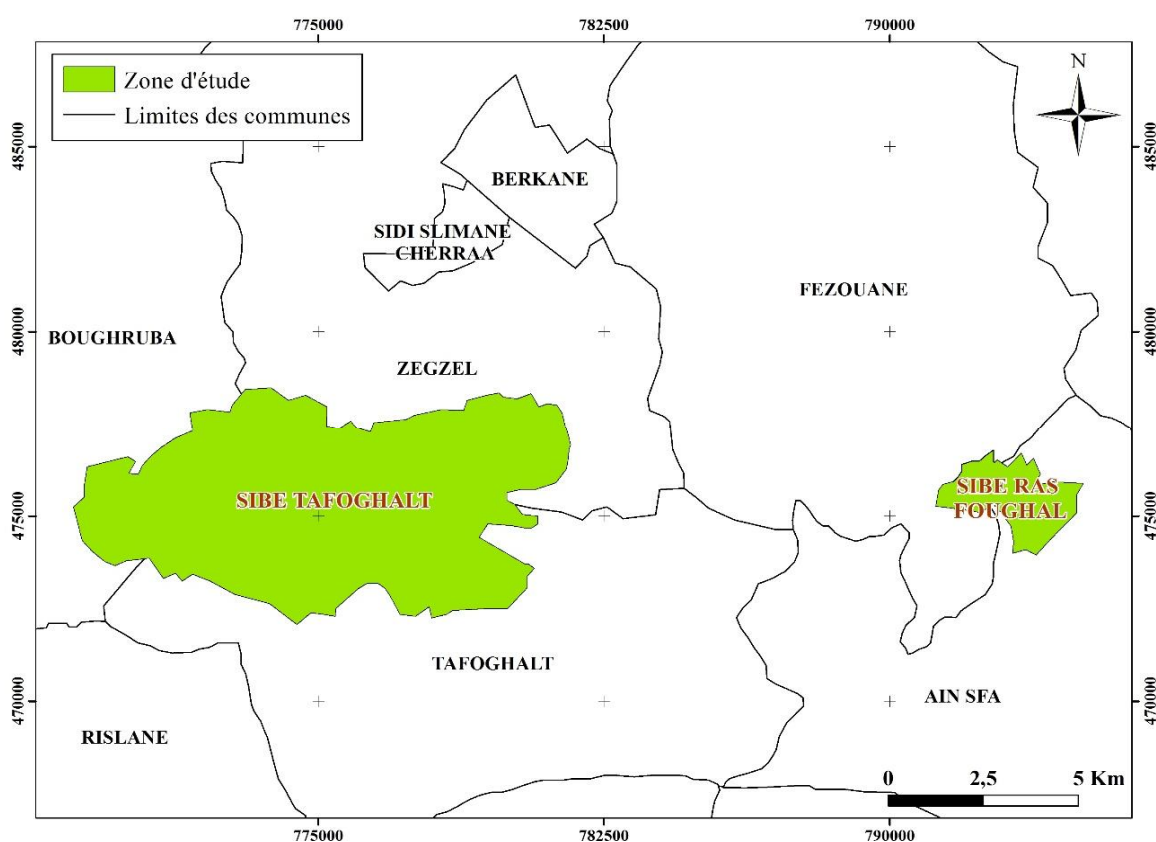
## 2.1. Renforcement des facteurs d'attractivité territoriale (SIBE Bni-Znassen)

L'étude et l'aménagement du site Bni-Znassen considéré d'intérêt biologique et écologique (S.I.B.E.) a été proposé dans le cadre du projet MedWetCoast, comme d'autres sites dans la région de l'Oriental, à savoir l'embouchure de la Moulouya, la Sebkha de Bouareg, le Jbel Gourougou et le Cap des trois fourches.

Le choix de ces sites s'est imposé du fait que ses zones présentent un certain nombre d'enjeux importants de types écologique, économique, démographique ou socio-politique et qui sont le résultat de l'interaction de nombreux acteurs menaçant la pérennité de ces écosystèmes.

Le SIBE des Bni-Znassen (6750 ha), du point de vue administratif, est divisé en deux parties distantes (Bni-Znassen), une partie se trouvant dans la province de Berkane, et spécialement dans les trois communes de Tafoghalt, Boughriba et Zegzel (Jbel Bni-Znassen) s'étendant sur une superficie de 6150 ha, et l'autre dans les communes d'Ain Sfa appartenant à la province de Oujda, et la commune de Fezouane relevant de la province de Berkane (Mont Foughal) d'une superficie de 600 ha. (carte 32).

**Carte 32. Situation géographique du SIBE des Bni-Znassen**



Source : Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification. Plan d'aménagement et de gestion concertée du SIBE de Bni-Znassen, p. 9

Ce SIBE renferme plusieurs aspects écosystémiques, paysagers et culturels, d'où son importance touristique. Il couvre les plus beaux paysages, les grottes, les falaises et escarpements en plus de sa couverture forestière composée essentiellement, de Tetracinaie, de Cocciféraie et de Chênaie localisée à jbel Fourhal. On peut dire donc que cet espace montagneux pourrait constituer un produit d'appel intéressant pour la découverte de l'arrière-pays de la station de Saidia. Grâce à sa position géographique, ce SIBE offre un produit écotouristique intermédiaire entre la façade maritime de la méditerranée, et la continuité vers le désert. Sa connexion avec les autres SIBEs de la région permettrait de diversifier l'offre écotouristique au niveau régional. Il constitue donc un potentiel d'avenir pour le développement de l'écotourisme, ce qui développera une activité touristique bénéfique aux territoires, aux hommes et aux femmes qui y vivent. Malheureusement, cette approche touristique n'est valable qu'à condition que les populations locales soient porteuses et responsables des projets écotouristiques. L'écotourisme est une démarche communautaire, qui implique des partenariats entre tous les acteurs du territoire, et où le gestionnaire de l'aire protégée en devient, le maillon fédérateur et coordinateur.

De ce fait, cet espace, en tant que Site d'Intérêt Biologique et Ecologique, mérite un plan de gestion spécifique vu sa vocation multi-usage. La qualité exceptionnelle du site et surtout qu'il est l'unique espace naturel viable et ouvert à la valorisation sociale (pédagogie, récréation, tourisme, étude scientifique).

Il est possible d'envisager un programme de réintroduction d'espèces (lynx, gazelle de cuvier, mouflon, vautour fauve et ibis chauve), avec des chances de succès ce qui augmentera le potentiel de développement de l'écotourisme. Ce SIBE ne constitue pas un espace clos, au contraire, et vu les potentialités qu'il renferme (vallées encaissées, grottes, escarpements, cultivars de grande qualité), il doit être pris dans un contexte local et intégré à son environnement écologique, humain et économique.

La préservation de ce SIBE est importante dans la mesure où il constitue un espace de loisirs et de détente pour les visiteurs venus des villes limitrophes (relations homme-nature). De plus, il représente un laboratoire vivant et pédagogique complémentaire aux activités scolaires et universitaires, surtout du point de vue écologique et patrimonial. C'est dans ce sens que l'organisation Mondiale du Tourisme a qualifié ces réserves « *la valorisation la plus immédiate pour une aire protégée peut s'appuyer sur l'exploitation scientifique, pédagogique et touristique du site. Ces types d'activités pour être compatibles avec les objectifs de*

conservation doivent s'inscrire dans une logique d'aménagement et de gestion, et donc s'intégrer au dispositif de protection »<sup>198</sup>.

L'importance de cette réserve relève de certaines infrastructures déjà en place, et qui peuvent créer une certaine attractivité, à savoir :

- **L'infokiosque de Tafoghalt** situé en plein milieu naturel et surplombant la réserve des Mouflons à manchettes qui abrite aujourd'hui plus de 200 têtes (photo. 103). Ce centre constitue un lieu d'informations et un musée (faune/flore) concernant les produits de terroir spécifiques du massif des Bni-Znassen, et par conséquent, il est un lieu éducatif pour les élèves surtout ceux issus des villes voisines et même lointaines. Il peut aussi constituer un centre d'initiation à l'Environnement, en organisant des visites guidées à la pépinière forestière de Tafoghalt (photo. 102) tout en exploitant les sentiers de découverte de la nature déjà existants dans le cadre d'un circuit intégré.

**Table des photos n°.10.**



Photo. 98. Infokiosque de Tafoghalt



Photo. 99. Sensibilisation à la sauvegarde du SIBE



Photo. 100. Structure et cycle de vie de l'arbre

Source : le chercheur, le 25 mai 2019)



Photo. 101. Interet de l'arbre en milieu urbain



Photo. 102. Pépinière de Tafoghalt



Photo. 103. Enclos pour les mouflons à manchettes

<sup>198</sup> - Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), 2002. Stratégie de développement du tourisme rural. Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D). Madrid, p. 63

Ce centre d'initiation à l'environnement, permettrait d'utiliser toutes ces infrastructures à l'année, et d'éduquer de manière ludique les futures générations, à la protection de la nature, à la valorisation des ressources naturelles, à la connaissance de l'histoire de leur région et à créer un lien avec les projets en cours, ainsi que la nécessité d'opter pour un développement durable de la région ;

#### **- Aires de repos et aménagements récréatifs**

Pour offrir aux visiteurs un espace de détente et de récréation de qualité, plusieurs aires de repos ont été aménagées. Une vue panoramique en dessus de la grotte des pigeons permet d'observer les beaux paysages de la vallée du Zegzel, et contempler la diversité des formations forestières et écologiques de la zone, ainsi que l'enclos aménagé pour le mouflon à manchettes. Malheureusement, ces aires de repos ne sont pas équipées en matériel de collecte des déchets laissés par les excursionnistes (poubelles et toilettes pour les usagers du site), ce qui constitue une source de pollution des oueds affluents du Zegzel. Nous avons enregistré aussi le manque de l'implantation de panneaux de signalisation récréative et touristique qui encouragent les visiteurs à faire des randonnées à travers ces milieux naturels. Cette négligence provient, peut-être, du fait que la commune territoriale concernée ne tire pas profit de ces visites, alors que l'avantage économique escompté doit être l'une des principales motivations de la zone d'étude, pour se promouvoir en tant que destination touristique ;

#### **Table des photos n°.11.**



Photos. 104, 105 et 106 aires de repos pour les excursionnistes

#### **- Structures d'accueil et d'hébergement**

Le massif des Bni-Znassen, malgré sa richesse en potentialités touristiques, n'a pas pu attirer de grands investisseurs pour développer des structures d'accueil, d'hébergement et de restauration. Dans le SIBE, il n'existe que deux gîtes traditionnels (Tagma) et un troisième de

haute gamme comme nous les avons décrits précédemment (Raid de l'Oriental), qui sont l'initiative de personnes du Bled et de l'étranger. Ces structures ont développé leur propre clientèle liée à la commercialisation d'un seul produit, en l'occurrence, le « site de Bni-Znassen », qui présente un grand attrait écotouristique et peut développer une image de marque pour toute la région de l'Oriental.

Le diagnostic que nous avons fait du territoire Snassni nous a permis de favoriser et promouvoir le développement d'un tourisme durable, et surtout sur le SIBE qui regroupe tous les atouts aptes à déclencher l'activité du tourisme. Cette initiative nécessite impérativement une étroite collaboration avec les autorités provinciales, le Ministère du Tourisme/Délégation Régionale du Tourisme, la représentation régionale de l'aménagement du territoire, les agences et promoteurs touristiques, les propriétaires de gîtes, les guides de montagne, etc., afin de développer une stratégie claire de tourisme durable, basée sur la concertation et le partenariat, et qui s'intègre dans la politique nationale. Pour réussir cette vision, il faut élaborer un plan de développement touristique relatif au SIBE des Bni-Znassen en établissant un système de zonage touristique, selon les ressources naturelles, les fragilités et les types d'activités touristiques souhaités dans chaque zone.

Ceci nécessite aussi l'élaboration d'un plan de communication relatif au SIBE, qui constitue un outil de travail efficace pour faire connaître au public visiteur toutes les potentialités et atouts qui spécifient cet espace. Pour ce faire, il est important de planter des panneaux signalétiques (un panneau d'information sur le SIBE, panneau d'interprétation des grottes avec leurs patrimoines culturels, panneau d'interprétation de la vue panoramique).

Pour encourager les visiteurs à se rendre en pleine montagne, il nous paraît essentiel d'identifier les sentiers les plus remarquables (en termes de patrimoine) et les plus pertinents pour la pratique de l'itinérance, mettre en place une signalisation avec les informations sur le type de sentier, la durée, les services accessibles sur le trajet. Pour certains circuits, il faut même proposer des moyens de transport adaptés (location).

Lors de nos visites de terrain, et suite aux différents éléments analysés, nous nous sommes rendus compte que parmi les grandes faiblesses du territoire sont les nombreuses ruptures de charge auxquelles les usagers sont confrontés. Les sites patrimoniaux, les circuits touristiques, les gîtes, les guides sont totalement inconnus même chez la population locale. Il faut donc rechercher la fluidité dans les communications, les informations et les déplacements.



Dans cet objectif, nous proposons des pistes d'action qui pourront répondre aux besoins du territoire en ce qui concerne le développement de la mobilité et dans le but d'améliorations pour le territoire :

- Réaliser un état des lieux (un diagnostic) des offres touristiques compatibles avec les orientations du territoire (forces, faiblesses, opportunités et menaces);
- Identifier le grand potentiel en sentiers de découverte que possède le territoire et qui sont aujourd'hui peu exploités ;
- Recenser tous les sentiers balisés, en y attribuant les modes de déplacements adéquats ;
- Créer des circuits sécurisés, sous forme de produits qui traversent les communes du territoire, qui valorisent le patrimoine local et qui participent au développement de l'économie locale ;
- Mettre en place une signalisation avec les informations sur le type de sentier, la durée, les services accessibles sur le trajet ;
- Travailler sur l'accessibilité à des points stratégiques du territoire ;
- Encourager le dialogue entre les acteurs en charge du tourisme (réunions d'échange);
- Pousser à la coordination des moyens de communications entre tous les acteurs du territoire ;
- réunir les différents acteurs autour d'un but commun, pour un développement territorial cohérent et bien sûr durable ;
- Mutualiser les informations concernant la mobilité sur le territoire au sein d'une même plateforme numérique ;
- Créer une plateforme numérique adaptée au territoire ;
- Communiquer la plateforme via les divers sites internet des acteurs territoriaux ;
- Créer des connexions entre transports, sites, hébergements, services de proximité.

## 2.2. Projets de développement et d'aménagements du territoire Snassni

Plusieurs projets de développement et d'aménagement ont concerné la région de l'Oriental en vue de redynamiser cet espace frontalier, et ceci pour répondre à l'appel lancé par Sa Majesté le Roi du Maroc lors de son discours du 10 février 1993 et celui du 9 janvier 2002, lorsqu'il a invité les pays membres de l'Union Européenne à participer activement et efficacement à la réalisation du développement des provinces du nord. « ....*De fait, celui-ci trouvera à sa disposition, pour créer son entreprise ou développer ses investissements, un responsable et interlocuteur unique, un espace également unique et situé le plus près de lui, ainsi qu'un formulaire unique. ....* »<sup>199</sup>.

Parmi ces projets, on peut citer le PAIDAR-Med, lancé en 1994 (Programme d'action intégré pour le développement et l'aménagement de la région méditerranéenne marocaine), dont les objectifs sont de mettre en place un observatoire permanent de la région méditerranéenne. Il vise aussi l'établissement d'un diagnostic pour identifier les potentialités locales et les problèmes du littoral et de son arrière-pays, la définition des moyens et des mesures appropriés répondant aux problèmes détectés, l'élaboration d'une réflexion prospective pour le développement et l'aménagement de la région, et la mise en œuvre d'un programme d'action intégré à court et à moyen terme.

Cette stratégie de dimensions, territoriale, structurelle et fonctionnelle, vise la dotation de la région en infrastructures de base, afin de résoudre les étranglements et mettre en œuvre les potentialités de la région, y compris la protection, l'amélioration et la valorisation de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles.

Suite à des discussions avec certains responsables des communes territoriales appartenant au massif des Bni-Znassen, cet espace n'a pas tiré grand profit de cette initiative, qui paraissait prometteuse auparavant, à part la création du SIBE des Bni-Znassen.

Ceci est valable aussi pour le Schéma de Développement et d'Aménagement Régional (SDAR), dont l'objectif était la valorisation de la production de la terre, la consolidation et la diversification des activités de transformation et de service, comme le développement des

---

<sup>199</sup> - Extrait du discours prononcé par S.M. le Roi à l'occasion de la remise de la lettre à M. Le Premier Ministre (mercredi 9 janvier 2002).

activités industrielles, le développement d'un tourisme de nature, pour compléter le tourisme balnéaire déjà existant, et la maîtrise des ressources exogènes que représentent l'économie parallèle et les transferts de l'émigration.

Parmi les autres projets qui ont concerné la partie sud du massif, nous citons le Projet de Développement Rural Taourirt-Taforalt (PDRTT), qui a fait l'objet du Marché passé entre l'INRA et la DPA d'Oujda, approuvé par le MADREF en août 1998.

La zone d'intervention du PDRTT peut être divisée en deux grands domaines végétaux, pour l'étude phyto-écologique concernant notre zone d'étude :

- **Espace forestier** correspondant aux forêts naturelles localisées surtout en altitude ; c'est-à-dire le massif des Bni-Znassen (commune rurale de Taforalt, Machraâ Hammadi et Rislane). Les espèces physionomiquement dominantes sont le chêne vert, le thuya, le genévrier, le lentisque et le romarin. Cette richesse s'explique essentiellement par les conditions climatiques dont les précipitations atteignent parfois les 600 mm présentant des conditions assez favorables pour la croissance et le développement de la végétation de ce genre ;

- **Espace parcours** hors forêt, situé principalement en zone steppique se répartissant sur des collines ou sur des superficies relativement planes, et occupent des terrains caillouteux (sans nécessairement la dalle calcaire), assez pauvres et difficiles pour l'agriculture. Les principales espèces composant ces espaces pastoraux sont l'alfa (*Stipa tenacissima*) (commune rurale de Machraâ Hammadi) et l'armoise blanche (*Artemisia herba-alba*), très localisée en espace et très limitée en étendue située particulièrement en plaines. Les steppes à alfa qui parsèment ces espaces sont en dégradation continue du fait de la faible pluviométrie (moins de 300 mm) et de la pression anthropique (défrichement et mise en culture).

Compte tenu de l'importance de l'élevage dans l'économie locale et de la fragilité des parcours, le PRDRTT a mis l'accent sur la valorisation des parcours par l'introduction des arbustes fourragers ayant les capacités à s'adapter au contexte climatique, caractérisé par l'aridité. En plus de leurs capacités nutritives, ces plantes constituent un matériel de choix pour l'enrichissement de la flore et la réduction des phénomènes d'érosion hydrique et éolienne. Ils ont l'avantage de créer des microclimats qui favorisent le rétablissement des espèces pastorales

autochtones. Ils ont aussi une valeur nutritive adéquate qu'ils maintiennent à des niveaux, acceptables même à des stades avancés de développement<sup>200</sup>.

Les arbustes fourragers peuvent constituer une ressource fourragère pour les animaux quand d'autres sources ne sont pas disponibles ou lorsque la valeur nutritive des autres aliments est au-dessous des besoins d'entretien des animaux. En d'autres termes, les arbustes fourragers peuvent constituer des réserves alimentaires sur pieds, pour être utilisées durant les périodes de sécheresse prolongée<sup>201</sup>.

Parmi les plans fourragers qui ont été introduits et souhaités par les éleveurs, nous citons l'atriplex qui se caractérise par sa densité (1000 plants/ha) et sa productivité en biomasse consommable qui varie entre 0.5 et 3 kg de matière sèche (MS/plant). Il faut rappeler que lorsque l'atriplex est pâture au printemps en présence d'une végétation herbacée, sa contribution dans la ration ne dépasse pas 15 %, le reste étant constitué de la végétation herbacée. La période la plus appropriée pour son utilisation serait fin été-début hiver, lorsque la végétation herbacée aurait complètement disparu<sup>202</sup>. Cependant, cet arbuste est très fragile, et risque d'être très endommagé en cas de pâturage intense et prolongé ou en cas de surpâturage.

### **2.3. Projet amandier : aménagement spatial et amélioration des conditions de vie la population locale**

Les conditions climatiques du versant sud du massif des Bni-Znassen sont aptes pour les amandiers, qui s'adaptent bien aux conditions méditerranéennes sèches et présentent une bonne opportunité de valorisation des terrains marginaux. La topographie est très importante pour l'amandier qui est sensible aux excès d'eau. C'est pour cette raison, et pour d'autres, que les vergers d'amandiers sont localisés sur le piedmont du massif, pour éviter les risques d'accumulation d'eau suite à des précipitations successives qui peuvent entraîner des asphyxies radiculaires. La culture de l'amandier est traditionnellement pratiquée en zone de colline ou de piémont, avec des parcelles parfois pentues. Sur ces parcelles, les sols sont souvent légers et filtrants et présentent une bonne porosité à l'air et à l'eau, et par conséquent, ils permettent un développement racinaire important. Malheureusement, ces sols sont généralement pauvres en

---

<sup>200</sup> - Acherkouk M. et alt., 1996. Alternatives techniques et institutionnelles, p. 3

<sup>201</sup> - Acherkouk et alt, 1996. Etude phyto-écologique. Rapport final. Institut National de la Recherche Agronomique. Oujda, p. 34

<sup>202</sup> - Ibid., p. 7

matière organique d'où l'enrichissement régulier et continu pour améliorer leur disponibilité en éléments nutritifs et stabiliser leur structure, « *Les apports d'amendements et fertilisants qui ont eu lieu avant la plantation, dans l'objectif d'améliorer la fertilité du sol et d'en rééquilibrer les différentes composantes, facilitent le raisonnement de la fertilisation du verger en place. A partir de l'entrée en production et tout au long de vie du verger, l'objectif sera de maintenir la fertilité du sol et une alimentation satisfaisante des arbres pour leur permettre d'exprimer leur potentiel de rendement* »<sup>203</sup>.

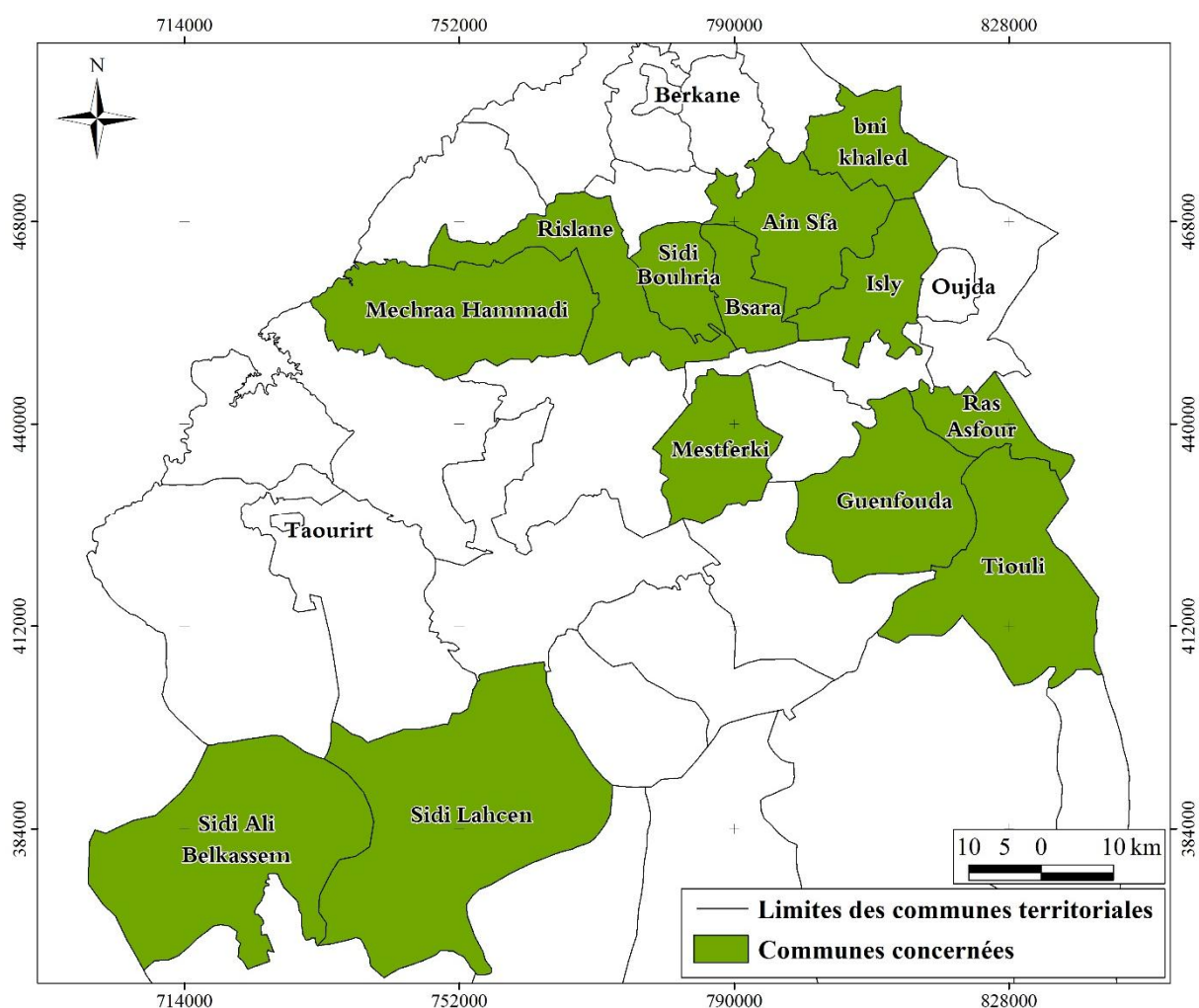
Aujourd'hui, dans un souci de rentabilité, les parcelles non accidentées sont recommandées car elles sont adaptées à la récolte mécanique qui peut se développer dans l'avenir. Ainsi, plusieurs vergers, surtout à Bsara et Sidi Bouhria, se sont localisés en zone de plaine, où les rendements en céréales sont particulièrement aléatoires et faibles, mais où, paradoxalement, les possibilités de culture pluviale de l'amandier sont réduites. Cette stratégie, qui vise donc la reconversion des cultures annuelles (essentiellement céréales), représente en soi un intérêt économique non-négligeable. En plus de son intérêt économique incontestable, l'amandier est d'un intérêt reconnu, dans la mise en valeur des écosystèmes fragiles en matière de fixation des sols et d'embellissement du paysage. De plus, il convient bien pour une zone qui a enregistré depuis le milieu du siècle dernier, une forte baisse en précipitations. Cette diminution tendancielle est confirmée par une irrégularité accrue des rendements agricoles, des accidents climatiques et l'augmentation de l'évapotranspiration. C'est dans ce sens que s'inscrit le projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental (PROFAO)\* qui est un projet de filière du Pilier II du Plan Maroc Vert, visant à sécuriser les activités de production et les revenus des exploitations agricoles, situées dans les milieux à économie fragile. Ce projet a intéressé 13 communes rurales, dont 6 appartiennent au massif des Bni-Znassen (carte 33).

---

<sup>203</sup> - Alcover A. et alt., 2016-2017. Référence technique pour la culture de l'amandier en Provence-Alpes-Côte d'Azur. P.28. Document consulté le 26 janvier 2020. Disponible sur : [www.researchgate.net/publication/281376412\\_Referentiel\\_pour\\_l](http://www.researchgate.net/publication/281376412_Referentiel_pour_l).

\* - PROFAO : Projet de développement de la filière des amandes dans la Région de l'Oriental (Coopération Maroc/Belgique dans le cadre du programme Maroc Vert "PMV")

**Carte 33. Communes concernées par le Projet de développement de la filière des amandes dans la Région de l'Oriental**



Source : DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010. P.29

Ainsi, ce sont les communes méridionales du massif qui ont profité de ce chantier d'arboriculture. Les superficies plantées en amandiers ont atteint durant la période du projet (2011-2015) quelques 4200 ha en 2015, alors qu'elles ne dépassaient pas les 1800 ha au début du projet (tab. 26).

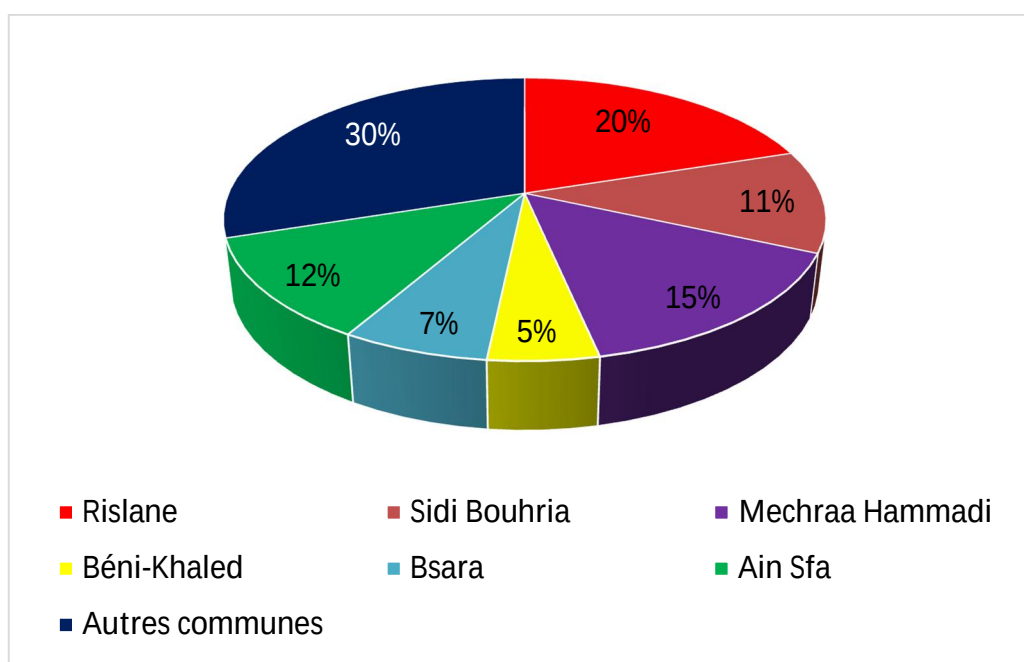
**Tab. 26. Répartition géographique et évolutions des superficies plantées en amandier dans les communes appartenant au massif des Bni-Znassen (Projet PROFAO)**

| Communes        | Evolution des superficies plantées |      |      |      |       | Bénéficiaires |       |          |
|-----------------|------------------------------------|------|------|------|-------|---------------|-------|----------|
|                 | 2011                               | 2013 | 2014 | 2015 | Total | Homme         | Femme | Ensemble |
| Rislane         | 100                                | 300  | 300  | 500  | 1200  | 405           | 41    | 446      |
| Sidi Bouhria    | 200                                | 100  | 200  | 200  | 700   | 299           | 13    | 312      |
| Machraâ Hammadi | 1000                               | 150  | 250  | 400  | 900   | 398           | 63    | 461      |
| Béni-Khaled     | 0                                  | 200  | 100  | 0    | 300   | 131           | 5     | 136      |
| Bsara           | 300                                | 0    | 0    | 100  | 400   | 169           | 4     | 173      |
| Ain Sfa         | 200                                | 0    | 300  | 200  | 700   | 211           | 14    | 225      |
| Total           | 1800                               | 750  | 1150 | 1400 | 4200  | 1613          | 140   | 1753     |

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. 2017.

Il ressort du tableau ci-dessus que la commune territoriale Bsara a bien bénéficié de ce projet en s'accaparant de la grande portion avec 20 % du total planté, suivie par la commune Machraâ Hammadi avec 15 % (Fig.23).

**Fig. 23. Répartition spatiale des plantations d'amandiers suivant les communes concernées par le projet amandier (2011-2015)**



Source : Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda, 2017.

La stratégie du projet de développement et d'aménagement vise donc :

- L'appui de l'agriculture pluviale ;
  - L'atténuation des impacts et risques ;
  - La reconversion et la diversification des assolements ;
  - Le remplacement immédiat ou progressif des cultures annuelles par de l'arboriculture ;
  - L'augmentation des revenus agricoles et la diminution des fluctuations annuelles ;
  - L'appui à la création et le renforcement des compétences des organisations professionnelles ;
- La valorisation des amandes par l'installation d'unités de conditionnement et/ou de transformation, de taille petite et moyenne, au profit des groupements de bénéficiaires du projet.

L'Objectif global de cette initiative est de contribuer, dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV)-Pilier II, à l'allègement de la pauvreté rurale, par la diversification et la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres, étroitement associé à une gestion durable des ressources naturelles, qui constituent la base de leur survie. Certes, la valeur ajoutée (VA) moyenne d'un hectare de céréales dans la zone du projet, pour un rendement de 6 qx/ha/an, est de l'ordre de 1.800 Dhs/an. Pour un hectare d'amandier avec un rendement de 120 kg d'amandes/hectare/an, cette valeur ajoutée est de l'ordre de 5.900 Dhs/ha/an, en année de croisière<sup>204</sup>. Cette valorisation est loin de ce que nous avons appris d'un membre de la coopérative amandier de Rislane, qui s'est présenté comme un grand connaisseur en amandier, puisqu'il a évalué le rendement d'un hectare bien entretenu à 5000 dhs la deuxième année, 15000 dhs la troisième année et 30000 dhs à partir de la quatrième ou cinquième année.

Avec les changements climatiques, la céréaliculture pratiquée par la population locale s'est avérée non rentable, ce qui a encouragé les paysans à adhérer à la nouvelle stratégie agricole, qui nécessite l'introduction d'une production alternative qui consiste à l'installation de nouveaux vergers d'amandiers, avec réalisation des aménagements de champs convertis (des céréales à l'arboriculture). Ces conditions ont donné certaines caractéristiques aux amandes de l'Oriental, qui se différencient par rapport à celles provenant des autres régions du Maroc, parce

---

<sup>204</sup> - Dossier technique et financier. 2010. Projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental (PROFAO). P.14. DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010



qu'elles présentent une meilleure aptitude à la conservation, et se caractérisent par une forte teneur en huile et une faible teneur en eau.

Cette stratégie de développement de la filière des amandes dans l'Oriental s'intègre dans le Plan Maroc Vert (PMV), qui constitue une nouvelle stratégie de développement du secteur agricole. Lancée en avril 2008 par le Gouvernement du Maroc, avec l'objectif de redynamiser le secteur agricole pour qu'il devienne le principal moteur de croissance de l'économie dans les 10 à 15 prochaines années. Il s'agit d'une réforme qui englobe l'ensemble des filières agricoles du Maroc, tout en différenciant l'agriculture à forte valeur ajoutée (Pilier 1 du PMV), et la petite agriculture paysanne ou agriculture solidaire (Pilier II du PMV).

Le Plan Maroc Vert prévoit, dans le cadre de son Pilier II, un accompagnement solidaire de la petite agriculture avec comme principaux objectifs :

- La modernisation solidaire de la petite agriculture, afin de lutter contre la pauvreté ;
- L'intégration de ces axes dans une stratégie de développement rural intégré et le développement de sources alternatives de revenu.

Dans le cadre du projet de développement de la culture de l'amandier dans le couloir d'Oujda-Taourirt et ses bordures, la Belgique\*, avec le concours de la Délégation Provinciale d'Agriculture, les communautés territoriales ainsi que la société civile, ont décidé ensemble la mise d'une stratégie de plantation des amandiers sur des espaces appropriés et aptes à recevoir cette culture, dans le cadre d'un projet ambitieux appelé ROFAO dont la durée s'étale entre 2011 et 2017. En plus, il faut prendre en considération certains paramètres dans le choix de la variété à planter, à savoir les périodes de floraison et maturité, la productivité, la sensibilité aux maladies et aux insectes, la facilité de récolte, la qualité de l'amandon et les aptitudes à la commercialisation, qui doivent être pris en compte dans leur totalité.

Pour parer les effets des conditions défavorables que connaît le couloir Taourirt-Oujda (irrégularité saisonnière et interannuelle des précipitations, recul des activités traditionnelles), un ambitieux programme de développement de reconversion des superficies des céréales qui sont devenues moins rentables (culture extensive), vers des filières de production arboricole

---

\* - La contribution de la coopération belge dans le secteur agricole prévue dans le Programme Indicatif de coopération 2010-2013 s'élève à 33.5 M €, et porte sur un accompagnement de la mise en œuvre du Pilier II.

plus adaptées et plus rentables. Ce projet vise la réhabilitation et l'intensification des plantations existantes (amandier), basées sur l'irrigation, afin de stabiliser les populations dans ces zones répulsives, et développer les productions à forte valeur ajoutée. Cette nouvelle stratégie agricole vise la contribution, dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), à l'allègement de la pauvreté rurale par la diversification et la croissance durable des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres, associées à une gestion durable des ressources naturelles, qui constituent la base de leur survie<sup>205</sup>.



Photo. 107. Ouverture des trous pour la plantation des vergers d'amandiers

Photo. 108. Parcelles plantées en amandiers

Source : DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010.

Pour l'amandier, les plantations nécessitent des quantités d'eau en février, en avril et en aout. Ceci convient pour notre zone d'étude, car le pourcentage du volume d'eau enregistré pendant la saison d'hiver varie entre 33.2 % et 38.7 % pour les communes de Béni Khaled et Bsara respectivement. Malheureusement, pendant l'été, la part des précipitations ne dépasse pas les 7.3 %, il faut prévoir le recours à l'irrigation, ce qui permettra de sécuriser et d'augmenter la récolte, même si l'amandier est un arbre fruitier des zones à climat sec et chaud<sup>206</sup>.

Même si l'amandier n'est pas un grand demandeur en eau, les apports sont recommandés durant mai-juin-juillet, pendant lesquels les besoins en eau sont au maximum. Ceci nécessite

<sup>205</sup> - Zerouali A.et Zerouali Ad., 2020. Contribution à l'évaluation de la culture de l'amandier et de ses impacts dans la zone d'action du Projet de Développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental (Communes du massif des Béni-Snassen). Livre commun : géographique et évaluation des politiques publiques. Imprimerie Annajah Eljadida. Casablanca. pp. 195

<sup>206</sup> - Zerouali A.et Zerouali Ad., 2020. Op. Cit., p. 196

un recours obligatoire à l'exploitation des nappes phréatiques, qui ne sont pas faciles à atteindre pour les petits paysans qui manquent de moyens financiers, d'où le recours de 82 % à l'arrosage par citerne<sup>207</sup> (photo. 109 et 110) auprès des grands propriétaires possédant des tracteurs, et qui représentent 18.6 % des enquêtés qui pompent l'eau d'un puits communautaire pour 60 dhs la citerne<sup>208</sup>. Ainsi, la plantation des amandiers en culture pluviale est une opération très délicate, qui nécessite beaucoup de soins et des arrosages appropriés, sinon la productivité de l'amanderaie serait modeste, essentiellement à cause des faibles apports pluviaux. Pour une bonne mise à fruit et pour assurer la croissance de l'amandon, l'arbre a besoin d'une alimentation en eau constante et modérée sans restriction sévère. *« Le fruit a une phase de croissance rapide et il atteint sa taille définitive dès la fin mai. Il faut éviter un stress hydrique durant cette période pour écarter tout risque d'avortement, de remplissage partiel et de racornissement des fruits. Là encore, les réserves du sol peuvent contribuer à l'alimentation hydrique de la culture. Ensuite, jusqu'à la récolte, la sensibilité à un stress hydrique est moins forte mais les irrigations doivent compenser la moindre contribution du sol »*<sup>209</sup>.



Photo. 109. Irrigation par citerne des nouveaux plants d'amandiers dans la plaine de Bsara

Source : le chercheur, le 27 avril 2019



Photo. 110. Irrigation par citernes des semis des plantes dès leur premier jour de plantation

Source : le chercheur, le 4 mars 2020

Le positionnement des versants sud est un paramètre favorable pour l'amandier qui, en période végétative, est très sensible au gel, facteur limitant de la production d'amandes. Entre temps, cet arbre fruitier profite de la lumière et de la chaleur pendant la phase de croissance du fruit *« L'amandier a des besoins en lumière importants. Les parties trop à l'ombre s'étiolent et*

<sup>207</sup> - Enquete de terrain en mars 2020

<sup>208</sup> - Zerouali A.et Zerouali Ad., 2020. Op. Cit., p. 197

<sup>209</sup> - Alcover A. et alt. 2016-2017. Op. Cit., p.30

*se dessèchent. La malformation des fleurs et un faible taux de fructification sont la conséquence d'un manque de lumière »<sup>210</sup>.*



Photo. 111. Formation des femmes sur : la fructification des arbres d'amandiers dans le cadre de l'action champs écoles.



Photo. 112. Formation des agriculteurs sur les techniques d'entretien des amandiers (taille, traitement phytosanitaire, fertilisation...)

Source : DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010.

La formation des agriculteurs récepteurs de ces cultures est cruciale pour garantir la réussite de ce projet, car l'amandier nécessite des démarches rigoureuses. Par exemple, la plantation de l'amandier doit se dérouler après son entrée en repos végétatif (entre fin octobre et mi-novembre) et avant le redémarrage de la végétation (fin février-début mars), en évitant les périodes de gel. Le positionnement des arbres doit tenir compte d'avoir un ensoleillement optimal sur toutes les parties de l'arbre, afin qu'il soit équilibré avec une fructification uniformément répartie. Toutefois, 33.1 % seulement des enquêtés nous ont déclaré avoir reçu une formation durant l'exécution du projet. Après le désengagement de l'État et l'achèvement du projet, seulement 7.6 % des paysans bénéficiaires enquêtés ont déclaré recevoir un accompagnement ou un suivi. Toutes ces démarches et ces mesures ne sont pas prises au sérieux par les paysans, ce qui a conduit à l'échec de nombreuses plantations qui sont en crise ou ruinées totalement, faute de la négligence des conditions de pousses (irrigation, fertilisation, libération des éléments nutritifs, état sanitaire) pour que les opérations de formation puissent bien se dérouler (photos. 111 et 112).

D'après les interviews entrepris avec des paysans concernés par l'amandier, plusieurs d'entre eux se sont montrés optimistes envers la reconversion des céréales en arboriculture,

---

<sup>210</sup> - Ibid., p.5



même si cette culture nécessite une présence plus ou moins continue, contrairement à ce qui se passait dans le temps de la dominance de la céréaliculture. D'autres problèmes handicapent l'amélioration de cet arbre fruitier, à savoir la commercialisation du produit, dominé par les intermédiaires qui achètent le produit à la ferme sous forme d'amandons non conditionnés ni transformés. Malgré les fluctuations des prix, ces derniers sont relativement acceptables, puisqu'ils ne descendent pas au-dessous de 70 dhs/kg, même si on enregistre une tendance à la baisse en période post-récolte (à cause de l'offre atomisée concentrée pendant cette période) ainsi qu'en année de forte production. On peut dire donc que la filière des amandes dans la zone de l'Oriental est orientée vers la production et la commercialisation des amandes à l'état brut, sans aucune valorisation. En plus de ces difficultés de commercialisation périodiques, les producteurs souffrent de la concurrence de l'amande importée (en partie en contrebande : amandes sud-américaines). Pour ces diverses raisons, la valorisation du produit est indispensable en termes de conditionnement et/ou transformation de l'amande, qui sont des pistes de développement permettant de contribuer au maintien, voire à l'amélioration des revenus locaux générés par la filière.

En termes d'évaluation du projet, nous pouvons dire d'une manière générale, qu'un grand progrès a été enregistré dans l'ensemble des composantes du projet. Au niveau des réalisations à l'amont et à l'aval de la filière amande, la superficie prévue est plantée et remise aux paysans bénéficiaires. Malheureusement, sur le terrain, nous avons enregistré une mauvaise assistance et un manque de suivi et d'accompagnement des paysans par les responsables du projet (les partenaires). Le résultat est la dégradation des vergers et la perte des amandiers, suite à l'incapacité des bénéficiaires à gérer eux-mêmes leurs plantations.



Photo. 113 et 114 : dégradation des vergers d'amandiers suite aux mauvaises gestions

Source : le chercheur, le 24mai 2019

En termes de valorisation du produit et dans l'objectif d'augmenter le profit des agriculteurs, deux coopératives de production et de commercialisation d'amandes ont été créées, l'une à Rislane et l'autre à Sidi Bouhria. Toutefois, le rôle de ces unités est de rassembler de manière optimale la récolte et de la commercialiser plus facilement, tout en contribuant à lutter contre l'intervention des intermédiaires, cause principale de l'inflation des prix.

Nous pouvons dire que malgré les nombreuses et diverses sessions de formation qui ont été réalisées pour les membres des coopératives porteuses des projets concernant la conduite des plants (taille, irrigation, hygiène) et la valorisation des produits (qualité, marketing, traçabilité, accès aux marchés), les résultats tirés des enquêtes et des visites de terrain nous ont montré que le projet souffre de nombreuses défaillances, d'où l'urgence d'intervenir pour y remédier et mener à bien ce programme de développement.

### **3. marketing territorial et développement durable**

Le marketing territorial signifie mettre en relation étroite l'attractivité, la compétitivité et la durabilité des territoires en termes de valorisation des produits et l'exploitation des potentialités. Le massif des Bni-Znassen est censé procurer du plaisir aux différents acteurs : plaisir d'y vivre, plaisir d'y investir, plaisir de le visiter... Le Marketing territorial vise à positionner une offre territoriale donnée, en procurant des liens durables et mutuellement profitables pour les clients extérieurs potentiels (les visiteurs, les investisseurs...) et pour les acteurs locaux du territoire.

#### **3.1. Elaboration d'un projet de développement territorial à base touristique**

Comme toutes les autres montagnes marocaines, le massif des Bni-Znassen n'a pas bénéficié des projets de développement entrepris par le Maroc indépendant, et ceci malgré l'importance accordée à l'agriculture dont les espaces étaient sélectifs. Naciri, dans son ouvrage sur les montagnes marocaines, a bien éclairci cette politique de différenciation spatiale : « *Après l'indépendance, les décisions et orientations les plus importantes prises dans le domaine de la politique agricole ont été orientées vers la modernisation agricole : grandes zones d'irrigation, agriculture d'exportation, indépendance alimentaire par la production de produits de base pour la consommation nationale. Même si les plans quinquennaux et triennaux ont souligné la priorité donnée au monde rural, les régions de montagne apparaissent à peine dans ces*

directions ... En fait, le principal pari de la politique agricole était l'aménagement des plaines irriguées et non le territoire marocain dans sa globalité »<sup>211</sup>.

Pour combler ces lacunes, une nouvelle politique territoriale, a été instaurée visant l'intégration de tous les espaces dans une approche territoriale intégrée. Ceci a nécessité la mise en place d'une gestion participative de tous les composants de l'espace en question. C'est dans cette perception que El Katmour et al., ont insisté sur l'élaboration commune des projets de développement « En réponse à cette situation, il paraît fort nécessaire d'adopter une nouvelle approche du développement basée sur une stratégie locale. Cette dernière doit être basée sur la valorisation cohérente des ressources pour chaque espace territorial et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux autour de projets partagés et négociés. C'est l'approche territoriale ... C'est une vision qui vise à provoquer la convergence dans les interventions pour faire face aux défis du développement. Cela se fait selon un espace territorial spécifique à travers une approche horizontale basée sur les objectifs et interventions des acteurs et sur la mobilisation intégrée et globale des ressources de cet espace territorial »<sup>212</sup>.

L'élaboration d'un projet territorial touristique, ou d'un plan d'actions et de développement de notre zone montagneuse en difficultés, par la mise en place d'une stratégie visant à rendre le territoire plus attractif et plus ouvert, nécessite l'augmentation du taux d'accessibilité à tous les sites touristiques, qui doivent être identifiés et aménagés, afin qu'ils puissent accueillir les visiteurs en toute sécurité. Pour faire du tourisme un levier de développement, il faut rendre le territoire compétitif, en valorisant les ressources naturelles et culturelles dont-il dispose, tout en essayant de les ériger en moteur de croissance. Cette approche ne peut se réaliser que par l'intégration des jeunes acteurs (société civile), en favorisant l'émergence d'une économie innovante (construction de gîtes, organisation des festivités, commercialisation des produits de terroir, labellisation...), profitable aux populations locales. Un autre objectif est attendu de ce projet de développement, qui consiste à préserver l'environnement récepteur de l'activité touristique contre les pressions anthropiques qui peuvent être nuisibles à l'écosystème montagnard afin d'assurer la durabilité des ressources territoriales, qui constituent la base du développement de l'activité touristique.

---

- <sup>211</sup> محمد الناصري ، 2003. الجبال المغربية: مركزيتها وهامشيتها وتنميتها. منشورات وزارة الثقافة. مطبعة دار المناهل. الرباط. ص. 208

- <sup>212</sup> حسن الكتوم وآخرون، 2015. المقاربة الترايبية مدخل لإعداد وتنمية الأرياف الجبلية المغربية. ص. 27

Comme nous l'avons vu, aux chapitres précédents, le massif des Bni-Znassen possède un potentiel touristique considérable, malheureusement non encore valorisé, et par conséquent non encore commercialisé en tant que produit spécifique de cette destination. Pourtant, l'introduction de ce massif sur la carte touristique de l'oriental donnera certainement une valeur ajoutée au produit balnéaire vieillissant, ce qui participera à sa redynamisation et à le rendre plus compétitif par rapport à ses concurrents méditerranéens. Sa valorisation placera la destination nationale sur le marché du tourisme culturel et de découverte avec une forte capacité concurrentielle. De cette manière, le tourisme rural aura un impact positif sur la population de ces campagnes en difficultés, et participera au développement humain au niveau local.

A notre sens, le tourisme rural devrait faire l'objet d'une approche territoriale suivant l'unité géographique, qui coïncide avec le massif des Bni-Znassen, qui renvoie à la notion de territoire projet. En d'autres termes, le tourisme rural peut constituer une solution possible pour générer des revenus supplémentaires aux activités traditionnelles en crise. Par voie de conséquence, cette activité est capable de créer une synergie agriculture/tourisme par le biais d'une qualification des produits du terroir, c'est-à-dire créer une synergie entre la valorisation de ces produits de terroir et le développement du tourisme rural, et par conséquent améliorer les conditions de vie de la population locale. L'harmonie de ces deux variables (tourisme rural et développement agricole) garantit la réussite du projet territorial que nous proposons.

Le principe du tourisme rural est caractérisé par son développement endogène car les initiatives du développement d'un tourisme de ce genre relèvent plus de la problématique du développement local. Elles sont maîtrisées localement, c'est-à-dire que son capital d'investissement repose sur la valorisation du potentiel du territoire en question, sa gestion est assurée par la population locale.

En se basant sur le diagnostic fait sur le massif des Bni-Znassen, il nous paraît que le développement du tourisme en milieu montagnard, en tant qu'activité génératrice de revenus dans des zones en difficultés, est une solution qu'il faut bien apprécier. Cette nouvelle activité peut venir en aide aux populations qui n'ont plus confiance dans les activités traditionnelles, dont l'agriculture souffre de conditions naturelles difficiles.

L'introduction de cette activité de service à travers le tourisme participera à l'intégration de notre zone d'étude, considérée comme marginale, dans le circuit économique régional du fait de sa capacité à attirer les personnes et les investissements, ce qui constituera un facteur de



développement local. En conséquence, ce dernier fournira un élément important pour la relance du tourisme.

Pour intégrer le massif des Bni-Znassen dans la politique touristique régionale ou nationale, il faut arriver à placer cette destination sur le marché du tourisme à travers l'identification de ses potentialités et ses produits spécifiques, qui doivent être commercialisés par la suite. A cet effet, il faut multiplier les résidences secondaires pour les résidents issus des grandes villes voisines comme Oujda et Berkane, et encourager les investisseurs à créer des établissements d'accueil ce qui aidera à l'expansion d'un tourisme de séjour. On peut un jour et suivant les changements climatiques, qui commencent à infecter la région, assister à un inversement de la tendance actuelle, qui donne plus d'importance au tourisme balnéaire.

La valorisation des ressources territoriales amènera à la touristification du massif, suite à la création des structures d'accueil sur certains sites réputés pour les caractéristiques de leur écosystèmes forestiers, comme le cas de Jbel Foughal (thuya de chênes ou chênaie) ou jbel Tikermine (argane), ou pour la présence d'une ressource spécifique (les eaux de Fezouane) et, d'autre part, par l'ouverture des espaces forestiers aux activités de chasse et de détente (réserve de Tazemmourt).

Nous avons choisi le tourisme rural comme projet territorial dans ce massif, parce que ce dernier est bien positionné spatialement par rapport aux stations balnéaires, et les plus importantes villes de la région qui sont émettrices de visiteurs. En plus, le potentiel touristique est riche et la zone peut être prometteuse en matière de développement local. Donc, le projet s'intéresse au développement du tourisme en milieu montagnard, en tant qu'activité génératrice de revenus, ce qui serait bénéfique pour une population en crise ou dans des situations de difficultés. En conséquence, les retombées de cette activité génératrice de revenus seront destinées aux groupes sociaux vulnérables, surtout ceux qui continuent à vivre des produits de l'agriculture, qui souffre de conditions naturelles difficiles.

Les visites du terrain nous ont confirmé la naissance d'un nouveau profil du touriste attiré par le dépaysement, la connaissance de l'autre et la découverte d'un ailleurs différent du sien.

Nous avons constaté que le potentiel de base pour le développement de l'activité touristique est très important, et peut participer à un décollage économique, à condition que les responsables et les acteurs au niveau central, régional et local soient mis en accord pour tracer

un schéma de développement, et éradiquer les dysfonctionnements entre tous les intervenants au niveau local, notamment en termes de gouvernance.

Même si le tourisme constitue une activité génératrice de revenu, ce segment économique reste étranger à la population locale, et par conséquent, nous avons enregistré une certaine méfiance et un certain mépris auprès des habitants du massif. Pour cette raison, et pour d'autres, son introduction et son acceptation doivent se faire, au fur et à mesure du bénéfice que la population tire de cette activité. Il convient donc de convaincre les habitants de l'importance économique du tourisme et de son impact sur leur bien-être, en leur montrant les objectifs quantitatifs et qualitatifs de cette activité. Une fois l'harmonisation établie entre les deux variables, l'aménagement du territoire, la mise en place d'infrastructures touristique, le renforcement de la compétitivité territoriale, la gestion du patrimoine, le développement économique et culturel etc., doivent tous être directement et fortement attachés au tourisme.

### **3.2. Les Bni-Znassen : un arrière-pays au potentiel touristique rural considérable, mais non encore commercialisé**

En raison de sa situation géographique, le massif des Béni-Snassen peut constituer un arrière-pays montagneux très important pour le tourisme balnéaire développé à Saidia. Le massif dispose principalement de ressources naturelles, de grande valeur potentielle pour le développement du tourisme en général, et de l'écotourisme en particulier (toutes formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qu'enferment ces zones naturelles).

Ce genre de tourisme est une réponse aux aléas climatiques, car la montagne se propose comme espace accueillant pour les gens qui seront dans l'obligation de fuir les plaines, surtout en été, pour se rafraîchir à l'intérieur des montagnes.

Grâce à ses opportunités et ses ressources touristiques, le massif dispose de grandes destinations qu'on peut qualifier d'exotiques, susceptibles d'attirer des clients, étrangers et nationaux, qui cherchent l'évasion et le dépaysement.

Malheureusement, l'activité touristique, qui peut constituer un facteur de développement pour la société locale, est trop souvent réduite à un espace touristique vivant durant les deux saisons du printemps et de l'été, les autres saisons n'enregistrent que très peu de visiteurs, surtout l'hiver où les neiges ne persistent que quelques jours sans pouvoir offrir des opportunités

de pratique du ski par exemple. Toutefois, il faut allonger la période vouée au tourisme dans cette montagne pour en faire un moyen efficace capable de retenir la population sur son territoire. Certes, l'enquête menée auprès des paysans nous a révélé que 72,6 % des enquêtés sont pour le départ, faute du manque d'initiatives de développement de la part des décideurs qui ne sont pas en mesure de créer des activités génératrices d'emploi et de revenus. L'augmentation de l'exode rural ou la désertification de certains territoires, comme nous l'avons signalé à maintes reprises, peut compromettre le projet touristique considéré comme le cheval de Troie, et mettre en péril l'attractivité touristique de cette destination qui est le massif des Bni-Znassen.

Pour diversifier les formes de tourisme dans le massif des Bni-Znassen et le rendre plus attractif, il faut identifier les sites touristiques et définir leurs caractéristiques. Ces dernières doivent être spécifiques afin de constituer des formes plus ou moins uniques de différenciation des autres types de tourisme pratiqués dans les autres régions. En plus, il faut résoudre la question de l'accessibilité, qui doit être abordée selon une perspective aménagiste, dont le but est de créer les conditions de facilitation d'accès à un site pour le mettre en valeur et l'exploiter à des fins culturelles et économiques. Toutefois, il faut tenir compte de l'impact du développement de l'activité touristique sur le milieu montagnard, qui est jusqu'aujourd'hui encore relativement bien protégé. En d'autres termes, il faut avoir une vision ou une alerte précoce, dans une optique préventive de dégradation de l'environnement des impacts négatifs, afin de pérenniser les potentialités touristiques qui sont la base du projet territorial convoité.

Dans cette perspective de développement et de gouvernance des ressources et des atouts, il paraît impératif de débattre toutes les démarches du projet d'une manière collective, entre tous les intervenants et les acteurs tout en misant sur la durabilité des ressources et de l'environnement, sur la participation et l'intégration de la population locale qui doit profiter des retombées du projet touristique.

Dans une optique de dynamiser l'espace montagnard et valoriser toutes les potentialités mobilisables, il faut donner à ces sites des particularités de différenciation, qui nécessitent les visiteurs à faire de l'écotourisme. Entre autres, il faut jouer sur l'intégration des dimensions géographique, naturelle, culturelle, écologique, sociologiques et participative qu'offre le site, ce qui paraîtra pour les touristes une découverte ou une expérience de ces lieux écotouristiques. Ce type de tourisme doit être encourageant, aussi bien pour les populations locales qui doivent bénéficier de l'impact financier, c'est-à-dire des recettes des visiteurs pour ne pas dire

simplement touristiques, ainsi que pour les visiteurs, qui en visitant ces sites, ils participeront à la découverte d'un monde inconnu, et à l'acquisition d'une expérience enrichissante et éducative.

L'écotourisme mérite une attention particulière, parce qu'il constitue une nouvelle approche alliant la protection des zones naturelles menacées, et les populations locales qui participent à leur propre développement. De ceci découle deux dimensions conjuguées à savoir la durabilité de la ressource et la participation des habitants au projet de développement.

De cette manière, l'écotourisme sera perçu comme un résultat de la collaboration entre trois variables qui sont des communautés locales les visiteurs et les protecteurs de la ressource ou de l'environnement dans sa globalité dans l'optique de créer un support au développement local et régional.

Le diagnostic nécessite de faire le point sur les potentialités aptes à être valorisées, et sur le fonctionnement des sites touristiques, qui sont jusqu'à présent méconnus chez la plupart des visiteurs. Cet état des lieux nécessite une décision volontariste, soit de la part de l'Etat ou de la part des autres intervenants, qui doivent être en harmonie, pour mener à bien une bonne gouvernance, capable de créer les bases d'un développement durable et profitable pour tous les habitants et les visiteurs du territoire en question. Certainement, l'introduction de cette activité dans un monde caractérisé par l'analphabétisme, l'isolement et la méfiance des étrangers à leur société, prendrait plus de temps. Entre temps, il faut s'inspirer des autres expériences qui ont été exécutés dans d'autres zones montagneuses, pour garantir la réussite de telle ou telle initiative à dimension territoriale.

Cet état des lieux et son analyse ont été confrontés à ce qui se fait dans le domaine dans d'autres pays, de manière à faire le point sur les expériences les plus avancées en matière de développement du tourisme rural, notamment en ce qui concerne la gouvernance des territoires touristiques.

Pour mener à bien l'activité touristique dans le massif, il est souhaitable d'établir des collaborations entre les zones émettrices de visiteurs (villes) et les zones réceptrices (la montagne), surtout que les deux espaces sont proches, et connaissent des fréquentations durables même si elles sont saisonnières. De cette manière, des excursions pour écoliers, et même aux étudiants des villes limitrophes, peuvent être organisées par des associations

concernées par le tourisme rural ou de montagne. Ces dernières doivent assurer les moyens de transports ainsi que les dispositifs d'accueil de jeunes excursionnistes, (infrastructures, encadrement, projet d'animation, ...).

### **3.3. Promouvoir l'image de la montagne dans ses spécificités et sa diversité**

Lors de nos visites de terrain, nous avons identifié un certain nombre de terroirs qui portent des produits de valeur, et qui peuvent donner une image de marque pour notre zone d'étude, aussi bien pour les visiteurs que pour les touristes comme clients potentiels. Dans ce sens, les habitants de la montagne doivent œuvrer pour faire valoir leurs atouts, en faisant partager leurs valeurs avec les autres que ce soit des régionaux, nationaux ou internationaux.

A cet effet, l'application du "Marketing" et de la commercialisation des valeurs de la montagne doit être basée sur les produits de qualité qui répondent aux attentes de certaines catégories de visiteurs. Les associations sont les plus invitées à organiser les producteurs et à les encadrer, surtout ceux qui sont en liaison avec le secteur du tourisme (les producteurs, les gîteurs, les guides...). Il s'agit en quelque sorte de rendre la montagne plus séduisante (sites à fort gisement touristique) pour les visiteurs autour de ses valeurs propres.

Nous avons constaté aussi que les petits périmètres agricoles peuvent être développés dans des sites pertinents à fort potentiel de développement de l'agritourisme à la ferme (hébergement, restauration, loisirs, ...), ce qui contribuera fortement au maintien des exploitations en montagne, et, par-là, à la vitalité et à l'attractivité des territoires montagnards. Pour ce faire, ces paysans sont appelés à diversifier leurs activités agricoles et non agricoles, afin de répondre aux attentes des touristes (visites guidées de la ferme et de son environnement). Toutefois, ces paysans doivent bénéficier des aides de l'Etat que ce soit en matière de financement ou en matière de gestion parce qu'ils participent à la protection de l'environnement et au développement local.

Cette aide peut aussi se concrétiser pour l'aide au développement des produits culturels, qui consistent par exemple à réhabiliter certains douars à vocation touristique comme fut le cas de douar Boumia, qui a reçu une aide financière et technique pour redynamiser ce village, qui constitue, aujourd'hui un patrimoine bâti (construction d'un gîte). Ce genre de programme qui est encore en cours d'élaboration, peut être pris comme exemple pour restaurer les autres douars

qui se sont convertis en douars fantômes (douar Gem Guem) avec "Villages de Montagne" et pourrait être appuyé et ciblé sur les territoires pertinents.

### **3.4. Développer la mise en place des circuits touristiques et stratégie de commercialisation**

Les sous-espaces du massif des Bni-Znassen sont riches en potentialités touristiques, très disparates à travers toute la montagne. Il s'agit donc de déterminer les itinéraires des circuits intégrant différents patrimoines (paysages, lieux culturels et historiques, agriculture, artisanat...). Ces circuits doivent aussi intégrer des petits commerces des produits de terroirs (lait frais, volaille, fromages, fruits secs ou frais selon les saisons) à des prix concurrentiels et abordables de la part des visiteurs et qui comptent beaucoup dans l'attractivité de la montagne. Certes, les étrangers à la région sont toujours à la recherche de nouveaux produits et à la découverte de la nature, ce qui donnera un nouvel élan au développement touristique dans les zones qui portent des cultures biologiques. Il s'agit de mieux structurer une "offre au naturel", utilisant la notoriété et le potentiel du massif, qui doit être intégré dans les circuits commerciaux régionaux.

Le massif des Bni-Znassen, malgré ses richesses naturelles et patrimoniales, n'est pas encore en mesure d'offrir un produit touristique apte à attirer des clients autres que les régionaux. Ce manque peut s'expliquer en quelque sorte par les faibles animations touristiques (animation dans les établissements d'hébergement et de restauration, expositions, manifestations, air de repos, parcs naturels ou zoologiques, parc d'attractions ou de loisirs, etc...), destinées à doter le territoire d'une valeur touristique et à présenter son offre et ses valeurs. Malheureusement, certaines de ces activités font grand défaut pour créer une attractivité touristique. Dans l'optique de dynamiser le territoire, nous proposons des circuits touristiques qui serviront de pistes ou de guides pour la relance de cette activité qui développeront le tourisme de nature et appuieront le tourisme balnéaire. Ces circuits peuvent être limités au massif ou l'intégrer d'autres sites en dehors de la zone d'étude (carte 34).

A cet effet et dans l'objectif d'intégrer le massif dans des circuits touristiques de la région, nous proposons deux circuits qui nous paraissent possibles et attractifs (le premier de deux journées, le deuxième d'une seule journée) :

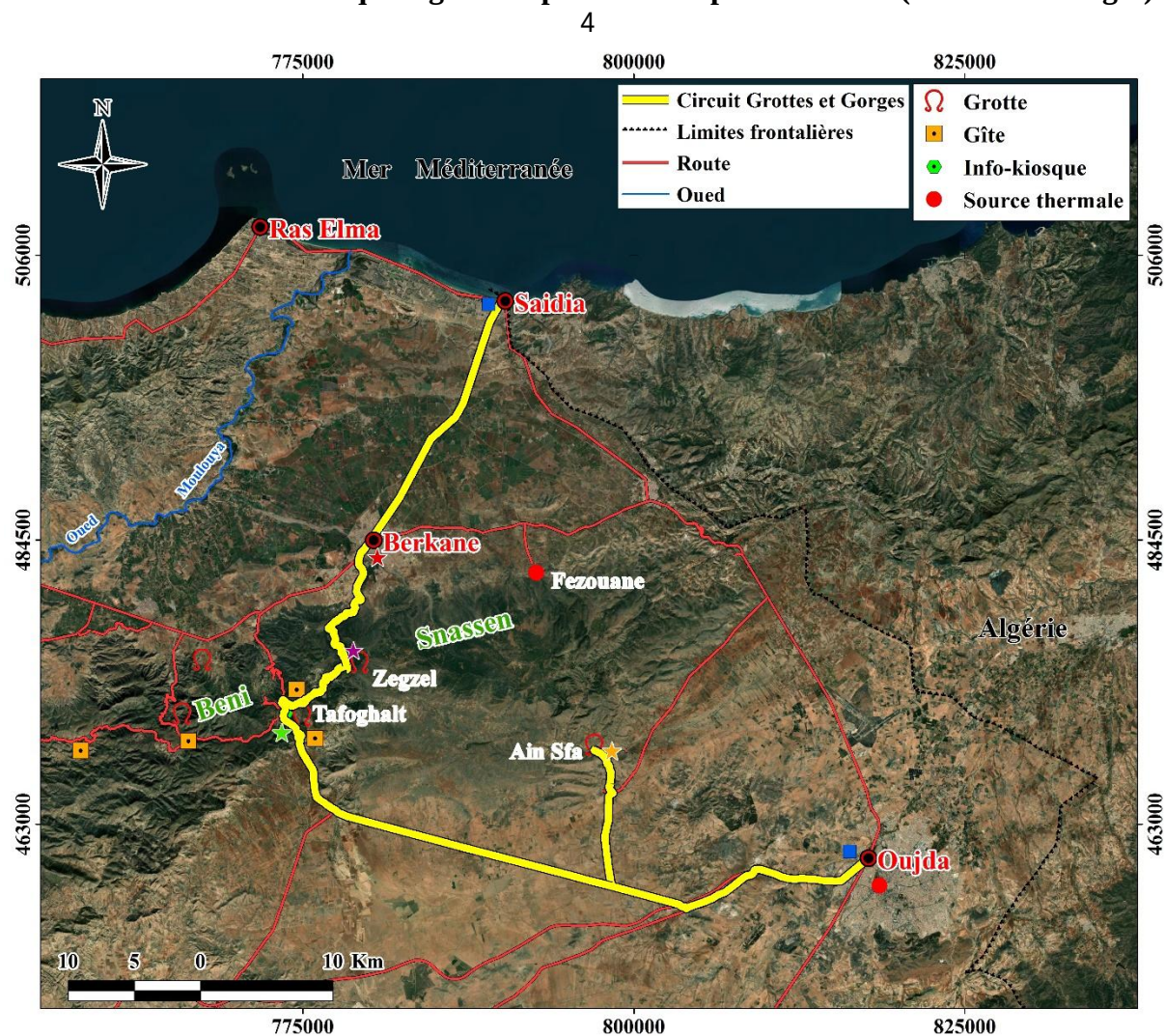
**- Le premier circuit Oujda/Bni-Znassen/Saidia (deux journées)**

**- Le circuit des grottes et de gorges** qui offre aux visiteurs (en voiture et à pieds) la découverte des paysages et du patrimoine, qui mettent l'excursionniste ou le touriste en contact direct avec des sites d'intérêt biologique et culturel de grande importance. Ce circuit de 35 kms prend son départ à partir du village Ain Sfa, et finit par la ville de Berkane :

✓ **Ain Sfa- El Kaf** où le visiteur peut se réjouir des espaces aménagés, et découvrir le tombeau du cheikh El Haj Mohammed El Habri El Azzaoui, fondateur de la Zaouïa Habriya Darqaouiya, confrérie notoire dans la région de l'oriental et en Algérie. En s'avancant en pleine montagne, on découvre une magnifique grotte (El Kaf de Cefrou), d'un grand intérêt morphologique et spéléologique, d'où jaillit une importante source quand les circonstances climatiques le permettent. Ici, on peut se contenter de faire une randonnée à travers les minuscules parcelles cultivées en produit de terroir, sans oublier de prendre un thé à la menthe locale de renommée régionale.

✓ **L'infokiosque** qui nous offre une vue panoramique sur la vallée du Zegzel et les paysages topographiques qui le surplombent. En plus, il nous renseigne sur certains produits du territoire, d'où son rôle éducatif très important et enrichissant. En contrebas, le visiteur est invité à découvrir le mouflon à manchette, qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans l'Oriental ;

Carte 34. Circuit touristique à grandes potentialités patrimoniales (Grottes et Gorges)



|                          |                                |                          |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| ■ 1ère nuit et départ    | ★ Arrêt 3,4,5, et 6: Tafoghalt | ★ Arrêt 9: Berkane       |
| ★ Arrêt 1: Ain Sfa-Elkaf | ★ Arrêt 7: Grotte des pigeons  | ■ Nuitée, fin du circuit |
| ★ Arrêt 2: Riad Oriental | ★ Arrêt 8: Grotte du chameau   | ■ Restauration           |

Réalisation : le chercheur

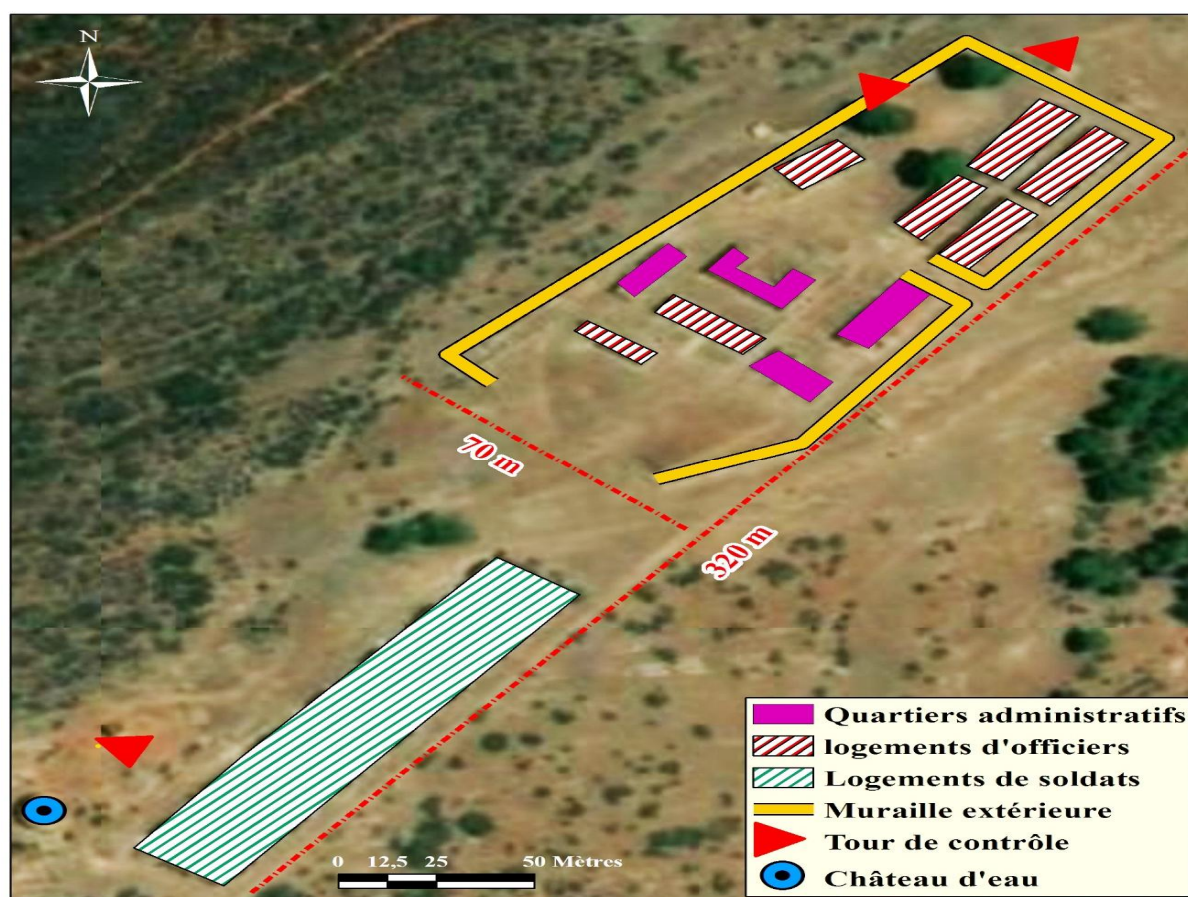
Source : travail de terrain (2019)

+ Google.Earth



✓ **La caserne militaire française**, située à quelques 500 m au nord-ouest du centre de Tafoghalt et qui constitue un témoin de la résistance des Snassnis qui ont soutenu les guerriers algériens contre les envahisseurs français. Ces derniers sont arrivés à vaincre les Snassnis en 1908, et construisent cette caserne panoramique qui surveille tous les accès qui mènent au village de Tafoghalt, et contrôle le passage nord-sud entre la plaine de Trifa et celle d'Angad, ainsi que la traversée est-ouest des Bni-Znassen. Cette forteresse fut détruite en 1953 par les résistants ? mais les vestiges sont toujours là, témoignage de la présence d'une grande armée française (carte 35).

**Carte 35. Plan simplifié de l'ancienne caserne militaire française à Tafoghalt**



Réalisation : le chercheur

Source : Travail de terrain (2019)

✓ **Le site d'Aounnout**, à 10 km de Tafoghalt, caractérisé par sa position topographique surplombant la vallée du Tagma, autrefois très riche en ressources en eau, qui sont responsables des travertins bien développés et sur lesquelles repose ce village. Ce patrimoine géologique, facile à découvrir, raconte les différentes étapes de l'histoire géologique de la formation des travertins. En contrebas, à quelques 600 mètres, et suivant une piste tortueuse, nous atteindrons le gîte de Tagma, dans un cadre naturel perché au creux des montagnes Bni-Znassen, où le

visiteur peut se détendre et prendre un déjeuner à base de produits de terroir, et découvrir les beaux paysages des alentours si le temps le permet.

✓ **La grotte des pigeons ou Ifri Ounejjar**, dont l'histoire est imaginaire entre un monstre (roi de la terre et des mers) et une fille « Sabra », qui vivait seule après le voyage de son père et la mort de sa mère et qui est arrivée à tuer le monstre à qui elle avait refusé le mariage. Depuis ce temps, Sabra, son père et son compagnon, revenus du voyage, ont décidé de s'installer dans la grotte appelée Ifri Ou Nejjar (la grotte du menuisier), et postérieurement grotte des pigeons et qui fut découverte en 1908 par un médecin militaire nommé Pinchon. Elle est classée patrimoine national et mise sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'humanité en 1995. Cette grotte constitue un gisement préhistorique mondialement connu, en raison de l'importance des résultats scientifiques qu'il a permis d'obtenir. On y trouve les ossements de 185 individus avec plus de 100000 outils lithiques (bifaces et haches polies) et ossements d'animaux, datés entre 10800 ans et 21900 ans ;

✓ **La grotte du chameau (dite aussi grotte de Tasserakout)**, qui pour l'atteindre, il faut prendre un chemin depuis Tafoghalt, plus ou moins goudronné, longeant une vallée sinueuse et encaissée, sur une distance d'environ 6 kms. Une fois arrivé, on se trouve en face d'une grotte sous forme d'une source, d'où ruisselle une eau limpide. En réalité, ce n'est pas la grotte du chameau, la vraie se trouve à quelques dizaines de mètres perchée en haut, et par conséquent, elle est méconnue de la part de la majorité des visiteurs. La vraie grotte est un musée spéléologique constitué de trois magnifiques galeries de stalagmites et de stalactites, ornées par la présence d'un lac sous-terrain au fond du niveau inférieur, et dont l'aménagement a débuté depuis 1927. Cette grotte tire son nom d'une concrétion calcitique en stalagmite, accumulée à l'entrée de la galerie supérieure en forme de chameau. Il peut aussi provenir de la morphologie externe du sommet du relief qui évoque également la forme d'un chameau<sup>213</sup>.

La grotte présente deux entrées ; l'une à 5 m du lit de l'oued et l'autre à 25 m plus haut. C'est une grotte à 3 étages de galeries ; son extension est de plus 700 m environ :

- Etage supérieur : grande galerie subrectiligne de 60 m de longueur, et des ouvertures métriques à décamétriques garnie par des draperies stalagmitiques ;

- Etage moyen : forme de nombreuses galeries, dont une se prolonge sur 60 m. les concrétions de stalagmites et stalactites (Photos 18) se présentent en forme de dents de dragon ;

---

<sup>213</sup> - Milhi S. 2019. Op. Cit., p. 102

- Etage inférieur : composé d'un niveau actif, d'où jaillissent les eaux lors des crues, ainsi que des galeries qui mènent à une grande salle ouverte sur les autres étages. La plus importante, orientée nord-sud, s'étend sur 80 m. Cet étage présente un petit lac d'eau souterraine aux bords sableux où vivent quelques espèces de poissons aveugles<sup>214</sup>.

Dans ce site il est intéressant de se promener entre les différents vergers de nèfles qui parsèment toute la vallée du Zegzel depuis la grotte du chameau jusqu'à l'entrée à Berkane ;

✓ **La ville de Berkane**, le chef-lieu de la province, créée au début du 20<sup>ème</sup> siècle sous le protectorat français. Elle tire son nom de "Aberkane", le nom de l'érudit et saint, Sidi Mohamed Ben Alhassan Ben Mekhlouf Errachidi, connu sous l'appellation de Sidi Ahmed Aberkane (le brun ou le noir en langue amazigh).

D'un petit souk hebdomadaire (le mardi), Berkane devient une concentration citadine et se développe rapidement grâce à ses ressources agricoles, que procurait la plaine de Trifa qui a bénéficié de la grande hydraulique à partir du Barrage Mohammed V. Aujourd'hui la ville est composée de deux grandes parties, la ville ancienne sur la rive droite d'Oued Cherra et Sidi Slimane Cherra, sur sa rive gauche. Les deux ensembles forment le Grand Berkane avec plus de 150 000 personnes.

Ainsi, se termine le circuit de deux journées estivales toutes entières pour passer une belle nuit, dans un hôtel confortable de cette ville, en compagnie d'un folklore local (Reggada par exemple).

- **Le deuxième circuit mer/montagne** dont le but est de faire profiter le touriste de la mer à Saidia et de la montagne à Bni-Znassen.

Ce circuit concerne les sites suivants :

✓ **Saidia** : après une nuitée dans cette station touristique moderne « Mediterranea Saidia » de grande envergure touristique, le touriste est invité à une visite guidée en ville pour découvrir tout son espace, dont l'extension se poursuit toujours avec tous les équipements que nécessite un tourisme de luxe (hôtels, terrain de golf, shopping, dégustation, port de plaisance, activités nautiques ...). Toutefois, un touriste attentif peut découvrir que le lancement de cette station s'est fait au détriment d'un espace écologique dont les vestiges sont toujours témoins

---

<sup>214</sup> - Idem

(300 hectares de plantes endémiques, notamment du genévrier rouge et eucalyptus ont été quasiment détruits)<sup>215</sup>.

Une tournée obligatoire pour visiter la kasbah de Saidia (15 600 m<sup>2</sup>) construite à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (1883) à l'embouchure orientale de l'Oued Kiss par le Sultan Hassan Ier. Elle prend la forme d'un carré, ses épaisses murailles s'élevaient jusqu'à 7 mètres et leur largeur était de 1,10 mètre). Sa position stratégique, en face de l'Algérie, servait de frontière et permettait au Sultan de surveiller les passages et garantirait la sécurité de la zone comprise entre Melilla au nord et Angad au sud ;

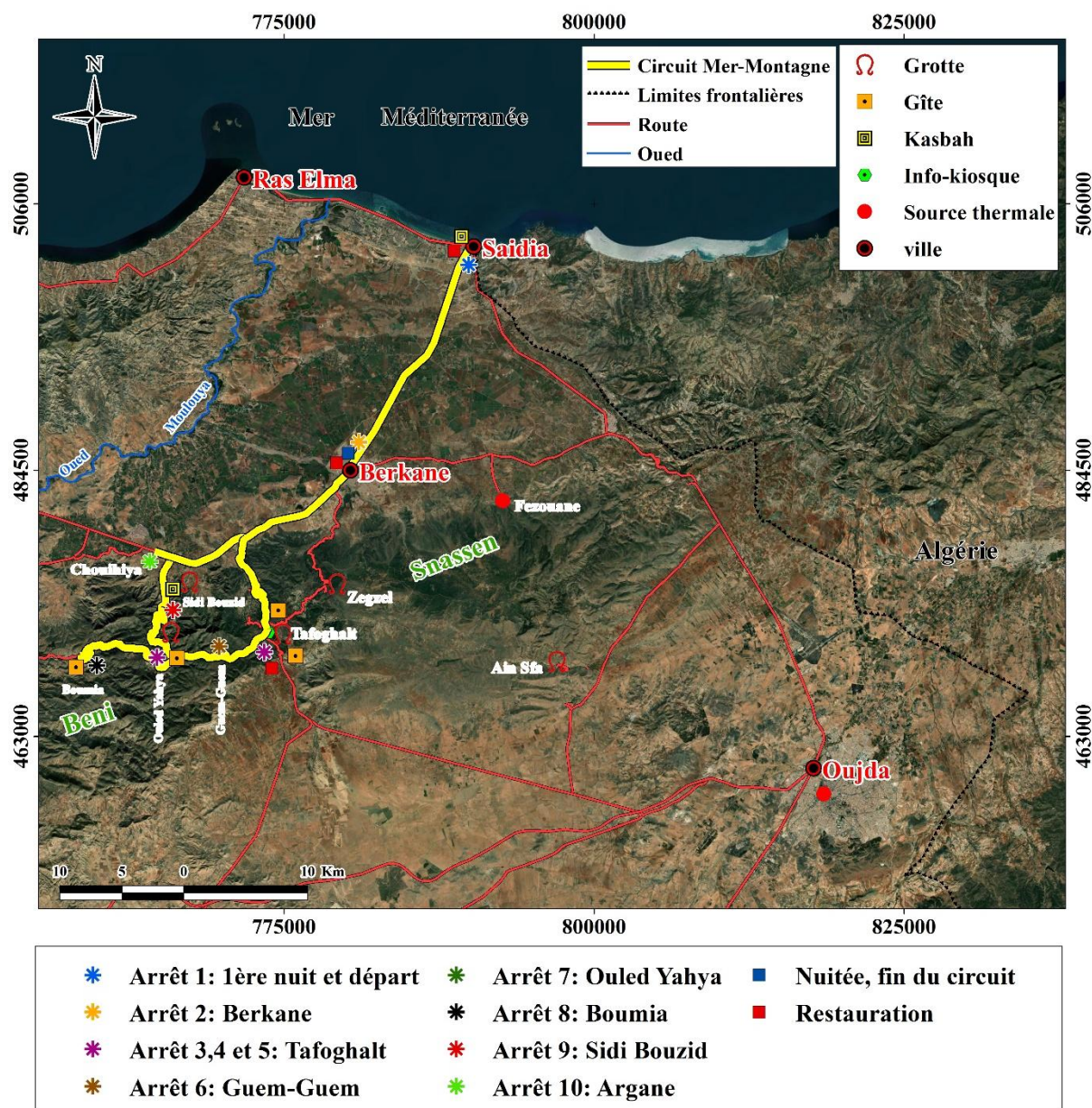
- ✓ **Ville de Berkane** (voir p.371) ;
- ✓ **Site Aounnout-Tagma** (voir p.369) ou un déjeuner sera offert aux visiteurs dans le gîte de Tagma ;
- ✓ **Caserne militaire** (voir p.369) ;
- ✓ **L'infokiosque** (voir p. 367) ;
- ✓ **Gorges d'oued Guem Guem**, ou le visiteur sera amené à explorer une nature de falaises abruptes et de vallées encaissées. Il découvrira les vestiges des installations humaines témoins du génie de construction des anciens hommes de cette région. Les habitations construites sur des versants pentus (douar Guem Guem) où étaient construites des terrasses étroites qui assuraient une économie de subsistance à leurs propriétaires. Aujourd'hui le douar est en ruine après avoir été abandonné totalement de ses habitants.

---

<sup>215</sup> - Milhi S. 2019. Op. Cit., p. 217



Carte 36. Circuit touristique à grandes potentialités patrimoniales (Mer-Montagne)



Réalisation : le chercheur

Source : travail de terrain (2019)  
+ Google.Earth

✓ **Dar El Aila ou Maison Familiale Rurale**, construite dans l'objectif d'assurer des formations touchant particulièrement les métiers liés à l'agriculture et ses dérivés. Elle profite à des jeunes qui, pour des raisons d'éloignement ou d'abandon scolaire, sont restés sans qualification professionnelle. Ici le visiteur peut prendre un petit repos dans un gîte juste à côté de la maison et prendre un goûter. De la terrasse de cette maison on peut visiter, à distance, le synclinal perché d'Oulad Yahya qui se caractérise par ses variétés de cultures maraichères et fruitières, spécialement les prunes et les agrumes de goûts spéciaux.

✓ **Douar Boumia** à quelques 20 kms de la Maison Familiale Rurale, le visiteur sera surpris par le changement de paysage qui devient pessimiste et désertique, car la végétation diminue et la population devient très rare. Un grand douar de plus de 100 maisons est presque totalement vidé de ses habitants. Dans ce « douar fantôme », on essaie de le réactiver à travers la construction d'un gîte, qui est encore en cours de réalisation ;

✓ **Kasbah de Sidi Bouzid**, en traversant la dépression verdoyante d'Oulad Yahya, on peut se donner une idée sur les produits de terroir que le massif des Bni-Znassen peut offrir comme spécificités aux consommateurs. A quelques dizaines de kms, en contrebas, on découvrira la kasbah de Sidi Bouzid qu'il faut atteindre en empruntant un chemin à pieds. Cet édifice a été construit durant la période du 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle, portait le nom du palais du juif Ibn Mechaâl et fut détruit par le prince Moulay Rachid qui a mené une révolte contre son frère Moulay Mohamed. Aujourd'hui, de cette grande forteresse construite sur une terrasse travertineuse, il ne reste que des ruines qui témoignent la présence d'une grande muraille de clôture qui portaient des tours de contrôle pour la défense (photo. 115). Dans cette kasbah, on trouve une mosquée bâtie au sommet de la terrasse, et qui portait un minaret (photo. 116), de forme demi-sphérique et embellie par des sculptures sur le bois.



Photo. 115 : Muraille extérieure et tour de défense. Source : le chercheur, le 14 octobre 2020



Photo. 116 : Mosquée de Kasbah Sidi Bouzid Source : le chercheur, le 14 octobre 2020

✓ **Chouihiya** ; commune rurale caractérisée par la présence d'un arbre endémique qui est l'arganier, qui pour les marocains n'existe qu'au sud du pays. Sur une superficie de 600 ha, le visiteur découvrira cet arbre, dont le produit de son fruit est d'une grande importance nutritive et médicinale.

A partir de ce point, le circuit d'une journée estivale se termine. Il faut donc prendre la Nationale 2 pour rejoindre la ville de Berkane, où le passage d'une nuitée est possible dans un hôtel confortable en compagnie d'un folklore local (Reggada par exemple).

### **3.5. Un marketing territorial cohérent et articulé autour de produits de terroir labellisés**

Le concept Marketing a concerné, depuis son apparition aux Etats-Unis, le domaine de l'économie et particulièrement la gestion des entreprises. Aujourd'hui, il s'est beaucoup élargi touchant plusieurs domaines et secteurs, notamment l'espace, *« par conséquent, si le marketing dans sa dimension entrepreneuriale dépend des principes de marketing de produits ou de marketing de services, son application à la dimension territoriale exige qu'il s'adapte à cette nature car les communes territoriales commercialisent les équipements de base, les infrastructures, les services sociaux et les compétences des acteurs qu'ils ont. Il commercialise également la richesse et les potentialités économiques et naturelles qu'il possède, pour créer son attractivité territoriale »*<sup>216</sup>.

A travers l'ensemble des terrains étudiés dans le massif des Bni-Znassen, on peut dégager quatre espaces dont les produits doivent être labellisés en tant que produit de terroir :

- **L'espace arganier**, qui malgré son étendue rétrécie et sa faible production, peut constituer un produit spécifique et donner au massif une image de marque particulière. A cet effet, une coopérative a pu installer une unité de trituration et de mise en bouteille d'une huile bien appréciée à l'échelle nationale et internationale ;

- **L'espace figuier** du fait de la présence de cet arbre fruitier partout dans le massif et spécialement dans la commune d'Aghbal, qui a bénéficié en 2019 à l'occasion de la tenue de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival des figues (23-25 août 2019) d'un projet de plantation de 100 hectares de figuiers, et de création d'une unité de valorisation de ce produit. Selon ses promoteurs, ce

---

<sup>216</sup> - محمد بودواح وعبد السلام بوهلال، 2015. التسويق الترابي وأفاق التنمية المحلية في المغرب. ص. 88

projet agricole qui porte sur la substitution de cultures céréalières par des arbres fruitiers s'inscrit dans le cadre du Plan Maroc Vert, avec pour objectifs de développer la filière de la figue, d'améliorer la productivité et la qualité du produit et de promouvoir sa commercialisation. Ce projet ambitionne également de rendre ce fruit disponible tout au long de l'année à travers le séchage d'environ 200 tonnes de figes, et l'emballage de quelque 1200 tonnes de figes fraîches par an. Quelque 54 agriculteurs vont bénéficier de ce projet de développement et de valorisation de la culture de la figue, portée par la coopérative agricole Gharmawne, et dont la durée de réalisation au niveau du territoire de la commune d'Aghbal s'étale sur la période 2019-2020 ;

- **L'espace néflier** qui se concentre presque exclusivement le long de la vallée de Zegzel, c'est-à-dire depuis son amont jusqu'à son aval, et ne disparaît que lorsque la topographie ne le permet pas. Le micro-climat dont bénéficie cet espace a favorisé le développement de cette culture, sur des terrasses aménagées, dont la productivité varie selon les conditions climatiques et l'offre d'eau d'irrigation. En cas de diminution de la productivité, les agriculteurs gagnent en termes de qualité du fruit, qui gagne en calibrage et en qualité gustative (goût plus délicieux, sucré et juteux et de calibre) ce qui impacte les prix. En fait, l'année agricole 2013 était bonne en termes de production, mais les prix ont baissé à 5 dhs le kilogramme. A l'inverse 2104 était moins bonne mais le prix était de 8 dhs le kilogramme, car la récolte a été de très bonne qualité. Cette caractéristique et la méthode de collecte de la récolte du néflier qui se fait encore à la main et nécessite une délicatesse particulière et un savoir-faire reconnu, ont permis au néflier de Zegzel en tant que produit du terroir, de bénéficier du label signe distinctif d'origine et de qualité depuis 2013. Un atout qui a poussé les agriculteurs à adapter leurs techniques culturales aux quatre variétés produites : La Navela (ou beldi), le Muscat (nèfle piriforme), le Mkarkabe (type rond) et la Tanaka (type japonais). Ces variétés du néflier sont cultivées sur 370 ha, ce qui représente 82 % des plantations nationales<sup>217</sup>. Il reste à sauvegarder cet espace de la pollution qui affecte les eaux d'Oued Zegzel, et qui provient de l'aire de pique-nique près de la grotte des pigeons, et du tourisme anarchique et inorganisé (camping, brèves visites et pique-niques) près de la grotte du chameau, source de beaucoup de déchets, qui finissent dans le lit de l'Oued Ferrouj.

---

<sup>217</sup>- L'Economiste. 2014. Le néflier de Berkane a la cote. Edition N° : 4288, le 02/06/2014



Ceci dit, trois attentes restent à satisfaire pour réaliser davantage de gains et de production:

- améliorer les pratiques culturales via des formations ciblées, afin de répondre à toutes les exigences d'un produit labellisé ;

- valoriser la production par l'amélioration des circuits de distribution et de commercialisation ;

- améliorer les recettes en fédérant l'ensemble des petits agriculteurs, qui s'adonnent à cette culture, à des pratiques coopératives.

Le but étant de maîtriser la cueillette qui se fait encore à la main et qui nécessite une délicatesse particulière vu que le fruit s'abîme rapidement. Pour améliorer les rendements et conquérir de nouveaux marchés, il faut construire des unités de stockage appropriées et une unité pour la production de la confiture ou du jus de nèfles, afin de rationaliser l'offre. A cet effet, les institutions en place, à savoir l'agropole de Berkane et la Faculté des Sciences à Oujda, sont appelés à œuvrer dans ce sens, en vue d'améliorer la production et la valoriser, en offrant à ce produit local une grande compétitivité sur le marché régional, national et international (exigences de la qualité) ;

- **L'espace amandier** : cet arbre fruitier tenait une place plus ou moins importante chez les paysans Snassnis sans qu'il soit privilégié des autres arbres. Aujourd'hui, quelques espaces du massif (le piémont sud) ont intéressé des organisations internationales et des institutions marocaines pour l'élaboration de projets de développement d'amandier, et l'extension des plantations qui sont passées de 1800 ha en 2011 à 4200 ha en fin 2015, soit une progression de plus de 57,14 %. Cette nouvelle superficie qui s'étend de la commune Béni Khaled à l'est jusqu'à Machraâ Hammadi à l'ouest, mérite une attention particulière pour donner à cet espace une image ou une identité qui lui permettra de se distinguer des autres régions marocaines en termes de qualité du produit, que les partenaires au projet PROFAO sont appelés à lui offrir, une certaine labellisation en vue de le commercialiser à grande échelle.

## **Conclusion**

Le massif des Bni-Znassen regorge de potentialités naturelles et patrimoniales, qui nécessitent une politique d'aménagement touristique pour les mettre en valeur et participer au développement territorial. Malheureusement, toutes ces ressources sont inexploitées ou exploitées partiellement, et sont souvent handicapées par de nombreux défis qu'il faut surmonter, afin d'harmoniser l'aménagement du territoire et l'aménagement touristique. A cet effet, le tourisme s'affirme comme une solution adéquate pour un développement local, dont les activités traditionnelles se montrent incapables de déclencher un essor économique et social.

Cette perception ou cette démarche nécessite l'implication de tous les acteurs locaux et régionaux, pour l'élaboration de projets de développement à base touristique, en vue de créer un climat d'entente entre tous les partenaires, y compris la population locale qui doit être la première bénéficiaire de toutes ces actions touristiques.

Pour ce, la sensibilisation nous paraît incontournable pour mobiliser toutes les parties prenantes concernant les potentialités existantes, mais dormantes, et qui ont donné naissance à une industrie touristique dans plusieurs coins du monde. Il faut aussi montrer aux gens que le massif renferme un trésor d'atouts, qu'il faut seulement mettre en exergue pour un développement durable et profitable. Ceci nécessite, l'ouverture des collectivités territoriales locales sur leur environnement proche et lointain pour s'inspirer des projets réussis et les injecter dans leur espace encore vierge et enrichi.

Nous avons aussi enregistré que notre zone d'étude est riche en produits de terroir que les acteurs locaux, les investisseurs et la population locale sont tous amenés à élaborer une stratégie de développement de certaines cultures spécifiques à la montagne, via une politique de marketing territorial.

### **Conclusion de la troisième partie**

Nous avons retenu de l'étude de cette partie que les activités traditionnelles occupent encore une place de choix dans le tissu économique et social du massif des Bni-Znassen, qui se caractérise par ses importantes potentialités naturelles, qui une fois exploitées de manière rationnelle, notamment en matière de conservation des ressources génétiques et de maintien de l'équilibre hydrique global, judicieusement utilisées, pourraient conduire à l'amélioration de la productivité des systèmes agricoles et du niveau de vie de la population locale.

Toutefois, l'économie de la majorité des ménages est largement tributaire de l'élevage, du fait que la zone n'a pas beaucoup de potentialités, en termes de superficies, pour une agriculture rentable. En dehors de l'agriculture traditionnelle et de l'élevage, la zone n'offre pratiquement pas d'autres opportunités d'emploi, malgré ses richesses patrimoniales qui peuvent lui donner une image particulière à l'échelle régionale.

Suite au poids des contraintes naturelles et humaines souvent contraignants, l'agriculture du massif montagneux a connu de grandes transformations, malheureusement négatives, en termes de superficies. En effet, la diminution tendancielle des précipitations et la désertification humaine, ont participé largement à la dégradation du sol et des terres mises en cultures, en raison de leur topographie encourageant l'érosion. L'absence de l'homme sur ces terres a activé le phénomène érosif, et a participé à la squelettisation des sols qui ne sont plus rentables.

Dans ce contexte de crise agricole de montagne, certains paysans ont pu aménager des petits terroirs en tant qu'alternatives à une agriculture de montagne en situation défavorable en comparaison à la situation des grands périmètres en plaines environnantes (Trifa et Angad). Ces initiatives sont aujourd'hui un riche réservoir d'enseignements et de leçons à capitaliser, pour un meilleur ciblage des futures politiques de développement agricole des zones montagneuses. C'est dans ce sens que l'agriculture montagnarde s'est tournée vers des produits spécifiques à la zone d'étude, ce qui lui procurera une image de marque et augmentera son champ d'attractivité et de compétitivité.

Avec les sécheresses répétées des dernières années, les acteurs de la gouvernance territoriale se sont rendus compte que les activités traditionnelles ne sont plus une garantie pour le développement local. En d'autres termes, ils ont pris conscience que les ressources dont bénéficie le massif doivent être prises dans leur ensemble, et d'une façon intégrée pour maîtriser les outils de développement convoité par tout le monde. Dans cette perspective, il est

indispensable de rapprocher les opinions des différents intervenants pour élaborer des plans de développement sous l'angle d'une approche participative. Ainsi, tous les acteurs étatiques et de la société civile de développement local, aux représentations divergentes, sont ainsi appelés à adopter de nouvelles approches et de nouveaux modes d'intervention, dont la principale conséquence attendue est l'émergence de leur territoire, qui à leurs yeux est toujours marginalisé. La construction collective de ce dernier devrait alors être souhaitable et possible, à condition que les représentants des collectivités territoriales admettent l'intégration des jeunes dans l'élaboration des stratégies de développement. Certes, ces derniers incombent la problématique de la marginalisation de leur territoire à la politique de leur écartement, et à l'incapacité des premiers à la construction de projets territoriaux ambitieux et à l'inefficacité des politiques adoptées. Toutefois, il paraît que la société dans son ensemble a acquis un certain degré de conscience qui favorise le travail collectif et participatif. Ceci a été confirmé sur le terrain à travers la participation des associations dans les domaines de l'enseignement (coranique) et de la formation à l'exercice de métiers pour l'insertion économique des jeunes (la maison de la famille).

Le changement majeur que devrait produire les approches participatives puis territoriales de développement local dans notre zone d'étude les zones rurales, c'est l'harmonisation des acteurs et de leur participation à la prise de décision d'une manière collective. La diversité des acteurs ne doit pas constituer un facteur contraignant, au contraire, elle doit former une assise pour le décollage d'un développement territorial durable. Arrivés à ce stade de compréhension, les acteurs de l'Etat et ceux de la société civile pourront ainsi valoriser leurs ressources territoriales, surtout les potentialités touristiques qui sont jusqu'à présent sous exploitées pour ne pas dire « dormantes ». L'introduction récente de l'approche territoriale participative aidera certainement à la mise en tourisme de cet espace, dont les circuits sont riches en paysages et en patrimoines. Cette mise en tourisme sera certainement appuyée par les découvertes innovantes des sous-espaces attractifs, grâce à leurs produits spécifiques et biologiques qui nécessitent une politique commerciale leur permettant de conquérir des marchés régionaux et nationaux autres que les marchés hebdomadaires des collectivités territoriales limitrophes. Une telle démarche ne peut se réaliser qu'à travers l'acquisition des produits de terroir d'une certaine attractivité et compétitivité via ce qu'on appelle aujourd'hui le marketing territorial.

## **Conclusion générale**

Au terme de cette recherche, nous allons essayer de revenir de manière synthétique sur les conclusions des chapitres, pour voir dans quelles mesures la gouvernance territoriale et le développement durable peuvent trouver une piste commune de dynamisme de l'espace en question pour une relance économique et sociale.

Le massif des Bni-Znassen est un territoire qui a souffert des conséquences de sa géographie physique, du fait qu'il a été depuis l'aube de l'humanité, comme lieu de refuge. Mais au fil du temps, et suite à l'augmentation de la population, il s'est avéré que cet espace est incapable de subvenir aux besoins d'une population croissante. Ainsi, l'agressivité anthropique commence à prendre de l'ampleur, avec l'extension des terres de cultures au détriment du couvert végétal, qui a souffert de la politique coloniale qui a nécessité un défrichement de grande envergure, pour la collecte de l'alfa et du palmier nain pour alimenter l'industrie de transformation en France et ailleurs. A ceci, s'ajoutent plus récemment les risques climatiques, qui ont handicapé les activités traditionnelles qui sont dans l'incapacité de s'adapter avec ces changements et ces transformations, et par conséquent, elles ne sont plus rentables.

Pour connaître de plus près les composantes de cet espace en difficulté, la recherche que nous avons menée a visé une meilleure connaissance des potentialités touristiques, de savoir le degré de leur exploitation et leur importance dans le développement durable du massif des Bn-Znassen. Les résultats de la présente étude nous ont permis de mettre en lumière les points forts et les points faibles qui ne sont pas mis en relation pour renforcer les éléments positifs, et résoudre les éléments négatifs, pour qu'ils n'handicapent pas trop le développement de l'activité économique en général et touristique en particulier.

La problématique ne réside pas dans la présence ou l'absence de potentialités, mais dans le capital humain, c'est-à-dire dans la gouvernance de ces ressources qu'il faut exploiter d'une manière rationnelle. Ces trois concepts : les potentialités, la gouvernance et le développement, sont au cœur de notre problématique de recherche, une fois mis en connexion ici, détermineront les démarches entreprises par les acteurs de développement et les aménageurs du territoire.

Nous avons d'abord identifié les ressources territoriales physiques et humaines, que nous avons recensé comme base de données et qui serviront comme appui à toute action de développement durable de l'espace en question. Après l'analyse des différentes composantes de l'espace, nous avons constaté un certain dysfonctionnement spatial suite aux changements climatiques, qui ont causé une grande dégradation du sol et des rendements, et suite aux politiques sectorielles d'intervention.

Concernant les hypothèses proposées dans l'introduction de cette recherche, nous pouvons dire que la première hypothèse a montré son incapacité à se réaliser, et a confirmé que la présence des potentialités dont regorge le massif des Bni-Znassen n'était, et ne serait jamais, suffisante pour créer une activité touristique. Le patrimoine dans toutes ses formes n'est pas encore valorisé pour permettre une certaine attractivité territoriale. Nous avons enregistré une certaine déconnexion entre les atouts touristiques et le tourisme.

La deuxième hypothèse a été confirmée, du fait que nous avons assisté à des transformations dans la gouvernance territoriale, qui n'est plus une question des acteurs étatiques, mais c'est aussi une affaire de tous les habitants du territoire qui doivent déployer ensemble leurs efforts dont l'intérêt de tout le monde (gagnant/gagnant). Cette nouvelle caractéristique de la gouvernance territoriale repose donc sur le passage d'une perception de la gestion de l'espace qui glisse du pouvoir central vers un pouvoir participatif, autrement dit de l'affrontement entre les acteurs décisionnels et ceux de la société civile à un certain consentement entre tous les partenaires. Cette prise en charge de la part de tous les acteurs, à l'échelle du territoire témoigne d'une nouvelle forme de gestion de l'espace dans une perspective de développement local durable. Toutefois, ce dernier nécessite l'intégration des composantes spatiales, sociales, environnementales et économiques ainsi que la mobilisation des différents acteurs autour des projets de développement local qui assureront la durabilité du territoire.

Ce système de décentralisation entamé par le Maroc a coïncidé avec l'introduction du terme « gouvernance » dans le discours politique international au cours de la décennie 1990. Cette nouvelle démarche a été caractérisée par l'élargissement des décideurs décisionnels (Etat et société civile) et a permis le traçage d'une voie au développement durable pour les collectivités territoriales.

Pour la troisième hypothèse, elle est fortement sollicitée aussi bien par les acteurs que par la population du fait de la présence des potentialités locales qui permettent le montage de projets territoriaux à savoir le projet touristique et le marketing territorial aptes à l'environnement local parce qu'ils ont la capacité de mettre sur le marché du patrimoine et des produits de terroir à haute attractivité.

En termes de gouvernance et d'aménagement, nous avons mis l'accent sur les différentes stratégies adoptées par les acteurs du développement afin de voir de quelle manière elles favorisaient la mise en place d'une gouvernance territoriale adaptée.

Pour le projet territorial que nous avons proposé et qui concerne le tourisme, nous avons remarqué que les potentialités et le tourisme qui constituent aujourd'hui un couple divorcé, alors que ce dernier représente aujourd'hui un facteur à fort potentiel d'aide au développement local, notamment dans les zones de montagnes où le tourisme de nature est en plein essor, et ce en liaison avec les activités traditionnelles qui doivent servir le tourisme pour se développer et le développer. Nous avons insisté sur le tourisme rural parce qu'il constitue aujourd'hui un des segments en pleine croissance du tourisme international. Il vise la découverte des monuments et des sites, dans un projet éducatif et culturel, sur la découverte des cultures, et tout particulièrement des cultures qui sont très différentes de celles du touriste.

Pour ce faire, il nous paraît essentiel de mettre ensemble toutes les variables de développement, tout en insistant sur la conjugaison des efforts des autorités locales, des élus, des acteurs économiques (investisseurs), de la population locale, des associations et des ONG pour relancer le tourisme et profiter des ressources territoriales du massif.

Cependant, même si le tourisme est susceptible de diversifier l'économie locale, d'apporter les équipements qui manquent aux populations des zones reculées, et de créer des opportunités d'emploi, il n'a jamais réussi son développement, parce que le pouvoir local n'a jamais été en mesure de mettre en œuvre sur son territoire une politique intégrée, et a tout simplement laissé la population libre de ses initiatives, sans essayer de la coordonner et sans aucune stratégie marketing appropriée. A ce jour, le massif des Bni-Znassen peine à devenir une destination touristique, et ce malgré ses importantes potentialités culturelles. Le développement du secteur se heurte à de multiples inconvénients, dont le plus important est le manque de coordinations entre les différents acteurs aux opinions divergentes.

Malheureusement, l'administration locale et celle de l'amont, n'ont pas encore compris comment la mauvaise gestion du territoire a pu avoir un impact négatif sur les opportunités de développement, et ne sont pas encore mis d'accord pour essayer de réparer les dégâts de leur système de gouvernance.

A travers cette étude, nous avons essayé de comprendre, dans une perspective historique, les raisons pour lesquelles, le tourisme et le développement du massif, piétinent, en dépit de ses nombreuses ressources patrimoniales, et par conséquent la population n'a pas profité des effets directs, indirects et induits qu'engendrerait une activité touristique convenablement menée.

Toutefois, nous avons enregistré une certaine collaboration entre des parties prenantes pour soutenir et développer le secteur du tourisme, spécialement du tourisme écologique ou de nature. Les résultats de ce partenariat se traduisent par la création du SIBE des Bni-Znassen en tant que Pays d'Accueil Touristique (PAT) dans une perspective de définir une vision de développement local intégré, soutenue spécialement par la population qui y vive et la direction régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification.

Dans quelle mesure, le tourisme montagnard, est-il et peut-il devenir une activité complémentaire pour ne pas dire alternative des activités traditionnelles, et dans quelles mesures les ressources locales sont en mesure de créer une attractivité touristique ?

Nous sommes parvenus à dire que la population, d'une façon générale, et les paysans d'une façon particulière, sont dans l'incapacité de s'adapter aux changements climatiques et aux transformations de l'économie régionale et nationale. Les activités traditionnelles sont devenues peu rentables, à cause de la diminution tendancielle des précipitations, ce qui a poussé les habitants à l'émigration vers les zones urbaines ou à l'étranger. Les douars désertés sont en ruine, et transformés en « douars fantômes ». Cet état des lieux, signe d'une crise de la campagne en difficultés sociales, économiques et environnementales, nous a aidé à mieux comprendre la transformation du territoire Snassni, riche en ressources naturelles, malheureusement non encore mises en valeur, pour venir en aide aux autres activités en crise.

Cette recherche, dont les trois piliers qui la composent, les potentialités touristiques, la gouvernance territoriale et le développement durable, s'est intéressée à définir les relations entre ces trois variables, pour mieux cerner les transformations que connaît le massif. Plus particulièrement, elle s'est intéressée aux enjeux socioterritoriaux, causés par les crises



climatiques et l'incohérence des acteurs intervenants (étatiques, privatifs et sociaux). Notre démarche analytique nous a permis de bien connaître comment les initiatives mises en place, aussi bien par les acteurs de l'Etat que par la société civile, ont participé à la démarginalisation des Bni-Znassen et au traçage d'une piste de gouvernance territoriale.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus, montrent d'abord que la situation de la crise environnementale (climatique) a eu un impact négatif sur l'activité agricole et pastorale, ainsi que sur la croissance de la population du massif (émigration). Même au sein de cette crise, le massif dispose toujours d'un riche potentiel physique et humain, capable de changer l'image de cette montagne et la rendre plus attractive et concurrentielle en termes de produits de terroir et de tourisme. Le développement de la démocratie et l'émergence de la société civile ont permis le rapprochement des acteurs du développement (développement d'une politique de marketing et de communication). Ceci s'est traduit par la création de nombreuses associations et coopératives, portées par des jeunes et des femmes, et qui œuvrent dans des domaines différents, mais dans un objectif commun, qui est celui de promouvoir une stratégie pour le relancement d'un développement durable local.

Parmi les autres résultats auxquels nous sommes parvenus c'est que le massif n'a jamais réussi à concrétiser un développement convenable, parce que les acteurs du pouvoir local n'ont jamais été en mesure de mettre en œuvre une politique intégrée, et ont tout simplement laissé la population libre de ses initiatives, sans essayer de les coordonner et sans aucune stratégie marketing appropriée.

Ce n'est que tout récemment que l'administration locale a compris comment cette mauvaise gestion a eu un impact négatif sur les opportunités de développement ce qui l'a invité à collaborer avec les autres acteurs locaux de développement, tout en essayant de réparer les dégâts qu'ils ont causé au territoire et à la société.

Ainsi, le pouvoir étatique a participé à l'émergence d'une dynamique d'organisation professionnelle, qui prend de plus en plus d'envergure et qui fait que les organisations civiles se sentent de plus en plus responsables vis-à-vis des actions du projet et ses réalisations sur le terrain dans un souci partagé de durabilité des actions du projet et la prise en charge de certaines de ces actions. C'est dans ce sens qu'un développement d'une politique de marketing territoriale et de communication au sein des projets projetés par tous les acteurs peut réussir (mobilisation des partenaires). Cette approche adoptée par les multi-acteurs occasionnera la multiplication de

pôles de développement territorial. Il s'agit donc de la constitution et du renforcement de structures d'action au service du projet, de l'apport de compétences professionnelles, mais aussi et surtout de la consolidation de réseaux d'acteurs, de dispositions à coopérer entre eux dans une perspective de développement du territoire.

Dans ce contexte, l'entente entre les différentes parties prenantes (arrangements locaux) et la valorisation des ressources se présentent comme un enjeu au centre d'interférences et de conflits entre les différents porteurs de projets (services de l'État, les représentants, les élus locaux, les bureaux d'études étatiques et privés, les agriculteurs et toute la population locale). Leurs opinions sont souvent divergentes par rapport à l'enjeu de la gouvernance dans un contexte d'affaiblissement des formes de coordination hiérarchique et des processus de décentralisation. Cette complexité est due au renouvellement des modes d'organisation et de gouvernance, et plus généralement de l'action des jeunes acteurs qui veulent avoir leur part entière dans la gouvernance de leur territoire.

La gouvernance territoriale est devenue aujourd'hui une thématique importante pour la recherche académique, et constitue un enjeu pour les acteurs locaux en particulier, lorsqu'il s'agit de mettre en place des projets de développement durable. Certes, depuis les dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, la question de l'aménagement de l'espace et de la participation, compte tenu du désengagement de l'Etat via la décentralisation, les acteurs locaux sont invités à prendre en main le devenir de leur territoire car la gouvernance territoriale repose sur la participation des différents intervenants concernés par le développement durable. Toutefois, le principe hiérarchique de la gouvernance est sollicité, même si cette politique est censée laisser place à des coordinations entre acteurs directs du territoire, surtout ceux de la société civile qui sont souvent dispersés, peu ou pas organisés. Malheureusement, la gouvernance en tant que processus de coordination entre les divers acteurs, est un phénomène complexe et sa réussite dépend de la capacité des acteurs à promouvoir la participation effective de toutes les parties intéressées par le développement du territoire. De cette manière on construira une gouvernance collaborative au fur et à mesure de la formation du capital humain.

Au terme de cette conclusion, nous pouvons dire que le massif des Bni-Znassen peut devenir une destination touristique suite à ses nombreuses potentialités, malgré les multiples inconvénients qui entravent les démarches territoriales. Toutefois, il conviendra d'élargir ces recherches et de les compléter par d'autres, que ce soit pour le massif des Bni-Znassen ou pour toute la région afin mieux de comprendre la transformation de territoires riches en ressources naturelles, mais qui ne sont pas encore en mesure de créer un espace attractif et concurrentiel.

## **Bibliographie**

### **Etudes académiques**

- Aboukassim S.A., 1995. Etude de l'aménagement de la forêt domaniale de Bni Snassen. Partie II : renseignements généraux et étude socio-économique. Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes, ministère délégué chargé des Eaux et des Forêts.
- Acherkouk M. et alt., 1996. Projet de Développement Rural Taourirt-Tafoghalt. Etude phytoécologique. Rapport final.
- Acherkouk M. et alt., 1996. Alternatives techniques et institutionnelles.
- Agoumi A., 2003. Vulnérabilité des pays du Maghreb face aux changements climatiques. Besoin réel et urgent d'une stratégie d'adaptation et de moyens pour sa mise en œuvre, Perspectives des changements du climat. Questions et Analyses de Pays en voie de développement et de Pays à Économies en Transition, Climate Change Knowledge Network, Winnipeg (Manitoba), Canada, IISD
- Amirou R., (1995), Lesbet et Abouabdessalam (2004). Cités par Bouaouinat A., (2008), Les acteurs locaux du tourisme de désert au Maroc : Cas de l'erg Chebbi et de Zagora-M'hamid. Rabat
- Aubertinc C. et Vivien F., 2006. Le développement durable ; enjeux politiques, économiques et sociaux. Ed. La documentation française. Ouvrage : 144 p.
- Bakhella W.J., 2017. Perceptions et pratiques relatives à l'Education au Développement Durable au Maroc. Le cas de l'Université Mohammed V de Rabat. Faculté des Sciences de l'Education.
- Belhouari S., 2017. Tourisme solidaire : Le Maroc à toutes les cartes en main. L'économiste. Edition N° : 4971, le 01/03/2017.
- Benhoussa A. et Dakki M., 2003. Massif de Beni Snassen : Cartographie des habitats et répartition des principaux taxons. Rapport final du projet MedWedCoast-Maroc « Conservation des Zones Humides et des Systèmes côtiers dans la Région Méditerranéenne ». Secrétariat d'Etat à l'Environnement - Département des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification.
- Ben-Ncer A., et Tagemouati N., 2010. Définition du patrimoine culturel et ses composantes, document consensuel de référence, Ministère de la culture, Royaume du Maroc.
- Berriane M., 1996. Tourisme national et Migrations de loisirs au Maroc (étude géographique). Université Mohammed V. Publications de la F.L.S.H Rabat. Série Thèses et Mémoires- 16.
- Berriane M. et Popp H., 1999. Le tourisme dans les pays du Maghreb : diversification et effets sur le développement local. Pub. De la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série colloques et séminaires, Vol. 77
- Berriane M. et Aderghal M. 2007. Tourisme rural, gouvernance territoriale et développement local en zones de montagnes. Rapport final d'une recherche soutenue par l'ONDH et l'université Mohammed V.

- Berriane M. et all, 2009. Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : Quelle articulation en Méditerranée ? Publications de la FLSH Rabat – Série Essais et Etudes n° 41.

- Berriane M., 2015. Dynamiques territoriales et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels. Centre Jacques-Berque Berriane M., 2015. Dynamiques territoriales et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels. Centre Jacques-Berque e

- Bouchikha M., 2009. Renforcement des capacités locales pour développer les produits de qualité de montagne - Cas du safran - Projet FAO/TCP/MOR/3201. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) Rome, Italie

- Bouzouggar A. et alt., 2007. 82,000-year-old shell beads from North Africa and implications for the origins of modern human behavior. *Proceedings of the National Academy of Sciences*.104 (24) 9964-9969 DOI : 10.1073/pnas.0703877104 9969.

- Bruno J., 2015. Un nouveau rôle pour les élus dans les collectivités rurales : soutenir l'émergence d'une nouvelle gouvernance locale. Université du Québec. 27th annual conference of the Canadian Rural Revitalization Fondation

- Carlier P., 1971. Ressources en eau du Maroc ; domaine du Rif et du Maroc oriental, Tome 1. Editions du service géologique du Maroc. Rabat

- Charbonnier A., 2015. Tourisimes de montagne et sociétés locales dans l'Atlas marocain : étude ethnographique de la pratique touristique. Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES). MONTPELLIER CEDEX 5

- Chaverri-Polini A., 1997. Montagnes, biodiversité et conservation. *Unasylva*, revue internationale des forêts et des industries forestières

- Clarimont S. et VLES V., 2008. Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques. La Plaine Saint Denis : AFNOR.

- Courlet C. et Fergène A., 2004. Gouvernance et dynamiques territoriales : points de repère analytiques. Gouvernance locale et développement territoriale, Paris.

- Coté V., 2009. La prise en compte des populations locales dans la mise en place d'aires protégées : études de cas au Guatemala et au Maroc. Maitrise en écologie internationale. Université de Sherbrooke.

- Dakki M., 2003. Diagnostic pour l'aménagement des zones humides du nord-est du Maroc : Oued Zegzel (Béni Snassene). Rapport final du projet MedWedCoast-Maroc « Conservation des Zones Humides et des Systèmes côtiers dans la Région Méditerranéenne ». Secrétariat d'Etat à l'Environnement - Département des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification.

- De Benoist A., 2009. Qu'est-ce que la gouvernance ? Eléments (En ligne) Document consulté le 14 novembre 2018. Disponible sur : <http://www.alaindebenoist.com/pdf/qu'est-ce-que-la-gouvernance.pdf>.

- Dufour S., Fortin D., et Hamel J., 1991. L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.

- EL Gharbaoui F., 2015. Pour une gouvernance touristique efficace : échelle et pertinence. Le cas du Maroc 2020. Université du Québec à Montréal
- Ennaji, M., 2007. La culture amazighe et le développement humain. Editions (SOMAPA/Fès).
- Foucauld Ch. de, 1888. Reconnaissance au Maroc 183-1884. Bibliothèque Nationale de France
- Foucault A. et. Raoult J.-F., 1988. Modelé karstique. in Dictionnaire de géologie, Masson, Paris, (3e éd.) (ISBN 2-225-81480-5)
- François A., Gauché E. et Génin A., 2016. L'adaptation des territoires aux changements climatiques dans l'Oriental marocain : la vulnérabilité entre action et perceptions. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 27 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/17177> ; DOI : 10.4000/vertigo.17177
- Gauché, E., 2010. Désenclavement et territoires ruraux marginalisés du nord du Maroc : les conséquences de la nouvelle route côtière méditerranéenne dans le Rif oriental », Norois, 214-2010/1. Le Maroc en mutations, coord. Gauché E., M. Desse.
- Gaussen H., Roux G. & Bagnouls M.F., 1959. Carte des précipitations du Maroc. Dir. Agricult. Forêts, Rabat, feuille 2 (en dépôt à l'Institut Scientifique de Rabat).
- Gentil L., 1908. Une mission scientifique au Maroc. Extrait des nouvelles Archives des Missions scientifiques. Paris Imprimerie Nationale
- Gottmann J., 1950. Organisation de l'espace. Hypergéô. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu). Français. Spécialité des sociétés. Concepts
- Guichard-Anguis S. et Heritier S., 2009. Le patrimoine naturel : Entre culture et ressource. L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures » (N°. 66). .
- Haloui B., 2003. Diagnostic de la flore des Béni snassen. (Projet Med Wet Coast),
- Joumard R., 2009. Le concept de gouvernance. Rapport de recherche. Laboratoire Transports et Environnement, INRETS, case 24, 69675 Bron cedex, France.
- Kayser B., 1989. Les sciences sociales face au monde rural, méthodes et moyens. Toulouse : Presse universitaire du Mirail.
- Kharroubi A., 2017. L'Oriental organise sa filière de l'amandier. L'économiste. Edition N°: 4971. Le 01/03/2017
- Khattabi A., 2003. Diagnostic socio-économique des Béni snassen (Projet Med WetCoast).
- Lagarde K., 2016. Le tourisme et la faune sauvage : entre réelle volonté de sauvegarde et véritable industrie touristique. Master Tourisme et Hôtellerie. Université de Toulouse. France.
- Lacoste Y., 2003. *De la Géopolitique aux Paysages*. Armand Colin,

- Laouina A., 1990. Le Maroc nord-oriental : reliefs, modelés et dynamique du calcaire. Pub. Rect. Univ. Mohammed Ier, Oujda N°1.
  - Lazzarotti O., 2011. Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux. Belin Sup Les Clionautes
  - le Matin, 2006. Rôle éducatif et religieux des mosquées et des Zaouias- le Matin 14 octobre 2006. HTTPS // Lematin.ma. ...Région
  - Lequin M., 2006. Tourisme et forêt : pour une mise en valeur durable », Téoros [On line], 25-3 | mise en line depuis le 01 May 2011, consulté le 29 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1050>.
  - Marzouk M. et Selmani F., 1986. Étude hydrologique du massif des Bni-Znassen Orientaux (Maroc Oriental). Université Mohammed V. Ecole Mohammadia d'ingénieur.
  - Monkachi H., 1996. Le Rôle du tourisme dans le développement local du Haut Atlas central marocain.
- Moser J., 2003. La stratigraphie du site d'Ifri n'Ammar (Rif Oriental, Maroc) : premiers résultats sur les dépôts du Paleolithique moyen.
- Moulières A., 1895. Le Maroc inconnu : étude géographique et sociologique. Exploration du Rif. Bibliothèque nationale de France. Librairie coloniale et Africaine. Joseph André). Paris.
  - Origet du Cluzeau C., 2008. Le Tourisme culturel, « Que sais-je ? », éd. Presses universitaires de France.
  - Payeur J., 2013. La relation du patrimoine et du tourisme : une histoire de perception (le cas du Québec). Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement du tourisme. Université du Québec à Montréal
  - Quintal M., 2010. Gouvernance territoriale et développement durable des communautés rurales dans la vallée du Ziz au Maroc. Université du Québec à Montréal
  - Reda Tazi M., 2003. Contribution à l'étude de l'écologie et de la biologie de l'arganier "Arganiaspinosa (L) Skeels" du nord-est du Maroc, 207 p + annexes.
  - Sacareau I. et Vacher L., (2001), La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales, Actes des 27<sup>èmes</sup> journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs, mai 2000, La Rochelle.
  - Tabet-Aoul M. Kébir, 2009. Le marketing territorial, un outil de développement local. Mémoire de Magister. Faculté des Sciences Economiques et de Gestion. Université Abou Bekr Belkaid. Alger
  - Taybi A., 2009. Variabilité des ressources en eaux karstiques du massif des Béni Snassen (Maroc Oriental). Rapport intermédiaire. Université Chaambery Annecy Savoie. Labo. EDYTEM.

- Violier Ph. (1999), Les acteurs du système touristique et leurs logiques spatiales, in Philippe Violier (dir.), L'espace local et les acteurs du tourisme, Presses Universitaires de Rennes, 1999

- Violier, P., 2008. Tourisme et développement local, Belin,

- Voinot L., 1912. Oujda et l'amalat (Maroc) Publication de la société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran.

- Zaccāi E., 1992. Qu'est-ce que le développement durable ? 1 Intervention lors du cycle de conférences "Rio, le développement durable 10 ans après" à la Cité des Sciences, Paris.

- Zerouali Ad., 2017. Tourisme, patrimoine et développement territorial du massif des Bni-Znassen. Master : tourisme et patrimoine. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Oujda.

### **Articles publiés dans des revues scientifiques**

- Ait Hamza, M., 2000. Le réveil du local dans le sud marocain, dans : Berriane M. & Signoles, P. (éds.) : Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation, pp. 225-242. (= Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série Colloques et Séminaires N° 88).

- Aït-Kadi M., 2003. Stratégies 2020 du développement rural au Maroc. In nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens Montpellier : CIHEAM Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. ° 54, p. 17-21

- Bailly A.S., Debarbieux B., 1991. Géographie et représentations spatiales. In les concepts de la géographie humaine. Paris : Masson, p 153-160

- Basset R., 1898. Notice sur le dialecte berbère des Beni Iznacen, Giornale de lla societa asiatica italiana, t. 11, pp. 1-14.

- Bellaoui A., 1996. Tourisme et développement local dans le Haut Atlas marocain : questionnements et réponses. Revue de Géographie Alpine n° 4, pp. 15-23

- Ben Brahim M., 2012. Pratiques communautaires et développement local : cas du Moussem de Moulay Ali Ben A'mer dans le pays de Talssint (Oriental marocain) FLSH, Université Mohamed I. (Oujda. Maroc). Revue sinag -Asinag, 7, 2012, p. 57-70

- Berriane M. 2015. Dynamiques territoriales et politiques publiques : territoires fonctionnels et territoires officiels. Centre Jacques-Berque. IRD Éditions, 2016. pp. 31-60

- Billand A., 1996. Développement touristique des parcs de montagne au Maroc : Principes de zonage et d'aménagement, Revue de Géographie Alpine n° 4, pp. 95 – 108.

- Benyoucef B., 2008. Le patrimoine au cœur du tourisme culturel. Colloque International "Tourisme oasien : formes, acteurs et enjeux". Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc), Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate. 23-25 octobre 2008, Maroc.

- Bretonès Guy-José, 1969. L'enseignement agricole et l'éducation rurale dans la stratégie du développement. Revue Tiers Monde N° 38



- Brulé J.C. et Signoles P. 1986. Liste des thèses de géographie soutenues en France sur le Maroc. In RGM. Numéro spécial. Vol 10 N°1 et 2, pp. 271-287
- Carlier P., 1971. La chaîne des Béni Bou Yahia - Béni Snassene. In : Ressources en eau du Maroc : 1. domaines du Rif et du Maroc oriental. Notes & Mém. Serv. Géol. Maroc, 231, pp. 291-300.
- Claval P. 1974. La géographie et la perception de l'espace. L'espace géographique, n°3, p. 189-204.
- Coxe A., 2007. Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques. Roman Pasquier. Vincent Simolin et Julien Weisbein (dir) la gouvernance territoriale, pratiques, discours et théories. Paris. Maison des sciences de l'Homme, pp. 151-170.
- Dubois C., 2003-2004. Du tourisme rural au tourisme durable. Une nouvelle dynamique des territoires ruraux. Revue : Aménagement Rural et Environnement. Université Paul Valéry, pp. 1-18.
- El Gout R., Khattach D. et Houari M.R., 2009. Etude gravimétrique du flanc nord des Béni Snassen (Maroc nord-oriental) : implications structurales et hydrogéologiques Bulletin de l'Institut Scientifique, Rabat, section Sciences de la Terre, n° 31, 61-75
- Erwann Ch. et Thouement H., 2007. Le Label territorial, facteur d'attractivité touristique. Téoros vol. 26, n°2, pp. 33 - 38.
- Gauché, E., 2006. Pénurie d'eau et campagnes en crise dans les Beni Saïd (Rif oriental, Maroc), Géocarrefour, vol 81, pp. 51-60. DOI : 10.4000/geocarrefour.1754
- Gaussen H., Roux G. & Bagnouls M.F. (1959).- Carte des précipitations du Maroc. Dir. Agricult. Forêts, Rabat, feuille 2 (en dépôt à l'Institut Scientifique de Rabat).
- Gollaina V., 2014. Renforcer l'attractivité des territoires par le marketing territorial. Revue Marketing, pp. 1-28.
- Heller-Goldengerg L., 1989. La littérature francophone au Maroc. L'acculturation. Cahiers de la Méditerranée. N° 38, pp. 59-68.
- Hillali M., 2005. Aspects sociogéographiques du développement du tourisme balnéaire au Maroc, Revue Téoros, n° 24, pp. 6-11.
- Khalil F. et al. 2015. Cartographie de l'aire de répartition de l'arganier (*Argania spinosa* L. Skeels) dans la région orientale du Maroc par le G.P.S. combiné au S.I.G. Revue « Nature & Technologie ». C-Science de l'Environnement, n° 12, pp.16-24
- Marketing territorial. Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Marketing\\_territorial](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marketing_territorial)
- Leloup F. Moyart L. et Pecqueur B., 2005. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? Revue, Géographie, économie société, Vol 7, pp. 321-332
- Mezrhah A., Zerouali Ad. Et alt., 2019. Utilisation des photos Modis dans l'évaluation et la cartographie des étapes du couvert végétal et suivi de la sécheresse pastorale dans les hauts

plateaux (en arabe). In « colloque changements climatiques et mutations spatiales : état des lieux et perspectives », pp. 5-15

- Paquot T., 2011. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? Revue : Vie sociale 2011/2 (N° 2), pp. 23 - 32

- Peyron M., 2007. Le tourisme de montagne : étude critique, Cahiers Géographiques N° 3- 4. pp. 111 – 117.

- Phélinas P., 2010. Mesurer l'emploi, le chômage et le sous-emploi rural dans une économie en voie de développement. Revue Française de Socio-Économie (n° 5), pp. 103-121

- Reda Tazi M., Berrichi A. et Haloui B., 2003. Esquisse cartographique de l'aire de l'arganier *Arganiaspinosa* (L.) Skeels au Maroc nord-oriental. Bulletin de l'Institut scientifique, Rabat, section Sciences de la vie, n°25, pp. 53-55.

- Rocher N, 2016. Tourisme et gestion durable de la montagne, IA IPR d'histoire-géographie

- Tabyaoui H. et alt, 2009. Apport de l'imagerie radar SAR-ERS `a l'analyse de la géométrie de la déformation récente dans les monts des Béni Snassen (Maroc nord-oriental). In revue Planète et Univers [physics] / Sciences de la Terren° 45/46, pp.18-23

- TROIN, JF., (1967), Aspects Géographiques de l'expansion du tourisme au Maroc, Revue de Géographie du Maroc n° 11, pp. 39 – 66

- Zerouali Ad., 2019. Atouts et potentialités touristiques à Figuig. Livre commun des actes du colloque « changements climatiques et mutations spatiales ; état des lieux et perspectives. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Oujda, pp. 96-102

- Zerouali Ad., 2019. Potentialisé locales, variabilité climatique et développement du tourisme de montagne (cas du massif des Bni-Znassen. Livre commun des actes du colloque « changements climatiques et mutations spatiales ; état des lieux et perspectives. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Oujda, pp. 79-87

- Zerouali Adnane et autres, 2019. SIG et valorisation du patrimoine naturel du massif des Bni-Znassen, (Maroc Oriental). Revue espace géographique et société marocaine. N° 27, pp. 259-265.

- Zerouali A., Zerouali Ad., et Bouberria A., (2019). « Potentialités patrimoniales naturelles et culturelles pour la mise en tourisme du massif des Bni-Znassen ». In Espace, Territoire et Société au Maroc : mutations, dynamiques et enjeux, p. 345-353

- Zerouali Ad., (2019). « Gouvernance territoriale et mise en tourisme du massif des Bni-Znassen ». Livre commun des actes du colloque nationale sur la « gouvernance territoriale et outils de gestion de l'espace ». Imprimerie Xtra-Print. Oujda, p. 87-95.

- Zerouali A.et Zerouali Ad., 2020. Contribution à l'évaluation de la culture de l'amandier et de ses impacts dans la zone d'action du Projet de Développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental (Communes du massif des Béni-Snassen). Livre commun : géographique et évaluation des politiques publiques. Imprimerie Annajah Eljadida. Casablanca, pp.187-207

## Thèses

- Bakalowicz, M., 1979. Contribution de la géochimie des eaux à la connaissance de l'aquifère karstique et de la karstification. Thèse Doctorat ès Sciences naturelles. Laboratoire de Géologie Dynamique, Laboratoire Souterrain du CNRS. Université P. et M. Curie, Paris.
- Boudedja K., 2013. Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013. Français. ffNNT : MON30018ff.
- Boumeaza T., 1985. Le massif des Bni-Znassen centraux : approche morpho-pédologique d'une moyenne montagne méditerranéenne (Maroc oriental). Thèse de doctorat 3ème cycle. Université de Toulouse-le Mirail III.
- Charai Z., 2014. Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès. Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication. Univ. Nice Sophia Antipolis
- Haloui B., 1991. La végétation du Maroc oriental. Phytoécologie, phytomasse, minéralomasse et productivité des principaux écosystèmes forestiers. Thèse de doctorat, Université Med I Oujda, Maroc.
- Haloui B., 1991. La végétation du Maroc oriental : phytoécologie, phytomasse, minéralomasse et productivité des principaux écosystèmes forestiers. Thèse Doct. Univ. Mohammed Ier. Fac. Sc. Oujda
- Idil A., 1982. L'évolution des structures sociales et spatiales dans le Moyen Atlas du nord-est. Thèse de 3ème cycle. Toulouse
- Kahouadji A. 1986. Recherches floristiques sur le massif montagneux des Beni-snassen, (Maroc oriental). Thèse de 3ème cycle, Univ. Sc.et Tech., Languedoc Montepellier.
- Khattabi A., 1995. Etude phytoécologique et phytosociologique des matorrals du massif des Béni Snassen, de la chaîne des Horsts et des Monts de Debdou. Thèse DES, Fac. Sci. Oujda.
- Mezrhab A., 2006. Dépôts fluviatiles holocènes, fragilité actuelle des paysages et risque d'érosion dans la chaîne des Bni Iznassen et ses bordures : Caractérisation dynamique et modélisation par SIG et Télédétection spatiale. Thèse de Doctorat d'Etat. Faculté des Lettres. Oujda
- MILHI S. 2019. Tourisme et Patrimoine dans la province de Berkane Mise en Tourisme Durable et Développement Local. Thèse de Doctorat. Faculté des Lettres. Oujda
- Naciri T. 1994. Evolution sédimentaire, environnements et contrôle dans le Lias-Dogger des Béni Snassen orientaux (Maroc nord-oriental). – Thèse Doct. ès Sci., Univ. Mohammed I, Oujda.
- Naciri T., 1986. Etude lithostratigraphique et structurale des Béni Snassen (Maroc). Thèse 3ème cycle. Université de Pau et des pays de l'Adour.
-

## Bibliographie des documents publiés par des institutions

- Agence de l'Oriental, 2011. Randonner dans l'oriental marocain.
- Agence de l'Oriental, 2011. Rencontre patrimoine culturel et développement régional, l'Oriental marocain », Actes du Colloque International, Paris, 15 mars 2011, siège de L'UNESCO.
- Association de Coopération pour l'Environnement et le Développement, 2007. Projet « Renforcement des capacités des acteurs locaux de développement en matière de montage de projets » Atelier de formation sur : Le Montage des projets de développement local.
- C.R.P.F. & FOGFOR P.A.C.A. avril 1994. Recréer la vie par le sylvo-tourisme Propriétaires forestiers : les enjeux et les conditions pour réussir le "sylvo-tourisme". Forêt méditerranéenne t. xv, n° 2. Documents. Irevues. Inist.fr/bistream/handle/2042/40544/124. Pdf ? Sequence.
- CERED, Haut-Commissariat au Plan, 2005. Politiques de population et développement humain au Maroc : bilan des cinquante années passées.
- Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017. Développement du monde rural. Défis et perspectives. Auto-Saisine n°29/2017.
- Demen-Meyer C., 2005. Le tourisme : essai de définition. Management & Avenir, 1/2005. N°3
- Direction des Eaux et Forêts, 1997. Projet de Conservation des écosystèmes des zones humides et côtières de la Région méditerranéenne au Maroc MOR/97/G33/A/1G/99
- Djitli M. S., 1990. Comprendre le marketing, p.13, cité par Tabet-Aoul M. Kébir, 2009. Le marketing territorial, un outil de développement local
- Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda, 2010. Etat d'avancement de la préparation du rapport d'achèvement du PDRTT
- Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de l'Oriental, 2011. *Valeurs patrimoniales de l'aire protégée des Béni Snassen*. Orientations du plan de gestion
- Dossier technique et financier. 2010. Projet de développement de la filière des amandiers dans la région de l'Oriental (PROFAO). P.14. DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010
- Haut-Commissariat au Plan, 2011. Populations vulnérables : profils socio-démographiques et répartition spatiale. Chapitre 1 : Approche et incidence spatiale de la pauvreté.
- Haut-Commissariat au Plan, 2018. Cartographie de la pauvreté communale 2004 - 2014.
- Haut-Commissariat au Plan, 2018. Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014. Rapport de synthèse.

- Haut-commissariat au Plan, 2019. Données démographiques et socio-économiques de la population rurale par douar selon le Recensement général de la population et de l'habitat de 2014.
- Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification. Plan d'aménagement et de gestion concertée du SIBE de Béni Snasse
- Klein, J., 1997. L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale. Cahiers de géographie du Québec, Volume 41, n° 114, 367–377.Consulté le 14 mai 2019, p. 374. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/022675ar>
- L'économiste. Edition N° : 4971, le 01/03/2017.
- Marest É., 2011. Culture et développement territorial. Revue Pour N° 209-210
- Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2015. DTF MOR 10 039 11 Version après COPIL du 05/11/2010. Document consulté le 18 janvier 2020. Disponible sur : [http://www.diplomatie.be/oda/8749\\_PROGDESCR\\_Technisch\\_en\\_financieel\\_dossier\\_TFD\\_DTF](http://www.diplomatie.be/oda/8749_PROGDESCR_Technisch_en_financieel_dossier_TFD_DTF)
- Nice M., 2009. Les Bassins Hydrauliques du Maroc. (Université Mohamed V, Faculté Des Sciences Rabat Agdal
- OCDE, 2017. Le rôle des élus au sein des communes du Maroc : vers une gouvernance locale plus proche des citoyens,
- O.M.T., 2011. Le tourisme en bref [archive] Réseau de veille en tourisme - Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM.
- Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), 2002. Stratégie de développement du tourisme rural. Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D). Madrid.
- Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), 2002. Stratégie de développement du tourisme rural. Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D). Madrid
- Organisation mondiale du tourisme, 2016. Vers une mesure de la valeur économique du tourisme d'observation de la faune en Afrique – Document d'information, OMT, Madrid
- Programme d'Action de la conférence mondiale tripartite sur l'Emploi, Bulletin officiel, arr, 1977, cité par Dumas A., 1983. Participation et projets de développement. Revue Tiers Monde. N° 95. pp. 513-536 (pour la participation de la population locale)
- RGPH, 1994. Recensement Général de la Population et l'Habitat. Direction de la Statistique, Rabat. Base de données informatisées sur CD.
- Tardif J., 2003. Écotourisme et développement durable

## Bibliographie en arabe

- إدريس شحو، 2011. التوازنات البيئية الغابوية بالأطلس المتوسط الغربي (مقاربة صون-تنموية لمنطقة أزرو. وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي. المركز الوطني للبحث العلمي والتقني.
- برحاب عكاشة، 1989. شمال المغرب الشرقي قبل الاحتلال الفرنسي "1873-1907" (منشورات جامعة الحسن الثاني، سلسلة أطروحات ورسائل رقم 3).
- جميلة السعيدى ومحمد تيسي، 2015. صيرورة التنمية بجبال الريف من التدخل القطاعي إلى المشروع الترايبي: دراسة حالة إقليم شفشاون (الريف الغربي). ضمن منشورات الجماعة القروية لإغزران رقم 5 (المشروع الترايبي أداة إستراتيجية للتنمية المحلية: حالة جماعة إغزران الجبلية). ص. 167-184.
- حسن الكتوم وحافظ الشرك وأيت بو عبد العزيز، 2015. المقاربة الترايبيّة: مدخل لإعداد وتنمية الأرياف الجبلية بالمغرب. ضمن منشورات الجماعة القروية لإغزران رقم 5 (المشروع الترايبي أداة إستراتيجية للتنمية المحلية: حالة جماعة إغزران الجبلية). ص. 23-36.
- رضوان بريول، 2018. مورفودينامية المجالات الكارستية بالطرف الشمالي الشرقي من الأطلس المتوسط الجبلي: بين الميكانيزمات الطبيعية والتدخلات البشرية (حالة حوض شيكر وهوامشه). أطروحة الدكتوراه. كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة محمد الخامس. الرباط
- رضوان بريول وعبد الواحد بوبرية ومصطفى أعفير وعبد السلام الأشهب، 2019. تدبير قطاع الماء والحكمة الترايبيّة بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي (حالة حوض رأس الماء). ضمن الحكامة الترايبيّة: رافعة أساسية للتنمية المستدامة (كتاب جماعي) الجزء الأول. ص. 153-176
- الزهرة كرماط وعلال زروالي وعدنان زروالي، 2018. السياحة البيئية خيار إستراتيجي للتنمية المستدامة في ظل مواجهة التغيرات المناخية (المغرب الشرقي نموذجا). ضمن كتاب جماعي حول التغيرات المناخية في المناطق الجافة وشبه الجافة: تحديات الحكامة وإستراتيجية التكيف والتخفيف. كلية الآداب. أكادير. ص. 225-236.
- الزهرة كرماط وعلال زروالي وعدنان زروالي، 2018. السياحة البيئية خيار إستراتيجي للتنمية المستدامة في ظل مواجهة التغيرات المناخية (المغرب الشرقي نموذجا). ضمن الكتاب المشترك: "التغيرات المناخية بالمناطق الجافة وشبه الجافة: تحديات الحكامة وإستراتيجية التخفيف والتكيف". مطبعة: طباعة ونشر سوس. أكادير، ص. 225-236
- الزهرة كرماط، 2019. السياحة البيئية بجهة الشرق: واقع الحال والآفاق. أطروحة الدكتوراه. كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة محمد الأول. وجدة.
- عبد الحفيظ حميمي وعدنان زروالي، 2019. الحكامة الترايبيّة رهان لتحقيق التنمية المحلية بممر تاويريرت- وجدة. ضمن الحكامة الترايبيّة: رافعة أساسية للتنمية المستدامة (كتاب جماعي) الجزء الثاني. ص. 112-126
- عبد الحفيظ حميمي وعدنان زروالي، 2019. حكمة تدبير الموارد الترايبيّة بالمناطق الجبلية جبال بني زناسن نموذجا. الندوة الوطنية حول "الحكمة الترايبيّة وأدوات تدبير المجال". منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية. وجدة. مطبوعات حذيفة. ص. 268-281.

- عبد الحفيظ حميمي ومهدي عصام وعلال زروالي وعدنان زروالي، 2019. "المدينة بممر وجدة- تاويريرت: الوظيفة الإقليمية والتنمية الترابية" مجلة "المجال الجغرافي والمجتمع المغربي". عدد 26، يناير 2019. ص. 73-91

- عبد الحفيظ حميمي ومهدي عصام وعلال زروالي وعدنان زروالي، 2019. "المدينة العتيقة لوجدة بين تحدي التحولات ورهانات التنمية الترابية". ضمن الكتاب الجماعي حول "التراث العمراني بالمغرب: التحولات ورهانات التنمية الترابية". منشورات الكلية متعددة التخصصات بتازة. ص. 74-85

- عبد السلام الأشهب وعبد الواحد بوبرية ورضوان بريول، 2019. الحكامة الترابية وتدبير الموارد الترابية: حالة الحجر الصناعي بواد امليل. ضمن الحكامة الترابية: رافعة أساسية للتنمية المستدامة (كتاب جماعي) الجزء الأول. ص. 135-152

- عبد الواحد بوبرية، 2002. النقل وتنظيم المجال بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي حالة: الطريق الرابطة بين مطماطة ورباط الخير. دكتوراه في الجغرافيا الاقتصادية. كلية الآداب والعلوم الإنسانية. جامعة سيدي محمد بن عبد الله. ظهر المهرار. فاس

- عبد الواحد بوبرية وآخرون، 2010. التراث الأمازيغي الورايني والتنمية المحلية بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي الثقافة ورهانات التنمية. منشورات الملتقى الثقافي لمدينة صفرو. أشغال الدورة الحادية والعشرين. ص. 101-123.

- عبد الواحد بوبرية ومصطفى أغير، 2015. المهرجانات والتنمية المحلية بالأطلس المتوسط الشمالي الشرقي: حالة المهرجان الثقافي لباب بودير. ضمن المواسم والمهرجانات: فضاءات لتنمين الموروث الثقافي. مهرجان حب الملوك بصفرو: إرث ثقافي لا مادي للإنسانية. منشورات الملتقى الثقافي لمدينة صفرو. أشغال الدورة الرابعة والعشرين. ص. 101-123.

- عدنان زروالي، 2020. الموسم أو الوعدة تراث لا مادي للمحافظة على الهوية الثقافية والتنمية السياحية (حالة قبيلة بني يزناسن) مجلة المجال الجغرافي والمجتمع المغربي. عدد: 31. صص: 295-305.

- عدنان زروالي، 2020. "قصبة امسون: تراث عمراني وحضاري في طور الاندثار". مجلة "المجال الجغرافي والمجتمع المغربي". عدد 33-43، أبريل 2020. ص. 485-498

- عصام حسن السعيد، 2009. التسويق والترويج السياحي والفندقي. دار الراية للنشر والتوزيع، عمان الأردن الطبعة الأولى.

- لويس فوانو، 1912. ترجمة وتعليق الغرايب محمد. (2003)، وجدة والعمالة، منوغرافية وجدة وقبائل شرق المغرب، وجدة، الجزء الأول.

- محمد بودواح وعبد السلام بوهلال، 2015. التسويق الترابي وآفاق التنمية المحلية في المغرب. ضمن منشورات الجماعة القروية لإغزران رقم 5 (المشروع الترابي أداة إستراتيجية للتنمية المحلية: حالة جماعة إغزران الجبلية). ص. 87-98.

- محمد الناصري، 2003. الجبال المغربية: مركزيتها وهامشيتها وتنميتها. منشورات وزارة الثقافة. مطبعة دار المناهل. الرباط

- محمد شوقي والحسين مرزوق ومحمد أوموماد، 2017. السياحة بمجال آيت بعمران بالأطلس الصغير الغربي: وفرة المؤهلات ومحدودية النشاط السياحي. ضمن المجلة الجغرافية: مجالات (السياحة والتنمية المستدامة). العدد الرابع والخامس. طباعة نيكوس كوم. الرباط. ص. 11-19
- ميمونة بنت الإمام، 2017. السياحة الجبلية ورهانات التنمية المستدامة في منطقة حائل (السعودية). ضمن المجلة الجغرافية: مجالات (السياحة والتنمية المستدامة). العدد الرابع والخامس. طباعة نيكوس كوم. الرباط. ص. 93-102
- وكالة جهة الشرق، 2015. 2003-2013 من المبادرة الملكية إلى التنمية الجهوية. المجلد 1: البرامج والأولويات. إصدارات وكالة جهة الشرق. الطبعة الأولى.
- وكالة جهة الشرق، 2016. السياحة الروحية والسياحة القروية: إستراتيجيتان لجهة الشرق المغربية. إصدارات وكالة جهة الشرق.



## Références électroniques

- Alimentation en eau potable du monde rural : une prouesse Marocaine. ...Document consulté le 21 décembre 2019. Disponible sur : [www.albacharia.ma](http://www.albacharia.ma) > xmlui > bitstream > handle > 1478L'alimentation en ...

- Alcover A. et alt., 2016-2017. Référence technique pour la culture de l'amandier en Provence-Alpes-Côte d'Azur. P.28. Document consulté le 26 janvier 2020. Disponible sur : [www.researchgate.net](http://www.researchgate.net) > publication > 281376412\_Referentiel\_pour\_l.

- Angeon V., Caron P. et Lardon S. 2007. Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 |mis en ligne le 17 juillet 2006, consulté le 22 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/2851> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.2851

- Angeon V., 2008. L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial. Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2008/2 (juin), pages 237 à 250. Document consulté le 22 décembre 2019. URL : <https://www.cairn.info> > revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-2-p...

- Arib F., 2011. Le tourisme : atout durable du développement au Maroc ? Téoros [Online], 24-1 | 2005, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté 08 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1482>

- Benicourt E., 2001. La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. Études rurales [En ligne], 159-160 mis en ligne le 03 janvier 2017, consulté le 23 avril 2019. URL : [http://journals.openedition.org/etudes\\_rurales/68](http://journals.openedition.org/etudes_rurales/68) ; DOI : 10.4000/etudes\_rurales.68

- Bonte P., 2006. Anthropologie des sociétés nomades : fondements matériels et symboliques. Département de sociologie Mineure d'anthropologie. In [www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/bonte-cours.pdf](http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/fichiers/bonte-cours.pdf)

- Bouradi B., 2010. L'étude de motivation des touristes étrangers : cas des touristes français vers la destination d'Agadir. Mémoire Online. Document consulté le 13 octobre 2019. Disponible sur : <https://www.memoireonline.com> > ... > Sociologie

- Calame P., 2012. Gouvernance et territoire : une approche multi-acteurs. Consulté le 14 avril 2019. Disponible sur : [www.citego.org](http://www.citego.org) > bdf\_fiche-document-219\_fr

- Chevance M., 2015. Le patrimoine culturel, un atout touristique pour le Maroc. Document consulté le 4 septembre 2019. Disponible sur : <https://www.cfcim.org.magazine>

- Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017. Le développement rural : Espace des zones montagneuses. Document consulté le 1 juin 2019. Disponible sur : [www.ces.ma/Documents/PDF/Saisines/2017/S21-2017-zones.../S-21-2017-VF.pdf](http://www.ces.ma/Documents/PDF/Saisines/2017/S21-2017-zones.../S-21-2017-VF.pdf), p. 22

- Dagabri T., et El Omari S., 2015. Du tourisme de masse au tourisme rural au Maroc : le cas de la commune rurale d'Asni. Études caribéennes [En ligne], 31-32 |, mis en ligne le 15

décembre 2015, consulté le 10 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/7638>; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.7638

- El Jihad M.D., 2016, Changement climatique et développement rural dans les montagnes du Moyen-Atlas et leurs bordures (Maroc), *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 104-4 | 2016, mis en ligne le 05 octobre 2016, consulté le 18 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/3373> ; DOI : 10.4000/rga.3373

- Hillali, M., 2005. Aspects sociogéographiques du développement du tourisme balnéaire au Maroc, *Téoros* [On line], 24-1 | On line since 01 october 2011, connection on 20 October 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1486>

- Honey M., 1999. *Ecotourism and Sustainable Development : Who Owns Paradise ?* Island Press. Consulté le 17 mai 2019. Disponible sur : <https://books.google.com> › ... › Business Development

- Hufty M., 2011. Governance: Exploring Four Approaches and Their Relevance to Research. *Consilienc : The Journal of Sustainable Development*, Vol. 5, No. 1, pp. 165-183. Consulté le 14 mai 2019. Disponible sur : <https://www.eyrolles.com/.../Livre/dictionnaire-abrege-latin-francais-9782010024979/>

- Kherbouch M. 2007. Evolution de la notion du patrimoine et de la notion du tourisme. Consulté le 17 mai 2019. Disponible sur : <dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/4633/3/CHAPITRE%20I.pdf>

- Les aires protégées Document consulté le 13 avril 2019. Disponible sur : [www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégés](http://www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégés)

- Les produits du terroir au Maroc - Fellah Trade. <https://www.fellah-trade.com/fr/developpement-durable/produits-terroir-maroc>

- Marest É., 2011. Culture et développement territorial. *Revue Pour*. N° 209-210, p. 223 à 230. Document consulté le 7 octobre 2019. Disponible sur : URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2011-2-page-223.htm>

- Moussaoui A., 2009. La mosquée en Algérie. Figures nouvelles et pratiques reconstituées. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 125 |, mis en ligne le 02 juillet 2012, consulté le 22 août 2019. Disponible sur : URL : <http://journals.openedition.org/remmm/6159>

- Nami M., 2007. Les techno-complexes ibéromaurusiens d'Ifri el Baroud (Rif oriental, Maroc), *Zeitschrift für Archäologie Außereuropäischer Kulturen* 2 : 183–239. Document consulté le 22 juillet 2019, disponible sur : [https://www.academia.edu/.../Les\\_techno-complexes\\_ibéromaurusiens\\_d\\_Ifri\\_el\\_Baro...](https://www.academia.edu/.../Les_techno-complexes_ibéromaurusiens_d_Ifri_el_Baro...)

- Nyssen J. et alt., 2004. Les effets du ramassage des pierres sur la partie du sol et les récoltes en Dogua Tembien, Tigré, Ethiopie. P. 427-440. [www.beep.ird.fr/collect/bre/index/assoc/HASHbc5f.dir/19-427-440.pdf](http://www.beep.ird.fr/collect/bre/index/assoc/HASHbc5f.dir/19-427-440.pdf). Consulté le 16 mars 2019

- Malvy M., 2016. 54 suggestions pour améliorer la fréquentation touristique de la France à partir de nos Patrimoines. Rapport présenté par Martin Malvy A la demande de Monsieur Laurent FABIUS, p.8

- La Protection du patrimoine 2014, (en ligne), Dossier mis à jour le 10.03.2014. Consulté le 05 janvier 2018. [www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/protection-patrimoine](http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-patrimoine/protection-patrimoine)

- Patrimoine culturel, Article en ligne [https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine\\_culturel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_culturel) consulté le 28/02/2017

- Radi S., 2013, Surnaturel et société. Centre Jacques-Berque. Maktabat al-Maghreb. Rabat. Document consulté le 8/08/2019). Disponible sur : <https://books.openedition.org/cjb/487?lang=fr>

- Vincent J., 2010. Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ? Mondes du Tourisme [En ligne], 1. Mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 16 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/323> ; DOI : 10.4000/tourisme.323

- Ziou Ziou A., 2016. Moussem et festivals au Maroc : entre dépossession et récupération culturelle d'un espace du commun. Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société. [En ligne], Numéros de la revue, Edifier le commun, II, Partager ou mettre en commun ? mis à jour le : 18/05/2016, URL : <http://revues.mshparisnord.org/filigrane/index.php/lodel/index.php?id=753>.

- Haut-Commissariat au Plan, 2017. La pauvreté a fortement baissé entre 2001 et 2014. Medias 24 Document consulté le 6 juin 2019. Disponible sur : <https://www.medias24.com/.../178585->

- Le patrimoine, un concept élargi, Article en ligne <http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/definition-patrimoine/un-concept-elargi/> consulté le 22-02-2017

- L'Economiste, 2013. Comment l'archéologie peut sauver le tourisme. Edition N° : 4041. Le 29/05/2013. Document consulté le 19 décembre 2019. Disponible sur : [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)

- L'Economiste, 2014. Le néflier de Berkane a la cote. Edition N° : 4288 Le 02/06/2014. Document consulté le 18 janvier 2020. Disponible sur : <https://www.leconomiste.com/article/954559-le-neflier-de-berkane-la-cote>.

- Inventaire National du Patrimoine Naturel, Espaces protégés. (En ligne). <https://inpn.mnhn.fr/programme/espaces-proteges/presentation>. (Consulté le 29/04/2019)

- Island Press. Consulté le 17 mai 2019. Disponible sur : <https://books.google.com> > ... > Business Development

- La religion des Berbères avant l'islam. Document consulté le 21 mai 2019. Disponible sur : [hoggar.org](http://hoggar.org) > | منبر حر Tribune libre > Abu al-Atahiya

- Ministère de l'économie et des finances. Direction des Etudes et des Prévisions Financières 2018. Synthèse du Rapport Economique et Financier. Document consulté le 31 Mai 2019. Disponible sur : [https://www.finances.gov.ma/.../2017/Synthese%20%20REF%202018\\_10%2001%20...P](https://www.finances.gov.ma/.../2017/Synthese%20%20REF%202018_10%2001%20...P).

- Ministère de l'économie et des finances. Direction des Etudes et des Prévisions Financières, 2016. Tableau de bord social

- Musique traditionnelle- Wikipédia. Document consulté le 5 octobre 2019. Disponible sur: <https://fr.wikipedia.org/wiki>

- Organisation mondiale du tourisme, 2016. Sustainable Development of Tourism, Etude de l'OMT sur la valeur économique du tourisme d'observation de la faune en Afrique. (En ligne) <http://sdt.unwto.org/fr/content>. (Consulté le 29/04/2019).

- Petrella F., 2007. p. 157, cité dans « La gouvernance, une impérieuse nécessité pour le développement ». Consulté le 13 mai 2019. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/10852>

- Société de l'inclusion économique et sociale, 2009. Qu'est-ce que la pauvreté ? Société de l'inclusion économique et ...Document consulté le 26 mai 2019. Disponible sur ; [https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/.../questce\\_quelapauvrete.html](https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/.../questce_quelapauvrete.html)

- Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie. Les aires protégées. Document consulté le 13 avril 2019. [www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégés](http://www.environnement.gov.ma/115-Theme/biodiversité/217-aires-protégés).

## Liste des tableaux

| <b>Titre</b>                                                                                                                                                 | <b>Page</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Tab.1. Répartition des paysans enquêtés selon les communes appartenant en totalité ou partiellement au massif des Bni-Znassen                                | 16          |
| Tab.2. Distribution annuelle des précipitations par commune du massif des Bni-Znassen (Année 2017) en mm                                                     | 75          |
| Tab.3. Température minimale et maximale enregistrée en 2017 dans les communes du massif et ses environs en degré centigrade                                  | 77          |
| Tab.4. Principaux villages des quatre fractions des Bni-Znassen en 1895                                                                                      | 106         |
| Tab.5. Evolution de la population des communes du massif des Bni-Znassen                                                                                     | 108         |
| Tab.6. Taille moyenne des ménages des communes du massif des Bni-Znassen                                                                                     | 110         |
| Tab.7. Structure des classes d'âges des communes Znassnies                                                                                                   | 116         |
| Tab.8. Taux d'analphabétisme à l'échelle locale, régionale et nationale en %                                                                                 | 121         |
| Tab. 9. Population et chômage des communes du massif des Bni-Znassen                                                                                         | 132         |
| Tab. 10. Répartition des indices de pauvreté selon les communes du massif                                                                                    | 135         |
| Tab. 11. Les principaux moussems célébrés dans le massif des Bni-Znassen                                                                                     | 195         |
| Tab. 12. Répartition géographique des enquêtés selon certaines caractéristiques                                                                              | 237         |
| Tab. 13. Scolarité et fréquentation des restaurants de Tafoghalt                                                                                             | 239         |
| Tab. 14. Répartition de la population enquêtée du massif des Bni-Znassen selon l'activité et le revenu mensuel                                               | 242         |
| Tab. 15. Croisement des variables fonction/instruction et dépenses                                                                                           | 245         |
| Tab. 16. Caractéristiques des exploitations familiales                                                                                                       | 265         |
| Tab. 17. Répartition des enquêtés suivant leur âge et leur niveau d'instruction                                                                              | 269         |
| Tab. 18. Recours à la main d'œuvre et aux crédits selon les communes                                                                                         | 271         |
| Tab. 19. Causes du refus des paysans de l'utilisation des intrants chimiques                                                                                 | 278         |
| Tab. 20. Opinions des consommateurs concernant la qualité des produits achetés d'un souk du massif des Bni-Znassen                                           | 293         |
| Tab. 21. Alphabétisme et scolarisation dans les communes du massif des Bni-Znassen                                                                           | 302         |
| Tab. 22. Etablissements scolaires et effectifs des élèves par commune (2019/2020)                                                                            | 305         |
| Tab. 23. Caractéristiques de scolarisation des communes du massif des Bni-Znassen                                                                            | 307         |
| Tab. 24. Equipements ménagers des communes du massif des Bni-Znassen (%)                                                                                     | 311         |
| Tab. 25. Equipements sociaux des ménages du massif des Bni-Znassen (%)                                                                                       | 313         |
| Tab. 26. Répartition géographique et évolutions des superficies plantées en amandier dans les communes appartenant au massif des Bni-Znassen (Projet PROFAO) | 350         |

## Liste des cartes

| Titre                                                                                               | Page |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Carte 1. Répartition des différents SIBEs et Parcs Nationaux au Maroc                               | 29   |
| Carte 2. Le massif des Bni-Znassen dans son cadre géographique                                      | 62   |
| Carte 3. Orographie du massif des Bni-Znassen                                                       | 66   |
| Carte 4. Répartition spatiale des précipitations dans le massif des Bni-Znassen                     | 69   |
| Carte 5. Précipitations saisonnières dans les différentes communes du massif (2017)                 | 71   |
| Carte 6. Répartition de la pluviométrie dans le nord-est Marocain en mm                             | 72   |
| Carte 7. Diagrammes ambrothermiques des stations du massif des Bni-Znassen                          | 79   |
| Carte 8. Principaux cours d'eau du massif des Bni-Znassen                                           | 85   |
| Carte 9. Principales aquifères de la province de Berkane                                            | 87   |
| Carte 10. Différents états de la couverture végétale dans le massif des Bni-Znassen en Juillet 2019 | 92   |
| Carte 11. Répartition des tribus de la confédération des Bni-Znassen et Trifa                       | 102  |
| Carte 12. Taux d'accroissement annuel des communes du massif des Bni-Znassen (1982/2014)            | 111  |
| Cartes 13 et 14. Densité évolutive des communes du massif des Bni-Znassen (1982-1994)               | 114  |
| Cartes 15 et 16. Densité évolutive des communes du massif des Bni-Znassen (2004-2014)               | 115  |
| Carte 17. Taux de scolarité des enfants des communes des Bni-Znassen âgés de 7 à 12 ans en 2014     | 120  |
| Carte 18. Taux d'analphabétisme des communes appartenant totalement ou partiellement au massif      | 122  |
| Carte 19. Niveau d'études des différentes communes du massif et de ses environs.                    | 123  |
| Carte 20. Population active et taux de chômage des communes du massif des Bni-Znassen               | 131  |
| Carte 21. Richesses historiques (grottes) dans les Bni-Znassen et ses environs                      | 145  |
| Carte 22. Répartition des grottes recensées dans le massif des Bni-Znassen                          | 151  |
| Carte 23. Couverture végétale du massif des Bni-Znassen                                             | 160  |
| Carte 24. Esquisse cartographique de l'aire de répartition de l'arganier des Bni-Znassen            | 165  |
| Carte 25. Répartition des sources dans le massif des Bni-Znassen et ses environs                    | 176  |
| Carte 26. Réseau hydrographique du bassin du Zegzel                                                 | 180  |
| Carte 27. Répartition spatiale des moussems à travers le massif                                     | 194  |
| Carte 28. Réseau routier encore insuffisant                                                         | 219  |
| Carte 29. Gites et sites touristiques dans le massif des Bni-Znassen                                | 224  |

|                                                                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Carte 30. Principaux espaces mis en cultures irriguées et arboriculture (amandier) dans le massif des Bni-Znassen   | 288 |
| Carte 31. Répartition des établissements scolaires dans les communes du massif des Bni-Znassen (2019/2020)          | 304 |
| Carte 32. Situation géographique du SIBE des Bni-Znassen                                                            | 339 |
| Carte 33. Communes concernées par le Projet de développement de la filière des amandes dans la Région de l'Oriental | 349 |
| Carte 34. Circuit touristique à grandes potentialités patrimoniales (Grottes et Gorges)                             | 367 |
| Carte 35. Plan simplifié de l'ancienne caserne militaire française à Tafoghalt                                      | 368 |
| Carte 36. Circuits touristiques à grandes potentialités patrimoniales (Mer-Montagne)                                | 372 |
| Carte 37. Carte de synthèse du massif des Bni-Znassen                                                               | 427 |

## Liste des figures

| Titre                                                                                                                                              | Page |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Fig. 1. Moyenne des précipitations des stations des Bni-Znassen et ses environs (1976-2006) en mm                                                  | 69   |
| Fig. 2. Moyenne mensuelle des précipitations des stations de Berkane, Sidi Bouhria, Bsara et Tafoghalt (1976-2006) en mm                           | 73   |
| Fig. 3. Evolution comparative de la population des communes du massif                                                                              | 109  |
| Fig. 4. Répartition de la population des communes Snassnies par grands groupes d'âge                                                               | 117  |
| Fig. 5. Distribution des envois mensuels des émigrés à leurs proches (en dhs)                                                                      | 129  |
| Fig. 6. Répartition des visiteurs enquêtés aux différents sites touristiques des Bni-Znassen                                                       | 233  |
| Fig. 7. Répartition des enquêtés selon leur situation familiale (en %)                                                                             | 235  |
| Fig. 8. Origine des visiteurs enquêtée dans le massif des Bni-Znassen                                                                              | 236  |
| Fig. 9. Répartition des visiteurs fréquentant les restaurants locaux à Tafoghalt selon leur niveau de scolarité et leurs appréciations (en nombre) | 240  |
| Fig. 10. Répartition du nombre de visiteurs selon leur revenu mensuel                                                                              | 243  |
| Fig. 11. Comparaison entre le revenu des enquêtés (excursionnistes) et leurs dépenses                                                              | 246  |
| Fig. 12. Répartition des agriculteurs enquêtés selon leur niveau d'instruction et leur âge                                                         | 267  |
| Fig. 13. Répartition des paysans enquêtés selon leur niveau d'instruction                                                                          | 267  |
| Fig. 14. Répartition des paysans selon le niveau d'instruction par commune                                                                         | 268  |
| Fig. 15. Répartition des paysans enquêtés suivant leur recours à la main d'œuvre et aux crédits (en nombre)                                        | 272  |
| Fig. 16. Répartition des paysans enquêtés selon leur âge dans le massif des Bni-Znassen                                                            | 273  |
| Fig. 17. Répartition des paysans enquêtés selon leur âge par commune                                                                               | 274  |
| Fig. 18. Répartition des paysans enquêtés selon leur niveau de scolarité par commune                                                               | 274  |
| Fig. 19. Attitudes des agriculteurs enquêtés vis-à-vis de l'activité touristique                                                                   | 286  |
| Fig. 20. Attitudes des consommateurs des produits du massif des Bni-Znassen (Nombre d'enquêtés)                                                    | 294  |
| Fig. 21. Taux comparatifs de scolarité entre les communes du massif et l'ensemble du pays                                                          | 308  |
| Fig. 22. Taux d'accès aux services d'eau et d'électricité des communes du massif des Bni-Znassen (%)                                               | 312  |
| Fig. 23. Répartition spatiale des plantations d'amandiers suivant les communes concernées par le projet amandier (2011-2015)                       | 350  |



## Liste des photos

| <b>Titre</b>                                                                               | <b>Page</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Photo. 1 et 2. Grotte du chameau en eau (en haut) et à sec (en bas)                        | 89          |
| Photo. 3 et 4. Grotte El Kaf en eau (en haut) et à sec (en bas)                            | 89          |
| Photo. 5. Douar Guemguem abandonné totalement de ses habitants qui sont partis sans retour | 127         |
| Photo. 6. Douar Oulad Yaakoub à Tagma                                                      | 127         |
| Photo. 7. grotte de Guenfouda                                                              | 146         |
| Photo. 8. Grotte Ifri N'amar à Afsou                                                       | 146         |
| Photo. 9. Grotte d'Ifri N'El Baroud (guerouaou)                                            | 147         |
| Photo. 10. Accumulation des stalagmites en forme du chameau                                | 152         |
| Photo. 11. Morphologie externe d'une falaise évoquant la forme du chameau                  | 152         |
| Photo. 12. Travertin de la Kasbah Sidi Bouzid (2017)                                       | 154         |
| Photo. 13. Travertin développé aux alentours de la grotte des pigeons                      | 154         |
| Photo. 14. Doline d'Aghil n'Yaala                                                          | 155         |
| Photo. 15 : Champs lapiazées à Oulad ouliyou                                               | 155         |
| Photo. 16. Arganier de Chouihiya : un patrimoine à explorer et à préserver                 | 166         |
| Photo. 17. Dégradation et espacement de l'arganier à Chouihiya                             | 166         |
| Photo. 18. Bassin d'accumulation des eaux d'El Kaf                                         | 174         |
| Photo. 19. Grotte « El kef » d'Ain Sfa en activité                                         | 174         |
| Photo. 20 : Bassin d'accumulation d'eau du Kaf à sec                                       | 174         |
| Photo. 21. Grotte « El kef » d'Ain Sfa à sec                                               | 174         |
| Photo. 22. Séguia en ruine après le tarissement aux environs d'Oulad Yahya                 | 175         |
| Photo. 23. Séguia abandonnée au douar Jabri                                                | 175         |
| Photo. 24. Construction archaïque d'une séguia en ruine à douar Guemguem                   | 175         |
| Photo. 25. Séguia du temps du protectorat abandonnée au douar Ouizgha Jbel                 | 175         |
| Photo. 26. Ecole d'apprentissage du Coran à Ain-Sfa                                        | 189         |
| Photo. 27. Ecole d'apprentissage du Coran et des sciences judiciaires à Tinissan           | 189         |
| Photo. 28. Moussem de maàboura                                                             | 196         |
| Photo. 29. Moussem Aounnout                                                                | 196         |
| Photo. 30. Vendeur de jus bien apprécié en ce mois de forte chaleur                        | 197         |
| Photo. 31. Activité de distraction lors du moussem d'Aounnout                              | 197         |
| Photo. 32. Plat de couscous offert aux visiteurs au moussem Maàboura                       | 198         |
| Photo. 33. Prise du repas du midi à l'intérieur de la mosquée de Maàboura                  | 198         |

|                                                                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo. 34. Mise du couscous avant sa distribution au moussem Oulad Jaber                                                                                 | 198 |
| Photo. 35. Mise du couscous avant sa distribution au moussem Tizi ou Zemmour                                                                             | 198 |
| Photo. 36. Collecte des fonds et des offrandes à Maàboura                                                                                                | 199 |
| Photo. 37. Fouilles archéologiques superficielles et latérales de la grotte des Pigeons                                                                  | 202 |
| Photo. 38. Fouilles archéologiques en profondeur à la recherche des restes humains                                                                       | 202 |
| Photo. 39. Des restes humains dans la grotte des Pigeons                                                                                                 | 203 |
| Photo. 40. L'état de la dentition des hommes préhistoriques                                                                                              | 203 |
| Photo. 41. Outils en pierre de la culture dite Ibéromaurusienne (15.000 ans), et pièces de chasse découvertes à Tafoghalt, datées de plus de 100.000 ans | 205 |
| Photo. 42. Parure réalisée à base de coquillages marins perforés et portés comme colliers, bracelets ou attachés aux vêtements                           | 205 |
| Photo. 43. Le zamar (sorte de flûte à deux cornes)                                                                                                       | 210 |
| Photo. 44. Gasba et bendir                                                                                                                               | 210 |
| Photo. 45. Dance Alaoui                                                                                                                                  | 211 |
| Photo. 46 : Dance Reggada                                                                                                                                | 211 |
| Photo : 47. Route sinueuse avec des virages serrés et dangereux de Tizi ou Zemmour vers Oulad Yahya                                                      | 221 |
| Photo. 48. Piste menant au gîte Tagma                                                                                                                    | 225 |
| Photo. 49. Produits de terroir offerts aux visiteurs                                                                                                     | 225 |
| Potos. 50 et 51. Modestie des chambres avec toiture en bois local                                                                                        | 226 |
| Photo. 52. L'extérieur du gîte (mur traditionnel et porte moderne faite en fer).                                                                         | 226 |
| Photo. 53. Cours de la maison traditionnelle berbère                                                                                                     | 226 |
| Photos. 54, 55, 56, 57, 58 et 59. Produits artisanaux exposés dans le gîte d'Aounnout (identité d'une société)                                           | 227 |
| Photo.60. Implantation du gîte touristique Raid Oriental offrant des beaux paysages des monts Bni-Znassen                                                | 227 |
| Photo. 61. Piscine extérieure et panoramique du gîte.                                                                                                    | 227 |
| Photo. 62. Motos spécialisées dans le tout terrain (QUAD) pour partir en randonnée à travers l'espace snassni.                                           | 228 |
| Photo. 63. Parc de moyens de loisirs mis à disposition des visiteurs                                                                                     | 228 |
| Photo. 64. Chevaux mis à disposition des visiteurs pour faire des randonnées équestres en pleine nature (tourisme équestre).                             | 229 |
| Photo. 65. Gîte pour les invités de l'association (Oulad Yahya)                                                                                          | 229 |
| Photo. 66. Chambre double avec des tapis snassnis                                                                                                        | 230 |

|                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo. 67. Tapis berbère ancien en laine pure, des tapis colorés robustes colorés                                                    | 230 |
| Photo. 68. Construction en cours d'un gîte à Boumia (douar presque totalement abandonné)                                             | 231 |
| Photo. 69. Cultures maraichères bio à Tinissan                                                                                       | 232 |
| Photo. 70. Champs spécialisés dans la Culture de la menthe bio à Tinissan                                                            | 232 |
| Photo. 71. Produits de terroirs exposés sur les rues de Tafoghalt (caroubier, figes sèches, amandes, huile, œufs...)                 | 249 |
| Photo. 72. Plantes aromatiques et des semoules authentiques (Mermez, Tchicha)                                                        | 249 |
| Photo. 73. Plantes médicinales en nature ou distillées                                                                               | 249 |
| Photo. 74. Terrasses de culture en zone accidentée (Douar Guemguem)                                                                  | 275 |
| Photo. 75. Terrasses de culture abandonnée (Boumia)                                                                                  | 275 |
| Photo. 76. Des murets en pierres ramassées des champs de culture                                                                     | 277 |
| Photo. 77. Présence de petites pierres dans les champs de culture                                                                    | 277 |
| Photo. 78. Vente des produits de terroir sur le trottoir à Tafoghalt                                                                 | 283 |
| Photo. 79. Vente de fruits secs à l'intérieur du marché de Tafoghalt                                                                 | 283 |
| Photo. 80. Vente de produits de terroir (figue de barbarie) sur les routes                                                           | 283 |
| Photo. 81. Vente de produits de terroir (nèfles) sur la route                                                                        | 283 |
| Photo. 82. Cultures diverses à dominance maraichères à Oulad Yahya.                                                                  | 284 |
| Photo. 83. Cultures diverses à dominance maraichères à Aghbal.                                                                       | 284 |
| Photos. 84 et 85. Vente de l'amandier local au souk Rislane                                                                          | 291 |
| Photo. 86. Distribution des maisons familiales à travers l'espace marocain                                                           | 323 |
| Photo. 87. Maison familiale rurale (Oulad Yahya)                                                                                     | 323 |
| Photos. 88, 89, 90 et 91. Différentes promotions ayant reçu des formations professionnelles à la Maison Familiale Rurale Bni-Znassen | 324 |
| Photo. 92. Visite de Sa Majesté Mohammed VI de la coopérative « Najah Mahjouba »                                                     | 326 |
| Photos. 93, 94 et 95. Ensemble de machines de presse à huile, d'extraction, de filtrage et de mise en bouteille.                     | 326 |
| Photo. 96. Produits dérivés de l'argan                                                                                               | 326 |
| Photo. 97. Mise en bouteille de l'huile d'argan                                                                                      | 326 |
| Photo. 98. Infokiosque de Tafoghalt                                                                                                  | 341 |
| Photo. 99. Sensibilisation à la sauvegarde du SIBE                                                                                   | 341 |
| Photo. 100. Structure et cycle de vie de l'arbre                                                                                     | 341 |
| Photo. 101. :Interet de l'arbre en milieu urbain                                                                                     | 341 |
| Photo. 102. Pépinière de Tafoghalt                                                                                                   | 341 |

|                                                                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo. 103. Enclos pour les mouflons à manchettes                                                                                         | 341 |
| Photos. 104, 105 et 106. Aires de repos pour les excursionnistes                                                                          | 342 |
| Photo. 107. Ouverture des trous pour la plantation des vergers d'amandiers                                                                | 353 |
| Photo. 108. Parcelles plantées par les amandiers                                                                                          | 353 |
| Photo. 109. irrigation par citerne des nouveaux plants d'amandiers dans la plaine de Bsara                                                | 354 |
| Photo. 110. Irrigation aux citernes des semis des plantes dès leur premier jour de plantaion                                              | 354 |
| Photo. 111. formation des femmes sur : fructification des arbres d'amandier dans le cadre de l'action champs écoles                       | 355 |
| Photo. 112. Formation des agriculteurs sur les techniques d'entretien des amandiers (taille, traitement phytosanitaire, fertilisation...) | 355 |
| Photo. 113. et 114. Dégradation des vergers d'amandiers suite aux mauvaises gestions                                                      | 356 |
| Photo. 115. Muraille extérieure et tour de défense                                                                                        | 373 |
| Photo. 116. Mosquée de la Kasbah Sidi Bouzid                                                                                              | 373 |

## استمارة موجهة للسياح "الزوار"

طالب باحث في سلك الدكتوراه. الكلية متعددة التخصصات. تازة

الإقليم.....الدائرة.....الجماعة.....  
الأصلي للإقامة:.....  
السن: أقل من 15 سنة ☐ بين 15 و 30 ☐ بين 31 و 65 ☐ أكثر من 65 ☐  
الحالة العائلية: متزوج ☐ أعزب ☐ أرمل ☐  
عدد الأطفال: بدون ☐ واحد ☐ بين 2 و 4 ☐ بين 5 و 7 ☐ أكثر من 7 ☐  
المستوى الثقافي: كتاب ☐ بدون ☐ ابتدائي ☐ إعدادي ☐ ثانوي ☐ جامعي ☐  
الدخل الشهري (درهم) بدون ☐ أقل من 1000 ☐ بين 1000 و 3000 ☐ بين 3001 و 5000 ☐  
☐ أكثر من 5000 ☐  
مصدر الدخل: الأسرة ☐ وظيفة ☐ تجارة ☐ زراعة وكسب ☐ صيد ☐ عائدات من الخارج ☐ آخر ☐  
مدة الإقامة: نصف يوم ☐ يوم واحد ☐ يومان ☐ ثلاثة أيام ☐ أكثر ☐  
وسيلة النقل المستعملة: سيارة خاصة ☐ حافلة ☐ دراجة نارية ☐ دراجات هوائية ☐ آخر ☐  
نوعية السفر: فردي ☐ مع العائلة ☐ مع الأصدقاء ☐  
عدد المرات التي تزور فيها رية تافوغالت: مرة واحدة في السنة ☐ مرتان ☐ ثلاث مرات فأكثر ☐  
أسباب اختيار تافوغالت للترفيه: القرب ☐ المتنفس الوحيد ☐ الاستقبال الجيد ☐ رخص الوجبات ☐  
مصاريف الرحلة للفرد الواحد خلال مدة الإقامة: أقل من 100 د ☐ بين 100 و 200 د ☐ بين 201 و 300 د ☐ أكثر من 300 د ☐  
عدد الساعات التي تقضيها خلال رحلتك: أقل من 5 ساعات ☐ بين 5 و 6 ساعات ☐ بين 7 و 8 ساعات ☐ أكثر من 8 ساعات ☐  
لماذا لا تطيل الإقامة بتافوغالت: عدم وجود مأوى ☐ عدم وجود فنادق ☐ عدم وفرة الأمن ☐ عدم وجود أنشطة وملاهي ☐  
خلال مقامك، هل تتناول وجباتك: بالمطاعم المحلية ☐ بالهواء الطلق (الفضاءات العمومية) ☐  
لماذا لا تفضل المطاعم المحلية: غلاء الأثمنة ☐ ضعف التنظيم ☐ عدم استجابة المطاعم للسلامة الصحية ☐ الهزال الخدمي ☐ ضعف الاختيارات (قلة الأطباق المعروضة) ☐  
خلال رحلتك، هل تزور المناطق المجاورة: نعم ☐ لا ☐ هل تمارس رياضة معينة: نعم ☐ لا ☐  
إذا كان الجواب نعم ما نوع الرياضة: تسلق الجبال ☐ جولات جبلية (randonnées) ☐ جولات بواسطة الدراجات النارية ☐ جولات بواسطة الدراجات الهوائية ☐

ما هي المعالم التي تزورها: المغارات ☐ المحميات ☐ الجبال ☐ الضيعات الزراعية ☐  
السكن التقليدي ☐ التعاونيات المحلية ☐ الجمعيات المحلية ☐ مراكز الصناعة التقليدية ☐  
خلال زيارتك، هل تتعرف على أنواع الحيوانات الموجودة بكتلة بني يزناسن نعم ☐ لا ☐

## استمارة موجهة للسكان المحلية

عدنان زروالي. طالب باحث في سلك الدكتوراه. الكلية متعددة التخصصات. تازة

الإقليم..... الدائرة.....  
الجماعة.....

مكان الإقامة الحالي: .....

السن: بين 15 و 30 ☐ بين 31 و 65 ☐ أكثر من 65 ☐

الحالة العائلية: متزوج ☐ أعزب ☐ أرمل ☐

المستوى الثقافي: كتاب ☐ بدون ☐ ابتدائي ☐ إعدادي ☐ ثانوي ☐ جامعي ☐

مصدر الدخل: تجارة ☐ تحويلات مالية من الخارج ☐ تحويلات مالية من الداخل ☐ صناعة  
تقليدية ☐ بيع الماشية ☐ بيع المنتجات الفلاحية ☐

### السكن والتجهيزات الأساسية

مصدر مياه الشرب: ربط بالشبكة ☐ عين ☐ آبار ☐ صنبور عمومي ☐

الإضاءة: ربط بالشبكة ☐ قنديل ☐ شمع ☐ غاز ☐ طاقة شمسية ☐

الأرض الزراعية: ملك خاص ☐ جماعي ☐ أحباس ☐ كراء ☐

عدد القطع الأرضية أقل من 4 ☐ بين 4 و 6 ☐ بين 7 و 10 ☐ أكثر من 10 ☐

المساحة المسقية..... عدد قطعها ☐ المساحة البورية.... عدد قطعها ☐

مصدر السقي: عين ☐ واد ☐ بئر ☐ سد ☐

الإنتاج الحيواني (عدد رؤوس): الأغنام ☐ الأبقار ☐ الماعز ☐ خلايا النحل ☐

الأسواق التي تتردد عليها: محلية ☐ بالجماعات الأخرى ☐ أسواق بالإقليم ☐

هل تعرض بعض منتوجاتك للبيع على الطرق: نعم ☐ لا ☐

هل تستعمل البذور المنتقاة: نعم ☐ لا ☐ لغلاء ثمنها ☐ لضعف تكيفها ☐

هل تستعمل البذور المحلية؟ لا ☐ نعم ☐ لأنها متوفرة متكيفة ☐ مطلوبة من طرف الزبناء ☐

هل تستعمل السماد العضوي؟ نعم ☐ لا ☐

لماذا لا تستعمل السماد الكيماوي؟ الضعف المادي ☐ الحفاظ على أصالة وطبيعة المنتج ☐ نفور  
الزبناء من المنتج ☐

لماذا تفضل استعمال السماد الطبيعي؟ متوفر ☐ البحث عن المنتوجات العضوية ☐ الحفاظ على أصالة المنتج المحلي ☐

هل تعتمد على اليد العاملة؟ العائلية ☐ المأجورة ☐ هما معا ☐

هل لديك ابن بالخارج؟ نعم ☐ لا ☐ هل يساعدك؟ نعم ☐ لا ☐

هل الإرساليات؟ شهرية ☐ موسمية ☐ مناسبة ☐

الإرساليات الشهرية: أقل من 500 درهم ☐ بين 500 و700 ☐ بين 701 و1000 ☐ أكثر من 1000 ☐

كم مرة تقترض في السنة؟ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ أكثر ☐

ما هي المشاكل التي تعيق الإنتاج الزراع؟

ضعف التسويق ☐ نقص الآلات ☐ الامراض ☐ قلة اليد العاملة ☐ قلة الماء ☐ قلة الادوية والتسميد ☐

#### أهمية القطاع السياحي لدى الساكنة

- هل السياحة مهمة في تنمية المنطقة؟ نعم ☐ لا ☐

- هل ترحب بالنشاط السياحي داخل منطقتك؟ نعم ☐ لا ☐

- ما هو وقع السياحة على المنطقة؟: سلبي ☐ ايجابي ☐

- سلبي لأن السياحة: مضرّة بالبيئة ☐ تستلّب الأصالة والقيم ☐ تنتشر الفاحشة ☐

- إيجابي لأن السياحة تساهم في: توسع مجال المعرفة ☐ مصدر دخل هام ☐ تساعد على ترويج السلع والمنتجات المحلية ☐

- مشاكل القطاع السياحي بالمنطقة: قلة الطرق ☐ قلة المآوي ☐ ندرة المآوي ☐

ضعف ترحاب السكان بالسائح ☐ عدوانية السكان ☐ قلة المرشدين ☐ عدم وجود

مرشدين ☐ مرشدين غير مؤهلين ☐ آخر ☐



## استمارة موجهة لتجار قرية تافوغالت

طالب باحث في سلك الدكتوراه. الكلية متعددة التخصصات. تازة

الإقليم.....الدائرة.....الجماعة.....

المكان الأصلي للإقامة: .....

السن: أقل من 15 سنة ☐ بين 15 و30 ☐ بين 31 و65 ☐ أكثر من 65 ☐

الحالة العائلية: متزوج ☐ أعزب ☐ أرمل ☐

عدد الأطفال: بدون ☐ واحد ☐ بين 2 و4 ☐ بين 5 و7 ☐ أكثر من 7 ☐

المستوى الثقافي: كتاب ☐ بدون ☐ ابتدائي ☐ إعدادي ☐ ثانوي ☐ جامعي ☐

هل تلقيت تكويناً في الحرفة التي تمارسها: نعم ☐ لا ☐

الدخل الشهري (درهم) بدون ☐ أقل من 1000 ☐ بين 1000 و3000 ☐ بين 3001 و5000 ☐

☐ أكثر من 5000 ☐

مصدر الدخل الرئيسي: الأسرة ☐ وظيفة ☐ تجارة ☐ زراعة وكسب ☐ صيد ☐

عائدات من الخارج ☐ آخر ☐

الأصل الجغرافي: تافوغالت ☐ بركان ☐ وجدة ☐ بني يزناسن ☐ من جهة الشر ☐

من خارج الجهة ☐

مصدر مال الاستثمار: خاص ☐ قرض ☐ عائلي ☐

هل أنت راض عن ممارستك لهاته الحرفة: نعم ☐ لا ☐

هل تفكر في مغادرة تافوغالت؟ نعم ☐ لا ☐

لماذا تفكر في مغادرة القرية؟ قلة الزوار ☐ ضعف المسالك الطرقية ☐ ضعف الدخل ☐ عمل موسمي ☐

ضعف بنيات استقبال السياح ☐

لماذا يفضل الزوار تناول وجباتهم بالفضاء الخارجي. رغبة في التمتع بالطبيعة ☐ عدم تنوع الأطباق ☐

ضيق المحلات ☐ عدم الثقة بأصالة المنتج المقدم لهم ☐

## استمارة موجهة للمستهلكين

عدنان زروالي. طالب باحث في سلك الدكتوراه. الكلية متعددة التخصصات. تازة

الإقليم..... الدائرة.....  
الجماعة.....

مكان الإقامة الحالي: مدينة ☐ قرية ☐

السن: بين 15 و 30 ☐ بين 31 و 65 ☐ أكثر من 65 ☐

الحالة العائلية: متزوج ☐ أعزب ☐ أرمل ☐

المستوى الثقافي: كتاب ☐ بدون ☐ ابتدائي ☐ إعدادي ☐ ثانوي ☐ جامعي ☐

مصدر الدخل: وظيفة ☐ تجارة ☐ تحويلات مالية من الخارج ☐ تحويلات مالية من الداخل ☐ صناعة تقليدية ☐

| Les produits de montagne...                   | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | Neutre | D'accord | Tout à fait d'accord |
|-----------------------------------------------|----------------------|--------------|--------|----------|----------------------|
| Sont conformes aux normes d'hygiène           |                      |              |        |          |                      |
| Font partie de l'identité culturelle          |                      |              |        |          |                      |
| Créateurs d'emploi                            |                      |              |        |          |                      |
| Produits de manière traditionnelle            |                      |              |        |          |                      |
| N'ont pas d'effet néfaste sur l'environnement |                      |              |        |          |                      |
| Peuvent utiliser des fertilisants chimiques   |                      |              |        |          |                      |
| Utilisant seulement des fertilisants naturels |                      |              |        |          |                      |
| Ne sont pas des produits « bio »              |                      |              |        |          |                      |
| Peuvent être importés d'autres zones          |                      |              |        |          |                      |
| Ne sont pas des produits sains                |                      |              |        |          |                      |

## Enquête auprès des communes territoriales

ZEROUALI ADNANE : Doctorant. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah. Faculté  
polydisciplinaire Taza

Province

commune

**Superficie** (en ha) et utilisation du sol (2016-2017)

| Désignation                        | Superficie |
|------------------------------------|------------|
| Superficie agricole utile          |            |
| Superficie cultivable Irrigué      |            |
| Superficie cultivable Bour         |            |
| Superficie des cultures Irrigué    |            |
| Superficie des cultures Bour       |            |
| Superficie des plantations Irrigué |            |
| Superficie des plantations Bour    |            |
| Superficie jachère                 |            |
| Superficie des pacages + incultes  |            |
| Superficie des forêts              |            |

### Cheptel

|      |       |        |         |       |      |                |
|------|-------|--------|---------|-------|------|----------------|
| Ovin | Bovin | Caprin | Chevaux | Mulet | Anes | Nbre de ruches |
|      |       |        |         |       |      |                |

Nombre du personnel dans la commune                      dont femmes

### Infrastructure

|             |          |            |              |
|-------------|----------|------------|--------------|
| Dispensaire | Médecins | Infirmiers | Sages-femmes |
|             |          |            |              |

Ambulance                      sapeurs-pompiers                      poste de gendarmerie

Nombre d'écoles              de collèges              de lycées              Transport scolaire              Grands Taxis

Nombre de boutiques              Souk hebdomadaire (Nombre de boutiques)

% des douars reliés au réseau électrique

% des douars reliés à l'eau potable

Unités industrielles traditionnelles

Unités industrielles modernes

Sources normales

Sources thermales

Sites touristiques

Artisanats par douar

Associations

Coopérative

## Enquête adressée aux bénéficiaires de projet de l'amandier

ZEROUALI ADNANE : Doctorant. Université Sidi Mohammed Ben Abdellah. Faculté  
polydisciplinaire Taza

Age :      Lieu de résidence : dans la commune ☐ dans une autre commune ☐ en ville ☐

Sexe : homme ☐ femme ☐

La terre que vous exploitez est : héritée ☐ achetée ☐ louée ☐

Superficie : 2 ha ☐ 2 et 5 ha ☐ + 5 ha ☐

Nombre de parcelle : 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ + de 5 ☐

Avez-vous un tracteur ? oui ☐ non ☐ une citerne ? oui ☐ non ☐

| Elevage avant le projet en nombre |                      |                      |                      |                      | Après le projet en nombre |                      |                      |                      |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|                                   | Ovins                | Bovins               | Caprins              | Ruches               | Ovins                     | Bovins               | Caprin               | Ruches               |
|                                   | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/>      | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Pourquoi ce recul de l'élevage ? extension de l'amandier ☐ recul des céréales ☐ problème de gardiennage ☐ délimitation de la forêt ☐

Avez-vous participé à l'entretien des plants durant les 2 premières années oui ☐ non ☐

Avez-vous reçu des formations durant le projet ? oui ☐ non ☐

Avez-vous reçu des formations après le projet ? oui ☐ non ☐

L'irrigation se fait par : citerne ☐ goutte à goutte ☐ séguia ☐

Savez-vous quand faut-t-il irriguer ? oui ☐ non ☐

Si oui, respecter-vous ce calendrier oui ☐ non ☐

Etes-vous satisfait des plantations des amandiers ? oui ☐ non ☐

Problèmes rencontrés en s'adonnant à l'arboriculture : irrigation ☐ financement ☐

Commerce ☐ main d'œuvre ☐ accompagnement et suivi ☐

Où vendez-vous votre production ? à la ferme ☐ au souk de la commune ☐ aux souks de la région ☐ en villes ☐

Etes-vous adhérent ? à une association ☐ à une coopérative ☐ à un groupements d'intérêt économique ☐

Bénéficiez-vous de cette adhésion ? Pas du tout ☐ plus ou moins ☐ parfaitement ☐

Profitez-vous de l'unité de valorisation des produits ? oui ☐ non ☐

## Table des matières

| Titre                                                                                                            | Page |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Introduction générale</b>                                                                                     | 1    |
| <b>1. Importance, choix et objectifs de la recherche</b>                                                         | 2    |
| 1.1. Importance du sujet de recherche                                                                            | 2    |
| 1.2. Intérêt et choix du sujet                                                                                   | 4    |
| 1.3. Objectifs de la recherche                                                                                   | 6    |
| <b>2. Problématique et hypothèses</b>                                                                            | 7    |
| 2.1. Problématique                                                                                               | 7    |
| 2.2. Formulation des hypothèses de la recherche                                                                  | 10   |
| <b>3. Démarche méthodologique</b>                                                                                | 10   |
| 3.1. Démarche littéraire                                                                                         | 10   |
| 3.2. Travail de terrain                                                                                          | 12   |
| 3.3. Type de recherche ou approches méthodologiques                                                              | 17   |
| <b>4. Organisation de la thèse</b>                                                                               | 18   |
| <b>Partie 1 : Contexte scientifique, conceptuel et géographique du massif des Bni-Znassen</b>                    | 21   |
| <b>Introduction</b>                                                                                              | 22   |
| <b>Chapitre I : Cadre scientifique et conceptuel relatif aux thèmes de la recherche</b>                          | 24   |
| <b>Introduction</b>                                                                                              | 25   |
| <b>1. Cadre scientifique relatif aux études antérieures sur les ressources territoriales et le développement</b> | 25   |
| 1.1. Etudes antérieures relatives au thème de recherche à l'échelle du Maroc                                     | 26   |
| 1.2. Etudes antérieures relatives au massif des Bni-Znassen                                                      | 31   |
| <b>2. Cadre conceptuel relatif à la recherche</b>                                                                | 32   |
| 2.1. Notion de gouvernance et de développement                                                                   | 33   |
| 2.1.1. Le concept de la gouvernance et ses fondements                                                            | 33   |
| 2.1.2. La gouvernance territoriale                                                                               | 37   |
| 2.2. Développement durable                                                                                       | 38   |
| 2.3. Notion du patrimoine                                                                                        | 41   |
| 2.4. Marketing territorial et acteur de développement                                                            | 44   |
| 2.4.1. Définition du concept marketing territorial                                                               | 44   |
| 2.4.2. Définitions du concept acteur                                                                             | 46   |

|                                                                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2.5. Concepts relatifs au tourisme et ses dérivés                                                           | 48  |
| 2.5.1. Tourisme, touristes et visiteurs                                                                     | 48  |
| 2.5.2. Le tourisme culturel                                                                                 | 50  |
| 2.5.3. Le tourisme rural                                                                                    | 51  |
| 2.5.4. Ecotourisme et agrotourisme                                                                          | 53  |
| 2.5.5. Le tourisme durable                                                                                  | 57  |
| Conclusion                                                                                                  | 59  |
| <b>Chapitre II : Le patrimoine naturel du massif des Bni-Znassen : un fort potentiel à mettre en valeur</b> | 60  |
| <b>Introduction</b>                                                                                         | 61  |
| <b>1. Situation géographique et cadre géologique du massif des Bni-Znassen</b>                              | 61  |
| 1.1. Situation géographique du massif des Bni-Znassen                                                       | 61  |
| 1.2. Massif calcaire de structure Atlasique                                                                 | 65  |
| <b>2. Climat local favorable au développement du tourisme interne</b>                                       | 68  |
| 2.1. Aspects climatiques et bioclimatiques du massif des Bni-Znassen                                        | 68  |
| 2.1.1. Disparités spatiales et temporelles des précipitations                                               | 68  |
| 2.1.2. Températures caractérisées par de grands contrastes                                                  | 76  |
| 2.2. Variabilité climatique et attractivité du massif                                                       | 80  |
| <b>3. Hydrologie contrastée par la topographie et l'exposition</b>                                          | 82  |
| 3.1. Hydrologie de surface occasionnelle                                                                    | 82  |
| 3.2. Eaux souterraines : éléments vitaux pour un développement local                                        | 86  |
| <b>4. Formation forestière du massif entre dégradation et espoir de développement</b>                       | 90  |
| 4.1. Etat des lieux de la forêt du massif des Bni-Znassen                                                   | 91  |
| 4.2. L'aménagement forestier des Bni-Znassen pour la protection et la sauvegarde du milieu                  | 95  |
| <b>Conclusion</b>                                                                                           | 98  |
| <b>Chapitre III : Peuplement et potentialités humaines de développement</b>                                 | 99  |
| <b>Introduction</b>                                                                                         | 100 |
| <b>I. Evolution historique et accroissement de la population du massif</b>                                  | 100 |
| 1.1. Aperçu historique sur l'implantation des Znassnis dans le massif                                       | 101 |
| 1.2. Une importante dynamique de la population Znassnie au 19ème siècle                                     | 104 |

|                                                                                                                                          |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.3. Espace de montagne entre peuplement/dépeuplement : nouvelles dynamiques démographiques du massif des Bni-Znassen                    | 107 |
| <b>2. Répartition géographique de la population des communes Znassnies</b>                                                               | 112 |
| 2.1. Inégale répartition spatiale et fortes disparités de densités                                                                       | 112 |
| 2.2. Structure par âge : une population dominée par les jeunes                                                                           | 116 |
| <b>3. Caractéristiques socioéconomiques de la population du massif des Bni-Znassen</b>                                                   | 117 |
| 3.1. Caractéristiques de l'éducation et de la santé                                                                                      | 117 |
| 3.2. Exode rural et émigration                                                                                                           | 125 |
| 3.2.1. Exode rural et dépeuplement du massif                                                                                             | 125 |
| 3.2.2. L'émigration : un facteur de soutien pour la population locale                                                                    | 129 |
| 3.3. Taux d'activité et développement du capital humain                                                                                  | 130 |
| 3.4. La pauvreté : un critère de marginalisation de territoire Znassni                                                                   | 133 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                                                        | 136 |
| <b>Conclusion de la première partie</b>                                                                                                  | 137 |
| <b>Partie II : Gestion des potentialités patrimoniales et développement durable du massif des Bni-Znassen</b>                            | 139 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                                      | 140 |
| <b>Chapitre IV : Diagnostic et analyse du patrimoine naturel pour une bonne gouvernance et un développement durable local</b>            | 142 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                                      | 143 |
| <b>1. Le patrimoine géologique et géomorphologique : des curiosités naturelles à explorer et un potentiel écotouristique à exploiter</b> | 144 |
| 1.1. Un riche patrimoine géologique de la région de l'Oriental                                                                           | 144 |
| 1.2. Géologie et développement du territoire des Bni-Znassen                                                                             | 147 |
| 1.3. D'autres formations morphologiques peuvent soutenir un tourisme durable                                                             | 152 |
| 1.4. Le patrimoine karstique : un atout durable pour un développement local                                                              | 155 |
| <b>2- Un patrimoine forestier non encore mis au service du développement local</b>                                                       | 157 |
| 2.1. Massif forestier et développement du tourisme pour un dynamisme durable                                                             | 158 |
| 2.2. L'arganier des Bni-Znassen ; un patrimoine à conserver et à valoriser                                                               | 164 |
| 2.3. Une faune non encore exploitée                                                                                                      | 167 |
| <b>3- Patrimoine hydraulique des Bni-Znassen et développement</b>                                                                        | 170 |
| 3.1. De la richesse hydraulique d'hier à la pénurie en eau aujourd'hui                                                                   | 171 |

|                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.2. Le thermalisme : une ressource à exploiter pour un développement durable                                                 | 176 |
| 3.4. Des ressources en eau superficielle et développement                                                                     | 178 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                                             | 182 |
| <b>Chapitre V : Potentialités patrimoniales culturelles non encore mises au service du tourisme et du développement local</b> | 183 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                           | 184 |
| <b>I. Un patrimoine culturel religieux et enjeux de développement</b>                                                         | 185 |
| 1.1. Multiplicité fonctionnelle des mosquées                                                                                  | 185 |
| 1.2. Les moussems du massif des Bni-Znassen ne sont pas encore pris comme un atout économique                                 | 189 |
| <b>2. Le patrimoine archéologique et architectural du massif des Bni-Znassen</b>                                              | 200 |
| 2.1. Le massif des Bni-Znassen : un riche patrimoine archéologique oublié                                                     | 201 |
| 2.2. Une richesse architecturale apte à la pratique de la spéléologie                                                         | 206 |
| <b>3. Le patrimoine folklorique local peut-il participer au développement local ?</b>                                         | 206 |
| 3.1. Un folklore znassni entre originalité et acculturation                                                                   | 207 |
| 3.2. Typologie folklorique et sa mise au service du développement territorial                                                 | 209 |
| 3.3. Patrimoine folklorique et développement territorial                                                                      | 212 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                                             | 215 |
| <b>Chapitre VI : Analyse de l'activité "touristique" dans le massif des Bni-Znassen</b>                                       | 216 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                           | 217 |
| <b>1. Insuffisance des structures d'infrastructure et d'accueil handicape le développement de de l'activité touristique</b>   | 218 |
| 1.1. Un réseau routier et moyens de communication en développement                                                            | 218 |
| 1.2. De faibles structures d'accueil touristique                                                                              | 223 |
| <b>2. Analyse de l'activité "touristique" dans le massif des Bni-Znassen</b>                                                  | 232 |
| 2.1. Caractéristiques des visiteurs du massif                                                                                 | 232 |
| 2.2. Caractéristiques socioéconomiques et conditions de séjour au massif                                                      | 238 |
| <b>3. Potentialités touristiques et tourisme à Bni-Znassen : un couple divorcé</b>                                            | 248 |
| 3.1. Les visiteurs du massif sont-ils des touristes ou des excursionnistes ?                                                  | 248 |
| 3.2. Besoins et attentes des visiteurs et de la population locale                                                             | 250 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                                             | 252 |



|                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Conclusion de la deuxième partie</b>                                                                    | 253 |
| <b>Partie III : Stratégies de développement durable du massif des Bni-Znassen</b>                          | 256 |
| <b>Introduction</b>                                                                                        | 257 |
| <b>Chapitre VII : Valorisation des produits de terroir et attractivité territoriale</b>                    | 259 |
| <b>Introduction</b>                                                                                        | 260 |
| <b>1. L’agriculture de montagne : un potentiel économique important qu’il faut maintenir et développer</b> | 261 |
| 1.1. Changements globaux et facteurs de persistance de l’agriculture traditionnelle                        | 261 |
| 1.2. L’importance de l’agriculture familiale                                                               | 263 |
| 1.3. Caractéristiques et particularités des agriculteurs du massif des Bni-Znassen                         | 266 |
| <b>2. Aménagement du territoire et diversification des cultures</b>                                        | 275 |
| 2.1. Topographie accidentée et construction des terrasses de culture                                       | 275 |
| 2.2. Conserver les produits de terroir pour leur donner plus d’originalité                                 | 278 |
| <b>3. Facteurs de transformation de la production agricole en montagne</b>                                 | 281 |
| 3.1. Ouverture du massif sur son environnement et redynamisation de l’agriculture familiale                | 281 |
| 3.2. Tourisme et développement de l’agriculture de montagne                                                | 284 |
| 3.3. Urbanisation et développement de l’agriculture de montagne                                            | 287 |
| <b>4. Vers un nouvel dynamisme économique et social</b>                                                    | 289 |
| 4.1. De l’agriculture vivrière à l’agriculture marchande                                                   | 289 |
| 4.2. Le massif des Bni-Znassen : un territoire en mutations (valorisation des produits de terroir)         | 291 |
| 4.3. Consommateurs en progression et labellisation des produits de montagne                                | 292 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                          | 296 |
| <b>Chapitre VIII : Des acteurs locaux et des perspectives de développement du massif des Bni-Znassen</b>   | 297 |
| <b>Introduction</b>                                                                                        | 298 |
| <b>1. Les acteurs locaux face au développement local : conflits d’intérêts ou simples oppositions</b>      | 299 |
| 1.1. Approche territoriale et acteurs locaux de développement                                              | 299 |
| 1.2. Acteurs de développement : ensemble pour la relance d’une nouvelle gouvernance                        | 301 |
| 1.2.1. Scolarisation et développement du capital humain                                                    | 301 |

|                                                                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 1.2.2. Infrastructures sanitaires et autres équipements de base                                                    | 309 |
| <b>2. La société civile : émergence d’une nouvelle gouvernance et de nouveaux acteurs de développement</b>         | 314 |
| 2.1. L’insertion socioéconomique des jeunes et émergence de nouveaux acteurs                                       | 314 |
| 2.2. Emergence de la société civile en tant qu’acteur de développement                                             | 318 |
| <b>3. Initiatives associatives pour le développement du territoire Snassni</b>                                     | 322 |
| 3.1. Associations chargées de la formation du capital humain                                                       | 322 |
| 3.2. La valorisation des produits de terroir                                                                       | 325 |
| <b>4. Comment la coordination des acteurs favorise-t-elle un développement durable du massif des Bni-Znassen ?</b> | 327 |
| 4.1. Mobilisation des acteurs pour assurer un développement efficace et durable                                    | 327 |
| 4.2. En quoi la coordination des acteurs favorise-t-elle un développement territorial durable ?                    | 328 |
| <b>Conclusion</b>                                                                                                  | 332 |
| <b>Chapitre IX : Projets de développement durable et marketing territorial</b>                                     | 333 |
| <b>Introduction</b>                                                                                                | 334 |
| <b>1. Contraintes de gouvernance territoriale et projets de développement local</b>                                | 335 |
| 1.1. Contraintes et défis de la construction d'une dynamique de gouvernance et de développement local              | 335 |
| 1.2. Multiplicité des acteurs : facteurs contraignants ou de développement ?                                       | 336 |
| <b>2. Diagnostic et état des lieux des projets de développement durable entamés dans la zone d’étude</b>           | 338 |
| 2.1. Renforcement des facteurs d’attractivité territoriale (SIBE Bni-Znassen)                                      | 339 |
| 2.2. Projets de développement et d’aménagements du territoire Znassni                                              | 345 |
| 2.3. Projets amandiers : aménagement spatial et amélioration des conditions de vie la population locale            | 347 |
| <b>3. marketing territorial et développement durable</b>                                                           | 357 |
| 3.1. Elaboration d’un projet de développement territorial à base touristique                                       | 357 |
| 3.2. Les Bni-Znassen : un arrière-pays au potentiel touristique rural considérable, mais non encore commercialisé  | 361 |
| 3.3. Promouvoir l’image de la montagne dans ses spécificités et sa diversité                                       | 364 |

|                                                                                              |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.4. Développer la mise en place des circuits touristiques et stratégie de commercialisation | 365 |
| 3.5. Un marketing territorial cohérent et articulé autour de produits et terroir labellisés  | 374 |
| <b>Conclusion</b>                                                                            | 377 |
| <b>Conclusion de la troisième partie</b>                                                     | 378 |
| <b>Conclusion générale</b>                                                                   | 380 |
| <b>Bibliographie</b>                                                                         | 387 |
| Liste des tableaux                                                                           | 404 |
| Liste des cartes                                                                             | 405 |
| Liste des figures                                                                            | 407 |
| Liste des photos                                                                             | 408 |
| Enquête adressée aux visiteurs                                                               | 412 |
| Enquête adressée aux paysans                                                                 | 414 |
| Enquête adressée aux commerçants du village de Tafoghalt                                     | 416 |
| Enquête adressée aux consommateurs                                                           | 417 |
| Enquête auprès des communes territoriales                                                    | 418 |
| Enquête adressée aux bénéficiaires de projet de l'amandier                                   | 419 |
| Table des matières                                                                           | 420 |
| Carte synthétique du massif des Bni-Znassen                                                  | 427 |

Carte 34. Carte de synthèse du massif des Bni-Znassen

